



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



DOM. S. ALOYS.
JERSEIENS. S.J.





A 183/11

LA
VIERGE MARIE

D'APRÈS MGR PIE

LA
VIERGE MARIE

D'APRÈS M^{GR} PIE

EXTRAITS DES DISCOURS PUBLIÉS OU INÉDITS,
PRÉCÉDÉS D'UNE ÉTUDE, ACCOMPAGNÉS DE SOMMAIRES
ET SUIVIS D'UNE TABLE ANALYTIQUE

PAR LE R. P. MERCIER

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

BIBLIOTHÈQUE
Les Fontaines
50 - CHANTILLY



LIBRAIRIE H. OUDIN, ÉDITEUR

PARIS

51, RUE BONAPARTE, 51

POITIERS

4, RUE DE L'ÉPERON, 4

1881

AVERTISSEMENT

Un sentiment de reconnaissance et d'affection envers le regretté cardinal Pie, de si glorieuse et si douce mémoire, en même temps que le désir d'être agréable à ses admirateurs et utile aux âmes pieuses, nous a inspiré la pensée de réunir en un seul volume tout ce que le grand évêque de Poitiers avait écrit sur la sainte Vierge. De là le titre du présent ouvrage : La Vierge Marie d'après Mgr Pie.

La plupart des discours que renferme ce volume se trouvent déjà dans les œuvres complètes ; quelques-uns cependant n'ont été prononcés qu'après l'apparition du tome IX^e et dernier.

Nous avons choisi pour cette publication l'ordre chronologique. C'est le plus simple et le plus rationnel quand il s'agit, comme dans ce recueil, de discours prononcés en diverses circonstances. Il nous permet de suivre en quelque sorte jour par jour le dévot serviteur de Marie dans la multiple manifestation de son zèle pour la gloire de sa puissante protectrice. L'étude qui précède les discours, les sommaires qui les accompagnent et la table analytique

qui les suit, sont destinés à faciliter aux lecteurs un autre ordre, un autre aspect, une autre méthode.

Quelques discours sont reproduits en entier, d'autres en partie seulement. C'était nécessaire au but que nous nous proposons : recueillir ce que Mgr Pie avait écrit directement ou indirectement à l'honneur de Marie. Afin de relier entre eux les extraits des discours où il n'est qu'indirectement question de la sainte Vierge, nous avons conservé certains passages qui n'en parlent pas du tout ; mais ils nous paraissaient importants pour la parfaite intelligence du sujet.

Quant aux endroits omis, nous avons évité d'indiquer par des points leur suppression. La lecture des extraits en sera plus facile. Il nous suffirait d'en avoir fait ici l'observation ; toutefois, dans la table analytique, nous avons pris soin de marquer d'une croix les discours qui n'ont pas été reproduits intégralement.

MONSEIGNEUR PIE

ET LA SAINTE VIERGE

Le vingt-septième jour de juillet de l'année 1876, Monseigneur Pie, qui avait envoyé à Pie IX l'homélie prononcée dans la solennité du couronnement de Notre-Dame de Lourdes, reçut de sa Sainteté le bref suivant :

A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE LOUIS-EDOUARD
ÉVÊQUE DE POITIERS,

PIE IX PAPE.

Vénérable Frère Salut et Bénédiction apostolique.
« A cette plaie de notre temps qui fait que l'homme élevé à l'honneur de l'adoption divine se ravale lui-même au rang des bêtes et leur devient semblable, il n'y a pas de remède plus efficace, et l'on ne saurait opposer au naturalisme une réfutation plus puissante que ces faits manifestes, indubitables, multipliés, qui, placés à la portée de tous, les plongent dans l'étonnement : faits dont le caractère dépasse évidemment les forces ordinaires de la nature, et qui dès lors soulè-

vent les esprits au-dessus des basses régions de la matière, et les élèvent jusqu'aux hauteurs de l'ordre surnaturel.

« Nous vous félicitons, vénérable Frère, d'être parti de là, non seulement pour discourir avec le savoir, la gravité, la clarté qui sont votre mérite habituel, mais pour faire une œuvre toute d'à-propos et venant à point nommé. Encore que ce discours, prononcé par vous dans les solennités de Lourdes, semblât se rapporter tout entier au couronnement de la statue de l'Immaculée Vierge, vous y avez mis de nouveau en lumière la merveilleuse habileté qui vous est propre ; car, tout en vous appliquant à ne point perdre de vue votre sujet, et en le traitant avec beaucoup de doctrine et d'éloquence, vous avez heureusement trouvé le secret de parler des circonstances du temps, et de donner à la foule qui vous écoutait les enseignements utiles et nécessaires ; rattachant d'ailleurs ces grandes leçons à votre thème par un lien si naturel qu'elles semblent en être le développement et l'ornement voulus.

« De tels enseignements se gravent au plus profond des âmes ; et, reproduits par les mille voix de la publicité, ils n'auront pas seulement profité à votre auditoire, mais ils produiront leur effet dans une foule innombrable d'esprits.

« Pour nous qui avons lu avec le plus vif plaisir votre belle homélie, nous vous souhaitons ce fruit spirituel. Et comme gage de la faveur céleste, en

même temps que comme signe de notre particulière bienveillance pour vous, nous vous accordons de tout notre cœur, vénérable Frère, ainsi qu'à tout votre diocèse, la bénédiction apostolique¹. »

Cet éloge si bien mérité, de la part de la plus haute autorité qui soit sur la terre, convient sans doute tout d'abord à l'homélie prononcée dans la solennité du couronnement de Notre-Dame de Lourdes, mais il doit aussi s'étendre à tous les discours prononcés par Mgr Pie en l'honneur de la très sainte Vierge Marie. De tous il est vrai de dire que c'est « une œuvre d'à-propos et venant à point nommé », que le sujet, toujours traité « avec beaucoup de doctrine et d'éloquence », non seulement se rapporte à la solennité présente, mais emprunte encore aux circonstances « de grandes leçons et d'utiles enseignements » qui semblent en être le développement nécessaire et l'ornement voulu.

Nous croyons donc entrer dans la pensée de Pie IX, de si sainte et si glorieuse mémoire, et répondre au plus ardent désir de son cœur, en réunissant dans un seul volume tout ce que l'éloquent évêque de Poitiers, l'enfant privilégié de Marie, a écrit à la louange de sa douce patronne et divine Mère.

N'est-il pas, en effet, grandement à désirer qu'ils se gravent au plus profond des âmes et ces faits et

1. Tome ix, page 351 (437) — Les chiffres entre parenthèses indiquent la pagination du présent volume.

ces enseignements « qui soulèvent les esprits au-dessus des basses régions de la matière, et les élèvent jusqu'aux hauteurs de l'ordre surnaturel ». Reproduits dans un seul volume, au lieu de rester dispersés au milieu des œuvres complètes, ces discours n'auront pas seulement profité à de nombreux auditeurs, mais ils produiront encore, dans une foule d'esprits, des fruits abondants de grâce et de salut.

Pour bien comprendre le sens et apprécier la portée de tous ces discours, il est avantageux de jeter un rapide coup d'œil sur la biographie de leur auteur. Nous n'avons pas la prétention d'esquisser en quelques lignes cette grande et sympathique figure de pontife et de docteur qui domine toute la période contemporaine de 1849 à 1880. D'autres ont déjà dit les nobles qualités, les éminentes vertus du vénéré prélat, l'autorité de son caractère et l'aménité de ses manières ; ils ont loué le zèle et la prudence de l'évêque et du docteur, la science et le talent de l'orateur et de l'écrivain, la piété et la douceur du prêtre et de l'apôtre, le dévouement et l'intrépidité du courageux athlète qui, dans les combats de la foi, parut toujours au premier rang ¹. D'autres diront encore toutes ces choses avec le savoir, l'autorité, l'éloquence qui leur sont propres, élevant à cette chère et illustre mémoire un monument digne d'elle ².

1. *Sem. lit.* 1880, page 611.

2. M. l'abbé Baunard prépare en ce moment l'histoire du Cardinal Pie.

Notre tâche est plus modeste, encore effraie-t-elle notre faiblesse, quand nous venons à songer combien « la louange pâlit auprès des grands noms ». Qui ne sait en effet que l'action de Mgr Pie, ce gardien vigilant de la foi, ce victorieux apologiste du christianisme, ne fut pas restreinte dans les limites de son diocèse, mais qu'elle s'étendit sur un plus vaste théâtre, sur la France, sur l'Église tout entière ? Nous nous contenterons donc, après avoir lu attentivement toutes les œuvres de Monseigneur Pie, d'esquisser dans une étude spéciale un des côtés intimes de cette vie si admirablement remplie, de cette vie si pleine de mérites devant Dieu et devant les hommes. Ce n'est pas l'homme intérieur tout entier que nous essaierons de pénétrer et de révéler ; ce sera, aux différentes phases de sa carrière, le dévot serviteur de la très sainte Vierge Marie.

Le pieux panégyriste du cardinal Pie, Monseigneur Gay, a trouvé le mot juste qui résume parfaitement l'œuvre et l'action du grand évêque de Poitiers, son illustre ami, quand il nous dit qu'il était avant tout et en tout *homme d'église*. C'est l'amour de l'Église qui a formé en lui le chrétien, illuminé le docteur, inspiré et sanctifié l'évêque ¹. Rien de plus vrai : la vie du cardinal Pie se résume dans l'amour de l'Église. « C'est là, observe le cardinal Donnet, le foyer où s'alluma sa vive intelligence, où son cœur s'enflamma

1. Oraison funèbre, page 7.

d'un saint zèle pour la cause de Dieu. Enfant ou jeune lévite, il reçut de nombreuses marques de prédilection de l'Église, sa mère... Il ne prévoyait pas ses destinées ; mais Dieu, qui les connaissait, mettait peu à peu dans son âme les illuminations et les élans qui devaient faire de lui un prêtre tout entier à son devoir, un pasteur inconfusable, un docteur dont la voix retentirait jusqu'aux extrémités du monde ¹. »

Mais entre l'Église et Marie il existe des relations frappantes et mystérieuses, et souvent elles serviront de thème à l'éloquence du pontife de Marie. N'est-ce pas Marie, en effet, qui, au cénacle, préside à la naissance de l'Église et en abrite le berceau sous sa maternelle protection ? *Erant perseverantes unanimiter in oratione cum... Maria matre Jesu*. N'est-ce pas Marie qui, dans le cours des âges, est constituée généralissime des armées du Seigneur ? *Terribilis ut castrorum acies ordinata*. N'est-ce pas elle encore qui ter asse seule et tue toutes les hérésies ? *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*. N'est-ce pas elle, enfin, qui demeure à jamais pour les enfants de Dieu le refuge, la consolation, l'espérance et la vie ? *Vita dulcedo et spes nostra*.

Or, dans le cœur de Monseigneur Pie l'amour de Marie fut inséparable de l'amour de l'Église. Un mot nous semble donc aussi résumer parfaitement le caractère et la vie de l'humble clerc de Notre-Dame de

1. *Sem. lit.* 1880, page 545.

Chartres et de l'éminent cardinal de Sainte-Marie-de-la-Victoire ; il était avant tout et en tout *enfant de Marie*, en même temps qu'homme d'Église. Comme l'amour de l'Église, l'amour de Marie a formé en lui le chrétien, illuminé le docteur, inspiré et sanctifié l'évêque.

« L'amour de Marie, se demandera-t-on peut être, le culte de la Vierge, est-ce bien la vertu d'un homme, surtout d'un homme public, d'un grand homme, appelé aux plus hautes fonctions sociales, destiné à tous les combats de la vie ? — Non sans doute, répond le monde profane avec un sourire dédaigneux. — Oui, répond sans hésiter la foi catholique ; et les faits donnent raison à la foi.

« En effet, il est peu de noms vraiment illustres dans les annales de la France chrétienne ou même du catholicisme, qui ne se rattachent par quelque doux et puissant lien au culte virginal. Hommes de sceptre comme Charlemagne, saint Louis, Louis XIII, Louis XIV ; hommes d'épée, du paladin Roland à l'héroïque Lamoricière ; hommes de parole ou de plume, d'Église ou d'État, tels que saint Bernard et Richelieu, Saint-François de Sales et Bossuet. — Je cite ces noms entre des milliers d'autres — tous, à l'envi, ont professé pour la divine Mère un amour filial, sincère, ardent, dont les monuments vivront autant que le monde : merveilleuse loi d'affinité qui attire les nobles cœurs vers la beauté sans tache, la sience vers le siège de la divine Sagesse, l'éloquence

vers celle qui nous donna la Parole éternelle, l'homme d'action enfin vers le céleste canal de toute grâce et de toute force.

« Le Cardinal-Évêque de Poitiers était bien de cette race tendre à la fois et magnanime, faite pour comprendre, aimer, sentir tout ce qui est grand, tout ce qui est pur, tout ce qui est beau ¹. »

Aussi n'hésitons-nous pas à voir dans le culte si tendre, si dévoué, si constant qu'il avait voué à la Mère de Dieu, l'unité de cette grande vie, le mobile secret de tant d'utiles travaux, le principe fécond de si nobles actions. Oui, Monseigneur Pie fut vraiment le serviteur fidèle, le fils chéri, l'intrépide chevalier de la Vierge ; et c'est par son puissant secours qu'il se trouva toujours à la hauteur des plus difficiles missions que la divine Providence daigna lui confier.

Dans une lettre adressée à Monseigneur l'évêque d'Anthédon, pour le féliciter de sa belle oraison funèbre du cardinal Pie, Monseigneur Donnet, cardinal-archevêque de Bordeaux, se plaît à constater ce que nous venons d'avancer.

« Le jeune Pie, dit-il, fut consacré à Dieu par sa mère, avant sa naissance, et, quand il eut l'âge de se donner lui-même, il s'empessa de ratifier l'offrande maternelle, en se vouant à Notre-Dame, pour que celle-ci le donnât à son Fils : *Tuus sum ego ; salvum me fac.*

1. *Sem. lit.* 1880, page 429. Oraison funèbre prononcée par le R. P. Alet dans la chapelle du collège S.-Joseph, à Poitiers.

« De cet acte, qui ne fut jamais contredit, est sorti, comme d'une source merveilleuse, la vie que vous avez célébrée. Marie préserva son fils adoptif de la contagion du siècle, pour le cacher à l'ombre du tabernacle. Elle lui fit gravir d'une manière admirable tous les degrés de la sainte hiérarchie. Elle lui mit au cœur un amour passionné de l'Église et un dévouement sans bornes au Pontificat suprême, le rendant capable de combattre l'ennemi le plus terrible de notre temps, le naturalisme, forme principale de l'erreur contemporaine.

« Si de sa chaire épiscopale, notre illustre et bien-aimé suffragant a fait retentir une parole toujours écoutée ; si dans nos cinq conciles provinciaux, comme vous l'avez rappelé, le métropolitain et ses dignes collègues furent toujours heureux de reconnaître l'ascendant de son caractère ; s'il combattit, avec tant d'éclat, pour la conservation et l'intégrité du principat temporel du Saint-Siège ; si, au concile du Vatican, il sut acquérir une position éminente ; si, dans son diocèse, il devint le restaurateur des sciences sacrées, le créateur d'œuvres innombrables qui placent l'Église de Poitiers parmi les mieux organisées du monde ; si enfin, l'honneur depuis longtemps réservé à d'immenses services, l'enfant de Notre-Dame de Chartres fut un jour décoré de la pourpre romaine par le grand Pape qui voulut ainsi réaliser un des vœux les plus chers de Pie IX, *c'est à Marie qu'il le dut.*

« *Tuus sum ego !* Ces mots furent une pieuse et touchante devise, mais aujourd'hui qu'ils sont gravés sur une tombe prématurément ouverte, il est facile de voir qu'ils sont l'explication et le couronnement de la grande vie dont j'ai vu l'aurore et dont j'aurais voulu ne jamais voir le couchant ¹. »

I

Saint Fortunat, après avoir raconté les premières années de son glorieux prédécesseur, saint Hilaire, observe avec raison qu'elles furent l'heureux présage de sa grandeur future. « Hilaire, dit-il, avait dès le berceau bu si abondamment le lait de la plus pure sagesse, que l'on pouvait dès lors comprendre la volonté qu'avait le Christ de se préparer et former un soldat qu'il jugeait nécessaire au triomphe de sa cause ². Ne peut-on pas appliquer ces paroles au nouvel Hilaire, Louis-Edouard Pie, que la divine Providence, après quinze siècles, destinait à faire refleurir sur le siège épiscopal de Poitiers la science et le courage de l'illustre docteur des Gaules ?

La prédestination divine se remarque dans le choix même des parents auxquels il dut le jour. Le propre de

1. *Sem. lit.* 1880, page 545.

2. Cujus ab incunabulis tanta primitiva lactabatur sapientia, ut jam potuisset intelligi Christum in suis causis, pro obtinenda victoria necessarium sibi militem jussisse propagari. (S. Fortun., *Vita S. Hilar.*)

la créature , observerons-nous avec Monseigneur Gay ¹, est de ne rien posséder qu'elle n'ait d'abord reçu. Elle donnera un jour, mais d'elle-même elle est indigente et ne vit que d'emprunt. Le père et la mère préviennent l'enfant ; l'amour de l'enfant n'est jamais qu'une réponse.

L'humble et pauvre enfant que Dieu destinait pour mère au grand évêque de Poitiers, à l'illustre prince de la sainte Église romaine, avait dans une large mesure cette noblesse supérieure et ces dons célestes qu'assure à toute âme chrétienne une foi vive et ferme. Anne était son nom, comme celui de la sainte femme qui devint miraculeusement mère de Marie. N'était-ce pas un heureux présage du zèle ardent qui devait embraser un jour son fils au service de l'auguste mère de Dieu ?

Dans un entretien familial avec les religieuses de la maison mère des Filles-de-la-Croix, entretien qui rappelle les pages intimes de saint Augustin sur sainte Monique, et le touchant discours de saint Grégoire de Nazianze à la mémoire de sa mère Nonna et de sa sœur Gorgonie, Mgr Pie a dit, avec l'éloquence du cœur, comment les dons de la nature et les bénédictions de la grâce suppléèrent avantageusement les soins délicats qui avaient pu manquer du côté des hommes à l'éducation de sa mère, de cette femme dont le trait caractéristique était le besoin de se dé-

1. Oraison funèbre, page 8.

vouer pour les autres, sans aucun retour sur soi-même¹. Nous ne mentionnerons de ce précieux document que la dévotion de l'humble femme envers la sainte Vierge, source première de la tendre piété de son fils.

« Devenue épouse, la nouvelle Anne n'eut plus qu'une pensée, celle de consacrer à Dieu le fils qu'elle obtiendrait par ses prières. De fait, elle a toujours considéré sa première fécondité comme la récompense et le fruit d'une fervente communion de Noël. « De ma vie, disait-elle, je n'ai eu autant de ferveur sensible que j'en goûtai alors. » Elle était à l'église et assistait au saint sacrifice de la messe le jour où un premier tressaillement lui révéla qu'elle allait être mère. Aussitôt, ce sont ses expressions, elle jeta dans le sein de Dieu l'enfant qu'elle portait dans le sien : *in te projectus sum ex utero*²; puis se tournant vers l'autel de Marie, elle la conjura de se montrer toujours la mère de celui qu'elle mettrait bientôt au monde. Son vœu fut exaucé. Elle était entrée elle-même dans la vie sous les auspices de la Reine du Carmel; son nouveau-né obtint la grâce de la régénération baptismale en la fête de Notre-Dame du saint Rosaire³.

Selon l'usage de la paroisse, l'enfant fut porté le jour même de son baptême devant l'autel de la bienheureuse Vierge Marie. Au mois d'octobre 1869, Monseigneur Pie eut l'occasion de parler dans l'église

1. Tome ix, page 582.

2. Psaume xxi, 11.

3. Tome ix, page 582.

de Pontgouin sa paroisse natale, et il se plut à rappeler ce précieux souvenir. « Je retrouve avec joie, dit-il, cet autel de la bienheureuse Vierge Marie, cet autel de Notre-Dame-du-Rosaire... C'est ici que la très sainte Mère de Dieu a daigné abaisser sur moi ce premier regard depuis lequel je n'ai point cessé de lui appartenir et d'éprouver les effets de ses bontés maternelles. De ce jour-là date le contrat dont elle m'a permis de faire plus tard la devise de toute ma vie : *Tuus sum ego* ¹. »

Singulière et touchante harmonie que ce vaillant défenseur soit né à la vie de la grâce le jour où l'Église fêtait solennellement Notre-Dame-du-Rosaire, la Vierge puissante, armée pour abattre l'infidélité et pour tuer l'hérésie, la Vierge de Muret et de Lépante, de saint Dominique et de saint Pie V, la Vierge dont il devait porter le nom glorieux sous le titre de cardinal de Sainte-Marie-de-la-Victoire ?

« Quel présage, s'écrie Monseigneur Gay, et déjà, sans nul doute, quelle adoption ! Cet enfant désormais allait avoir deux mères, l'une dans le ciel et souveraine, l'autre sur la terre et pieusement fidèle ; et toutes deux allaient s'employer à procurer dans le fils de leur cœur le prompt développement de la grâce baptismale et l'accomplissement successif des desseins de Dieu sur sa vie ². »

1. Tome vi, page 521.

2. Oraison funèbre, page 9.

Mais continuons le charmant récit que Mgr Pie nous a laissé de ses premières années. Lorsque la nouvelle Anne eut cessé d'allaiter son enfant, « à l'exemple de la mère de Samuel, elle le conduisit tout jeune encore dans la maison du Seigneur, dans la basilique célèbre de la Vierge de Chartres, dont elle lui avait fait porter la livrée depuis sa naissance, et, le présentant déjà aux bénédictions du grand-prêtre, elle dit : j'ai prié pour obtenir cet enfant et Dieu a écouté ma demande, c'est pourquoi je le lui remets entre les mains, pour qu'il soit à lui aussi longtemps qu'il lui conservera la vie. L'offrande fut acceptée ¹. A partir de ce jour l'enfant faisait fonction de ministre en la présence du Seigneur, sous les yeux du prêtre ; il répondait et il servait à l'autel du sacrifice, revêtu de la robe de lin ; et durant toutes les années de son adolescence passées à l'ombre du sanctuaire, la mère du lévite confectionnait ou accommodait de ses mains la tunique blanche ajustée à sa taille, qu'elle lui apportait à des jours marqués ² ».

Après quelques années d'études d'abord sous la direction du bon curé de Pontgouin, ensuite chez un laïque de Chartres, M. Brou, dont l'évêque de Poitiers parlait toujours avec vénération, le jeune élève fut placé par sa mère au Petit-Séminaire de Saint-Chéron.

1. Reg. I, 24 — 28.

2. Reg. II, 11, 18, 19. — Tome IX, page 588.

Plus tard, au mois d'octobre 1879, quand le petit séminariste devenu le cardinal de Sainte-Marie-de-la-Victoire se rendit à Saint-Chéron pour y consacrer l'autel de la très sainte Vierge, il put lire parmi les inscriptions que portaient les écussons et les tentures ce texte qui rappelait à sa piété filiale sa présentation dans cette sainte maison : *Anna adduxit eum in domum Domini* ; « Anne le conduisit à la maison du Seigneur. »

Qui nous dira l'amour du jeune clerc pour Marie, la Reine de la tribu sainte, invoquée à Saint-Chéron sous le titre de Notre-Dame-des-Clercs ? C'est encore à Monseigneur Pie que nous emprunterons le récit de la tendre piété qui caractérise les années de son adolescence. Le 3 novembre 1869, il participait à la consécration de la nouvelle église du Petit-Séminaire et prononçait un discours à la suite de cette cérémonie.

« Les plus doux souvenirs de ma vie, disait-il, sont assurément ceux qui s'offrent ici à moi. Nul autre séjour n'occupe dans mes réminiscences et dans mes affections une place pareille. C'est ici, ô Vierge sainte, qu'épuisé par la souffrance et traînant un corps languissant, j'ai ressenti les effets de vos maternelles bontés. Elles se manifestèrent à moi par des âmes sacerdotales avec lesquelles on est heureux, pour tout le reste de sa vie, d'avoir été mis en contact...

« Jours heureux, trop vite écoulés, qui ne reviendront plus pour nous ! Ah ! que ceux-là du moins les apprécient qui en jouissent à leur tour. Plus tard,

ils en sentiront mieux tout le prix. Que de fois, parmi les fatigues et les écrasantes responsabilités de ma charge, parmi les sécheresses et les aridités des affaires, que de fois je vous ai prié, ô mon Dieu, de me rendre cette douce confiance, cette tendresse filiale, cette piété affectueuse des années de mon adolescence !

« Que de fois prosterné à vos pieds, ô Marie, songeant à ces jours heureux où j'ornais votre modeste temple confié à mes soins, songeant à ces prières ardentes qui montaient vers votre image avec l'encens des fleurs déposées à vos pieds ou rangées en guirlandes autour de votre tête, me rappelant ces soupirs de mon âme qui se confondaient avec ceux de la tourterelle, hôte fidèle des bois qui entouraient votre sanctuaire, oui, que de fois me reportant vers cet asile qui bornait mes horizons et au-delà duquel je n'apercevais et n'ambitionnais rien, que de fois j'ai partagé les regrets du juste de l'Idumée : *Quis mihi tribuat ut sim sicut fui in diebus adolescentiæ meæ, quando Deus erat in tabernaculo meo, dicebamque : in nidulo meo moriar* ¹ ! »

La dévotion du jeune clerc envers la très sainte Vierge, raconte son pieux panégyriste, allait croissant chaque jour. Aucune fête ne se passait sans qu'il fît à sa mère céleste l'hommage d'une poésie nouvelle. « Vierge sainte, s'écriait-il un jour, j'ai toujours aimé

1. Tome VI, page 54 (327).

à vous rendre hommage, et vous avez été le sujet incessant de mes cantiques : *in te cantatio mea semper* ¹. » On le voyait souvent, mais surtout ces jours-là, assis à la sainte table. Rien d'affecté d'ailleurs ni d'excessif dans cette piété. Elle était très profonde, mais simple, éclairée et joyeuse ². Aussi affectionnait-il d'une façon toute particulière cette touchante invitation des Litanies de Notre-Dame-de-Lorette : *Causa nostræ lætitiæ, ora pro nobis*, cause de notre joie, priez pour nous.

Au séminaire d'Issy, comme à celui de Saint-Sulpice, pendant le cours de ses études philosophiques et théologiques, l'enfant de Notre-Dame de Chartres resta toujours fidèle à la douce mémoire de sa puissante patronne, dame de toutes ses pensées, reine de toutes ses affections. Après le nom incomparable de Jésus aucun nom n'était plus souvent sur ses lèvres que le nom de Marie. « Marie, disait-il un jour, rien ne nous est plus intime, plus familier ; nous l'initions à nos joies, à nos douleurs, à nos espérances, à nos alarmes. Pas un jour ne commence, pas un jour ne s'achève que nous n'implorions sa bénédiction ; cent fois dans la journée nous cherchons son regard, nous implorons sa bonté ; et si notre cœur n'est pas assez pur pour que nous osions baiser même ses pieds, nous baisons la pierre sur laquelle ses pieds reposent ³. »

1. Tome VIII, p. 261 (406).

2. Mgr Gay, *Oraison funèbre*, page 11.

3. Tome II, page 225 (62).

Dans la correspondance suivie qu'il entretenait avec le curé de la cathédrale de Chartres, M. l'abbé Lecomte, dont la paternelle affection lui fut toujours si précieuse et si profitable, il n'était guère question que de la dévotion envers la très sainte Vierge, de son honneur et de sa gloire, et des moyens les plus efficaces pour la propagation de son culte.

« Remerciez bien, écrivait un jour l'archiprêtre au séminariste, les personnes respectables qui m'ont aidé de leurs vœux et de leur crédit auprès de Dieu et de sa sainte Mère. Je tâcherai de le leur rendre devant Notre-Dame de Chartres. Quand nous serons ensemble devant cette bonne Mère, et cela ne peut tarder beaucoup, nous mettrons nos délices à faire connaître et chérir cette aimable mère de toutes les façons possibles, de la langue et de la plume, de l'exemple surtout ¹. » L'histoire nous apprend comment le jeune abbé entra complètement dans les vues du vénérable prêtre qui avait pris soin de son enfance et qui guida ses premiers pas dans la carrière sacerdotale.

L'abbé Pie était diacre et le moment de la prêtrise approchait. L'Église de Chartres réclamait son dépôt, l'évêque son fils de prédilection, Marie son adopté de la fête du Rosaire. C'est dans le sanctuaire de Notre-Dame qu'il fut ordonné prêtre par les mains de Mgr Clausel de Montals, ce vétéran des anciennes luttes pour l'honneur de Dieu et pour la liberté de

1. *Sem. lit.* 1880, page 375.

l'Église, ce loyal chevalier qui de toutes les gloires d'un évêché de trente années ne se réservait que celle d'avoir été comme l'aumônier et le chapelain de l'auguste Vierge dans son sanctuaire le plus renommé ¹.

On peut croire, observe Mgr Gay, que, malgré son regret de quitter Saint-Sulpice, le cœur tout entier du lévite tressaillit de joie à la pensée d'être ordonné dans la noble et radieuse église de Marie. « Notre-Dame ! Notre-Dame du Pilier ! Notre-Dame sous terre ! Notre-Dame de Chartres enfin ! son vrai berceau, le Bethléem de son adolescence, sinon de sa première enfance ! le Nazareth de ses études et de sa vocation ² ! »

Aussitôt après son ordination, l'abbé Pie fut nommé vicaire de Notre-Dame de Chartres, sous la paternelle direction de l'abbé Lecomte. Le jeune prêtre et le vénérable curé allaient enfin travailler de tout leur pouvoir, comme ils se l'étaient proposé, à faire connaître et chérir sur la terre leur aimable mère du ciel. Les documents nous manquent pour raconter les projets et les œuvres de ces deux grands serviteurs de Marie. Nous pouvons y suppléer en partie par les épanchements intimes de l'évêque de Poitiers dans le discours qu'il prononça pour le rétablissement de la statue de la crypte, au mois de septembre 1857.

« Que de fois, s'écriait-il, au soir des grandes so-

1. Tome II, page 292 (609).

2. Oraison funèbre, page 18.

lennités, après les saints offices terminés, je suis allé m'agenouiller dans cette crypte obscure et abandonnée ! Que de fois, après avoir appuyé mon front à la colonne vénérée sur laquelle repose notre Mère, je suis allé le coller à la poussière de l'ancienne place que ses pieds ont sanctifiée : *in loco ubi steterunt pedes ejus* ¹ ! J'entendais au-dessus de ma tête la foule s'écouler, heureuse et attendrie du spectacle des grandes pompes religieuses auxquelles elle venait d'assister.

« Mais, à mon sens, les plus belles de ces fêtes étaient encore incomplètes ; il restait au fond de mon cœur un désir, un regret. Seul, au milieu des ténèbres et du silence, je me demandais si ce désert ne retrouverait pas un jour la vie ; si cette solitude n'était pas destinée à refleurir ; si ces vieilles nefs, enveloppées du linceul de la nuit, ne reverraient plus jamais les longues files de vierges aux robes blanches, les anciennes et célèbres processions des lévites en vêtements sacrés ; si ces voûtes assombries ne s'illumineraient pas encore de ces milliers de cierges portés aux mains des fidèles et des prêtres ; en un mot, si ce lieu tant aimé et fréquenté des âges précédents, ce lieu qui a été le rendez-vous de tous les saints ne reconquerrait pas sa sainteté et sa gloire ². »

Ainsi s'exhalaient les soupirs du zélé vicaire de Notre-Dame de Chartres. Dieu les entendit favora-

1. Psaume cxxxi, 7.

2. Tome III, page 25 (138).

blement et réserva à cet *homme de désirs*¹ la consolation qu'il souhaitait. Il inspira au vénérable successeur de Mgr Clausel de Montals la sainte pensée, la forte résolution d'opérer la restauration du sanctuaire souterrain et d'y rétablir enfin l'image de Notre-Dame. La consolation dut même surabonder dans son cœur, car ce fut lui, l'humble vicaire de Chartres devenu le grand évêque de Poitiers, lui qui avait désiré d'un si grand désir de célébrer la fête du retour de Marie dans son église souterraine, ce fut lui qui eut l'insigne honneur d'exalter Marie le jour où l'image de la Vierge prophétique, *Virgini parituræ*, reprit sa place dans son antique sanctuaire².

Devenu vicaire général après cinq années de ministère paroissial et associé de plus près à la sollicitude épiscopale, des liens plus étroits enchaînèrent l'abbé Pie à l'incomparable sanctuaire de Marie. Cette cathédrale, insigne entre toutes nos basiliques les plus renommées, était à ses yeux le plus splendide symbole de cette Vierge en qui se résumait pour lui l'Église entière. Il saisit avec empressement la première occasion qui s'offrit à lui d'en parler, et il le fit avec un lyrisme de ton, expression fidèle des sentiments enthousiastes qui débordaient de son cœur. Ce fut en 1849, à la cérémonie de la bénédiction du

1. Ab exordio precum suarum egressus est sermo : ego autem veni ut indicarem tibi, quia vir desideriorum es. (Dan., ix, 23.)

2. Tome III, page 24 (136).

chemin de fer de Chartres, en présence de M. le président de la République. Écoutons :

« Le résultat le plus étonnant, et, j'ose le dire, le miracle de la noble passion des hommes pour le ciel, c'est cette cathédrale témoignage vivant de la foi qui anima toute une grande époque de notre histoire nationale ; brillant sommaire des doctrines et des espérances chrétiennes, sculptées sur la pierre ou écrites en perles et en diamants sur la transparence du verre ; vestibule magnifique et proportionné aux magnificences de la demeure éternelle ; transfiguration de la matière obéissant à l'esprit ; assomption de la nature entre les bras de la grâce ; aspiration de la créature exilée et souffrante vers la patrie de l'immuable félicité ; œuvre gigantesque, et pourtant populaire, dans l'exécution de laquelle l'ardeur qui entraînait les masses sembla créer un moteur visible dont les effets rivalisaient avec ceux des agents naturels découverts dans ce dernier âge... Avouons-le, ce sera un sujet d'éternelle gloire pour l'humanité, que ce chef-d'œuvre enfanté par elle aux jours où l'enthousiasme religieux l'élevait vers le monde des réalités futures ¹. »

Ce brillant sommaire du grand poème architectural qui a pour nom Notre-Dame de Chartres, l'orateur se réservait de le développer en d'autres circonstances solennelles. Elles se présentèrent, comme nous le verrons plus loin, au couronnement de la statue, à

1. Tome 1, page 92.

la restauration de la crypte et au sixième centenaire de la consécration de l'église. Saisissant toutes les occasions, il parlait avec une verve intarrissable des richesses et des gloires de cette reine des basiliques.

Cinq années venaient de s'écouler douces et fécondes dans la charge de vicaire général, quand l'abbé Pie, âgé seulement de trente quatre ans, fut désigné pour le siège de Poitiers par le pouvoir d'alors, chrétiennement intentionné et heureusement inspiré ¹. C'était en 1849, le 23 du mois de mai, mois spécialement consacré à Marie.

Il y avait pour lui, raconte un de ses biographes ², mille raisons de décliner cette charge : son affection filiale pour l'évêque de Chartres, ses relations nombreuses avec tout le pays Chartrain, ses goûts pleinement satisfaits par une vie d'action et d'étude, sa santé toujours faible, etc. Un jour qu'il alléguait son jeune âge au vieil évêque : « Que dites-vous, monsieur, répondit celui-ci, vous avez trente-trois ans ; mais c'est l'âge où les grands hommes finissent ; il me semble que vous y pouvez bien commencer. »

L'évêque nommé de Poitiers avait entrevu dès le premier moment les obligations inflexibles et les responsabilités indéclinables qu'impose le titre sacré d'évêque ³. « *Episcopus ego sum* :

1. Mgr Gay, *Oraison funèbre*, page 22.

2. *Les Célébrités catholiques* : Mgr Pie, par Eug. Veuillot.

3. Tome 1, page 131.

Je suis évêque, disait-il, ce mot contient tout, ce mot dit tout.

« Je suis évêque : je serai donc père, je serai pasteur... Ce sera mon bonheur d'accomplir cette double mission. — Mais l'évêque est encore autre chose... il est principalement un surveillant, sentinelle de la vérité, défenseur des droits de Dieu, gardien des âmes.— Il est le consul de la majesté divine, l'ambassadeur et le chargé d'affaires de Dieu.

« Je suis évêque : donc l'homme de la paix, l'homme de la conciliation, de la condescendance, de la charité... Mais là ne se bornent pas mes devoirs, et il se peut que les circonstances m'en imposent d'autres.— Si le nom du Roi mon maître est outragé, si le drapeau de son fils Jésus n'est pas respecté, si les droits de son Église et de son sacerdoce sont méconnus, si l'intégrité de sa doctrine est menacée,... je parlerai, j'élèverai la voix, je tiendrai haut et ferme l'étendard de la vérité, l'étendard de la vraie liberté, qui n'est autre que l'étendard de la foi, l'étendard de mon Dieu ».

A la vue des grands devoirs qui l'attendent, le jeune prélat comprend que les forces humaines sont impuissantes à supporter un si lourd fardeau. Il lève donc les yeux vers Notre-Dame de Chartres d'où lui est toujours venu le secours, et il lui consacre les prémices de son épiscopat. Le vénérable abbé Lecomte, le père et l'ami de sa jeunesse, le guide de ses premiers pas dans le ministère, le conseiller de ses

travaux et de ses études ¹, ne pouvait l'abandonner à ce moment suprême. Après Marie, c'est donc à lui qu'il a recours, demandant prières et conseils. Cet homme, dont l'esprit n'était pas moins éminent que le cœur, répondit aussitôt. N'écoutant que son affection paternelle pour le nouvel élu, il lui traçait, avec une liberté toute apostolique, ses obligations futures ; mais c'est surtout, la dévotion à la sainte Vierge qu'il recommandait comme le moyen le plus propre à sanctifier les âmes.

« Vous avez l'humilité, cher ami, de me demander quelques mots puisés à la source de mon pauvre cœur...

« Je ne vous dirai rien, mon cher seigneur, de ce que vous ferez pour répandre *partout*, partout dans votre diocèse, la tendre piété envers la sainte Vierge, dont vous êtes l'enfant chéri et à qui vous devez tant. Faites-la beaucoup aimer de vos prêtres, ce sera la faire beaucoup aimer de vos ouailles. Allez, enseignez l'amour de Marie à tous les fidèles de votre contrée...

« Marie sera la Reine de tous vos séminaires, ou plutôt elle en sera la Mère tendrement aimée. Il faudra aller prendre dans le diocèse de Poitiers des leçons d'amour de Marie ². »

Ce dernier souhait ne paraît-il pas prophétique ?

1. Tome 1, page 126.

2. *Sem. lit.* 1880, page 379.

Oui, c'est dans les ouvrages de l'évêque de Poitiers qu'il faut aller prendre des leçons d'amour de Marie. Recueillons précieusement les touchants adieux qui jaillissent de son cœur comme un hymne de reconnaissance et de fidélité, au moment où il va quitter sa chère ville de Chartres et son incomparable cathédrale, et surtout l'imag séculaire de Marie. Ils nous apprendront plusieurs particularités délicieuses et sur sa piété filiale et sur son zèle ardent pour la gloire de sa Mère.

« Chartres... pourquoi faut-il que je prononce en pleurant un nom qui a toujours fait toute ma joie !... Chartres, comment quitter ton église, et ton pontife, et le peuple de ta cité et de ta province ? Du moins qu'il me soit permis d'épancher mon âme tout entière ; l'expression de mes regrets ne sera jamais aussi étendue que la perte qui les inspire.

« O sainte Église de Chartres, incomparable demeure de Marie, je vous aimai toujours comme l'enfant aime sa mère. Dès mon entrée en ce monde, je fus jeté dans votre sein ; à peine né, j'étais revêtu de vos livrées. Nourri, élevé à vos pieds, bien plus heureusement que Paul aux pieds de Gamaliel ¹, le jour même de mon sacerdoce fut celui qui me rangea parmi les ministres de votre autel ; je n'ai jamais servi d'autre église que vous. Comme l'enfant s'honore des vertus de sa mère, ainsi j'étais fier de toutes

1. Act., xxii, 3.

vos splendeurs ; j'étudiais, je rassemblais avec amour tous les monuments de votre gloire ; je baisais avec respect les traces non interrompues de science et de sainteté que les siècles passés me faisaient retrouver dans votre histoire.

« Vierge sainte, combien j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu de votre habitation favorite. Combien il m'était doux de savoir que le siècle qui a construit cette basilique, c'est-à-dire le siècle le plus glorifié aujourd'hui par l'étude de l'art chrétien, l'avait lui-même appréciée comme son plus pur chef-d'œuvre ¹ : chef-d'œuvre en effet, chef-d'œuvre unique, s'il s'agit de la majesté des proportions, de la beauté de l'ensemble, de la mystérieuse composition des parties, et surtout de l'esprit de grâce et de prière qui plane sensiblement sous ces voûtes, et qui tombe, qui descend, avec une force et une douceur invincibles, sur quiconque a pénétré dans cette demeure du Dieu très bon et très grand, dans ce sanctuaire de la Reine du ciel et de la terre...

« Si tant d'autres avant moi, sortis de votre école ou de votre chapitre pour être constitués princes sur tous les points du monde, ont toujours été fidèles à ce souvenir de votre nom ² et de vos sacrés trésors,

1. Ecclesiæque decus, cui scemate, mole, decore.

Judicio par nulla meo reperitur in orbe.

Guill. Brito, *Philippid.*, l. 4, p. 171, ap. Hist. de Fr. xvii.

2. Constitues eos principes super omnem terram ; memores erunt nominis tui. (Ps. XLIV, 17.)

devenus l'objet du culte et de la vénération de tout l'occident ; moi, qui n'ai pas été seulement votre nourrisson, mais votre fils, j'ajouterai encore à la gratitude de mes devanciers, et je serai d'autant plus constant dans mon admiration et dans mon amour, que j'ai plus particulièrement expérimenté vos douceurs et sucé le lait de vos consolations ¹. »

Le pieux pontife tint parole ; nous le verrons se montrer constamment le chevalier intrépide, le champion infatigable de la Mère de Dieu. En attendant, nous ne pouvons résister au désir de citer encore une de ses plus belles pages en l'honneur de Marie. On l'a dit avec raison : « la bouche parle de l'abondance du cœur » ; *ex abundantia enim cordis os loquitur* ².

L'enfant de Notre-Dame de Chartres est intarissable dans l'expression de ses remerciements, de sa tendresse et de son admiration. Écoutons-le donc, au souvenir des joies du passé et en présence des sollicitudes de l'avenir, épancher de nouveau son âme dans la plus touchante et la plus suave des allocutions.

« Et enfin, merci à vous, ô sainte dame de Chartres ! ô Marie, vous avez veillé sur mon entrée dans cette église ; veillez aussi sur ma sortie. Merci de tous vos bienfaits, de toutes vos faveurs. Que votre

1. Tome I, page 104 (1).

2. Matth. XII, 34 ; Luc, VI, 45.

tendresse me suive partout. Partout je serai à vous, partout je vous appartiendrai : *Tuus sum ego*. Avant de m'éloigner, j'ai voulu désormais qu'une lampe de plus fût désormais allumée devant votre image. Elle y veillera aussi longtemps que je vivrai sur la terre, et ne s'éteindra qu'avec mon dernier souffle. Elle vous dira nuit et jour mon tendre amour pour vous ; elle implorera vos bontés pour tous ceux que je laisse ici ; elle les implorera pour moi, exilé loin de vous et chargé de tant de devoirs qui réclament votre secours.

« Vierge Marie, votre nom est le premier que j'ai prononcé dans ce temple, au jour de mon début ; votre nom est celui qui va fermer mes lèvres. Ce nom, il m'est familier comme ma respiration ; ce nom, je n'ai pas été un seul jour sans le redire ; ce nom, il a fait jusqu'ici ma joie, ma force, mon succès ; ce nom, il sera mon soutien, ma consolation pendant mon épiscopat. Ce nom, puissé-je selon le vœu d'un saint évêque de l'antiquité, puissé-je en mourant l'emporter sur mes lèvres comme l'olivier avec lequel la colombe revenait vers l'arche ! Ce nom, qui a été pour moi le commencement et qui est aujourd'hui la fin ; ce nom, l'*alpha* et l'*omega* de mon sacerdoce ; ce nom, que je voudrais redire mille fois à vos oreilles avant de vous quitter, ô mes Frères bien-aimés, c'est le nom de la Vierge sans tache, de la Mère de Dieu et des hommes, de la Reine du ciel et de la terre, de la Dame de cette église, de la souveraine de cette

ville, c'est le nom de la Vierge Marie : *Et nomen Virginis Maria* ¹. »

II

Tuus sum ego « Je suis à vous », n'avait jamais cessé de répéter le chrétien formé, perfectionné par l'amour de Marie. *Tuus sum ego* « je suis à vous », répète encore l'évêque qui sera inspiré, sanctifié par l'amour de Marie. « Vous ne me quitterez point, s'écrie-t-il, ô vous image séculaire de Marie, assise sur un trône d'où vous répandez tant de faveurs ; je veux toujours vous voir sur cette colonne couverte de tant de baisers et mouillée de tant de larmes. « Je vous appartiens », ô sainte Dame de Chartres : *Tuus sum ego* ² ; c'est pourquoi je vous emporte comme un sceau qui sera toujours placé sur mon cœur et sur toutes mes œuvres ³. »

Préconisé évêque de Poitiers par Pie IX, dans le consistoire du 28 septembre 1849, Mgr Pie fut consacré le 25 novembre dans la basilique de Notre-Dame de Chartres, le plus splendide et le plus royal des sanctuaires de Marie ⁴. « Vierge Marie, s'écriait-il au XXV^e anniversaire de sa consécration épiscopale,

1. Tome I, page 126 (9).

2. Psaume cxviii, 94.

3. Tome I, page 105 (3). — *Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum.* (Cant. viii, 6.)

4. Tome v, page 277 (223).

c'était sous vos regards maternels, dans le plus religieux et le plus magnifique des sanctuaires élevés à votre gloire par la main des hommes, que je recevais, il y a vingt-cinq ans à cette heure, l'onction du chrême qui fait les pontifes. Vous m'avez permis ce jour-là de vous adjuger le reste de ma vie, comme vous en aviez eu les prémices, et je n'ai voulu d'autre devise que celle qui me proclamait vôtre : *Tuus sum ego*¹.

Afin de témoigner de plus en plus ses sentiments de tendre et inaltérable dévotion envers Marie, Mgr Pie choisit le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge, pour faire son entrée solennelle en sa ville épiscopale.

« Vierge immaculée, disait-il, dans une lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, le jour même de sa consécration, nous entrerons en possession de notre église sous vos auspices. Selon l'antique usage de nos prédécesseurs, c'est du temple de Notre-Dame que nous nous rendrons à celui du prince des apôtres, où est fixée notre chaire épiscopale. Convoquez sous les voûtes de votre sanctuaire tous les anges protecteurs de la contrée ; qu'aux esprits célestes viennent se joindre tant d'élus que l'Eglise de Poitiers a députés vers la gloire, tant de pontifes successeurs d'Hilaire, tant de solitaires héritiers de Martin, tant de vierges filles de Rade-

1. Tome VIII, page 253 (396).

gonde ! Entouré de ce cortège du ciel, vous nous prendrez par la main, ô Marie, et vous nous conduirez, vous nous présenterez à Pierre, à celui auquel il a été dit de paître les agneaux et les brebis, et les troupeaux et les pasteurs ¹. »

La dévotion à Marie, que Mgr Pie avait en quelque sorte gravée sur ses armes avec l'image séculaire de Notre-Dame de Chartres et l'expressive devise *Tuus sum ego*, devint la lumière et la force de son fécond et glorieux épiscopat. Il n'eut rien plus à cœur que d'entretenir, de ranimer et d'augmenter parmi les fidèles de son diocèse la dévotion et la confiance envers cette Vierge trois fois sainte, dépositaire de la grâce et trésorière du ciel, « la dispensatrice de tous les dons, l'ange du bon conseil, la reine des vertus, le soutien des faibles, la consolatrice des affligés, la guérison des malades, en un mot, le canal de tous les biens pour le temps et pour l'éternité ². »

Aussi, tout ce qui concerne l'auguste Mère de Dieu l'intéresse, le captive et provoque son intervention. Dogme, apparitions, pèlerinages, miracles, couronnements de statues miraculeuses, vieux souvenirs à raviver, sanctuaires à restaurer, églises neuves à consacrer : rien n'échappe à sa vigilance, et sa piété suffit à tout. Il eût voulu qu'aucune autre contrée ne pût se flatter de surpasser son diocèse et son peuple « en dé-

1. Joan. xxi, 16, 17.

2. Tome II, page 453 (125).

monstrations d'amour, en sentiments de piété envers cette tendre Mère de Dieu et des hommes ¹. »

Personne n'ignore la part considérable que prit l'évêque de Poitiers à la définition du dogme de l'Immaculée Conception. L'on peut suivre, pour ainsi dire, pas à pas dans ses œuvres, la marche historique et doctrinale de cette grande question, depuis l'encyclique datée de Gaëte, en 1849, jusqu'à la solennelle proclamation du dogme, le 8 décembre 1854.

Peu de mois après son installation sur le siège de saint Hilaire, Mgr Pie assistait au concile de Bordeaux, qui exprima avec tant de chaleur et d'autorité les sentiments et les vœux du clergé et des fidèles de la province d'Aquitaine sur cette importante et délicate question. C'était une réponse à la célèbre encyclique *Ubi primum nullis*, adressée à tous les évêques du monde catholique par Pie IX, que la tempête révolutionnaire avait jeté sur le rocher de Gaëte. Rome avait interrogé tous les lieux, et de toutes les parties du monde, du fond même de l'Orient schismatique et infidèle, de précieux témoignages vinrent constater la persuasion unanime de l'Église ².

En attendant la résolution définitive de la suprême autorité de Pierre, l'évêque de Poitiers s'efforça de faire participer son diocèse au privilège concédé déjà

1. Tome II, page 453 (125).

2. Tome II, page 174 (25).

à un grand nombre d'églises particulières, de professer par un culte public la croyance qui était au fond de tous les cœurs. Et le saint-père, accédant à sa demande, lui permit par un rescrit du 18 juillet 1851 de confesser expressément, dans les prières mêmes du saint sacrifice et dans les litanies de la sainte Mère de Dieu, la croyance à la Conception Immaculée de Marie. « Ce surcroît d'hommage que nous allons rendre pour la première fois à la Vierge sans tache, écrivait-il dans son mandement du 29 octobre 1851, ce sera dans le moment présent notre *regard vers l'Étoile*, ce sera notre *pensée*, notre *appel*, notre *invocation à Marie* ¹. »

Au second concile de Bordeaux, qui se tint en 1853, l'évêque de Poitiers et les autres évêques de la province d'Aquitaine ajoutèrent une résolution à celle qu'ils avaient déjà prise dans leur première réunion. Ils recommandèrent le résultat de leurs travaux à la Reine du ciel, et ne voulurent pas se séparer avant d'avoir mis leurs personnes et leurs diocèses sous le puissant patronage du cœur immaculé de Marie, « de cette Vierge très pure, à qui, disaient-ils dans une lettre synodale, la proclamation du dogme de la Conception sans tache prépare un triomphe que nous avons appelé de tous nos vœux ² ». Ils croyaient avec

1. Tome I, page 415 (20). Allusion à ces quatre paroles de saint Bernard: *respice stellam, voca Mariam, Mariam cogita, Mariam invoca*.

2. Tome II, page 155.

raison que leur labour ne serait pas stérile et produirait des fruits de sainteté et de vie, si leurs paroles reçues dans des cœurs dociles y étaient fécondées par la bénédiction de Marie.

Le moment approchait où Pierre allait parler par la bouche de Pie IX. Dans une lettre pastorale du 1^{er} octobre 1854, à l'occasion de la prochaine définition du dogme de l'Immaculée Conception, Monseigneur Pie appelait de tous ses vœux ce grand et solennel résultat. « C'est le jubilé de joyeux avènement de Marie immaculée, s'écriait-il, en ordonnant les prières indiquées par N. T. S. P. le Pape ; c'est l'amnistie générale obtenue par la Mère de miséricorde à la veille de son plus beau triomphe ; c'est le prélude d'une ère nouvelle promise depuis longtemps au monde par les saints ¹... Le Pontife suprême, disait-il, nous conjure une dernière fois de prier avec une nouvelle ardeur l'Esprit-Saint de l'éclairer, afin qu'il puisse rendre au plus tôt, touchant l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge, la décision qui doit contribuer le plus à la gloire de Dieu et à l'honneur de cette Vierge, notre Mère bien-aimée ²... La question si longtemps étudiée, ajoutait-il, semble arrivée à son point de maturité ; l'Église romaine a recueilli tous les avis ; la chaire de Pierre n'a plus qu'à prononcer, et la cause sera finie ³. »

1. Tome II, page 174 (24).

2. Tome II, page 175 (26).

3. Tome II, page 177 (28).

Le jour même où Pie IX, du haut de la chaire qui enseigne toute vérité, proclamait article de foi la Conception Immaculée de Marie, l'évêque de Poitiers, à la messe pontificale célébrée dans sa cathédrale, indiquait dans une magistrale homélie, qui est comme un traité doctrinal sur cette croyance, et ses fondements dans la sainte Écriture, et ses développements dans une tradition non interrompue depuis les siècles primitifs jusqu'à nos jours, et son opportunité en rapport avec les besoins des temps modernes, et les fruits utiles ou consolants qu'on devait en attendre.

« Dieu lui-même et sa divine Mère, disait-il en finissant, semblent nous révéler aussi par ce grand événement leurs desseins de bonté et de miséricorde. On s'est demandé plus d'une fois si nos sociétés étaient destinées à vivre ou à mourir, si les pensées du ciel étaient des pensées d'amour ou de colère. Désormais, que toute crainte s'évanouisse. Dieu fait briller son arc-en-ciel dans les nues. Marie, le signe de salut et de paix par excellence, va resplendir d'un nouvel éclat. Non, le Seigneur Jésus ne portera pas son arrêt de mort contre ce globe périssable à l'instant où il devient le théâtre du plus magnifique triomphe de Marie ; et, comme on l'a si bien dit, le Fils ne brisera pas un monde tout retentissant de la gloire de sa Mère ¹.

1. Mémoire sur la question de l'Immaculée Conception, par le R. P. D. Guéranger, abbé de Solesmes, page 121.

« En réservant à notre siècle le privilège de cette définition si longtemps désirée, le Tout-Puissant donne une preuve immense d'amour à la génération présente, il offre à notre société un motif infini de confiance. Et Marie, en recevant de nous cet hommage nouveau, cette louange qui a pour but de glorifier en elle le don qu'elle estime le plus, l'intégrité de l'âme, l'exemption de toute tache, la sainteté en un mot ¹, Marie prend l'engagement, et, si j'ose ainsi le dire, contracte la nécessité de secourir la terre par de nouveaux bienfaits, de la protéger contre ses propres fureurs et contre le courroux céleste.

« Les pensées du cœur de Dieu et du cœur de sa Mère se révèlent donc à nous : *ut revelentur ex multis cordibus cogitationes* ; et ses révélations promettent au demi-siècle dans lequel nous sommes entrés des triomphes pour l'Église, des conquêtes pour la foi, des victoires pour la France, qui redeviendra tôt ou tard le soldat de la chrétienté, et surtout des miracles de grâce et de conversion pour les âmes, et des recrues plus nombreuses que jamais pour le ciel ². »

Hélas ! la seconde partie du xix^e siècle s'avance rapidement vers son terme, et les magnificences entrevues dans un prochain avenir sont loin de se réaliser. Où sont donc et les triomphes de l'Église, et les conquêtes de la foi, et les victoires de la France, et les conversions des âmes ?

1. Ibid., page 131.

2. Tome II, page 234 (73).

« Cette nouvelle glorification de la Mère, observait Monseigneur Pie en 1879, devait être le signal et le prélude d'une glorification nouvelle du Fils : c'est-à-dire, d'une manifeste extension de son règne, d'une moisson de saints plus abondante, d'une liberté plus large reconnue à l'Eglise, d'un surcroît d'honneur et de pouvoir advenant au Saint-Siège, d'une période enfin tout à la fois glorieuse et prospère pour la famille humaine de Dieu ¹. »

Ces espérances n'ont-elles pas été déçues ? Oui, répondent ceux qui ne voient que le dehors et jugent de tout par les surfaces. Non, répondent tous ceux qui, placés sur les hauteurs surnaturelles, aperçoivent de là la main de Dieu dirigeant tous les événements de ce monde pour le plus grand bien des élus. Mais laissons le grand évêque, qui avait si bien sondé les plaies vives de la société moderne, nous indiquer les raisons de craindre et d'espérer qu'il entrevoyait à la lumière de la foi.

Le dogme de l'Immaculée Conception venait à peine d'être défini, quand, sous la sommation du poignard, la trame du complot officiel contre le siège apostolique commençait à s'ourdir. Les armées du Piémont étaient admises à combattre avec les nôtres en Orient, dans l'unique but d'ouvrir à cette puissance l'entrée de ce congrès de Paris, qui semblait le congrès de la paix, et qui fut celui de la déclaration

1. *Sem. Lit.* 1879, page 770 (469).

de guerre au souverain de Rome, en même temps que le point de départ de la longue série de crimes et de malheurs sous lesquels la chrétienté paraît aujourd'hui succomber ¹.

« Apparemment, observait Mgr Pie dès le X^e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, la terre avait mérité d'immenses châtiments, puisque, malgré un événement qui devait être le point de départ de tant de prospérités spirituelles et temporelles, la terre est demeurée si agitée et si inquiète ². » Partout, ajoutait-il au XX^e anniversaire, la société humaine expie chèrement ses agressions ou ses défaillances sacrilèges ; partout les nations qui ont péché contre Dieu et contre le Christ reçoivent de dures et sanglantes leçons, et, s'interrogeant elles-mêmes, ne reçoivent que des réponses de mort ³. Puis, au XXV^e anniversaire, jetant un coup d'œil sur l'histoire de l'Europe, et spécialement de la France, il énumérait cet amoncellement de ténèbres qui chaque jour se fait autour de nous et contre nous ; les haines, les menaces, les conjurations, les entreprises néfastes, et ces efforts comme désespérés de l'enfer soutenu et fortifié par toutes sortes de connivences humaines ; enfin la perspective des ruines que préparent inévitablement tant de violences et d'impiétés. « En nous soustrayant à Dieu, disait-il, en faisant

1. Tome VIII, page 257 (401).

2. Tome V, page 383 (259).

3. Tome VIII, page 258 (402).

par nos lâchetés, par nos iniquités, avorter les meilleures grâces, nous avons entravé sa bonté et opposé une digue au courant de ce fleuve vivifiant qui voulait féconder la cité de Dieu, et réjouir toute la terre en en renouvelant la face ¹. »

Notre siècle, il faut bien le reconnaître, marche vers sa fin au milieu de ténèbres sans nom et de calamités sans exemple, et rien ne fait prévoir désormais le secours et la délivrance. Que sont devenues tant d'espérances qui se rattachaient à la proclamation du dogme de la Conception Immaculée ? Que sont devenues ces prédictions de plusieurs grands serviteurs de Dieu, ces pressentiments de plusieurs grands écrivains ? Avons-nous donc perdu tout espoir ?

Non, non ; dirons-nous encore avec l'évêque de Poitiers, la grandeur même de nos maux, l'excès de nos épreuves est la mesure des grâces qui nous sont réservées. Et parce qu'il s'est écoulé une longue période, à cause de cela nous avons confiance dans une intervention plus prochaine de la miséricorde ; et parce que la crise est plus extrême, à cause de cela la délivrance est plus près de nous. Non, « les miséricordes de Dieu ne sont point en défaut ; et si nous ne sommes pas déjà consumés et perdus, c'est la marque et l'effet de la miséricorde ². »

« Hommes de peu de foi, s'écriait Mgr Pie, pourquoi avez-vous douté ? *modicæ fidei, quare dubitasti ?*

1. *Sem. lit.* 1879, page 771 [472].

2. Tome v, page 386 (262). *Thren.* III, 22.

Vous ne voulez regarder qu'aux maux survenus depuis longtemps. Voyez donc aussi la protection dont nous avons été couverts au milieu de ces temps orageux, protection qui est le signe de celle que l'avenir nous réserve ¹. » Rappelons-nous en effet les anniversaires qui se rattachent à la date du 8 décembre ; c'était en 1864 la promulgation de cette encyclique et de ce *Syllabus*, qui sera le salut des nations, après en avoir été l'épouvantail ; c'était en 1869 l'ouverture de ce concile du Vatican qui a frappé à mort les erreurs modernes, et posé comme un fort inexpugnable l'autorité infaillible sous les coups de laquelle tomberont toutes les erreurs à venir ; c'était en 1874, sur le rocher du Vatican, Pie IX toujours debout, toujours parlant, toujours enseignant ; c'est aujourd'hui l'Église de Dieu s'affirmant au milieu des bouleversements de la terre telle que Dieu l'a faite et ordonnée, et montrant à tous les peuples, en un temps où toute couronne humaine est abattue ou menacée, sa tête à elle, sa tête visible, toujours vivante et toujours droite, irrévocablement et divinement couronnée du privilège de l'infailibilité doctrinale ².

Bien plus, à travers les ombres issues de notre cœur mauvais, que ne verrions-nous pas encore, si nous savions bien regarder ? Les semences jetées par Dieu lèvent toujours de façon ou d'autre et deviennent moisson quand il plaît à sa sagesse. La miséricorde.

1. Tome VIII, page 257 (401).

2. *Sem. lit.* 1879, page 772 [472].

divine s'étend aux siècles des siècles ; et qui sommes-nous donc pour tenter le Seigneur et enfermer sa liberté dans le cercle de nos vues étroites et de nos décisions arbitraires ? C'est à lui seul qu'il appartient de disposer dans sa puissance et les temps et les moments.

S'il est vrai qu'une douloureuse et effrayante persécution a paru répondre au dehors à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, il n'en est pas moins vrai que cette persécution elle-même n'a abouti qu'à serrer les rangs des évêques autour du Souverain Pontife, à relier plus fortement les évêques entre eux, comme aussi à unir plus intimement aux évêques et au Pape le clergé et les fidèles. En tout cas, dans le monde intérieur des âmes où il n'y a guère que l'œil du Père céleste qui lise, loin que la glorification solennelle de Marie ait été sans effets, elle y a produit des fruits sans nombre et admirables, et au lieu d'être déçues, les espérances d'alors sont plutôt dépassées. Aussi, malgré tout, nous, famille de Dieu et de la Vierge Mère, nous demeurons fermes en notre foi, et notre paix n'est point troublée ¹.

On se rappelle l'immense et profonde émotion dont l'Église entière fut saisie, quand, usant de sa prérogative et remplissant son ministère de docteur suprême et universel, Pie IX proclama le dogme de l'Immaculée Conception. « Ce que nos ancêtres, disait-

1. Lettre pastorale à l'occasion du xxv^e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. *Passim. Sem. lit.* 1879, page 768 (466).

il, avaient longtemps chanté sous les voûtes de nos temples : « O Vierge, ô Mère, ô Marie, votre Conception est pour le monde entier l'annonce d'une joie inénarrable. On ne le répétait plus seulement comme le souvenir traditionnel d'un fait divin qui avait marqué et fondé l'origine des choses chrétiennes ; on le chantait comme un fait présent, avec la conscience d'un don sublime incontestablement reçu d'en haut ; par suite, on y mettait un accent plein de gratitude et sentant le triomphe ¹ ».

Lorsqu'on se reporte par la pensée à cette année 1854, témoin de l'éclatant triomphe de Marie, quel magnifique spectacle que celui qui fut donné à Rome, et quelles démonstrations que celles qui, pendant une année entière, firent le tour du monde, et transformèrent le globe terrestre tout entier en un temple resplendissant de lumières et de fleurs à l'honneur de la Vierge sans tache ² ! La constitution apostolique qui publiait dans tout l'univers le dogme de l'Immaculée Conception ne tarda pas à paraître. Mgr Pie l'accompagna d'une magnifique lettre pastorale dans laquelle il célébrait avec un nouvel accent de conviction et d'amour le glorieux privilège de la Vierge Marie. « Toute la chrétienté est dans l'allégresse, dit-il ; les cités resplendissent de mille lumières, les campagnes répondent aux villes par des solennités rivales ; les chaumières s'illuminent de plus de flam-

1. *Sem. lit.* 1879, page 769 (468).

2. Tome v, page 383 (259).

beaux encore que les palais ; chaque hameau a son feu de joie ; les banderoles blanches et bleues, emblèmes de la pureté et de la douceur virginales, flottent sur toutes les maisons ¹....

« Marie a été conçue sans péché », c'est le cri qui fait en ce moment le tour du monde... Le culte de Marie n'est pas limité à une province, à une nation ; partout où le culte de Jésus a pénétré, la Vierge sa Mère a un autel. Pas un chrétien qui ne la salue, qui ne l'invoque, qui ne la révère, qui ne l'aime comme sa propre mère en même temps que comme Mère de Jésus. L'accroissement de la gloire de Marie est donc un sujet de joie pour tous les enfants de Dieu : voilà pourquoi ces transports, ces élans, ces acclamations, ces ovations, dont le récit nous arrive chaque jour. Toute la famille humaine est en mouvement, parce qu'un jour de fête s'est levé pour la Mère de Dieu et des hommes ². »

En Poitou, l'on avait attendu l'arrivée des lettres apostoliques pour suivre l'entraînement général ; mais les transports de joie y furent d'autant plus libres que leur expansion avait été plus longtemps contenue.

Mgr Pie avait tenu compte du tempérament de cette province, qui n'est pas toujours la première à s'ébranler, mais dont l'ébranlement finit toujours par être d'autant plus imposant, d'autant plus significatif, qu'il est plus voulu, plus réfléchi. Les manifestations religieuses y ont un caractère à part qui ne les rend

1. Tome II, page 240 (80). — 2. Tome II, page 241 (81).

inférieures à aucune autre; elles procèdent d'un sentiment qui n'a rien d'improvisé ni de fugitif. « Nous avons moins de chaleur à la tête, observait-il, nous en avons davantage au cœur; et franchement, c'est dans ce foyer surtout que le feu est à sa place, parce que c'est de là qu'il répand utilement et sans danger sa douce et salubre influence. »

L'antique cité poitevine rajeunit son aspect séculaire sous des ornements de fêtes. et la population tout entière sortit de son silence pour glorifier la Vierge immaculée. C'était la vieille et franche piété reçue des aïeux qui se montrait au grand jour ¹. Le souvenir de ce grand événement resta toujours présent au cœur de Mgr Pie et y entretint, selon ses propres expressions, comme une fête incessante : *et reliquiæ cogitationis diem festum agent tibi* ².

III.

La dévotion de l'évêque de Poitiers envers Marie revêtait toutes les formes réclamées par les diverses circonstances de temps et de lieu. Il veillait surtout, avec une attention particulière, à rendre de plus en plus célèbres les sanctuaires de la Mère de Dieu ³.

L'antique sanctuaire de Notre-Dame des Clefs, patronne de la cité poitevine, attira d'abord l'attention

1. Tome II, page 242 (83).

2. v, 385 (260).

3. II, 453 (126).

du nouvel évêque. La basilique de Notre-Dame-la-Grande est, en effet, le plus auguste sanctuaire de la Mère de Dieu dans le diocèse de Poitiers. Les plus anciens monuments écrits lui donnent le nom de « Sainte-Marie-Majeure, » *Ecclesia Sanctæ-Mariæ Majoris in urbe*, et cette merveille d'architecture mérite vraiment le nom de temple majeur de Notre-Dame. La Vierge qu'on y vénère depuis plus de six siècles tient entre ses mains les clefs de la ville, qui la proclame sa bienfaitrice, et qui célèbre chaque année le souvenir de sa miraculeuse délivrance. Avec ces clefs elle tient pareillement dans ses mains tous les cœurs chrétiens de la cité, qui la chérit et l'implore comme sa Mère ¹.

Au premier anniversaire du miracle des clefs, depuis son arrivée dans le diocèse de Poitiers, Mgr Pie s'empressa de venir rendre le tribut de ses hommages et de son amour à l'auguste reine et mère de la cité. « Quel que soit l'événement miraculeux dont nos pères ont conservé la mémoire depuis tant de siècles, dit-il, dans le discours prononcé en cette circonstance, quels que soient les ennemis contre lesquels vous avez été défendus par la protection de la Vierge Marie, quelle que soit enfin, quant aux dates et aux accessoires du fait principal, la valeur historique du récit consigné depuis bientôt quatre cents ans dans vos archives municipales, je suis heureux de venir aujourd'hui dans ce beau temple

1. Tome v, page 272 (217).

acquitter, pour ma part, la dette traditionnelle de gratitude, de piété, d'amour que le patriotisme poitevin a contractée envers sa libératrice. J'accepte sans hésiter l'aimable légende qui me montre entre les mains de Marie les clefs que les défenseurs de la cité croyaient perdues, et qu'un citoyen coupable avait vainement tenté de livrer à l'ennemi. Je m'agenouille avec vous devant l'image de votre sainte protectrice, et je vénère entre ses mains les clefs d'argent que votre reconnaissance y a déposées ¹. »

Les premiers soins de Mgr Pie furent consacrés au sanctuaire de Notre-Dame. Il employa tous ses efforts à restaurer la basilique romane et à préparer le couronnement de sa Madone. « L'église de Notre-Dame dans notre ville épiscopale, écrivait-il au mois d'août 1856, tient la première place entre tous les temples de notre diocèse qui sont placés sous le vocable de la Vierge Marie : c'est Notre-Dame-la-Grande, ainsi que l'ont appelée nos pères. Aux pieds de la statue séculaire qu'on y vénère sont venues s'agenouiller bien des générations successives. Là est le rendez-vous de toutes les âmes qui souffrent, qui prient, qui espèrent. Les larmes des yeux et celles du cœur, les soupirs du regret et quelquefois ceux du remords, les anxiétés de la crainte et les ardeurs du désir viennent se mêler et se confondre devant cet autel. Aussi, tout ce qui concerne ce noble sanctuaire nous

1. Tome I, page 176 (17).

intéresse-t-il souverainement. Et combien nous formons de vœux pour que ce temple insigne, auquel les admirateurs de l'architecture romane accordent une si haute estime, voie enfin s'achever ses décorations et sa restauration ! Puisse le généreux empressement des fidèles, aidés du concours nécessaire des pouvoirs publics, hâter ce moment fortuné ¹ ! »

En 1863, il fut possible à Mgr Pie de faire placer au fond de l'édifice le tribut de sapienté filiale, promis au premier jour de son arrivée, et de clore ces longs travaux par la consécration d'un autel en rapport avec le monument. Pour cette solennité tant désirée il demanda au chef de l'Église d'abondantes faveurs et de riches indulgences ; et le successeur de Pierre, exauçant sa requête, daigna le charger de couronner en son nom la gardienne et la libératrice de la catholique cité de saint Hilaire ².

La consécration de l'autel de Notre-Dame de Poitiers eut lieu le 25 novembre 1863. « Dieu soit béni, disait-il dans une homélie prononcée à l'occasion de cette cérémonie, de m'avoir accordé la joie de prélu-der aujourd'hui, par la dédicace de cet autel, à la cérémonie tant désirée du couronnement de notre Mère ³ !....

« Aujourd'hui donc que j'ai eu l'occasion de rétablir dans ce temple l'autel qui doit être le premier et le

1. Tome II, page 453 (126).

2. Tome II, page 454 (126).

3. V, 277 (222).

plus saint ornement, aujourd'hui que, sous les regards de la Vierge Marie, j'ai oint et parfumé avec l'huile sainte, le chrême et l'encens, la pierre sur laquelle elle verra se renouveler chaque jour l'immolation mystique de l'Agneau sorti de ses chastes flancs, un cri s'échappe de mon âme, et, m'adressant à cette Reine de miséricorde, je lui dis avec toute la ferveur dont je suis capable ¹.... O Marie, nous voulons que toutes les familles, que toutes les maisons de la cité, par l'expérience qu'elles feront ici de votre puissance et de votre bonté, apprennent à vous chérir dans ce sanctuaire, à vous révéler dans cette image, plus encore, s'il est possible, que vous n'avez été chérie, que vous n'avez été révéler des générations précédentes. Nous voulons que, non seulement à cause des prodiges qui s'opèrent autour des miraculeux tombeaux d'Hilaire et de Radegonde, mais aussi à cause de toutes les grâces dont vous êtes ici la dispensatrice, les habitants de cette ville et de cette province soient toujours fiers de leur terre natale et du sol privilégié qu'ont foulé leurs pères : *ut diligant te cunctis diebus quibus vivunt super faciem terræ quam dedisti patribus eorum* ².

« Mais je n'ai pas dit assez, et j'emprunterai la voix de Salomon pour demander davantage ; car il ne faut pas, ô vous que nous appelons ici Notre-Dame-la-Grande, il ne faut pas, surtout après le triomphe

1. Tome v, page 275 (220).

2. Tome v, page 275 (221.)

qui va bientôt vous être décerné par l'autorité du siège apostolique, que la célébrité de votre sanctuaire soit circonscrite dans une sphère si étroite... Que tous les peuples apprennent, non pas à craindre, mais à aimer votre nom de Notre-Dame-la-Grande, comme l'aime votre peuple de Poitiers, et qu'ils éprouvent que ce nom ne vous a pas été donné en vain, mais qu'il a été attribué efficacement à ce temple bâti par nos pères, et à cet autel dédié par mes mains, et à cette image couronnée par le pontife romain : *ut discant universi populi nomen tuum timere sicut populus tuus Israel, et probent quia nomen tuum invocatum est super domum hanc quam ædificavi* ¹. »

Ce fut le premier dimanche de l'Avent, 29 novembre 1863, que l'évêque de Poitiers, délégué du siège apostolique, eut la consolation de couronner, au nom de Pie IX alors glorieusement régnant, la statue de la bienheureuse Vierge Marie, honorée de temps immémorial dans l'église de Notre-Dame-la-Grande.

Dès le 11 novembre il annonçait dans une lettre circulaire son désir de donner à la prochaine solennité toute la pompe dont elle était susceptible, en lui conservant néanmoins le caractère particulier qui lui convenait. « Le sanctuaire virginal de Poitiers, observait-il, n'est pas compté au loin parmi les pèlerinages célèbres de Marie. Notre fête doit donc demeurer une fête de famille, une fête diocésaine ; autre-

1. Tome v, page 276 (222). — III Reg. viii, 43.

ment notre programme aurait le tort de manquer aux proportions et de donner au cadre des dimensions excédant le tableau.

« Mais précisément, parce qu'elle y est seule convoquée, nous avons le ferme espoir que toute la famille poitevine voudra y être représentée, et que, des divers points de ce vaste diocèse, accourront de fidèles enfants de Marie, jaloux de payer en cette occasion à la Notre-Dame du Poitou la dette de leur amour filial, le tribut de leur culte domestique et patriotique. Marie est la mère de tous : notre appel pastoral s'adresse donc à tous sans distinction. Les dissentiments ne sont pas de mise quand il s'agit d'honorer et de fêter sa Mère ¹. »

L'auguste cérémonie du couronnement fut rehaussée par le concours empressé de plusieurs prélats, d'un nombreux clergé et d'une foule immense. Les évêques que des liens particuliers attachaient à l'église de Poitiers avaient tenu à honorer de leur présence cette solennité, à associer leur piété à celle de leurs compatriotes, à joindre leurs mains à celles de l'évêque du diocèse pour poser le diadème au front de Marie, la reine du clergé et de tout le peuple chrétien ². Mais que dire de l'homélie prononcée à l'occasion du couronnement ? Ce n'est pas ici le lieu d'exposer la sublime doctrine qui nous donne le mot de cette touchante solennité, c'est-à-dire la glorifi-

1. Tome v, page 272 (217).

2. Ibid. (218).

cation de cette fécondité surnaturelle, de cette seconde maternité par laquelle Marie procure dans les élus l'achèvement du corps de son divin Fils ¹. Contenons-nous d'indiquer les titres historiques de Notre-Dame des Clefs à ce tribut plus exquis d'honneur, à ce redoublement de confiance et d'amour.

« Je n'ai point à vous dire, observait l'orateur, en quel honneur est parmi vous, depuis les temps les plus reculés, le chef-d'œuvre d'architecture qui porte le nom de Notre-Dame-la-Grande. Je n'ai point à vous apprendre en quelle vénération est la statue que vos pères ont constituée gardienne et dépositaire des clefs de la cité ²..... Votre cœur ne pouvait pas être indifférent, ne pouvait pas être insensible à ce qui va s'accomplir. Vous en avez tous senti le prix.

« Le Pontife, au nom duquel nous allons attacher le diadème au front de la Vierge de Poitiers, c'est un Pape dont le nom occupera une place d'honneur dans l'histoire du culte de Marie, un Pape dont la figure resplendira aux yeux de la postérité comme la plus douce et la plus virile, la plus sainte et la plus royale de cet âge. A ce seul titre nous comprenons tous que la couronne qui va être posée sur la tête de Notre-Dame-la-Grande est une couronne incomparablement précieuse : *Posuisti, Domine, in capite ejus coronam de lapide pretioso* ³. »

1. Tome v, page 286 (233).

2. Tome v, page 286 (234).

3. Tome v, page 286, [234]. — Psaume xx, 4.

Bon nombre de témoins de cette fête éclatante en ont gardé précieusement le souvenir. Mais nul ne pourra nous dire mieux que le promoteur même de la fête avec quel élan, avec quelle spontanéité toutes les classes de la population contribuèrent de toutes façons à la glorification de Marie dans la cité. « La ville tout entière était en fête ; les rues, les places, les maisons de toute apparence, les habitations les plus modestes comme les plus somptueuses étaient pavoisées d'emblèmes ; partout les trophées, les arcs de triomphe, les festons, les guirlandes, les inscriptions expressives de la piété et de l'amour, mais, mieux que tout cela, partout des visages qui rendaient les sentiments des âmes, sentiments d'allégresse chrétienne, de tressaillement patriotique ; et, pour tout dire en un seul mot, Poitiers était une grande famille qui fêtait sa mère.....

« Marie semblait une reine qui parcourt son domaine, qui visite ses États. Qu'il était beau de la voir versant partout des bénédictions, les envoyant par nos mains jusqu'au plus intime du foyer, jusqu'aux plus hauts étages des maisons, adressant indistinctement à tous des sourires maternels ; tandis que ses enfants, pressés par milliers autour d'elle, lui formaient une couronne plus précieuse que celle dont son front venait d'être ceint ! Ou plutôt sa splendide couronne d'or et de pierreries n'était que l'image de la vivante couronne des cœurs ¹. »

1. Tome v, 301 page (250).

Ceux-là ne connaîtront jamais Poitiers qui n'ont pas été témoins de cette solennité ; mais ceux qui l'ont vue en ce jour-là ne peuvent pas ne point aimer cette noble cité.

« Ce jour-là, pour parler comme saint Jean Chrysostôme, nous avons vu, continue Mgr Pie, les flots de la mer rompre leurs digues, et s'avancer gravement, se promener majestueusement le long des rues et sur les places de la cité. Car c'était vraiment une mer, une mer calme et magnifique, cette multitude innombrable de fidèles qui déroulait paisiblement ses anneaux à travers les sinuosités de notre vieille capitale du Poitou : c'était comme un fleuve humain qui marchait, qui tressaillait, qui bondissait, image fidèle des tressaillements et des bondissements que ressentaient les âmes... Pour notre part, nous avons été témoin de bien des fêtes ; mais celle-ci, par tout l'ensemble des caractères qui l'ont distinguée, nous a paru surpasser toutes les autres : *tu supergressa es universas*¹. »

L'éloquente péroraison de l'homélie prononcée par l'évêque de Marie, à l'occasion du couronnement, peut nous donner une idée des sentiments de consolation qui inondèrent son âme en cette touchante solennité. De toutes les joies de l'âme, en effet, en est-il une plus noble, plus pure, plus douce que celle d'entourer sa mère de respect, d'honneur, de toutes les atten-

1. Tome v, page 385 (261).

tions et de tous les témoignages que peuvent suggérer la tendresse et la reconnaissance ¹ !

« Vierge Marie, s'écria-t-il, je vous offre, je vous dédie aujourd'hui toute cette grande famille que vous m'avez confiée ; je vous consacre de nouveau et l'indigne pasteur et le troupeau entier. Tendre mère, j'ai été jeté entre vos bras dès mon entrée dans la vie ; de bonne heure j'ai été caché à l'ombre de votre sanctuaire ; vous m'avez conduit par la main du plus bas de la vallée jusqu'aux plus hauts sommets de la montagne sacerdotale ; durant le trajet vous avez dirigé mes pieds à travers les innombrables dangers du chemin ; tous les biens me sont venus avec vous et par vous ; vous avez été le conseil de ma vie, l'inspiratrice de mes actions, l'assaisonnement de toutes mes épreuves ; je ne revendique qu'un titre d'honneur en ce monde, celui de vous appartenir ; vous êtes mon blason, vous êtes ma devise ; je ne voudrais pas connaître en moi-même un atome qui ne fût de vous et à vous : *Tuus sum ego*. Or, vous m'avez fait l'évêque, le pasteur d'un grand peuple ; et ce que je vous demande à genoux, dans cette grande et solennelle circonstance, c'est que ce peuple garde toujours sa couronne, la couronne de la foi, la couronne du courage et de l'honneur chrétien, et qu'il ne descende jamais de la hauteur où sa religion l'a placé ² ! »

Dès le lendemain de la solennité, l'évêque de Marie

1. Tome v, page 300 (248).

2. Tome v, page 288 (236)

éprouvait le besoin d'épancher son cœur et de remercier chaleureusement les habitants de la cité de la part qu'ils avaient prise à cette splendide manifestation religieuse, magnifique triomphe pour la très sainte Mère de Dieu. Il le fit dans une lettre adressée aux curés de la ville, les priant d'être les interprètes de son émotion et de sa gratitude. « Grâces soient rendues à Dieu, disait-il, de qui procède tout don excellent et tout bien parfait!... Notre-Dame-la-Grande a été honorée, a été fêtée comme j'avais lieu de l'attendre de la piété filiale et du patriotisme religieux du peuple poitevin. Cette journée sera féconde en bénédictions pour tout le diocèse, elle restera dans le souvenir du pasteur comme l'une des plus douces consolations qui puissent être accordées à son épiscopat ¹ ».

Le 8 décembre suivant, fête de l'Immaculée Conception, Mgr Pie voulut reparaître en l'église Notre-Dame pour adresser lui-même aux fidèles et ses félicitations et ses remerciements. Après les avoir loués de n'avoir ménagé ni la peine ni la dépense, il leur rappela que c'était thésauriser que d'honorer sa mère. « Il faut que vous sachiez, dit-il, que par ces fatigues, par ces sacrifices, vous avez acquis, vous avez amassé. Croyez-moi, ou plutôt croyez en l'Esprit-Saint : ce que vous avez fait pour l'honneur de votre mère, vous le retrouverez sous votre main comme un avantage, comme un profit. Il y aura un jour de votre vie, il y en aura plusieurs où vous constaterez

1. Tome v, page 298 (239).

d'une façon sensible, palpable, évidente, qu'on ne s'emploie pas en vain à la glorification de Marie ; vous avez préparé pour vous, pour vos familles, pour votre postérité, un trésor de grâces et de faveurs célestes : *Et sicut qui thesaurizat, ita et qui honorificat matrem suam*¹. Au jour de la tribulation, au jour du péril, au jour de l'angoisse, Marie viendra à votre rencontre, se reconnaissant en quelque sorte redevable envers vous, parce que vous l'avez honorée. *Et obviabit quasi mater honorificata*². »

Les impressions produites sur l'âme de Mgr Pie avaient été si vives que longtemps après il en ressentait encore les douces émotions. Le souvenir du couronnement de Notre-Dame des Clefs, comme celui de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, restait toujours au fond de son cœur et y entretenait aussi une fête perpétuelle : *Et reliquiae cogitationis diem festum agent tibi*³.

C'est là, devant l'image de Notre-Dame-la-Grande, que l'évêque de Marie aimait à célébrer les fêtes de la Vierge immaculée, Mère de Dieu et des hommes. C'est là qu'il prononça bon nombre de ces délicieuses homélies si pleines de doctrine et d'à-propos, où il était inimitable. C'est là qu'en 1874 il voulut solenniser le XXV^e anniversaire de son intronisation épiscopale. On l'entendit épancher son âme dans le discours le plus pathétique, rapportant à la Vierge sainte tout le bien qu'il avait accompli durant ce

1. Eccli. III, 5. — 2. Ibid xv, 2. — 3. Tome v, page 385 (261).

laps de temps dans toute l'étendue de son diocèse, et la conjurant avec larmes de ne point l'abandonner et de lui continuer sa maternelle protection ¹.

IV.

Après l'antique église de Notre-Dame-la-Grande et sa miraculeuse statue, d'autres sanctuaires en renom, d'autres pèlerinages de ce religieux diocèse attirèrent l'attention du dévot serviteur de Marie.

L'un des plus chers à la piété des fidèles est sans contredit le sanctuaire de Notre-Dame de Pitié, près de La Chapelle-Saint-Laurent, l'une de ces paroisses où deux des plus religieuses contrées de France, le Bocage et la Gâtine, viennent en quelque sorte se donner la main. Nulle part ailleurs dans le Poitou, à cette époque, le mouvement vers les autels de Marie ne s'accroissait avec plus de force et ne s'annonçait comme devant progresser avec plus d'énergie ². C'est à Monseigneur Pie que nous emprunterons l'historique du pèlerinage de Notre-Dame de Pitié, si cher à son cœur.

« L'origine de cette dévotion date des temps les plus reculés, et l'édifice du ^{xv}^e ou du ^{xi}^e siècle reposait déjà sur des fondements plus anciens. Notre-Seigneur s'est plu souvent à faire éclater en ce lieu la puissance de sa divine Mère. Les archives de

1. Tome VIII, page 261 (406).— 2. Tome VII, page 589 (359).

Notre-Dame-de-Pitié contiennent le récit authentique d'un nombre presque infini de miracles opérés par son intercession. Les souverains pontifes, en particulier Innocent XI, Innocent XII et Benoît XIV, informés de ces prodiges, enrichirent cette église de nombreuses indulgences. L'on peut dire que, depuis plusieurs siècles, Notre-Dame de Pitié est le pèlerinage familial des bons Vendéens.

« Aux jours de leurs luttes mémorables pour la conservation de leur foi, de leurs prêtres et de leurs autels, ils ne manquaient jamais d'aller invoquer la protection de la Mère des douleurs; ils la conjuraient de veiller sur eux, sur leurs familles et sur leurs intrépides compagnons d'armes. Et maintenant encore, à toutes les époques de l'année, mais particulièrement à certaines fêtes consacrées, telles que le lundi de la Pentecôte et le jour de la Nativité de la sainte Vierge, on y voit affluer le peuple de toutes les contrées environnantes, avec une allégresse et un recueillement dont on ne saurait être témoin sans en éprouver une profonde émotion¹. »

L'évêque de Poitiers, dans une de ses tournées pastorales, visita pour la seconde fois, en 1855, cette sainte demeure de Marie. Il était alors sur le point d'entreprendre un voyage *ad limina apostolorum*. Il le plaça sous le patronage tout spécial de Notre-Dame de Pitié, s'engageant à ses pieds, en retour de la pro-

1. Tome II, page 454 (127).

tection qu'il implorait, à rapporter de la cité sainte des faveurs particulières pour ce vénéré sanctuaire. Heureusement parvenu au terme de son voyage, il remit une supplique en main propre au vicaire de Jésus-Christ, et celui-ci daigna y répondre par des lettres apostoliques. Elles accordaient une indulgence plénière avec plusieurs des faveurs concédées en temps de Jubilé pour tous les fidèles qui visiteraient dans le cours d'un mois la chapelle de Notre-Dame de Pitié, située dans le Bocage.

Dès l'année suivante, Mgr Pie s'empressait d'acquitter la dette de reconnaissance qu'il avait contractée envers la sainte Vierge, pour la protection sensible dont elle l'avait couvert durant son premier voyage au seuil des saints apôtres. Au mois d'août, il fit donc appel aux pieux habitants du Bocage et de la Gâtine, les exhortant à profiter des abondantes grâces puisées dans les trésors de la sainte Église et dans le cœur du bien-aimé Pie IX.

« Que ce mois d'indulgence et de pardon que nous venons vous annoncer, disait-il, soit donc pour vous tous, religieux habitants de ces contrées, une précieuse occasion de vous renouveler dans les sentiments de foi et de ferveur qui animaient vos pères... Que toute séparation, que toute division cesse en cette heureuse circonstance ! Nous sommes assuré que vous aurez tous à cœur de profiter d'une grâce aussi extraordinaire, d'une faveur qui revêt pour vous un caractère en quelque sorte patriotique. Ah !

pas une famille du Bocage ou de la Gâtine ne voudra omettre son jubilé de Notre-Dame de Pitié ¹. » Cette invitation fut entendue, elle le fut même au delà de toute espérance.

Durant un mois entier, les exercices du jubilé furent prêchés par les missionnaires diocésains avec un grand succès. A ces fontaines de salut venaient se rafraîchir les âmes altérées qui avaient soif de rentrer en grâce avec Dieu et de se rendre plus dignes de la protection de sa sainte Mère. Plus de cinquante mille pèlerins accoururent successivement recueillir les fruits de la parole évangélique et les grâces de l'indulgence ².

« A certains jours, pendant cette période de bénédiction, raconte Mgr Pie, c'était un spectacle des plus émouvants, de voir ces multitudes, où tous les rangs et toutes les conditions se confondaient dans un même sentiment de fraternité chrétienne, se presser autour des autels et de la table eucharistique, assiéger les confessionnaux, et, lorsque ceux-ci faisaient défaut, braver toute considération humaine et s'agenouiller au pied d'un arbre pour faire aux prêtres l'aveu de leurs fautes. Il nous souvient du jour de la clôture solennelle de ce jubilé, où, pour satisfaire la piété de dix ou douze mille pèlerins, l'enceinte du sanctuaire ne pouvant donner place qu'à un nombre

1. Tome II, page 455 (128).

2. Tome VII, page 589 (360).

trop restreint de fidèles, nous dûmes célébrer la sainte messe en plein air sur un autel improvisé ¹ ».

Cet empressement des populations autour des autels de Marie comblait de joie le cœur de l'évêque pour le présent ; il lui faisait augurer mieux encore pour l'avenir. Il conçut dès lors l'espoir d'obtenir du siège apostolique pour Notre-Dame de Pitié la faveur qui avait été déjà accordée à Notre-Dame-la-Grande. « L'ambition nous vint, dit-il, de voir un jour couronner solennellement Celle envers qui toute une chrétienté aimait à se proclamer redevable d'inappréciables bienfaits ². »

D'année en année, le pèlerinage de Notre-Dame de Pitié prit de nouveaux développements. L'évêque de Poitiers les énumère avec complaisance dans la lettre pastorale qui annonce la prochaine solennité du couronnement : « Le sanctuaire restauré et embelli, un calvaire monumental érigé comme le complément nécessaire d'un pèlerinage en l'honneur de la Mère de douleurs, l'établissement d'un autel fixe que nous avons consacré nous-même dans les soubassements du calvaire, pour remplacer l'autel provisoire des jours de grande affluence ; bien d'autres travaux qui font non moins honneur au zèle intelligent des ministres du Seigneur qu'à la pieuse générosité des fidèles ; mais surtout l'élan des âmes correspondant à ces accroissements matériels, le zèle des pasteurs

1. Tome VII, page 589 (360).

2. Tome VII, page 590 (361).

ordinaires débordé de toutes parts, la nécessité qui s'est imposée de faire annuellement appel aux ouvriers évangéliques : voilà des faits qui sont venus autoriser de plus en plus nos vœux et confirmer nos espérances ¹. »

Enfin, quand la miséricorde de Dieu, après tant de désastres infligés à notre malheureuse patrie, fit luire l'aurore du salut et de la réparation, le grand mouvement de prières qui poussait des foules toujours plus nombreuses vers les sanctuaires en renom se fit sentir de proche en proche jusqu'aux plus modestes chapelles. Tandis qu'un grand courant entraînait les multitudes dans les lointaines expéditions de la piété chrétienne, pour ceux à qui des nécessités d'ordres divers rendaient impossibles les pèlerinages éloignés, la bonté maternelle de Marie avait préparé plus près de leurs foyers quelque lieu sanctifié où ils étaient assurés de trouver un accès propice. Ainsi aux visites journalières que Notre-Dame de Pitié continuait de recevoir, commencèrent à se joindre les pèlerinages collectifs de paroisses situées à des distances plus ou moins considérables, quelques-unes même au delà des limites diocésaines ².

Témoin oculaire du concours extraordinaire qui se produisait dans le sanctuaire vendéen, Mgr Pie jugea que le temps était venu de réaliser ses projets mûris de longue date. Il profita donc d'un voyage à la Ville

1. Tome VII, page 590 (361).

2. Tome VII, page (591 362).

Éternelle dans le cours de l'année 1873. En même temps qu'il déposait dans le cœur du vicaire de Jésus-Christ, abreuvé d'amertume par de sacrilèges attentats, les sentiments de la plus tendre affection et du plus entier dévouement, il lui communiqua ses désirs et ses vœux, lui demandant la faveur insigne de couronner en son nom l'image vénérée de la Mère des douleurs dans le sanctuaire de Notre-Dame de-Pitié.

Pie IX accueillit avec bienveillance et sans délai l'humble supplique de l'évêque de Poitiers, et, par lettres apostoliques, le délégua à l'effet de procéder en son propre nom à cette auguste fonction. « C'est pourquoi, dit le vénérable pontife, aussitôt que vous avez exposé qu'il existait dans votre diocèse, en la paroisse de La Chapelle-Saint-Laurent, une église ou oratoire public où les fidèles viennent en grand nombre et depuis les temps les plus anciens se prosterner et prier devant la statue de la bienheureuse Vierge Marie compatissant aux douleurs de son Fils, nous avons eu à cœur de satisfaire votre désir... En conséquence, par les présentes lettres, nous vous octroyons, de notre autorité apostolique, la faculté de couronner, en notre nom et au nom de ce Saint-Siège, ladite image de l'immaculée Mère de Dieu, honorée dans le mystère de sa participation aux souffrances de son Fils¹. »

1. Tome VII, page 597 (369). Itaque simul ac nobis exposuisti, venerabilis Frater, in parœcia Capella sancti Laurentii tuæ istius diœcesis Pictaviensis ecclesiam seu oratorium pu

A la réception de ces lettres, le zélé serviteur de Marie s'empresse d'annoncer à son diocèse la bonne nouvelle; mais c'est au peuple du Bocage et de la Gâtine qu'il adresse une spéciale invitation : « Vous viendrez, dit-il, peuple du Bocage et de la Gâtine ; vous viendrez voir, au jour de son glorieux couronnement par la main de notre mère la sainte Église romaine, l'image vénérée que vous avez faite si souvent la confidente secrète de vos pensées et de vos désirs. Ce jour-là, vous vous empresserez par milliers autour de votre évêque, et chacun de vous sera également désireux de dire à Marie qu'il lui appartient : *Tuus sum ego*. Tant de vœux unis et confondus feront au ciel une heureuse violence, et hâteront les secours que le monde attend.

« Venez donc, et couronnons ensemble notre Mère. Portons-lui nos hommages; resserrons les liens d'affection et d'inébranlable confiance qui nous attachent à elle ¹. »

L'ardent désir que l'évêque de Poitiers avait conçu de donner à cette solennité tout l'éclat dont elle était susceptible fut pleinement exaucé. C'est lui-même

blicum extare in honorem Beatæ Mariæ Virginis Filio compatiens.... Nos tuis votis obsecundare lubentissimo animo volumus. Tibi, Venerabilis Frater, hisce litteris facultatem apostolica nostra auctoritate facimus cujus vi Imagini Dei genitricis Immaculatæ, sitæ in ecclesia seu oratorio publico, cui ab ipsa Deipara Patienti Filio compatiens nomen factum... Nostro et Sanctæ hujus sedis nomine coronam imponere libere liciteque possis. (Breve *Si fuit unquam tempus*.)

1. Tome VII, page 598 (371).

qui nous l'apprend dans l'homélie prononcée le 28 septembre, jour de l'octave du couronnement.

Le Seigneur tout-puissant voulut qu'il ne manquât rien à la gloire de sa Mère. Un splendide soleil, un ciel sans nuages donnèrent un démenti aux craintes inspirées par la pluie des jours précédents. Celui qui commande aux saisons, et qui, par les ministères sagement distribués de ses anges, procure au moyen des éléments l'accomplissement de sa volonté, sut dominer les causes secondes et les faire servir au triomphe de Marie. L'ordre, le recueillement, la piété présidèrent à tous les détails de cette mémorable journée. Il était beau de voir ces trente ou quarante mille têtes s'incliner sous les mains bénissantes des pontifes, et se relever pour contempler avec un regard d'admiration et d'amour le riche diadème posé sur le front de Celle que tant de générations ont invoquée en ce lieu depuis cinq ou six siècles.

De nombreux dignitaires de l'Eglise, que des rapports particuliers avaient appelés dans la contrée, daignèrent assister à la cérémonie solennelle du couronnement de Notre-Dame de Pitié. En acquittant envers Marie ce tribut de leur piété personnelle, ils apportaient le double bienfait de leurs bénédictions et de leurs exhortations. Cette terre déjà sainte à tant de titres fut de nouveau sanctifiée en même temps qu'illustrée par leur présence et par leur parole ¹. Mgr de la Bouillerie, coadjuteur de

1. Tome VII, page 598 (371).

Bordeaux, officiait. C'était pour l'évêque de Marie un devoir bien doux en cette solennelle circonstance de célébrer les louanges de la Mère des douleurs, et de se faire le vivant écho des soupirs et des vœux qui s'échappaient du cœur et des lèvres de milliers de spectateurs.

« Peuple chrétien du Bocage et de la Gâtine, s'écria-t-il, vous avez eu raison de quitter vos demeures, de vous rendre ici de toutes les parties de cette province, et de vous unir à ces vénérables pontifes, que dis-je ! au vicaire de Jésus-Christ lui-même, dont je suis le représentant, et participer avec nous à l'imposition solennelle du diadème offert à Notre-Dame de Pitié par les mains de notre mère commune, la sainte Église romaine. Le couronnement est un triple gage de notre fidèle dévotion envers la Mère des douleurs, de notre volonté d'unir et d'identifier nos propres souffrances avec ses souffrances, et enfin de la protection divine qui nous promet un prochain triomphe proportionné aux épreuves actuelles de l'Église ¹. »

Les souffrances de l'heure présente, ajouta-t-il, ne sont pas seulement des souffrances privées et individuelles : ce sont des souffrances publiques, ce sont les souffrances de tout le peuple fidèle. Et ces souffrances ne datent pas d'hier. Aucune autre contrée ne les a senties plus vivement que la race généreuse de la Vendée.

1. Tome VII, page 633 (378).

« Il y a bientôt un siècle que cette noble terre a commencé d'être détrempée des larmes et du sang de ses fils, ardents à combattre pour le maintien de leur double foi religieuse et nationale. Nous l'avons appris de l'héroïne qui a tracé l'histoire de ces guerres : après que les Vendéens avaient prié dans le sanctuaire de Pitié ou dans celui de Beauchêne, rien ne pouvait arrêter leur ardeur. Pas un champ de genêts, pas un buisson, sur toute la surface de cette province, d'où ne soit parti le cri d'une angoisse, d'une blessure, d'une agonie, d'une mort courageusement affrontée, héroïquement acceptée pour le salut de la France et de l'Église ¹. »

Tant de sacrifices ne sauraient être sans efficacité et sans vertu, non seulement pour la vie future, mais même pour la vie présente. De là cette péroraison pathétique dans laquelle il rappelle que, pour Marie comme pour son Fils, le triomphe et la joie ont succédé à l'immolation et au sacrifice. « Hâtez-vous donc, ô Notre-Dame de Pitié, s'écrie-t-il, de replacer au front de la France et à celui de l'Église et de son chef les diadèmes qu'on leur a ravis ². »

Commentant ensuite un texte de l'épître aux Hébreux ³ avec ce tact d'à-propos et ce bonheur d'expression dont il avait le secret, l'orateur mit sur les lèvres de Marie, s'adressant à la foule, ces sublimes

1. Tome VII, page 635 (381).

2. Tome VII, page 636 (382).

3. Hebr. X, 32-37.

paroles : « Fidèles enfants du Poitou et de la Vendée, ce n'est point à vous qu'il appartient de désespérer de l'avenir. Souvenez-vous des jours anciens, dans lesquels, éclairés de la lumière qui s'était éclipsée pour beaucoup d'autres, vous avez soutenu sur votre territoire le grand combat, les grandes luttes et les grandes souffrances. Si l'occasion ne vous a pas été donnée de les manifester de la même manière, vos sentiments pourtant sont toujours conformes à ceux de vos pères ; et quand, sur la terre d'Italie ou de France, à Mentana ou à Loigny, il y a eu encore du sang à verser, on vous comptait en grand nombre parmi les soldats et les martyrs des saintes causes de la papauté et de la patrie. C'est pourquoi n'allez pas maintenant ralentir, n'allez pas perdre votre confiance à laquelle est réservée une grande récompense. L'attente a été longue, je le reconnais : ici-bas la patience est nécessaire, les promesses n'ayant leur accomplissement qu'à l'heure assignée par la volonté divine. Mais désormais, encore un peu, un tout petit peu de temps, et le secours qui doit venir, non pas le secours d'en bas, entendez-vous, mais le secours d'en haut, viendra, il ne tardera pas ¹ ».

Une seconde solennité, une solennité d'action de grâces, termina l'octave de Notre-Dame de Pitié, pendant laquelle on vit chaque jour des pèlerinages de paroisses entières se succéder devant l'image de la

1. Tome VII, page 636 (382).

Mère des douleurs. Mgr Pie, qui ne pouvait s'arracher à ce cher sanctuaire, éleva de nouveau la voix et laissa parler son cœur. Rappelant aux fidèles les mystères joyeux et les mystères glorieux du rosaire, il les exhorta à s'attacher surtout aux mystères douloureux, comme s'accommodant mieux aux tristesses de l'âme et aux misères du corps, aux nécessités des individus et aux besoins de la société.

« La France d'aujourd'hui est sur le calvaire, dit-il en finissant, et, ce qui est cruel à dire, elle n'y est pas debout, mais renversée à terre, privée de sens et de résolution, foulée aux pieds de ses rivaux et de ses vainqueurs. Qui relèvera notre patrie de ces chutes et de ces hontes ? D'où pourra nous venir le secours ? Plus je regarde, plus je vois que les mêmes hommes qui nous ont déjà perdus tant de fois sont encore en voie de nous perdre. Au lieu de chercher un sauveur, ils sont en quête d'un complice de plus, et le chef-d'œuvre de leur esprit serait d'anéantir notre dernier espoir et notre dernière ressource de salut. La délivrance ne viendra désormais que du ciel, et le ciel agira par les mains puissantes de la libératrice des chrétiens ¹. »

L'héroïque et catholique Vendée avait bien mérité l'honneur et la joie de ces consolants et religieux spectacles ; jamais ses fils n'en perdront le souvenir. Le sanctuaire de Notre-Dame de Pitié a continué d'être

1. Tome VII, page 643 (390).

fréquenté avec encore plus d'empressement et de confiance que par le passé ; ce saint lieu est devenu le rendez-vous de tous ceux qui attendent le salut d'Israël.

Un jour ou l'autre, cette attente ne sera pas trompée. Nous en avons pour garants ces grandes manifestations de foi et de piété qui doivent ici-bas recevoir leur récompense. « La Vendée en prières ne sera pas moins puissante que la Vendée sous les armes. Ou plutôt, la Vendée priante, c'est encore la Vendée militante : car l'arme de la prière, n'est-ce pas celle qui remporte les victoires les plus éclatantes et les plus durables¹ ? »

V

Lors de son premier voyage à Rome, l'évêque de Poitiers avait rapporté de la ville sainte des privilèges pour le sanctuaire de Notre-Dame de Pitié dans la Gâtine. Quand il y retourna en 1866, le dévot serviteur de Marie sollicita la libéralité du Saint-Père en faveur de plusieurs sanctuaires de la très sainte Mère de Dieu qu'il allait sortir de leurs ruines ; mais c'est à celui de Beauchêne qu'il se sentit pressé d'attacher spécialement le souvenir de sa seconde visite

1. Tome VII, page 643 (390).

au seuil des saints apôtres. « Vous le savez, mes bien-aimés Frères, disait-il à ses prêtres pendant les exercices de la retraite pastorale au mois d'août 1866, j'ai grandement à cœur d'associer à tous les actes de ma vie le nom et le culte de notre Mère, la bienheureuse Vierge Marie ¹. »

Il leur rappelait ensuite en quelques mots les origines de ce pèlerinage. « La date de l'édifice religieux, le style architectural de ses diverses parties, en reportent la fondation à plusieurs siècles. Les traditions d'une noble famille aujourd'hui transplantée sur un autre point du diocèse portent qu'un de ses ancêtres acquit en terre sainte une relique insigne dont l'offrande ajoute naturellement à la célébrité du culte de la Mère de Jésus en ce lieu ². L'illustre héroïne de notre Vendée nous a plus d'une fois répété en quelle dévotion était la chapelle de Beauchêne durant les péripéties de la guerre. Désireux de pourvoir à la conservation de ce lieu sacré, dont le domaine de Puyguyon, échu aux Lescure, l'avait rendue propriétaire, la noble femme, dans un testament où éclatent sa foi et sa piété, a chargé ses enfants, et particulièrement son petit-fils, d'en remettre la propriété aux mains des évêques de Poitiers. Ce vœu a été fidèlement exécuté, et la sanction du pouvoir

1. Tome v, page 589.

2. Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou, tome II, page 567, art. Puyguyon.

civil est venue assurer la destination religieuse de l'édifice qui nous était rendu.

« D'autre part, le ciel aussi nous a donné la marque du prix qu'il attachait à cette pieuse restauration. Je me fais ici l'écho du sentiment public, et je ne parle pas en vertu de mon autorité épiscopale, puisqu'il n'a pas été fait de procès régulier ; mais il a été sensible pour tous que la puissance céleste s'est manifestée en ce lieu par l'intercession de la divine Vierge. De là une affluence plus nombreuse et plus fréquente que jamais, de là le zèle des ministres du Seigneur et des âmes pieuses pour la décoration et l'embellissement de ce dévot sanctuaire ¹. »

Le dimanche 9 septembre 1866, Mgr Pie eut la joie de consacrer l'autel de Notre-Dame de Beauchêne, d'y proclamer les lettres pontificales qui octroyaient à ce sanctuaire des grâces et des faveurs spirituelles, enfin d'y implorer la toute-puissante Mère de Dieu, la priant de maintenir dans la religieuse Vendée les sentiments de foi et de piété qui en sont la gloire.

Grâce au généreux concours d'une charité inépuisable, il put bâtir autour de l'église de Notre-Dame de Beauchêne une demeure convenable pour y installer, sous la protection de la bienheureuse Vierge Marie, une nouvelle famille religieuse. Là vint se réfugier toute une colonie de jeunes chanoines régu-

1. Tome v, page 589.

liers de Latran, que les exigences antichrétiennes du recrutement militaire avaient forcée de s'exiler de Rome. Ce fut une œuvre personnellement agréable à Pie IX, comme en témoigne le bref que le Saint-Père daigna en cette occasion adresser à l'évêque de Poitiers : « Parmi tant d'œuvres que vous avez entreprises pour le bien spirituel de votre diocèse, il faut assurément donner une place de choix à cette maison que vous venez d'édifier avec le dessein d'y rétablir pour la France les chanoines réguliers de Latran, si capables, à plusieurs titres, de rendre service à votre peuple ¹. »

Nous avons exposé avec détail le zèle déployé par Mgr Pie pour la définition du dogme de l'Immaculée Conception ; nous avons raconté les honneurs qu'il se plut à rendre aux sanctuaires de Notre-Dame-la-Grande, de Notre-Dame de Pitié et de Notre-Dame de Beauchêne. On nous saura gré, nous l'espérons, de n'avoir employé dans ces récits, comme nous comptons le faire pour la suite de cette étude, rien qui ne soit en quelque sorte emprunté mot pour mot aux éloquents discours du grand évêque de Marie.

Nous ne citerons que pour mémoire les fêtes de Notre-Dame du Chêne-Rond, où il prononça une si touchante allocution ², celles de Notre-Dame de Ranton, au territoire de Loudun, la consécration de la chapelle de Mauroc et de l'église de Port-de-Piles,

1. Tome VII, page 453. — 2. Tome IV, page 473 (195).

et l'inauguration de Notre-Dame des Dunes, dans la ville de Poitiers. Il n'est point de vierge tant soit peu connue dans les campagnes du Poitou sur laquelle l'éloquent panégyriste de la Mère de Dieu ne tût heureux de faire jaillir quelque rayon de célébrité.

« Il nous sera toujours très doux, disait-il à ses diocésains dans une lettre pastorale du 22 juillet 1873, de rencontrer une occasion nouvelle d'exalter parmi vous le nom et le culte de la très sainte et immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu et des hommes. En honorant Marie, en procurant qu'elle soit partout honorée, nous n'obéissons pas seulement au besoin de notre cœur ; nous remplissons encore l'engagement que nous faisons profession d'avoir pris envers elle de lui appartenir tout entier et d'attendre d'elle tout notre secours. Elle nous a été trop fidèle pour que nous ayons le malheur de lui manquer de fidélité. Aussi considérons-nous comme une partie essentielle de notre mission pastorale d'augmenter sa gloire au sein de notre troupeau. Combien nous nous sommes applaudi de voir se produire autour de ses autels les touchantes démonstrations de la confiance et de la piété, se multiplier les œuvres établies sous son patronage, se construire ou se restaurer les sanctuaires érigés en son honneur, et, parmi ceux-ci, plusieurs qui comptent au nombre des lieux où il plaît à Dieu de manifester par des signes plus éclatants sa propre puissance avec celle de sa mère ¹ ! »

1. Tome VII, page 588 (358).

VI

En dehors du diocèse de Poitiers, nous avons à signaler les solennités dans lesquelles celui qui aimait toujours à se dire l'enfant de Marie prononçait en l'honneur de sa mère ces admirables discours, où l'histoire du culte et l'exposition des mystères de la très sainte Vierge sont traitées avec tant de sûreté, d'abondance et d'amour.

Voici d'abord Notre-Dame de Chartres, ce sanctuaire privilégié de Marie, et les solennités destinées à ranimer la piété des fidèles.

« Qui nous dira, s'écrie Mgr Pie au couronnement de la Vierge de Chartres, les splendeurs du couronnement céleste de Marie ? L'œil de l'homme, a dit le grand apôtre, ne saurait voir, ni son oreille entendre, ni son cœur sentir ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment. Mais, si la gloire du moindre des élus est quelque chose d'inaccessible à la parole de l'homme, que penser de la gloire de Marie, la Reine des élus ? Assemblez donc toutes les pierreries les plus magnifiques des diadèmes qui ceignent le front des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges ; faites converger dans une seule auréole tous les rayons qui partent de ces milliers de nimbes éblouissants : ces diamants et ces feux sont pâles, sont vulgaires ; il y faut des tons plus chauds, des reflets plus vifs. Et

par surcroît il y faut joindre d'autres lumières, d'autres perles réservées qui n'appartiennent qu'au diadème et à l'auréole de Marie ¹. »

Puisque la gloire de Marie dans le ciel demeure un livre scellé pour nous, l'orateur entreprend de nous parler de son couronnement à Chartres, dans le passé et dans le présent. Il nous montre donc successivement le couronnement de Marie à Chartres par la main de la cité et du diocèse, par la main de la France entière et de chacune de ses provinces, par la main des nations voisines et des peuples les plus reculés.

Avec quels accents d'amour et de reconnaissance celui qui se disait toujours « Chartrain de cœur ² » ne célèbre-t-il pas dans une suite de discours à l'occasion du couronnement de la statue, de la restauration de la crypte et du sixième centenaire de la consécration de l'église, les origines, les grandeurs et les vicissitudes de ce sanctuaire de Marie, sinon le plus populaire, du moins le plus national de France !

Origines de Notre-Dame de Chartres. — « Et pourquoi ne rappellerais-je pas tout d'abord, dit-il, que d'antiques traditions consacrées par notre vénérable liturgie rattachent la fondation de ce temple à des

1. Tome II, page 207 (89).

2. Lettre de Son Éminence le cardinal Pie à MM. les chanoines de Chartres, 15 juin 1879. (*Sem. lit.*, page 431.)

âges qui ont précédé le christianisme¹? Quoi qu'il en soit, depuis les premiers jours du christianisme jusqu'à la fin du dernier siècle, la *Notre-Dame de Soubs-Terre* a été le plus célèbre sanctuaire européen de Marie². »

S'il est vrai, comme l'affirme le grand annaliste de l'Église, Baronius, que l'empire des Francs s'est formé par le culte des saints, cette proposition est bien plus incontestable encore, quand il s'agit du culte de Marie. Ce culte, introduit en France avant la venue des Francs eux-mêmes, s'y est tellement naturalisé, qu'un grand pape du dernier siècle ne craignait pas de déclarer impérissable la nation française, parce qu'elle était le royaume de Marie³.

Mais il est une ville en France qui appartient plus spécialement à Marie. Écoutons un poète national qui vivait, il y a plus de six cents ans, à la cour de Philippe-Auguste et de Louis le Chaste. « La Vierge Mère de Dieu, nous dit-il, a révélé, et par ses paroles et par les effets, qu'elle aimait Chartres de préférence à toutes les cités. Dans de fréquentes apparitions, elle a daigné se nommer elle-même *Dame de Chartres* : là elle répand des bienfaits sans nombre et des faveurs sans égales ; là elle a choisi sa demeure et mis en dépôt ses plus riches reliques⁴. »

1. Tome II, page 272 (94).

2. Tome II, page 273 (96).

3. Tome II, page 270 (92).

4. Tome II, page 271 (93).

Quam quasi postpositis specialiter omnibus unam
Virgo beata docet Christi se mater amare,

Grandeurs de Notre-Dame de Chartres. — « La voyez-vous de loin, s'écrie Mgr Pie, cette cathédrale qui domine toute la contrée, qui dédaigne la terre, qui laisse ramper à ses pieds les plus hauts monuments, et dont l'architecture et les dimensions ne semblent correspondre qu'à l'architecture même des cieux, aux dimensions de l'horizon que votre œil embrasse ? De quelque distance que vous l'ayez aperçue, imitez la piété de vos pères, et mettez-vous à genoux pour saluer *Notre-Dame*. Ce nom est le nom même de l'édifice, comme il l'est de Celle à qui l'édifice appartient. Mais approchez '... »

Nous n'essaierons pas de suivre l'orateur dans la description et dans l'étude qu'il entreprend, au double point de vue humain et divin, de toutes les parties de la basilique de Notre-Dame, de cette Notre-Dame qu'avaient faite nos pères, qu'avaient faite les siècles, de cette Notre-Dame où tant de doctrine et tant de lumières se trouvent accumulées et réunies comme dans une encyclopédie sacrée ¹. De tels discours ne peuvent s'analyser, il faut les lire tout entiers. Qu'il nous suffise de rappeler ce qu'un auteur a dit de la

Innumerabilibus signis gratoque favore ;
Carnoti Dominam se dignans sæpe vocare
Cujus et *interulam* cuncti venerantur ibidem
Qua vestita fuit cum castum protulit agnum.

(Guill. Brito, *Philippid.*, l. II, ap. *Histor. de Fr.*

Tome XVII, page 141.)

1. Tome II, page 275 (98).

2. Tome II, page 276 (99).

basilique de Chartres. « Elle écrase l'imagination sous le poids d'une surprise toujours nouvelle, et réveille dans les cœurs un enthousiasme toujours renaissant ¹. »

Vicissitudes de Notre-Dame de Chartres. — « La célébrité du sanctuaire de Chartres, qui est une des principales gloires de la France, repose sur un double fondement, procède d'une double origine : je veux dire la crypte mystérieuse creusée au-dessous de ce temple, et le saint vêtement de Marie déposé dans ce brillant reliquaire. C'est en quelque manière le double germe d'où la basilique entière est éclosée ; la double racine sur laquelle le tronc, plusieurs fois mutilé, a toujours puisé une nouvelle sève et repris une végétation plus florissante². Toute l'histoire, toute la vie du monument s'explique par ces deux causes.

« Toutes les grandes lignes de l'histoire de France viennent en quelque sorte aboutir à ce temple. » Clovis déjà chrétien, s'apprêtant à mettre en pièces les cohortes d'Alaric, avait reçu un premier présage de la victoire aux pieds de la Vierge de Chartres. Un descendant de Charlemagne, Robert, accordait sa lyre et sa voix avec la voix et la lyre de saint Fulbert, et n'oubliait point dans ses libéralités la basilique du pontife qui partageait ses études et ses goûts. Philippe-Auguste a laissé l'image de son gouvernement dans la forte structure de cette église, la plus

1. Tome II, page 283 (107).

2. Tome II, page 272 (94).

belle demeure terrestre de la Reine des cieux, à la consécration de laquelle devait assister son petit-fils Louis de Poissy, enfant de Notre-Dame de Chartres. C'est à Chartres que Henri IV, comblant de joie tous les vrais chrétiens, c'est-à-dire tous les vrais Français, complétait son abjuration sincère de l'hérésie en recevant l'onction qui sacre les fils aînés de l'Église ¹. « Le reste est trop connu, trop moderne, pour qu'il soit besoin d'en parler. »

Plus tard, c'est près d'Agen, Notre-Dame-de-Bon-Encontre, pèlerinage si célèbre il y a deux siècles et demi, qu'on le comparait alors à ceux de Notre-Dame-de-Lorette et de Mont-Serrat. Devant tous les Pères du concile présents à la solennité de la consécration de l'église, Mgr Pie expliqua, en même temps que les origines et l'histoire du pèlerinage, la signification mystérieuse de ce nom qui exprime une des vérités les plus consolantes de l'ordre surnaturel, la distribution des grâces par l'intermédiaire de Marie². Cette simple appellation populaire, Notre-Dame-de-Bon-Encontre, nous dit en substance « que la divine Vierge, avec son front radieux et serein, se tient comme en embuscade le long de tous les sentiers de notre vie, épiant le moment de toucher nos cœurs, de les détacher du mal, de les conquérir à la vertu, et s'offrant à notre rencontre, les mains toutes pleines de grâces, dans les circonstances les mieux trouvées

1. Tome II, page 185 (110).

2. Tome III, page 458 (148).

et les occasions les plus providentielles : » *in viis ostendit se illis hilariter et in omni providentia occurrit illis* ¹.

L'opulente cité Bordelaise veut-elle inaugurer solennellement la statue de Notre-Dame d'Aquitaine ? Elle choisit pour son organe la puissante voix du nouvel Hilaire. Comparant la solennité du jour avec les mémorables fêtes célébrées à Verdélais, à Talence, à Arcachon et dans plusieurs autres sanctuaires consacrés à Marie, l'orateur rappelle, pour louer dignement le cardinal-archevêque de Bordeaux, ses travaux et son zèle en l'honneur de la très sainte Vierge. « Ce sera, dit-il, l'un des gloires et l'un des bienfaits de votre épiscopat, si fécond en œuvres et en institutions de tout genre, d'avoir beaucoup travaillé et puissamment concouru à l'accroissement du culte de la bienheureuse Vierge Marie dans ce beau diocèse ². »

Mais les angoisses du temps présent ne lui permettaient pas de livrer son âme tout entière à la joie. Au lieu donc d'exposer les hautes raisons qui justifiaient l'inauguration de Notre-Dame d'Aquitaine, reine de la cité Bordelaise, c'est une prière que, le cœur oppressé par mille sujets de tristesse et d'alarmes, il vient déposer avec ses hommages aux pieds de la triomphatrice : « Seigneur, dites donc à Marie, non pas à Marie la sœur de Marthe, mais à Marie votre mère et la

1. Sap. vi, 17.

2. Tome v, page 1 (201).

nôtre, dites-lui qu'elle nous aide. » *Dic ergo illi ut me adjuvet.*

L'Immaculée Vierge de Lourdes reçoit-elle à son tour la symbolique couronne décernée par l'immortel Pie IX ? Il convient encore que l'évêque de Poitiers soit là, près du nonce apostolique, délégué du Saint-Siège, pour rehausser de sa majestueuse parole l'éclat de cette solennité, pour en révéler le sens mystérieux et profond aux croyants comme aux incrédules ¹.

Après avoir observé que pour répondre à l'enthousiasme des cent mille pèlerins qui sont accourus à la solennité du couronnement, il devrait entonner un hymne lyrique qui se précipitât comme le torrent, tressaillît avec les montagnes et les béliers, et bondît avec les collines et les agneaux. « Résignez-vous, dit-il, à une parole froide et didactique. Là où intervient, même indirectement et tout à fait en dehors de sa suprématie enseignante, le vicaire infailible du Christ, tout doit être ramené à des termes précis. Il le faut pour éclairer l'esprit des croyants eux-mêmes, sujets à s'égarer dans de fausses suppositions ; il le faut pour fermer la bouche aux ennemis, à ceux que l'apôtre saint Pierre, malgré la bénignité accoutumée de son style, appelle « des êtres sans raison, qui prennent dans leur ignorance la matière et la mesure de leurs blasphèmes, » *velut irrationabilia pecora...*, *in his quæ ignorant blasphemantes* ².

.1. Tome ix, 330 (412).

2. II. Petr. II, 12.

L'homélie prononcée en cette circonstance, et que l'on peut relire en tête de cette étude, mérita les félicitations de Pie IX. Elle restera comme une page magistrale sur le miracle en général, et sur celui de Lourdes en particulier, comme un chef-d'œuvre de l'exposition calme et discrète de la doctrine catholique.

A partir de ce jour, Lourdes devint de plus en plus cher à l'évêque de Marie. « En vérité, disait-il, il fait bon d'être ici, et l'on voudrait y pouvoir fixer sa tente avec celle de tous les siens. On y respire un air, on y éprouve un bien-être, un calme, une suavité qui est un avant-goût du ciel. Quand on commence à gravir la sainte montagne, on se croirait, non seulement à moitié chemin, mais aux trois quarts de route du Paradis. Il en est de Lourdes comme de Rome : on ne s'en éloigne qu'avec la résolution, qu'avec l'espoir d'y revenir ¹. »

Au mois d'août 1879, Mgr Pie, revêtu de la pourpre cardinalice, reparaissait à Lourdes. Il y venait déposer aux pieds de la Vierge Immaculée le filial hommage de sa profonde reconnaissance. Il rappela dans un délicieux entretien, riche de doctrine et plein d'abandon, qu'il avait eu la joie et la consolation de prononcer le discours du couronnement, et n'hésita pas à attribuer à cette circonstance tout l'honneur de sa nouvelle dignité. « Ce n'est pas à mon mérite, mais bien à Notre-Dame de Lourdes que je dois d'avoir été revêtu de la pourpre romaine ². »

1. Tome IX, 347 (434.)

2. *Sem. lit.* 1869, page 543.

C'était le jour de l'adoration perpétuelle. Bien qu'une telle circonstance semble demander qu'on parle seulement du mystère adorable, objet de la fête, il avait, lui, de trop bonnes raisons pour ne pas séparer la Mère du Fils. Il fit donc remarquer la haute sagesse de l'Eglise romaine qui s'est toujours souvenue de Marie, en adorant son Fils dans la sainte Eucharistie. Tandis que, pour les offices du Saint-Sacrement, certains diocèses avaient composé une doxologie particulière, à Rome elle ne cessa d'être : *Jesu, tibi sit gloria qui natus es de Virgine* ; gloire vous soit rendue, ô Jésus, qui êtes né de la Vierge Marie ¹.

Ce séjour près de la Vierge Immaculée avait embaumé de suaves consolations le cœur de l'évêque de Poitiers ; aussi, quelques jours après, en parlait-il avec bonheur aux pèlerins de Paris qui s'arrêtèrent à Poitiers en se rendant à Lourdes : « J'étais moi-même, il y a aujourd'hui huit jours, leur disait-il, aux pieds de la Vierge de la grotte : j'ai constaté de mes yeux que la source des grâces et des miséricordes n'était point tarie, que sa vertu n'était point affaiblie. Allez donc avec foi, avec confiance, avec assurance ². »

S'agit-il de couronner la Vierge renommée d'Issoudun, honorée sous le nom de Notre-Dame du Sacré-Cœur, le brillant panégyriste de Marie accourt avec sa parole si riche de doctrine et si féconde en ingénieux rapprochements. Appuyé sur le texte de saint Mat-

1. *Sem. lit.* 1879, page 543.

2. *Sem. lit.* 1879, page 563 (454).

thieu : *Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus*, « Entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie, sa mère », l'orateur, avant de pénétrer le sens du mystère, s'arrête un instant à contempler cette scène délicieuse.

« Figurez-vous, dit-il, cette tête pudique de Marie, où le péché originel n'avait rien terni, rien dérangé, où reluisaient, par un heureux mélange et dans une merveilleuse harmonie, les joies et les amours de la mère avec les chastes attraites de la Vierge. Quels admirables reflets de beauté cette tête modeste de la Vierge ne devait-elle pas envoyer sur la tête auguste du Sauveur, du Verbe fait chair, de celui dont l'humanité sainte fut le chef-d'œuvre du doigt divin, qui épuisa, pour en former les sacrés linéaments et les proportions adorables, toutes les délicatesses de ses touches, toutes les industries et les ressources de son art infini ! Comme ces deux figures s'embellissent, se perfectionnent l'une par l'autre ¹ ! »

Puis, dans le développement du texte, il nous fait comprendre que Marie est inséparable de Jésus, et que l'économie essentielle du christianisme est méconnue, que l'ordre divin est troublé, si Marie est oubliée, si Marie est négligée, si Marie est exclue. Le temple, à ses yeux, n'est le temple chrétien qu'autant que Marie y est montrée avec Jésus. « Lors donc, disait-il à ses auditeurs, qu'en entrant dans cette splendide et gra-

1. Tome VI, page 445 (289).

cieuse église, vous considérez au fond de ce sanctuaire l'aimable et doux Jésus, avec son cœur tout rayonnant des feux de la charité, surmonté et couronné en quelques sorte par la suave et virginale figure de Marie sa mère, si l'on vient vous dire que c'est quelque chose de nouveau, une pratique étrangère au pur Évangile, une dévotion inconnue de l'Eglise primitive, la réponse vous est facile. N'est-ce donc pas le pur Évangile, et y a-t-il rien de plus positif que ce qui est écrit au chapitre premier de saint Matthieu : *Maria de qua natus est Jesus* ? « Marie de laquelle est né Jésus ? » N'est-ce pas aussi le pur Évangile, et y a-t-il dévotion plus primitive que ce qui est raconté au chapitre second du même évangéliste : *Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus* ¹ ?

Aussi ne craint-il pas d'affirmer que l'invocation de Marie sous l'aimable titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur « sera un des plus beaux épis de cette gerbe d'honneur offerte par notre âge à la sainte Mère de Dieu ». Elle a déjà reçu, en effet, la triple sanction de l'autorité épiscopale, de la confiance populaire et de l'intervention du Saint-Siège ².

La dévotion que Pie IX avait encouragée pour la France, Léon XIII l'introduisit authentiquement à Rome. L'ancienne église de Saint-Jacques, sur la place Navone, restaurée en partie, fut ouverte au culte

1. Tome VI, page 456 (302).

2. Tome VI, page 460 (306).

sous le vocable de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Pendant son séjour à Rome, en 1860, le cardinal Pie eut une seconde fois occasion de parler de cette dévotion si chère à la piété du Souverain Pontife. Il en rappela les origines en montrant que si la forme était nouvelle, la doctrine remontait à la fondation même du christianisme.

« L'invocation de Marie sous le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur n'est autre chose qu'une déduction et un appendice de la dévotion au Cœur sacré de Jésus. Là encore l'origine est française, et le second Paray-le-Monial s'appelle Issoudun. Assurément aucun des dévots clients de Notre-Dame du Sacré-Cœur n'a la prétention que ce titre doive apporter à la sainte Mère de Dieu un nouveau degré de grandeur et de gloire, jusqu'ici inconnu de la tradition, et combler ainsi un vide, une lacune regrettable dans la doctrine des saints Pères. Ce serait là une témérité digne de censure. Tout au contraire il ne s'agit que d'une forme nouvelle, d'un culte doctrinal et traditionnel pratiqué dans tous les siècles chrétiens ¹. »

L'orateur fit en même temps admirer l'action de la Providence dans l'établissement de cette dévotion qui, malgré des difficultés de toutes sortes, a mérité de recevoir la sanction suprême du chef de l'Église et d'obtenir droit de cité dans la Ville Éternelle. « Combien nous avons à bénir la divine Providence, à propos du titre sous lequel l'autorité apostolique a déjà placé le

1. *Sem. lit.* 1880, p. 260 [480].

sanctuaire dans lequel nous sommes assemblés ! Après avoir subi l'épreuve du temps et de la contradiction, après avoir été éclairé par les explications que le temps même et la contradiction provoquent, le culte de Notre-Dame du Sacré-Cœur est demeuré intact, et désormais il appelle ici aux pieds de l'image consacrée la foule des pieux fidèles soutenus par l'exemple de la confiance du plus auguste des suppliants ¹. »

L'éminent cardinal exposa d'abord sa thèse de prédilection sur la dévotion au Sacré Cœur, savoir que le Sacré Cœur étant le foyer de l'amour divin envers nous, le culte du Sacré Cœur est l'abrégé substantiel de la religion ; puis il montra toute l'efficacité de la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur, notre puissante médiatrice auprès de la source même de toutes les grâces.

« En considérant, dit-il, la statue placée au-dessus de cet autel, en voyant cette main de Marie posée sur le cœur de Jésus, un texte du livre des Proverbes s'est présenté à mon esprit : *Sicut divisiones aquarum, ita cor regis in manu Domini : quocumque voluerit, inclinabit illud* ². Voyez-vous ce bassin, cette source dont les eaux peuvent être partagées et conduites ici ou là par une main habile et puissante ? « Ainsi en est-il du cœur du Roi dans la main du Seigneur : elle l'inclinera partout où elle voudra. » Or, on peut dans une certaine mesure et en maintenant toujours la notion de l'*omnipo-*

1. *Ibid.*

2. Prov. xxi, 1.

tentia supplex, dire la même chose du cœur du roi Jésus dans les mains de sa mère, elle a le privilège d'en diriger comme à son gré les mouvements, les effusions, et de les faire abonder davantage où elle porte sa préférence : *Ita et cor regis in manu illius, quocumque voluerit, inclinabit illud* ¹. »

Pendant son séjour à Rome, le nouveau cardinal ne pouvait oublier sa gracieuse église cardinalice, contemporaine des triomphes du catholicisme durant les siècles si tourmentés qui ont immédiatement précédé le nôtre ². Avec quelle admiration, quel enthousiasme n'en reedit-il pas les mérites et les gloires ! Par les richesses et les œuvres de prix dont il est orné, on a pu dire de ce sanctuaire qu'il était la perle et le bijou de la cité reine des arts. Par les trophées de Prague et de Vienne suspendus à ses murs, il atteste la puissance de la Vierge à la fois miséricordieuse et terrible qui, aux divers âges de l'Église, a porté les coups décisifs à toutes les hérésies. De là ces paroles du livre des Rois tracées en caractères d'or aux voûtes du temple avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, et destinées à identifier le nom de Marie avec le nom de la victoire : « *Nomini meo adscribatur victoria.* »

Dans l'homélie prononcée à la prise de possession de son titre cardinalice, Mgr Pie montra que la Mère de Jésus méritait à juste titre le nom de Sainte-Marie-de-la-Victoire, et que ce titre était un augure favo-

1. *Sem. lit.* 1880, page 261 (482).

2. *Sem. lit.* 1879, page 657 (461).

nable pour le nouveau cardinal. « Semblable au père de famille, observait-il, qui tire de son trésor les choses nouvelles et les choses anciennes ¹, notre grand pape Léon XIII, éminemment docte dans le royaume des cieux, a fait choix pour nous du plus récent de tous les titres cardinalices ². Nous l'en remercions, d'autant plus qu'il a répondu à notre désir. Homme du passé et de la tradition, nous ne faisons pas moins profession d'avoir les yeux incessamment ouverts sur les temps nouveaux, et la genèse des événements qui ont préparé l'ère moderne est l'objet incessant de nos études et de nos méditations ³. »

Mais, se demande-t-il ensuite, ce vocable de Sainte-Marie-de-la-Victoire sera-t-il condamné à ne plus appartenir qu'au domaine de l'histoire? La Rome pontificale sera-t-elle abandonnée de celle que le saint pape Pie V avait proclamée le secours des chrétiens? Et la France catholique, fille aînée de l'Église, restera-t-elle à jamais sous le coup de la défaite, sous le poids de l'écrasement?

A Dieu ne plaise, répond-il, que nous nous arrêtions à ces pensées sinistres! Ni le bras de Dieu, ni le bras de sa mère ne sont raccourcis: les chrétiens n'ont jamais plus de confiance que dans les jours où le mal est plus extrême, parce que leur foi leur montre alors la délivrance plus prochaine. « N'as-tu pas peur?

1. Matth. XII, 52.

2. *Sem. lit.* 1879, page 659 (460). — Le titre de Sainte-Marie-de-la-Victoire a été érigé par Pie VI le 15 juillet 1776.

3. *Sem. lit.* 1879, page 659 (460).

disaient à saint Martin les voleurs qui brandissaient le glaive sur sa tête. — Je n'ai jamais été plus tranquille, répondait le saint, car c'est pour l'heure du danger que Dieu a promis son secours¹. »

VII

Nous venons de raconter les actions plus éclatantes qui témoignent du zèle ardent de l'évêque pour l'honneur et la gloire de Marie. Il nous reste à montrer le côté plus intime de la dévotion de Mgr Pie pendant son épiscopat ; nous y retrouverons la délicatesse de sentiments de ses premières années, c'est-à-dire l'amour le plus dévoué envers la plus tendre des mères.

Notre-Dame-la-Grande et Notre-Dame de Chartres se partageaient son esprit et son cœur ; elles étaient inséparables dans ses pensées et dans ses affections. Il ne s'absentait jamais, ne fût-ce que pour quelques jours, de sa ville épiscopale, sans aller s'agenouiller dans la vieille basilique romane aux pieds de Notre-Dame des Clefs, et, au retour du voyage, sa première visite était encore pour elle. C'est aux pieds de Notre-Dame-la-Grande que, nouveau cardinal, il voulut dé-

1. *Sem. lit.* 1879, page 660 (463).

poser les insignes de sa dignité de prince de l'Église romaine ¹.

Chartrain par le cœur, l'évêque de Poitiers revoyait toujours avec délices la cité de Marie ². Il ne voulait jamais commencer une affaire importante, ni entreprendre un long voyage, sans venir voir la Vierge sa mère, et sans prendre, en quelque sorte, congé d'elle. « Cette halte sur la montagne sacrée de Saint-Chéron, disait-il, en 1869, dans un discours prononcé à la consécration de l'église du petit-séminaire, se mêlera, dans mon esprit et dans mon cœur, à l'ineffaçable mémoire de la recommandation que je suis venu faire à Notre-Dame de Chartres de ma personne, de mon voyage et de mes travaux, au moment où je m'achemine vers le concile du Vatican ³. » Quand il fit restaurer la chapelle actuelle de l'évêché, l'enfant de Marie n'oublia pas sa mère; un autel latéral fut dédié à Notre-Dame de Chartres. Dans une lettre aux chanoines de Chartres qui l'avaient félicité de son élévation au cardinalat, il s'excuse de n'avoir pu encore leur répondre de vive voix. « J'avais à cœur, écrit-il, de porter aux pieds de Notre-Dame de Chartres l'expression de tous les sentiments que fait naître dans mon âme la promotion si extraordinaire dont je viens d'être honoré... Je suis demeuré et je demeurerai Chartrain de cœur, et rien ne m'est plus doux que les sentiments

1. *Sem. lit.* 1879, page 371.

2. *Sem. lit.* 1880, page 376.

3. Tome VI, page 544 (326).

qu'on veut bien me garder sur ce sol béni de Notre-Dame de Chartres, notre commune et tendre mère ¹. »

Marie, de son côté, n'oubliait pas le serviteur qui lui restait fidèle; elle continuait de l'environner d'une protection spéciale. Mgr Pie se plaisait à le constater en toutes circonstances; voici comment il exprimait, au XXV^e anniversaire de son épiscopat, ses sentiments de reconnaissance et d'amour : « Vierge Marie, ma jeunesse s'est passée à votre école, et jusqu'à mon dernier souffle, je publierai les merveilles de votre puissance et de votre amour. Vos mains m'ont conduit, m'ont soutenu jusqu'à présent tout le long de la route; vous m'avez donné plus d'un gage de votre protection et de votre miséricorde; maintenant, ô mère, ne m'abandonnez pas jusque dans le temps de la vieillesse et de l'âge avancé ².

« Vierge sainte, en arrivant dans cette cité, c'est par vos mains de Mère que j'ai voulu être présenté à l'Église qui m'était donnée pour épouse. Ce qui s'est fait de bien dans l'étendue de ce vaste territoire pendant tout ce laps de temps, c'est à vous qu'il le faut rapporter, c'est de vous qu'il procède. J'ai espéré en vous, ô sainte Mère de Dieu, et cette espérance ne sera pas confondue, parce que vous êtes ma forteresse et mon refuge. Vous m'avez soutenu aux jours de mes souffrances, et mon espoir a été en vous depuis les jours de ma jeunesse... Mon élévation, ma vie ont été

1. *Sem. lit.* 1879, page 431.

2. Tome VIII, page 253 (396).

un prodige aux yeux de plusieurs; mais c'est de vous que me venait l'aide et la force. O Marie, que ma bouche soit toujours remplie de votre louange; et que durant toutes les journées de mon existence mortelle, je chante votre gloire et publie vos grandeurs ¹... »

C'est encore au mois de mai, consacré à Marie, que M^{sr} Pie fut créé cardinal de la sainte Église romaine, aux applaudissements du monde catholique: *hodie, plaudente orbe catholico, Eminentissimus Pictaviensis episcopus sanctæ Romanæ Ecclesiæ cardinalis creatus est* ². L'enfant de Marie, l'évêque de Marie allait devenir le *cardinal de Marie*. Tel est le vœu que formait pour lui M^{sr} Gay, au nom de tout le clergé diocésain. « Marie, lui disait-il, votre mère dès votre enfance, Marie, la mère et la patronne de votre épiscopat, Marie, la surveillante et la gardienne de tous vos pas, inspiratrice de toutes vos œuvres, la bénédiction de toute votre vie, l'objet constant de notre piété la plus filiale, Marie est, après Dieu, votre espérance pour votre cardinalat ³. » Tel est le vœu que formule lui-même le nouveau cardinal dans l'allocution prononcée dans sa cathédrale, le jour de son entrée solennelle à Poitiers: « Daigne la Vierge Marie abaisser sur moi, aujourd'hui, ses yeux pleins de miséricorde; bénir, durant le temps qu'il plaira à son divin Fils, la continuation d'un ministère dont les commencements et

1. Tome VIII, page 261 (406).

2. Dépêche envoyée de Rome à Mgr d'Anthédon.

3. *Sem. lit.* 1879, page 323.

la durée, déjà si longue, ont été constamment placés, sous sa protection ¹ !... »

M^{sr} Pie avait demandé que son église presbytérale à Rome fût placée sous le vocable de la très sainte Vierge, et Léon XIII, déférant à ce pieux désir, avait donné à l'évêque de Poitiers le titre cardinalice de Sainte-Marie-de-la-Victoire. C'est ce que nous apprend le discours adressé au nouveau titulaire par le révérendissime Père assistant de l'Ordre des Carmes déchaussés, qui desservent l'église de Sainte-Marie-de-la-Victoire.

« Le choix que Votre Éminence a bien voulu faire du titre de Sainte-Marie-de-la-Victoire a causé la plus vive joie à notre petite famille religieuse. Grâce en soit rendue à Votre Éminence et à N. S. P. le Pape Léon XIII, qui a daigné accéder avec sa bonté ordinaire aux désirs de votre piété filiale envers la Vierge Immaculée. Pouvant choisir entre divers sanctuaires diversement illustres et plus antiques, qui ambitionnaient l'honneur d'avoir Votre Éminence pour titulaire et protecteur, vous avez de préférence tourné vos yeux et votre cœur vers celui-ci, parce qu'il est consacré à l'auguste Reine du ciel, désireux de lui prouver, une fois de plus, la vérité de votre devise, si suavement énergique : *Tuus sum ego* ². »

La réciprocité d'amour filial et d'amour maternel entre M^{sr} Pie et Marie n'échappait à personne. Au retour de son voyage de Rome, en octobre 1879, le

1. *Sem. lit.* 1879, p. 374.

2. *Sem. lit.* 1879, page 656.

nouveau cardinal avait voulu s'arrêter à Chartres pour y faire son pèlerinage, et déposer aux pieds de sa patronne les insignes de prince de l'Église romaine. On célébrait ce jour-là la maternité de la sainte Vierge : cette coïncidence fit dire à un pieux laïque, dans une audience donnée par Mgr Pie à la Société de Saint-Vincent de Paul : « Pour nous, c'est vraiment rite doubleaujourd'hui; nous fêtons la Mère et le Fils ¹ ».

VIII

« Oui, malgré tous nos malheurs et toutes nos fautes, malgré toutes les tristesses et les défaillances de notre temps, la postérité pourra le dire néanmoins : ce siècle, avec ses illusions, avec ses erreurs, avec ses vices, ce fut, à plus d'un égard, le siècle de Marie. Quelle moisson nouvelle de gloire ne lui-a-t-il pas apportée ² ! »

Ainsi parlait Mgr Pie, le 8 septembre 1869, dans la solennité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à Issoudun. Parmi les laborieux moissonneurs, nul n'a offert à la sainte Mère de Dieu plus de beaux épis, plus de gerbes d'honneur, que le vaillant évêque de Poitiers.

Les trente années de son enseignement pastoral, c'est lui-même qui nous l'apprend, ne furent qu'un

1. *Sém. lit.* 1879 page 719.

2. Tome vi, page 460 (306).

éloquent commentaire de ces deux sentences apostoliques : « Personne ne peut poser un autre fondement en dehors de celui qui a été posé par la main de Dieu et qui est le Christ Jésus » ; et pour les peuples modernes, comme pour les sociétés antiques, « il n'y a point sous le ciel d'autre nom donné aux hommes dans lequel ils puissent être sauvés, si ce n'est le nom de Jésus-Christ ¹ ».

Mais le nom de Marie est inséparable de celui de Jésus, comme est indissoluble l'union même établie par la maternité divine entre Jésus et Marie. Marie et Jésus restèrent donc inséparables dans l'enseignement pastoral de Mgr Pie, comme ils l'étaient dans ses œuvres, dans son esprit et dans son cœur. Qu'elle est grande, qu'elle est aimable, qu'elle est surtout féconde en enseignements, cette scène où l'Évangéliste nous présente le Roi des cieux recevant les premières adorations de la terre, dans les bras de la Vierge sa Mère : « Entrant dans la maison, ils trouvèrent l'Enfant avec Marie sa Mère ² ».

Il y a dans ces paroles plus que le récit d'un fait, il y a l'énoncé d'un principe et d'une loi. Essayons donc, à la suite du grand évêque de Poitiers, de pénétrer le sens de ce mystère qui est le fondement même de la

1. *Sem. lit.* 1879, page 353. — Discours à M. le Président de la République.

2. Matth. II, 11.

dévotion à Marie, et la base de tout enseignement doctrinal sur la sainte Vierge ¹.

« Entrant dans la maison, ils trouvèrent l'Enfant avec Marie sa Mère. » Entendez-le bien, nous dit-il, la maison c'est l'Église, et quand on entre dans cette maison qui est l'Église, ce que l'on trouve, ce n'est pas seulement Jésus, c'est Jésus avec sa Mère. La religion chrétienne, c'est la religion du Fils de Marie. Séparer le Fils de la Mère, c'est diviser ce que Dieu a uni. On ne trouve Jésus qu'avec Marie et par Marie; on n'arrive sûrement au Fils que par la Mère : *Invenerunt puerum cum Maria Matre Jesu*. « Et c'est le rempart le plus inexpugnable de la dévotion à la Très Sainte Vierge. »

Le recours fréquent et habituel à Marie, c'est le véritable secret, le moyen vraiment efficace pour arriver à la foi, à l'espérance, à l'amour, et pour élever dans nos âmes l'édifice de toutes les vertus.

Par Marie, on croit plus vivement. Voilà pourquoi l'Église, s'appuyant de l'autorité des saintes Écritures, appelle Marie la mère de la science, la mère de la connaissance : *Ego Mater agnitionis* ².

Par Marie, on espère plus fermement. Oui, c'est Marie qui est le plus puissant soutien de l'espérance; c'est elle qui nous la rend et plus douce et plus facile.

1. T. VI, p. 443 (285).— Homélie prononcée dans la solennité du couronnement de Notre-Dame du Sacré-Cœur à Issoudun, 8 septembre 1869.

2. Eccli. XXIV, 24.

L'Église la nomme donc à juste titre la Mère de cette sainte vertu : *Ego Mater sanctæ Spei* ¹.

Enfin, par Marie, on aime plus tendrement. Elle est la Mère de la charité ; elle est la Mère du bel amour : *Ego Mater pulchræ dilectionis* ².

Oh ! que le disciple de l'amour, s'écrie Mgr Pie, a bien répondu à ma filiale curiosité, quand, parlant d'une des scènes les plus touchantes de la vie de Jésus, il nous révèle cette particularité si douce que Marie, la Mère de Jésus, était là : *Erat Mater Jesu ibi* ³. Et ce que saint Jean a dit d'une circonstance particulière est vrai de toute l'économie et de toute l'histoire de la religion.

Marie est associée au dogme de la Trinité : elle y est non pas en étrangère, mais comme en famille, avec les rapports les plus étroits, les titres les plus incomparables, épouse du Père dont elle partage la fécondité ; Mère du Fils qu'elle conçoit et met au monde ; sanctuaire virginal du Saint-Esprit qui opère en elle le prodige. *Et erat Mater Jesu ibi*.

Marie est mêlée à l'Incarnation : elle y a une part principale ; elle est la fleur qui donne naissance au fruit. *Et erat Mater Jesu ibi*.

Marie est mêlée à la Rédemption : debout, au pied de la Croix, dans l'attitude du sacrificateur, elle coopère

1. Eccli. xxiv, 24.

2. Ibid.

3. Joan. ii. 1.

à la rédemption par son consentement. *Et erat Mater Jesu ibi.*

Marie est mêlée à la fondation de l'Église : elle préside au cénacle ; c'est avec elle, et sous ses yeux, que les apôtres prient en attendant la venue de l'Esprit-Saint. *Et erat Mater Jesu ibi.*

Marie est associée au principe de l'éternel bonheur des élus. De son rocher de Pathmos, Jean l'a aperçue ayant le soleil pour vêtement, la lune pour marchepied, et les étoiles pour couronne. Après la vue de Jésus, celle de Marie est la plus grande joie des Bienheureux. *Et erat Mater Jesu ibi.*

Comme elle est associée au rayonnement de la gloire, Marie l'est pareillement au mystère de la dispensation de la grâce, qui est le germe et la racine de la gloire. Du haut des cieux, elle ne cesse de veiller et de concourir à la distribution des dons spirituels, à l'application du sang et des mérites de son Fils. *Et erat Mater Jesu ibi.*

Marie est associée en quelque sorte à la présence réelle de Jésus dans nos temples. Aussi n'y a-t-il pas un seul temple catholique où, à côté du tabernacle qui contient le corps de Jésus, on n'aperçoive l'image de celle qui en fut le tabernacle vivant. *Et erat Mater Jesu ibi.*

Prenez les livres saints : depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse, depuis le livre qui raconte la création de la terre et des cieux jusqu'à celui qui déroule à nos regards le spectacle de la gloire et de la béatitude

finale, partout on trouve Marie. *Et erat Mater Jesu ibi.*

Un regard jeté sur la série des temps chrétiens nous permet de constater le même fait. Pas un siècle qui n'offre le consolant témoignage du culte rendu à Marie et des bienfaits reçus de Marie. *Et erat Mater Jesu ibi.*

Que dire du siècle présent ? Combien de sujets de douleur et d'appréhension, mais en même temps quels grands motifs de consolation et d'espérance ! *Et erat Mater Jesu ibi.*

Quand on parcourt attentivement les œuvres de l'évêque de Poitiers, on ne tarde pas à se convaincre que ses discours en l'honneur de Marie renferment un magnifique exposé doctrinal de l'enseignement catholique sur la très sainte Vierge ; en sorte que celui qui aimait à se nommer *l'enfant de Marie* peut être appelé par nous avec vérité, non seulement *l'évêque*, mais encore *le docteur de Marie*.

Il est évident pour tous que nous n'employons pas ici le titre de *docteur* dans son acception authentique. C'est dans ce sens un privilège liturgique qui n'est concédé qu'avec une extrême réserve par la seule autorité du Saint-Siège ou du concile général¹. Nous parlons dans ce sens large qui indique la supériorité du génie. Mgr Pie n'a pas été simplement un pasteur doué de la science afférente à cette charge, l'expérience

1. Bened. XIV. De Canoniz. l. iv, p. II, c. XI, 13.

et la notoriété de sa doctrine ont été vraiment sur la terre un sel conservateur contre la corruption et un flambeau qui a dissipé les ténèbres ¹. Et de plus, n'est-il pas au nombre de ces hommes qui n'ont pas seulement enseigné dans l'Église, mais qui ont enseigné l'Église ² ?

Enfin, si nous recueillons dans les œuvres de l'évêque de Poitiers ce qu'il a dit à propos du doctorat de saint Hilaire, de saint Alphonse de Liguori et de saint François de Sales, nous resterons convaincus qu'elles lui conviennent bien en propre toutes les qualités qui, d'après lui, distinguent le docteur de l'Église.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sainteté de la personne, et nous professons le plus grand respect pour toutes les réserves que fait l'Église en cette délicate matière ; mais il nous est bien permis de constater que le zèle pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et sa propre sanctification, est empreint sur tous les actes de sa longue et glorieuse carrière ³.

Sa doctrine n'est pas moins irréprochable que sa vie ⁴. Oui, il a été une lumière brillante de l'Église, celui dont Pie IX a célébré les doctes ouvrages ⁵, celui dont les évêques de France se plaisaient à reconnaître l'ascendant du caractère, et auquel les Pères du concile

1. Tome ix, p. 319.

2. T. i, p. 466 ; T. viii, p. 235.

3. T. i, p. 469.

4. T. i, p. 470.

5. Bref du 12 novembre 1877, en tête de la vii^e édition des Œuvres complètes de Mgr l'évêque de Poitiers.

du Vatican conférèrent par leurs suffrages une place éminente dans la congrégation *de Fide* ¹.

« Le docteur est, par-dessus tout, l'interprète des Écritures. Or (M^{sr} Pie) sait et comprend l'Écriture d'une manière merveilleuse; il s'en inspire toujours, il la commente, l'élucide, et l'applique avec non moins de sûreté que de grâce. Elle est plus que la règle de ses pensées; on peut dire qu'elle en est devenue la substance. Sur ce chef, l'évêque (de Poitiers) ne semble point au-dessous de ces premiers Pères et grands docteurs de l'antiquité, dont le discours était comme une broderie courant sur le tissu de la parole divine ².

« Pareillement, quiconque s'est familiarisé avec les écrits de (M^{sr} Pie), demeure frappé de la saine, lumineuse, riche et forte théologie, qui, partout, en forme le fond, sans que pourtant l'étude de la scolastique lui ait fait négliger celle des Pères, dont il allègue l'autorité avec ce choix et ce discernement qui prouve une lecture approfondie ³.

« Du reste, notre (grand évêque) porte partout le cachet de son talent personnel. Ce n'est jamais l'érudit et le compilateur mettant des textes bout à bout, et rendant les choses telles qu'il les a reçues des autres. Tout ce qu'il touche est marqué au coin de son génie, génie doué d'une charmante originalité ⁴. »

Enfin, à tous ces caractères de la doctrine, on peut

1. *Sem. lit.* 1880, page 545.

2. Tome ix, page 325.

3. Tome ix, page 326.

4. Tome ix, page 327.

ajouter, par prévision, la durée qu'aura son influence : *Defunctus adhuc loquitur*. Que les siècles s'écoulent, ses œuvres resteront ! Que tout change dans tous les ordres de choses, dans les esprits, dans les caractères et dans les mœurs, lui ne vieillira pas. Il sera toujours lu, toujours écouté, toujours goûté et admiré¹.

Mais pourquoi le titre de *docteur de Marie* donné au cardinal de Sainte-Marie-de-la-Victoire ? D'autres avant nous, et non sans motifs, n'ont pas craint de l'appeler le *docteur du clergé* : par la fondation de sa faculté de théologie, il ranima les études sérieuses, et sut répandre dans ses synodes diocésains un jour éclatant sur les questions les plus obscures de la discipline ecclésiastique ; le *docteur du peuple catholique* : appelé à prendre part à tous les événements mémorables de notre époque, il sut y découvrir les leçons les plus profitables au salut des individus et des sociétés ; le *docteur des âmes pieuses* : plusieurs de ses écrits sont comme une source substantielle du véritable ascétisme et de la parfaite piété ; le *docteur de l'ordre monastique* : en maintes circonstances, il détermina, en caractères lumineux, à diverses familles religieuses de son vaste diocèse, l'esprit propre de leurs saints instituts et de leurs saints fondateurs ; le *docteur des œuvres catholiques* : il encouragea par sa parole et par ses exemples toutes les grandes œuvres de notre siècle : le vœu national au Sacré-Cœur, les cercles d'ouvriers, les congrès catholiques, et tous les

1. Tome IX, page 328.

comités pour la défense des intérêts religieux ; le *docteur de l'Église* : avec ce regard perçant qui devine l'avenir, il en commenta souvent d'avance les décisions et les décrets. Pourquoi donc, à notre tour, hésitions-nous à donner le titre de *docteur de Marie* au grand évêque qui a tant fait, tant parlé et si bien écrit pour la gloire de la très sainte Vierge ?

Les bornes étroites de cette esquisse ne nous permettent pas d'exposer, avec toute l'ampleur qu'elle mérite, la doctrine de M^{gr} Pie sur les grandeurs et les vertus de Marie. On la trouvera développée dans les discours que renferme ce recueil. Un coup d'œil sur les sommaires qui précèdent chaque discours, et sur la table analytique des matières placées à la fin du volume, suffira pour faire apercevoir l'enchaînement des idées, et apprécier la valeur de ce trésor historique et théologique. Nous nous contenterons d'indiquer, en quelques mots, les touchants mystères de grâce et de miséricorde que nous a révélés avec tant de science et de piété la lumineuse et chaude parole de l'évêque de Poitiers, docteur de Marie.

Voici d'abord *le Saint Nom de Marie*, ce nom plein de force et de douceur ; ce nom qui est l'*alpha* et l'*oméga*, le commencement et la fin ; ce nom qui tient lieu de toute parole éloquente ; ce nom, la joie, le succès, le soutien, la consolation du chrétien ; ce nom que dans les épreuves, dans les tribulations, dans les périls, dans les angoisses, dans les affaires douteuses, on n'a jamais invoqué en vain ¹.

1. Tome I, p. 120 (15), 127 (9), 414 (20). — II, 225 (62).

Puis la *prédestination éternelle de Marie*, avec ses manifestations anticipées dans les promesses de l'Eden et dans les prédictions des prophètes, sous la figure des femmes héroïques du peuple choisi et sous les mystérieux symboles empruntés à la nature ¹.

L'Immaculée Conception, qu'il contribua tant à faire définir solennellement, par ses encouragements, ses vœux et ses discours, et dont il développa les hauts enseignements, les harmonieuses convenances et les importants résultats ².

La Maternité divine de Marie, due à sa pureté sans tache, à sa profonde humilité, et qui fut l'origine de ses incompréhensibles grandeurs sur la terre, où elle est associée à tous les mystères de son Fils, et dans les cieux, où elle partage, par ses supplications, la toute-puissance de Dieu même. *Omnipotentia supplex* ³.

Les divines harmonies de la maternité humaine et la dispensation des grâces, qui sont une conséquence de la maternité divine. « Dieu, dit Bossuet ⁴, ayant voulu une fois nous donner Jésus-Christ par Marie,

1. T. II, p. 268 (89), 269 (91) — III, 29 (143), 475 (170) — IV, 467 (197) — V, 8 (209), 305 (255), 384 (259), 387 (263), 408 (271) — VI, 459 (305) — VII, 347 (343).

2. I, 414 (20) — II, 156 (23), 200 (30), 236 (75) — V, 383 (258) — VII, 340 (324) — VIII, 255 (399) — *Semaine liturgique* 1879, page 768 (466).

3. II, 200 (32), 266 (87), 276 (99), 452 (124) — V, 282 (230) — VI, 443 (286), 457-460 (302-306) — VII, 341 (336), 348 (344), 351 (348), 591 (364).

4. 3^e Sermon pour la Conception, quatrième pour l'Annonciation, et premier pour la Nativité de la sainte Vierge.

c'est un ordre qui ne change plus, parce que les dons de Dieu sont sans repentance. Il est, et sera toujours véritable, qu'ayant reçu par elle le principe universel de la grâce, nous en recevons encore, par son entremise, les applications dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne. Sa charité ayant tant contribué à notre salut, dans le mystère de l'Incarnation, qui est le principe universel de la grâce, elle y contribuera éternellement dans toutes les opérations qui n'en sont que des dépendances. » Dieu a voulu que tout nous vînt par Marie: *Totum nos habere voluit per Mariam* ¹.

Les rapports de Marie avec l'Eglise. Elle préside à sa fondation dans le cénacle, attendant, dans la prière avec les apôtres, la venue de l'Esprit-Saint; elle enseigne aux disciples la céleste doctrine qu'elle avait apprise dès le commencement; siège de la sagesse, elle est la lumière des conciles; terrible comme une armée rangée en bataille, elle triomphe de toutes les hérésies; et la puissance de son bras contre les infidèles lui fait décerner le titre de secours des chrétiens: *Auxilium Christianorum* ².

Les rapports de Marie avec la France; c'est-à-dire la protection spéciale qu'elle accorde à son royaume de prédilection, à ce royaume qu'un grand pape a déclaré impérissable parce qu'il était le royaume

1. T. I, p. 121 (6), 181 (17) — II, 453 (125) — III, 466 (158) — V, 284 (232), 306 (256) — VII, 593 (364), 642 (389).

2. III, 427 (146), 459 (151) — VI, 400 (274), 416 (278), 458 (304) — VII, 342 (337), 546 (353), 596 (368).

de Marie. De là, ces apparitions si fréquentes qui nous montrent que Marie n'a plongé ses racines dans aucun sol plus avant que dans le sol français. Faut-il s'en étonner quand on entend les papes appeler la race des Francs « la nation sainte, le sacerdoce royal, le peuple de Dieu sous la Loi nouvelle, la tribu choisie dans les temps chrétiens » ? De là aussi, entre l'Eglise et la France, cette communauté de destinées qui les rend participantes des mêmes infortunes et des mêmes triomphes¹.

Les gloires de Marie, Reine des anges et des saints. Les cérémonies de couronnement des statues miraculeuses sur la terre nous rappellent le couronnement triomphal de Marie dans les cieux. Marie a droit à toutes les couronnes à la fois : couronne du mérite et de la vertu, couronne de la science et de la doctrine, couronne du combat et de la victoire, couronne du dévouement et du courage civique, couronne de fiancée et d'épouse, couronne royale et sacerdotale ; mais ces couronnes se résument toutes en une seule : Jésus qui est la pierre unique, la couronne suprême et totale de sa Mère : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso*².

1. T. II, p. 260-275 (91-98), 284-286 (109-112), 288-290 (113-116) — VII, 345 (341), 600 (372), 635-637 (380-383), 643 (390) — VIII, 42 (393). — *Sem. lit.* 1879, page 660 (464) ; *ibid.* 1880, 260 (480).

2. II, 266 (87) — V, 280 (227) — VI, 443 (286) — VII, 630 (375) — IX, 330 (413).

Enfin, *la dévotion envers Marie* et ses diverses manifestations privées et publiques. D'après la tradition des Pères et des docteurs, et d'après les oracles les plus autorisés de la théologie, la dévotion à Marie est la marque la plus certaine du salut, le secours de Marie est le plus efficace pour l'exercice de toutes les vertus, pour l'accomplissement de tous les devoirs. La terre entière est couverte de monuments élevés à Marie par la confiance, par la reconnaissance du peuple chrétien ¹.

Après ce rapide résumé, on comprendra facilement que nous ayons pu donner au cardinal de Sainte-Marie-de-la-Victoire le titre de *docteur de Marie*. Ses discours en l'honneur de la très sainte Vierge sont, en effet, comme une *summa Mariana*, qui renferme une théologie complète aussi claire et pieuse que solide et profonde, à laquelle recourront désormais les maîtres de la science sacrée et les simples fidèles, comme on recourt aux écrits de saint Bernard et de saint Alphonse de Liguori.

Mais la doctrine ne peut se passer du langage; ici elle pénètre au plus intime de l'âme, grâce à une puissance d'expression qui place le docteur de Marie au premier rang des orateurs.

On a dit de l'évêque de Poitiers, considéré comme écrivain, qu'il était un grand *styliste*. La fermeté et

1. T. I, p. 177 (12) — II, 225 (62), 241 (81) — V, 285 (233), 300 (248) — VI, 447 (290), 451 (298), 456 (302), 460 (306) — VII, 546 (353) — *Sem. lit.* 1880, page 260 (480).

l'éclat du style, en effet, annoncent toujours un maître dans l'art d'écrire; or, une hardiesse pleine et pure, une simplicité noble et majestueuse, telles étaient les qualités maîtresses du style de M^{re} Pie.

« Il y a des orateurs, observe M. de Margerie ¹, qui le sont même dans leurs livres... Mais il y a aussi des écrivains qui le sont, même dans leurs discours : quelles qu'en soient la chaleur et l'émotion, on y reconnaît la marche régulière et sûre d'une pensée méditée et d'une parole définitive. Tels ont été la plupart des maîtres de la chaire française au xvii^e siècle, tel a été l'évêque de Poitiers !... Littérairement, quant à la manière, à la langue et au style, il était, dans le beau sens du mot, un classique. » Encore que sa parole fut toujours ferme et parfois véhémence, on ne peut pas dire qu'il tonnât ; l'expression ne dépassait jamais la mesure et restait toujours empreinte de la dignité épiscopale. Rien de surprenant, car il était dans la vérité, et il y puisait une force que l'emportement n'aurait fait qu'amoindrir ; mais sous une forme calme, mesurée, on sentait courir le souffle d'une indignation profonde. Il n'avait pas, ajouterons-nous avec M^{re} Gay ², ces coups d'aile que donne si souvent saint Augustin ; il avait plutôt la douce fluidité de saint Ambroise, avec plus de clarté toutefois. La clarté ! c'était sa grâce propre ; il y sacrifiait tout. Aussi le

1. Revue trimestrielle, 15 janvier 1881.

2. Oraï. fun. page 30.

suivait-on sans effort, comme on voyage en barque sur un beau lac dont aucun souffle ne ride la surface. Dès les débuts de l'orateur, M. l'abbé Lecomte avait signalé cette qualité précieuse et caractéristique. Gardez bien, disait-il entre autres conseils à son jeune ami, votre style élégant, noble, délicat, *limpide comme votre pensée* ¹.

C'est surtout en parlant de Marie que M^{sr} Pie semble déployer les brillantes qualités de style qui l'élèvent au-dessus de la plupart de ses contemporains. « Il sait dire aussi bien que penser, et il dit avec un charme incomparable. » Tour à tour gracieux, imagé, flexible, varié, il prend tous les tons, et la langue française emprunte de sa plume des tournures toujours nouvelles ². Dans ses admirables discours sur la très sainte Vierge, il se montre capable de toutes les nuances, depuis la majesté de l'exposition dogmatique jusqu'aux grâces de l'aimable causerie, depuis la profondeur du philosophe jusqu'à cette finesse d'esprit qui sert à tout, si elle ne suffit à rien. Pour tout résumer en un mot, ce style où la majesté et la simplicité, la grâce et la force sont liées par la mesure, nous fait souvenir à propos de la définition de Buffon : *le style, c'est l'homme*.

C'est le cœur qui rend éloquent, a dit un auteur ancien, *pectus est quod disertos facit*. Mgr Pie a

1. *Sém. lit.* 1880, page 380.

2. Tome IX, page 327.

bien parlé de Marie, parce qu'il l'a beaucoup aimée ; il en a mieux parlé que tout autre, parce qu'il l'a mieux aimée que personne. Il nous semble entendre Marie adresser la parole à son disciple bien-aimé, comme autrefois Notre-Seigneur au prince des apôtres : « Mon fils, m'aimez-vous, m'aimez-vous plus que tous les autres ? — O mère, vous le savez, vous le savez, si je vous aime ! — Eh bien, paisez mes agneaux, paisez mes brebis ; nourrissez-les du suc le plus pur de la doctrine de mon divin Fils, et que par vous ils apprennent à connaître, à aimer, à servir la Mère avec le Fils. »

IX

L'éminent prélat, qui avait été toute sa vie si dévoué à Marie, ne pouvait ne pas désirer mourir sous les auspices de son auguste patronne. « O Marie, s'était-il écrié au XXV^e anniversaire de son intronisation épiscopale, ne me rejetez pas dans le temps de ma vieillesse ; et quand mes forces viendront à défaillir, ne m'abandonnez pas : *Ne projicias me in tempore senectutis ; cum defecerit virtus mea, ne derelinquas me*¹. Marie exauça les vœux de son fidèle serviteur. Il récitait son chapelet, lorsque, dans la nuit

1. Tome viii, page 261 (407).

du 16 au 17 mai, il fut saisi par la crise qui l'emporta en quelques minutes ¹. L'enfant, l'évêque, le docteur de Marie mourut comme il avait vécu; il s'endormit doucement dans le Seigneur, en *prédestiné de Marie*.

C'était encore un jour du mois de Marie, observons-nous avec Mgr Gay. « Notre-Dame vint avec Jésus, rappelant à l'agonisant sa devise et lui répétant : « Tu es à moi ». Le Christ et sa mère sourirent, et, se bornant à faire un signe, ils commandèrent à la mort d'être douce à leur fils ². » Le cardinal Pie était revêtu du petit habit de la très sainte Vierge, de ce scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel qu'il avait porté toute sa vie avec une grande dévotion. Peu de temps après, on trouva sous son chevet une petite statuette de Notre-Dame de Lourdes qu'il ne quittait jamais, et qu'il avait coutume de baiser avec un saint respect.

On connaît le mot héroïque de cette mère chrétienne qui s'écria en apprenant la mort foudroyante du grand évêque : « Oh ! quelle perte ! Pour lui sauver la vie, j'aurais volontiers donné un de mes deux fils ! Mes fils peuvent facilement être remplacés, mais personne ne remplacera Mgr Pie ³ ». « Hélas ! s'é-

1. *Sem. lit.* 1880, page 353.

2. *Oraïs. funèbre*, page 61.

3. *Sem. lit.* 1880, page 413.

criait aussi Léon XIII, c'est mon bras droit que je viens de perdre ! »

Depuis longtemps Mgr Pie avait choisi le lieu de sa sépulture. C'est sous les regards de sa céleste protectrice qu'il voulait que ses restes mortels fussent placés, en attendant le jour de la résurrection bienheureuse. Au pied même de l'autel que surmonte l'antique et vénérée statue de Notre-Dame-la-Grande, il avait fait construire un caveau en pierre. Le corps de l'illustre serviteur de Marie y a été déposé, le visage regardant la statue miraculeuse, et les pieds exactement au-dessous de la première marche du saint autel.

« Je désire, avait-il écrit, qu'il n'y ait aucun monument sur ma tombe, mais une simple pierre sépulcrale de niveau avec le pavé, et où sera gravée l'inscription ci-dessous :

Tuus sum ego
Ludovicus Franciscus Desideratus Eduardus
Tituli Sanctæ Mariæ de Victoria S. R. E.
Presbyter Cardinalis Pie
Natus Carnotensis xxvi septembr.
MDCCCXV
e vivis sublatus
die... anno...

Et sicut per manus nostras coronaris in terris, ita per te a Filio tuo coronari merear in cœlis.

« Je suis vôtre. — Louis François-Désiré-Edouard Pie, cardinal prêtre de la Sainte Église Romaine, du titre de Sainte-Marie-de-la-Victoire, né à Chartres le

26 septembre 1815, élu évêque de Poitiers le 26 septembre 1849, mort le...

« Et comme vous avez été couronnée par nos mains sur la terre, que je mérite de même d'être couronné par votre Fils dans les cieux » ¹.

Les dernières volontés du cardinal Pie ont été religieusement respectées. Une commission d'hommes fidèles à sa mémoire s'est formée dans le but de recueillir des offrandes pour ériger un monument à l'illustre évêque dont s'honore l'Église de Poitiers; mais c'est dans la cathédrale, et non à Notre-Dame, qu'il sera placé ².

Defunctus adhuc loquitur : Dans la mort, il parle encore, et il parle de Marie. Son testament, dans lequel les sentiments de la reconnaissance la plus délicate sont exprimés à côté des pensées de l'humilité la plus profonde, rend aussi témoignage de sa tendre piété envers la Mère de Dieu ³. « Je remets mon âme à Dieu, dit-il, par les mains de la bienheureuse Vierge Marie, à laquelle ma tendre mère m'a souvent répété qu'elle m'a offert et donné sans réserve, le jour où, étant à la messe dans l'église de Pontgouin, elle m'a senti remuer pour la première fois dans son sein; consécration qu'elle a renouvelée devant Notre-Dame de Chartres dont elle m'a fait porter, dès ma naissance, le cordon bénit. »

1. *Sem. lit.* 1880, page 354.

2. *Sem. lit.* 1880, page 424.

3. *Sem. lit.* 1880, page 459.

Les sanctuaires de Marie à Poitiers, à Chartres, à Rome, ne sont pas oubliés dans ses legs pieux. Il rappelle que de son vivant il a déjà donné sa plus riche chapelle à l'église de Notre-Dame de Poitiers, « en souvenir du couronnement de la statue de la Vierge des Clefs, et pour acquitter, ajoute-t-il, avec la dette de reconnaissance envers la bienheureuse Vierge Marie, protectrice de la cité, la dette de justice envers le sanctuaire dans lequel je demande avec instance que ma dépouille repose après ma mort ».

A l'église cathédrale de Chartres, il donne et lègue : 1° une chaîne en or avec pierres, et la croix émaillée avec pierreries, pour être attachée à la châsse de la sainte chemise ou tunique de Marie; 2° son anneau améthyste et diamants, pour être encastré dans la couronne de la sainte Vierge du Pilier; 3° l'aube de son sacre et aussi son prie-Dieu armorié, avec deux cousins en soie et broderies, pour l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. En outre, une somme de mille francs à la fabrique, pour continuer l'entretien d'une lampe devant Notre-Dame du Pilier.

Enfin à l'église de Sainte-Marie-de-la-Victoire, il donne et lègue la chasuble et la mitre précieuse reçues de ses diocésains, à l'occasion de sa promotion au cardinalat.

La dévotion spéciale de l'éminent cardinal envers Marie était si notoire, que dans toutes les oraisons funèbres prononcées aux obsèques ou aux services solennels, pas un orateur n'oublia de la présenter comme

un trait distinctif de cette grande vie. « Trois nobles et religieux sentiments le caractérisent, s'écrie Mgr Duquesnay à la cérémonie des obsèques : le respect pour son évêque, sa piété filiale envers sa mère, sa tendre dévotion pour Notre-Dame patronne du pays chartrain ; c'est l'Église, la famille, la patrie dans leurs personnifications les plus augustes et les plus saintes. Oui, évêque, tu l'as dit, tu es l'enfant de marie, et dès lors je ne m'étonne plus ni des dons de ton intelligence, ni des nobles sentiments de ton cœur, ni de tes destinées glorieuses : tu seras béni entre tous les fils d'Adam, comme ta mère a été bénie entre toutes les femmes ¹. »

Au service solennel célébré dans la chapelle du collège Saint-Joseph, à Poitiers, ce collège qu'il aimait tant, et dont il daignait se montrer fier, ce collège dont il avait dit : « Plutôt que de le laisser périr, je me souviendrais que moi aussi j'ai été autrefois professeur », le Révérend Père Alet entreprit de rappeler aux anciens élèves la leçon que leur donnait la mort de ce vaillant champion, tombé au champ d'honneur. « Je l'emprunte, dit-il, à la devise dont il avait orné son blason épiscopal : *Tuus sum ego*, Je suis vôtre. C'est à la Vierge qu'il entendait adresser directement cet hommage de tendre dévouement ; mais il ne l'adressait pas avec moins de sincérité à l'Église, cette autre Mère, toujours persécutée et toujours triom-

1. *Sem. lit.* 1880, page 362.

phante, et à la France, à la patrie qui est aussi une mère; triple amour auquel il fut constamment fidèle dans la vie, et jusque dans la mort, d'où partent et où reviennent, comme à leur foyer, les plus nobles inspirations de sa pensée, de sa parole, de son cœur, de toute sa conduite privée et publique ¹.... »

En est-il un seul, ajouterons-nous avec le même orateur, qui, dans un culte si tendre, si dévoué, si constant, ne reconnaisse, comme nous l'avons indiqué au commencement de cette étude, l'unité de cette grande vie, le mobile secret, le principe fécond de tant d'utiles et nobles actions ? « Dieu a voulu que tout nous vînt par Marie », disait saint Bernard de la grâce en général : *Totum nos habere voluit per Mariam*. C'est ma plus douce joie, disait à son tour Mgr Pie, au souvenir des grâces particulières dont il avait été comblé, que Dieu ait voulu faire passer par les mains de Marie tous les biens qu'il me destinait. « Placé par la Providence dans une condition qui ne m'offrait pas les ressources d'une éducation savante, ce fut la Vierge Marie, ce fut l'Église de Chartres qui me prit entre ses bras et qui m'admit à sucer le lait de sa doctrine. Et sans nul mérite de ma part elle dirigea mes pas et elle accrut ses bienfaits de telle sorte, que bientôt le monde put être étonné des faveurs qui vinrent me chercher. Car, enfant, elle me fit trouver des maîtres soit à l'ombre de son sanctuaire, soit dans les

1. *Sem lit.* 1880, page 428.

écoles justement célèbres où elle m'envoya ; puis, jeune homme, elle me rappela dans son sein, et me fit si promptement monter tous les degrés du sanctuaire, que je devins évêque, et le plus jeune des membres de l'épiscopat. Pendant tout ce trajet du vestibule au Saint des saints, j'ai cette consolation de n'avoir fait aucun pas, si ce n'est guidé par Marie. Vierge sainte, vous avez pris ma main droite, et vous m'avez conduit selon votre bon plaisir ; et en me laissant ainsi diriger, je me suis trouvé soudainement sur le chemin de l'élévation et de la gloire. Pardonnez, ajoutait-il, si j'expose ainsi avec confiance tout ce que j'ai reçu de Marie ; ce ne sont pas mes titres ni mes mérites, ce sont ses grâces et ses bienfaits que j'énumère. Dieu a voulu que tout me vînt par Marie : *Totum nos habere voluit per Mariam* ¹. »

Ah ! comme l'enfant de Notre-Dame de Chartres, comme l'évêque de Notre-la-Grande, comme le cardinal de Sainte-Marie-de-la-Victoire, soyons les serviteurs, soyons les fils, soyons les chevaliers de la Mère de Dieu, notre mère, et par son secours nous serons à la hauteur de toutes les missions que la Providence daignera nous confier.

Et maintenant, ô Marie, permettez-moi de vous adresser avec le cardinal Pie, votre fils si aimant, votre serviteur si dévoué, cette belle prière de l'Église, qui répond si bien aux besoins de notre temps et aux désirs de nos cœurs ².

1. Tome I, page 121 (6). — 2. Tome V, page 1 (200).

« Sainte Marie, » du haut du ciel où vous êtes assise à la droite de votre divin Fils, daignez abaisser sur le monde vos yeux si pleins de douceur et de miséricorde. Les jours sont mauvais, de tristes pressentiments nous assiègent. Entendez les cris de détresse que nous poussons vers vous du fond de cette vallée d'exil et de larmes ¹. Vierge bénie, nous n'avons point en vous une mère qui ne sache pas compatir à nos infirmités. N'avez-vous pas, vous aussi, été éprouvée de toutes manières pour devenir plus miséricordieuse ² ? *Sancta Maria.*

« Secourez les malheureux. » — C'est-à-dire le monde entier ; car l'orient et l'occident, le septentrion et le midi se renvoient l'un à l'autre les mêmes accents de douleur, les mêmes cris de détresse. Venez au secours de tant de peuples malheureux, de tant de nations délaissées. Ne refusez pas non plus votre maternelle assistance à tant d'infortunes privées, à tant de misères domestiques dont nous sommes ou témoins ou confidants. Venez en aide, enfin, à ces infortunés qui n'ont pas conscience de leur propre misère, à ces malheureux qui se pavanent dans leur détresse morale et qui se drapent dans leur ignominie, à ces êtres pauvres aveugles, nus, et qui se targuent d'être riches, opulents, pourvus de tout. *Succurre miseris.*

« Aidez les faibles, les pusillanimes. » — Les méchants sont nombreux, plus nombreux qu'à d'autres

1. Tome II, page 295 (122).

2. Tome II, page 456 (130).

époques; cependant les méchants sont le petit nombre en comparaison des faibles. Hélas ! la défaillance est partout : chez les princes, chez les peuples, chez les individus, trop souvent même chez les chrétiens. Et ce qui est effrayant, c'est que la faiblesse est dans les intelligences plus encore que dans les volontés et les caractères. Par un juste jugement de Dieu, l'affaiblissement de la foi a entraîné l'affaiblissement de la raison et du sens naturel.

Sainte Marie, venez en aide à ce monde de pusillanimes. Faites rentrer Jésus dans les âmes; faites-le habiter par la foi dans les cœurs. Une âme n'est plus petite, n'est plus étroite, n'est plus faible, elle est grande, elle est large, elle est forte quand elle porte le Christ en elle-même. *Juva pusillanimes.*

« Consolerez les affligés. » — Le monde absorbé par les affaires, enivré par les honneurs, distrait par les plaisirs, le monde avec plus ou moins de sécurité pour le présent et de confiance dans l'avenir, continue de se réjouir, tandis que les enfants de Dieu sont dans la tristesse. Que font les vrais chrétiens depuis plusieurs années que de pousser des soupirs? Tout cœur est dolent, toute tête languissante, toute âme larmoyante.

Nous savons, ô Marie, que les mères sont industrieuses pour adoucir, pour étancher les larmes de leurs enfants : elles connaissent des airs qui charment, des balancements qui endorment. O Marie, de votre voix, de votre main maternelle, consolez, bercez, calmez votre famille en pleurs. *Refove flebiles.*

« Priez pour le peuple. » — C'est-à-dire pour le peuple fidèle, le peuple de Dieu, non pas seulement pour un assemblage d'individualités, mais pour ce concert des nations chrétiennes que nos pères ont appelé la chrétienté. Le but que la révolution poursuit, la mission dont elle se glorifie par la bouche de ses coryphées d'aujourd'hui, c'est l'anéantissement du christianisme public, le renversement de l'orthodoxie sociale. Comme aux jours de Mardochée, la nation des justes est profondément troublée par la crainte des maux qu'on lui prépare, et elle se voit en face de la mort.

O notre Esther, ô Reine toujours agréée du Roi, priez pour votre peuple dont les nouveaux Amans ont résolu la ruine. Priez, et votre prière déjouera leurs complots; priez, et votre prière sera le salut du peuple chrétien. *Ora pro populo.*

« Intervenez pour le clergé ». — Intervenez pour la tribu ecclésiastique, votre tribu privilégiée, ô Marie, qui est en butte aux insultes, aux mépris, aux attentats de l'impiété. Nous ne vous demandons pas de précipiter chez les enfants des hommes la division et la confusion des langues; mais, dans le désarroi universel, nous vous demandons d'intervenir avec la puissance de votre bras et d'accélérer la délivrance¹. Intervenez surtout pour le chef, pour l'hiérarque suprême du clergé, pour celui dans la souveraineté duquel sont réfugiées

1. Tome VIII, page 253 (396).

l'immunité et la propriété ecclésiastiques, foulées aux pieds partout ailleurs, pour celui en la personne royale de qui l'Église tout entière, malgré mille gênes et mille entraves, se sent néanmoins toujours libre et exempte, parce que la liberté, la dignité de la tête assure la liberté et la dignité du corps entier. *Sancta Maria, interveni pro clero.*

« Intercédez pour le dévot sexe féminin. » — L'Église qui subsiste par la hiérarchie, subsiste aussi par la prière des saintes âmes, vouées à la pratique des conseils et de la perfection évangélique. L'ennemi le sait, et il porte l'attaque de ce côté. Déjà les plus généreuses milices ont été condamnées à périr. Comme au temps d'Esther, le jour où l'édit a paru a été un jour de ténèbres et de péril, de tribulation et d'angoisse ; et, depuis lors, une immense frayeur s'est répandue sur la terre ¹. Les familles religieuses, même celles épargnées jusqu'ici, sont chaque matin dénoncées, menacées dans leur réputation, dans leur existence, dans leurs œuvres ; l'expérience, hélas ! nous l'a appris, ces dénonciations, ces menaces obtiennent tôt ou tard leur effet.

Sainte Marie, intercédez en faveur de ces ordres religieux qui se placent sous votre égide ; intercédez pour ces vierges consacrées, qui sont votre cortège de prédilection de la terre ; pour ces maisons de la pénitence, de l'oraison, de la charité, qui sont, même au

1. *Sem. lit.* 1880, p. 309.

profit de ceux qui les poursuivent de leurs calomnies, le plus puissant préservatif contre les foudres du ciel.

Et puisque le sexe féminin, dans le monde comme dans l'Église, s'est montré l'appui le plus solide de la religion ; puisque le zèle des épouses, des mères, des sœurs a été si propice au bien de la société et de la famille, étendez votre main protectrice sur ces êtres si utiles à tout ce qui les entoure ; maintenez-les à la hauteur où leurs vertus les ont placés ; et que, sous votre égide maternelle, la femme française demeure en possession de l'estime et de l'admiration dont elle est universellement l'objet. *Intercede pro devoto femineo sexu.*

Enfin, ô Marie, « que tous ceux-là ressentent votre protection qui célèbrent votre sainte mémoire ». — Ah ! que la France, fille aînée de l'Église et votre royaume, que la France si féconde dans le passé en gloires de tout genre et surtout en gloires chrétiennes, que la France, qui a si noblement payé dans tous les temps sa dette à la cause de Dieu et du Christ, reste fidèle à sa mission providentielle ; qu'elle ne descende point au-dessous d'elle-même ; qu'aux jours des grandes luttes elle déploie toujours le même courage, et que, parmi les dangers du temps présent, elle éprouve particulièrement le bienfait de votre assistance.

De nos jours il se trame contre Jésus-Christ, contre son Église, contre son vicaire, de bien sinistres complots. L'orage gronde, la tempête est terrible ; et cependant beaucoup de cœurs restent indifférents et

froids ¹. Quant à nous, ô Marie, qui avons l'honneur et le bonheur de porter le nom de votre divin Fils, et qui vous proclamons la reine et la mère de notre petite Société, préservez-nous de tout mal et de toute crainte, aidez-nous à porter l'épreuve même prolongée. Et si, ce qu'à Dieu ne plaise, quoi que ce soit de sinistre était tenté contre l'Église catholique, accordez-nous la grâce de livrer nos âmes pour la vérité et de faire hommage de notre vie à l'auteur de notre salut et au dispensateur de la vie éternelle ². *Sentiant omnes tuum juvamen, quicumque celebrant tuam sanctam commemorationem. Amen.*

Nous ne saurions mieux terminer cette étude destinée à servir d'introduction au recueil des discours de Mgr Pie sur la Vierge Marie, qu'en appliquant à ces discours l'éloge qu'il fit lui-même du beau livre de M. l'abbé Maynard, intitulé : *La Sainte Vierge*.

Dans la préface de son traité magistral sur la troisième partie de la Somme de saint Thomas, nous dit-il, le grand Suarez a écrit ces paroles : « Pour moi, après la connaissance de Dieu et de Jésus-Christ, je n'estime pas qu'il en soit une plus utile et plus digne d'un vrai théologien, que celle de la bienheureuse Vierge. Et je ne saurais comprendre que, les docteurs mettant d'ordinaire tant de soin et de zèle à disputer sur la grâce des anges, sur leurs mérites, sur leur vie

1. Tome IV, p. 87 (193).

2. *Sem. lit.* 1880, p. 262 (484).

voyagère, leur gloire, leur science, leurs dons, leurs ministères et leurs offices, on n'étudiât point avec une diligence beaucoup plus empressée les questions qui concernent cette créature bénie, qui est leur reine; et, par exemple, sa dignité, ses mérites, et sa félicité incomparable. D'autant que, non seulement cette théologie de la Sainte Vierge est par elle-même plus relevée, qu'elle offre plus d'attrait et sert mieux la piété que la théologie des anges; mais encore elle est plus lumineuse et plus certaine, ayant dans l'Écriture et dans la science sacrée des fondements nombreux et solides. Il y a plus : ce traité de la Sainte Vierge est le complément indispensable de celui de Jésus-Christ. Car, de même que la procession éternelle du Fils ne peut devenir l'objet de notre foi que si nous croyons d'abord au Père éternel qui l'engendre, de même, nous ne pouvons bien comprendre sa génération temporelle, dont Marie toute seule est la source créée, sans la connaissance préalable de cette Mère de Dieu ¹. »

C'est à la lumière de ces grands principes catholiques que l'évêque de Poitiers a composé ses discours, et quiconque les aura lus, comprendra la vérité de ce qu'écrit Suarez. Il redit en la manière brillante et énergique qui lui est propre, ce que les anciens et les modernes ont dit de mieux sur ce magnifique sujet de Marie, en même temps qu'il emprunte aux circonstances de grandes leçons et d'utiles enseignements ².

1. Tome ix, page 384 (440).

2. Tome ix, page 385 (441).

En parcourant ce volume, les doctes y reconnaîtront les enseignements de leurs maîtres; les âmes pieuses y trouveront des aliments pleins de saveur; quiconque aime Jésus-Christ y goûtera des joies exquisés, et tous y admireront la grandeur, la bonté, la divine harmonie de cette doctrine chrétienne, où est la lumière suprême des intelligences, le salut éternel des âmes, et la vie durable des nations civilisées.

Fasse la grâce de Dieu qu'en aidant à mieux connaître et à aimer davantage sa sainte Mère, qui est aussi la nôtre, ce recueil produise beaucoup de fruits dans l'Église et dans les âmes ! C'est le but principal où a visé notre piété, et nous ne saurions souhaiter une plus belle récompense ¹.

Poitiers, en la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge.

25 Mars 1881.

1. T. IX, page 386 (442).

LA
VIERGE MARIE
D'APRÈS MGR. PIE

I

LETTRE PASTORALE

DE MGR L'ÉVÊQUE DE POITIERS, A L'OCCASION DE SA PRISE
DE POSSESSION ET DE SON ENTRÉE DANS SON DIOCÈSE.

(25 NOVEMBRE 1849.)

1. Regrets de quitter la sainte Eglise de Chartres, incomparable demeure de Marie ; sentiments de reconnaissance et d'admiration ; protestation d'amour et de fidélité envers Notre-Dame de Chartres.
2. C'est sous les auspices de la Vierge Immaculée que le nouvel évêque veut entrer en possession de son Eglise.

1. Chartres... pourquoi faut-il que je prononce en pleurant un nom qui a toujours fait toute ma joie !... Chartres, comment quitter et ton église, et ton pontife, et le peuple de ta cité et de ta province ? Du moins qu'il me soit permis d'épancher mon âme tout entière ; l'expression de mes regrets ne sera jamais aussi étendue que la perte qui les inspire.

O sainte Église de Chartres, incomparable demeure de Marie, je vous aimai toujours comme l'enfant aime sa mère. Dès mon entrée en ce monde, je fus jeté dans votre sein ¹ ; à peine né, j'étais revêtu de vos livrées. Nourri, élevé à vos pieds, bien plus heureusement que Paul aux pieds de Gamaliel ², le jour

1. *Spes mea ab uberibus matris meæ ; in te projectus sum ex utero.* (Ps. **xxi**, 10, 11.)

2. *Act. xxii*, 3.

même de mon sacerdoce fut celui qui me rangea parmi les ministres de votre autel ; je n'ai jamais servi d'autre église que vous. Comme l'enfant s'honore des vertus de sa mère, ainsi j'étais fier de toutes vos splendeurs ; j'étudiais, je rassemblais avec amour tous les monuments de votre gloire ; je respirais avec bonheur le parfum de vos traditions ; je baisais avec respect les traces non interrompues de science et de sainteté que les siècles passés me faisaient retrouver dans votre histoire. Vierge sainte, combien j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu de votre habitation ¹ favorite ² ! Comme il m'était doux de savoir que le siècle qui a construit cette basilique, c'est-à-dire le siècle le plus glorifié aujourd'hui par l'étude de l'art chrétien, l'avait lui-même appréciée comme son plus pur chef-d'œuvre ³ : chef-d'œuvre en effet, chef d'œuvre unique, s'il s'agit de la majesté des proportions, de la beauté de l'ensemble, de la mystérieuse composition des parties, et surtout de l'esprit de grâce et de prières ⁴ qui plane sensiblement sous ces voûtes, et qui tombe, qui descend, avec une force et une douceur invincibles, sur quiconque a pénétré dans cette demeure du Dieu très bon et très grand, dans ce sanctuaire de la Reine du ciel et de la terre.

1. Ps. xxv, 8. — 2. Quam quasi postpositis specialiter omnibus unam.

2. Virgo beata docet Christi se mater amare. (Guill. Brito. Philippid., l. 2, ap. *Hist. de Fr.*, t. xvii, p. 141.)

3. Ecclesiæque decus, cui scemate, mole, decore.

Judicio par nulla meo reperitur in orbe. (*Ibid.*, l. 2, p. 141 ; l. 4, p. 171.)

4. Zach., xii, 10.

Vous ne me quitterez point, ô vous, image séculaire de Marie, assise sur un trône d'où vous répandez tant de faveurs ; je veux toujours vous voir sur cette colonne couverte de tant de baisers et mouillée de tant de larmes. « Je vous appartiens », ô sainte Dame de Chartres : *Tuus sum ego* ¹ ; c'est pourquoi je vous emporte comme un sceau qui sera toujours placé sur mon cœur et sur toutes mes œuvres ². Si tant d'autres avant moi, sortis de votre école ou de votre chapitre pour être constitués princes sur tous les points du monde, ont toujours été fidèles à se souvenir de votre nom ³ et de vos sacrés trésors, devenus l'objet du culte et de la vénération de tout l'Occident ⁴ ; moi qui n'ai pas été seulement votre nourrisson, mais votre fils, j'ajouterai encore à la gratitude de mes devanciers, et je serai d'autant plus constant dans mon admiration et dans mon amour que j'ai plus particulièrement expérimenté vos douceurs et sucé le lait de vos consolations ⁵.

2. Vierge Immaculée ! nous entrerons en posses-

1. Ps. cxviii, 94.

2. Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum. (Cant. viii, 6.)

3. Constitues eos principes super omnem terram ; memores erunt nominis tui. (Ps. xlv, 17.)

4. Domina Carnotensis.... cujus nomen et pignora totius pene latini orbis veneratione coluntur. (Guib. Novig. De vita sua, lib. I, c. 15, p. 475.)

5. Ecclesia Carnotensis inter comprovinciales et longe positas sicut est auctoritatis præcipuæ, sic et erit opinionis præclaræ. Eam tanto profundius tenemur diligere, quanto profundius ab uberibus consolationis ejus et blandimenta suscepimus et fomenta. Stephanus, ep. Tornacensis (1132-1203). (Epist. xli ap. Magn. Bibliot. Vet. Patr., t. iii, p. 775.)

sion de notre Église sous vos auspices. Selon l'antique usage de nos prédécesseurs, c'est du temple de Notre-Dame que nous nous rendrons à celui du prince des apôtres, où est fixée notre chaire épiscopale. Convoquez sous les voûtes de votre sanctuaire tous les anges protecteurs de la contrée ; qu'aux esprits célestes viennent se joindre tant d'élus que l'Église de Poitiers a députés vers la gloire, tant de pontifes successeurs d'Hilaire, tant de solitaires, héritiers de Martin, tant de vierges, filles de Radegonde ! Entouré de ce cortège du ciel, vous nous prendrez par la main, ô Marie, et vous nous conduirez, vous nous présenterez à Pierre, à celui auquel il a été dit de paître et les agneaux et les brebis ¹, et les troupeaux et les pasteurs.

1. Joann., xxi, 16, 17.

II

DISCOURS D'ADIEU

PRONONCÉ AU PRÔNE DE LA MESSE PAROISSIALE
DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

(LE DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 1849.)

1. Le seul nom de Marie peut tenir lieu de toute parole éloquente.
2. Le nouvel évêque expose avec confiance les grâces et les bienfaits qu'il a reçus de Marie : « Dieu a voulu que tout me vînt par Marie. » *Totum nos habere voluit per Mariam.*
3. Il n'emporte avec lui qu'une raison d'espérance : c'est qu'il appartient à Marie. Dans toutes circonstances, c'est vers le sanctuaire de Chartres qu'il lèvera les yeux, c'est de l'autel de Marie qu'il attendra le secours.
4. Il espère qu'ils prieront beaucoup pour lui, l'enfant de Marie, tous ceux qui ont le bonheur de demeurer encore dans la cité consacrée à Marie.
5. Remercîments à Notre-Dame de Chartres. Devant l'image de Marie une lampe veillera aussi longtemps qu'il vivra sur la terre et ne s'éteindra qu'avec son dernier souffle.
6. Puissance et douceur du beau nom de Marie.

1. Marie, c'était le premier mot que nous prononcions du haut de cette chaire quand nous y montions pour la première fois, il y a dix ans déjà écoulés. Aujourd'hui que nous allons vous quitter, nous voulons, malgré notre fatigue, malgré tant d'émotions qui nous accablent, nous voulons finir comme nous

avons commencé ; et, à défaut de toute parole éloquente, nous venons redire encore une fois parmi vous le nom de Marie, le nom de la Vierge, Mère de Dieu, qui est aussi notre mère : *Et nomen Virginis Maria.*

2. Ah ! ce n'est pas moi qui vous apprendrai, M. T. C. F., combien je suis redevable à cette auguste Vierge. C'est ma plus douce joie que Dieu ait voulu faire passer par ses mains tous les biens qu'il me destinait. Ce que notre Fulbert, parlant de lui-même, attribuait à la libéralité de Jésus-Christ, le divin Sauveur me permettrait de me l'approprier en lui substituant le nom de sa Mère. Placé par la providence dans une condition qui ne m'offrait pas les ressources d'une éducation savante, ce fut la Vierge Marie, ce fut cette Église de Chartres qui me prit entre ses bras et qui m'admit à sucer le lait de sa doctrine : *suscepit alendum.* Et sans nul mérite de ma part elle dirigea mes pas et elle accrut ses bienfaits de telle sorte, que bientôt le monde put être étonné des faveurs qui vinrent me chercher : *et immeritum sic enutrivit et auxit, ut collata tibi miretur munera mundus.* Car, dirai-je toujours avec cet illustre Fulbert : enfant, elle me fit trouver des maîtres soit à l'ombre de son sanctuaire, soit dans les écoles justement célèbres où elle m'envoya : *nam puero faciles providit adesse magistros* ; puis, jeune homme, elle me rappela dans son sein, et me fit si promptement monter tous les degrés du sanctuaire que je devins évêque, et le plus jeune des membres de l'épiscopat : *et juvenem perduxit ad hoc ut episcopus esses* ¹. Par-

1. Fulb. Carnot. *Carmen de seipso.*

donnez, M. F., si j'expose ainsi avec confiance tout ce que j'ai reçu de Marie ; ce ne sont pas mes titres ni mes mérites, ce sont ses grâces et ses bienfaits que j'énumère. Je puis dire des dons particuliers dont j'ai été comblé ce que saint Bernard a dit de la grâce en général : Dieu a voulu que tout me vînt par Marie : *totum nos habere voluit per Mariam*.

Oui, depuis ces premiers jours de l'enfance, où vêtu, comme Samuel, de la tunique delin que m'avait faite ma mère, je commençai de servir devant le Seigneur dans le dernier rang des lévites, jusqu'à ce jour où les mains des pontifes ont placé sur mon front, comme sur celui d'Aaron, le diadème du pontificat, pendant tout ce trajet du vestibule au Saint des Saints, j'ai cette consolation de n'avoir fait aucun pas, si ce n'est guidé par Marie. Vierge sainte, vous avez pris ma main droite, et vous m'avez conduit selon votre bon plaisir : *Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tua deduxisti me*. Hélas ! et si j'ajoute qu'en me laissant ainsi diriger, je me suis trouvé soudainement sur le chemin de l'élévation et de la gloire : *et cum gloria suscepisti me* ¹ ; c'est ici que, pour la première fois, je me plaindrai de votre maternelle direction. Jusqu'alors vous aviez essuyé mes pleurs, aujourd'hui vous les faites couler ; et vous qui aviez adouci pour moi tant de douleurs, vous m'en avez préparé une à laquelle je n'ai encore pu me résigner.

3. Certes les jours dans lesquels il a plu à Dieu de me confier une part dans la succession des apôtres

1. Ps. LXXIII, 24.

sont des jours mauvais, et tous les devoirs inhérents à ma charge se compliqueront de toutes les difficultés du temps où nous vivons. Dans un siècle où la religion n'est pas moins vivement assaillie qu'au siècle d'Hilaire, qui suis-je pour aller m'asseoir sur la chaire qu'il a illustrée par son courage et par sa doctrine? Je n'emporte avec moi qu'un sujet de confiance, qu'une raison d'espérance : c'est que j'appartiens à Marie, c'est que je suis évêque, permettez-moi de m'exprimer ainsi, par son fait : *Hæc mea maxima fiducia, hæc tota ratio spei meæ*. Dans toutes circonstances, je lèverai les yeux vers ce sanctuaire de Chartres, toujours présent à mon esprit ; vers cette église, vers cet autel, d'où j'attendrai le secours : *unde veniet auxilium mihi* ¹.

4. Et quel bonheur pour moi, si je puis compter qu'autour de cette lampe qui veille devant l'image de Marie, la prière veille dans quelques âmes qui s'intéressent à moi ! Ah ! si, dans le cours de mon ministère, j'ai pu, par mes faibles paroles, causer quelque bien dans vos cœurs, rendez-moi, je vous prie, le bienfait d'un souvenir aux pieds de Marie. Ou plutôt, non, ce n'est point votre reconnaissance que j'invoque, je n'y ai aucun droit ; mais vous aimez l'Église, vous aimez la gloire de Dieu, et, puisque ma vie désormais est consacrée à de si graves intérêts, obtenez de Marie que je ne sois pas un gardien infidèle du trésor divin, un ministre oublieux de ses devoirs ; obtenez pour moi un courage qui soit à la hauteur des obligations et des circonstances.

1. Ps. cxx, 1.

Qu'il ne soit pas dit que cette Église de Chartres a donné à l'Église de Poitiers, sa sœur, un évêque qui n'a pas compris sa mission.

Priez donc, priez beaucoup pour moi. Vous aurez, vous, le bonheur de demeurer dans cette cité consacrée à Marie, dans cette cité qui fut presque mon berceau, et où j'espérais trouver ma tombe. Vous continuerez de venir chaque jour dans ce beau temple, que j'ai tant aimé, et qui me paraît encore plus beau aujourd'hui que je m'en éloigne. Là vous trouverez toujours de sages conseils, de précieuses inspirations. Priez pour l'enfant de Marie qui a grandi sous vos yeux, que vos encouragements ont soutenu, que vos éloges immérités ont trahi, et dont l'élévation est votre ouvrage et procède de votre erreur.

5. Merci à vous, ô sainte Dame de Chartres ! O Marie, vous avez veillé sur mon entrée dans cette église ; veillez aussi sur ma sortie. Merci de tous vos bienfaits, de toutes vos faveurs. Que votre tendresse me suive partout. Partout je serai à vous, partout je vous appartiendrai : *Tuus sum ego*. Avant de m'éloigner, j'ai voulu qu'une lampe de plus fût désormais allumée devant votre image. Elle y veillera aussi longtemps que je vivrai sur la terre, et ne s'éteindra qu'avec mon dernier souffle. Elle vous dira nuit et jour mon tendre amour pour vous ; elle implorera vos bontés pour tous ceux que je laisse ici ; elle les implorera pour moi, exilé loin de vous, et chargé de tant de devoirs qui réclament votre secours.

6. Vierge Marie, votre nom est le premier que j'ai prononcé dans ce temple, au jour de mon début ; votre nom est celui qui va fermer mes lèvres. Ce

nom, il m'est familier comme ma respiration; ce nom, je n'ai pas été un seul jour sans le redire; ce nom, il a fait jusqu'ici ma joie, ma force, mon succès; ce nom, il sera mon soutien, ma consolation pendant mon épiscopat. Ce nom, puissé-je, selon le vœu d'un saint évêque de l'antiquité, puissé-je en mourant l'emporter sur mes lèvres comme l'olivier avec lequel la colombe revenait vers l'arche! Ce nom, qui a été pour moi le commencement et qui est aujourd'hui la fin; ce nom, l'*alpha* et l'*oméga* de mon sacerdoce; ce nom, que je voudrais redire mille fois à vos oreilles avant de vous quitter, ô mes Frères bien-aimés, c'est le nom de la Vierge sans tache, de la Mère de Dieu et des hommes, de la Reine du ciel et de la terre, de la Dame de cette église, de la souveraine de cette ville, c'est le nom de la Vierge Marie : *Et nomen Virginis Maria.*

III

DISCOURS

POUR L'ANNIVERSAIRE DU MIRACLE DES CLEFS,
PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE POITIERS,
LE LUNDI DE PAQUES.

(PREMIER AVRIL 1850.)

1. Aimable légende du miracle des clefs, et dette traditionnelle de gratitude que le patriotisme poitevin a contractée envers la libératrice de la cité
2. Pensées vraies et touchantes enveloppées sous l'écorce de ce fait. La piété envers Marie, qui a revêtu mille formes, n'en saurait trouver une autre plus aimable, plus expressive.
3. Aucun chrétien n'a jamais conservé intact le trésor de son innocence, qu'autant qu'il en a confié le soin à Marie. Applications aux mères chrétiennes et aux jeunes gens.
4. Le pouvoir spirituel que Jésus-Christ a donné à ses pontifes, la théologie le nomme aussi pouvoir des clefs; puisse la Vierge sainte reproduire le miracle des clefs en faveur de l'humble successeur du grand Hilaire.
5. C'est encore à Marie qu'il appartient de garder la cité temporelle, de protéger la patrie. Si le Seigneur, si la Mère du Seigneur ne gardent pas la cité, ne protègent pas la patrie, tous les efforts humains seront peut-être vaincus.
6. Enfin, Marie tient aussi les clefs de la cité d'en haut. Elle est appelée la porte du ciel, et c'est là le fondement principal de notre confiance.

1. Mes Très Chers Frères, quel que soit l'événement miraculeux dont vos pères ont conservé la mémoire depuis tant de siècles, quels que soient les ennemis contre lesquels vous avez été défendus par la protection de la Vierge Marie, quelle que soit, enfin, quant aux dates et aux accessoires du fait prin-

cipal, la valeur historique du récit consigné depuis bientôt quatre cents ans dans vos archives municipales, je suis heureux de venir aujourd'hui dans ce beau temple acquitter, pour ma part, la dette traditionnelle de gratitude, de piété, d'amour, que le patriotisme poitevin a contractée envers sa libératrice. J'accepte sans hésiter l'aimable légende qui me montre entre les mains de Marie les clefs que les défenseurs de la cité croyaient perdues, et qu'un citoyen coupable avait vainement tenté de livrer à l'ennemi. Je m'agenouille avec vous devant l'image de votre sainte protectrice, et je vénère entre ses mains les clefs d'argent que votre reconnaissance y a déposées.

2. Ah ! des clefs entre les mains de Marie ! qu'il y a de pensées vraies et touchantes enveloppées sous l'écorce de ce fait ! La piété envers Marie, qui a revêtu mille formes, n'en saurait trouver une autre plus aimable, plus expressive.

Il est écrit : « Si le Seigneur ne garde lui-même la cité, c'est en vain que veillent ceux qui sont proposés à sa garde ». De saints docteurs ont appliqué cette parole à Marie, et ils ont dit : Si la Mère du Seigneur ne se fait pas gardienne de la cité, la vigilance des sentinelles sera impuissante. Et de quelle cité parlaient-ils donc ? Ne savez-vous pas que notre âme, que l'âme du chrétien est souvent comparée à une ville, à une cité fortifiée ? Or cette cité a des portes ; ce sont nos sens. Et ces portes, elles ont besoin d'être gardées : il y faut même une garde sévère ; sinon l'ennemi, qui rôde sans cesse autour de nous, peut faire des incursions terribles dans la place. Les portes de cette cité, trop souvent nous

n'avons pas la main assez forte, assez sûre pour en défendre l'entrée. Par exemple, nos yeux n'ont-ils pas été souvent des portes ouvertes à l'ennemi ? L'Esprit-Saint s'est-il trompé, quand il a dit que c'est l'œil qui a ravagé l'âme : *Oculus deprædatus est animam*¹ ? Ce jeune homme, tout à l'heure, était un ange. Il n'a pas su garder l'accès de son âme, les avenues de son cœur ; il n'a pas su faire, comme le grand homme de l'Idumée, un pacte avec ses yeux², et la mort est montée par les ouvertures, elle est entrée par les brèches de la muraille : *Ascendit mors per fenestras*³. L'oreille aussi, ah ! trop souvent, n'a-t-elle pas été une porte mal gardée par où l'ennemi s'est introduit ? Cette jeune enfant avait été l'objet de la vigilance maternelle la plus assidue, elle avait été entourée des soins les plus délicats ; et voilà que maintenant le trouble est dans son âme, et l'ange qui veille à côté d'elle pleure sur un premier échec de son innocence. Ah ! une parole impure, projectile meurtrier, a pénétré par l'ouïe jusqu'au cœur. Je m'arrête ; oui, notre âme est une cité, une cité dont les abords sont presque toujours compromis quand ils ne sont gardés que par nous-mêmes. Heureux lorsque nous ne devenons pas complices de l'ennemi qui assiège la place, et que, victimes de notre propre trahison, nous ne livrons pas nous-mêmes les clefs de notre cœur !

3. Puisque nos mains ne sont pas assez sûres pour conserver, pour défendre cette clef de notre cœur, à quelles autres mains irons-nous la confier ? La question est résolue : considérez cette image de Marie, et

1. Thren., III, 51. — 2. Job, xxxi, 1. — 3. Jerem., ix, 21.

voyez ces clefs que vos aïeux ont mises entre ses mains. O Vierge sainte, heureux ceux qui vous ont choisie pour la dépositaire de leur trésor ! heureux ceux qui vous ont commis la tutelle de leur [âme ! heureux ceux pour qui vous êtes cette porte de sûreté dont parle le psalmiste : *Ostium circumstantiæ*¹ ! Heureux ceux qui ne peuvent plus, en quelque sorte, disposer d'eux-mêmes ; ceux qui se sont dépossédés du droit de se trahir, de se vendre à l'ennemi, attendu que leur cœur vous appartient, et qu'ils vous l'ont remis pour toujours !

Je le dis hardiment, aucun chrétien n'a jamais conservé intact le trésor de son innocence, qu'autant qu'il en a confié le soin à Marie. Si la Mère du Seigneur ne garde pas la cité, c'est en vain que celui qui veut la défendre s'épuise en travaux et en veilles. Un jour, le sommeil le gagnera ; la clef tombera de ses mains : l'ennemi la ramassera, et la cité sera prise d'assaut.

Vous donc, ô mères chrétiennes, sur les bras de qui j'aperçois les têtes blondes de vos nouveau-nés, venez remettre dès à présent entre les mains de Marie la clef de cette petite âme qui ne fait encore que s'épanouir. Le miracle des clefs, oui, demandez à Marie qu'elle le renouvelle au profit de ce cher enfant lorsqu'il aura grandi. Le jour où, devenu jeune homme, il voudrait livrer son cœur à l'ennemi, ah ! qu'une heureuse impuissance l'arrête, qu'une céleste industrie lui ait soustrait à lui-même les clefs de son âme,

1. Ps. cxi, 3.

qu'il les cherche vainement, jusqu'à ce que, amené aux pieds de l'image de Marie, il les aperçoive là, soigneusement, religieusement conservées entre ces mains divines où elles avaient été déposées par sa mère selon la nature.

Le miracle des clefs, jeune homme qui m'entendez, n'est-il pas vrai qu'il s'est déjà accompli pour vous ? Avouez-le, mon jeune frère : vous avez fait tout ce qu'il fallait pour tomber entre les mains de l'ennemi ; vous avez donné libre carrière à votre imagination, à vos sens ; vous vous êtes nourri de lectures frivoles, repu de spectacles dangereux. D'autres, moins imprudents que vous, ont succombé ; l'ennemi est entré ; la place a été prise, pillée, ravagée. Et vous, malgré vos incroyables témérités, malgré ce dégoût, cet abandon de la prière, de la confession, de l'eucharistie, oui, malgré tant de fautes, malgré tant d'omissions, par quel privilège singulier avez-vous sauvé néanmoins jusqu'ici la principale forteresse de votre âme ? Vous qui avez été au-devant des périls, qui avez médité plus d'une fois votre propre ruine, qui n'avez attendu que l'occasion de vous donner à l'ennemi, expliquez-moi par quel prodige vous avez pu rester sain et sauf au milieu de cette cité démantelée de toutes parts et dont les clefs depuis longtemps étaient tombées de vos mains. Ah ! mon jeune frère, je vais vous l'apprendre : les clefs de votre cœur, dont l'ennemi eût fait un si funeste usage, une main attentive les avait recueillies. Marie que vous avez aimée dès votre enfance, Marie à qui votre mère vous a tant de fois recommandé, Marie que vous n'avez pas entièrement oubliée, Marie, elle toute seule, a

préservé votre cœur de l'assaut, du pillage, de l'incendie, de la ruine. Maintenant, mon jeune ami, imitez la gratitude de vos aïeux : ils ont établi une fête en l'honneur du miracle des clefs ; reconnaissez vous-même et célébrez ce miracle qui s'est réitéré pour vous d'une façon mille fois plus touchante encore ; et désormais ne soyez plus imprudent, désormais surtout accomplissez tous les devoirs religieux par lesquels vous vous montrerez un digne enfant de Marie.

4. Le miracle des clefs, ô Vierge sainte, vous me voyez aujourd'hui à vos pieds pour vous conjurer de le reproduire aussi en ma faveur. Le pouvoir spirituel que Jésus-Christ a donné à ses prêtres, à ses pontifes, la théologie le nomme le pouvoir des clefs. J'en étais mille fois indigne ; mais le Seigneur, en me faisant évêque de ce diocèse, m'a ordonné d'y exercer ce pouvoir. Il m'a été dit : « Tout ce que tu ouvriras sur cette terre sera ouvert dans le ciel, tout ce que tu fermas sera fermé dans le ciel ». Hélas ! je savais à peine peut-être tenir les clefs de mon âme, et Jésus-Christ m'a donné les clefs de plus de six cent mille âmes. Ne serai-je point pour cette cité de Poitiers, pour ce vaste diocèse, sinon un gardien traître et perfide, ce qu'à Dieu ne plaise ! du moins un gardien lâche et négligent ? Devenu évêque, aurai-je les mains assez fortes, assez fermes pour ne jamais livrer les clefs à l'ennemi ? Aurai-je les mains assez industrieuses pour ouvrir les cœurs à Dieu et les fermer au démon, ainsi que l'Église l'ordonne au plus jeune lévite, quand, par la tradition de ces instruments, elle lui confère la première participation du sacer-

doce : *Corda fidelium aperiatis Deo, claudatis diabolo* ¹ ?

Oh ! Marie, qu'elles soient en vos mains, toujours en vos mains les clefs que Dieu m'a données ! Avant d'entrer en possession du siège du grand Hilaire, je suis venu déposer ici à vos pieds le symbole et tous les insignes de ma juridiction. Vierge Marie, servez-vous de ces clefs à ma place ; ouvrez à Dieu les cœurs que sans vous je ne saurais pas lui ouvrir ; fermez au démon les cœurs que sans vous je ne saurais pas lui fermer. Vous avez, vous, ô Vierge, la clef des cœurs : Dieu vous a prêté sa toute-puissance sur les hommes. Vous avez, d'autre part, la clef de la grâce : *Clavigera gratiæ* ; Dieu vous a donné autorité sur tous ses trésors spirituels. D'une main, donc, ouvrez les cœurs ; de l'autre, ouvrez le trésor de la grâce. Exercez par vous-même ce pouvoir des clefs, dont, à moi seul, je m'acquitterais si mal, et dont je ne veux user jamais que sous votre dépendance et après avoir pris vos conseils par une prière que vous exaucerez toujours. Car, je l'ai compris, si la Mère du Seigneur ne gardait pas la cité, c'est en vain que moi, faible gardien, je m'épuiserais en veilles, en fatigues.

5. Mais, ô Marie, gardez aussi, gardez les clefs de cette cité temporelle qui sont confiées à votre vigilance. Que le trouble, la discorde, la jalousie, la haine ne pénètrent jamais dans nos murs ! que l'esprit de révolte, d'insubordination, que les projets violents, les complots criminels en soient éloignés

1. Pontif. Roman. *De ordinatione Ostiarii*.

pour toujours ! Nous avons de dignes magistrats, une milice fidèle ; oui, mais à un certain jour donné, si le Seigneur, si la Mère du Seigneur ne gardent pas la cité, ne protègent pas la patrie, tous les efforts humains seront peut-être vaincus. Voilà pourquoi, ô Marie, nous célébrons aujourd'hui cet anniversaire avec un sentiment tout particulier du besoin que nous avons de votre protection. Ah ! puisque vous avez accepté des mains de nos pères les clefs de cette ville de Poitiers, vous êtes, en quelque sorte, responsable de sa paix, de sa tranquillité. Bannissez-en à jamais le mal, et surtout le péché, la corruption, le vice, qui sont les plus grands de tous les maux. Sous ces clefs, que de jeunes cœurs confiés à votre sollicitude maternelle ! Veillez toujours sur leur vertu, et que votre ville soit la ville de la sainteté et de l'innocence !

6. Enfin, ô Marie, vous n'avez pas seulement entre vos mains les clefs de notre cité, vous tenez aussi les clefs de la cité d'en haut. Vous êtes appelée la porte du ciel, et l'aimable saint Ephrem nous dit que vous en êtes la serrure : *Reseramentum cœli*. C'est là le fondement principal de notre confiance. Car nos péchés, nos passions, d'accord avec les cohortes infernales, se pressent à l'entrée du séjour éternel pour nous en disputer l'accès. Si la Mère de Dieu ne garde pour nous les abords de cette cité, nous n'y entrerons jamais. O Marie ! vous tenez en vos mains cette clef de David qui ouvre et après laquelle personne ne ferme ¹. Nos prévarications, nos fautes nous auraient

1. Is., XXII, 22.

retenus devant les portes de la demeure de toute sainteté ; mais votre entremise puissante et miséricordieuse les ouvrira en notre faveur. Ce sera pour nous, une dernière fois, le miracle des clefs. Ainsi soit-il.

IV

MANDEMENT

CONCERNANT L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA
BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

(29 OCTOBRE 1851.)

Développement de ces paroles de saint Bernard : « Si le vent des épreuves s'élève, si vous heurtez contre l'écueil des tribulations, regardez l'étoile, appelez Marie. Dans les périls, dans les angoisses, dans les affaires douteuses, pensez à Marie, invoquez Marie ».

L'un des plus fervents serviteurs de Marie a dit : « Si le vent des épreuves s'élève, si vous heurtez contre l'écueil des tribulations, regardez l'étoile, appelez Marie. Dans les périls, dans les angoisses, dans les affaires douteuses, pensez à Marie, invoquez Marie¹ ».

Ah ! N. T. C. F., les vents, précurseurs de la tempête, ne commencent-ils pas à souffler ? Les écueils ne sont-ils pas devant nos yeux ? Quels jours ont été plus féconds en périls que ceux où nous arrivons ? Quelle génération a été vouée à plus d'angoisses ? Quand les affaires furent-elles plus douteuses, l'avenir plus livré à l'imprévu ?

Nous avons donc à cœur de vous redire en ce

1. Si insurgant venti tentationum, si incurras scopulos tribulationum, respice stellam, voca Mariam. In periculis, in angustiis, in rebus dubiis, Mariam cogita, Mariam invoca. (S. Bernard., Hom. II super *Missus est.* 17.)

moment les quatre paroles du saint abbé de Clairvaux : « Regardez l'étoile, appelez Marie. Pensez à Marie ».

Il a *regardé l'Étoile et appelé Marie*, le vénérable pontife qui occupe aujourd'hui la chaire de Pierre, alors que, jeté brusquement par la tempête révolutionnaire sur le rocher de Gaëte, il s'empressait d'écrire à tous les évêques du monde catholique cette Encyclique célèbre où il demande les prières de toute la chrétienté et le sentiment de tous ses Frères, les successeurs des apôtres, concernant le jugement solennel et dogmatique à porter sur la vérité du mystère de l'Immaculée Conception de Marie ¹.

Vous le savez, N. T. C. F., le pieux évêque qui gouvernait ce diocèse avait à peine reçu ces lettres apostoliques, auxquelles il se disposait à répondre, que Dieu l'appela à lui par une mort imprévue. Et quant à nous, peu de mois après que nous avons pris possession du siège de saint Hilaire, le concile de Bordeaux, dont nous faisons partie, ayant exprimé sur cette matière les sentiments et les vœux de l'épiscopat, du clergé et des fidèles de l'Aquitaine, avec plus de chaleur et d'autorité que nous n'eussions pu le faire en notre particulier, nous n'avons point eu à vous entretenir de cette importante et délicate question. Toutefois, en attendant une résolution définitive, qui est le secret d'en haut, et que nous accepterons avec sécurité et avec joie, puisqu'elle viendra de la suprême autorité de Pierre, nous avons

1. Encyclique *Ubi primum nullis*, donnée à Gaëte, le 2 février 1849.

désiré que notre diocèse de Poitiers participât à un privilège accordé déjà à un grand nombre d'Églises. Le très saint père, accédant à notre demande ¹, nous a permis de confesser désormais expressément, dans les prières mêmes du saint sacrifice et dans les litanies de la sainte Mère de Dieu, notre fidèle croyance à la Conception Immaculée. Ce surcroît d'hommages que nous allons rendre pour la première fois à la Vierge sans tache, ce sera, dans le moment présent, notre *regard vers l'Étoile* ; ce sera notre *pensée*, notre *appel*, notre *invocation à Marie*. Espérons fermement qu'elle entendra notre voix, et qu'elle abaissera sur nous ses yeux pleins de miséricorde. Un pape renommé par son immense savoir et par la gravité de toutes ses paroles, Benoît XIV, a dit, il y a environ un siècle : « Le royaume de France est le royaume de Marie ; il n'est point destiné à périr ».

1. Rescrit du 18 juillet 1851.

V

LETTRE PASTORALE

ORDONNANT LES PRIÈRES PUBLIQUES INDIQUÉES
PAR N. S. P. LE PAPE AVEC INDULGENCE EN FORME DE JUBILÉ
A L'OCCASION DE LA PROCHAINE DÉFINITION
DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

(1^{er} OCTOBRE 1854.)

1. Fruits de grâce et de bénédiction dus au zèle et au dévouement des pasteurs des âmes, à l'époque du jubilé du demi-siècle. Le nouveau jubilé sera plus fécond qu'aucun autre; c'est le jubilé de joyeux avènement de Marie Immaculée.
2. Pie IX consulte tous les évêques de la chrétienté concernant la question dogmatique de l'Immaculée Conception; il interroge tous les siècles en même temps que tous les lieux. On reconnaît que la doctrine de l'Immaculée Conception est ancienne, primitive, universelle.
3. Prières demandées par le pontife suprême pour obtenir les lumières de l'Esprit-Saint. L'adhésion des esprits est d'avance assurée à la décision du siège apostolique.
4. Belles et prophétiques paroles de l'évêque de Chartres, Pierre de Celle, disciple de saint Bernard. La chaire de Pierre n'a plus qu'à prononcer, et la cause sera finie.

1. Vous surtout, pasteurs des âmes, vous entendrez les recommandations si particulières que l'évêque des évêques vous adresse en terminant son Encyclique.

Ah! il est un souvenir qui se rattache aux premiers temps que nous avons passés parmi vous, un souvenir qui restera gravé dans notre cœur pendant tout le

cours de notre carrière épiscopale, et qui nous est d'autant plus cher que de là date l'attachement profond et inviolable que nous avons conçu pour ce diocèse privilégié, ainsi que l'estime et l'amour qui nous enchaînent à vous ; nous voulons parler de cet élan unanime avec lequel vous avez travaillé à faire fructifier le Jubilé du demi-siècle et l'autre Indulgence solennelle qui n'a pas tardé à le suivre. Nous avons pu sentir alors, nous avons vu palper en quelque sorte ce que nous avions droit d'attendre de vous dans les grandes circonstances. Chaque jour nous apportait un nouveau témoignage de votre ardeur et de votre générosité. Quels beaux résultats venaient couronner ces missions, ces exercices spirituels, ce ministère extraordinaire de prédication et de confession dont vous comprîtes si bien alors l'importance et la nécessité !

Depuis cette époque des jours difficiles sont survenus ; la lassitude peut-être, mais surtout la gêne publique a ralenti le mouvement imprimé d'abord. Eh bien ! nos vénérables frères et bien-aimés Coopérateurs, voici une précieuse occasion de raviver tout le bien qui s'est fait alors. Que pas un seul de vous n'omette d'appeler à son aide, pendant un espace de quinze jours, quelqu'un des ouvriers évangéliques qui se plaisent à vous donner leur concours, ou du moins quelqu'un des pasteurs du voisinage qui recevra ensuite de vous le même service. Ce jubilé, tout rapproché qu'il est des précédents, sera plus fécond qu'aucun autre, si vous ne vous défiez pas de la grâce divine ni de vous-mêmes. C'est le Jubilé de joyeux avènement de Marie Immaculée ; c'est l'amnistie

générale obtenue par la mère de miséricorde à la veille de son plus beau triomphe ; c'est le prélude d'une ère nouvelle promise depuis longtemps au monde par les saints.

2. Il vous en souvient, le souverain pontife, exilé de Rome et jeté sur le rocher de Gaëte, écrivait, il y a quelques années, à tous ses frères les évêques de la chrétienté, afin de recueillir leurs sentiments et d'obtenir, au moyen de leurs prières et de celles de tous les fidèles, les lumières d'en haut concernant la question dogmatique de l'Immaculée Conception. De toutes les parties du monde, et du fond même de l'Orient schismatique et infidèle, de précieux témoignages sont venus constater la persuasion unanime de l'Église.

Rome ne s'est pas contentée d'interroger tous les lieux, elle a interrogé tous les siècles ; et les monuments les plus anciens, les plus authentiques des Églises grecques et latines ont été compulsés, discutés avec autant d'érudition que de savoir théologique. Il a été reconnu que, concernant cette doctrine, c'est l'affirmation qui est ancienne, primitive, universelle, tandis que le doute est postérieur, particulier, local, et qu'on peut en assigner l'origine, la date et le motif.

3. Dans cet état de choses, après avoir concédé au plus grand nombre des Églises particulières la faculté de professer par un culte public la croyance de l'Immaculée Conception, mue d'ailleurs par le vif désir de tous les saints et de tous les bons, l'Église romaine semble à la veille de porter une sentence générale et définitive, dont elle attend les plus heu-

reux effets pour le triomphe de la religion et le repos du monde. Le pontife suprême nous conjure une dernière fois de prier avec une nouvelle ardeur l'Esprit-Saint de l'éclairer, afin qu'il puisse rendre au PLUS TÔT, touchant l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge, la décision qui doit contribuer le plus à la gloire de Dieu et à l'honneur de cette Vierge, notre mère bien-aimée.

Nous ne pouvons vous dissimuler, N. T. C. F., qu'il y a là pour notre cœur un immense sujet de joie et d'espérance.

Et quant à notre esprit, après la décision du siège apostolique, il ne fera nulle difficulté de donner son adhésion, comme à un dogme de foi, à une vérité que Suarès, en qui Bossuet résume toute l'école, jugeait être déjà définissable dès que l'Église le croirait expédient; à une vérité que, par un décret rendu dans ses plus beaux jours, l'ancienne Sorbonne, ce concile permanent des Gaules, avait obligé tous ses membres, sous la loi du serment et sous peine d'exclusion et de dégradation, d'enseigner et de défendre comme un dépôt de famille emprunté de la vénérable antiquité; à une vérité enfin que ses rares adversaires n'ont combattue quelquefois, que parce qu'elle ne se présentait pas encore au monde avec la sanction de l'Église romaine.

4. Nous voulons placer ici les belles et remarquables paroles d'un des pontifes du moyen âge qui avait le plus chaudement épousé les pensées de l'abbé de Clairvaux, dont il avait été le disciple; elles nous révéleront comment son maître et lui étaient dispo-

sés à recevoir une définition papale sur cette matière :

« Assurément, disait l'évêque de Chartres Pierre de Celle, il a toujours été et il sera toujours permis à la sainte Épouse de J.-C., à l'Église qui chemine sur la terre, de puiser dans le fonds immuable et permanent de la vérité révélée de nouveaux remèdes à des maux nouveaux, et de rendre de nouveaux décrets selon les besoins changeants des choses, des personnes et des temps. Mais, enfin, l'or ne naît pas en tout lieu, et la terre a ses veines choisies qui produisent l'argent. Or, quand il s'agit de doctrines, de croyances, la mine d'or et d'argent, c'est le siège de Pierre, c'est la cour romaine, celle qui tient principalement les clefs du ciel¹. Plût à Dieu que, pour la garantie de la vérité, cette reine et modératrice de toute la chrétienté eût pesé dans la balance de ses conseils ordinaires la doctrine de la Conception de la Vierge, qu'elle l'eût approuvée et propagée d'un bout du monde à l'autre ! Guidé par ce soleil, je veux dire le pape, et par cette lune, l'Église romaine, je marcherais avec autant de confiance que de promptitude et poserais hardiment mes pieds sur la route éclairée de la lumière de leur visage, assuré d'éviter ainsi tout précipice et de trouver la terre ferme et solide² ».

1... Licuit quoque semperque licebit sponsam Christi Ecclesiam quæ in terris peregrinatur, secundum mutationes rerum, personarum et temporum, variare rationes decretorum et nova adinvenire medicamina remediorum. Est tamen auro locus in quo conflatur, et habet argentum venarum suarum principia, sedem Petri et curiam romanam quæ claves cœli principaliter tenet. (Lib. vii, Epist. 23.)

2. Utinam salva veritatis auctoritate, lance communis con-

Et ailleurs le même pontife ajoute : « Sous quelque titre que vous invoquiez la Vierge Marie, je marche avec vous, je pense comme vous. Seulement si, en dehors de la monnaie reçue, vous voulez en fabriquer une autre qui ne soit point frappée au coin de l'Eglise romaine, qui ne porte pas la marque de ce siège de Pierre auquel il est réservé d'approuver ou d'improver la règle de l'Eglise universelle, alors je m'arrête et je ne veux pas franchir les limites établies. Du reste, je crois et je confesse qu'il y a pour nous plus d'inconnu que de connu en ce qui touche aux prérogatives de la Vierge très sainte¹. Et quant au sujet qui nous sépare, Dieu le mettra en lumière quand il voudra et comme il voudra » : *Et hoc ipsum revelabit Deus quando voluerit et quomodo voluerit*².

Ce sont ces prophétiques paroles d'un contradicteur même de cette cause qui vont avoir leur accomplissement. La question, si longtemps étudiée, semble arrivée à son point de maturité ; l'Eglise romaine a recueilli tous les avis ; la chaire de Pierre n'a plus

sillii, hæc domina et moderatrix totius christianitatis Conceptionem Virginis librasset et approbasset, a mari usque ad mare hanc propagasset ! Sole, id est Apostolico, ac luna, id est curia romana præeunte, tam secure quam expedite in lumine vultus eorum gressus meos ponerem et disponerem, ex hoc videns vitare lubricum et sequi solidum et securum. (*Ibid.*)

1... Versa et reversa, in quocumque statu venerationis et glorificationis, tecum vado, tecum sentio. Si vero extra communis monetæ formam vis fabricare aliam quam non approbaverit sedes Petri, cujus est approbare vel improbare ordinem universalis Ecclesiæ, pedem sisto et terminos constitutos non transgredior. Credo et confiteor plura apud nos ignota de Virgine sancta quam nota. (Lib. ix, Epist. 10.)

2. *Ibid.*

qu'à prononcer, et la cause sera finie. Appelons de tous nos vœux ce grand et solennel résultat, et purifions nos âmes pour les rendre dignes de recevoir une part abondante dans les grâces qui vont découler à torrents de cette source bénie.

VI

HOMÉLIE

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME, A LA MÊSE
PONTIFICALE DE LA FÊTE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION.

(8 DÉCEMBRE 1854.)

1. Récit de la généalogie de Jésus-Christ. Différence entre la généalogie du Verbe et la généalogie de Jésus-Christ. Remarques sur les soixante-deux générations qui séparent Adam de Jésus-Christ.
2. Conditions dans lesquelles a été formé le corps de la bienheureuse Vierge. Il ne s'agit pas, en matière de dogme, de la conception de Marie selon le corps, mais selon l'esprit. Dans ce sens, la conception de la bienheureuse Vierge Marie a été immaculée.
3. La philosophie expirante se promet d'exploiter un nouveau thème : après le chapitre *Comment les dogmes finissent*, voici le chapitre *Comment les dogmes commencent*. Ils commencent par la révélation surnaturelle que Dieu fait aux hommes. Le dogme de la Conception Immaculée de Marie a commencé ainsi. Si le dogme n'est point de création humaine, il est pourtant susceptible de recevoir un développement au sein de l'Eglise de Jésus-Christ.
4. Première objection : « La doctrine de l'Immaculée Conception, mais on n'en trouve pas même le germe dans la tradition ! » Les plus éminents théologiens observent que la tradition de cette doctrine est supposée partout. Elle est plus ancienne que le protestantisme. Dès avant le milieu du xiv^e siècle, l'Université de Paris faisait solennellement profession d'enseigner cette croyance.
5. Seconde objection : « Cette croyance est née, dit-on, dans les ténèbres du xi^e siècle ! » Témoignage de l'abbé de Bonneval, Arnould, contemporain et ami intime de saint Bernard ; témoignage de saint Yves de Chartres, un demi-siècle avant saint Bernard ; témoignage de saint Fulbert,

évêque de Chartres, un siècle et demi avant saint Bernard. Les innombrables témoignages des Eglises orientales montrent que la doctrine de l'Immaculée Conception est antérieure à la séparation d'avec l'Eglise latine.

6. Le sentiment commun des fidèles qui, dans les questions de foi, est du plus grand poids, a tranché la difficulté. L'Occident donne aussi par la poitrine de ses héros une réponse qui n'est pas sans valeur. Sentiment d'indignation que l'impiété des lettrés fait naître au fond du cœur.
7. Appréhensions de quelques esprits touchant l'opportunité de la définition. Réponse générale : Une histoire de dix-huit siècles démontre la sagesse et l'opportunité de toute mesure jugée utile et convenable par l'Eglise. Réponses particulières : Comparaison avec les découvertes dans l'ordre naturel ; comparaison avec les infatigables recherches des érudits. Par la définition, la vérité révélée acquiert l'authenticité et la notoriété de chose jugée en dernier ressort.
8. « Mais à quoi bon une définition régulière ? » Cette question est résolue pour quiconque est doué du sens chrétien. Corrélation providentielle entre la décision de l'Eglise et les nécessités de notre époque : la définition de l'Immaculée Conception, en attaquant la négation du péché originel, attaque le principe même de toutes les applications antisociales qui ont été tentées sous nos yeux ; une définition doctrinale tend à rétablir l'autorité, car c'est l'exercice de l'autorité la plus haute qui puisse exister sous le soleil.
9. Fruits utiles produits par les controverses auxquelles la définition a donné lieu : la révélation des pensées d'un grand nombre de cœurs. On reprochait à l'Eglise d'être étrangère à tout progrès, et on l'accuse maintenant d'être amie de la nouveauté. Par sa constitution monarchique l'Eglise excitait les colères des modernes publicistes, et voilà que maintenant on lui reproche de n'être plus assez hiérarchique. En déclarant que la doctrine de l'Immaculée Conception est une erreur, le protestantisme confesse par là même qu'il n'est plus chrétien. Enfin les rationalistes niaient l'existence du péché originel ; ils se sont transformés en défenseurs acharnés de ce dogme, plutôt que d'admettre une exception en faveur de Marie.
10. Révélations consolantes dues à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. On parlait de divisions au sein des catholiques, et jamais définition dogmatique n'a rencontré une adhésion plus unanime. Plusieurs voulaient encore contester la renaissance spirituelle qui s'opérait au

sein des peuples, et les suites de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception la rendront incontestable. Enfin, Dieu lui-même et sa divine Mère semblent nous révéler par ce grand événement leurs desseins de bonté et de miséricorde.

*Liber Generationis Jesu Christi, Alii David,
Alii Abraham.*

C'est le livre de la Génération de Jésus-Christ,
fils de David, fils d'Abraham.

(MATTH., I, 1.)

1. Vous venez d'entendre, Nos Très Chers Frères, la lecture du livre de la Génération, c'est-à-dire le récit de la Généalogie de Jésus-Christ. Vous venez d'entendre comment Celui qui, en tant que Dieu, est engendré éternellement et immédiatement par le Père, a reçu de lui la vie, en tant qu'homme, par l'entremise de quatorze générations d'Abraham à David, de quatorze générations de David à la captivité de Babylone, de quatorze générations de la captivité de Babylone à l'incarnation, sans parler de la première souche de ce livre généalogique, c'est-à-dire de vingt générations d'Abraham à Adam¹ : ce qui fait soixante-deux générations entre le Fils de Dieu fait homme et le Dieu créateur duquel naquit Adam.

« Comme le Père a la vie en lui-même, nous dit saint Jean, ainsi il a donné à son Fils d'avoir la vie en lui-même². » Oui, s'il s'agit de sa naissance éternelle, le Fils trouve éternellement la vie en son propre fonds où elle est éternellement épanchée par le Père. Toute la généalogie du Verbe se réduit à une seule généra-

1. Luc., III, 34, 38. — Dans la généalogie par saint Luc, il y a, d'Abraham à J.-C., un plus grand nombre de générations que dans le texte de saint Matthieu.

2. Joann., v, 26.

tion : « Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non point fait, consubstantiel au Père ¹ ». Mais s'il s'agit de Jésus-Christ en tant que Fils de l'homme, sans doute il a encore son origine en Dieu, puisqu'il vient d'Adam, qui est venu de Dieu : *Qui fuit Adam, qui fuit Dei* ² ; mais quelle longue série intermédiaire de parents selon la chair, quelle longue liste d'ancêtres ! Soixante-deux générations, et quelles générations !

Tout à l'heure, N. T. C. F., tandis qu'on récitait les noms de ces patriarches, de ces prophètes, de ces rois, même des plus renommés d'entre eux, tels qu'Abraham, Juda, David et Salomon, en songeant que c'était là l'ascendance de Jésus-Christ, est-ce que votre juste susceptibilité n'en était pas offensée ? Puis, si quelques femmes apparaissent dans cette généalogie, à l'exception de Ruth, qui semble n'avoir contre elle que sa qualité de fille de Moab, est-ce qu'en entendant les noms de Thamar, de Rahab, de la femme d'Urie, et en rapprochant ces noms de celui de Jésus-Christ, leur fils, le rouge ne vous est pas monté au visage ³ ? Ah ! mystère de miséricorde ! Jésus-Christ est venu pour mettre fin au péché ; sa généalogie sera toute parsemée de pécheurs ; et le sexe même que nous sommes accoutumés, depuis les temps chrétiens, à considérer

1. Symb. Nic. — 2. Luc., III, 38.

3. Auditum quidem mirabile est quod ineffabilis Deus..., dignatus est habere progenitores David et Abraham ? Et quid dicto David et Abraham ? Etiam illas, quod magis stupendum est, feminas quas paulo ante memoravi. (Chrysost. Hom. II in Matth.)

comme le modèle de toute délicatesse et de toute pureté, l'Esprit-Saint affectera de ne le mentionner dans la parenté du Rédempteur que par des noms souillés ¹.

Toutefois soyez en repos pour la pureté et la sainteté du Verbe qui va se faire homme. Toutes ces générations pécheresses passeront devant lui, et il ne voudra naître immédiatement d'aucune d'elles. Adam a entendu la première annonce d'un Sauveur ; mais la sainteté d'Adam pénitent n'est pas celle qu'il faut au Verbe de Dieu : soixante-deux générations sépareront Adam de Jésus-Christ. Les promesses ont été faites à Abraham, le père des croyants ; mais la sainteté du patriarche n'est pas assez parfaite pour celui qui ne consent à appeler son fils qu'à travers la nuit des siècles : il s'écoulera quarante-deux générations d'Abraham à Jésus-Christ. Le Messie sera de la famille de David ; mais l'arbre de Jessé ne donnera ce fruit que par des rameaux tardifs ; la sainteté du roi de Juda laisse beaucoup à désirer à Jésus-Christ : il se tient à une distance de vingt-huit générations. Pour châtier et réformer son peuple, Dieu l'envoie en captivité ; mais au retour de cette grande tribulation, il n'est pas assez pur encore, et de la transmigration de Babylone à Jésus-Christ quatorze générations vont se succéder.

Le Christ, dans le sein de son Père, c'est la colombe

1. Notandum in genealogia Salvatoris nullam sanctarum assumi mulierum, sed eas quas Scriptura reprehendit : ut qui propter peccatores venerat, de peccatoribus nascens omnium peccata deleat. (Hieron. Comm. in Matth., l. 1.)

impatiente qui voudrait sortir de l'arche et s'envoler vers la terre. Soixante-deux fois elle regarde, et les eaux du déluge universel ne se sont pas retirées ; soixante et une fois elle se trouve pas un sol où elle puisse poser le pied.

Mais pourtant les générations vont en se purifiant, en se sanctifiant. Les dernières sont humbles, cachées ; si la noblesse de la naissance y subsiste, elle a la pauvreté pour compagne ; l'orgueil du pouvoir et les séductions de la fortune ne s'y rencontrent plus. Néanmoins, la loi commune du péché d'origine n'y est pas encore suspendue. Enfin voici que les miracles commencent. L'avant-dernière génération indiquée par les évangélistes ne se rapporte pas à la généalogie de Marie, mais à celle du chaste gardien de sa virginité. Et si vous me demandez la raison pour laquelle les propres parents de la Vierge sont passés sous silence, j'en pourrais donner plusieurs qui me sont suggérées par l'antiquité ; mais il en est une plus haute à laquelle je vais m'attacher, et je puis dire, avec non moins de fondement que saint Jean Chrysostôme, que ce ne sera point ma parole propre, mais que je l'ai reçue de la tradition des Pères et des grands hommes ¹.

« Pourquoi me demandez-vous mon nom, qui est mystérieux ² » ? disait autrefois l'ange du Seigneur.

1. Possumus vero aliam quoque et altiore quidem proferre rationem ob quam parentes Virginis prætermitti sunt... Neque proprius noster hic sermo est, sed a nobis de Patrum atque insignium virorum traditione susceptus est. (Chrysost. Hom. 1. in Matth.)

2. Cur quæris nomen meum quod est mirabile ? (Judic., XIII, 18.)

Pareillement je vous dirai : Pourquoi vous étonnez-vous du silence de l'Évangile sur la génération de Marie, qui est un prodige, une œuvre accomplie en dehors de plusieurs des lois ordinaires ? Marie est la proche parente de Joseph ; elle a un même aïeul avec lui, et il vous suffit que leur lignée soit commune jusque-là. Mais, arrivé à ce point, l'écrivain inspiré s'entoure de mystère en ce qui regarde l'engendrement de Marie et celui de Jésus, parce que l'avènement de la mère et celui du Fils, s'étant produits l'un et l'autre dans des conditions propres et exceptionnelles, ne pouvaient être simplement racontés.

2. Entendez ce qu'une fidèle et constante tradition nous apprend sur la Conception de Marie, et voyez comme le germe confié aux familles patriarcales, le sang dont l'humanité sainte de Jésus doit être formé, va en s'épurant jusqu'à l'entière perfection. L'avant-dernier anneau de la chaîne, celui qui touche à la Vierge mère du Sauveur, nous montre une génération juste et sainte. C'est un vieillard, c'est une femme stérile, chez qui la nature semble morte et le corps éteint. Leur vie a été toute remplie de vertus et d'épreuves ; leurs jours se passent dans les prières et dans les larmes. Voici les paroles de saint Jean Damascène : « Parce que la Vierge mère de Dieu devait naître d'Anne, la nature n'osa pas devancer l'ouvrage de la grâce ; mais elle s'arrêta, tremblante, et elle attendit respectueusement que la grâce eût produit son fruit. En effet, c'est de cette façon merveilleuse et jusqu'alors inouïe que devait entrer en ce monde la première-née d'entre les femmes, Celle qui était appelée à mettre

au jour le premier-né de la création¹ ». Tels sont les enseignements de tous les anciens Pères qui ont traité cette matière. Qu'on lise en particulier saint Germain de Constantinople et saint André de Crète.

Mais, quoi qu'il en soit d'ailleurs des conditions dans lesquelles a été formé le corps de la bienheureuse Vierge, et quand on oublierait ce qu'ont dit les saints docteurs, à savoir, que la chair de Marie, issue de la chair d'Adam, n'a pas contracté les souillures charnelles d'Adam, la doctrine de la Conception immaculée demeurerait encore entière. Car nous sommes catholiques, et nous ne sommes pas manichéens ; c'est pourquoi nous savons que la chair n'est formellement appelée chair de péché qu'à cause des souillures de l'âme. Il ne s'agit donc pas, après tout, de la Conception de Marie selon le corps, mais selon l'esprit. Il n'est pas besoin de considérer les auteurs de ses membres, mais seulement le créateur de son âme. La question est de savoir si l'âme de Marie, au premier moment de sa création et de son union au corps virginal, a été constituée, par la puissance de Dieu et par les mérites anticipés de Jésus-Christ, dans l'état de sainteté, de justice et d'intégrité originelle, ou bien si elle a été atteinte, même un seul instant, par la souillure du péché d'Adam et placée sous l'empire du démon.

1. Quoniam futurum erat ut Dei Genitrix et Virgo ex Anna oriretur, natura gratiæ fœtum antevertere minime ausa est : verum tantisper expectavit donec gratia fructum suum produceret. Si quidem oportebat eam primogenitam in lucem edi, quæ rerum omnium conditarum primogenitum paritura erat. (Orat. iv de Virg. Maria.)

Or, ici, et dans ce sens, nous affirmons : « La
« Conception de la Vierge Marie a été immaculée.
« Dès le premier instant de sa création, la Mère de
« Dieu, par un privilège particulier, par une grâce
« d'exemption et de préservation accordée en vertu
« des mérites futurs de son divin Fils, a été mise à
« l'abri de la souillure commune à tous les enfants
« d'Adam. » Telle est la croyance générale de l'Église,
et peut-être qu'à l'heure qu'il est, il faut dire que c'est
sa foi expresse et définie. Et si ce grand acte de l'au-
torité de l'Église est consommé ; si Pierre, entouré
de ses frères venus des quatre vents et de toutes les
extrémités du monde, a prononcé sa sentence, prépa-
rée par le travail et l'enfantement de tant de siècles,
amenée par la marche mystérieuse et par le dévelop-
pement providentiel des choses, c'est-à-dire par la
volonté de Celui qui a promis d'être avec son Église
tous les jours jusqu'à la fin des temps ; nous avons
hâte de vous assurer, N. T. C. F., que nous n'en
éprouverons aucun embarras en face des adversaires
de notre sainte religion.

3. Il est vrai, après avoir écrit dans ces dernières
années, le chapitre *Comment les dogmes finissent*, la
philosophie expirante se promet d'exploiter avec
avantage un nouveau thème sur lequel elle fonde de
grandes espérances. Elle s'est mise à l'œuvre, et le
chapitre *Comment les dogmes commencent* existe
déjà, délayé dans une foule d'arguments et de raison-
nements présentés par des feuilles pleines de venin
et de perfidie. Mais rassurez-vous, N. T. C. F., ce
second chapitre aura le sort du premier ; et quant à
nous, nous pourrions dès aujourd'hui en écrire un

troisième, à savoir, comment finissent tous ceux qui, d'un façon quelconque, s'attaquent aux dogmes révélés de Dieu et à l'autorité de l'Église qui les définit.

Comment les dogmes commencent ? Ils commencent par la révélation surnaturelle que Dieu fait aux hommes d'une vérité. Cette vérité est annoncée par le ministère d'un envoyé divin, lequel n'a droit à notre assentiment qu'autant qu'il a prouvé la divinité de sa mission. Cette vérité est écrite dans les livres inspirés, ou bien elle est confiée à la tradition vivante, n'importe. Voilà comment les dogmes commencent ; et toute vérité qui n'a pas commencé ainsi ne sera jamais un dogme dans le christianisme. L'Église ne crée pas le dogme ; elle le conserve, elle le professe, elle l'explique, elle le venge, et, au besoin, quand le moment en est venu, elle le définit. L'Église a reçu un dépôt ; son ministère est celui du garde-scellé ¹. Le jour où l'Église, par une négligence criminelle, laisserait s'altérer, se corrompre, se perdre une partie quelconque du dépôt ; le jour où, par un larcin sacrilège, elle amoindrirait le trésor dont elle a été constituée gardienne, elle aurait forfait à son devoir le plus sacré ; elle ne serait plus l'Église : hypothèse impossible, puisque son céleste fondateur lui a promis son assistance pour la préserver contre toute faiblesse à cet égard. Et de la même manière, le jour où l'Église introduirait sous les sceaux un atome de doctrine que le révélateur divin n'y aurait pas consi-

1. *Christi Ecclesia, sedula et cauta depositorum apud se custos, nihil in eis unquam permutat, nihil minuit, nihil addit, non amputat necessaria, non apponit superflua, non amittit sua, non usurpat aliena, etc.* (Vincent. Lirin. *Commonitor.*, 1, 23.)

gné, elle serait coupable du crime de faux dans le sens le plus grave de cette expression, du crime de faux par supposition d'écriture authentique et de témoignage divin¹. Vainement s'agirait-il d'opinions favorables au développement de la piété, d'affirmations susceptibles de tourner à la plus grande gloire de Dieu ou de la Vierge sa mère, le Seigneur lui répondrait par son prophète : « Est-ce que ma mère ou moi nous avons besoin de vos mensonges et de vos ruses² ? » Encore une fois, mes Frères, comme l'Église ne soustrait rien au dépôt, avec la même fidélité jalouse, elle n'y ajoute rien. La révélation de Dieu, c'est le point de départ nécessaire de tout dogme. Voilà comment les dogmes commencent.

Le dogme de la Conception immaculée de Marie a-t-il commencé ainsi ? Oui. Cette doctrine, insinuée dans les Écritures, a été enseignée dès les temps apostoliques ; et une tradition non interrompue, une tradition que le divin Paraclet a de plus en plus éclairée des lumières de la théologie et de la raison dans l'esprit des doctes, qu'il a de plus en plus accréditée et comme naturalisée dans les âmes saintes par

1. *Depositum*, inquit, *custodi*. Quid est depositum? Id est quod tibi creditum est, non quod excogitasti ; rem non ingenii sed doctrinæ ; non usurpationis privatæ, sed publicæ traditionis ; rem ad te perductam, non a te prolatam ; in qua non auctor esse debes, sed custos ; non institutor, sed sectator ; non ducens, sed sequens... Aurum accepisti, aurum redde : nolo mihi pro aliis alia subicias : nolo pro auro aut impudenter plumbum aut fraudulentè æramenta supponas : nolo auri speciem, sed naturam plane. (Vincent. Lirin. *Commonitor.*, 1, 22.)

2. Numquid Deus indiget vestro mendacio, ut pro illo loquamini dolos ? (Job, xiii, 7.)

le sentiment intime et par les pratiques de la piété, nous transmet, nous apporte cette doctrine, sans nul danger d'erreur, et nous la présente comme un point de la révélation chrétienne. Et l'Église, attentive aux progrès d'une vérité qu'elle a toujours crue, toujours professée, toujours défendue, l'Église dirigée par son auteur, assistée de l'Esprit-Saint, mue par des raisons dignes de sa souveraine sagesse, est à la veille de définir cette vérité. Voilà comment les dogmes se développent.

Car si le dogme n'est point de création humaine, il est pourtant susceptible de recevoir un développement au sein de l'Église de Jésus-Christ. Ce serait toute une magnifique page de saint Vincent de Lérins qu'il faudrait vous réciter ici ; les esprits cultivés n'en goûteraient pas moins la forme que le fond. Disons seulement que s'il est des vérités qui sont l'essence même du christianisme, et qui, à ce titre, ont brillé nécessairement dès les premiers jours de l'Église d'un éclat complet, il en est d'autres dont il a plu à Notre-Seigneur Jésus-Christ de déposer seulement le germe dans la tradition ¹. En ce sens on peut dire de la révélation divine ce que saint Augustin a dit de Dieu lui-même : c'est une beauté toujours ancienne et toujours nouvelle. La lumière de la foi,

1. Sed forsitan dicit aliquis ? Nullusne ergo in Ecclesia Christi profectus habebitur religionis ? Habetur plane, et maximus... Sed ita tamen ut vere profectus sit ille fidei, non permutatio. Si quidem ad profectum pertinet ut in semetipsam unaquaque res amplificetur, ad permutationem vero ut aliquid ex alio in aliud transvertatur. (Nous recommandons aux hommes désireux de s'instruire la lecture de tout ce chapitre 23 du *Commonitorium* de saint Vincent de Lérins.)

prélude de la lumière de gloire, ne cessera de croître jusqu'à l'instant où elle doit s'absorber dans ce midi perpétuel qui est la claire vue de Dieu, le face à face de l'intuition éternelle. Mais la marche ascendante et progressive ne sera jamais une invention ni une création. Et comme l'homme qui grandit, qui se fortifie, reste toujours le même être qui est sorti du sein de sa mère, ainsi le progrès qui s'accomplit dans la religion chrétienne n'est qu'une application de cet ordre divin d'après lequel tout accroissement consiste à développer dans l'adulte les parties et les formes que la sagesse du Créateur avait données à l'enfant : de telle sorte que rien de nouveau n'existe plus tard dans le vieillard, qui n'ait commencé d'être à l'état latent dans le nouveau-né ¹.

4. Une voix a eu l'incroyable audace de s'écrier naguère : *La doctrine de l'immaculée Conception, mais on n'en trouve pas même le germe dans la tradition*. On n'en trouve pas le germe ? La perversité seule peut le prétendre ; l'ignorance ne saurait aller jusque-là. Et moi je dis, les monuments en main : La doctrine de l'immaculée Conception, on en trouve des vestiges de toutes parts, et il n'est pas un siècle ni une contrée qui ne lui apporte son témoignage. A l'instant où je vous parle, n'est-il pas certain que le rayon lumineux qui touche ma paupière émane, sans

1. Unde non dubium est hanc esse legitimam et rectam proficiendi regulam, hunc ratum atque pulcherrimum crescendo ordinem, si eas semper in grandioribus partes ac formas numerus detexat ætatis quas in parvulis Creatoris sapientia præformaverat.... Ut nihil novum postea proferatur in senibus quod non in pueris jam ante latitaverit. (Vincent. Lirin., xxiii.)

solution de continuité, du flambeau céleste, encore que celui-ci soit dérobé à mes yeux par un nuage ? Pareillement la vérité de l'immaculée Conception, qui est présente à mon âme, procède de l'auteur de la foi. Il est vrai, sur la route des siècles, il se rencontre quelques obscurités ; mais qu'en conclure ? D'autant que ce qu'il ne m'est pas donné de faire par rapport au rayon solaire, je le puis faire par rapport à ce rayon divin, c'est-à-dire, je puis en suivre tout le parcours, en toucher, en palper le prolongement sur toute la ligne qui me sépare de son foyer.

La tradition n'en est nulle part ! Mais je dirai d'abord avec les plus éminents théologiens qu'elle est supposée partout, et que les éloges donnés par l'Écriture et la tradition à la très sainte, très pieuse et très immaculée Vierge Marie ne seraient qu'une perpétuelle hyperbole, si cette sainteté et cette pureté n'avaient eu ce caractère et ce privilège d'intégrité primitive.

La tradition n'en est nulle part ! Mais c'est André, l'un des douze apôtres, le frère de Pierre, qui nous dit que « le premier homme ayant été créé de la terre immaculée, il était nécessaire que d'une vierge immaculée naquît l'homme parfait qui réparerait cette vie éternelle que les hommes avaient perdue par Adam ¹. » Et il ne servirait à rien de combattre l'autorité authentique de ce texte ; car il resterait à

1. Et propterea quod ex immaculata terra creatus fuerat primus homo, necesse erat ut ex immaculata virgine nasceretur perfectus homo, quo filius Dei, qui ante condiderat hominem, vitam æternam quam perdiderant homines per Adam repararet. (Mart. S. Andreæ apost. apud Morcelli.)

expliquer comment toute la suite des siècles se complaît à répéter cette image d'après laquelle l'âme de Marie est comparée à la terre de l'Éden avant la malediction. Or, si cette comparaison et ce rapport, tant de fois reproduits, ne sont pas de vains mots; si Marie, comme nos premiers parents, a été en quelque sorte formée et pétrie du limon très pur du paradis d'innocence, il s'ensuit qu'elle a été immaculée et sans tache au sortir des mains du Créateur. Son sein maternel ne mériterait pas d'être appelé le jardin des délices, si le chérubin armé d'un glaive flamboyant qui interdisait aux hommes pécheurs l'entrée du paradis terrestre n'avait également fermé au démon les abords de ce paradis virginal.

La tradition n'en est nulle part ! Mais on ne niera pas que cette tradition existe aujourd'hui, et nous dirons bientôt la valeur de cet argument. Or, si elle existe aujourd'hui, quel en a pu être le commencement ? Ce n'est point depuis la réformation protestante que cette croyance a été inventée ; on sait que Calvin l'a honorée de ses injures, tandis que Luther, témoin non suspect, se déclarait impuissant à contester avec quelque apparence de raison ce privilège de la Mère de Dieu. Voici donc que cette tradition, qui *n'est nulle part*, est plus ancienne que le protestantisme.

La tradition n'en est nulle part ! Il faut donc refouerdans le néant cette ancienne université de Paris, et tant d'autres universités qui, à son exemple, dès avant le milieu du xiv^e siècle, faisaient solennellement profession d'enseigner cette croyance. Et qu'on ne dise pas que c'était là une affaire de parti, une opinion convenue, une doctrine de corps. Il eût été indi-

gne de la Sorbonne, qui jouissait alors d'une si grande autorité théologique dans l'Église, de s'obliger elle-même et d'obliger tous ses docteurs, sous la loi du serment, à professer une vérité qu'elle n'eût pas considérée comme certaine d'après la tradition. Et l'on peut s'étonner que des hommes qui appartiennent aujourd'hui aux corps savants de la nation, qui occupent des chaires dans le plus haut enseignement, se montrent si oublieux des traditions de ces anciennes corporations dont ils ont eu quelquefois la prétention de revendiquer l'héritage.

5. Cette croyance est née, dit-on, dans les ténèbres du douzième siècle, et l'on sait que saint Bernard l'a combattue comme une nouveauté. Laissons de côté la discussion critique et théologique à laquelle l'autorité de saint Bernard peut donner lieu. Vous voulez que la croyance de l'immaculée Conception ne soit pas antérieure, du moins en France, au temps de saint Bernard ? Je vais vous répondre par l'autorité de trois docteurs français, dont l'un a été le contemporain, l'ami intime et le biographe de saint Bernard, et dont les deux autres l'ont précédé. C'est la seule Église de Chartres, ma mère et ma nourrice, qui me fournit ces trois autorités. En allant puiser à d'autres sources, j'en pourrais ajouter mille autres, mais il faut se borner.

D'abord donc, c'est le célèbre Arnould, abbé de Bonneval, qui nous explique le mystère de l'Assomption de Marie par celui de sa Conception immaculée, et qui nous dit, dans un savant traité, que « l'incendie originel, par une intervention divine du Saint-Esprit, avait été éteint en Marie, et qu'à cause de cela,

il ne convenait pas que sa chair innocente fût soumise aux peines du péché ; car la justice ne permettait pas que ce vase d'élection fût exposé aux outrages ordinaires, puisque, bien différent des autres, il n'avait de commun avec eux que la nature et non la faute ¹ ». Ce sont là de belles et remarquables paroles. Méditez-les, *Incendium originale in Maria extinctum est* : « L'incendie originel a été éteint en Marie » ; et observez bien qu'il s'agit nécessairement d'une extinction primordiale : autrement tout le raisonnement serait vicieux ; car Jérémie et Jean-Baptiste, purifiés de la tache originelle dans le sein de leurs mères, mais non préservés à l'instant de leur conception, ont été passibles des conséquences ordinaires de la condition mortelle et corruptible. D'ailleurs, quoi de plus précis et de plus formel ? *Plurimum a cæteris differens, natura communicabat, non culpa* : « Ce vase d'élection, notablement différent des autres, n'avait de commun avec eux que la nature, et non la faute ».

Voulez-vous, avant saint Bernard, un témoignage non moins formel ? Remontons d'un demi-siècle le fleuve de la tradition. Je lis ces mots dans les sermons de saint Ives de Chartres : « Entendons de quelle manière le Verbe qui devait s'incarner avait sanctifié la chair de sa mère, afin que le catholique s'en réjouisse et que l'hérétique en soit confondu. Il détruit en

1. Spiritu Sancto obumbrante, incendium originale (in Maria) extinctum est ; ideoque innoxiam affligi non decuit ; nec sustinebat justitia ut illud vas electionis communibus taxaretur injuriis, quoniam plurimum a cæteris differens, natura communicabat, non culpa. [Arnold. Carnot. De cardinalibus Christi operibus, *inter opera S. Cypr.*, p. 60.)

elle toute tache de péché tant originel qu'actuel, et prenant sa propre chair de cette chair, il l'a élevée jusqu'à la pureté divine ¹ ». Ce texte n'est-il pas assez péremptoire par lui-même ? Disons pourtant qu'il donne lieu à ce syllogisme rigoureux : Jésus-Christ a aussi bien détruit en Marie toute tache de péché originel que de péché actuel : *Omnem quippe nævum tam originalis quam actualis culpæ in ea delevit* ; or, cela supposé, comme il est de foi que Jésus-Christ a détruit en Marie toute tache de péché actuel par une grâce prévenante et préservatrice, et non par une grâce subséquente et purifiante, il est donc certain qu'il l'a également préservée et non pas seulement purifiée du péché originel.

Enfin, me demandez-vous de poursuivre mon investigation ? Je me place à un siècle et demi avant saint Bernard, et je trouve une autre autorité qui m'est plus chère encore que les précédentes : je veux parler de saint Fulbert, évêque de Chartres, qui nous offre, jusqu'à un certain point, outre le témoignage de son Église, celui de cette Église de Poitiers à laquelle il appartenait par son origine, selon toute apparence, et assurément par les charges ecclésiastiques qu'il y a possédées dans la basilique du grand Hilaire. Or, ce dévot serviteur de Marie a parlé du mystère de la Conception immaculée avec une clarté,

1. Quomodo matrem carnis suæ sanctificaverit (Verbum audiamus, ut inde lætetur catholicus, et hæreticus confundatur. *Omnem quippe nævum tam originalis quam actualis culpæ in ea delevit*, sicque carnem de ejus carne sumens in divinam munditiam transformavit. (Ivo Carnot. Sermo de Nativ. Christi.)

une précision de langage et de doctrine qui dénotent le théologien expérimenté. Prévenant en quelque sorte une distinction que la rigueur scolastique devait formuler plus tard, et faute de laquelle les objections surgiront au siècle suivant, il enseigne que la Conception de la très sainte Vierge, considérée activement, c'est-à-dire du côté de ses parents selon la chair, peut n'être pas entièrement exempte de ce qui est appelé *péché* dans le style sacré, quoique pourtant Anne et Joachim aient été inondés de grâces spéciales et incomparables, assistés d'une protection surnaturelle et extraordinaire de Dieu et des saints anges ¹. Mais il enseigne en même temps que la Conception de la bienheureuse Marie, prise passivement, c'est-à-dire, dans l'instant où Dieu a joint une âme au corps conçu dans le sein de la bienheureuse Anne, a été préservée de tout péché d'origine. Il n'admet pas que le Saint-Esprit ait pu être un seul instant absent de cette Vierge illustre qu'il devait un jour féconder de sa vertu ². Le texte serait trop long à produire ici. Il m'a suffi de bien établir le sens qui en résulte. Et, dans une phrase plus courte et plus facile à citer, le même saint Fulbert nous dira que

1. Felix enim culpa, sed sancta conjugalit societas, quæ tale ac tantum, specialeque vel singulare decus profudit in orbe, de concessio nuptiali conturbatio !... Quanta, putamus, provisio fuerit sanctorum angelorum circa tam Deo gratissimos parentes, ab initio suæ procreationis, et excubatio super tam ingentem sobolem, etc. (Fulb. Carnot. Sermo III de Nativitate Mariæ.)

2. Numquid abfuisse credendus est Spiritus sanctus ab ista eximia puella, quam sua disponebat obumbrare virtute ? etc. (*Ibid.*)

l'immaculée Conception était le prélude nécessaire de la maternité divine, et « que Marie a été sans tache dès le premier instant de sa création, parce qu'elle devait mettre au monde le créateur de toute sainteté ¹ ».

Dira-t-on que ce n'est pas assez, et qu'au moins *la tradition ne s'en trouve nulle part* dans les siècles primitifs? L'histoire me fournit une réponse accablante. Depuis que l'orient s'est séparé de l'Église latine, assurément il n'est jamais venu prendre chez celle qu'il considère comme une rivale et une ennemie, des doctrines qu'il ne trouvait pas dans ses propres traditions antérieurement à la séparation. Or, les témoignages des Églises orientales sur la Conception immaculée de la Mère de Dieu sont innombrables. On peut dire que le dépôt de l'occident, quoique très intéressant et très riche, est pauvre en comparaison de l'abondance de celui de ces Églises séparées. Le pontife qui nous gouverne, en faisant appel à tous les évêques du monde catholique pour obtenir l'expression de leurs sentiments et connaître la tradition de leurs sièges, n'a pas négligé non plus de faire interroger les siècles les plus reculés, les monuments les plus anciens et les plus ignorés des contrées dissidentes. Avant de prononcer la définition, il a voulu que, comme au temps du concile de Jérusalem, « il fût fait une grande enquête » : *magna conquisitio fieret* ². Chose admirable! c'est l'o-

1. Electa insignis inter filias quæ immaculata semper extitisti, ab exordio tuæ creationis, quia paritura eras creatorem totius sanctitatis. (Id. Fulbert.)

2. Act., xv, 7.

rient, l'orient aujourd'hui schismatique, qui, dans ses divers idiomes, grec, syriaque, arménien, cophte, a fourni l'appoint le plus considérable et le plus décisif. De la poussière des vieux écrits est sorti un trésor d'érudition qui constituera le plus beau monument à la gloire de Marie immaculée. A tel point, j'ose le prédire, que si le schisme grec s'émeut de la décision pontificale qui se prépare, ce sera pour s'étonner et se scandaliser qu'il pût rester encore l'ombre d'une controverse à cet égard chez les Latins. Voilà comment il faut croire aux affirmations du philosophe contemporain dans les questions religieuses en général, et, en particulier, dans celle de l'immaculée Conception de Marie. Voilà comment *la tradition ne s'en trouve nulle part*.

6. *La tradition ne s'en trouve nulle part !* Mais ouvrez vos yeux et voyez : ouvrez vos oreilles et entendez. Tandis que vous contestez, que vous discutez, que vous subtilisez, le sentiment commun des fidèles, régis par l'Esprit-Saint en même temps qu'ils sont gouvernés par les pasteurs, a tranché la question. Les chrétiens de tout âge, de toute condition, les âmes les plus parfaites qui vivent dans le siècle ou dans la solitude, dans la cléricature ou dans les monastères, les apôtres qui vont arroser de leurs sueurs et souvent de leur sang les contrées lointaines, que dis-je ? non seulement les particuliers, mais les universités et leurs principales lumières, mais les villes et leurs magistrats, les nations et leurs rois, en un mot le monde civilisé tout entier se déclare pour l'immaculée Conception. Temples, autels, statues, confréries, chants liturgiques, poésies de tout genre,

médailles de bronze, d'argent ou d'or : énumérez, si vous le pouvez, tous les hommages pratiques, tous les témoignages d'adhésion populaire, par lesquels se produit la croyance et la piété progressive des chrétiens.

Or, les oracles de la théologie, soit anciens, soit modernes, s'accordent pour dire que « dans les questions de la foi, le sentiment commun du peuple chrétien est du plus grand poids ¹ ». Cette persuasion intime des vrais fidèles, ce culte public et passé en habitude universelle, possède une autorité qui fait impression sur les intelligences les plus fermes et les plus éclairées ². Et la puissance de cet argument n'échappera pas à quiconque prendra la peine de réfléchir que ce n'est point ici le suffrage de la chair et du sang, mais le suffrage de ceux que l'Esprit a régénérés, que l'Esprit anime et réchauffe, et dans lesquels il repose comme dans son temple ³. C'est qu'en effet le peuple chrétien n'est autre chose que le corps même de l'Église, et il faudrait dire que

1. In quæstione fidei, communis fidelis populi sensus haud levem facit fidem. (Melchior Canus, De locis theolog., lib. v, c. 6.)

2. Movet autem me ut in eam sim partem propensior communis maxime sensus fidelium, qui hoc intimis mentibus altum defixumque habent, et quibus possunt indiciis officiisque testantur, etc. (Petavius. Theolog. Dogm. De Incarnatione, l. xiv, c. 10.)

3. Cujus quidem suffragii vim esse insignem, dignitatemque præstantissimam ii omnes sua sponte fatebuntur qui secum reputaverint suffragium esse, non carnis et sanguinis, sed eorum quos Spiritus regeneravit, quos Spiritus fovet et animat, et in quibus non secus ac in proprio templo Spiritus conquiescit. (C. Passaglia, De Imm. Conceptu. Prolegomen. 18.)

Jésus-Christ s'est séparé de son Église, que le chef a retiré des membres son influence divine, si une erreur universelle réussissait à s'introduire dans la communauté chrétienne ¹. D'où la théologie conclut qu'une controverse venant à s'élever en matière de religion, le sentiment unanime des fidèles, résultant d'un culte généralement reçu et du scandale général que causerait l'opinion contraire, peut être pris pour base d'une décision, et doit être considéré par le souverain pontife comme l'indice suffisant de la croyance infaillible de l'Église ².

Supposons un seul instant que Marie n'ait pas été réellement préservée de la tache originelle : comprend-on que Dieu, qui n'aurait pas cru devoir accorder ce privilège à sa Mère, eût permis que toute la multitude des chrétiens fût induite à cet égard dans une croyance fausse, et, par suite, dans un culte superstitieux ? Comprend-on que Jésus-Christ, qui a promis d'être avec son Église tous les jours jusqu'à la consommation des siècles, eût laissé prévaloir au

1. Nul n'a mieux établi cette proposition que le célèbre évêque J. Fischer, dans son livre pour Henri VIII contre Luther : *Apud eum populum hæc consuetudo nata est, qui Spiritu sancto regitur. Nemini enim dubium est Ecclesiam Spiritu sancto regi, nisi quis forte Christi non crediderit Evangelio, etc.* (C. 3, p. 134.)

2. Si quando, de re aliqua in materia religionis, controversia constaret fidelium omnium concordem esse sententiam (solet autem id constare vel ex ipsa praxi alicujus cultus communiter apud christianos populos recepta, vel ex scandalo et offensione communi...) merito posse ac debere pontificem illa niti, ut quæ esset Ecclesiæ sententia infallibilis. (Gregor de Valentia. *De rebus fidei... Analysis fidei catholicæ*, lib. VII, c. 9.)

sein de cette Église une persuasion universelle, en vertu de laquelle, par une sorte de reproche et de sarcasme, Marie, sa Mère très pure, serait à chaque instant félicitée pour la seule prérogative qui lui eût manqué ? Disons mieux : comprend-on que Jésus-Christ eût laissé s'établir une dévotion qui serait une sorte de commémoration ironique et sans cesse renouvelée du moment malheureux durant lequel sa Mère aurait été abandonnée par lui sous l'empire honteux du péché et dans la servitude du démon ? Non, et c'est le cas de dire avec saint Vincent de Lérins : « Si l'on admet une pareille supposition, il faut déclarer que tous les fidèles de tous les âges, tous les saints, tous les chastes, les continents, les vierges, tous les clercs, les lévites et les prêtres, tant de villes et de peuples renommés, tant d'îles, de provinces, de rois, de nations, d'empires, en un mot que presque tout l'univers, incorporé à Jésus-Christ comme à son chef par la foi catholique, a été pendant une longue suite de siècles dans l'ignorance, dans l'erreur, dans le délire, et n'a pas su ce qu'il croyait ¹. » Il faut nier enfin qu'il existe une Église protégée par les promesses divines : ce qui est la négation de l'Évangile.

Or, N. T. C. F., le fait de la croyance actuelle de

1. Quæ si recipiantur, necesse est ut omnes omnium ætatum fideles, omnes sancti, omnes casti, continentes, virgines, omnes clerici, levitæ et sacerdotes, tanta confessorum millia, tanti martyrum exercitus, tanta urbium, tanta populorum celebritas et multitudo, tot insulæ, provinciæ, reges, gentes, regna, nationes, totus postremo jam pene terrarum orbis per catholicam fidem Christo capiti incorporatus, tanto seculorum tractu ignorasse, errasse, blasphemasse, nescisse, quid crederet, pronuntietur. (Vincent. Lirin. *Commonitor.*, 1, 24.)

toute la chrétienté au mystère de la Conception immaculée, je ne pense pas que personne veuille le nier. On ne nie pas la lumière du soleil, surtout en son plein midi. Ne savez-vous pas la merveille qui s'accomplit en ce moment ? Je vous parlais d'une expédition pacifique des docteurs et des théologiens dans le domaine des antiquités ecclésiastiques de l'orient. Mais il se remue à cette heure chez les races sémitiques quelque autre chose que la poudre des livres, il s'y livre d'autres combats que ceux de l'érudition. Voyez-vous ces enfants de la France qui s'élancent pour repousser l'héritier couronné de Photius ? Regardez sous la cuirasse de ces braves : l'image de Marie immaculée y repose ; c'est leur plus puissant bouclier. Le soldat baise chaque matin, avec une piété à la fois religieuse et filiale, cette médaille sacrée, cette figure de la Vierge sans tache, que sa vieille mère lui a suspendue au cou avant son départ comme un gage de protection ; et le général en chef, épargné par le projectile qui s'est émoussé sur le métal béni, témoigne sa gratitude respectueuse aux mains augustes qui l'ont couvert de cette armure. En sorte qu'au moment où la doctrine de l'immaculée Conception nous revient des contrées orientales à l'état de lettre morte ou de croyance immobile et pétrifiée, les races occidentales la reportent vers ces mêmes plages, rajeunie, vivante et gravée dans les cœurs.

La tradition ne s'en trouve nulle part, dites-vous ? L'orient, par les parchemins de ses bibliothèques ; l'occident, par la poitrine de ses héros, vous donnent de concert leur réponse, et peut-être trouvera-t-on que cette réponse n'est pas sans valeur.

Mes Frères, quand on songe que la plume des lettrés avait mis naguère la France et le monde entier à deux doigts de l'abîme, quand on songe que c'est derrière le canon du fusil de nos soldats qu'ils ont retrouvé leur assurance, et qu'on les entend déverser l'injure et le mépris, du fond de leur cabinet, sur une croyance qui est le soutien de notre armée parmi ses épreuves, et l'espérance des familles au milieu de tant d'alarmes ; on sent naître au fond de son cœur un sentiment d'indignation, qu'il faut maîtriser dans le lieu saint. Ou plutôt, sous les regards de Marie, la mère de miséricorde, ce sentiment s'adoucit, se transforme, et il se traduit par une prière fervente : Prenez pitié d'eux, ô très douce Vierge Marie, et pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.

7. Des hommes plus graves, et qui ont coutume de se montrer toujours convenables en ce qui a trait à la religion, nous ont plus d'une fois exprimé, dans ces derniers temps, leur inquiétude touchant l'opportunité de cette définition prochaine. Ils ne voient pas quel intérêt la religion peut trouver dans cet acte, quel avantage peut en rejaillir sur la société ; et, surtout, ils craignent que l'Église, par cet exercice superflu de sa suprême autorité, ne provoque de nouvelles résistances et ne retarde des conversions qui étaient sur le point de s'accomplir. A ces appréhensions, à ces incertitudes de quelques esprits sages et honnêtes, c'est notre devoir de répondre selon nos faibles lumières.

Disons-le avant tout, il nous serait impossible, à nous qui ne cessons d'étudier l'histoire des dix-huit siècles de l'Église chrétienne, de douter un seul ins-

tant de la sagesse et de l'opportunité de toute mesure que l'Église, dans sa haute et suprême appréciation, jugera utile et convenable. Je vois bien, en relisant les annales des sociétés humaines, que les hommes d'État les plus renommés, les politiques les plus fins et les plus exercés se sont souvent perdus dans leur propre habileté ; je vois bien que les assemblées souveraines ou législatives, après des années de discussion, des torrents de paroles et des volumes d'écritures, se sont trouvées n'avoir enfanté que des lois éphémères et des institutions mortes au jour de leur naissance ; je vois bien, sur un parcours de cinquante ans, trois ou quatre gouvernements, pour ne rien dire de plus, périssant entre les mains d'ailleurs capables des hommes de lettres, des hommes de guerre, des hommes de loi, des hommes d'industrie, que la confiance des souverains avait appelés au timon des affaires. Je ne m'étonne ni de ces fautes, ni de ces malheurs ; car Dieu n'a pas promis assistance continue aux chefs temporels des nations, ni perpétuité aux établissements politiques quelconques.

Au contraire, si je cherche dans les fastes de la religion fondée par Jésus-Christ, il m'est impossible d'y rencontrer, depuis son origine, autre chose qu'une sagesse marquée au doigt de Dieu. Les fautes individuelles n'y ont pas manqué ; mais l'Église enseignante, l'Église dirigeante, il n'est pas un de ses actes, pas une de ses décisions, pas une de ses lois à qui le temps, l'expérience, la pratique et le résultat n'aient donné raison. Dans le cours d'une si longue durée on ne peut citer, en matière de dogme ou de discipline générale, aucune fausse démarche, aucune

mesure regrettable ni de la papauté, ni du corps entier des pasteurs unis à leur chef. Avouez, N. T. C. F., qu'il y a là quelque sujet de sécurité pour l'avenir. Vous demandez à être tranquilisés sur la portée et la conséquence de la décision que l'Église prépare ; l'hypothèque et la garantie que je vous offre, c'est un passé de dix-huit cents ans pendant lesquels l'Église a, ce semble, assez bien compris les besoins de l'humanité, assez bien réussi à conduire ses propres affaires et celle des sociétés qui n'ont pas craint de s'en rapporter à elle. Mais entrons plus avant dans notre sujet.

Quelle opportunité à définir la doctrine de l'immaculée Conception ? Mais est-ce donc ainsi que vous comprenez la science et que vous aimez la vérité ? Ou bien, suffit-il que la science touche au domaine de la religion, que la vérité se rapporte à la doctrine révélée, pour que l'ardeur passionnée avec laquelle l'esprit humain poursuit la recherche de toutes les autres vérités, le perfectionnement de toutes les autres connaissances, doive se changer en une froideur de glace, en une indifférence dédaigneuse ? Une découverte de plus dans l'ordre naturel, la constatation d'un fait ou d'une loi longtemps rebelle aux efforts du calcul ou aux tâtonnements de l'expérimentation, ce sont des résultats dont le monde scientifique retentit à l'instant. Qu'une plante, une fleur, dont les anciens avaient parlé, et qui semblait avoir disparu des parties connues du globe, soit retrouvée aux extrémités de la terre, rapportée d'au delà des mers, il en sera mention dans les académies des sciences, et la fleur

reconquise sera reçue avec une sorte de culte et d'amour par les hommes adonnés à l'étude de cette branche des sciences naturelles. Qu'un astronome parvienne, à l'aide de ses instruments et par la persévérance de ses investigations, à démontrer l'existence d'une étoile longtemps soupçonnée, quelquefois entrevue, cette découverte devient l'élément d'une époque ; les corps les plus savants s'empressent d'admettre l'heureux inventeur dans leur sein ; le monarque l'introduit dans le sénat de la nation, et tous ceux qui ne sont pas envieux applaudiront à cette juste distinction.

Mais toute science, toute vérité n'est pas nécessairement parquée dans le cercle étroit de la nature. Quand nous récitons notre symbole, nous faisons profession de croire en un Dieu créateur des choses visibles et « des choses invisibles ». Cette seconde moitié des œuvres divines déroule devant nous tout un monde supérieur, des cieux nouveaux et une terre nouvelle : c'est l'ordre de la grâce et de la gloire. S'il plaît à l'homme terrestre de n'avoir souci que des choses de la terre, du moins qu'il ne jette pas l'outrage à l'homme céleste, lequel, communiquant comme lui avec cette nature inférieure, et prenant intérêt autant que lui, mais non pas exclusivement, à tout ce qui constitue la science d'ici-bas, accorde un intérêt plus vif et une importance plus grande à l'étude des choses célestes. Vous êtes de la terre, mon Frère, je le vois bien ; vous n'avez d'amour que pour la terre : *de terra terrenus*. Permettez-moi d'être du ciel, et de m'occuper des choses du ciel : *de cælo cælestis*. C'est pourquoi ne vous étonnez pas, par

exemple, si, croyant aux mystères de l'incarnation et de la maternité divine, c'est-à-dire croyant qu'un Dieu s'est fait homme et qu'il a une mère, rien de ce qui se rapporte à cet ordre divin ne me trouve froid et dédaigneux.

Non, cette plante que la terre virginale de l'Éden n'avait poussée qu'une fois, cette fleur qui ne s'était épanouie qu'un instant dans le paradis terrestre, sur cette plage dont une épée de feu nous défend l'abord, je ne puis être insensible à l'événement qui me la montre, avec certitude, rendue à notre admiration, à notre amour, plus fraîche, plus éclatante, plus parfumée qu'elle ne fut dans sa végétation primitive. L'espèce entière ayant été perdue, je ne puis dominer le transport que me cause ce rejeton unique, échappé par privilège et par miracle à la destruction générale et perfectionné par une seconde culture plus divine que la première. Cette étoile du ciel des cieux, dont la merveilleuse configuration a été l'objet de tant d'études, je ne puis apprendre sans tressaillir que toute hésitation est désormais impossible à propos d'une ombre, d'une tache que quelques-uns avaient voulu y apercevoir; je ne puis dissimuler ma joie quand une autorité irréfragable me déclare qu'en cet astre tout est lumière et que rien n'y est ténébres.

Cela ne vous touche pas, mon Frère; je vous plains, j'en conclus que vous êtes de la terre et que vous ne voulez entendre parler que de ce qui est terrestre. Pour moi, qui suis du ciel, je prêterai l'oreille à tout ce que vous me direz de ce monde créé dont je me reconnais hôte et citoyen comme vous; mais,

encore une fois, j'ai d'autres pensées, d'autres aspirations, d'autres amours qui me mettent en rapport avec des réalités plus hautes. Ecoutez-moi donc encore.

J'ai connu des hommes, épris d'une noble passion pour nos grandeurs nationales, et qui consacraient toutes leurs veilles à restituer à l'histoire un personnage oublié, à détruire une calomnie accréditée, à remettre dans son véritable jour un caractère méconnu, à rendre à un visage travesti sa physionomie native. Travail digne des plus grands éloges. Et quand ce labeur patient et imperturbable était enfin couronné par une de ces démonstrations décisives qui enfantent la certitude, et qui acquièrent pour toujours à l'histoire une vérité longtemps incertaine, ils recevaient de tous les hommes versés dans ces matières un applaudissement universel et mérité.

Dans la sphère plus circonscrite des réputations domestiques, il est des études non moins opiniâtres. Vous avez rencontré, comme moi, des hommes qui passaient leur vie à compulser les titres de famille, à rassembler tous les documents de la vie de leurs ancêtres, à écarter des objections concernant la bravoure, la probité, la vertu de ceux dont ils voulaient être fiers de se dire les descendants. Voyez-vous ce fils obstiné dans ses laborieuses recherches ? Une ombre de doute plane sur la dignité de sa mère, sur l'honneur de sa naissance, sur la noblesse de son origine. Le nuage est si léger qu'il existe à peine ; c'est tout au plus une possibilité. N'importe, il n'aura pas de repos que la certitude morale ne soit changée en certitude juridique. Des pièces probantes et péremptoires sont enfin entre ses mains ; un tribunal souverain a prononcé ; la vérité

qu'il a le plus à cœur de faire triompher a désormais l'autorité de chose jugée. Aucune victoire plus chère ne pouvait être remportée par sa tendresse filiale.

Vous comprenez, N. T. C. F., l'application que nous voulons faire. Régénérés par le saint baptême, nous sommes les frères de Jésus, les membres de son corps, et nous avons Marie pour mère : l'honneur de notre mère est le nôtre. Incorporés à la nation sainte, nous sommes les citoyens de la véritable Jérusalem, et Marie est notre reine : la gloire de notre reine est notre gloire. Et quand ce qui avait été cru dans tous les temps concernant la pureté originelle de notre mère et de notre reine, ce qui n'avait cessé d'être de plus en plus éclairci par les travaux de plusieurs de nos frères, ce que la voix du peuple, écho de la voix des pasteurs et de la voix de Dieu, proclamait avec un accent toujours plus énergique, acquiert enfin l'authenticité et la notoriété de chose jugée en dernier ressort; quand les possibilités même d'un doute s'évanouissent, alors nous bénissons le Seigneur, qui a réservé à notre époque l'honneur et la joie d'une telle décision, d'un tel triomphe. Et à ceux qui s'avancent froidement en discutant la convenance des temps et des moments, nous répondons avec une émotion que nous ne pouvons contenir : Mon Frère, vous n'êtes pas de la famille des chrétiens, vous n'êtes pas de la nation sainte; Marie n'est pas votre mère ni votre reine; votre accent trahit le cœur de l'étranger.

8. *A quoi bon une définition régulière en ce qui regarde la Conception de Marie?* Cette question est résolue pour quiconque est doué du sens chrétien, pour quiconque n'a rien de commun avec les déistes

ou les protestants. Car enfin quelle est notre croyance? Nous croyons que Dieu s'est fait homme, et qu'en se faisant homme il a eu une Mère : tous ceux qui croient à l'Évangile admettent ces deux points avec nous, il n'y a que les rationalistes qui les nient. Nous croyons que le Dieu fait homme a voulu honorer et faire honorer sa Mère, nous croyons qu'il lui a rendu et qu'il veut que son Église lui rende un culte filial; c'est ce que les hérétiques modernes n'admettent pas avec nous. Les hérétiques ont tort : ce n'est pas le lieu de le démontrer; le sentiment se joint à la raison et à l'autorité pour les réfuter. Qu'ils entassent tous les sophismes possibles : nous ne serons jamais de la religion de ceux qui ont mis leur mère hors de la maison.

Nous n'adorons que Dieu; mais nous honorons, nous aimons sa Mère, qui est aussi la nôtre. A l'amour que nous portons à notre mère dans la famille, correspond un même amour envers notre mère dans l'ordre surnaturel. Après le culte que nous rendons au Sauveur, notre principal culte est pour Celle qui nous l'a donné. Après le nom incomparable de Jésus, aucun nom n'est plus souvent sur nos lèvres que le nom de Marie. Marie, rien ne nous est plus intime, plus familier; nous l'initions à nos joies, à nos douleurs, à nos espérances, à nos alarmes. Pas un jour ne commence, pas un jour ne s'achève que nous n'implorions sa bénédiction; cent fois dans la journée, nous cherchons son regard, nous implorons sa bonté; et si notre cœur n'est pas assez pur pour que nous osions baiser même ses pieds, nous baisons la pierre sur laquelle ses pieds reposent. Encore un

coup, que l'hérésie s'indigne, qu'elle murmure : ni le cœur des mères, ni le cœur des fils ne lui donneront jamais raison.

Nous honorons donc Marie. Mais honorer, c'est célébrer les vertus, les prérogatives, les gloires de celui que l'on honore. La louange, et, comme parle l'Écriture, la *confession* fait partie intégrante du culte. Voilà pourquoi tout ce qui tend à nous révéler, à nous certifier les privilèges de Marie, nous touche de si près. C'est l'aliment de notre piété, c'est le texte de nos félicitations, c'est la matière de nos hymnes et de nos chants. Mon Frère, vous ne comprenez pas qu'on puisse attacher quelque prix à la proclamation authentique du privilège de Marie; rentrez en vous-même, et voyez si l'incrédulité du déiste ou les préjugés du protestant n'exercent aucun empire sur votre esprit.

Du reste, N. T. C. F., si nous consentions à nous placer un moment au point de vue de ces hommes que l'on appelle positifs, qui n'envisagent les choses que par le côté de l'utilité pratique et matérielle, et qui ne considèrent comme opportun que ce qui offre un préservatif contre les périls présents de l'ordre social, il nous serait facile de leur montrer une corrélation providentielle entre la décision que va rendre l'Église et les nécessités de notre époque. En proclamant le dogme de l'immaculée Conception de Marie, il se trouve que le saint-siège répudiera précisément les doctrines de mensonge qui ont enfanté toutes les révolutions modernes. Prêtez un instant d'attention.

Quelle est l'essence de tous les systèmes philoso-

phiques de ces derniers temps ? Sur quel fondement s'appuient toutes les erreurs que l'on a nommées socialisme, communisme, toutes ces utopies d'émancipation de la chair, de réhabilitation de la nature, d'égalité des conditions, de partage des biens, de souveraineté de la raison ? Le point de départ général de toutes ces monstruosité, n'est-ce pas la négation de la chute de l'homme, de sa dégradation primitive ? Oui, le péché originel avec ses terribles conséquences, la corruption de la source et la fatale dérivation de son infection dans les ruisseaux, l'existence du mal et la nécessité du remède, tous ces points de la croyance catholique ont été rejetés par les modernes éducateurs des nations. Attaquer cette négation, c'est donc attaquer le principe de toutes les applications antisociales qui ont été tentées sous nos yeux. Dans ces conjonctures, que fait l'Église ? En même temps qu'elle veut assurer à la terre une protection en quelque sorte nouvelle par le surcroît d'honneur qu'elle destine à Celle qui est appelée la mère de la grâce divine, l'Église enseignera formellement la vérité la plus contestée et la plus nécessaire à inculquer aux générations actuelles.

On a remarqué, à propos des anciennes expéditions d'orient, que l'Église, en enflammant tous les cœurs par la noble et pieuse ambition de reconquérir le tombeau du Christ, accomplissait simultanément et sciemment une œuvre politique qui n'était rien moins que le salut de l'Europe, puisqu'elle allait frapper au cœur l'implacable ennemi de la civilisation. Dirai-je que quelque chose d'analogue se passe en ce moment ? En définissant que Marie, par une

exception qui est particulière à la Mère de Dieu, a été préservée de la tache originelle, l'Église promulguera hautement l'existence de la règle générale; et en rappelant à une génération, qui semblait l'avoir oublié, le dogme du péché originel, par conséquent la nécessité de l'expiation, l'Église rétablira dans les esprits les principes sur lesquels repose toute doctrine conservatrice ?...

Est-ce que les hommes qui se sont voués à la défense de la société ne comprendront jamais ce que signifient les clameurs des partis anarchiques? Les fils de l'iniquité sont plus prudents à leur façon que les enfants de la lumière. Ils ne montrent tant d'acharnement contre une mesure qu'ils devaient accueillir avec indifférence et dédain, que parce qu'un instinct secret leur en fait pressentir les contre-coups. Admettre la Conception immaculée de Marie, c'est admettre le péché originel; admettre le péché originel, c'est admettre la rédemption, l'intervention surnaturelle de Dieu, la révélation, l'Évangile, la loi nécessaire de la souffrance et de la résignation; admettre tous ces points, c'est fermer toute entrée au rationalisme, au naturalisme, au socialisme, au communisme, parce que c'est admettre le christianisme, qui sera toujours l'obstacle le plus insurmontable au désordre, l'ennemi le plus intraitable de tous les excès comme de toutes les erreurs, le gardien le plus incorruptible de toutes les vérités divines et humaines.

Enfin l'opportunité d'une décision dogmatique, je pourrais rétablir encore sur une considération non moins puissante. Car quel est le travail auquel tous

les hommes d'ordre et de conservation concourent en commun de toutes leurs forces ? Rétablir l'autorité, la rétablir en fait, la rétablir en principe : n'est-ce pas l'objet présent de tous leurs efforts ? Or, une définition doctrinale, c'est l'exercice de l'autorité la plus élevée qui puisse exister sous le soleil. A ceux qui avaient prophétisé la prochaine décadence du pouvoir spirituel, et qui derrière l'affaiblissement de l'Église et de la papauté saluaient le déclin et la ruine de toutes les puissances humaines, l'Église, la papauté opposent un acte plénier de la puissance d'en haut. Et cet acte, accueilli par la soumission universelle des peuples, démontrera jusqu'à l'évidence que l'anarchie n'est pas encore à la veille d'en finir avec le principe d'autorité ici-bas.

9. Mettons un terme à cet entretien, N. T. C. F. ; vous me pardonnerez de l'avoir prolongé au delà des bornes ordinaires. La définition que notre saint-père le pape a sans doute proclamée à cette heure aura produit d'avance des fruits utiles par les controverses auxquelles elle a donné lieu. A propos du mystère de la douloureuse transfixion de Marie, étroitement lié à celui des contradictions et des opprobres de son divin Fils, l'évangéliste a dit une parole que je puis appliquer à la proclamation du dogme de l'immaculée Conception de cette bienheureuse Vierge : elle aura pour résultat de faire connaître, en bien comme en mal, les pensées d'un si grand nombre de cœurs : *ut revelentur ex multis cordibus cogitationes* ¹.

1. Luc., II, 35.

Vous avez lu, N. T. C. F., quelques-uns des écrits qui circulent sur cette matière. Quelles révélations inattendues ! Par exemple, on nous avait reproché depuis un siècle l'immobilité du dogme chrétien ; notre crime, c'était d'être étrangers à tout progrès, ennemis de toute perfectibilité. Or voici que, conformément aux lois d'un développement légitime et véritable que ne repousse pas la constitution du christianisme, une vérité, révélée dès l'origine, s'est dégagée, comme Jésus son révélateur, des langes du berceau, a traversé toutes les phases de l'enfance, de l'adolescence, de la jeunesse, pour arriver à la plénitude de la virilité. Et le jour où ce perfectionnement est proclamé par l'Église, voici qu'elle est accusée d'innovation par les apôtres de la nouveauté, de témérité par les prédicateurs du progrès. On eût voulu le christianisme plus immuable, plus conforme à l'antiquité. C'est-à-dire que toutes les pensées les plus contradictoires se heurtent, se rapprochent, selon le besoin, dans l'esprit passionné des ennemis irréciliables de l'Église : *ut revelentur ex multis cordibus cogitationes*.

La constitution de l'Église excitait principalement les colères et provoquait les anathèmes des modernes publicistes par son caractère monarchique et aristocratique. On réclamait quelque chose pour l'élément populaire, pour la multitude laïque. La concentration de l'autorité doctrinale entre les mains du pape et des évêques, sans nulle participation du peuple chrétien, s'opposait à toute harmonie entre les institutions chrétiennes et les institutions libérales. Mais voici que, selon des règles consacrées dès les premiers

âges du christianisme, l'Église enseignante va prendre, au moins en partie, pour occasion et pour base d'un de ses jugements, le sentiment commun des peuples, le désir ardent des multitudes chrétiennes ¹; voici que, selon la belle parole de notre grand homme de l'Aquitaine, entendue catholiquement, les pasteurs vont en quelque manière « se suspendre à la bouche des fidèles pour y recueillir le Verbe de Dieu et le souffle de l'Esprit-Saint ² ». Et à l'instant on nous reproche d'obéir à l'entraînement aveugle des masses, d'abaisser la majesté des pontifes devant les croyances irréfléchies du vulgaire, de donner trop légèrement satisfaction aux désirs des classes peu éclairées, enfin de sanctionner d'une façon compromettante les caprices populaires ³. L'Église n'est plus assez hiérarchique, comme elle n'est plus assez stationnaire; et le suffrage des chrétiens laïques est sans autorité, parce qu'il témoigne en faveur de la pureté immaculée de la Mère de Dieu. *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.*

1... Nobis significare velitis qua devotione vester clerus populusque fidelis erga immaculatæ Virginis Conceptionem sit animatus, et quo desiderio flagret ut ejusmodi res ab apostolica Sede decernatur. (Litter. Encycl. Pii IX, 2 febr. 1849.)

2... Ubicumque aucupemur verbum Dei; de omnium fidelium ore pendeamus, quia in omnem fidelem Spiritus Dei spirat. (Paulin. Nol. Epist. xxiii, 36.)

3. A fidelium vulgo, inquis, ista sumis. Metuebam ne a lenonibus diceres Christiani rudes disserunt isto modo. Bene profecto narras... Quæro enim ex te, quando de rebus christianæ fidei inter nos contendimus, non de philosophiæ decretis, utrum potius quærendum est quid philosophi atque ethnici, an quid homines christiana et doctrina et fide instituti sentiant? Præsertim cum huic sententiæ consenserint Patres etiam veteres... (Melchior Canus, De loc. theol., l. v, c. 6.)

Ce n'est pas tout, et voici d'autres révélations. Un procès retentissant nous avait appris que, chez un peuple voisin, l'Église établie livrait à la merci des opinions la question de la nécessité du baptême ; et des indices effrayants nous avaient fait soupçonner l'irruption, au moins locale et partielle, du même fléau parmi nos frères séparés de France. Or, tout doute est devenu impossible à cet égard. Un ministre réformé vient de déclarer que la doctrine de l'immaculée Conception « est une erreur entée sur une erreur ¹ » ; que cette doctrine implique une exception particulière d'une règle générale qui n'existe pas ; que le péché originel étant une chimère, un dogme barbare, « une erreur aussi contraire à l'Évangile qu'à la conscience et à la raison ² », toute conception est immaculée. C'est-à-dire, N. T. C. F., que le protestantisme, au moment où il réclame le plus haut une place au sein de la société chrétienne, confesse qu'il n'est plus chrétien. Car, s'il n'y a pas de péché originel, il n'y a pas de rédemption, il n'y a pas de Christ, il n'y a pas de régénération baptismale, et pas un seul des éléments du christianisme ne subsiste. Que tous ceux qui n'ont pas voulu renoncer totalement à Jésus-Christ, en demeurant engagés dans la prétendue réforme, entendent et comprennent ces aveux que la discussion de l'immaculée Conception de Marie nous a valus ! Que les pères, que les mères dont les enfants baptisés, même par des mains héré-

1. Un dogme nouveau, etc. Sermon prêché dans le temple de l'Oratoire, le 12 novembre 1854, par Athanase Coquerel. Paris, Joël Cherbuliez, p. 12.

2. *Ibid.*

tiques, étaient jusqu'ici considérés par nous comme des membres de la véritable Église tant que le développement de leur raison ne les avait pas conduits au péché d'hérésie volontaire et formelle, tiennent compte désormais de cette révélation importante ! *Ut reveleantur ex multis cordibus cogitationes.*

Au surplus, ce langage d'un ministre réformé sera celui de tout rationaliste qui voudra être conséquent avec lui-même. Un contraste frappant nous est offert en ce moment par quelques libres penseurs. Ces hommes qui n'ont pas cessé de nier l'existence du péché originel, doctrine blessante pour l'orgueil, humiliante pour la raison et pour la nature, se sont transformés tout à coup en défenseurs acharnés de ce même dogme. Ils ne veulent pas admettre la possibilité d'une seule exception. Que si leur langage est sincère, une chose du moins demeurera acquise : c'est que cette école philosophique n'était incrédule qu'en apparence, puisqu'en admettant le péché originel, elle en admet nécessairement toutes les suites, la rédemption, le baptême, c'est-à-dire tout l'ensemble de la révélation chrétienne dont elle avait feint d'être l'adversaire. Dieu soit béni de nous avoir montré le christianisme dans des cœurs qui semblaient l'avoir repoussé ! *Ut reveleantur ex multis cordibus cogitationes.*

Mais s'il fallait penser que c'est pour l'utilité présente de la cause et pour servir les passions du moment que ces écrivains ont paru redevenir croyants, la France saurait qu'elle renferme des esprits assez pervers, des cœurs assez livrés aux inspirations de l'enfer, pour chercher à se faire une arme temporaire d'une doctrine qu'ils n'admettent pas, mais qui leur

permet d'assouvir leur rage contre la plus sainte, la plus pure et la plus miséricordieuse de toutes les créatures : *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.*

10. Heureusement, la proclamation du dogme de l'immaculée Conception produira des révélations d'une autre nature, et fera sortir d'un grand nombre de cœurs l'expression des sentiments les plus consolants.

Par exemple, des rumeurs circulaient qui tendaient à faire croire à une division au sein des catholiques, au sein du clergé, au sein de l'épiscopat. On affirmait qu'entre le pontife romain et le corps des pasteurs de secrètes mésintelligences étaient à la veille d'éclater, et l'on se plaisait à dire que la proclamation du dogme de l'immaculée Conception déterminerait l'explosion de ce conflit d'autorité en matière de doctrine. Qu'est-il arrivé ? Le pontife romain, avant d'accomplir l'acte suprême de sa puissance judiciaire, s'est adressé à deux reprises à l'épiscopat du monde catholique, et il a recueilli pendant quatre ans les suffrages de tous ses Frères. De leur côté, sur un simple désir du saint-siège, près de deux cents évêques sont accourus vers lui de toutes les parties de l'univers, des limites les plus reculées des deux océans ; et, en ce moment, une assemblée de pontifes, telle que Rome n'en avait jamais vu, est rangée autour du trône du Vicaire de Jésus-Christ. Pierre prononcera ; et tous, pasteurs et fidèles, brebis et agneaux, recevront avec la même docilité l'oracle que l'Esprit-Saint rendra par sa bouche. Que parlez-vous de divisions ? Jamais plus grande union ne se sera rencontrée dans le sanctuaire, jamais définition dogmatique n'aura trouvé

une adhésion plus unanime, excité de plus ardents transports. Dans aucun temps le respect, l'amour filial de tous les chrétiens pour le saint-siège et pour le pape n'aura brillé avec plus d'évidence; et il sera manifeste combien ce sentiment, qui fut celui de nos pères, s'est maintenu, s'est développé dans le cœur de leurs enfants : *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.*

Que dirai-je encore ? On savait, on répétait, depuis plusieurs années, que le christianisme reprenait son empire sur les âmes, qu'une sorte de renaissance spirituelle s'opérait au sein des peuples. Divers symptômes révélaient cette phase meilleure, cette disposition plus chrétienne des esprits, cette tendance plus religieuse des sociétés. En particulier, la piété si vive envers Marie, la confiance avec laquelle des hommes, encore étrangers aux pratiques commandées par l'Église, se prémunissaient du signe sacré de la Conception immaculée, la multiplicité des conversions obtenues du Cœur miséricordieux de cette Vierge très pure, étaient un sujet de joie pour les pasteurs attentifs à cet heureux mouvement. Mais cette résurrection chrétienne, que plusieurs voulaient encore contester, les suites de la promulgation du dogme de l'immaculée Conception la rendront incontestable. Cet événement, qui, au siècle passé, eût été inaperçu partout ailleurs que dans le cercle restreint des maisons lévites et des solitudes sacrées, aura son retentissement dans toutes les familles, dans tous les hameaux, dans toutes les cités, sur tous les points du globe. A d'autres époques, ont eût relégué ce fait dans le domaine du mysticisme, ou, selon un langage très

accrédité alors, dans l'enceinte des *sacristies* ; aujourd'hui, il fera invasion dans le domaine de la publicité, il sera connu et fêté des municipes comme des particuliers, des capitales comme des provinces, des magistrats comme des citoyens obscurs, des princes comme des sujets. Témoignage sans réplique des progrès de la piété chrétienne, des développements de la foi et du sentiment religieux dans les âmes, et surtout de la recrudescence d'amour et de confiance des individus et des sociétés envers la très sainte Vierge Marie : *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.*

Enfin, Dieu lui-même et sa divine Mère semblent nous révéler aussi, par ce grand événement, leurs desseins de bonté et de miséricorde. On s'est demandé plus d'une fois si nos sociétés étaient destinées à vivre ou à mourir, si les pensées du ciel étaient des pensées d'amour ou de colère. Désormais, que toute crainte s'évanouisse. Dieu fait briller son arc-en-ciel dans les nues. Marie, le signe de salut et de paix par excellence, va resplendir d'un nouvel éclat. Non, le Seigneur Jésus ne portera pas son arrêt de mort contre ce globe périssable à l'instant où il devient le théâtre du plus magnifique triomphe de Marie ; et, comme on l'a si bien dit, le Fils ne brisera pas un monde tout retentissant de la gloire de sa Mère ¹. En réservant à notre siècle le privilège de cette définition si longtemps désirée, le Tout-Puissant donne une preuve immense d'amour à la génération présente ; il offre à

1. Mémoire sur la question de l'Imm. Concept., par le R. P. D. Guéranger, abbé de Solesmes, p. 121.

notre société un motif infini de confiance. Et Marie, en recevant de nous cet hommage nouveau, cette louange qui a pour but de glorifier en elle le don qu'elle estime le plus, l'intégrité de l'âme, l'exemption de toute tache, la sainteté en un mot ¹, Marie prend l'engagement, et, si j'ose ainsi le dire, contracte la nécessité de secourir la terre par de nouveaux bienfaits, de la protéger contre ses propres fureurs et contre le courroux céleste.

Les pensées du cœur de Dieu et du cœur de sa Mère se révèlent donc à nous: *Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes* ; et ces révélations promettent au demi-siècle dans lequel nous sommes entrés des triomphes pour la France, qui redeviendra tôt au tard le soldat de la chrétienté, et surtout des miracles de grâce et de conversion pour les âmes, et des recrues plus nombreuses que jamais pour le ciel ! Ainsi soit-il.

1. *Ibid.*, p. 131.

VII

LETTRE PASTORALE

POUR LA PUBLICATION DE LA CONSTITUTION APOSTOLIQUE
QUI DÉFINIT LE DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION
DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

(CARÊME 1854.)

1. Pierre a parlé par la bouche de Pie IX : Marie, dès le premier instant de sa Conception, a été préservée de toute souillure de la faute originelle. Avant la définition, la doctrine de l'Immaculée Conception n'était pas une croyance seulement humaine, elle renfermait déjà tous les éléments d'une croyance vraiment divine.
2. Notre obéissance pure et simple à la décision du successeur de saint Pierre est en parfait accord avec les plus saines traditions de l'Eglise gallicane. C'est à l'un des défenseurs les plus habiles de l'Immaculée Conception que les blasphémateurs de la Mère de Dieu ont eu le triste courage de dérober trois chapitres d'objections loyalement rassemblées par ce célèbre théologien.
3. Les clameurs furibondes d'un rationalisme sacrilège ne sauraient couvrir tant d'autres voix qui, d'une extrémité de la terre à l'autre, célèbrent avec un nouvel accent de conviction et d'amour le privilège de la Vierge Immaculée.
4. Manifestations de la ville de Poitiers pour glorifier la Vierge Marie. L'expression de la joie sera d'autant plus libre qu'elle a été plus longtemps contenue.

1. Pierre a parlé par la bouche de Pie IX, et ce qui a pu être, dans d'autres temps, un sujet de controverse entre quelques-uns, est placé désormais au-dessus de toutes les disputes des hommes. Marie,

dès le premier instant de sa Conception, par une grâce particulière et un privilège du Dieu tout-puissant, et par la vertu anticipée des mérites de Jésus-Christ, sauveur du genre humain, a été préservée de toute souillure de la faute originelle : telle est la doctrine révélée de Dieu, telle est la déclaration et la définition du saint-siège, telle doit être la croyance ferme et constante de tous les fidèles. Penser autrement, c'est prononcer intérieurement sa propre condamnation, faire naufrage dans la foi et se détacher de l'unité de l'Église. Parler ou écrire autrement, c'est encourir les peines portées par le droit.

Heureusement, cette sanction pénale est sans objet pour tous les fidèles disciples de Jésus-Christ. Pierre, pour qui le Sauveur a prié, et à qui il a ordonné de se tourner ensuite vers ses frères afin de les raffermir dans la foi, n'a trouvé aucun d'eux chancelant sur cette matière. Ce qu'il a confirmé, ce qu'il a certifié de son autorité principale et souveraine, c'est ce que tous les pasteurs du monde catholique enseignaient, c'est ce que croyaient tous les vrais enfants de l'Église. On ne le proclamera jamais assez haut : si la définition est nouvelle, la croyance ne l'est pas, non plus que la profession publique et authentique de cette croyance.

Qu'on ne dise donc pas que jusqu'ici c'était une croyance seulement humaine : cette façon de s'exprimer renfermerait une erreur capitale. Non, ce n'était pas une croyance humaine, puisque l'objet de cette croyance était nécessairement un fait révélé de Dieu, un fait surnaturel que de graves raisons et de solides convenances appuyaient, mais qui n'était point le

fruit de la pensée et de l'invention des hommes. Non, ce n'était pas une croyance humaine, puisque le principe et le motif de cette croyance, c'était la véracité divine du révélateur. Non, ce n'était pas une croyance humaine, puisque l'autorté qui garantissait l'origine et la transmission légitime de cette croyance religieuse, c'était l'autorité même de l'Église, qui l'adoptait, qui la professait, qui fermait la bouche à ses adversaires, qui en procurait le développement et le triomphe par tous les moyens, et qui, étant placée sous la conduite et l'opération de l'Esprit-Saint, ne saurait, dans une telle matière, adopter et professer que ce qui est divinement révélé, interdire que ce qui est faux, favoriser que ce qui est vrai. Non, enfin, ce n'était pas une croyance humaine, puisque c'était la conviction la plus ferme, la persuasion la plus chère et la plus intime de tous les cœurs chrétiens, de toutes les âmes en qui Dieu réside par sa grâce, en qui la vie du Verbe incarné se continue, de tous ceux, en un mot, qui sont les membres vivants de l'Église et par lesquels elle justifie une de ses notes les plus distinctives, qui est la sainteté. A tous ces titres donc, la doctrine de l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie renfermait tous les éléments d'une croyance vraiment divine ; et c'est parce qu'elle renfermait ces éléments qu'elle était susceptible d'être définie, et qu'elle vient d'être enfin définie par un jugement sans appel.

2. Nous disons *un jugement sans appel*, et, en prononçant ces mots, nous ne négligerons pas de répondre à quelques murmurateurs peu instruits, et de leur rappeler que notre obéissance pure et simple à la

décision du successeur de saint Pierre est en parfait accord avec les plus saines traditions de l'Église gallicane. Ils étaient nos pères, assurément, ces évêques de France assemblés en 1653, qui, dans leur lettre à Innocent X, proclamaient comme un point reçu de toute l'Église catholique : « Que les jugements portés par le souverain pontife en matière de foi, soit que les évêques aient exprimé leur avis dans la consultation, soit qu'ils l'aient omis, jouissent dans toute l'Église d'une autorité divine et souveraine, à laquelle tous les chrétiens sont tenus, par devoir, de prêter l'obéissance même intérieure de leur esprit ¹. »

Et quant aux blasphémateurs qui ont entrepris d'outrager la Mère de Dieu à l'occasion du nouveau triomphe qui lui est décerné par l'Église, il nous suffira, pour rassurer les esprits timorés auxquels une apparence d'érudition de la part de ces écrivains impies avait causé quelque trouble et quelque embarras, de leur indiquer la source d'où cette érudition procède. C'est la pratique constante de tous les grands théologiens de l'école, après qu'ils ont largement établi et prouvé leur thèse, d'accumuler eux-mêmes toutes les difficultés qui peuvent être puisées soit dans les textes de l'Écriture, soit dans les écrits des saints Pères et des auteurs ecclésiastiques, soit dans la pra-

1. *Perspectum enim habebat (Ecclesia Catholica...) judicia pro sancienda regula fidei a summis pontificibus lata, super episcoporum consultatione, sive suam in actis relationis sententiam ponant, sive omittant, prout illis collibuerit, divina, æque ac summa per universam Ecclesiam auctoritate niti : cui christiani omnes, ex officio, ipsius quoque mentis obsequium præstare teneantur. (Epist. ad Innoc. X, 1653.)*

tique de l'Église, se réservant ensuite de réfuter chacune de ces objections par des objections, par des réponses solides, ou simplement au moyen des principes déjà posés dans la discussion. Or, c'est à l'un des défenseurs les plus habiles de la doctrine et de la *définibilité* de l'immaculée Conception, qu'une publication périodique et plusieurs feuilles quotidiennes ont eu le triste courage de dérober trois chapitres d'objections loyalement rassemblées par ce célèbre théologien, pour s'en faire de misérables armes de guerre contre une vérité que tout le reste de son livre établit avec une logique triomphante. Nous plaçons sous les yeux de ceux qui nous liront l'indication de ces trois chapitres, et nous laissons aux âmes honnêtes le soin de juger la tactique qui consiste à s'en emparer et à les exploiter en les isolant du traité qui les fournit¹.

Mais détournons nos oreilles de ces blasphèmes auxquels il fallait s'attendre et se résigner. L'Église de la terre est et sera jusqu'à la fin des temps l'Église militante. Ce n'est qu'au sein du royaume éternel que la bouche de ceux qui vomissent l'iniquité sera bâillonnée², et qu'il sera donné aux bons de se réjouir en voyant que toute impiété a les lèvres closes³.

1. De Immaculato B. V. Mariæ Conceptu, disquisitio theologica Joannis Perrone S. J. — Pars prima. — Caput v. Testimonia Biblica quæ piæ sententiæ de Immaculata B. V. Conceptione adversari videntur. Caput vi. Sanctorum Patrum atque scriptorum ecclesiasticorum testimonia quæ videntur Immaculatæ B. V. Conceptioni adversari. Caput vii. Quæ ex antiquæ Ecclesiæ sensu adversus Immaculatum B. V. Conceptum videntur peti posse.

2. Quia obstructum est os loquentium iniqua. (Ps. LXII, 12.)

3. Videbunt recti et lætabuntur; et omnis iniquitas opprobabit os suum. (Ps. CVI, 42.)

Jusque-là, c'est la triste consolation laissée aux enfants de ténèbres, de pouvoir contredire avec plus ou moins de liberté et d'audace, selon que la religion est plus ou moins livrée à la merci de leurs attaques, tout ce qui contribue à l'avancement du règne de Dieu. Et comment, en particulier, l'enfer ne multiplierait-il pas ses fureurs à propos de la glorification du mystère qui fut le premier signal de sa défaite ? C'est bien le moins que Satan se redresse contre le pied qui lui écrase la tête, et qu'il tende des pièges au talon victorieux de Celle qui a tué toutes les hérésies sur la surface de l'univers ¹.

3. Grâce à Dieu, ces clameurs furibondes d'un rationalisme sacrilège ne sauraient couvrir tant d'autres voix qui, d'une extrémité de la terre à l'autre, s'élèvent à cette heure pour célébrer, avec un nouvel accent de conviction et d'amour, le privilège de la Vierge immaculée, pour chanter ses vertus sans tache, la pureté non pareille de son origine, son exemption de toute souillure et de tout péché. Toute la chrétienté est dans l'allégresse ; les cités resplendissent de mille lumières ; les campagnes répondent aux villes par des solennités rivales ; les chaumières s'illuminent de plus de flambeaux encore que les palais ; chaque hameau a son feu de joie ; les banderoles blanches et bleues, emblèmes de la pureté et de la douceur virginales, flottent sur toutes les maisons. « Marie est Mère de Dieu », se redisaient dans les rues d'Éphèse tous ceux qui se rencontraient, grands

1. Ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus. (Gen., III, 15.)

et petits, évêques et magistrats, prêtres et fidèles. Ils le savaient sans doute avant le jugement du concile, car celui qui avait nié ce dogme avait été tout d'abord anathématisé par l'indignation de la multitude. Mais la sentence survenue donnait à la croyance antérieure et primitive une sorte de nouveauté ; il semblait que Marie venait de remporter un triomphe. Et tous s'embrassaient en se répétant la bonne nouvelle : « Marie est Mère de Dieu ».

Ce n'est pas Éphèse, c'est l'univers entier qui est aujourd'hui le théâtre d'une scène non moins attendrissante. « Marie a été conçue sans péché », c'est le cri qui fait en ce moment le tour du monde. Assurément, le monde ne l'ignorait pas, ce privilège de Marie : il était constaté dans toutes les annales du christianisme, et pas un siècle depuis l'établissement de l'Église n'avait omis de lui payer son tribut. Il était écrit surtout, en caractères pour ainsi dire vivants, sur des millions de poitrines qui ne se croyaient à l'abri des dangers que par la protection de la médaille de Marie immaculée. Si quelqu'un eût osé élever la voix contre cette croyance, la foule scandalisée l'aurait dénoncé comme un impie. Mais voici que ce qui était dans tous les esprits et dans tous les cœurs vient d'être proclamé juridiquement du haut de la chaire qui enseigne toute vérité ; voici qu'un oracle suprême consacre la tradition de tous les pays et de tous les temps. C'est comme la canonisation authentique de la bienheureuse Marie en tant qu'elle a été conçue sans péché. La fête de cette canonisation doit surpasser en éclat toutes les solennités qui accompagnent l'inauguration des serviteurs et des servan-

tes de Dieu sur les autels. Le culte de Marie n'est pas limité à une province, à une nation ; partout où le culte de Jésus a pénétré, la Vierge sa mère a un autel. Pas un chrétien qui ne la salue, qui ne l'invoque, qui ne la révère, qui ne l'aime comme sa propre mère en même temps que comme la Mère de Jésus. L'accroissement de la gloire de Marie est donc un sujet de joie pour tous les enfants de Dieu : voilà pourquoi ces transports, ces élans, ces acclamations, ces ovations, dont le récit nous arrive chaque jour. Toute la famille humaine est en mouvement, parce qu'un jour de fête s'est levé pour la Mère de Dieu et des hommes.

4. Nous le savons, N. T. C. F., il vous tardait d'obéir à l'entraînement général, et l'impatience de plusieurs accusait notre lenteur à donner le signal de cette démonstration tant désirée. En cela, peut-être, nous avons tenu compte du tempérament de cette province, qui n'est pas toujours la première à s'ébranler, mais dont l'ébranlement finit toujours par être d'autant plus significatif, qu'il est plus voulu, plus réfléchi. Nous avons moins de chaleur à la tête, nous en avons davantage au cœur ; et, franchement, c'est dans ce foyer surtout que le feu est à sa place, parce parce que c'est de là qu'il répand utilement et sans danger sa douce et salubre influence. Voilà pourquoi nos manifestations religieuses, même les plus soudaines, ont un caractère à part, qui ne les rend inférieures à aucune de celles dont nous avons été témoin ailleurs. Elles procèdent d'un sentiment qui n'a rien d'improvisé ni de fugitif. Le jour où notre antique cité rajeunit son aspect séculaire sous des

ornements de fête, le jour où Poitiers sort de son silence pour glorifier la Vierge Marie, sa libératrice, ou la sainte reine Radegonde, sa patronne, c'est le fond même des âmes qui se met à découvert, c'est la vieille et franche piété reçue des aïeux qui se montre au grand jour, c'est la foi héréditaire qui brise un instant le sceau accoutumé du mystère domestique pour se produire au dehors par une profession publique.

Pour le dire en passant, N. T. C. F., nous vous aimons surtout à cause de ce trait distinctif qui ne permet pas de vous confondre avec quelques autres populations chez lesquelles tout est mobile et superficiel. Dieu ne regarde les hommes qu'au cœur, et s'occupe peu des visages pour eux-mêmes : *Dominus autem intuetur cor* ¹. Et nous, le visage de notre troupeau ne nous plaît que parce qu'il ne se laisse jamais surprendre par aucune impression passagère, et qu'il nous rend toujours la fidèle image des dispositions permanentes de son cœur.

Ajoutons qu'un scrupule, exagéré sans doute, nous conseillait d'attendre l'arrivée des lettres apostoliques. Loin de nous la pensée de diminuer le mérite de ces âmes plus ardentes, à qui la sainte dilection donne toujours des ailes ! Jean, l'apôtre bien-aimé, leur servirait au besoin d'excuse. Ne courut-il pas plus vite que Pierre, et n'arriva-t-il pas avant lui au monument ² ? Empressement louable de celui qui est appelé le disciple de l'amour.

1. I Reg., xvi, 7.

2. Et ille alius discipulus præcurrit citius Petro, et venit prius ad monumentum. (Joann., xx, 4.)

Toutefois, pour notre part, nous avons cru devoir l'imiter surtout dans le reste de sa conduite. Il est vrai, Celui qui fait les souffles ses messagers et l'étincelle ardente son ministre ¹, avait promptement porté jusqu'à nous la grande parole proférée au Vatican ; et jamais peut-être les éclairs, que le prophète invitait à bénir le Seigneur ², n'avaient rempli un ministère aussi surnaturel, aussi glorieux, depuis qu'ils obéissent à la main des hommes qui les envoie et les rappelle à son gré ³.

Mais, tout en remerciant le Maître des sciences ⁴ d'avoir fait cet honneur et donné cette consécration aux instruments merveilleux de la civilisation moderne, notre respectueuse soumission attendait d'être renseignée sur une matière aussi grave par un courrier plus autorisé, par un mode de communication régulier et accrédité dans les saints canons. C'est pourquoi, comme Jean, nous restions agenouillé auprès du monument, incliné pour voir, pour entendre ce qui excitait si vivement notre intérêt, mais pourtant nous ne voulions entrer qu'après la venue de Pierre et à sa suite. Pierre est venu ; ses lettres authentiques sont entre nos mains ; nous avons vu et nous avons cru ⁵.

Il ne nous reste plus qu'à faire arriver jusqu'à vous

1. Ps., ciii, 4. — 2. Dan., i, 73.

3. Job. xxxviii, 35.

4. I Reg., ii, 3.

5. Et quum se inclinasset, vidit..., non tamen introivit in monumentum. Venit ergo Simon Petrus, et introivit in monumentum... Tunc ergo introivit et ille discipulus..., et vidit et credidit. (Joann., xx, 5, 8.)

le texte même de cette parole, à laquelle vous répondrez, comme nous, par un acte intérieur de foi, et par des transports de joie dont l'expansion sera d'autant plus libre qu'elle a été plus longtemps contenue.

VIII

DISCOURS

PRONONCÉ A LA CÉRÉMONIE DU COURONNEMENT
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

(21 MAI 1855.)

1. Le couronnement céleste de Marie. Jean le bien-aimé l'a entrevu du fond de son exil.
2. Le couronnement de Marie sur la terre, à Chartres, dans le passé et dans le présent. Marie n'a plongé ses racines dans aucun sol plus avant que dans le sol français.
3. Elle n'a fixé sa demeure terrestre dans aucune ville avec plus de prédilection que dans la ville de Chartres. La célébrité du sanctuaire de Chartres repose sur un double fondement : La crypte mystérieuse et le saint vêtement de Marie. D'antiques traditions rattachent la fondation de ce temple à des âges qui ont précédé le christianisme. Quoi qu'il en soit, depuis les premiers jours du christianisme jusqu'à la fin du dernier siècle, la « Nostre-Dame de Soubs-Terre » a été le plus célèbre sanctuaire européen de Marie. C'est par les ordres de Charles le Chauve que la Tunique intérieure de la très chaste Mère de Jésus fut apportée à Chartres.
4. Description de la basilique consacrée à Notre-Dame. Exposition succincte des mystères de la sainte Vierge, peints dans l'intérieur de la cathédrale.
5. La basilique chrétienne n'est point, comme l'a dit Michelet, « la proscription de la nature » ni « la proscription du créateur » ; elle est une concentration universelle du ciel, de la terre et des enfers, de l'éternité et du temps, de la nature et de la grâce, de la science et de l'histoire autour du trône de Marie ; elle est une exposition complète et permanente de tout l'ordre naturel aussi bien que de l'ordre surnaturel, gravitant de concert vers le centre universel, qui est le Fils de Marie. Non, la basilique de Notre-Dame, qu'elle s'élève sur les bords de la Seine ou sur les bords de l'Eure, n'est point, comme l'a dit Victor Hugo, le tragique repaire des intrigues criminelles et des passions ignobles. L'Esprit saint et sanctificateur plane sous ses voûtes ; il y opère l'œuvre du salut et de la sainteté dans des milliers d'âmes.

6. Couronnement de Marie à Chartres par la main des âges précédents : les deux tours gigantesques et les deux flèches aériennes de la cathédrale.
7. Couronnement de Marie à Chartres par la main de la cité et du diocèse : le bon peuple de la cité et du diocèse peut bien dire *sa* cathédrale, *sa* Notre-Dame, *sa* Vierge de Chartres ; elle est *sienne* à mille titres divers.
8. Couronnement de Marie à Chartres par la main de la France entière : toutes les grandes lignes de l'Histoire de France viennent en quelque sorte aboutir à ce temple ; Chartres est le pèlerinage historique, le pèlerinage national par excellence.
9. Couronnement de Marie à Chartres par la main des nations voisines et des peuples les plus reculés : la Gaule Belgique, l'Angleterre, le Danemark, l'Espagne.
10. Couronnement de Marie à Chartres par la main de toutes les provinces de France : La Touraine, la Normandie, la Bretagne, l'Aquitaine, le Poitou, l'Ile de France.
11. Couronnement de Marie à Chartres par la main de toutes les congrégations religieuses : les fils d'Olier, les disciples de saint Vincent de Paul, les nouveaux héritiers de l'Oratoire de France, les filles de Jeanne de Chantal, la Compagnie de Jésus.
12. Le couronnement de Marie, aujourd'hui, n'est que la consécration d'un couronnement déjà séculaire.
13. Libéralités spirituelles prodiguées par les pontifes de Rome à l'incomparable sanctuaire de Marie.
14. Zèle des derniers évêques de Chartres pour le culte de la Vierge.
15. La dévotion à Marie dans l'Eglise de Chartres n'a cessé de placer ce sanctuaire au premier rang. Prière à Notre-Dame de Chartres pour la cité, le diocèse, la France, Rome et l'Eglise.

Veni, coronaberis.

Venez, vous serez couronnée.

CANTIC., IV, 8.

MONSIEUR ¹,

1. Telle est la douce invitation par laquelle le Roi des cieux appelle Marie au séjour de l'éternelle gloire.

1. S. E. le cardinal-archevêque de Bordeaux. — Étaient présents. LL. GG. NN. SS. l'archevêque de Paris, l'évêque de Chartres, l'ancien évêque de Chartres, l'évêque de Meaux, l'évêque de Beauvais, l'évêque de Blois.

Encore bien, lui dit-il, que je t'ai donné le premier rang sur la terre, encore que je t'ai placée à une distance incomparable au-dessus de toute la création, ce Liban terrestre d'où tu domines toutes les vallées d'Israel n'est pas un trône assez élevé pour tes pieds; ces cèdres majestueux qui inclinent leurs rameaux vers ton front ne forment pas une guirlande assez riche pour ta tête. Viens, mon épouse; viens, la compagne de ma fécondité, la mère de mon fils; viens, c'est de ma main que tu seras couronnée : *Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni, coronaberis.* Et l'humble Vierge, obéissant à ce triple appel de l'Époux, a quitté nos rivages. Les anges l'ont portée au sommet des saintes collines. Sans nul retard, l'auguste solennité du couronnement s'accomplit. Le Père Tout-Puissant dépose sur la tête de la triomphatrice une couronne dont les splendeurs ne peuvent être décrites par aucune bouche mortelle.

Le grand apôtre n'a-t-il pas dit que l'œil de l'homme ne saurait voir, ni son oreille entendre, ni son cœur sentir ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment ? Or, quand la gloire du moindre des élus est quelque chose d'inaccessible au regard, à l'ouïe, au sentiment, à la parole de l'homme, que penser de la gloire de Marie, qui dépasse à elle seule la mesure de gloire de tous les autres élus ensemble ? La gloire, c'est le couronnement de la grâce; mais il a été conféré plus de grâces à la Vierge mère de Dieu qu'à tous les enfants de Dieu. Que dis-je ? La grâce qui s'est répandue dans toutes les autres âmes n'est qu'un écoulement,

1. I Corinth., 11, 9.

une dérivation de celle dont la fontaine jaillissante est en Marie. Enfin, outre les dons que la source a ainsi épanchés, il en est de plus rares de plus exquis qui se sont arrêtés et fixés en elle, et que la fille d'Adam conçue sans péché, la vierge féconde, la mère du Verbe fait chair n'a partagés avec personne. Assemblez donc toutes les pierreries les plus magnifiques des diadèmes qui ceignent le front des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges; faites converger dans une seule auréole tous les rayons qui partent de ces milliers de nimbes éblouissants : ces diamants et ces feux sont pâles, sont vulgaires ; il y faut des tons plus chauds, des reflets plus vifs. Et par surcroît, il y faut joindre d'autres lumières, d'autres perles réservées qui n'appartiennent qu'au diadème et à l'auréole de Marie, parce qu'elles doivent exprimer la glorification de privilèges uniques et de prérogatives sans exemple.

N'attendez donc pas de moi, Messeigneurs et mes Frères, qu'en la solennité de ce jour je vous raconte le couronnement céleste de Marie : nous ne jouirons de ce spectacle qu'au ciel. Lorsque nous serons en possession de la vision bienheureuse, lorsque nous contemplerons Dieu face à face et dans son essence, alors seulement nous verrons ce que c'est que cette même essence de Dieu communiquée à sa Mère selon toute l'étendue du possible en deçà de l'union hypostatique de la créature avec la divinité.

Jusque-là, qu'il nous suffise de savoir ce qu'il a été donné à Jean le bien-aimé d'en entrevoir du fond de son exil. Un jour qu'il pleurait sur son rocher désert, un grand signe lui apparut dans les cieux : c'était une femme revêtue du soleil; elle avait la lune sous ses

pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles ¹. Et les commentateurs nous disent : Ce soleil, qui investit la Mère de Dieu d'un manteau de flammes, c'est la divinité qui a résidé dans ses chastes flancs, se faisant jour par mille rayons à travers la chair virginale, à peu près comme elle brisa l'enveloppe de l'humanité sainte au Thabor. Cette lune, qui étend sous ses pieds le moelleux tapis de sa lumière plus douce, c'est l'Église de la terre, sujette encore aux épreuves, aux vicissitudes du temps, renvoyant vers la Reine des vertus tous les mérites, toutes les splendeurs voilées des âmes saintes qu'elle renferme. Ces douze étoiles qui forment un cercle lumineux autour de sa tête, ce sont tous les chœurs célestes, toutes les tribus bienheureuses de l'ancien et du nouveau Israël, couronnant de leur éclat radieux la Reine des anges et des saints.

2. Cela dit, la gloire de Marie dans le ciel demeure un livre scellé pour nous. Et je viens vous parler de son couronnement sur la terre, ou plutôt de son couronnement à Chartres, dans le passé et aujourd'hui. Venez, ô Marie; là aussi vous serez couronnée : *Veni, coronaberis*.

Car, M. T. C. F., Marie, en entrant dans le ciel, n'a pas été dépossédée de la terre, qui est l'héritage de son Fils et le sien; et l'accomplissement de l'oracle prophétique qui est sorti de ses lèvres demande qu'elle y soit louée, glorifiée par toutes les générations ². N'avez-vous pas lu avec transport dans l'office de la bienheureuse Vierge ces paroles que l'Église

1. Apoc., xii, 1.

2. Luc., i, 48.

lui attribue ? « Je suis sortie de la bouche du Très-
 « Haut, et je suis née avant toute créature. J'habite
 « au plus haut des cieux, et seule j'en ai fait tout le
 « tour. J'ai posé mes pieds sur toute la terre, et j'ai
 « occupé la première place dans toutes les nations,
 « et je me suis soumis les cœurs de tout ce qu'il y a
 « de plus grand comme de plus humble, et j'ai jeté
 « mes racines chez le peuple que Dieu a honoré, et
 « j'ai établi mon séjour dans la cité que Dieu a
 « sanctifiée ¹. » Assurément, je n'ai pas la prétention
 d'appliquer textuellement ces derniers mots au
 royaume de France et à la cité de Chartres. Disons
 pourtant que Marie n'a plongé ses racines dans aucun
 sol plus avant que dans le sol français, disons qu'elle
 n'a fixé sa demeure terrestre dans aucune ville avec
 plus de prédilection que dans la ville qui nous assem-
 ble en ce moment.

Le grand annaliste de l'Église, Baronius, a écrit
 « que l'empire des Francs s'est formé et s'est dilaté
 par le culte des saints, pour durer aussi longtemps
 que ses fondements resteront posés sur ce même culte
 et pour ne finir qu'autant que ces mêmes fonde-
 ments seraient arrachés par l'impiété del'hérésie ². »

1. Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem
 creaturam... Ego in altissimis habitavi... Gyrum cœli circuivi
 sola, et in omni terra steti, et in omni gente primum
 habui, et omnium excellentium et humilium corda virtute
 calcavi... Et radicavi in populo honorificato... et in civitate
 sanctificata similiter requievi. (Eccli., xxiv, 5-16.)

2. Ex sanctorum cultu firmatum Francorum imperium et
 propagatum, tamdiu permansurum quamdiu ejusmodi in
 cultu jacta fundamenta permanserint; periturum vero omnino
 cum eadem fuerint hæretica pravitate revulsa. (Baron., ad
 ann. 484.)

Et nous lisons au préambule de la loi salique : « Vive le Christ qui aime les Francs!... C'est cette « nation brave et intrépide qui, encore païenne, a « secoué par les armes le joug si dur des Romains, et « qui, après avoir reçu le baptême chrétien, a recueilli « dans l'or, et somptueusement orné de pierres « précieuses, les corps des saints martyrs que les « Romains avaient brûlés, massacrés, jetés aux bêtes ¹ ». Or, si rien n'est plus ancien, plus traditionnel en France que le culte des saints, si rien ne se lie davantage aux origines et aux destinées de cette monarchie, un de nos rois nous dira que cette proposition est beaucoup plus incontestable encore lorsqu'il est question du culte de Marie, la Mère de Dieu, l'ouvrière de notre salut ². Ce culte, introduit en France avant la venue des Francs eux-mêmes, s'y est tellement naturalisé qu'un grand pape, au siècle dernier, n'a pas craint de déclarer la nation française impérissable, parce qu'elle est le royaume de Marie.

Que l'on consulte l'histoire de nos églises et l'his-

1. Vivat qui Francos diligit Christus... Hæc est enim gens quæ, fortis dum esset et robore valida, Romanorum jugum durissimum de suis cervicibus excussit pugnando; atque, post agnitionem Baptismi, sanctorum martyrum corpora quæ Romani igne cremaverunt, vel ferro trucidarunt, truncarunt, aut bestiis laceranda projecerunt, sumptuose auro et lapidibus pretiosis exornavit. (*In legem quam Salicam vocant Præfatio.*)

2. Ego Henricus, Francorum rex Dei gratia. Si erga cultum sanctorum et utilitatem ecclesiarum antiquorum institutio nos voluit esse devotos, quanto magis erga singularem memoriam nostræ salvationis, videlicet Dei genitricis, quam post Deum credimus et confidimus non solum nostræ salutis ammiculum, sed et plenum effectum. (Henric. I ad canonic. Carnot., ap. *Gall. Christian.*, t. VIII, p. 300.)

toire de nos provinces, que l'on considère surtout les monuments des arts, et qu'on dise si, depuis quatorze cents ans, la France a jamais cessé d'ajouter quelque nouveau fleuron au diadème de Marie. A cette époque où l'on eût cru que « le monde, en se secouant avait rejeté ses vieux habillements pour se couvrir çà et là d'un blanc vêtement d'églises ¹ », ce fut à Marie qu'il offrit le tribut de ses principales merveilles. Avancez donc, ô divine vierge, et poursuivez votre marche triomphale à travers les siècles sur ce sol généreux qui est votre plus bel apanage humain : *Prosperè procede, et regna* ². Ne craignez pas que votre peuple se soit refroidi avec les années; ne craignez pas que le souffle glacial de l'incrédulité ait affaibli la chaleur de ses sentiments. Que l'Église prononça sa sentence; que votre privilège soit défini : l'acte de foi, contenu dans un acte d'amour, se produira aussitôt par une manifestation immense. Les fils sauront non seulement égaler, mais encore dépasser leurs pères. Fiez-vous toujours à la France, ô Marie ! venez, et d'une frontière à l'autre vous serez couronnée : *Veni, coronaberis*.

3. Mais il est une ville en France qui vous appartient entre toutes les autres. Il y a plus de six cents ans qu'un poète national le disait à la cour de Philippe Auguste et de Louis le Chaste : « La Vierge mère de
« Dieu a révélé, et par ses paroles et par les effets,
« qu'elle aimait Chartres de préférence à toutes les

1. Erat enim instar ac si mundus, excutiendo semet, rejecta vetustate, passim candidam vestem ecclesiarum indueret. (Glaber Radulph. *Hist.*, l. III, c. 4.)

2. Ps. XLIV, 5.

« cités. Dans de fréquentes apparitions, elle a daigné
 « se nommer elle-même *Dame de Chartres* : là elle
 « répand des bienfaits sans nombre et des faveurs
 « sans égales ; là elle a choisi sa demeure et mis en
 « dépôt ses plus riches reliques ¹ ». J'insiste un mo-
 « ment sur ces dernières paroles.

En effet, la célébrité du sanctuaire de Chartres, qui est une des principales gloires de la France, repose sur un double fondement, procède d'une double origine : je veux dire la crypte mystérieuse, creusée au-dessous de ce temple, et le saint vêtement de Marie, déposé dans ce brillant reliquaire. C'est en quelque manière le double germe d'où la basilique entière est éclosé ; la double racine sur laquelle le tronc, plusieurs fois mutilé, a toujours puisé une nouvelle sève et repris une végétation plus florissante. Toute l'histoire, toute la vie du monument ne s'expliquant que par ces deux causes, vous me permettrez de vous en dire quelques mots pour l'intelligence du discours.

Et pourquoi ne rappellerais-je pas tout d'abord que d'antiques traditions, consacrées par notre vénérable liturgie, rattachent la fondation de ce temple à des âges qui ont précédé le christianisme ? La peinture chrétienne, dans une des compositions à la fois les

1. Quam quasi postpositis specialiter omnibus unam
 Virgo beata docet Christi se mater amare,
 Innumerabilibus signis gratoque favore ;
 Carnoti Dominam se dignans sæpe vocare.
 Cujus et *Interulam* cuncti venerantur ibidem
 Qua vestita fuit cum castum protulit Agnum.

(Guill. Brito, *Philippid.*, l. 11, ap. *Histor. de Fr.*, t. xvii, p. 141.)

plus originales et les plus splendides dont elle ait orné ce monument, a figuré ingénieusement la transition de l'ancienne à la nouvelle alliance par la représentation des quatre grands prophètes portant sur leurs robustes épaules les quatre évangélistes. Pourquoi ne voudrais-je pas que, par une réalité analogue, toute cette basilique du Christ et de sa Mère ait ses pieds assis sur la grotte religieuse où nos ancêtres, livrés à un culte mêlé d'erreurs grossières et de vérités altérées, auraient associé aux noms de leurs divinités celui de la Vierge qui devait enfanter ? Ce thème favori des chroniques chartraines et des muses beauceronnes, puisé à des sources historiques qui sont dignes de respect, se trouve reproduit jusque dans les considérants des ordonnances de nos rois ¹ ; mais surtout il a servi d'aliment à la piété des saints, il se lisait dans les *heures* enluminées de nos aïeux, et c'est aux vieux missels manuscrits que l'imprimerie naissante l'emprunta, quand elle le transcrivit sur le livre authentique dont cette église se sert pour la célébration du sacrifice ². C'en est assez pour que je ne repousse pas une croyance, à laquelle d'ailleurs l'érudition sacrée et profane, en nous offrant mille autres

1. Lettres patentes du roi Jean (août 1356), et de Charles VII (juin 1432).

2. Oremus. Inexpugnabili muro tuæ potentie, quæsumus, Domine, civitatem istam Carnotensem ab omnibus inimicorum insidiis defende ; et quam in honorem matris tuæ Virginis parituræ primam apud Gallos de mysterio tuæ Incarnationis instruere voluisti, meritis ejusdem Virginis in vinculo pacis unitam ad cœlestem Jerusalem transferre digneris : Qui vivis. (Miss. Carnot. ms. n. 435. — Miss. edit. ann 1482, p. 107 verso.)

traditions'du même genre, ne peut refuser la possibilité et la vraisemblance.

Quoi qu'il en soit, depuis les premiers jours du christianisme jusqu'à la fin du dernier siècle, la *Nostre Dame de Soubs-Terre* a été le plus célèbre sanctuaire européen de Marie ; et cette longue suite de papes, de rois, de saints, de pontifes, de princes, de pèlerins de tout âge, de tout sexe, de toute condition que nous verrons affluer à Chartres, s'en iront toujours, avant toutes choses, se prosterner sur le pavé de la sainte grotte. Notre vieil historiographe en donne la vraie raison : « La principale dévotion de toute l'église « chartraine est à cet autel. » Aussi les témoignages de la piété et de la reconnaissance des peuples y abondent. D'innombrables lampes y brûlent la nuit et le jour. La crypte est une forteresse : elle a ses hommes d'armes qui la défendent dans les siècles de guerre. La crypte est une hôtellerie : elle a ses pieuses vierges, pour soigner, durant la neuvaine qui sera suivie de leur guérison, les pèlerins atteints du feu sacré ou du mal des ardents. Enfin, pour tout dire, « il s'y opère incessamment des merveilles sans nombre » : *Ubi jugiter multa fiunt mirabilia* ¹.

A ce premier motif de la célébrité de l'église de Chartres, vint s'en ajouter un second. La monarchie française, en plusieurs rencontres, avait ressenti déjà les heureux effets du pouvoir de la Vierge chartraine. Par les ordres de Charles le Chauve, l'une des reliques insignes de Marie que l'occident avait reçues des

1. Cartul. de S. Père de Chartres, t. 1, p. 46, note 1.

empereurs d'Orient, la Tunique intérieure de la très sainte et très chaste Mère de Jésus fut apportée en cette cité, où désormais elle partagera avec la Vierge de la grotte la vénération et les hommages de toute la chrétienté ¹. Est-ce ce vêtement sacré qui est représenté sur nos antiques monnaies, et qu'on retrouve dans le blason hiéroglyphique de la cité, ainsi que l'assurent d'illustres numismates ? J'hésiterais à le croire. Mais ce qui est du domaine authentique de l'histoire, c'est la délivrance miraculeuse de la France par ce divin palladium. Devant la sainte Tunique de Marie, portée au bout d'une lance par l'évêque de Chartres, en guise d'étendard et de drapeau, Rollon, l'invincible Rollon, et ses intrépides bataillons, se sentirent terrassés. Défaite glorieuse, s'écrie un personnage presque contemporain, qui apostrophe ainsi le vaincu : « O Rollon, vaillant et puissant capitaine, ne rougis pas de cette déroute. Ce n'est pas le Franc qui te met en fuite, ni le Burgonde qui te taille en pièces : *Non te Franco fugat, nec te Burgundio cœdit* ; c'est la Tunique auguste de la Vierge mère de Dieu, placée aux mains d'un prélat vénérable ² ».

Depuis ce jour, la *sainte Chemise de Chartres* (car

1. La critique la plus éclairée démontre l'authenticité de cette relique par une possession séculaire et par des preuves qui ne laissent rien à désirer. L'objection qu'on a voulu tirer de la pauvreté de Marie n'est pas sérieuse. Certes, si modeste que fût sa condition présente, la fille des rois de Juda pouvait bien posséder un de ces vêtements qui se transmettaient de génération en génération dans toutes les familles anciennes, lors même qu'elles étaient déchues de leur splendeur,

1. Dudo, *De moribus et actis Normann.* (Ap. Duchesne, t. II, p. 80.)

il faut bien employer le nom que lui ont donné nos pères) est considérée comme la tutelle de la cité et de la nation ; l'église où elle repose s'appelle désormais, dans le langage mystique des peuples, *la chambre, le thalame, le lit* de la Vierge ; la châsse qui la contient, faite de bois de cèdre revêtu d'or pur, est chargée successivement des dons de toutes les générations ; elle est portée solennellement en procession dans tous les temps de calamités publiques ; elle est exposée durant tout le jour devant le grand autel ; elle a ses prêtres chapelains et ses gardiens perpétuels ; nul ne mérite le titre de dévot pèlerin de Notre-Dame, s'il n'a passé sous la châsse d'où découlent mille grâces de guérison, s'il ne porte sur lui une image bénite de la sainte relique : préservatif assuré, bouclier impénétrable, derrière lequel les chevaliers ne craignent ni fer ni acier ; à tel point, est-il observé dans certain discours sur les duels, que celui qui est muni d'un tel avantage en doit avertir son adversaire, parce que la partie n'est plus égale..... Je m'arrête, car je ne dois pas me laisser aller à l'abondance de la matière.

4. Il me suffit d'avoir établi que la dévotion à Marie, dans la cité de Chartres, roule pour ainsi dire sur ce double pivot, la sainte grotte et la sainte châsse. Voyons quel édifice est venu s'appuyer sur cette base, voyons quelle couronne les mains de nos pères, ou plutôt les mains de l'univers entier, ont ici tressée à la Reine des cieux : Venez, ô Marie, vous serez couronnée : *Veni, coronaberis*.

La voyez-vous de loin cette cathédrale qui domine toute la contrée, qui dédaigne la terre, qui laisse ramper à ses pieds les plus hauts monuments, et dont

l'architecture et les dimensions ne semblent correspondre qu'à l'architecture même des cieux et aux dimensions de l'horizon que votre œil embrasse ? De quelque distance que vous l'ayez aperçue, imitez la piété de nos pères, et mettez-vous à genoux pour saluer *Notre-Dame*. Ce nom est le nom même de l'édifice, comme il est le nom de celle à qui l'édifice appartient.

Mais approchez. Qui de vous, M. F., a jamais franchi l'entrée principale de ce temple, qui de vous a jamais posé le pied sur le seuil de cette basilique, sans se sentir accablé, ému, transporté, attendri de tant de grandeur, de majesté, d'harmonie, de silence, d'esprit de recueillement et de prière, sans éprouver une impression qui l'ait comme sorti de cette sphère terrestre pour le placer sur le seuil de la céleste Jérusalem ? Mais surtout qui de vous a jamais étudié le mystère de toutes les parties du temple, sans être pénétré d'admiration en présence de tant de doctrines, de tant de lumières accumulées et réunies comme dans une encyclopédie sacrée !

Il a plu à Dieu, dit saint Paul, de « récapituler toutes choses en Jésus-Christ, qui est le chef de l'humanité, et qui est placé au-dessus de toute principauté, de toute puissance, de toute vertu, de toute domination, et de tout nom qui puisse être prononcé non seulement dans ce siècle, mais encore dans le siècle futur¹ ». Et Marie, ajoute saint Augustin, Marie qui est la mère de Jésus-Christ, est la mère de notre chef, de notre tête : *Maria, mater capitis nostri*. Par conséquent,

1. Ephes., I, 21-23.

dans un sens très vrai, toutes choses peuvent et doivent tendre vers elle comme vers Jésus. Or, c'est ici, mes Frères, que vous trouvez cette concentration universelle du ciel, de la terre et des enfers, de l'éternité et du temps, de la nature et de la grâce, de la science et de l'histoire autour du trône de Marie.

Marie, vous la montrerai-je du côté de l'aigle, portée sur les bras de la bienheureuse Anne, sa mère, entourée des patriarches et des rois, ses ancêtres selon la chair ; des prêtres et des prophètes, ses aïeux spirituels : brillante escorte de la royauté et du sacerdoce antiques qui résume quarante siècles d'attente ? Marie, vous la montrerai-je tournée vers l'occident, donnant au monde le Désiré des nations, le législateur du peuple nouveau, le sauveur des hommes, la victime du Calvaire, le vainqueur de la mort, le triomphateur qui retourne au ciel ? Marie, vous la montrerai-je aux rayons ardents du midi, âme de l'Église qui est héritière des deux testaments, ayant son trône, comme Jésus, au milieu des apôtres, au centre des martyrs et des confesseurs, et de tous ceux qui, ayant suivi sur la terre le Fils de l'homme, au jour de la régénération, quand il sera sur le siège de sa majesté, seront assis avec lui sur douze sièges pour juger les douze tribus d'Israël ¹ ? Marie, enfin, vous la montrerai-je au côté de l'aurore, à la place éminente qui sied à la dame et maîtresse de la demeure, assise à la façon des reines, *sedeo regina* ; Reine, en effet, du monde entier, dont elle reçoit les vœux, les hommages, et auquel elle présente en échange une

1. Matth., xix, 28.

fleur, ou plutôt le fruit par excellence, l'Enfant divin, qui bénit de sa droite ce globe terrestre, dont sa gauche semble se jouer, comme au jour primitif où elle le jetait dans l'espace ?

5. Et ce ne sont là que quelques esquisses à grands traits : que ne puis-je aborder le détail ? Il faudrait, avant tout, exposer une large doctrine que nous trouvons dans le pape saint Grégoire. J.-C. dit à ses disciples : « Allez dans le monde entier, prêchez l'Évangile à toute créature ¹ ». — Quoi donc ? s'écrie le saint docteur, « est-ce que le saint Évangile devait être prêché aux êtres qui n'ont pas de sentiment, aux animaux dénués de raison, pour que J.-C. ait pu dire : Prêchez à toute créature ? » Et il se répond à lui-même : « Mais toute créature est résumée, est baptisée dans l'homme ; et l'homme, de son côté, a en lui quelque chose de chaque créature ². » Ne vous étonnez donc pas, M. F., si toutes les parties de la création ont été convoquées dans le temple pour y recevoir en quelque sorte l'initiation surnaturelle, pour y rendre foi et hommage au Christ, qui est la tête de toute la nature humaine et créée, et à Marie, qui est la mère de ce chef, de cette tête : *Maria, mater capitis nostri*.

La proscription de la nature, dites-vous ? la proscription du Créateur ? Où donc avez-vous pris cette

1. Marc., xvi, 15.

2. Numquid, fratres mei, sanctum evangelium vel insensatis rebus vel brutis animalibus fuerat prædicandum, ut de eo discipulis dicatur : Prædicate omni creaturæ ? Sed omnis creaturæ nomine signatur homo. Omnis autem creaturæ aliquid habet homo.... Si ergo commune habet aliquid cum omni creatura homo,... omni ergo creaturæ prædicatur evangelium cum soli homini prædicatur. (Homil. xxix in Evang.

accusation tardive, historien-poète de la Renaissance ¹ ? Eh ! ne voyez-vous pas tous les règnes de la nature, toutes les œuvres du Créateur, tous les états de l'humanité, toutes les formes, tous les produits de la pensée, du travail et de la science, toutes les évolutions de l'histoire entrer dans la sublime composition du temple : à ce point qu'on peut dire de la basilique qu'elle est une exposition complète et permanente de tout l'ordre naturel aussi bien que de l'ordre surnaturel, remontant, gravitant de concert, et dans la juste et nécessaire subordination de l'un à l'autre, vers le chef unique et le centre universel, qui est le Fils de Marie, le médiateur placé entre la terre et les cieux, entre l'humanité qu'il a prise au sein virginal et le Père de qui il est engendré de toute l'éternité.

La proscription de la nature ? Ah ! l'ancienne loi voulait que l'univers entier fût représenté sur le pectoral du grand-prêtre, et que les faits illustres des ancêtres fussent gravés sur les pierreries qu'il portait² ; et maintenant encore chaque fois qu'un prêtre de la loi nouvelle descend du saint autel, l'Église place sur ses lèvres teintes du sang de Jésus l'hymne par lequel toutes les œuvres de la création naturelle et surnaturelle, dans leur énumération la plus complète, sont excitées à bénir, à louer, à exalter le Seigneur : depuis la terre et les astres, jusqu'aux métaux et aux plantes ; depuis les oiseaux, les poissons et les quadrupèdes, jusqu'aux enfants des hommes selon la nature,

1. *La Renaissance*, par M. Michelet.

2. In veste enim poderis quam habebat, totus erat orbis terrarum ; et parentum magnalia in quatuor ordinibus lapidum erant sculpta. (Sap., XVIII, 24.)

et aux fils d'Israël selon la loi ; depuis les prêtres du Seigneur et les saints et humbles de cœur qui sont sur la terre, jusqu'aux esprits et aux âmes des justes qui triomphent dans le ciel¹. Or, quand c'est dans une basilique comme celle de Notre-Dame de Chartres, par exemple, que ce prêtre a immolé la victime sainte ; s'il a l'intelligence du lieu où il se trouve, il n'a point, dans son action de grâces, à faire effort pour chercher au loin et ramasser péniblement par la pensée toutes les pièces éparses de l'une et de l'autre création. Tout ce monde de la nature et de la grâce, de la science et de la foi, de la terre et du ciel, du passé et de l'avenir, des choses visibles et invisibles, peint, sculpté, figuré autour de lui, le presse, l'enveloppe de toutes parts ; l'universalité des êtres vient, en quelque sorte, se poser sur sa poitrine : *In veste poderis quam habebat, totus erat orbis terrarum* ; de tous côtés, des voix lui correspondent ; et le cantique qu'il récite est en même temps répété, chanté, comme en un chœur alternatif, par la pierre qui tressaille et par la vitre qui frémit.

Voilà comme la basilique chrétienne *proscrit la nature*, voilà comme elle *exclut le Père et le Créateur*.

Encore, s'ils n'avaient dit que cela. Ah ! que Dieu pardonne aux génies égarés qui abusent des plus magnifiques dons du ciel et qui déshonorent leurs plus belles œuvres en trempant leur palette dans la fange ! Que Dieu leur pardonne, à ceux qui ont

1. Miss. Roman. Gratiarum actio post missam. Cantic. *Benedicite*.

souillé, par les récits imaginaires et fantastiques d'un sensualisme immonde, la demeure du spiritualisme le plus épuré ! Non, ils n'ont pas dit vrai, et le roman n'est pas l'histoire. Qu'elle s'élève sur les bords de la Seine ou sur les bords de l'Eure, la basilique de Notre-Dame, considérée dans son existence et sa destinée séculaire, n'est point le tragique repaire des intrigues criminelles et des passions ignobles ¹. Non, ce n'est point une âme pétrie de luxure et de boue qui s'est attachée à ce grand corps, et qui lui donne l'inspiration et la vie. Si parfois le vice est venu y chercher un abri — où l'homme ne le porte-t-il pas ? — toutes les pierres des murailles ont crié et se sont soulevées contre lui ; car toutes les pierres de l'édifice exhalent, distillent la pureté, la vertu.

L'Esprit saint et sanctificateur plane sous ses voûtes ; il y opère l'œuvre du salut et de la sainteté dans des milliers d'âmes. Je vois, pendant la longue série des âges, le culte religieux s'y accomplir dans les proportions les plus dignes d'une grande nation qui veut honorer noblement la divinité et lui constituer une cour qui ne soit pas inférieure à celle des majestés de la terre. Le sacrifice y est célébré parmi les pompes les plus solennelles ; les louanges du Seigneur y sont chantées aux heures de la nuit, de l'aurore et du soir, depuis le premier jusqu'au dernier jour du cycle sacré, qui ne finit que pour recommencer encore, jusqu'à ce que sonne l'heure éternelle.

Et si, pendant quinze cents ans, les sillons les plus fertiles de nos ondoyantes plaines de la Beauce,

1. *Notre-Dame de Paris*, par V. Hugo.

les pâturages les plus gras de nos vertes vallées du Perche, forment le domaine temporel de cette grande église, où siège un évêque entouré d'un sénat de soixante-seize membres et dignitaires, assistés eux-mêmes d'un nombre au moins égal de bénéficiers secondaires, de chapelains et de serviteurs divers, l'histoire mieux étudiée nous apprendra que ce vaste patrimoine réalisait dans l'ordre, si je puis ainsi le dire, les rêves les plus désordonnés des utopistes modernes ; qu'il était comme la possession indivise, la propriété successive de tous ; qu'il maintenait et souvent rétablissait à leur premier niveau les races plus anciennes ; qu'il promettait une noble aisance et une dignité enviée aux enfants des classes plus humbles qui fréquentaient les écoles publiques et obtenaient les grades ; qu'en plaçant l'agriculture dans des conditions que l'Église seule pouvait et voulait lui faire, il recrutait à chaque demi-siècle une bourgeoisie nouvelle et augmentait incessamment le nombre des familles influentes ; enfin, qu'en mettant aux mains les plus désintéressées des aumônes toujours prêtes à se répandre dans le sein des pauvres, il suffisait, lui seul, à éteindre à peu près la misère dans toute la contrée.

Voilà, M. F., sous son point de vue humain et divin, la véritable Notre-Dame ; voilà la Notre-Dame de Chartres qu'avaient faite nos pères, qu'avaient faite les siècles. Nous ne jetons pas un regard d'envie sur ce qu'elle a perdu ; mais nous voulons, par un souvenir de justice, la consoler dans sa grandeur déchuë. D'assez nobles compensations lui restent, puisqu'elle a gardé ses attributs essentiels. Souffrez

que nous ajoutions un dernier trait à notre tableau, qui, sans cela, vous paraîtrait assurément incomplet.

6. Que d'autres monuments rivaux puissent venir se poser à côté de celui-ci avec une prétention plus ou moins fondée, c'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider. Mais il est une gloire qui lui est propre et qu'on ne lui disputa jamais : vous avez nommé ces deux tours gigantesques, ces deux flèches aériennes, qui n'ont pas leurs semblables dans le monde. Je le sais, le Rhin voit s'élever près de ses bords une célèbre pyramide, justement vantée pour son élévation et sa hardiesse ; mais, solitaire depuis plus de trois siècles, elle attend encore sa sœur qui ne naîtra sans doute jamais, et la basilique de l'Alsace est condamnée à ne lever qu'un bras vers les cieux. La nôtre est plus heureuse.

Qui de vous, M. F., n'a souvent admiré, n'admire encore chaque jour ces deux sœurs, qui, comme il convient à des sœurs : *quales decet esse sororum*, ont leurs points de ressemblance et leurs traits différents ? L'une, plus âgée, et, si j'ose ainsi parler, grave matrone, dont le front bruni conserve toujours sa grâce à travers les rides de l'âge ; l'autre, sœur puînée, et, selon le langage sacré, jeune fiancée, vêtue de sa parure nuptiale et de toute la fleur de sa riante élégance ¹. L'une, portant sur sa masse colossale un cône sévèrement ouvragé, et dont le vêtement austère, sculpté par le ciseau bysantin, laissait sortir avec peine les sons étouffés de son bourdon majestueux ; l'autre, sous la main, chrétienne encore, de la Renaissance,

1. *Præparata ut sponsa copuletur Domino.* (Hymn. Eccl.)

« s'élevant jusqu'aux astres, étincelante de mille jours, découpée en mille dentelures, enrichie de mille ornements », et livrant à tous les souffles des vents les accords faciles de ses cloches plus légères. L'une enfantée par les âges héroïques de la foi, et qui, aux jours où elle naissait, se souvient d'avoir vu s'asseoir à ses pieds Thomas, l'exilé de Cantorbéry, et Bernard, l'abbé de Clairvaux, Bernard qui prêchait ici la seconde croisade, et que les évêques et les barons nommaient par acclamation généralissime de cette grande entreprise ; l'autre, dernier effort ou plutôt, dernier amusement d'un art qui jouait avec les difficultés et les prodiges, quand, après une longue paix non moins féconde peut-être en fautes qu'en merveilles, la tempête de l'hérésie fit tomber la truelle et le ciseau des bras de l'Église, forcée désormais de tenir la plume d'une main et l'épée de l'autre pour défendre sa foi attaquée et ses monuments menacés.

Que ne pourrais-je pas dire encore de ces deux aiguilles géantes, que le contraste embellit, qui se complètent l'une par l'autre, et qui, pour l'œil du spectateur, finissant par se confondre avec la basilique et par ne former qu'un monument unique, « écrasent l'imagination sous le poids d'une surprise toujours nouvelle, et réveillent dans les cœurs un enthousiasme toujours renaissant » ?

Voilà ce que j'appelle le couronnement de Marie à Chartres par la main des âges précédents ; par la main de cette cité et de cette contrée, sans doute, car il serait injuste de leur ravir la grande part qui leur revient de cette œuvre ; mais aussi par la main de la France entière et de toutes ses provinces ; par la

main des nations voisines et des peuples les plus reculés ; enfin, par la main de tout l'occident, de tout l'univers latin, comme s'exprime Guibert de Nogent : *Totius pene latini orbis veneratione* ¹. Quelques mots de développement et je finirai.

7. Le feu venait de réduire en cendres, pour la troisième ou quatrième fois, la ville et l'église de Chartres. La terreur était générale, mais nul ne songeait à l'église détruite et à la peine qu'il faudrait prendre pour la rebâtir. La sainte Tunique de Marie est-elle ou non la proie des flammes ? Voilà l'unique question que tous s'adressent avec anxiété. Le chêne a été foudroyé, abattu ; mais si le gland d'où sortent les chênes est épargné, ou si la souche n'est pas atteinte, il n'y faudra que le temps et le soin. O surprise, ô joie, ô transport ! Après quelques jours passés entre la crainte et l'espérance, voici que, les débris étant écartés, le vêtement virginal est retrouvé intact dans son reliquaire ; il a été protégé par la voûte de la grotte, sous laquelle d'intrépides serviteurs du temple l'ont descendue. La sainte châsse reparait, portée sur les épaules de l'évêque et du doyen, ornée de tous ses bijoux, et riche d'un prodige de plus, puisqu'elle a sauvé la vie de ses gardiens. En la voyant resplendir au-dessus de ces restes fumants, toute la multitude jette des cris et des larmes de bonheur ; l'église entière semble déjà se relever et planer sur cet amas de cendres. L'essor est donné, il est universel. Évêque, chapitre, clercs, bourgeois, artisans, c'est à qui

1. *De vita sua*, lib., I, c. 15.

se signalera davantage¹. L'humble peuple des paroisses (je voudrais les nommer toutes par leur nom) amène, de tous les points du diocèse, le ciment et la chaux, extrait la pierre des carrières, s'attèle aux chars. L'élan est entretenu par mille prodiges qui volent de bouche en bouche ; la sainte grotte, la sainte châsse, sont une fontaine intarissable de miracles, qui ne permettent pas au zèle de se refroidir.

Oui, certes, le bon peuple de la cité et du diocèse peut bien dire *sa* cathédrale, *sa* Notre-Dame, *sa* Vierge de Chartres : elle est *sienne* à mille titres divers. Et les corps et métiers de la ville et de la contrée peuvent, aujourd'hui encore, vérifier ici la part de leurs dons. Ils ont dignement rivalisé avec les rois et les seigneurs.

8. Cependant, quoique l'humble peuple ait toujours afflué ici, je n'oserais soutenir qu'il n'existe pas en France d'autres sanctuaires de Marie aussi populaires que celui de Chartres ; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que Chartres est le pèlerinage historique, le pèlerinage national par excellence.

Dans les éloges qu'ils ont donnés à la race des Francs, les papes l'ont quelquefois appelée « la nation sainte, le sacerdoce royal, le peuple de Dieu sous la loi nouvelle, la tribu choisie dans les temps chrétiens ».

Combien j'aime à retrouver cette pensée har-

1. Toute cette scène est admirablement décrite dans le poème (xiii^e siècle) des miracles de N.-D. de Chartres, qui vient d'être imprimé. — (Garnier, Chartres, 1855. Voir miracle 3^e, p. 23 et suiv.)

diment écrite en diamants dans les pétales de ces roses étincelantes, où j'aperçois, de ce côté, douze drapeaux de France, au champ d'azur semé de lis sans nombre, entremêlés aux figures de douze rois de Juda ; et sur cette autre face, douze bannières seigneuriales de la plus haute noblesse du sang français, flottant entre les étendards des vieillards qui entourent le trône céleste de l'agneau !

Oui, c'est ici que le peuple Franc se dresse dans toute la majesté de sa prédestination catholique, qu'il se montre dans toute la fermeté de son indissoluble alliance avec la cause du Christ, avec la cause de l'orthodoxie et de l'Église.

Toutes les grandes lignes de l'histoire de France viennent en quelque sorte aboutir à ce temple. Clovis déjà chrétien, s'acheminant vers les plaines de Tours et de Poitiers, et s'apprêtant, sous les ailes étendues de Martin et d'Hilaire, à mettre en pièces les cohortes ariennes d'Alaric, pour constituer définitivement la France très chrétienne au lendemain de cette bataille, avait reçu un premier présage de la victoire aux pieds de la Vierge de Chartres, dont l'évêque Solemne avait été le guide de son cathécuménat. La dynastie de Charlemagne s'était montrée royale dès le premier jour, par ses libéralités envers l'église de Chartres qui lui doit son plus saint trésor. Robert, en accordant sa lyre et sa voix avec la voix et la lyre de saint Fulbert pour chanter des hymnes pieuses en l'honneur de Marie et des saints, n'avait point négligé la basilique du pontife qui partageait ses études et ses goûts. Philippe-Auguste, dont le règne a vu s'élever ces colonnes et s'arrondir cette voûte en écaille de tortue, comme

dit son historien ¹, a laissé l'image de son gouvernement dans la forte structure de cette église, objet constant de sa plus grande prédilection ; et son petit-fils saint Louis, ce Louis de Poissy qui se trouvait enfant de Notre-Dame de Chartres, a apposé sa main libérale sur toutes les parties qui complètent ce temple, proclamé alors la plus belle demeure terrestre de la Reine des cieux.

Le voyez-vous, sur son coursier blanc et dans son armure guerrière, ce roi chevalier, s'élançant, à la tête de ses preux, vers cet orient, où les Français, après six cents ans, n'ont pas encore achevé son œuvre, qu'ils poursuivent à travers mille obscurités, mille épreuves, et qu'ils n'abandonneront point que la cause du Christ et de l'Église n'ait recueilli les fruits définitifs de cette entreprise ? Et dans ce riche armorial de tous les guerriers qui entourent le monarque, ne distinguez-vous pas l'ancien écu des premiers barons chrétiens, dont les descendants sont demeurés les hôtes fidèles du territoire de Notre-Dame ?...

Mais je ne puis prolonger mon énumération ; car, pour raconter la royale histoire de ce temple, il faudrait redire le nom de tous nos héros ; étaler presque autant de trophées que la France a gagné de batailles ; vous montrer Henri IV comblant ici de joie tous les vrais chrétiens, c'est-à-dire tous les vrais Français, et complétant son abjuration sincère de l'hérésie en recevant l'onction qui sacre les fils aînés de l'Église ;

1. Quæ, lapide exciso surgens nova, corpore toto,
Sub testudineo jam consummata decore,
Judicii nihil usque diem timet igne noceri.
(Guill. Brito, *Philipp.*, l. II.)

enfin, il faudrait attirer vos derniers regards sur cette rose d'or, envoyée par le pape à la pieuse Leczinska, qui en a fait l'hommage à la Vierge de la crypte, et sur cet anneau nuptial légué à la sainte châsse par la mère de Louis XVI. Le reste est trop connu, trop moderne, pour qu'il soit besoin d'en parler.

9. C'est donc ici l'œuvre de la France, c'est l'œuvre de toute notre histoire. Mais cette œuvre, les nations nos alliées ou nos ennemies y ont aussi travaillé avec nous. Quoi d'étonnant? Pouvaient-ils n'y pas concourir avec leurs peuples, tous ces évêques, sortis de l'école célèbre des Fulbert et des Ives, et qui, disséminés sur toute la face de l'Europe, au delà du Rhin et dans la Gaule Belgique, proclamaient, comme Étienne de Tournay, qu'ils devaient d'autant plus compatir à l'église de Chartres dans ses revers et subvenir à ses besoins, qu'ils avaient sucé plus abondamment la science et la piété avec le lait de ses mamelles¹?

Et que dirai-je de l'Angleterre? L'Angleterre, hélas! qui répudie aujourd'hui le culte de Marie, et qui a tant aimé, tant honoré, tant invoqué jadis la Vierge de Chartres? Fulbert nous raconte combien il a tressailli le jour où il a reçu, pour la reconstruction de son église, les riches présents de Canut, roi de Danemark et d'Angleterre, qu'il croyait encore païen et barbare². Ives nous dit de quelle délectable harmonie ses oreilles étaient réjouies par les instruments

1. Steph. Tornac. Epist. xli.

2. Nobilissimo regi Danomarchiæ, Cnuto, Fulbertus Car-notensium episcopus. Quando munus tuum nobis oblatum vidimus, admirati sumus religionem, cum te, quem pagano-

sonores qu'avait envoyés à l'église de Chartres la bienheureuse reine Mathilde ¹. Enfin, quoique la guerre n'eût pas tardé à éclater entre l'Angleterre et la France depuis que Guillaume de Tyr avait réconcilié les deux rois et béni leurs flottes alliées, Richard Cœur-de-Lion n'en voulut pas moins que la quête se fit dans toute l'étendue de ses États, pour la reconstruction de la basilique actuelle de la Vierge de Chartres ², sous les voûtes de laquelle le roi Edouard venait, deux siècles après, signer un premier accommodement qui fut, quoi qu'on en dise, le premier pas rétrograde de nos envahisseurs.

Enfin, que dirai-je de l'Espagne? Ici, c'est une prière que je prononcerai. Vierge Marie, souvenez-vous de cette Castille, dont le blason crénelé scintille, avec le nom de Blanche, tout autour de votre monument, et portez secours à cette nation catholique en considération de votre serviteur saint Ferdinand, encore agenouillé ici à vos pieds, tout bardé de fer pour la défense de la foi.

Je l'ai donc dit avec raison, ce sont tous les siècles, toutes les conditions, tous les pays, c'est la France, c'est l'Europe, c'est l'occident tout entier, qui ont déposé à Chartres une majestueuse couronne sur le front de la Reine du monde.

10. Aussi, n'est-il pas un seul de nous dans cette assemblée, de si loin que quelques-uns soient venus, à

rum principem audieramus, non modo christianum, verum etiam erga ecclesias benignissimum largitorem agnosctmus. (Epist. 69, *Patrol.*, t. cxli, p. 235.)

1. Opera Ivonis Carnot., epist. 142. — 2. Poème des Miracles, p. 141.

quelque province qu'ils appartiennent, qui n'ait son droit d'être ici, et qui ne puisse avec fondement réclamer pour lui une part dans cette fête.

Il n'a pu nous suivre, et nous regrettons son absence, le vénérable 'successeur de Martin sur le siège de Tours ; nous l'aurions prié de regarder là en face, et de lire : *Viri Turonum dederunt*.... Ce sont les Tourangeaux qui ont fait ce don à la Vierge de Chartres.

Elle devait être représentée ici, l'antique province de Normandie. Je veux le dire : cette nation terrible, avec son chef indomptable, ne tarda pas à sentir dans son cœur les coups précieux de la grâce, partis des mêmes mains qui l'avaient terrassée. D'autres expéditions ramenèrent bientôt ce peuple par troupes dans nos murs ; ce n'était plus pour détruire, mais pour édifier ; et l'archevêque de Rouen, dans une lettre célèbre, nous racontera l'un des plus étonnants prodiges de l'histoire : ces confréries, si bien ordonnées, qui allaient implorer sa bénédiction et qui se rendaient à Chartres pour achever l'église et ses tours¹.

La pieuse Bretagne doit être nommée, car on l'a vue rivaliser avec la Normandie ; et toute une colonie de ses enfants, *gens de grande prouesse*, se voua au service de la Vierge de Chartres, qui l'en récompensa par ses bienfaits².

Prince de l'Église romaine qui siégez sur le trône

1. Epist. Hugonis, archiep. Rothomag. apud *Histor. de Fr.*, t. XIV, p. 319.

2. Poème des Miracles, p. 102.

primatial de notre Aquitaine, permettez que nous revendiquions ici un souvenir commun. Vous savez que notre Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, fut le principal auxiliaire de Fulbert, et que la crypte, en qui se résument toutes les gloires et tous les prodiges de la Vierge de Chartres, a été bâtie surtout des deniers de ce grand prince et des revenus de Saint-Hilaire de Poitiers.

Vous enfin, pontife de la grande cité qui préside aux destinées temporelles de la France, vous dirai-je que Notre-Dame de Chartres est unie par des liens séculaires à l'Eglise de Paris ? Vous dirai-je que tous vos saints sont venus prier ici ; qu'ils ont, la plupart, quelquefois de pauvres femmes, des reines délicates, parcouru à pied la route longue et monotone qui aboutit à ces clochers que le voyageur fatigué croit toujours atteindre et qui fuient toujours devant lui ?

11. Sont-ils ici les fils d'Olier, qui voyait jusque dans le nom même de Chartres quelque chose de dévot et de saint par le souvenir du culte immémorial de Marie qui s'y rattache ; d'Olier qui, à la suite de ses longues et inexprimables épreuves, ainsi que le pieux archidiacre Bourdon, ne retrouvait la lumière de ses yeux et la consolation de son âme qu'aux pieds de notre Vierge ; d'Olier qui confia à Notre-Dame de Chartres les clefs, si bien gardées par elle, de ce séminaire qui ne cesse, depuis deux siècles, de lui envoyer annuellement ses fidèles pèlerins ?

Sont-ils ici, les disciples de saint Vincent de Paul, visiteur assidu de ce sanctuaire près duquel ses enfants ont si longtemps demeuré ? ou bien les nouveaux héritiers de l'Oratoire de France, dont le fondateur,

Pierre de Bérulle, s'empresait d'établir le Carmel auprès de cette église, à cause que le mystère de l'incarnation et de la maternité divine, objet de toutes ses méditations, y avait été connu plus tôt que nulle autre part dans les Gaules ; de même que Jeanne de Chantal nous dit dans ses lettres qu'elle n'aura point de repos qu'elle n'ait placé ici un essaim de ses filles, à raison de la vénération dont elle est animée pour la sainte Tunique de l'auguste Mère de Dieu, conservée au trésor de la cathédrale de Chartres ?

Et que dire de tant d'autres : d'Adrien Bourdoise, l'enfant de cette province, la fondateur du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, qui déclarait n'avoir jamais pu prier ailleurs comme dans l'église de Chartres, et qui exprimait le vœu de mourir à son service dans un poste secondaire de la sacristie ; et du pauvre prêtre Bernard, ainsi que du frère Fiacre, avec leurs quinze ou vingt pèlerinages, je crois, pour obtenir la naissance de ce Dauphin tant désiré qui fut Louis XIV ?

Que dire enfin de cette Compagnie de Jésus, qui amenait hier dans cette église la florissante jeunesse de ses collèges ; de cette compagnie qui a tant aimé la Vierge de Chartres qu'elle en a voulu porter le nom et le culte jusque dans la nouvelle France, dont les néophytes se sont voués à ce sanctuaire par des monuments qui subsistent toujours ?

12. Je m'arrête et je conclus. Donc s'il y a quelque chose d'antique, de national, de patriotique en France, c'est le culte de Marie. Donc ces fêtes populaires, cet ébranlement pieux, cet enthousiasme ardent dont notre siècle est témoin, tout cela n'est que la

renaissance, la résurrection de nos plus nobles sentiments du passé, la continuation des œuvres, la prolongation des pensées et des affections de nos pères. Donc le couronnement de Marie, aujourd'hui, dans cette église, dans cette cité, en présence de tant de pontifes, de tant d'hommes distingués, au milieu de cette foule compacte, attentive, émue, ce n'est que la sanction, la consécration d'un couronnement déjà séculaire, ou plutôt c'est une dernière perle plus brillante, une émeraude plus sainte qui vient surmonter le diadème formé par le concours de tous les pays et de tous les temps. Venez, ô Marie, et vous serez couronnée : *Veni, coronaberis.*

13. Ah ! sans doute, durant le cours des âges, les hommages pieux, non plus que les libéralités spirituelles des pontifes de Rome, n'avaient pas fait défaut à ce sanctuaire illustre de la Reine des cieux. Urbain II, l'immortel promoteur des croisades, nous a laissé un témoignage écrit « de sa dilection et de son zèle particulier pour l'Église de Chartres à cause de la dévotion et de la révérence qui sont dues à la bienheureuse Marie ¹ ». Plus tard, ce fut grâce à l'intervention et à l'éloquence d'un légat du saint-siège que cette basilique se releva d'une façon si merveilleuse ².

1. Urbanus episcopus, servus servorum Dei, dilectis in Christo filiis clero ac populo Carnotensi. Nos quidem tum pro Beatæ Mariæ semper virginis devotione ac reverentia... Ecclesiæ vestræ dilectionem, protectionem et curam specialius impendentes. (*Gall. Christ.*, t. VIII, p. 305.)

2. Le cardinal Melior, légat de Célestin III. (Poème des Miracles, pages 24 et suivantes.)

Et quand elle fut achevée dans toutes ses parties, Alexandre IV, à la demande de son très cher fils Louis IX, le roi de France, prodigua les louanges et les faveurs à cette demeure incomparable de Marie, dont la dédicace solennelle présenta le plus magnifique spectacle que ce siècle religieux et la cour du saint monarque aient pu contempler ¹. Mille autres largesses pontificales nous sont marquées sur la route des temps.

Aujourd'hui, le chef auguste de la chrétienté, le pontife à qui Marie avait réservé l'insigne honneur de déclarer authentiquement au monde le dogme de sa Conception immaculée, Pie IX, vient mettre le sceau à tous ces privilèges à toutes ces faveurs. Lui qui porte la plus illustre couronne qui soit sur la terre, il s'avance, au nom de l'Église romaine dont il est l'évêque, au nom de l'Église d'occident dont il est patriarche, au nom de l'Église universelle dont il est le pontife suprême, au nom de J.-C. dont il est le vicaire, au nom de Dieu dont il est le premier représentant ; et, par l'heureuse main qu'il a désignée, il dépose sur le front de la Vierge de Chartres une couronne dont le prix n'est dépassé que par celui de la couronne éternelle. Solennité unique, qui remplit de joie le cœur de tous ceux qui s'intéressent à la gloire et au culte de Notre-Dame, et dont le souvenir rappellera à nos arrière-neveux l'un des plus beaux

1. Cum... ecclesia vestra, ad quam de diversis partibus ob reverentiam gloriosæ Mariæ semper virginis, causa devotionis, innumera confluit multitudo, debeat in proximo dedicari, nos, etc. (*Gall. Christ.*, t. viii, p. 370.)

jours qui pût se lever pour cette cité et pour cette église.

14. O vous d'abord, illustre pontife, qui présidez ici par la dignité de vos cheveux blancs, vous qui avez engagé tant de combats pour l'honneur de Dieu, pour la divinité de son Verbe fait chair, pour la liberté de son Église, bénissez le Seigneur qui vous donne aujourd'hui la consolation de voir Marie si glorifiée dans le temple où vous avez reçu des marques multipliées de sa protection. Il nous en souvient, lorsque notre respectueuse tendresse se permettait, autant qu'il est permis au fils envers son père, d'applaudir à vos anciennes luttes, si nobles, si apostoliques, et dans lesquelles nous admirions à la fois l'intrépide fermeté d'un évêque et la franchise loyale d'un chevalier, vous nous répondiez, avec l'accent d'une modestie convaincue, qu'il n'en fallait pas attribuer le mérite à vous, mais à votre chaire, à votre siège ; et nous avons lu avec attendrissement cette page récente où, de toutes les gloires d'un épiscopat qui appartient déjà à l'histoire, vous ne vous réservez que celle d'avoir été pendant trente ans comme l'aumônier et le chapelain de l'auguste Vierge dans son sanctuaire le plus renommé. Accueillez en ce moment, ô mon père, ce nouveau tribut de ma piété filiale, qui, en tombant de mes lèvres fatiguées, n'arrive pas jusqu'à vous, je le crains, avec toute la chaleur dont mon cœur voudrait l'animer.

Et vous, pieux et vénéré prélat, à qui Marie avait destiné ce grand et noble héritage, votre épiscopat naissant est aujourd'hui consacré par une date immortelle, et vous inaugurez l'ère d'une seconde vie pour

le culte de la Vierge de Chartres. Quand, aux jours de Regnault de Mouçon, les ravages du feu avaient détruit cette église, le poète s'en consolait dans ses chants, et il admirait à travers cet événement sinistre une prévoyance merveilleuse de Marie, laquelle livrait aux flammes sa maison peu digne d'elle et tombée dans un état misérable, afin qu'elle réparût bientôt plus belle et plus grande ¹. Je le dirai aussi : Quand, il y a vingt ans bientôt, le feu visita le sommet du temple et des tours, nous fûmes consternés. Et c'était une admirable providence : *mirando provida casu*. Car l'édifice, tristement négligé et livré à l'oubli, reprenait de ce jour-là sa prééminence et reconquerrait ses titres à l'étude et à l'admiration de tous. De cet instant, les pouvoirs humains, et ceux qui ne sont plus, et ceux qui leur ont succédé (car nous avons à cœur d'être juste et reconnaissant envers les uns et les autres pour tout ce que leurs œuvres ont eu de bon et de chrétien), prenaient l'édifice sous leur protection et s'appliquaient à lui rendre sa solidité et sa splendeur. Mais les pierres ne sont pas tout ; et d'aujourd'hui, Monseigneur, le sanctuaire de Chartres aura retrouvé toute son ancienne vertu.

15. Le culte de Marie, j'ai hâte de le dire, ne s'é-

1. Contigit haud multo decurso tempore quod hæc Virgo Dei mater, quæ verbo se docet et re, Carnoti Dominam, laudabiliore paratu Ecclesiam reparare volens, specialiter ipsi Quam dicat ipsa sibi, mirando provida casu, Vulcano furere ad libitum permisit in illam Ut medicina foret præsens exustio morbi Quo Domini domus illa situ languebat inerti.

(Guill. Brito. *Philipp.*, l. II.)

tait point ralenti autour des autels de notre mère, et la province de Chartres est toujours demeurée fidèle à sa glorieuse maîtresse. A toute heure du jour, vous eussiez vu l'image de Marie entourée de ferventes prières, la colonne sur laquelle ses pieds reposent assiégée par les baisers et inondée des pleurs de la multitude. Nulle part la Vierge sans tache n'a produit autour d'elle un plus riche essaim d'âmes virginales, de cœurs purs et aimants. Il nous serait plus facile de compter toutes les pierres de cet édifice que d'énumérer les actes de foi et d'amour qu'il a protégés de son ombre. Oui, la dévotion à Marie dans l'église de Chartres, telle que nous l'avons connue durant la première partie de ce siècle, n'a cessé de placer ce sanctuaire au premier rang.

Toutefois, un des principaux éléments de sa gloire et de ses grandeurs lui manquait. Depuis les jours mauvais de nos désastres publics, l'église souterraine de Marie, « le lieu saint et illustre où nos pères l'avaient louée ¹ », n'avait pu être rendu à nos ardents désirs. Enfin, Monseigneur, vous avez été inspiré de la rouvrir, cette grotte sainte ; l'autel du sacrifice a été relevé en ce même lieu où tout ce que le sacerdoce français a eu de plus éminent est venu célébrer la messe de la bienheureuse Vierge. J'ose le prédire : Chartres redeviendra, plus que jamais, le centre de la dévotion à Marie en occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde. Levez-vous donc, et portez à cette statue révérée la couronne que

1. Domus sanctificationis nostræ et gloriæ nostræ, ubi laudaverunt te patres nostri. (Isa., LXIV, 11.)

le siège apostolique lui décerne, et qui sera le complément de cette grande restauration. Venez, ô Marie ; vous serez couronnée : *Veni, coronaberis.*

O très sainte Dame de Chartres, en ce moment précieux d'un de vos plus beaux triomphes temporels, abaissez sur nous vos yeux, ces yeux que nous avons appris à connaître, ces yeux si doux, si pleins de miséricorde, ces yeux qui calment la douleur, qui versent la joie et la consolation : *Illos tuos misericordes oculos !* Abaissez-les sur cette cité, qui vous aime toujours avec transport et qui est toujours digne de vous ; sur ce diocèse si fier de vous appartenir, et qui est représenté ici par la presque totalité de son généreux clergé. Abaissez-les, vos yeux maternels, sur la France, qui oublie ses malheurs, ses appréhensions, pour vous fêter ; sur Rome, qui vous glorifie et qui vous couronne ; sur l'occident, qui prie et qui combat ; sur l'orient, qui se dissout et qui s'ébranle ; sur le monde, qui périrait sans vous.

Les jours sont mauvais, de tristes pressentiments nous assiègent. O notre avocate, entendez les cris que nous poussons vers vous, je ne dirai pas du fond de cette vallée d'exil et de larmes : la terre, il est vrai, ne peut être appelée que de ce nom ; mais ce temple, ô Marie, il me l'a toujours semblé, il me le semble, toujours à cet instant, ce temple, non, ce n'est pas l'exil, ce n'est pas la vallée ; il nous élève de plusieurs degrés vers la patrie, et l'on s'y sent comme à mi-côte de la sainte montagne. Ce temple, ô Vierge, je n'ai jamais compris qu'on pût se consoler de le quitter, sinon par l'espérance plus fondée de trouver dans l'obéissance à la volonté divine le chemin du

temple éternel des cieux. Daignez nous y conduire tous un jour, et nous y montrer la couronne qui ceint votre front immaculé; daignez nous y montrer surtout Jésus, le fruit béni de votre sein, Jésus, votre plus belle couronne et la couronne de tous les élus. Ainsi soit-il.

IX

MANDEMENT

ANNONÇANT UNE INDULGENCE PLÉNIÈRE, AVEC
PLUSIEURS DES FAVEURS ACCORDÉES EN TEMPS DE JUBILÉ,
POUR TOUS LES FIDÈLES QUI VISITERONT,
DANS LE COURS D'UN MOIS,
LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE PITIÉ,
SITUÉE DANS LE BOCAGE.

(AOUT 1856.)

1. Après le Fils de Dieu fait homme, rien n'est plus grand au ciel et sur la terre que l'auguste Vierge Mère de Dieu. L'honneur rendu à Marie en sa qualité de Mère de Dieu se rapporte par cela même à son Fils. Dieu a rendu sa Mère dispensatrice de tous les biens pour le temps et pour l'éternité.
2. Vigilance de Monseigneur Pie pour rendre de plus en plus célèbres les sanctuaires de la Mère de Dieu. Vœux en faveur de l'Eglise de Notre-Dame-la-Grande.
3. La chapelle de Notre-Dame de Pitié dans le Bocage : son origine ; miracles qui s'y opèrent ; indulgences accordées par les souverains pontifes ; affluence des pèlerins.
4. Monseigneur Pie place un de ses voyages à Rome sous le patronage tout spécial de Notre-Dame de Pitié ; jubilé de Notre-Dame de Pitié.
5. Prière à Notre-Dame de Pitié, la mère de compassion et de miséricorde.

1. Après le Fils de Dieu fait homme, Nos Très Chers Frères, rien n'est plus grand au ciel et sur la terre que l'auguste Vierge dans le sein de laquelle s'est opéré l'adorable mystère de l'incarnation. Marie, par la glorieuse prérogative de sa maternité divine, a

contracté avec Dieu des relations qui, tout en étant infiniment distinctes de l'union hypostatique, se rapportent néanmoins à cet ordre d'union d'une façon unique et incomparable. Il n'y a qu'un seul Jésus-Christ, Dieu fait homme ; il n'y a aussi qu'une seule femme Mère de Dieu, c'est la Vierge Marie. Tel est le principe du culte que nous rendons à cette créature privilégiée : culte qui n'est point celui d'adoration ou de latrie, lequel n'appartient qu'à Dieu ; mais culte qui s'élève bien au-dessus de celui que nous rendons aux autres saints, parce que la Mère de Dieu occupe dans l'économie surnaturelle un rang à part et tout à fait distinct.

Ainsi, N. T. C. F., n'avons-nous rien plus à cœur que d'entretenir, de ranimer et d'augmenter parmi vous la dévotion et la confiance envers cette Vierge trois fois sainte, qu'on ne saurait honorer sans honorer en même temps Jésus-Christ, puisque l'honneur rendu à Marie en considération de sa qualité de Mère du Seigneur se rapporte par cela même à son Fils.

D'ailleurs, nous savons par la doctrine de tous les siècles, par le témoignage de tous les saints, et nous avons appris nous-même par une douce expérience, que Dieu a rendu sa Mère dépositaire de la grâce, qu'elle est la trésorière du ciel, la dispensatrice de tous les dons, l'ange du bon conseil, la reine des vertus, le soutien des faibles, la consolatrice des affligés, la guérison des malades, en un mot, le canal de tous les biens pour le temps et pour l'éternité.

2. C'est pourquoi nous voudrions qu'aucun autre peuple ne pût se flatter de surpasser notre diocèse et notre peuple en démonstrations d'amour, en senti-

ments de piété envers cette tendre Mère de Dieu et des hommes ; et nous veillons, avec une attention particulière, à rendre de plus en plus célèbres les sanctuaires où elle est honorée.

L'église de Notre-Dame, dans notre ville épiscopale, tient sans doute la première place entre tous les temples de notre diocèse qui sont placés sous le vocable de la Vierge Marie : c'est NOTRE-DAME-LA-GRANDE, ainsi que l'ont appelée nos pères. Aux pieds de la statue séculaire qu'on y vénère sont venues s'agenouiller bien des générations successives. Là est le rendez-vous de toutes les âmes qui souffrent, qui prient, qui espèrent. Les larmes des yeux et celles du cœur, les soupirs du regret et quelquefois ceux du remords, les anxiétés de la crainte et les ardeurs du désir viennent se mêler et se confondre devant cet autel. Aussi, tout ce qui concerne ce noble sanctuaire nous intéresse-t-il souverainement. Et combien nous formons de vœux pour que ce temple insigne, auquel les admirateurs de l'architecture romane accordent une si haute estime, voie enfin s'achever ses décorations et sa restauration, de telle sorte qu'il nous soit possible de faire placer au fond de l'édifice le tribut de notre piété, promis au premier jour de notre arrivée, et de clore ces longs travaux par la consécration d'un autel qui soit en rapport avec le monument ! Pour cette solennité tant désirée, nous demanderons au chef de l'Église d'abondantes faveurs et de riches indulgences ; et le successeur de Pierre, exauçant notre requête, daignera nous charger de couronner en son nom la gardienne et la libératrice de la catholique cité de saint Hilaire. Puisse le généreux empres-

sement des fidèles, aidés du concours nécessaire des pouvoirs publics, hâter ce moment fortuné !

3. Mais il est, dans l'étendue de notre vaste diocèse, d'autres sanctuaires en renom, d'autres lieux de pèlerinage fréquentés par les serviteurs de Marie. L'un des plus chers à la piété des chrétiens, c'est sans contredit la chapelle de Notre-Dame de Pitié, placée au centre de nos populations les plus religieuses du Bocage et de la Gâtine.

L'origine de cette dévotion date des temps les plus reculés, et l'édifice du ^{xiv}^e ou du ^{xv}^e siècle reposait déjà sur des fondements plus anciens. Il a plu à N.-S. J.-C. de faire éclater en ce lieu la puissance de sa divine Mère. Les archives de Notre-Dame de Pitié contiennent le récit authentique d'un nombre presque infini de miracles opérés par son intercession. Les souverains pontifes, en particulier Innocent XI, Innocent XII et Benoît XIV, informés de ces prodiges, enrichirent cette église des plus précieuses indulgences. Et l'on peut dire que, depuis plusieurs siècles, Notre-Dame de Pitié est le pèlerinage familial des bons Vendéens. Aux jours de leurs luttes mémorables pour la conservation de leur foi, de leurs prêtres et de leurs autels, ils ne manquaient jamais d'aller invoquer la protection de la Mère des Douleurs ; ils la conjuraient de veiller sur eux, sur leurs familles et sur leurs intrépides compagnons d'armes. Et maintenant encore, à toutes les époques de l'année, mais particulièrement à certaines fêtes consacrées, telles que le lundi de la Pentecôte et le jour de la Nativité de la sainte Vierge, on y voit affluer le peuple de toutes les contrées environnantes avec

une allégresse et un recueillement dont on ne saurait être témoin sans en éprouver une profonde émotion.

4. L'an dernier, N. T. C. F., tandis que nous faisions la visite pastorale de cette portion de notre diocèse, il nous fut donné de visiter pour la seconde fois cette sainte demeure de Marie. Nous plaçâmes alors sous le patronage tout spécial de Notre-Dame de Pitié le voyage que nous allions entreprendre ; et nous prîmes à ses pieds l'engagement, en retour de la protection que nous implorions, de rapporter de la cité sainte des faveurs particulières pour ce sanctuaire. Nous aimons à proclamer que Marie nous a sensiblement protégé pendant cette longue absence, et nous avons à cœur d'acquitter la dette que nous avons contractée. Vous connaîtrez tout à l'heure, N. T. C. F., la supplique que nous avons remise en main propre au vicaire de J.-C., et les lettres apostoliques par lesquelles il a daigné y répondre.

Que ce mois d'indulgence et de pardon que nous venons vous annoncer soit donc pour vous tous, religieux habitants de ces contrées, une précieuse occasion de vous renouveler dans les sentiments de foi et de ferveur qui animaient vos pères. Que toute séparation, que toute division cesse en cette heureuse circonstance ! Nous sommes assuré que vous aurez tous à cœur de profiter d'une grâce aussi extraordinaire, d'une faveur qui revêt pour vous un caractère en quelque sorte patriotique. Ah ! pas une famille du Bocage ou de la Gâtine ne voudra omettre son Jubilé de Notre-Dame de Pitié. Les solennités multipliées qui se succéderont, les prédications journalières qui seront faites par nos missionnaires diocé-

sains, vont être durant trente jours comme des fontaines de salut, où viendront se rafraîchir tant d'âmes altérées qui ont soif de rentrer en grâce avec Dieu et de se rendre plus dignes de la protection de sa sainte Mère. Les plus jeunes enfants, pourvu qu'ils aient atteint l'âge de discrétion, participeront eux-mêmes aux libéralités que le pasteur universel a voulu étendre jusqu'à eux par une attention toute spontanée ; et la génération qui naîtra d'eux redira encore dans un siècle les merveilles accomplies sous leurs yeux en cette année privilégiée.

5. Vierge sainte, ah ! combien nous bénissons votre divin Fils de la consolation qu'il nous accorde en daignant accroître ainsi parmi nous la renommée d'un sanctuaire consacré au culte de vos douleurs. O Marie, les paroles me manquent pour dire combien j'aime à vous aller chercher au calvaire, à méditer sur le mystère de la Compassion, à m'unir aux souffrances de votre cœur virginal et maternel. Vous me semblez belle, ô Marie, dès votre aurore ; je vous aime dans votre berceau ; je vous aime revêtue du charme céleste de votre virginité ; je vous aime portant entre vos bras ce divin enfant dont la grâce se reflète sur vous et vous embellit, comme la fleur embellit la tige qui la supporte ; je vous aime régnant dans les cieux, où le soleil est votre vêtement, la lune votre marchepied, les étoiles votre couronne ; mais je vous aime davantage encore sur le calvaire, *miseris sapis dulcius*, sur le calvaire où, vous aussi, avez acquis ce surcroît inexprimable, *ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu*.

Ah ! il est si doux à celui qui souffre et qui prie de

rencontrer dans l'objet de son culte les mêmes douleurs, les mêmes angoisses qu'il endure ! Vierge bénie, nous n'avons point en vous une mère qui ne sache pas compatir à nos infirmités. Vous aussi, vous avez été éprouvée de toutes manières pour devenir plus miséricordieuse. Comme vous savez par expérience ce que c'est que la douleur, vous avez appris à secourir les malheureux. Mère de compassion et de miséricorde, et, comme dit ce bon peuple, Notre-Dame de Pitié, ayez pitié de nos souffrances de tout genre, de celles du corps et de celles de l'âme, de celles des individus et de celles de la patrie. Daignez bénir en particulier ce peuple qui va s'empresser au pied de vos autels pour vous rendre ses hommages, et pour jouir des bienfaits qui lui sont octroyés par le représentant de votre divin Fils sur la terre !

X

EXHORTATION

ADRESSÉE AUX ENFANTS DE MARIE, DANS L'ÉGLISE DES
FILLES DE NOTRE-DAME, A POITIERS, SUR L'ŒUVRE
DES ÉGLISES PAUVRES.

(AVRIL 1857.)

1. L'œuvre des églises pauvres est très agréable au Seigneur.
2. En travaillant à l'embellissement des saints autels, les Enfants de Marie ne font que marcher sur les traces de leur Mère, la Vierge Marie, qui, selon la tradition, préparait de ses mains virginales les vêtements adorables de son Fils.
3. Les ornements de l'autel, ce sont toujours les vêtements de Jésus. Donc y travailler avec zèle, en esprit de foi et de religion. Magnifique récompense promise par Jésus.
4. Notre âme est aussi la maison de Dieu ; notre cour, l'habitation de Jésus-Christ. Notre-Seigneur Jésus-Christ est lui-même notre vêtement.
5. Indulgences accordées à l'œuvre des églises pauvres.

1. Un des titres les plus puissants que le saint roi David faisait valoir auprès du Seigneur pour obtenir de n'être point confondu avec les impies, c'était celui-ci : « Seigneur, j'ai aimé la splendeur de votre « maison et l'éclat du séjour terrestre de votre gloire ». Vous donc, Mesdames, qui avez travaillé avec tant de zèle à l'embellissement de nos églises, vous pouvez dire aussi au divin Maître : Seigneur, ne me confondez pas, ni avec les impies (le ciel m'en garde !), ni même avec les femmes du siècle qui n'ont d'adoration que pour elles-mêmes, qui ne songent qu'à se

parer avec infiniment plus de luxe que ne sont parés vos temples, qui sont indifférentes à tout ce qui intéresse votre culte et votre nom. Seigneur, vous le savez, j'ai aimé la beauté de votre maison, j'ai voulu que le lieu de votre habitation fût orné, et j'y ai consacré l'emploi de mon temps et le travail de mes mains. D'autres ont leur main droite chargée des présents qu'on leur prodigue : quand la mienne s'est ouverte, ç'a été pour donner et non pour recevoir. O Dieu, faites la différence entre elles et moi ¹. »

2. Du reste, Mesdames, vous avez toute sorte de motifs d'être affectionnées à l'œuvre au sujet de laquelle nous sommes assemblés aujourd'hui. Vous portez le nom d'Enfants de Marie. Or, quand vous travaillez à l'embellissement des saints autels, quand vous nous procurez les ornements et les linges du sacrifice, vous ne faites que marcher sur les traces de votre mère.

Selon la tradition, la Vierge Marie préparait de ses mains virginales les vêtements adorables de son Fils. Les langes dont elle l'enveloppait dans son berceau étaient l'œuvre de ses doigts. La sainte tunique dont les bourreaux le dépouillèrent et que les soldats tirèrent au sort, c'était elle encore qui l'avait tissée. Ainsi, la mère de Samuel, qui fut une des figures de la Mère de Jésus, avait coutume de faire chaque année une petite tunique pour son fils ; et, à certains jours marqués, elle la lui appor-

1. Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam,.... in quorum manibus iniquitates sunt : dextera eorum repleta est muneribus. (Ps. xxv, 9, 10.)

tait elle-même dans le temple : *Et tunicam parvam faciebat ei mater sua, quam afferebat statutis diebus*¹.

3. Tels sont les exemples que vous imitez. Dans le temple, à l'autel, c'est toujours Jésus. Ces palles, ces purificateurs, ces corporaux, ces linges bénits, ce sont toujours les vêtements de Jésus. En les confectionnant, ce sont ses langes, c'est sa tunique que vous tissez, que vous brodez. Et les ornements que revêt le sacrificateur, c'est encore à Jésus, en la personne des Samuels de la loi nouvelle, que vous venez les apporter chaque année à des jours marqués : *quam afferebat statutis diebus*. Car, le prêtre à l'autel n'est plus un homme, c'est le sacrificateur ; et le sacrificateur n'est autre que Jésus-Christ lui-même continuant son immolation.

Ce que vous faites, pieuses Enfants de Marie, continuez donc de le faire avec zèle, en esprit de foi et de religion. Jésus-Christ vous dira un jour : *Nudus eram, et cooperuistis me* : « J'étais nu, et vous m'avez couvert »². Il vous dira cela à propos des indigents ; mais, lui-même, dans ses temples, n'en est-il pas un ? Présent dans les pauvres, il est plus présent encore dans l'Eucharistie, et là aussi il est trop souvent pauvre. Ce sera votre mérite d'être venues en aide à son dénûment. « Seigneur, direz-vous, quand est-ce « donc que nous vous avons trouvé nu et que nous « vous avons couvert » : *Quando autem te vidimus nudum, et cooperuimus te* »³ ? Et le Sauveur vous

1. I Reg., II, 19.

2. Matth., xxv, 36. — 3. *Ibid.*, 38.

répondra : « En vérité, ce que vous avez fait en faveur de ces autels nus et dépouillés, de ces églises pauvres et abandonnées, c'est à moi que vous l'avez fait. Voilà votre titre à la possession de ce royaume que je vous ai préparé dès la constitution du monde ¹ ».

N'en doutez point, Mesdames, le même Jésus qui a voulu que Madeleine fût louée partout où l'Évangile serait annoncé, parce qu'elle avait versé sur sa tête un baume de grand prix dans la maison de Simon de Béthanie, le même Jésus n'est pas moins sensible à votre don, et il vous récompensera avec magnificence de votre libéralité et de votre piété. « Vous « aurez toujours des pauvres avec vous, disait-il, « mais moi, vous ne m'aurez pas toujours ² ». Heureusement, il s'est donné à lui-même une sorte de démenti : nous l'avons encore avec nous dans le sacrement des autels, nous l'y aurons jusqu'à la fin ; et toujours il nous sera permis de lui apporter là, avec nos actes intérieurs de foi et d'amour, le travail de nos mains et le tribut de nos offrandes.

4. Du reste, Mesdames, ce travail extérieur n'est que l'emblème d'un autre travail plus intime qui doit nous occuper sans cesse. La maison de Dieu, c'est notre âme : c'est elle dont il faut surtout aimer la beauté. Le lieu de l'habitation de Jésus-Christ, c'est notre cœur : c'est lui qu'il faut orner sans cesse. Vous donnez au Seigneur des vêtements faits de lin et de soie ; il vous rendra en échange le vêtement de l'innocence, la parure de toutes les vertus. Que dis-

1. Matth., 34. — 2. *Ibid.*, xxvi, 11.

je ? pour vous récompenser de l'avoir vêtu, il deviendra lui-même votre vêtement : *Induimini Dominum Jesum Christum* ¹ : vêtement de grâce en ce monde, vêtement de gloire pendant l'éternité.

5. Pour vous conduire plus sûrement à ce bienheureux terme, Mesdames, le vicaire de Jésus-Christ en terre a étendu vers nous ses mains chargées de grâces spirituelles. Tandis que nous lui exposions de vive voix et par écrit tout le détail de nos œuvres diocésaines, celle à laquelle vous contribuez avec une ardeur et une persévérance si louables n'a point été oubliée. Le suprême dispensateur du trésor de l'église a daigné l'ouvrir en votre faveur. Désormais, une Indulgence plénière sera attachée annuellement à cette bienheureuse journée en laquelle je viens, au nom du Dieu des autels, recevoir vos pieux présents; et une seconde Indulgence semblable pourra être gagnée, au dernier jour de chaque année, par vous et par tous ceux qui, sous une forme ou sous une autre, auront participé à l'œuvre des églises pauvres. En faisant votre aumône aux temples de la terre, vous vous fraierez ainsi un chemin plus large et plus facile vers les richesses infinies du temple des cieux. Ainsi soit-il.

1. Rom., XIII, 14

XI

DISCOURS

PRONONCÉ A LA FÊTE DU RÉTABLISSEMENT DE LA STATUE
DE LA SAINTE VIERGE DANS LA CRYPTÉ
DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

(15 SEPTEMBRE 1857.)

1. La joie du peuple chrétien au retour de Marie dans son église souterraine de Chartres, comparée à celle du peuple d'Israël aux jours d'Esdras et de Judas Machabée.
2. Monseigneur Pie avait désiré d'un grand désir de voir ce jour et de célébrer cette fête. Remercîments au pontife qui a opéré la restauration du sanctuaire souterrain. D'aujourd'hui va recommencer l'ère des miracles.
3. Il en est de l'ordre surnaturel comme de l'ordre naturel ; le Dieu de la rédemption, comme le Dieu de la création, a placé ses eaux thermales là où son bon plaisir l'a voulu. A Chartres, la source de la grâce divine est sous la grotte taillée dans le rocher.
4. A la statue nouvelle, qui remplace la statue antique et miraculeuse, sont attachées la bénédiction de l'église et la consécration des souvenirs du passé.
5. Elle possèdera bientôt la consécration qui résulte des prodiges et des miracles dont elle sera le canal et l'instrument. Le Seigneur Jésus ne sera pas moins généreux envers Marie que ne le fut son ancêtre Booz envers Ruth.
6. Prière à la Vierge sainte, Reine et Damede Chartres, pour la cité, pour la crypte, pour le peuple fidèle, pour ceux qui n'ont jamais désespéré de la cause du sanctuaire souterrain.

1. Quand Esdras venait de dédier le nouveau temple après soixante-dix ans d'émigration, quand Judas Machabée venait de rétablir l'autel après une longue

et horrible profanation, c'était dans tout Israël des acclamations, des transports, c'était une ivresse de bonheur, c'étaient des cris et des larmes de joie, c'était un attendrissement universel. Et la multitude, chantant des psaumes, des hymnes et des cantiques, louait et bénissait le Seigneur qui est compatissant, et dont la miséricorde met un terme aux plus douloureuses épreuves ¹.

Quelque chose d'analogue va s'accomplir aujourd'hui. Ce beau temple, sans doute, avait retrouvé depuis plus d'un demi-siècle son sacrifice, son autel, ses solennités, ses pompes. La Vierge Marie y avait repris possession de sa puissance et de sa gloire. Mais dans cette grotte sacrée, qui est plus ancienne, et, en un certain sens, plus auguste que le temple lui-même, puisqu'elle a donné naissance au temple ; dans cette grotte sans laquelle le temple, si vaste qu'il soit, est néanmoins insuffisant et incomplet, parce que la construction, la composition de la basilique supérieure ont présupposé l'existence de la basilique inférieure ; dans cette grotte, récemment rouverte à notre piété, nos yeux cherchaient encore vainement l'image de Marie, telle que nos ancêtres l'avaient vue, l'avaient aimée, l'avaient invoquée pendant tant de siècles. Désormais cette absence regrettable va cesser.

Ah ! qu'il sera beau, ce soir, de contempler la Fille du Roi rentrant enfin dans sa demeure favorite, dans son domaine séculaire ! Qu'ils seront beaux vos pas, ô Sainte Dame de Chartres, alors qu'escortée de

1. I Esdr., III. — I Mach., IV.

toute cette foule et comme portée en triomphe sur ces milliers d'épaules, vous retournerez vous asseoir là où nos pères vous ont tant louée : *ubi laudaverunt te patres nostri* ¹, là où ils ont si souvent mis votre puissance à l'épreuve, là où ils ont tant de fois vu vos œuvres, constaté vos prodiges et ressenti votre intervention : *probaverunt et viderunt opera mea* ².

2. Pour moi, j'ai désiré d'un grand désir de voir ce jour et de célébrer cette fête du retour de Marie dans son église souterraine de Chartres. Que de fois, au soir des grandes solennités, après les saints offices terminés, je suis allé m'agenouiller dans cette crypte obscure et abandonnée ! Que de fois, après avoir appuyé mon front à la colonne vénérée sur laquelle repose notre mère, je suis allé le coller à la poussière de l'ancienne place que ses pieds ont sanctifié : *in loco ubi steterunt pedes ejus* ³ ! J'entendais au-dessus de ma tête la foule s'écouler, heureuse et attendrie du spectacle des grandes pompes religieuses auxquelles elle venait d'assister. Mais, à mon sens, les plus belles de ces fêtes étaient encore incomplètes ; il restait au fond de mon cœur un désir, un regret. Seul, au milieu des ténèbres et du silence, je me demandais si ce désert ne retrouverait pas un jour la vie ; si cette solitude n'était pas destinée à reflorir ; si ces vieilles nef, enveloppées du linceul de la nuit, ne reverraient plus jamais les longues files de vierges aux robes blanches, les anciennes et célèbres processions des lévites en vêtements sacrés ; si ces voûtes assombries

1. Is., LXIV, 11. — 2. Ps. XCIV, 9.

3. Ps. CXXXI, 7.

ne s'illumineraient pas encore de ces milliers de cierges portés aux mains des fidèles et des prêtres; en un mot, si ce lieu tant aimé et fréquenté des âges précédents, ce lieu qui a été le rendez-vous de tous les saints, ne reconquerrait pas sa sainteté et sa gloire.

M. F., mille fois béni soit le Seigneur qui a mis au cœur de votre vénéré pontife l'heureuse inspiration, la sainte et forte résolution d'opérer la restauration de ce sanctuaire souterrain et d'y rétablir enfin l'image de Notre-Dame de Chartres !

D'aujourd'hui va se renouer la chaîne des merveilles primitives, d'aujourd'hui va recommencer l'ère des miracles. Nous tous qui appartenons à cette génération qui a déjà vieilli, plus d'une fois, en comparant l'état actuel du pèlerinage de Chartres avec son ancienne splendeur, son ancienne célébrité, nous nous étions écriés tristement comme le prophète Daniel : *Domine, imminuti sumus* : « Seigneur, nous « avons été diminués, amoindris ¹ ». Quoique l'action intérieure de la grâce ait toujours été sensible dans ce temple, quoique la puissance de Marie n'ait jamais cessé de s'y révéler, même par des miracles éclatants, toutefois les prodiges étaient moins multipliés, les signes moins manifestes qu'aux anciens jours : *in illis diebus, non erat visio manifesta* ². La vertu de ce sanctuaire s'était-elle donc affaiblie ? Non, assurément. Mais, si richement pourvue que soit cette église des dons et des trésors divins, il ne se

1. Dan., III, 37.

2. I Reg., III, 1.

pouvait faire qu'elle en négligeât impunément la mine la plus abondante et la plus féconde.

3. Vous le savez, M. F., il n'est pas au pouvoir de l'homme qui ferme une source d'en faire jaillir une autre à côté. La fontaine que vous auriez refoulée, vous en pourriez recueillir peut-être encore quelque suintement, quelque infiltration dans le bassin contigu ; mais l'onde vive et bouillonnante, vous ne la ferez jamais sourdre d'une autre veine que de celle que Dieu a ouverte : on ne déplace pas une source. Et s'il en est ainsi dans la nature, il en est de même dans l'ordre surnaturel. Le Dieu de la rédemption, comme le Dieu de la création, a placé ses eaux thermales là où son bon plaisir l'a voulu. La grâce divine est souveraine et indépendante dans le choix qu'elle fait des lieux, comme dans celui qu'elle fait des temps et des personnes ¹.

Or, en ce qui est de l'influence de Marie à Chartres, la source est là : elle est sous cette grotte taillée dans le rocher. Si vous comparez la basilique de Chartres et tout ce qui s'y rattache à un grand fleuve dont les eaux se sont répandues au loin, je vous dirai que dans cette grotte est la petite fontaine qui s'est accrue, qui s'est enflée et qui a produit le grand fleuve : *fons parvus crevit in fluvium maximum et in aquas plurimas redundavit* ². Assurément, le temple tout entier est rempli de la majesté et de la puissance de Marie ; la source s'est épanchée en mille nappes d'eau, elle s'écoule, elle se communique par mille conduits. Mais au moins faut-il que la source ne soit pas négligée,

1. Bulla *Auctorem fidei*, LXX. — 2. Esth., XI, 10.

ne soit pas profanée, ne soit pas fermée ; et son onde possédera toujours une vertu plus efficace et plus active que celle des ruisseaux qui en dérivent. Que votre piété donc, chrétiens mes Frères, sans rien diminuer de son zèle à fréquenter cette grande basilique, où le culte divin se solennise avec plus de pompe et de splendeur qu'en aucun autre lieu du monde, aille néanmoins désormais avec une certaine préférence chercher les grâces toutes spéciales de Marie là où il lui plaît surtout de les répandre ; qu'elle aille à certains jours, à certaines heures, se désaltérer, s'abreuver à cette fontaine si riche et si précieuse.

4. Vous m'arrêtez peut-être et vous me dites : « La sainte crypte est rouverte ; mais la statue qu'on y va replacer n'est plus la statue antique et miraculeuse qu'ont vénérée nos pères. Qui nous garantit que le ciel lui conférera la même puissance ? » Non, il est vrai, cette statue n'est plus celle qu'ont vénérée nos pères. Ne rappelons pas ce qui sera toujours un douloureux sujet de larmes ; réjouissons-nous bien plutôt de l'acte réparateur qui s'accomplit en ce moment, et qui se confond dans mon esprit avec une autre réparation mille fois heureuse et désirable qui, m'a-t-on dit, vase consommer dans ce même jour ¹. Non, cette statue n'est pas la même qu'autrefois ; mais, reproduite d'après les principales données de la tradition chartraine, en allant reprendre la place de sa devancière, elle héritera de toute sa vertu. Déjà la prière puissante et authentique de l'Église a séparé,

1. L'acquisition de l'ancienne église de Sainte-Foy, qui servait de théâtre depuis la révolution.

discerné ce bois inanimé du domaine des choses profanes : l'eau sainte l'a non seulement purifié, mais sanctifié et consacré pour être à jamais la représentation de la Vierge qui était l'attente des Gentils aussi bien que celle d'Israël, la fidèle image de la Vierge qui devait enfanter le Sauveur.

A cette bénédiction de l'Église va se joindre, sinon la consécration des temps à venir que nous ne saurions devancer, du moins la consécration des siècles passés. Cette image sacrée n'aura pas été plus tôt inaugurée sur son emplacement antique et traditionnel, que tous les souvenirs des âges écoulés, des anciens prodiges opérés, viendront tout à coup l'investir et la pénétrer, se grouperont au-dessus de sa tête comme le nuage qui planait sur l'arche d'alliance et qui révélait la présence de la divinité. Puis, tant de larmes dont le pavé du temple a été mouillé ; tant de vœux, tant de soupirs, tant de prières qui, comme une vapeur d'encens, se sont attachés aux parois des murailles et des voûtes ; en un mot, tout ce qu'il y a de sainteté répandue dans toutes les parties de l'édifice, viendrase réunir, se ramasser dans cette image bénie, l'imprégner et la vivifier. Et toutes ces générations de saints pontifes, de saints prêtres, de saints rois, de saints confesseurs, de saintes vierges, de saintes veuves, qui sont venues invoquer la puissance de Marie en ce lieu, toutes ces légions de fidèles serviteurs de Notre-Dame de Chartres qui sont présentement dans la gloire, étendront de concert leurs mains pour faire descendre d'en haut dans cette statue la même vertu divine qui découla de la statue antique pour leur sanctification.

5. Enfin, outre la bénédiction de l'Église, outre la consécration des souvenirs du passé, cette statue possédera bientôt la consécration qui résultera des prodiges et des miracles dont elle-même sera le canal et l'instrument.

Au moment où Ruth s'apprêtait à retourner vers les siens, dont elle s'était momentanément éloignée, Booz lui dit : Étends ton manteau et tiens-le des deux mains. Et Ruth tenant ainsi son manteau ouvert, Booz y versa six mesures de froment. Ruth alors entra dans la cité. Et comme on lui demandait : Que s'est-il passé ? elle répondit : Voici les provisions dont le seigneur Booz a rempli mon manteau et mes mains, et il m'a dit : Je ne veux pas que tu retournes vers les tiens les mains vides : *Nolo vacuum te reverti*.

Mes Frères, le Seigneur Jésus n'est pas moins généreux que son ancêtre Booz. Il a vu notre nouvelle Ruth qui s'apprête à rentrer dans sa demeure, à retourner vers sa famille, et il lui a dit : Tiens ton manteau ouvert et élargi, tiens-le à deux mains : *Expande pallium et tene utraque manu*. Et il y a versé six grandes mesures de froment, c'est-à-dire, il y a mis une abondante provision de ses grâces les plus exquises. Car le Seigneur ne veut pas que Marie revienne vers nous les mains vides : *Nolo vacuum te reverti*.

6. Vierge sainte, donnez-nous donc, donnez-nous de votre plénitude. Renouvelez vos prodiges d'autrefois, et faites succéder de nouvelles merveilles aux merveilles anciennes : *Innova signa, immuta mirabilia*. Glorifiez toujours en ce lieu votre main

et votre bras droit : *Glorifica manum et brachium dextrum.*

Ayez pitié de cette cité de Chartres, dont le nom ne peut être prononcé dans aucune partie de l'univers sans rappeler aussitôt le vôtre avec lequel il est comme identifié : *Miserere plebi tuæ super quam invocatum est nomen tum* ; et conservez toujours votre prédilection à ce peuple qui se glorifie d'être votre premier-né : *et Israël quem coæquasti primogenito tuo.* Remplissez cette autre Sion de l'effet de vos assurances et de vos promesses. Vous vous êtes vous-même qualifiée Reine et Dame de Chartres ; que cette inénarrable parole ne soit jamais privée de son accomplissement : *Reple Sion inenarrabilibus verbis.* Donnez un témoignage à ceux qui se flattent d'être, depuis l'origine, vos créatures et vos clients : *Da testimonium his qui ab initio creaturæ tuæ sunt.* Vérifiez les prédictions que les anciens augures ont prononcées ici à votre gloire : ils vous ont appelée la Vierge qui devait enfanter ; justifiez et rajeunissez cette appellation en enfantant toujours ici Jésus-Christ dans les âmes : *Suscita prædicationes quas locuti sunt in nomine tuo prophetæ priores.*

Enfin, accordez une récompense particulière à ceux qui ne se sont pas lassés, qui ne se sont pas découragés, et qui n'ont jamais désespéré de la cause de votre sanctuaire souterrain : *Da mercedem sustentibus te.* Et afin que la confiance qu'ils nourrissent dans leur cœur et qu'ils cherchent à communiquer à leurs frères ne soit pas vaine, afin qu'ils soient trouvés des prophètes fidèles, ne permettez pas que

personne aille jamais vous présenter ses requêtes au pied de votre image de sous-terre sans être aussitôt exaucé : *Ut prophetæ tui fideles inveniantur, exaudi orationes servorum tuorum* ¹. Ainsi soit-il.

1. Eccli., xxxvi, 6-18.

XII

INSTRUCTION PASTORALE

ADRESSÉE AU CLERGÉ DU DIOCÈSE AU SUJET DU QUATRIÈME
CONCILE DE LA PROVINCE DE BORDEAUX.

(25 AOÛT 1859.)

Marie patronne du concile : la session solennelle d'ouverture est fixée au jour même de la Nativité de cette bienheureuse Vierge ; Marie sera au milieu des Pères, comme elle était au sein du cénacle.

Ainsi que nous l'avons fait connaître dans notre récent synode, notre province ecclésiastique va célébrer prochainement son quatrième concile. Instruit par l'expérience de tout le bien que produit la tenue exacte de ces saintes assemblées, notre Éminentissime Métropolitain, conformément à la résolution prise à l'issue du concile de Périgueux, a indiqué la ville d'Agen pour le lieu de la réunion ; et sa piété bien connue envers l'auguste Marie lui a inspiré de fixer la session solennelle d'ouverture au jour même de la Nativité de cette bienheureuse Vierge.

Commencés sous de tels auspices, poursuivis durant une si sainte octave, et s'achevant dans une autre solennité consacrée par l'Église au culte des douleurs de la Mère de Dieu, nous avons la ferme confiance que nos travaux seront marqués au coin de cet incomparable patronage. Marie sera au milieu de

nous, comme elle était au sein du cénacle. Aucune de nos délibérations ne lui sera étrangère.

La mère du Verbe pourrait-elle être indifférente au chaste maintien de la vérité révélée, qui est née de son sein ? La Vierge immaculée, type de toute vertu et de toute sainteté, pourrait-elle ne pas s'intéresser aux saintes règles destinées à préserver de toute altération la pureté des mœurs chrétiennes ? L'Épouse de l'Esprit-Saint, la mère de la grâce divine, comment ne veillerait-elle pas sur tout ce qui concerne la dispensation des dons divins ? La corédemptrice du Calvaire associée au sacerdoce et au sacrifice de l'Agneau, comment ne bénirait-elle pas tous les efforts qui tendent à perfectionner la tribu sacerdotale, à rendre entre les mains des prêtres le sacrifice plus saint, l'hostie plus immaculée ? Enfin, celle à qui tous les hommes ont été donnés pour fils, comment pourrait-elle ne pas intervenir alors que nous travaillons à les enfanter à la vie divine et à former Jésus-Christ en eux ¹ ?

Ah ! si ce divin Sauveur a dit qu'il était venu apporter le feu sur la terre et qu'il n'avait d'autre volonté sinon que ce feu embrasât le monde entier ², comment Marie ne nous encouragerait-elle pas du geste et du regard au moment où nous emplirons nos mains des charbons ardents qui sont sur l'autel entre les chérubins, pour les répandre sur toute la province ³.

1. Galat., iv, 19. — 2. Luc., xii, 49. — 3. Ezech., x, 2.

XIII

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SOLENNITÉ DE LA CONSÉCRATION
DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE BON-ENCONTRE PENDANT
LA SESSION DU CONCILE D'AGEN.

(21 SEPTEMBRE 1859.)

1. La consécration du sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Encontre, loin d'être un hors-d'œuvre et une diversion dans l'économie du concile, en est au contraire comme l'assaisonnement et le bouquet.
2. En voici les raisons : c'est une vérité fondée sur la sainte tradition que les apôtres et les évangélistes ont eu Marie pour institutrice et pour conseillère. Rien d'étonnant si les évêques, humbles successeurs des apôtres, lèvent leurs yeux et leurs mains vers l'auguste Vierge, le siège de la sagesse et la mère de la grâce divine.
3. Tout plaît dans ce lieu de dévotion : son nom, ses origines, son histoire. Son nom exprime toute une vérité consolante de l'ordre surnaturel. Dieu, qui veut le salut de tous les hommes, donne à tous les hommes des grâces suffisantes pour le salut ; mais un grand nombre d'hommes ne coopèrent pas à ces grâces et manquent leur salut. D'un autre côté, c'est un principe certain que Marie est investie du soin de la dispensation des grâces. Cela étant, et l'opportunité de la grâce ayant une liaison si intime avec son efficacité, on comprend toute la part qui est faite à Marie dans l'œuvre de notre salut. Cette simple appellation populaire, Notre-Dame de Bon-Encontre, nous dit en substance que la divine Vierge s'offre à notre rencontre, les mains pleines de grâces, dans les circonstances les mieux trouvées et les occasions les plus providentielles.
4. Les origines de Notre-Dame de Bon-Encontre s'imposent à notre respectueuse croyance par l'analogie qu'elles ont avec les faits les plus illustres de la religion. C'est d'abord

un berger qu'on voit intervenir à la naissance de ce pèlerinage, comme à celle du royaume d'Israël, et comme intervinrent aussi les bergers à la naissance du Christ. C'est en outre un bœuf, comme à la crèche de l'enfant Jésus. Enfin, c'est un buisson, qui nous rappelle celui de Moïse.

5. L'histoire de Notre-Dame de Bon-Encontre, c'est, depuis plus de trois siècles, un témoignage divin de guérisons corporelles et spirituelles, qui se renouvelle et se perpétue d'année en année.
6. Dans les annales des plus augustes sanctuaires, rien de plus solennel que cette journée de la consécration ; et pourtant, ce sont là des merveilles ordinaires au sein de la société chrétienne.
7. Prière à Notre-Dame de Bon-Encontre, la conjurant de justifier à tout jamais ce nom sous lequel elle est honorée, la suppliant de ménager ces heureuses coïncidences, ces occurrences précieuses, d'où naît le triomphe de la grâce.

*In viis ostendit se illis hilariter, et in
omni providentia occurrit illis.*

Elle se montre agréablement à eux sur leurs chemins, et elle s'offre à leur rencontre dans toutes les occasions les plus providentielles.

(AU LIVRE DE LA SAGESSE, ch. VI,
v. 17.)

MONSEIGNEUR ¹.

1. Quelle est aujourd'hui cette solennité dont la forme s'écarte des cérémonies que l'Église a marquées pour les sessions publiques de ses conciles ? N'y avait-il point de témérité à soustraire ainsi Votre Éminence et tout l'épiscopat de la province ² à leurs gra-

1. S. E. le cardinal-archevêque de Bordeaux, consécrateur.

2. NN. SS. les évêques de Périgueux, d'Agen, de la Basse-Terre (La Guadeloupe), d'Angoulême, de Luçon, de la Rochelle. — Les délégués de NN. SS. de Saint-Denis (La Réunion) et de Saint-Pierre et Fort de France (La Martinique).

ves travaux, et ne faudra-t-il pas regretter une journée absorbée presque entièrement par les rites de cette consécration d'église ? Mais à quoi bon cette question ? La réponse est sur tous les visages. Considérez plutôt, M. T. C. F., cette assemblée de pontifes et de prêtres, tout rayonnants de joie, qui se sont rendus de si grand cœur en ce lieu sur l'invitation de la bienheureuse Mère de Dieu et toujours Vierge Marie : *Sanctorum cœtum qui, a sancta et Deipara semperque Virgine Maria invitati, prompto animo huc confluxerunt lætum erectumque conspicio* ¹. Ah ! c'est que loin d'être un hors-d'œuvre et une diversion dans l'économie de notre concile, cette solennité, au contraire, en est comme l'assaisonnement et le bouquet. J'endurai tout à l'heure les raisons :

Merci donc à vous, pieux pontife et pasteur de cette église, merci d'avoir préparé cette heureuse coïncidence. Pour nous tous, et pour les actes de notre concile d'Agen, celle dont nous venons de consacrer le sanctuaire sera véritablement *Notre-Dame de Bon-Encontre*. Si la voix du peuple, qui est aussi la voix de Dieu, ne nous avait devancés de plus de trois siècles, un de nos décrets décrèterait aujourd'hui ce titre à Marie. Car Marie ne pouvait se montrer plus agréablement sur notre chemin, ni venir plus providentiellement au-devant de nous : *In viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentia occurrit illis*.

Mais nos actions de grâces doivent monter plus haut. Salut donc à vous, ô sainte et incompréhensible Trinité, qui nous avez convoqués tous dans cette

1. S. Cyr. Alexandr. Homilia, Ephesi in Nestor. habita, I.

église de la sainte Mère de Dieu : *Salve itaque a nobis, sancta mystica Trinitas, quæ nos omnes in hanc sanctæ Mariæ Deiparæ ecclesiam convocasti* ¹. Par cet aqueduc et ce canal, l'assistance divine nous sera départie plus sûrement et plus abondamment. Entendez d'abord cette doctrine.

2. Sans nul doute, c'est en vertu d'une mission expresse de Dieu que les évêques ont autorité sur le troupeau qui leur est commis, et c'est le Saint-Esprit lui-même qui les a posés et institués pour gouverner l'Église, selon la parole du grand apôtre : *Attendite vobis et universo gregi in quo vos Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei* ². Mais pour remplir leur charge de gardiens de la vérité et de pasteurs des âmes, les évêques ont besoin de la lumière et du secours d'en haut. Or, comment leur vient cette assistance ? Et ne serait-ce pas faire injure à l'Esprit-Saint que de supposer une entremise quelconque entre lui et les docteurs de la foi ?

M. F., ne vous laissez pas aller à de vaines alarmes. Vos évêques ne sont pas d'une condition supérieure à celle des apôtres, puisqu'ils n'en sont que les humbles successeurs. Or, c'est une vérité fondée sur la sainte tradition que les apôtres et les évangélistes eux-mêmes ont eu Marie pour institutrice et pour conseillère.

Parmi cent autres témoignages de l'antiquité, entendez celui du grand archevêque de Tolède, saint Ildephonse : « La Vierge Mère de Dieu était la noble con-

1. *Ibid.*

2. Act., xx, 28.

tubernale des apôtres ; elle vivait dans leur société habituelle ; et parce qu'elle connaissait avec plus d'étendue et d'exactitude que personne les actes et les paroles du Verbe fait chair, elle en conférait sans cesse avec eux, pour les en instruire avec plus de vérité et dans un plus grand détail ¹ ». « En remontant vers son Père, dit à son tour saint Thomas de Villeneuve, le divin Maître a légué son école et sa chaire à Marie : *scholas et cathedram suam reliquit Mariæ* ; non pas afin que Marie gouvernât l'Église, ce qui appartenait à Pierre, mais afin qu'elle enseignât aux disciples la céleste sagesse qu'elle avait apprise dès le commencement ². » Par suite de cela, « quoi d'étonnant, observe saint Ambroise, que saint Jean ait excellé sur tous les autres à énoncer les divins mystères, lui qui pouvait consulter à toute heure le dépôt vivant des secrets éternels ³ ? » « C'est de la bouche de Marie, nous dit un autre saint personnage, que l'évangéliste saint Luc a recueilli tant de particularités que lui seul nous a transmises sur la

1. Apostolorum conventui nobili contubernio semper adharebat Virgo, cum illis semper habitabat, cum illis de humanis Christi actibus, ut uberius ac specialius cognoscebat, ita verius ac specialius conferebat, ut ab ea discerent. (S. Ildeph., Serm. v, de Assumpt.)

2. Propter singularem et excellentem eruditionem, cœlestis Magister ad Patrem, unde venerat, rediturus, scholas et cathedram suam reliquit Mariæ, non quidem ut oves suas regeret, sicut Petrus, sed ut discipulos suos cœlesti sapientia, quam ab initio didicerat, erudiret.. Apostolorum omnium, et discipulorum Christi, Ecclesiarumque magistra. (S. Thom. de Vill. Nov., Sermo III, de Assumpt.)

3. Mirum non est præ cæteris Joannem locutum fuisse divina mysteria, cui præsto erat aula cœlestium sacramentorum. (S. Ambros., de Instit. Virg., c. 7.)

naissance et sur toute l'enfance du Christ ¹. » Assurément les apôtres et les écrivains sacrés étaient instruits par le Saint-Esprit. Mais, s'écrie le docte abbé Rupert, « parce que le Saint-Esprit les enseignait, n'avaient-ils donc aucun besoin de l'enseignement magistral de votre voix, ô Vierge Sainte ? Ah ! bien plutôt, votre voix fut pour eux la voix de l'Esprit-Saint » : *Imo, vox tua vox illis fuit Spiritus sancti* ².

Après cela, M. T. C. F., ne vous étonnez pas si, nonobstant la promesse que Jésus-Christ leur a faite d'être au milieu d'eux lorsqu'ils sont assemblés en son nom, les évêques réunis en concile lèvent leurs yeux et leurs mains vers l'auguste Vierge, vers celle qui est appelée le siège de la sagesse et la mère de la grâce divine, dans l'espérance de recevoir par son entremise des lumières plus abondantes et des inspirations plus sûres.

Ne vous étonnez pas s'ils cèdent au transport qui animait saint Cyrille, au début du concile d'Éphèse, et s'ils redisent sa harangue, ou plutôt son hymne mélodieux à Marie : « Salut, ô Vierge Mère de Dieu, salut au nom de tout cet épiscopat ici assemblé ! » *Salve a nobis, Deipara Maria !* L'œuvre d'un concile, c'est de répandre la lumière et l'amour, la vérité et la grâce. Salut donc à vous, ô lampe inextinguible, dont

1. Sicut tradiderunt nobis, qui ab initio ipsi viderunt et ministri fuerunt, sermonis (Luc., 1, 2). — Singulariter autem creditur S. Lucas multa ab ea didicisse, ea videlicet quæ vel solus, vel plenius, de Christi annuntiatione, generatione, circumcissione, purificatione atque infantia feliciter fideliterque conscripsit. (Dionys. Carthusian., *de Præcon. Mariæ*, l. II, 24.)

2. Rupert. *in Cantic.*, c. 1.

l'huile ne tarit pas, dont la flamme ne s'éteint point : *Salve Maria, lampas inextinguibilis*. Salut, ô Marie Mère de Dieu, ô vous qui avez donné à la terre la lumière véritable, Notre-Seigneur Jésus-Christ, celui qui dit dans les évangiles : « Je suis la lumière du monde ¹ ! » Salut, ô Marie Mère de Dieu, vous de qui est née cette grâce ineffable dont l'apôtre disait : « La grâce bienfaisante de Dieu est apparue à tous les hommes ² ! » L'œuvre d'un concile, c'est de pourvoir au bon gouvernement des Églises qui nous sont confiées. Salut donc à vous, ô Marie Mère de Dieu, par qui dans tout l'univers, dans les villes, dans les bourgs, dans les îles, ont été fondées toutes les Églises orthodoxes : *Salve Maria Deipara, per quam toto terrarum orbe... in civitatibus, in pagis, in insulis, orthodoxorum fundatæ sunt Ecclesiæ* ³. Enfin, l'œuvre d'un concile, c'est de flétrir, c'est de condamner l'erreur. « Salut donc à vous, ô Marie, qui êtes le sceptre de la droite doctrine ; salut à vous, qui avez écrasé la tête du serpent, et qui avez renversé du ciel le diable tentateur : *Salve, sceptrum rectæ doctrinæ..., per quam dæmones fugantur, per quam tentator diabolus de cælo decidit* ⁴.

Croyez-le bien, pieux habitants de cette contrée, loin de nous plaindre du rapport qui unit à partir d'aujourd'hui notre concile à votre sanctuaire, nous considérons ce lien comme une faveur et comme une grâce.

Soyez mille fois bénie, ô Notre-Dame de Bon-

1. Joann., viii, 12. — 2. Tit., ii, 11.

3. S. Cyrill. Homil. i et ii, Ephesi habit. — 4. *Ibid.*

Encontre, de vous être placée si à propos sur notre chemin et d'être venue si providentiellement au-devant de nous ! Nous voudrions poser ici notre tente, y fixer la salle de nos délibérations. Du moins, en retournant vers la cité, nous emporterons votre image dans notre cœur. Les théologiens sont partagés sur la question de savoir si la Vierge Marie assista aux conciles célébrés de son vivant par les apôtres ¹. Pour nous, ô sainte Mère de Dieu, nous vous demandons de daigner siéger au milieu de nous. Dans tous nos doutes, dans toutes nos hésitations, nous prendrons votre suffrage, nous réclamerons votre voix : *Sonet vox tua in auribus nostris* ². Et pour nous, comme pour les évangélistes et les apôtres, votre voix sera la voix de l'Esprit-Saint : *Vox tua, vox illis fuit Spiritus Sancti* ³.

3. Mais c'est trop parler de nous et de notre concile. Ce que vous attendez de moi, M. T. C. F., c'est que je vous parle surtout de ce pieux pèlerinage, de ce sanctuaire de Bon-Encontre où nous sommes rassemblés. De grand cœur je le ferai, mes Frères ; car tout me plaît dans ce lieu de dévotion : son nom, qui exprime toute une vérité consolante de l'ordre surnaturel ; ses origines, qui offrent des analogies avec les faits les plus illustres de la religion ; son histoire, qui est un tissu de merveilles, et qui se couronne par une page si glorieuse en ce jour.

Marie est appelée ici Notre-Dame de Bon-Encontre.

1. Theolog. Marian., *Utrum Beata Virgo interfuerit Conciliis Apostolicis* 2 Pars III, art. 3, n. 1619-1628. — 2. Cantic., 11, 14. — 3. Rupert., *loc. cit.*

Suivez, je vous prie, mes Frères, l'exposition théologique que ce nom m'amène à vous présenter rapidement. La matière réclame une attention sérieuse. Si je me contentais de toucher les côtés gracieux, d'effleurer les parties saillantes de mon sujet, je serais plus pathétique, plus attachant peut-être. Au risque de ne pas répondre à toute votre attente, je préfère descendre dans les fondements mêmes de la question.

Sans doute, mes Frères, l'œuvre du salut de chacun de nous n'est point l'œuvre d'un simple hasard, le résultat d'une rencontre fortuite. Notre salut procède de deux causes qui n'ont rien de fatal, à savoir, de la grâce que Dieu nous confère librement, et du concours que nous apportons librement à la grâce. En fait, Dieu qui veut le salut de tous les hommes donne à tous les hommes des grâces suffisantes pour le salut. Mais, en fait aussi, un grand nombre d'hommes ne coopèrent pas à ces grâces, et manquent leur salut. Or, c'est ici que la difficulté semble plutôt reculée que résolue. Car, d'où vient que les mêmes grâces qui triomphent efficacement de la résistance des uns n'exercent pas le même empire sur la volonté des autres ? La grâce sans doute, la grâce la plus victorieuse, respecte toujours la liberté ; mais son action est mêlée à la fois de tant de douceur et d'énergie, de tant de délicatesse et de vigueur, que si le franc arbitre n'est pas contraint, il est néanmoins conquis ; et cette conquête est si réelle, que la coopération humaine est toujours elle-même un effet de la grâce.

Or, encore une fois, d'où procède cette diversité dans la puissance et dans les effets de la grâce ? Ques-

tion pleine de mystère, et dont la solution parfaite n'est point à la portée de nos esprits bornés. Mais, ce qu'on peut en dire avec les plus illustres docteurs, par exemple avec saint Augustin et avec Suarès, c'est qu'un des principaux ressorts du secours divin, un de ses traits les plus insinuants, consiste dans son opportunité ¹.

Notre illustre prédicateur et profond théologien Bourdaloue a résumé solidement cette doctrine ²; il a montré que, dans le cours ordinaire des choses, la grâce qui triomphe de nous, c'est celle qui s'assujettit à nous, celle qui prend les temps favorables, qui ménage les occasions et les conjonctures, qui dresse de saintes embûches à la volonté, qui la saisit comme au vol et à l'improviste dans les heures les mieux choisies et les plus convenables à son dessein.

L'Écriture est pleine de textes qui autorisent ce sentiment. « En toute affaire, dit l'Ecclésiaste, c'est « le temps et l'opportunité qui décident » : *Omni negotio, tempus et opportunitas* ³. Ce n'est pas assez du champ, de la semence et de la pluie : il faut que l'assolement soit approprié à la semence, que celle-ci soit confiée aux sillons dans la saison, et que la pluie survienne en son temps ⁴. La moisson dépend de tout ce concours de circonstances, et tout ce concours de circonstances ne dépend que de la miséricorde transcendante de Dieu. En quelque jour et à quelque

1. Suarès, *Op.*, t. VIII, *Tract. de gratia*, p. II, l. v. *De auxilio efficaci*, c. XLVIII, n. 16 et 17.

2. Sermon pour le vendredi de la 3^e semaine de Carême, sur la Grâce, 1^{re} partie.

3. Eccles., VIII, 6. — 4. Jacob., V, 6. — Deut., XI, 14.

heure que Dieu ait ouvert sa main, il est quitte envers sa créature, parce que la créature intelligente est toujours tenue de profiter du don de Dieu. Mais, hélas ! comment la créature sera-t-elle toujours attentive et éveillée pour ne perdre aucune parcelle du don offert ¹ ? Et, d'autant qu'il n'est pas donné aux hommes de connaître les temps et les moments que le Père a réglés dans sa souveraine volonté ², quel danger n'y a-t-il pas que les hommes ne laissent passer inaperçu le jour dans lequel Dieu, par une grâce suprême et décisive, avait résolu de les aider et de les sauver ³ ? Ah ! mes Frères bien-aimés, c'est ici que je vois intervenir fort à propos celle que vous avez si bien appelée Notre-Dame de Bon-Encontre. Venez, ô Marie ; voici que commence, à notre grand profit, votre rôle et votre ministère.

En effet, c'est un principe certain que Marie est investie du soin de la dispensation des grâces. Bossuet a mis dans tout son jour cette vérité, qui est une conséquence de la maternité divine. « Dieu ayant une fois voulu nous donner Jésus-Christ par Marie, c'est un ordre qui ne change plus, parce que les dons de Dieu sont sans repentance. Il est et sera toujours véritable qu'ayant reçu par elle le principe universel de la grâce, nous en recevons encore par son entremise les diverses applications dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne. Sa charité ayant tant contribué à notre salut dans le mystère de l'incarnation,

1. Eccli., xiv, 14.— 2. Act. 1, 7.

3. Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi : nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis. (Luc., xix, 42.)

qui est le principe universel de la grâce, elle y contribuera éternellement dans toutes les opérations qui n'en sont que des dépendances ¹. » Ainsi, Dieu est le principe de toutes les grâces, Marie en est l'instrument et l'instrument volontaire; Dieu en est la source, Marie en est le canal et le canal intelligent; Dieu en est l'auteur, Marie en est la libre distributrice. Vous l'avez entendu tout à l'heure de cette bouche si grave : « Les diverses applications de la grâce aux différents états qui composent la vie chrétienne sont du ressort de Marie ».

Cela étant, mes Frères, et l'opportunité de la grâce ayant une liaison si intime avec son efficacité, ne comprenez-vous pas toute la part qui est faite à Marie dans l'œuvre de notre salut ? De la jonction, de la rencontre qui s'opèrent entre la grâce et le libre arbitre, dépend le sort éternel de l'homme. Or, de chercher, d'attendre, d'aviser, de saisir le moment favorable pour cette jonction vitale et cette rencontre féconde, cela est au pouvoir ordinaire, cela est dans les attributions personnelles de Marie. La même grâce offerte à tel instant serait une grâce commune, une grâce inutile, une grâce aggravante et accusatrice; offerte à tel autre instant, elle sera une grâce de choix, une grâce efficace et triomphante, une grâce de pardon et de salut.

O Marie, ô souveraine trésorière et distributrice des dons célestes, qu'il fait donc bon de ne pas dédaigner votre intervention ! qu'il fait bon d'être du nom-

1. Bossuet, troisième sermon pour la Conception, quatrième pour l'Annonciation, et premier pour la Nativité de la sainte Vierge.

bre de ceux qui vous aiment et qui vous invoquent, qui placent en vous leur espérance et qui remettent leurs intérêts entre vos mains ! qu'il fait bon de vous avoir pour entremetteuse et pour négociatrice auprès de Dieu ! Vous êtes mère, ô Marie, et vous avez cette dextérité, ce savoir-faire qu'ont les mères au manie-ment physique et moral de leurs enfants. La mère n'offre point son sein à l'enfant dans le moment où elle devine qu'il le repousserait par dégoût ou par caprice ; elle s'applique à lui présenter toujours l'aliment approprié à ses dispositions et à ses goûts. La grâce, ô Vierge sainte, c'est le lait nourricier, c'est l'aliment nécessaire de nos âmes. Mais tenez compte de nos heures de répugnance et de déraison, et donnez-nous toujours la nourriture convenable dans le temps propice : *Et tu das escam illorum in tempore opportuno* ¹. Le secours divin nous venant par vos mains, outre son mérite propre, aura le mérite plus important encore de l'à-propos : *In auxilio opportuno* ², *adjutor in opportunitatibus* ³. Et de la sorte, ô notre mère, ô Vierge de Bon-Encontre, vous serez véritablement et en dernier ressort l'ouvrière de notre salut.

J'ai expliqué, selon mes faibles lumières, le titre sous lequel Marie est ici invoquée. La vieille mère du petit berger n'avait pas songé, sans doute, à ces profondes significations. Mais puisque l'Écriture elle-même, au témoignage de saint Augustin, offre à ceux qui la scrutent des interprétations et des sens que l'Esprit de Dieu, qui sait tout et qui voit tout, a

1. Ps. CXLIV, 15. — 2. Hebr., IV, 16. — 3. Ps. IX, 10.

prévus et a voulos, encore bien que l'écrivain inspiré n'en ait pas eu peut-être la conscience ¹, tenez pour certain, mes Frères, qu'il entrait dans les desseins et dans les prévisions de Dieu que la parole proférée ici il y a trois siècles, et transmise depuis lors de bouche en bouche, recevrait aujourd'hui devant cette imposante assistance ce commentaire et ce développement.

Notre-Dame de Bon-Encontre : oui, cette simple appellation populaire nous dit en substance tout ce qui est contenu dans le texte que j'ai choisi et que l'Église applique à Marie ; elle nous dit que la divine Vierge, avec son front radieux et serein, se tient comme en embuscade le long de tous les sentiers de notre vie, épiant le moment de toucher nos cœurs, de les détacher du mal, de les conquérir à la vertu, et s'offrant à notre rencontre, les mains toutes pleines de grâces, dans les circonstances les mieux trouvées et les occasions les plus providentielles : *In viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentia occurrit illis.*

En est-ce assez sur le nom de Notre-Dame de Bon-Encontre ? J'aurais encore beaucoup à dire. Mais je ne puis me taire sur ses origines et sur son histoire.

4. Les origines de Notre-Dame de Bon-Encontre s'imposent à ma respectueuse croyance par l'analogie qu'elles ont avec celles de la plupart des pèlerinages les plus accrédités. J'y retrouve le mode accoutumé de ces manifestations extraordinaires ; et d'ailleurs, les acteurs qui figurent dans ce récit sont de ceux

1. S. August., *De civit. Dei*, l. XII, c. xxvi-xxxii.

qui ont déjà reçu leur consécration dans les saintes Ecritures.

C'est d'abord un berger, le plus jeune enfant d'une nombreuse et sainte famille. Pourquoi cet enfant, me direz-vous, et comment Dieu n'a-t-il pas choisi l'un des aînés de la maison, d'autant qu'il y a six frères plus âgés, dont trois appartiennent à l'Eglise ? — Ainsi le Bethléémite Isaï offrait-il successivement à Samuel tous ses fils, hormis un dernier dont il ne parlait pas même, pauvre pâtureau occupé à garder les brebis dans la plaine : *adhuc reliquus est unus parvulus, et pascit oves* ¹. Or, c'est à celui-ci qu'était destiné le diadème d'Israël, c'est sur son front qu'allait être brisée la fiole d'huile. Dieu aime l'enfance, il aime la vie pastorale, et, le dirai-je ? il aime aussi et il honore volontiers de ses divines préférences ces derniers rejetons qu'enfante la courageuse et fidèle vertu d'un mariage toujours honnête et immaculé.

Vierge très pure, vous ne me défendez pas de toucher en passant ce point de morale, et de répéter ici la grande et nécessaire leçon de saint Paul aux époux : *honorabile connubium in omnibus et thorus immaculatus* ². Grand Dieu ! si les vices de notre temps avaient pénétré sous le toit de l'antique Jessé, ou sous celui du pauvre Jean Fraissinet, le premier ne figurerait pas parmi les ancêtres du Sauveur, et le second n'aurait pas vu son nom s'immortaliser à Bon-Encontre.

C'est donc un berger enfant qu'on voit intervenir à la naissance de ce pèlerinage, comme à celle du

1. I Reg., xvi, 11. — 2. Hebr., xiii, 4.

royaume d'Israël, et comme intervinrent aussi les bergers à la naissance du Christ. Mais c'est en outre un bœuf, dont la posture obstinément suppliante indique une sorte de vénération devant un objet mystérieux. Et ici encore, il n'y a rien de nouveau pour nous. Pourquoi le tranquille animal n'aurait-il pas discerné l'image de Jésus entre les bras de sa mère, lui qui a reconnu et vénéré son maître dans la crèche : *Agnovit bos... præsepe Domini sui* ¹ ?

Enfin, c'est un buisson qui est le centre du prodige ; un buisson qui ne veut pas lâcher son trésor, qui le réclame et le reconquiert miraculeusement, qui ne s'en séparera point, sinon lorsqu'un sanctuaire s'élèvera sur son emplacement même. Les livres saints nous avaient préparés à cette merveille. N'est-ce pas dans un buisson qu'il fut donné à Moïse de voir le Seigneur, dans un buisson miraculeux qui brûlait et ne se consumait pas ² ? Et Marie, au livre des Cantiques, n'est-elle pas appelée le lis entre les épines ³ ?

Je le dis sans hésitation, après tant d'autres récits de l'Écriture et de la tradition, ma piété ne trouve ici rien de malaisé à croire. « La charité, dit saint Paul, « croit très volontiers toutes choses ⁴ » ; c'est-à-dire, comme l'explique saint François de Sales, les âmes aimantes et bien faites ont plus de disposition et trouvent plus de suavité à croire qu'à douter ; « elles ne pensent pas aisément qu'on mente, et s'il n'y a des marques apparentes de fausseté en ce qu'on leur repré-

1. Isa., I, 3.

2. Apparuitque ei Dominus in flamma ignis de medio rubi, et videbat quod rubus arderet et non combureretur. Exod., III, 2. — 3. Cantic., II, 2. — 4. I Corinth., XIII, 7.

sente, elles ne font pas difficulté de l'admettre, surtout quand il s'agit de choses qui exaltent et qui magnifient l'amour de Dieu envers les hommes ¹ ».

5. Mais si la charité ne suppose pas aisément le mensonge sur les lèvres des hommes, comment le supposerait-elle sur les lèvres de Dieu ? Or, M. F., parcourez les annales de ce pèlerinage depuis trois siècles et au delà : c'est un témoignage divin qui se renouvelle et se perpétue d'année en année, le témoignage du miracle, le témoignage des guérisons corporelles et spirituelles, et, par suite, le témoignage d'une affluence de visiteurs suppliants ou reconnaissants qui se grossit d'âge en âge. Or, c'est ici un signe décisif. En pareille matière, la critique n'a pas fait assez quand elle a jeté du doute sur la certitude du premier fait, sur la crédibilité des premiers témoins. Encore bien que, dans le cas présent, nous ayons pour nous la déposition de toute une famille, de toute une paroisse qui a vu de ses yeux la merveille, je dirais volontiers que notre unique garant et notre vrai témoin, c'est Dieu lui-même, Dieu qui n'est jamais complice de mensonge, et qui a authentiquement autorisé ce lieu de dévotion par une multitude de prodiges surnaturels que les tribunaux ecclésiastiques ont constatés.

C'est là, la plus belle, la plus riche histoire de ce pèlerinage. Eux seuls la connaissent à fond, ces pieux prêtres de la société de Marie qui ont succédé ici aux antiques religieux, et qui sont journellement témoins des conversions et des grâces opérées dans ce sanc-

1. *Traité de l'Amour de Dieu*, l. VII, c. 12.

tuale. Je n'ignore point que les grandeurs de la terre l'ont visité à certains jours. Notre-Dame de Bon-Encontre a vu à ses pieds une reine de France, elle y a vu le père du grand Condé ; elle a reçu de loin les vœux du souverain qui a placé notre patrie sous le patronage de la Reine du ciel ; d'illustres pontifes, accompagnés des personnages les plus marquants de l'État, sont venus déployer ici les pompes de la religion. Enfin la noblesse, la bourgeoisie et l'édilité agenaise se sont fait un titre d'honneur de protéger, de garder et d'orner ce saint lieu. Mais que furent ces lueurs passagères de gloire terrestre en comparaison du miracle permanent qui éclatait dans cette enceinte, qui attirait dans ses humbles murs des milliers de fidèles, et qui faisait comparer déjà, il y a deux siècles et demi, le pèlerinage de Bon-Encontre à ceux de Notre-Dame de Lorette et de Mont-Serrat ?

Pieux habitants de la contrée, vous êtes demeurés dignes de posséder ce trésor, car, dans les jours de l'impiété et de la terreur, vous avez su le défendre et le conserver. Aussi la Vierge Mère semble-t-elle vous aimer encore plus qu'elle n'aimait vos pères. J'en pourrais donner mille preuves ; mais la plus convaincante, n'est-ce pas la faveur qui vous est faite en ce jour ?

6. Voit-on dans les annales des plus augustes sanctuaires du monde chrétien rien de plus solennel que ce qui s'accomplit sous vos yeux à cette heure ? Les âges les plus reculés rediront qu'à la suite de nos tempêtes religieuses, un second temple infiniment plus ample, plus élégant, plus riche que le premier, ayant été élevé ici par le concours généreux d'un

noble prélat, de son pieux clergé et de tout son diocèse, ce fut un prince de l'Église Romaine, assisté de l'épiscopat de toute la province, ce furent les Pères du premier concile d'Agen, escortés de leurs théologiens et des députés de leurs Églises, qui vinrent célébrer sa dédicace solennelle.

Illustre cité d'Agen, présente ici par l'élite de tes magistrats et de tes citoyens, il te sera permis d'être fière de ces grands souvenirs. Je te dirai donc, comme Cyrille disait à la ville d'Éphèse : Salut à toi, noble, cité de la préfecture agenaise, qui nous donnes pour quelques jours ta bienveillante et gracieuse hospitalité : *Salve, Asianæ præfecturæ decus !* Salut à toi, qui es entourée des temples de tes saints comme d'autant de perles précieuses : *Undique sanctorum templis, ceu pretiosis margaritis ædificata* ¹ !

Salut à ton Phébade, cette pure gloire de l'Aquitaine, ce doux et courageux pontife, qui défendait si fièrement son indépendance, et qui, dans un siècle de défections, mérita d'être compté parmi les meilleurs gardiens de la foi ; à ce Phébade qui disait avec tant de raison que les plus dangereux ennemis de la religion et des âmes, cesont ceux qui ont plusieurs points communs avec nous, et qui masquent ce qu'ils ont de mauvais sous le couvert de ce que nous avons de bon : *Dum malorum suorum virus per bona nostra defendunt* ² ; à

1. S. Cyrill. Alex. Hom. II, Ephesi habita.

2. Vinci illi vel facile possunt, vel facile vitari, quorum prima propositione omne consilium pectoris proditur. At vero ii quibus multa nobiscum paria sunt, facile possunt innoxias mentes et soli Deo deditas fraudulenta societate percutere, dum, etc. (S. Phæbad., l. II, *De fide orthod.*, c. I, ap. Migne, *Patrol.*, t. XX, p. 34.)

ce Phébadé enfin, que sa mansuétude et sa modestie auraient incliné à garder le silence, mais qui, en présence des manœuvres de l'impiété, proclamait énergiquement cette sentence : *Destruenda sunt aliena ut nostris credatur* : il faut attaquer, il faut démolir les citadelles ennemies pour sauver nos propres forteresses ; il faut renverser les doctrines étrangères, pour maintenir la foi des peuples à nos doctrines : *Destruenda sunt aliena ut nostris credatur* ¹.

Salut aussi, salut à tes vaillants athlètes, Prime, Félicien, Vincent, Caprais ; salut surtout à ta jeune héroïne, à ta vierge martyre, à celle dont je voudrais apprendre ici à bien parler, mais dont je puis dire déjà qu'elle a justifié les deux interprétations de son nom, puisqu'elle a scellé de son sang sa croyance, et que, par son cantique ardent et inspiré, elle s'est montrée une corde harmonieuse de la lyre du Christ : *Fides*. Salut, ô Agen, salut à toutes tes gloires anciennes et modernes !

Mais aujourd'hui tu brilles d'un nouvel éclat, consacrée que tu es par les pas de tous ces prophètes du Dieu vivant : *Nunc quoque multorum sanctorum Patrum et Patriarcharum trita vestigiis consecraris*. Oui, tes portes, tes rues, tes voies de fer et de terre et d'eau, ont été véritablement bénies par l'arrivée de tous ces Pères de ton concile : *Ipsæ siquidem portæ, et vici et portus, revera Patrum adventu benedicuntur*. Tes citoyens ont bien raison de jeter les fleurs et les guirlandes sur leur passage, de s'incliner sous leurs mains bénissantes : car, là où beaucoup de pasteurs

1. *Ibid.*, l. I, contra Arianos, c. 1, p. 19.

sont rassemblés, il se fait un grand amas et une grande diffusion de sainteté et de bénédiction : *Nam ubi multi Patres congregantur, multa per eos fit congregatio sanctitatis*. Surtout quand ce sont des pasteurs comme ceux qui siègent devant nous : *præcipue vero hi* ; des pontifes et des prêtres qui ne brillent pas seulement par les sentiments de leur religion privée et de leur vertu personnelle, mais qui sont les trompettes spirituelles de la vérité divine, et qui, dans plusieurs conciles déjà, ont confondu toutes les erreurs criminelles de ce temps et relevé le glorieux drapeau de la foi orthodoxe : *et per eos omnis, ut verbo dicam, nefaria heresis confunditur, orthodoxæ vero fidei gloria celebratur* ; des pontifes enfin et des prêtres, dont quelques-uns ont parcouru les quatre parties du monde avec une activité infatigable : *qui quadripartitum orbem indefessa peregrinatione peragrarunt*, et que ni les distances énormes des lieux, ni les ardeurs brûlantes de l'été, ni la fureur indomptée des flots courroucés, ni les tempêtes orageuses des mers n'ont pu empêcher d'arriver fidèlement et joyeusement à ce solennel rendez-vous : *Quos nec æstus, nec maris procellæ, nec insanientium fluctuum indomitus furor retardarunt, quominus fidelibus gressibus exultantes huc convenirent* ¹.

Oui, noble cité d'Agen, c'est là pour tes annales une gloire qui égale, si elle ne dépasse pas toutes tes gloires. Tu ne seras donc point jalouse de cette journée passée tout entière hors de tes remparts : car ce sanctuaire est le tien ; c'est la plus riche perle de ta

1. S. Cyrill. Homil. II.

couronne; c'est le palais de ta reine, de ta mère, de la gardienne de tes foyers; tu le considères comme faisant partie intégrante de tes murs; et aucun titre d'honneur, aucun sujet de joie ne te seraient suffisamment acquis, si tu ne les partageais avec lui. D'aujourd'hui, ce lieu sera plus saint et plus fécond encore que par le passé; et après que ses portes, ses murs, ses autels, ont été oints et consacrés par tant de mains pontificales, il s'y amassera un plus riche trésor et il s'y fera une plus large effusion de bénédictions et de grâces : *Nam ubi multi Patres congregantur, multa per eos fit congregatio sanctitatis.*

O admirable progrès ! merveilleux épanouissement des œuvres divines ! Qui l'eût dit, qui l'eût pensé, que la modeste statue trouvée dans ces broussailles par un pauvre berger serait un jour placée dans un temple si magnifique, avec un pareil concours et une pareille solennité ? Et pourtant, ce sont là des merveilles ordinaires au sein de la société chrétienne. C'est le grain de sénévé qui, après avoir été la plus petite de toutes les semences, devient un grand arbre sous les rameaux duquel les oiseaux du ciel viennent s'abriter, ainsi que l'a dit N.-S J.-C. ¹. Il est vrai, le même Sauveur a dit aussi cette autre parole : « On ne vendange pas des raisins sur des ronces » : *Neque de rubo vindemiant uvas* ²; et cette parole semble avoir reçu ici un démenti. Quelles grappes vermeilles, en effet, quelle magnifique vendange récoltées depuis trois siècles sur le buisson de Bon-Encontre ! Jamais plantation ne fut plus fertile et plus produc-

1. Matth., XIII, 31, 32. — 2. Luc., VI, 44.

trice. La céleste liqueur de la piété, de la dévotion, mais surtout le vin de la miséricorde divine, n'a cessé d'en sortir, toujours plus abondant et plus exquis : *de rubo vindemiant uvas*.

7. Et maintenant, ô très sainte Vierge Marie, justifiez à tout jamais ici le nom sous lequel vous y êtes honorée ! Bannissez loin d'ici Satan et toute mauvaise rencontre : *Neque Satan, neque occursus malus*¹. Du fond de ce sanctuaire, employez toujours votre industrie maternelle à ménager ces heureuses coïncidences, ces occurrences précieuses, d'où naît le triomphe de la grâce.

Il est écrit que celui qui vous aura trouvée, trouvera la vie, et qu'il puisera le salut aux sources du Seigneur². Eh bien ! je vous en conjure, ô Marie, soyez pour moi, soyez pour chacun de nous aujourd'hui Notre-Dame de Bon-Encontre : *Occurre, obsecro, mihi hodie*³. A moi seul, hélas ! je ne saurais pas trouver la fontaine de la grâce, je ne saurais pas aborder aux sources du Seigneur ; je ne saurais pas y puiser, je ne saurais pas y boire. O vous gracieuse et charitable Rébecca, descendez vers la fontaine à point nommé, à l'heure marquée ; emplissez, emplissez votre urne ; puis, penchant le vase sur votre bras, abaissez-le miséricordieusement à ma portée, inclinez-le jusqu'à mes lèvres, afin que je n'aie qu'à ouvrir la bouche, et que je boive, et que je me désaltère pleinement, moi et mon troupeau⁴ : *Occurre, obsecro, mihi hodie*. Et comme nous avons besoin de la

1. III Reg., v, 4. — 2. Prov. viii, 35.

3. Gen., xxiv, 12. — 4. Gen., xxiv, 15-19.

grâce tous les jours, daignez, ô notre Rébecca, daignez nous réitérer tous les jours le bienfait de votre rencontre.

Montrez-vous toujours avez la même bonne grâce et le même à-propos sur tous les chemins de notre vie mortelle ; venez toujours au-devant de nous avec la même prévoyance charitable ; jusqu'à ce que nous soyons conduits par vous à la rencontre de Jésus dans les airs ¹, et que nous soyons mis en possession avec vous de cette vision éternelle qui sera notre commune et éternelle joie : *Ut videntes Jesum, semper collætémur* ². *Amen.*

1 I Thessal., iv, 16. — 2. Hymn. *Ave maris Stella.*

XIV

DISCOURS

PRONONCÉ DANS LA SOLENNITÉ DU SIX CENTIÈME
ANNIVERSAIRE DE LA CONSÉCRATION DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES.

(27 OCTOBRE 1860.)

1. De tous, les ennemis le plus inévitable et le plus terrible, c'est le temps. Il s'attaque aux choses sacrées comme aux choses profanes, et il lui a été donné de prévaloir contre tout ce qui n'est pas la religion elle-même. Voilà pourquoi chaque siècle accompli peut être célébré comme une victoire remportée sur le temps.
2. La solennité de la fête de la dédicace à Jérusalem et les solennités anniversaires des consécérations d'églises.
3. Le sixième anniversaire séculaire de Notre-Dame de Chartres. Le Salomon chrétien, il y a six cents ans, c'était saint Louis, tendre et fidèle enfant, généreux et affectionné serviteur de la Vierge de Chartres. Admirable scène dont la ville de Chartres fut alors témoin.
4. Restauration complète de la sainte crypte. Relèvement des autels et série des vocables anciens et nouveaux : SS. Savinien et Potentien, le pape saint Clément, l'incomparable saint Martin, saint Nicolas, sainte Madeleine, sainte Véronique, saint Jean-Baptiste, saint Lubin, saint Fulbert et saint Yves, saint Joseph et sainte Anne.
5. Mystérieuse coïncidence du nombre six centième ; Noé était dans sa six centième année à l'époque du déluge. La

basilique de Chartres et le déluge de calamités qui nous menace.

Facta sunt autem Encœnia in Jerosolymis ;.... et ambulabat Jesus in templo, in porticu Salomonis.

On célébrait ce jour-là à Jérusalem l'anniversaire de la Dédicace ;.... et Jésus se promenait dans le temple, sous le portique de Salomon

(JOANN., x, 22 et 23.)

MONSEIGNEUR ¹,

1. De toutes les victoires d'ici-bas, il n'en est point de plus difficile que celles qu'il est donné parfois à l'homme de remporter sur le temps, parce que, de tous les ennemis, il est le plus inévitable et le plus terrible.

C'est peu pour lui de s'attaquer aux choses profanes, de détruire les cités et les empires, d'abaisser l'une après l'autre toutes les majestés de la terre, et d'imprimer sa dent sur les plus riches monuments des arts pour les convertir en des trophées qui attestent son triomphe. Non, il est pour le temps une pâture plus sacrée, une proie qu'il ambitionne surtout d'atteindre et de dévorer. Sans doute, l'œuvre divine n'a rien à craindre de ses efforts. Ce que l'Éternel a fondé, les flots accumulés des siècles et des âges cherchent en vain à l'ébranler.

Mais il est des œuvres qui participent à la fois de la

1. Mgr l'évêque de Chartres. — Étaient présents en outre à cette cérémonie NN. SS. l'archevêque de Rouen, les évêques de Beauvais, d'Angers, de Séez, de Laval, de Blois, de Versailles, de Grenoble, de Quimper, d'Évreux, et l'ancien évêque de Toronto (Canada).

main de Dieu et de la main des hommes, et qu'il a plu au ciel de ne pas défendre à tout jamais contre la main du temps.

Tels sont les édifices sacrés, bâtis par la piété des peuples à la gloire du Dieu tout-puissant. Encore bien que ces créations de l'art religieux empruntent d'ordinaire à l'Église leur mère quelque chose de son privilège, encore qu'il leur soit accordé ici-bas une permanence et une durée qui contrastent avec la mobilité et la brièveté de la plupart des établissements et des monuments purements humains; toutefois il n'entraîne pas dans le plan providentiel de Dieu qu'aucune œuvre locale et secondaire pût revendiquer les promesses d'immortalité faites seulement à la grande institution chrétienne, qui est l'Église universelle, et à son centre qui est le siège de Pierre. Aussi, quand nous lisons les pages de l'histoire sainte et celles de l'histoire ecclésiastique, nous sommes forcés de reconnaître qu'il a été donné au temps de prévaloir, avec plus ou moins d'empire, contre tout ce qui n'est pas la religion elle-même; et l'on dirait que, dans chaque siècle, il se console et se venge, par quelque grande destruction, de la résistance que lui oppose l'œuvre principale et nécessaire de Jésus-Christ.

O sainte Église de mon Dieu, à vous seule appartient l'immortalité! Voilà pourquoi vous seule ne songez pas même à fêter votre durée. Tranquille reine des siècles, vous les voyez s'écouler comme d'autres voient s'écouler les jours. Mais nos œuvres, à nous, même les plus saintes, ont le nombre de leurs années marqué par le ciel. Voilà pourquoi elles doivent

compter avec le temps ; voilà pourquoi chaque siècle accompli peut être célébré par elles comme une victoire remportée.

Messeigneurs et mes Frères, c'est une solennité de ce genre qui nous assemble tous ici aujourd'hui. Plusieurs fois déjà, devant ce grand auditoire, j'ai parlé des richesses et des gloires de cette reine des basiliques, et de la source inépuisable de grâces qui baigne ses fondements. D'une part, je veux éviter les redites ; d'autre part, je ne sais point monter dans cette chaire pour y porter un discours quelconque plus ou moins adroitement rattaché à la circonstance. Souffrez donc que, dans une sorte d'homélie, m'appuyant sur les paroles qui m'ont servi de texte, je vous entretienne simplement des deux circonstances qui donnent lieu à cette solennité : le sixième anniversaire séculaire de la dédicace de cette grande basilique ; la restauration complète et le relèvement des autels de la crypte sacrée qui porte la basilique.

2. On lit dans les antiques formules du droit ecclésiastique cette prescription aujourd'hui encore en vigueur : « Les solennités anniversaires des consécra-
« tions d'églises doivent être fidèlement célébrées
« tous les ans, conformément à l'exemple offert par
« Notre-Seigneur lui-même, qui alla solenniser la
« fête de la dédicace à Jérusalem, et qui donna ainsi
« dans sa propre conduite le modèle à suivre » : *ipso Domino exemplum dante qui ad festum dedicationis templi, omnibus faciendi dans formam, eamdem festivitatem celebraturus venit*¹.

1. *De consecratione*, distinct. 1, c. 17.

L'évangéliste saint Jean nous rapporte, en effet, cette circonstance de la vie du Sauveur. « C'était la « fête des *Encénies*, c'est-à-dire, de la nouvelle consécration du temple : *Facta sunt autem Encænïa in « Jerosolymis* ; c'était en hiver : *et hiems erat*. Et « Jésus était à Jérusalem, et il se promenait dans le « temple, sous le portique de Salomon. » La dédicace ainsi demeurée en honneur n'était plus celle du premier temple, du temple de Salomon, laquelle avait été accomplie en automne ; ce n'était même plus celle du second temple, du temple rebâti par Esdras et Zorobabel après le retour de la captivité, et qui avait été consacré au printemps ; mais c'était la nouvelle consécration et réconciliation du temple, opérée au temps de Judas Machabée, après que les profanations et les destruction d'Antiochus Epiphane eurent été réparées. A la vérité, la mémoire des dédicaces antérieures se confondait avec celle-ci, tout comme les pierres et les colonnes conservées des temples précédents étaient mêlées à celles de la reconstruction plus récente.

Cette fête était grandement chère à tous les vrais enfants d'Israël ; elle leur rappelait les jours les plus héroïques de la nation et toutes les phases diverses de leur histoire. Aussi, quoiqu'elle ne fût pas du nombre de celles qui ne devaient être célébrées qu'à Jérusalem, les fervents Israélites ne manquaient jamais de s'y rendre. Après les prières faites au Seigneur, après l'oblation du sacrifice et l'immolation des victimes, après le chant des cantiques et des hymnes composés spécialement à la gloire du temple, la foule se répandait dans les parties accessibles de l'é-

édifice ; pensive et recueillie, elle songeait à tous les mystères divins, à tous les prodiges et à toutes les promesses de la miséricorde du Seigneur, dont ce temple était le mémorial. Quelques-uns, plus portés aux choses positives, se prenaient à considérer la structure extérieure de l'édifice, à admirer et à faire admirer aux autres la qualité des matériaux, l'épaisseur des murailles, et ils tombaient d'accord entre eux que le temple était bâti de superbes pierres et orné de dons d'une grande valeur ¹. C'est ainsi que Jésus lui-même, sans être un sujet d'étonnement et de scandale, se promenait en ce jour-là dans l'enceinte du temple, sous la galerie de Salomon. Et vous savez comment il saisit l'occasion de cette fête pour annoncer hautement sa divinité ².

Mais, sans entrer plus avant dans l'explication du texte évangélique, il nous suffira, M. F., que les traditions de l'ancienne synagogue et l'exemple formel de Notre-Seigneur Jésus-Christ aient projeté les rayons de leur lumière sur la solennité que nous célébrons aujourd'hui avec tant de pompe. Ce que les fils d'Israël observaient si religieusement, comment les enfants de la nouvelle loi ne le pratiqueraient-ils pas avec un surcroît de zèle ? Nos temples ne sont-ils pas autant au-dessus de celui de Jérusalem que les réalités sont au-dessus de la figure, et que le Christ est au-dessus de Moïse ? Et puis, la dédicace dont nous fêtons aujourd'hui le retour anniversaire a cela de rare qu'elle se fonde sur un souvenir des six siècles,

1. Matth., xxiv, 1. — Marc., xiii, 1. — Luc., xxi, 5. —
2. Joann., x, 24-38.

qu'elle fait revivre devant nos yeux un des plus grands spectacles qu'ait vus le monde.

3. Jésus-Christ est appelé souvent dans les saintes Écritures du nom glorieux de roi des siècles. Les jours, les ans, les lustres, l'homme mortel, encore bien qu'il ne soit jamais assuré du lendemain, peut jusqu'à un certain point s'en attribuer le domaine. Mais les siècles, il n'ose point y prétendre pour lui-même ; il reconnaît sans peine que Dieu seul en dispose d'une main avare, même en faveur des institutions et des monuments élevés à sa gloire. J'ai parlé du temple de Jérusalem. Le temple de Jérusalem n'a jamais duré six siècles dans la même forme. Cette merveille, unique dans le monde, qui avait porté si loin la renommée de Salomon, n'avait guère que quatre cents ans d'existence, et elle avait subi bien des ravages et des profanations, lorsqu'elle fut détruite de fond en comble par Nabuchodonosor¹. Quant à l'édifice rebâti après le retour de la captivité, sans parler de sa reconstruction presque totale par les Machabées d'abord, et plus tard par Hérode-le-Grand, il a succombé sous les mains de Titus avant d'avoir compté ses six siècles de durée².

Cela étant, je ne puis me défendre d'une émotion profonde à la seule pensée de la date que consacre la solennité de ce jour. Oui, quand je considère cet

1. Consacré l'an 999 avant J.-C., il fut détruit au bout de 415 ans, en 584.

2. Consacré l'an 511 avant J.-C., restauré par Judas Machabée l'an 160, repris dès les fondations par Hérode, 46 ans avant la première Pâque de Jésus-Christ (Joann., II, 20), il fut détruit par les Romains, l'an de J.-C. 73. En tout, 584 ans.

immense monument ; quand, après six siècles révolus depuis le jour de son inauguration solennelle, je retrouve cette maison du Seigneur et de la Vierge Marie, non seulement subsistante dans son intégrité parfaite, mais ornée de toute la fraîcheur de sa jeunesse et vêtue de la brillante parure de ses noces ; comparant cette longévité du temple sacré avec la caducité de toutes les choses humaines, de toutes les gloires, de toutes les majestés, de toutes les institutions terrestres qui ont passé devant lui ; le voyant qui s'apprête à recommencer de nouveaux siècles dans un état si propère ; constatant que pas une de ses pierres intérieures ne s'est altérée, que pas une de ses colonnes n'a fléchi, que pas une de ses murailles n'a cédé depuis le jour où l'évêque Pierre de Minciles détrempe de l'huile sainte ; contemplant au-dessus de ma tête cette voûte majestueuse à laquelle le poète de Philippe-Auguste a prédit qu'elle n'avait rien à craindre de la flamme jusqu'au jugement dernier, et qui a résisté en effet de nos jours au plus effroyable incendie sans être altérée ; j'ai besoin d'épancher mon admiration et ma reconnaissance, et je m'écrie : « Au roi immortel et invisible des siècles, à Dieu seul, honneur et gloire dans les siècles des siècles » : *Regi seculorum immortalis, invisibili, soli Deo honor et gloria in secula seculorum. Amen* ¹.

Puis ensuite, reportant ma pensée vers le roi terrestre, vers le Salomon chrétien dont la présence apporta ici tant de splendeur, il y a aujourd'hui six cents ans, je fais revivre devant mes yeux et je vou-

1. I_Timoth., 1, 17.

drais faire revivre devant les vôtres le beau spectacle qui fut donné à nos pères.

Vous le savez, M. F., nul chrétien n'a été enfant plus tendre et plus fidèle, serviteur plus affectionné et plus généreux de la Vierge de Chartres que le noble fils de Blanche de Castille. Cette dévotion était un héritage de son père, Louis le Chaste, dont la naissance se reliait à un prodige accompli devant l'image de Notre-Dame de Chartres et enregistré dans l'histoire ¹. Né lui-même et baptisé dans les confins du territoire dont elle est la patronne, il la considéra toujours comme sa mère et sa reine. En quelque lieu qu'il fût, il avait obtenu le privilège de s'en tenir à la discipline de son diocèse natal, et il observa toute sa vie les jeûnes selon l'usage de l'Église de Chartres. Comme le plus humble de ses sujets, il venait à pied de son manoir de Nogent-le-Roi rendre ses hommages et présenter ses requêtes à son auguste souveraine ². C'était parmi les ministres de cette église qu'il choisissait de préférence ses chapelains et ses confesseurs ; il en investit l'évêque, à diverses reprises, des plus hautes marques de sa confiance. C'est ici qu'il signa, ou du moins qu'il conclut avec le roi d'Angleterre ce contrat célèbre par lequel le pieux monarque renonçait à la possession de plusieurs provinces dont la conquête lui paraissait d'une légi-

1. Guillelmus Brito, *Philippid.*, l. xii.

2. « Et une fois li benoît roi alla nuds pieds de Nogent l'Erembert jusques à l'église de Notre-Dame de Chartres, qui est loin de ladite église par cinq lieues, etc. ». Vie de S. Louis par le confesseur de la reine Marguerite. (*Histor. des Gaules et de la France*, t. xx, c. 108.)

timité équivoque : exemple de moralité politique assez rare dans tous les temps, et qui paraîtrait un scrupule étrange à cette heure.

Enfin, l'achèvement de cette église fut considéré par lui comme une des choses considérables de sa vie. Son aïeul, Philippe-Auguste, en avait vu la construction essentielle s'opérer en moins de dix ans ; mais, comme il arrive toujours, après un premier effort et un premier élan, l'épuisement des ressources avait amené le ralentissement de l'œuvre. Portiques extérieurs, sculptures, verrières, mobilier sacré : tout restait à faire. Avec le puissant concours du saint roi, tout fut conduit à bien.

Lui-même voulut se pénétrer de la pensée qui présidait à la distribution symbolique de toutes les parties d'un temple qui devait être cité comme le monument le plus illustre du règne de son aïeul, et comme le type le plus achevé de la basilique chrétienne. Sa royale piété crut apercevoir un vide, une lacune dans l'économie liturgique des chapelles qui rayonnaient autour du sanctuaire. Si, aux deux côtés de l'autel absidial des saints apôtres, il apercevait d'une part les autels des saints martyrs, de l'autre ceux des saints confesseurs, il regrettait que la hiérarchie virginal des anges et l'angélique chœur des vierges n'eussent point obtenu leur place à part, leur culte distinct dans la maison de la reine des anges et des vierges. Il suppléa lui-même à cette omission par une charte royale qui subsiste encore : témoignage attendrissant de sa dévotion favorite envers l'église de la Vierge de Chartres, à laquelle il recommande à la fois sa famille et ses anciens com-

pagnons d'armes. Il stipule à cet effet une fondation perpétuelle de prières, pour lui-même, pour sa très chère épouse Marguerite, pour son illustre père Louis, pour sa mère de pieuse mémoire, Blanche, enfin pour son frère le comte d'Arras, et pour tous les autres Français morts en Egypte et en Syrie tandis qu'il était à leur tête ¹.

Puis, ce jour-là même sans doute (c'était en 1259), le bienheureux roi prit l'engagement de demander au pape des faveurs spirituelles pour la grande solennité de la consécration de cette église, qui fut fixée à l'année suivante. Alexandre IV, en effet, dans sa bulle datée d'Anagni, nous dit qu'il obtint aux désirs de son très cher fils le roi de France ².

Maintenant, mes très chers Frères, ressuscitez par la pensée l'admirable scène dont la tradition nous apprend que la ville de Chartres fut alors témoin.

C'était le 17 d'octobre, époque désignée par le souvenir de la dédicace du temple de Salomon. Le roi était entouré de sa famille, de toute sa cour, des évêques, des chevaliers, d'un grand nombre de vieux guerriers, parmi lesquels on distinguait plusieurs visages glorieusement balafrés dans les dernières croisades. De son côté, l'évêque était assisté de ses soixante-seize chanoines et du nombreux clergé de son église. Tout le peuple de la province, qui avait contribué avec tant de zèle à la reconstruction de cette cathédrale, était accouru à la solennité. Les rites toujours si grands, si imposants de la consécration d'une

1. *Gall. Christiana.*, t. viii. Instrumenta Eccl. Carnot. col. 369.

2. *Ibid.*, col. 370.

église, s'accomplissant dans un édifice comme celui-ci ; la procession des saintes reliques se déroulant lentement autour de cette immense basilique ; le roi marchant en tête du peuple derrière le cortège, et criant comme tous les autres : « Christ, ayez pitié de nous ; Christ, ayez pitié de nous » : *rege et populo acclamante: Kyrie eleison, Kyrie eleison* ; enfin le saint sacrifice s'offrant solennellement pour la première fois dans le chœur, sur cet autel étincelant d'or et de pierreries dont il nous a été conservé de si belles descriptions ; puis, la solennité achevée, du haut de ce jubé qui semblait un trône de fleurs, le roi de France, selon l'usage de ses devanciers, imité de l'exemple de Salomon ¹, faisant monter ses hommages et ses supplications vers le Tout-Puissant, et conjurant le Roi du ciel de protéger, de bénir à jamais le royaume des Francs, pour la gloire de son nom, et par l'intercession de la Vierge de Chartres, de la mère de la patrie : à quoi toute l'assistance, peuple, seigneurs, évêques, prêtres, répondaient par une immense acclamation : *Fiat, fiat ! Amen, amen.....*

Dites, mes Frères, si de tels événements ne demandent pas à être conservés dans la mémoire des hommes ; dites si c'est trop d'en renouveler solennellement la consécration historique, à chaque période

1. Quoniam vero rex Salomon, post peractam sumptuosissimi Hierosolimitani templi constructionem, prolixam ibidem orationem fudit, quam legere est in lib. II *Paralipomenon*, c. IV, ita etiam ad exemplum illius consueverunt aliquando reges christianissimi, ubi ecclesias a se constructas dedicari fecerant, suas ibidem preces effundere. Cujus rei plura in historiis exempla exstant, etc. (Catalan. Comment. Pontific. Roman. *De Ecclesiæ consecratione*, § LXXIX, n. VIII.)

centenaire, par une fête comme celle-ci ; dites si la patrie n'est pas intéressée aussi bien que la religion à la perpétuation de pareils souvenirs. Dites enfin si ce n'a pas été une heureuse pensée de choisir ce jour pour la réouverture solennelle et définitive de la crypte sacrée qui est à la basilique ce que la racine est à l'arbre, ce que la source est au fleuve, ce que la naissance est à la vie.

4. Je n'ai point à revenir ici sur ce que j'ai développé longuement le jour du rétablissement de la statue miraculeuse de Marie dans son église souterraine. C'est un point acquis que la cathédrale de Chartres tout entière n'a été, dans la pensée et dans les vues de nos pères, que le magnifique couronnement de la Notre-Dame de *Soubs-terre*. Sans la grotte miraculeuse qui est à ses pieds, cette basilique n'aurait pas existé ; si on la sépare d'elle, on la sépare de sa cause et de sa raison d'être.

Honneur donc à vous, Monseigneur, qui, dès les premiers jours de votre épiscopat, avez conçu la pensée de cette restauration essentielle ! Honneur à vous qui avez exécuté, depuis trois ans déjà, ce qui était le principal objet de nos vœux et de nos prières ! Honneur à vous qui achevez aujourd'hui votre entreprise, en nous rendant cette sainte crypte tout entière, et en y relevant les divers autels dont elle était encore dépouillée !

L'historien Josèphe nous dit que la fête des *Encénies*, ou de la dédicace, à laquelle Jésus assista, s'appelait aussi la *Fête des lumières*, parce qu'on avait trouvé en ce jour-là le feu sacré, et qu'en souvenir de ce miracle, tous les habitants de Jérusalem allu-

maient des flambeaux en disant : « Béni soit le Seigneur qui nous a sanctifiés par ses commandements, et qui nous a commandé d'allumer des flambeaux à la fête du temple ¹ ».

Mes Frères, nous l'avons tous appris des vieillards : il y avait aussi, pour cette église de Chartres, une fête qui s'appelait la Fête des lumières ; une fête qui attirait toujours une foule avide du spectacle qu'elle présentait. En ce jour-là, la base de chacune des deux tours de l'église semblait s'entr'ouvrir pour livrer un passage à travers ses fondations colossales ². Et toute l'assistance, enfants, vierges, lévites, prêtres, dignitaires, pontife, peuple, tenant en main des cierges ardents, descendaient par un des escaliers sacrés, parcouraient les longues nefs du mystérieux caveau, s'arrêtaient et chantaient des invocations devant la Vierge, devant le *martyrium*, devant chacun des autels, puis sortaient de terre à l'extrémité de l'autre nef, et recommençaient alors leur marche dans tout le pourtour de l'église supérieure : on eût dit le christianisme s'enfonçant sous terre et célébrant ses mystères dans les catacombes des martyrs avant de se montrer au grand jour.

Or, ce ravissant spectacle, c'est celui qui va vous être rendu après soixante-dix années d'interruption. D'aujourd'hui, la double avenue et tout le parcours de la sainte crypte sont rétablis. Ce sera donc à la fois aujourd'hui, pour nous comme pour

1. Voir la *Vie de N.-S. J.-C.*, par le docteur SEPP, t. I, sect. v, ch. xxiv.

2. Cette procession des flambeaux avait lieu aux secondes vêpres de la Toussaint.

les enfants d'Israël, la fête de la dédicace et la *fête des lumières*.

Et quant aux autels relevés devant lesquels nous chanterons nos invocations, vous vous êtes souvenu, Monseigneur, que l'homme instruit des choses du royaume céleste est celui qui tire de son trésor les choses nouvelles et les choses anciennes ¹. Vous avez donc repris à la tradition tout ce qu'elle avait d'antique et de principal, et vous y avez joint d'autres richesses plus récentes. Parcourons ensemble la série des vocables anciens et nouveaux.

Ils avaient un droit inaliénable à être maintenus en possession de leur culte, ces premiers apôtres de notre contrée, ces prédicateurs de la foi envoyés par saint Pierre, Savinien et Potentien, les princes de notre ancienne métropole Sénonaise, dont la mémoire a toujours été comme juxtaposée au trône érigé de leurs mains à la Vierge mère, auprès du puits miraculeux de la grotte druidique. Et c'était aussi un acte de réparation historique, comme de piété filiale, de relever, à l'opposite de leur autel, l'autel correspondant du pape saint Clément, à la mission duquel notre Gaule a dû sa seconde pléiade de prédicateurs évangéliques, dont Denys de Paris fut le chef, et dont le diacre Caraunus, qui couvre aujourd'hui de sa protection la jeunesse lévitique du diocèse, fut un des plus nobles athlètes.

Après eux, l'incomparable saint Martin pouvait-il être omis, lui qui a converti tant de païens dans nos forêts de la Beauce et du Perche, lui qui a opéré sur

1. Matth., XIII, 52.

le territoire chartrain la seule résurrection due à sa puissance durant son épiscopat¹, lui qui a laissé sur le sol de ce diocèse tant de traces de son passage et de ses courses apostoliques ? Ce prince des confesseurs évêques de l'Occident devait donc siéger tout près du plus renommé des confesseurs pontifes de l'Orient, saint Nicolas, l'antique patron de la maison épiscopale.

Et vous, ô Madeleine, qui avez baigné de vos larmes, essuyé de vos cheveux et couvert de vos baisers les pieds du Sauveur à la veille de sa douloureuse passion ; et vous, compatissante Véronique, qui avez recueilli sur un linge la face adorable du divin condamné montant au calvaire ; ah ! ce n'est pas dans ces jours d'épreuves et de douleurs pour le même Jésus, vivant et souffrant dans son Église, qu'on eût pu délaïsser votre souvenir !

Mais voici Jean-Baptiste occupant une place d'honneur ; il siège au chevet de la crypte. Vous m'en demandez la raison. N'est-ce pas le dernier des prophètes, n'est-ce pas le précurseur, le préparateur immédiat du Messie ? Or, d'antiques traditions ne disent-elles pas qu'un rayon de la lumière prophétique avait pénétré, dans ce lieu souterrain et illuminé, le culte de nos aïeux d'une inspiration anticipée ?

Et maintenant, à qui portons-nous notre hommage sous ce bloc de pierre, au sein de ce môle secret et enfoncé ? Ah ! c'est ici qu'est invoqué le nom de Lubin ; Lubin, le petit pâtre de Poitiers, le candide écolier du moine de Nouaillé, le cellérier et

1. Sulp. Sever. Dialog. II, 5.

l'abbé du monastère de Brou, enfin, le bien-aimé pasteur de la cité et de la province chartraine, l'ardent promoteur de la discipline dans les Gaules, le thaumaturge illustre, le plus populaire des saints évêques de Chartres ; Lubin, dont le chef reposa longtemps derrière l'autel principal de la basilique supérieure, à côté de la châsse du vêtement virginal ; Lubin dont la tête, confiée dans les jours de guerre à l'abbaye de Saint-Laumer de Blois, vient de nous être rendue en partie par l'aimable pontife de ce siège récent, qui acquitte ainsi une dette de déférence et d'amour envers sa mère l'Eglise de Chartres.

Mais n'avons-nous rien oublié ? Oui certes, car il nous reste encore de grandes gloires à célébrer. Voyez ces deux derniers successeurs de Lubin qui soient honorés d'un culte public ; je veux parler de saint Fulbert et de saint Ives. L'un qui fut l'architecte de cette crypte même où nous lui donnons aujourd'hui une place ; serviteur illustre et hymnographe de Marie ; lumière de son siècle ; précepteur des évêques ; protecteur de l'ordre monastique ; grand admirateur surtout de l'ordre de Cluny, d'où son coup d'œil prophétique avait vu partir le salut de l'Eglise et du monde ; vengeur des affronts de la tribu sainte, humiliée par les puissants du siècle : le premier, dit le grand annaliste de l'Eglise, Baronius, le premier qui avait mérité la couronne murale pour avoir livré l'assaut à la cité de Babylone, dont les princes avaient usurpé, par leur violence tyrannique, les droits sacrés du sacerdoce¹. L'autre, qui étonna le monde plus

1. Fulberto igitur muralis jure corona debetur, qui hoc

encore comme homme d'action que comme homme de savoir ; esprit courageux à la fois et modéré, terrible lutteur et sage pacificateur ; l'effroi et les délices des rois ; fléau de la simonie ; arbitre et juge en dernier ressort de la grande querelle des investitures. Tous deux également saints, également bons, également dignes d'être connus, étudiés, aimés de ceux à qui sont chères nos grandeurs nationales et nos illustrations ecclésiastiques, tous deux également dignes de servir de modèle à quiconque est mêlé aux luttes modernes de la société et de l'Église.

Je n'ai pas encore fini, et j'ai réservé le meilleur vin pour la fin du banquet. Ici enfin, sont les chapelles de Joseph, le chaste époux de Marie, et d'Anne, sa bienheureuse mère. Joseph, dont la place était assurément marquée dans le plus ancien et le plus magnifique des sanctuaires de sa virginale épouse ; Joseph « dont il appartenait à l'Église de Chartres d'inaugurer le culte dans la sainte liturgie, attendu que la gloire de Joseph, c'est la gloire de Marie ». Ce n'est pas moi qui le dis ainsi, c'est le célèbre Gerson, le grand instituteur et propagateur de la dévotion à saint Joseph, écrivant aux chanoines de cette église de Chartres : *Vult quod in ecclesia celeberrima et antiquissima vestra carnotensi aliqua solemnis commemoratio de prædicto Joseph fieret sciens quod laus Joseph, laus Mariæ est* ¹. Et quant à la bienheureuse mère de Marie, écoutez ce récit.

sæculo primus reperitur superasse muros Babylonicæ civitatis cujus principes tyrannica violentia jura ecclesiastica occupassent. (Baronius, *Annales ecclesiast.*, ad ann. 1007, n. xi.)

1. Gersonii Opera (Antuerpiæ, 1716), t. iv, col. 731, *Epistola ad præcentorem carnotensem*.

C'était presque au lendemain de l'incendie qui avait détruit ce temple. Un des cœurs qui avaient ressenti le plus vivement la douleur de l'Église de Chartres avait été celui du brave Louis, comte de Blois. Il allait partir pour la croisade. A la nouvelle du désastre, il accourt dans cette ville ; et ce n'est qu'après avoir versé une somme généreuse pour la reconstruction du temple de Marie, qu'il se dirige vers l'Orient. Mais parmi ces lointaines pérégrinations, la cathédrale de Chartres était toujours présente à son souvenir. Un jour, tandis qu'il priaît devant le chef de sainte Anne, conservé à Constantinople, il lui vient en pensée d'acquérir une partie de ce précieux trésor. Moyennant une ample satisfaction donnée à la cupidité de ses possesseurs, son projet réussit. Ce fut son dernier tribut payé à cette église de Notre-Dame. L'infortuné prince meurt les armes à la main. La nouvelle de sa mort arriva en même temps que son envoi sacré à sa noble et pieuse épouse, la comtesse Catherine. Et peu de jours après, on lisait dans le nécrologe du chapitre de Chartres ces paroles qui s'y trouvent encore : « Le 25 des calendes de mai de l'an 1205, mourut Louis, illustre comte de Blois, qui, entreprenant le voyage d'outre-mer pour le service de Dieu, nous donna 7 livres 1/2 d'or, et qui, ayant acquis à Constantinople le chef de sainte Anne, mère de la bienheureuse Vierge Marie, l'envoya à cette église avec une enveloppe précieuse. La comtesse Catherine, épouse du défunt comte (c'est toujours le nécrologe qui parle), en fit l'offrande de sa part. Et la présentation d'un si grand trésor, la réception de la tête de la mère dans la maison de la

filles, fut l'occasion d'une grande joie pour le peuple » : *Unde ex tanti præsentatione thesauri, et susceptione materni capitis in domo filia, facta est lætitia magna in populo* ¹.

Depuis cette époque, la mère de Marie partagea avec son auguste fille les hommages des fidèles chartains. Le comte Thibault fit faire à ses frais un vitrail représentant l'histoire de sainte Anne : une inscription mutilée y atteste encore la piété du donateur. Dans la grande verrière de la rosace septentrionale, donnée par saint Louis et toute parsemée des armes de France et de Castille, sainte Anne occupe la place d'honneur. Et, dans ces derniers siècles, la mère de Louis XIV, Anne d'Autriche, enrichissait encore le chœur de cette cathédrale d'un riche pavillon et d'un dôme magnifique destinés à couvrir la relique de sa sainte patronne. Or, mes Frères, ce sacré dépôt n'a pas été perdu. Depuis les jours de la révolution, il était déposé dans un des monastères de la cité, où, pour notre part, nous avions la dévotion d'aller le vénérer chaque année. Désormais, les pèlerins de la Vierge de Chartres pourront le vénérer de nouveau dans cette église, à l'exemple du pieux Olier qui reconnut avoir reçu ici des grâces toutes particulières, dues à l'invocation de la mère de Marie ².

Donc, mes Frères, cet anniversaire six fois séculaire de la dédicace de votre église aura véritablement été marqué par des grâces et des faveurs de toutes sortes, puisque des restitutions si désirables, des res-

1. Vide Bolland., ad diem xxvi Julii. .

2. Vie de M. Olier, par M. FAILLON.

taurations si multipliées s'accomplissent en ce jour.

5. Finissons. J'ai appris de saint Augustin à aimer et à étudier les mystérieuses coïncidences des nombres. J'ai donc cherché dans les Écritures si le nombre six centième y était consacré, Chose étonnante ! ce n'est pas dans la vie d'un peuple, d'un empire, d'un monument que je l'ai trouvé consigné : c'est dans la vie d'un homme. Avant les jours de la loi écrite, alors que la transmission des faits et des dogmes divins se faisait de bouche en bouche, l'Écriture nous enseigne que Dieu donnait aux patriarches une existence très prolongée, afin qu'ils pussent être ici-bas les organes vivants et séculaires de la tradition sacrée. Or, nous disent les livres saints, Noé venait d'entrer dans sa six centième année quand les eaux du grand abîme brisèrent leurs barrières et les cataractes du ciel se rompirent : *Eratque sexcentorum annorum, quando diluvii aquæ inundaverunt super terram, ... et rupti sunt omnes fontes abyssi magnæ, et cataractæ cæli apertæ sunt*¹.

O vous, édifice sacré, qui avez vécu déjà plus des deux tiers d'une des existences patriarcales ; vous qui avez vu si souvent croître la malice des enfants des hommes, vous qui avez vu passer à vos pieds plus d'une race de géants révoltés contre le ciel ; est-ce que vous seriez destiné, en cette six centième année, à voir éclater un déluge de calamités plus grandes, un cataclysme plus effroyable que tous ceux dont vous avez été témoin ?

Notre évangile nous dit qu'au jour où Jésus-Christ

1. Genes., vii, 6, 11.

célébraient la dédicace du temple, et se promenait solitaire sous le portique de Salomon, c'était l'hiver : *et hiems erat* ¹. Oui, observe saint Augustin à la suite de plusieurs autres commentateurs, oui, c'était l'hiver ; car les Juifs nourrissaient à cette heure-là de noirs projets, ils couvaient des sombres pensées dans leurs âmes, et tout était froid autour du Christ : *et hiems erat* ².

Or, de nos jours aussi, il se trame contre Jésus-Christ, contre son Église, contre son vicaire, de bien sinistres complots. L'orage gronde, la tempête est terrible : et, cependant, beaucoup de cœurs restent indifférents et froids : *et hiems erat*. Des empires croulants, des dynasties renversées, cette vieille basilique avait vu tout cela plus d'une fois, et elle n'en serait pas trop émue. Des papes assaillis par les factions, exilés par le caractère inquiet et mécontent des Romains, cela ne serait pas nouveau pour elle : n'a-t-elle pas eu l'honneur de voir un pontife romain se réfugier à l'ombre de son sanctuaire ? Mais le mal érigé en bien, mais les ténèbres appelées lumière, mais la malice perfide et la séduction hypocrite de l'antechrist faisant leur apparition sur la terre, mais la persécution prenant le masque de la protection, en un mot, tout ce qui s'accomplit à cette heure, n'est-ce pas l'annonce d'un déluge de maux sans exemple qui va signaler cette six centième année : *Eratque sexcentorum annorum, quando diluvii aquæ inundaverunt* ?

Ce qui nous est réservé, mes Frères, je ne le sais ; je sens que l'on peut et que l'on doit tout craindre.

1. Joann., x, 22. — 2. S. Aug. Tract. in Joann., XLVIII, n. 3.

Toutefois, j'aime mieux croire que la Vierge Marie, du fond de ce sanctuaire où elle s'est montrée si souvent la patronne de notre monarchie, je pourrais dire la véritable Notre-Dame de France, ou même, comme parlait le moyen-âge, la Notre-Dame d'Occident ¹, interviendra auprès de Dieu par une prière toute-puissante. Et alors, au lieu de m'appesantir sur de trop justes sujets d'alarmes, je tourne le feuillet du livre saint, et, m'arrêtant au chapitre suivant de la Genèse, je me plais à y lire que dans la six cent-et-unième année, les eaux s'étant retirées peu à peu, la terre se raffermirait entièrement : *sexcentesimo primo anno, imminutæ sunt aquæ, ... et exsiccata est facies terræ* ², et que la colombe ne tarda pas à revenir, apportant la branche d'olivier au patriarche sexcentenaire qui poursuivait encore une carrière de plus de trois siècles. Ainsi soit-il.

1. Domina Carnotensis... cujus nomen et pignora totius pene latini orbis veneratione coluntur. (Guib. Novig. *De vita sua*, l. I, c. 15.)

2. Genes., VIII, 13.

XV

ALLOCUTION

PRONONCÉE A LA BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE DE NOTRE-
DAME-DU-CHÊNE-ROND, AU PUY-SAINT-BONNET.

(12 SEPTEMBRE 1862.)

1. Origines de la chapelle du Chêne-Rond. Allusion au chêne de Béthel, sous lequel fut enterrée la nourrice de Rébecca. Ce n'est point un sépulcre, c'est un trône qui est préparé à celle qui est la nourrice de toute la famille du Christ.
2. A n'envisager que le présent, ce lieu pourrait être appelé le chêne du deuil et des pleurs ; si nous regardons l'avenir, on devra l'appeler le chêne de la joie et de la délivrance. Le sanctuaire de Marie sera une protection pour toute la contrée.
3. Prière à la Vierge immaculée : l'antiennne *Sancta Maria*.

*Et erit in ostensionem sicut quercus quæ
extendit ramos suos : semen sanctum erit
id quod steterit in ea.*

Elle sera en évidence, comme un chêne qui
étend ses rameaux : la race qu'elle abritera
sera une race sainte.

(ISA., VI, 43.)

1. Je lis au livre de la Genèse que le patriarche Jacob, d'après le commandement du Seigneur, ayant bâti un autel sur la montagne de Béthel, et la nourrice de Rébecca, qui mourut en ce même temps, ayant été enterrée sous un chêne au pied de Béthel, ce lieu fut nommé le chêne du deuil, « le chêne des pleurs » : *Sepulta est ad radices Bethel subter quer-*

cum; vocatumque est nomen loci illius Quercus fletus. ¹.

Mes très chers Frères, le mamelon sur lequel nous sommes maintenant assemblés a longtemps porté sur sa cime un chêne qui dominait tout cet immense horizon, un chêne large et touffu dont la tête arrondie a donné son nom à ce monticule. Or, le pieux pasteur de cette paroisse, mû par une inspiration qui venait d'en haut, après s'être ouvert de son dessein à ceux de sa maison, après en avoir conféré avec ses frères selon la nature qui sont aussi ses frères dans le sacerdoce, et avec quelques membres de cette famille plus étendue qui compose sa paroisse, s'est écrié comme lui : « Levons-nous et montons à Béthel pour « y élever un autel au Seigneur » : *Convocata omni domo sua, ait... Surgite, et ascendamus in Bethel, ut faciamus ibi altare Deo* ².

Mais, sur cette colline du chêne, ce n'était point un sépulcre, c'était un trône qu'on préparait à la véritable Débora, à celle qui est la nourrice et la mère de toute la postérité d'Abraham, de toute la famille du Christ. Et Dieu a béni ce projet, et l'œuvre s'est accomplie, et un édifice a été construit, et un autel y sera consacré, et un trône a été dressé au sommet du dôme. Et voici que l'image de celle dont nous sommes tous les enfants et les nourrissons vient d'y être solennellement inaugurée. Et parce que c'est la Vierge immortelle, parce que c'est la Reine qui, ayant été conçue sans péché, ne devait pas subir,

1. Gen., xxxv, 8.

2. Gen., xxxv, 2, 3.

même dans sa chair, les humiliations de la tombe, à cause de cela, répétons-le, ce n'est pas un tombeau, ce n'est pas un monument funèbre, c'est un temple, c'est un autel, c'est une colonne triomphale que nous lui élevons. Et, à cause de cela aussi, ce lieu ne se nommera point le chêne du deuil, le chêne des pleurs, *et vocatum est nomen loci illius Quercus fletus*; mais nous voulons qu'on le baptise d'un nom meilleur que celui de l'arbre de Béthel.

2. Ah ! il est bien vrai, si nous considérons le monde à cette heure, le deuil et les larmes ne seraient que trop de saison. On nous dit, ô Vierge sainte, que, depuis plusieurs années, sous le ciel d'Italie, quelques-uns de vos sanctuaires avaient vu souvent votre face se couvrir de larmes. On nous dit que, sur notre terre de France, sur cette montagne des Alpes, où vous apparûtes à de jeunes bergers, vos joues parurent ruisselantes de pleurs. Et aujourd'hui, en regard de tous les malheurs, de tous les périls, de toutes les appréhensions de l'Église, vous pourriez en effet nous dire comme cette femme de l'ancien Israël : « Pour-
« quoi m'appellez-vous Noémi, ce qui veut dire belle
« et heureuse ? Non, ne m'appellez pas ainsi : *Ne vo-*
« *cetis me Noemi, id est pulchram* ; mais appelez-moi
« Mara, parce que le Tout-Puissant m'a grandement
« remplie d'amertume » : *sed vocate me Mara, id est*
amarum, quia amaritudine valde replevit me Omni-
potens ¹.

Oui, ô Marie, si nous n'envisagions que le présent, ce lieu pourrait et devrait peut-être être appelé

1. Ruth., I, 20.

le chêne du deuil, le chêne des pleurs. Mais, si nous regardons l'avenir, je dis cet avenir certain que votre toute-puissante intercession doit obtenir pour la sainte Église de Dieu, pour la papauté, pour tout le monde chrétien, alors c'est une dénomination plus douce et plus consolante qu'il faut donner à ce lieu et à ce sanctuaire. Et comme cet autre chêne que Samuel indiqua à Saül, au jour où il venait de briser sur sa tête la fiole d'huile sainte et de le consacrer roi d'Israël, on appellera celui-ci le chêne de la joie, le chêne de la vision du salut, le chêne de la délivrance : *Quercum Thabor* ¹. Ceci me ramène aux paroles de mon texte.

Ce sanctuaire de Marie, que nous venons d'inaugurer, mes Frères, n'est-il pas vrai qu'il sera ici en évidence comme était jadis le chêne dont il occupe la place : *et erit in ostensionem sicut quercus quæ extendit ramos suos* ? Et n'avons-nous pas lieu d'espérer que toute la population qui se tiendra alentour sera toujours fidèle à son Dieu : *semen sanctum erit id quod steterit in ea* ? Oui, ô Vierge immaculée, votre image sera un point de vue pour tout cet immense panorama qui se déroule sous nos yeux ; vous y apparaîtrez pareille à l'arbre qui montrait de là sa tête majestueuse ; et, grâce à votre maternelle protection, toute cette race qui habite aux environs sera toujours une race privilégiée, une race exceptionnelle, une race de vrais croyants et d'intrépides défenseurs de sa foi. De ces cinquante paroisses dont on voit briller les clochers, vous serez aperçue, vous serez saluée,

1. I Reg., x, 3.

vous serez invoquée sur votre montagne du Chêne-Rond. De toutes parts, les enfants du Bocage tourneront vers vous leurs yeux mouillés de larmes, leurs bras suppliants ; et vous leur enverrez en échange vos sourires, vos caresses, vos bénédictions. A l'ombre de vos rameaux tutélaires, cette contrée gardera les sentiments et les vertus qui l'ont rendue célèbre par toute la terre.

3. De grand cœur donc, ô Vierge immaculée, nous vous adresserons en ce moment cette prière de l'Église, dont chaque syllabe répond à un besoin de notre temps et à un désir de nos cœurs : « Sainte Marie, venez au secours des malheureux ; aidez les pusillanimes ; réconfortez ceux qui pleurent ; priez pour le peuple ; intervenez pour le clergé ; intercédez pour le dévot sexe féminin ; que tous ceux-là sentent votre assistance, qui honoreront ici votre sainte mémoire ¹. » Amen.

1. Le commentaire qui fut fait de cette antienne se retrouve plus développé dans le discours prononcé pour l'inauguration de la statue de Notre-Dame d'Aquitaine à Bordeaux, le 19 mai 1863.

XVI

HOMÉLIE

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE PRIMATIALE DE SAINT-ANDRÉ
DE BORDEAUX, POUR LA FÊTE DE L'INAUGURATION
DE LA STATUE DE NOTRE-DAME D'AQUITAINE.

(19 MAI 1863.)

1. Accroissement du culte de la bienheureuse Vierge Marie dans le diocèse de Bordeaux. La prière convient mieux que les applaudissements, pour célébrer, à l'heure actuelle, la magnifique apothéose de notre reine bien-aimée. Paraphase de l'antienne *Sancta Maria*.
2. *Sancta Maria, succurre miseris* ; Sainte Marie, secourez les malheureux : c'est-à-dire le monde entier, l'orient et l'occident, le septentrion et le midi.
3. *Juva pusillanimes* ; aidez les faibles, les pusillamines. La défaillance est partout : chez les princes, chez les peuples, chez les individus, même chez les chrétiens.
4. *Refove flebiles* ; consolez les affligés. Parmi les vrais chrétiens tout cœur est dolent, toute âme est languissante ; mais nous savons que Jésus-Christ a dit : « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. »
5. *Ora pro populo* ; priez pour le peuple : c'est-à-dire pour le peuple fidèle, le peuple de Dieu, le concert des nations chrétiennes, la chrétienté.
6. *Interveni pro clero* ; intervenez pour le clergé : pour la tribu ecclésiastique, qui est votre tribu privilégiée ; pour le chef suprême du clergé ; pour l'Eglise tout entière.
7. *Intercede pro devoto femineo sexu* ; intercédez pour le dévot sexe féminin, qui, dans le monde comme dans l'Eglise, s'est montré l'appui le plus solide de la religion.
8. *Sentiant omnes tuum juvamen, quicumque celebrant tuam*

sanctam commemorationem ; enfin, o Marie, que tous ceux-là ressentent votre protection, qui célèbrent aujourd'hui votre mise en possession du titre de Notre-Dame d'Aquitaine.

Dic ergo illi ut me adjuvet.

Dites donc à Marie qu'elle nous aide.

(Luc, x, 40.)

MONSEIGNEUR ¹.

1. Ce sera l'une des gloires et l'un des bienfaits de votre épiscopat, si fécond en œuvres et en institutions de tout genre, d'avoir beaucoup travaillé et puissamment concouru à l'accroissement du culte de la bienheureuse Vierge Marie dans ce beau diocèse. La solennité de ce jour sera inscrite sur les tablettes de votre Église comme le splendide couronnement des mémorables fêtes célébrées à Verdélais, à Talence, à Arcachon et dans plusieurs autres sanctuaires. Ce soir, notre vénérable frère d'Angoulême, avec la doctrine et l'érudition qui lui appartiennent, dira les hautes raisons qui justifient l'inauguration de la statue virginale sous le nom de Notre-Dame d'Aquitaine. Ce matin, mon rôle est plus modeste ; et, si je viens mêler quelques accents de ma voix aux pompes augustes du sacrifice, ce n'est pas un discours sur Marie, c'est une prière à Marie que j'apporte dans cette chaire.

Hélas ! les douleurs, les angoisses des temps actuels

1. Son Émin. Monseigneur le cardinal archevêque de Bordeaux. — Étaient présents NN. SS. les évêques de Beauvais, d'Agen, d'Angoulême. de Belley.

ne nous permettent pas de livrer nos âmes tout entières à la joie. A l'heure où nous ne devrions qu'applaudir à la magnifique apothéose de notre reine bien-aimée, dont l'image va planer désormais au-dessus de cette cité, c'est un sentiment plus intéressé, plus personnel que nous jetons, avec notre hommage, aux pieds de la triomphatrice. Le cœur oppressé par mille sujets de tristesse et d'alarmes, nous nous tournons vers Jésus et nous lui crions : « Seigneur, dites donc à Marie », non pas à Marie la sœur de Marthe, mais à Marie votre mère et la nôtre, « dites-lui qu'elle nous aide » : *Dic ergo illi ut me adjuvet*. Ou plutôt, nous nous tournons vers Marie elle-même, et nous lui disons avec l'Église :

2. « Sainte Marie, secourez les malheureux » : *Sancta Maria, succurre miseris* ! Oui, en ce jour solennel, où cette illustre province d'Aquitaine, qui est l'un des plus riches fleurons de la France et de l'Église, vous décerne un triomphe si éclatant, ah ! daignez, du haut de ce dôme qui va devenir votre piédestal, daignez abaisser sur le monde vos yeux, ces yeux si pleins de douceur et de miséricorde !

Sainte Marie, secourez les malheureux ! C'est vous dire de secourir le monde entier. Je sais que ceux qui ont inventé la déification de l'humanité ne tolèrent pas que l'on doute de sa satisfaction et de son bien-être. La divinité n'est pas compatible avec la misère ; et, si le monde est Dieu, il est logique de proclamer que le monde est heureux. Mais la réponse à cette prétention est écrite dans les saints livres : « Mon peuple, dit le Seigneur, ceux qui te béatifient », partant, ceux qui te défont, « ceux-la te

trompent » : *Popule meus, qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt* ¹.

O scribes de ce temps, vous me demandez s'il existe encore quelque part des malheureux au dix-neuvième siècle ; et je vous demande, moi, où ils ne sont pas ? L'orient et l'occident, le septentrion et le midi se renvoient l'un à l'autre les mêmes accents de douleur, les mêmes cris de détresse. Le sang chrétien est répandu à grands flots, et il coule sur toutes les plages. Les massacres de la Syrie, les égorgements de la Cochinchine, les exterminations de l'Inde, les guerres fratricides de ce qu'on appela les États-Unis, le martyr prolongé de l'Irlande, les luttes convulsives et désespérées de la Pologne : voilà une énumération très incomplète des calamités de cet âge. Persécutions par les infidèles et par les musulmans, persécutions par les puissances hérétiques et schismatiques : c'en est plus qu'il ne faut pour couvrir le globe entier de malheureux. Persécutions en outre au sein des nations catholiques. Qui dira l'immense gémissment de l'Italie sous le joug de ses dominateurs ? L'Esprit-Saint a dit : *Regnantibus impiis ruinæ hominum* ². Les impies d'au-delà des Alpes se sont chargés de justifier surabondamment cet oracle : leur règne n'aboutit qu'à entasser ruines sur ruines. Venez, ô Marie, venez au secours de tant de peuples malheureux, de tant de nations délaissées : le Liban chrétien, la fidèle Irlande, l'immortelle Pologne, la terre sacrée d'Italie : *Sancta Maria, succurre miseris*.

1. Isa., III, 12. — 2. Prov., xxviii, 12.

Et ne refusez pas non plus votre maternelle assistance à tant d'infortunes privées, à tant de misères domestiques dont nous sommes les témoins et les confidents. Le contre-coup des guerres lointaines a cruellement retenti au sein de notre propre pays. Les crises de l'industrie et du commerce ont condamné des cités populeuses, des contrées entières à l'inaction et à l'indigence : *Succurre miseris*.

Enfin, les plus malheureux de tous les êtres, ce sont ceux qui se pavanent dans leur détresse morale, qui se drapent dans leur ignominie. Un livre a fait bruit de nos jours, intitulé : *Les Misérables*. Certes, le nombre en est grand, la litanie en est longue ; et le pire de leur condition, c'est qu'étant réellement malheureux, misérables, pauvres, aveugles, nus, ils se targuent d'être riches, opulents, pourvus de tout : *Et dicis quia dives sum et locupletatus, et nullius egeo ; et nescis quia tu es miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus* ¹. O Marie, venez en aide à ces infortunés qui n'ont pas conscience de leur propre misère : ouvrez-leur les yeux sur eux-mêmes : *Succurre miseris*.

3. *Juva pusillanimes* : Aidez les faibles, les pusillanimes. Mes Frères, la défaillance est partout : défaillance chez les princes, défaillance chez les peuples, défaillance chez les individus, trop souvent, hélas ! défaillance même chez les chrétiens. Les méchants sont nombreux : je le veux ; plus nombreux qu'à d'autres époques : c'est possible. Cependant, ce qui est certain, c'est que les

1. Apoc., III, 17.

méchants sont le très petit nombre en comparaison des faibles. Et, ce qui est effrayant, c'est que la faiblesse est dans les intelligences plus encore que dans les volontés et les caractères ; ou plutôt, les volontés sont sans force, les caractères sans décision, parce que les intelligences sont sans lumière, sans conviction. Les desseins sont mous, les résolutions sont incertaines, parce que l'esprit qui les conçoit n'a pas de vues nettes et arrêtées. Par un juste jugement de Dieu, l'affaiblissement de la foi a entraîné l'affaiblissement de la raison et du sens naturel.

Notre temps a la prétention d'être celui des esprits forts : l'histoire l'appellera le temps des esprits faibles. La « pusillanimité », ah ! c'est bien le mot propre. Les âmes sont petites, elles sont sans hauteur, sans ampleur, sans largeur, sans profondeur ; elles sont sans fermeté, sans consistance. Cependant, comme un des symptômes et un des effets ordinaires de la faiblesse, surtout de la faiblesse superbe et présomptueuse, c'est une certaine activité fébrile, une certaine agitation malade ; il arrive que notre génération embrasse à tout instant des choses qu'elle ne peut étreindre ; elle soulève toutes les questions, et n'en résout aucune ; elle met la main à tout et ne conduit rien à terme, pareille à ces natures épuisées, à ces constitutions affaiblies qui peuvent encore concevoir, mais qui ne peuvent plus enfanter, et qui ne sont fécondes qu'en avortements. Ce que je dis là n'est pas flatterie pour la génération à laquelle j'appartiens moi-même ; mais la sincérité véridique vaut mieux que la jactance trompeuse. Je pourrais, comme un autre, embaumer mon siècle dans les parfums et

les aromates de la flatterie : je préfère lui servir le breuvage amer qui contient le remède et qui rend la vie. *Sancta Maria, ... juva pusillanimes* : Sainte Marie venez en aide à ce monde de pusillanimes.

O Marie, vous avez donné à la terre Jésus, le Verbe de Dieu, Jésus, le Christ qui est la vertu et la sagesse de Dieu : *Christum Dei virtutem et Dei sapientiam* ¹. Faites rentrer Jésus dans les âmes ; faites-le habiter par la foi dans les cœurs : *Christum habitare per fidem in cordibus vestris* ². Une âme n'est plus petite, n'est plus étroite, n'est plus faible ; elle est grande, elle est large, elle est forte quand elle porte le Christ en elle-même : *Juva pusillanimes*.

4. *Refove flebiles* : Consolerez les affligés. Je parle ici aux vrais chrétiens, à ceux qui ont le cœur haut, à ceux qui ont le sens et l'amour de l'Église, à ces fils d'Israël qui ouvrent la fenêtre à toute heure du jour et de la nuit pour regarder du côté de Jérusalem et du temple ³ ; et à ceux-là je dis : Mes frères bien-aimés, pontifes, prêtres, fidèles, que faisons-nous depuis plusieurs années que de pousser des soupirs ? Tout cœur est dolent, toute tête est languissante ⁴. Cela nous avait été annoncé. Le monde, qui est terrestre, et qui ne regarde, qui ne flaire que la terre : *de terra terrenus* ⁵ ; le monde occupé par les affaires, absorbé par la spéculation, enivré par les honneurs, distrait par les plaisirs ; le monde, avec plus ou moins de sécurité pour le présent et de confiance dans

1. I Corinth., I, 24. — 2. Ephes., III, 17. — 3. Dan., VI, 10. — 4. Isa., I, 5. — 5. I Corinth., XV, 47.

l'avenir, continuera de se réjouir : *mundus gaudebit* ; tandis que vous, enfants de Dieu, vous serez dans la tristesse : *vos autem contristabimini* ¹.

Ce que Jésus a prédit arrive. Oui, vraiment nous sommes tristes : *flebiles*. Des cœurs qui pleurent : c'est notre cas ; à chaque instant, nous sentons notre âme toute larmoyante. Non pas que nous soyons inquiets des dernières issues ; non pas même que nous nous plaignions de porter l'épreuve trop prolongée : instruits à l'école de l'histoire sacrée et des divines Écritures, nous avons l'haleine longue pour endurer et pour souffrir. Mais, enfin, nous savons que Jésus-Christ a dit : « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés ² », et nous ne sommes point indifférents à la consolation.

Nous savons, ô Marie, que les mères sont industrieuses pour adoucir, pour étancher les larmes de leurs enfants : elles connaissent des airs qui charment, des balancements qui endorment. O Marie, de votre voix et de votre main maternelle, consolez, bercez, calmez votre famille en pleurs : *Refove flebiles*.

5. *Ora pro populo* : Priez pour le peuple. Dans la langue de l'Église, le peuple fidèle, le peuple de Dieu, ce n'est pas seulement un assemblage d'individualités, c'est ce concert des nations chrétiennes, que nos pères ont appelé la chrétienté, la république chrétienne ; c'est ce que David avait prophétisé quand il parlait du contrat à intervenir entre les peuples et les rois pour le service du Seigneur : *In conveniendo populos in unum et reges ut serviant Domino* ³.

1. Joann., xvi, 20. — 2. Matt., v, 5. — 3. Ps. ci, 23.

Jésus est le roi des nations ; son sceptre s'étend sur les peuples. Tous ne lui obéissent pas ; il y a des peuples croyants, des nations fidèles ; il y a des peuples infidèles, des nations apostates : *gentes apostatrices* ¹. Or, le but que la révolution poursuit, le triomphe qu'elle proclame être réservé à notre siècle, la mission qu'elle s'adjuge et dont elle se glorifie par la bouche de ses coryphées d'aujourd'hui, c'est l'anéantissement du christianisme public, le renversement de l'orthodoxie sociale. Détruire les derniers restes de l'antique édifice de l'Europe chrétienne ; et, afin que la démolition soit définitive, abattre la clef de voûte autour de laquelle les derniers débris encore subsistants pourraient tôt ou tard se rapprocher et se rejoindre : voilà l'œuvre à laquelle les mille voix de l'impiété convient ouvertement notre génération, voilà le travail de désorganisation auquel il est manifeste que nous assistons. Et parce que le monde n'avait jamais porté un établissement aussi vaste que l'établissement chrétien, jamais il n'aura vu de si gigantesques ruines. Laissez-nous nous approprier, mes Frères, les mélancoliques accents du psalmiste :

« O vous qui gouvernez Israël, écoutez-nous ;
« écoutez-nous, vous qui conduisez Joseph comme
« une brebis. Réveillez votre puissance, et venez
« pour nous sauver... Seigneur, vous avez transporté
« votre vigne dans notre occident ; après en avoir
« chassé les nations, vous l'avez plantée en leur place.
« Vous lui avez servi de guide dans le chemin en mar-

4. Ezech., xi, 3.

« chant devant elle ; vous avez affermi ses racines, et
 « elle a rempli la terre. Son ombre a couvert les mon-
 « tagnes, et ses branches, les cèdres de Dieu. Elle a
 « étendu ses rameaux jusqu'à la mer, et ses rejetons
 « jusqu'au fleuve. Pourquoi, Seigneur, pourquoi
 « avez-vous laissé entamer les murailles qui la dé-
 « fendaient ? pourquoi est-elle ravagée par tous ceux
 « qui passent sur la route : *utquid vindemiant eam*
 « *omnes qui prætergrediuntur viam ?* Le sanglier est
 « sorti de la forêt et l'a dévastée ; la bête sauvage en
 « a fait sa pâture. Dieu des vertus, retournez-vous,
 « regardez du haut du ciel, et voyez, et visitez de
 « nouveau votre vigne ¹. » *Sancta Maria... ora pro*
populo : Sainte Marie, priez pour la chrétienté, pour
 le monde chrétien.

Comme aux jours de Mardochée, la nation des justes est profondément troublée par la crainte des maux qu'on lui prépare, et elle se voit en face de la mort : *Conturbata est gens justorum, timentium mala sua, et præparata ad mortem* ². O notre Esther, ô reine toujours agréée du Roi, priez pour votre peuple dont les nouveaux Aman ont résolu la ruine. Priez, et votre prière déjouera leurs complots ; priez, et votre prière sera le salut du peuple chrétien : *Ora pro populo*.

6. *Interveni pro clero*. Et parce que le peuple chrétien ne subsiste qu'à l'aide de la doctrine et de la grâce dispensées par le sacerdoce, c'est un orage plus terrible, une tempête plus effroyable que jamais contre le clergé. Le monde laïque, ce qu'il veut dire le

1. Ps. LXXIX. — 2. Esther, XI, 9,

monde émancipé de Jésus-Christ et de l'Église, le monde laïque a résolu d'humilier, d'anéantir la puissance ecclésiastique. Après tant d'autres appellations outrageuses à l'adresse des hommes de foi, des hommes de bien, la suprême injure aujourd'hui, c'est de les qualifier du nom de « cléricaux ». Ce n'est pas seulement la cohue des écrivains de la presse quotidienne ou des pourvoyeurs du théâtre, c'est la littérature la plus élégante, la critique la plus fine et la plus attique, qui tire ce mot de son répertoire pour le jeter à la face des honnêtes gens. Il est vrai, ce qui paraît le comble de l'audace, les honnêtes gens acceptent ce mot, ils s'en honorent. Les honnêtes gens ont raison.

Chrétiens, vous êtes tous entrés en participation de la sainte cléricature. Car, la cléricature n'est que la première initiation aux saints ordres. Or, l'apôtre saint Pierre, le chef de la hiérarchie ecclésiastique, n'hésite point à vous dire à tous que vous êtes une race d'élite, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, dont la fonction est d'annoncer les grandeurs de celui qui des ténèbres vous a appelés à son admirable lumière¹. Puis donc que votre baptême vous confère une royauté et un sacerdoce mystique, vous n'avez point à repousser la qualification qu'on vous inflige. Je veux même appeler votre attention, M. F., sur une coïncidence qui vaut la peine d'être constatée.

Jamais peut-être les chrétiens séculiers n'avaient été plus attentifs qu'en ces derniers temps à opposer

1. I Petr. II, 9.

aux préjugés et aux défiances des hommes du monde leur qualité de simples laïques : on revendiquait pour sa charité, pour son apostolat, pour ses œuvres, le caractère laïque. On le faisait par un esprit de ménagement et de conciliation très digne d'éloges. Or, il est remarquable que c'est précisément à cette heure que, tout à coup, les chrétiens du monde sont baptisés du nom de « cléricaux ». Si c'est là une moquerie qui vient d'en bas, n'est-ce pas aussi une leçon qui vient d'en haut, pour nous rappeler qu'en définitive les brebis sont unies aux pasteurs, les fidèles aux prêtres par une subordination divinement établie, par une dépendance qu'il n'est ni possible, ni salutaire, ni honorable de dissimuler ? Trêve donc à de vains ménagements, qui ont plus d'un caractère fâcheux, et qui ne vous feront point trouver grâce devant l'ennemi.

Quant à nous, ministres des saints autels, qui sommes honorés non seulement du sacerdoce mystique du baptême, mais du sacerdoce de l'ordination sacramentelle, eh ! oui, nous sommes « clercs », nous appartenons à la tribu cléricale, et nous nous en glorifions. Nous pourrions nous en glorifier au point de vue simplement humain. Certes, la cléricature a fait assez belle figure dans l'histoire depuis dix-huit siècles. « Clergie », dans le vocabulaire français, est synonyme de savoir. Si « le clerc » et « le lai » engageaient entre eux la querelle sur le terrain lexicographique, l'avantage ne serait pas au dernier. Le dirai-je, même ? Parmi ceux qui manient avec plus ou moins de bon goût contre nous l'épithète à la mode, il en est qui oublient qu'eux-mêmes, notre langue se

faisant un malin plaisir de les y condamner, portent encore le nom de clercs, à cause d'un certain degré d'instruction nécessaire à leur emploi.

Mais élevons-nous plus haut. Oui, étant les ministres du Seigneur, nous sommes ses clercs, c'est-à-dire, nous sommes voués à son service, attachés à sa maison. Par notre état, par notre charge, nous sommes les domestiques de Dieu. Mais, entendez-le bien, notre maître, à nous, c'est celui dont il est dit que « le servir, c'est régner » : *cui servire, regnare est*. Nous portons la livrée, j'en conviens ; mais cette livrée est un ornement royal. Ce que disait la noble vierge Agathe, la cléricature le répète volontiers : *Ancilla Christi sum : ideo me ostendo servilem habere personam* : Je suis la servante du Christ, et, dans la maison du Christ, je me glorifie de mon rôle servile. La plus haute noblesse de la terre, c'est celle qui a fait ses preuves au service du Christ : *Summa ingenuitas ista est, in qua servitus Christi comprobatur* ¹. Le jour où l'évêque, en nous introduisant dans la cléricature, a tracé sur nous la marque de notre domesticité, il nous a dit que nous porterions désormais sur nos têtes l'image de la couronne même de Dieu : *Similitudinem coronæ tuæ eos gestare facimus in capitibus* ². Donc nous sommes clercs, et, à ce titre, nous sommes serfs de Dieu ; mais nous ne sommes serfs d'aucun autre. Notre servitude consiste à porter la couronne, mais non pas le collier ; nous avons la tête rasée, nous n'avons pas ~~pas~~ le cou pelé ni l'épaule

1. Breviar. roman., in festo S. Agath., v februar.

2. Pontif. roman. *De clerico faciendo*.

meurtrie. C'est pourquoi, quand tous les autres fronts se penchent, nous tenons le nôtre droit et élevé.

Croyez-le bien, M. F., quand je parle ainsi, je n'oublie pas un seul instant le devoir de l'humilité chrétienne et de l'humilité sacerdotale. Mille motifs me commandent la modestie personnelle. Mais j'ai appris d'un grand évêque de l'antiquité qu'il n'est pas permis au chrétien de penser ni de parler humblement des choses de la grâce, des choses du salut ; et j'accomplis un devoir de ma charge, quand, demeurant respectueux envers toutes les prééminences terrestres, je revendique le premier rang pour les dons les plus éminents auxquels Dieu ait fait participer la race humaine. Il ne s'agit de rien moins ici que des plus hautes essences surnaturelles qui se soient détachées de l'humanité sainte du Christ, de l'âme et du sang du Christ, pour passer dans l'âme et jusque dans le sang de ceux que le pontife éternel a nommés ses amis ¹ et ses frères ².

O Marie, témoin des insultes, des mépris, des attentats de l'impiété contre tout l'ordre auquel j'ai l'honneur d'appartenir, je m'adresse à vous, en disant : *Sancta Maria, interveni pro clero* : Sainte Marie, intervenez (la non-intervention, je pense, ne fait pas encore loi pour les cieux), intervenez pour le clergé, intervenez pour la tribu ecclésiastique, qui est votre tribu privilégiée ; intervenez surtout pour le chef, pour l'hiérarque suprême du clergé, pour celui dans la souveraineté duquel se sont réfugiées l'immunité et la propriété ecclésiastiques, foulées au pied partout ailleurs, pour celui en

1. Joan., xv, 14, 15. — 2. Matth., xxviii, 10.

la personne royale de qui l'Église tout entière, malgré mille gênes et mille entraves, se sent néanmoins toujours libre et exempte, parce que la liberté, la dignité de la tête assure la liberté et la dignité du corps entier. *Sancta Maria, interveni pro clero.*

7. *Intercede pro devoto femineo sexu*: Intercédez pour le dévot sexe féminin. L'Église, qui subsiste par la hiérarchie, subsiste aussi par la prière des saintes âmes, vouées à la pratique des conseils et de la perfection évangélique. L'ennemi le sait, et il porte l'attaque également de ce côté. Il a organisé un système de suspicions, d'accusations, de dénigrements contre ce qu'il appelle « l'élément congréganiste ». Les ordres religieux sont chaque matin dénoncés, menacés, dans leur réputation, dans leur existence, dans leurs œuvres. Hélas ! et l'expérience nous l'a appris, ces dénonciations, ces menaces obtiennent tôt ou tard leur effet.

Sainte Marie, intercédez en faveur de ces familles religieuses qui se placent sous votre égide; intercédez pour ces vierges consacrées, qui sont votre cortège de prédilection de la terre, jusqu'au jour où elles seront votre cortège des cieux; pour ces maisons de la pénitence, de l'oraison, de la psalmodie, de la charité qui sont, même au profit de ceux qui les poursuivent de leurs calomnies, le plus puissant préservatif contre les foudres du ciel.

Et puisque le sexe féminin, dans le monde comme dans l'Église, s'est montré l'appui le plus solide de la religion; puisque le zèle des épouses, des mères, des sœurs a été si propice au bien de la société et de la famille, étendez votre main protectrice, ô sainte Mère

de Jésus, sur ces êtres si utiles à tout ce qui les entoure ; maintenez-les à la hauteur où leurs vertus les ont placés ; et que, sous votre égide maternelle, la femme française demeure en possession de l'estime et de l'admiration dont elle est universellement l'objet : *Sancta Maria, intercede pro devoto femineo sexu.*

8. *Sentiant omnes tuum juvamen, quicumque celebrant tuam sanctam commemorationem.* Enfin , ô Marie, que tous ceux-là ressentent votre protection qui célèbrent aujourd'hui avec nous votre glorieuse introduction, votre mise en possession du titre de Notre-Dame d'Aquitaine. Ah ! que cette Aquitaine, si illustre dans le passé, si féconde en gloires de tout genre et surtout en gloires chrétiennes (combien nous aimons à lire en tête des œuvres d'Hilaire, de Prosper et de tant d'autres : *Hilarii Aquitani, Properi Aquitani Opera !*) ; que cette Aquitaine, qui a si noblement payé dans tous les temps sa dette à la cause de Dieu et de l'Église, reste fidèle à sa mission séculaire ; qu'elle ne descende point au-dessous d'elle-même, qu'aux jours des grandes luttes elle déploie toujours le même courage avec la même doctrine, et que, parmi les dangers du temps présent, ô Marie, elle éprouve particulièrement le bienfait de votre assistance. Amen.

XVII

LETTRE CIRCULAIRE

AU SUJET DE LA PROCHAINE SOLENNITÉ DU COURONNEMENT
DE LA STATUE DE NOTRE-DAME-LA-GRANDE,
A POITIERS.

(11 NOVEMBRE 1863.)

1. La basilique de Notre-Dame-la-Grande est le plus auguste sanctuaire de la Mère de Dieu dans le diocèse de Poitiers.
2. La fête du couronnement de la statue de Notre-Dame-la-Grande doit demeurer une fête de famille, une fête diocésaine.

1. Ainsi que nous l'avons fait connaître dans notre dernier synode, un bref apostolique nous a délégué pour couronner, au nom du saint siège et du pape glorieusement régnant, la statue de la bienheureuse Vierge Marie, qui est honorée de temps immémorial dans l'église, autrefois collégiale et abbatiale, maintenant paroissiale, de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers.

Diverses conjonctures nous ont amené à fixer cette grande cérémonie au premier dimanche d'Avent, vingt-neuf de ce mois, jour qui restera consacré chaque année par l'ouverture des exercices de la neuve préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

Nous désirons donner à cette solennité toute la pompe dont elle est susceptible, en lui conservant néanmoins le caractère particulier qui lui convient.

La basilique de Notre-Dame-la-Grande est le plus auguste sanctuaire de la Mère de Dieu dans ce diocèse. Nos plus anciens monuments écrits lui donnent le nom de « SAINTE MARIE-MAJEURE » : ECCLESIA SANCTÆ Mariæ Majoris in urbe, et ce temple est vraiment parmi nous le temple majeur de Notre-Dame. La Vierge qu'on y vénère tient depuis plus de six siècles entre ses mains les clefs de la ville, qui la proclame sa bienfaitrice, et qui célèbre chaque année le souvenir de sa miraculeuse délivrance. J'ose dire qu'avec ces clefs elle tient pareillement dans ses mains tous les cœurs chrétiens de la cité, qui la chérit et l'implore comme sa mère.

2. Toutefois, le sanctuaire virginal de Poitiers n'est pas compté au loin parmi les pèlerinages célèbres de Marie. Notre fête doit donc demeurer une fête de famille, une fête diocésaine ; autrement notre programme aurait le tort de manquer aux proportions, et de donner au cadre des dimensions excédant le tableau.

Mais précisément parce qu'elle y est seule convoquée, nous avons le ferme espoir que toute la famille poitevine voudra y être représentée, et que, des divers points de ce vaste diocèse, accourront de fidèles enfants de Marie, jaloux de payer en cette occasion à la Notre-Dame du Poitou la dette de leur amour filial, le tribut de leur culte domestique et patriotique. Marie est la mère de tous : notre appel pastoral s'adresse donc à tous sans distinction. Les dissentiments ne sont pas de mise quand il s'agit d'honorer et de fêter sa mère.

Quelques-uns de nos vénérables Frères dans l'épis-

copat, que des liens particuliers attachent à l'Église de Poitiers, nous accorderont l'honneur de leur présence et de leur concours ; ils ont à cœur d'associer leur piété à celle de leurs compatriotes, et de joindre leurs mains aux nôtres pour poser le diadème au front de Celle qui est la reine du clergé et de tout le peuple chrétien.

Notre très saint père le pape a accordé une indulgence plénière à tous les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communie, visiteront l'église de Notre-Dame de Poitiers, soit au jour même du couronnement, soit l'un des sept jours suivants, et y prieront aux intentions accoutumées, à savoir pour la concorde des princes chrétiens, pour l'extinction des hérésies et pour l'exaltation de notre mère la sainte Église. L'heure fut-elle jamais plus opportune, plus urgente, pour invoquer à ces fins l'intervention favorable du Dieu tout-puissant et la toute-puissante intercession de sa Mère ?

XVIII

HOMÉLIE

PRONONCÉE A L'OCCASION DE LA CONSÉCRATION DE
L'AUTEL DE NOTRE-DAME DE POITIERS ET DU XIV^e ANNI-
VERSAIRE DE NOTRE SACRE.

(25 NOVEMBRE 1863.)

1. Prière de Salomon au Seigneur après la dédicace du temple. Même prière à Notre-Dame-la-Grande en faveur de toutes les familles, de toutes les maisons de la cité et de tout suppliant, quel qu'il soit.
2. Le nombre quatorzième est un nombre joyeux, c'est le nombre du mystère pascal. Bonheur de célébrer dans un sanctuaire de Marie le xiv^e anniversaire de la consécration épiscopale.
3. Comme Moïse qui cria vers le Seigneur grâce pour ses persécuteurs, l'évêque implore miséricorde pour ses ennemis.
4. Prière à la Vierge sainte ; il dépose entre ses mains la valeur du sacrifice offert pour la première fois sur le nouvel autel.

*Si quis cognoverit plagam cordis sui, et
expandit manus suas in domo hac, tu
exaudies in cælo, in loco habitationis tuæ,
et repropitiaberis.*

Quand un homme, quel qu'il puisse être, reconnaissant la plaie de son cœur, étendra ses mains vers vous dans cette demeure, vous l'exaucerez du haut du ciel, qui est votre séjour, et vous lui redeviendrez propice.

(III REG., VIII, 38, 39.)

1. Ce que Salomon demandait au Seigneur après la solennité de la dédicace du temple et de l'autel, est-il téméraire à moi de le demander à la Mère du

Seigneur après que l'autel majeur de sa basilique vient d'être consacré par mes mains ? Qu'un roi se tienne debout devant l'autel, qu'il prenne la parole dans la maison de Dieu, et que, les bras levés vers le ciel, il exprime publiquement ses vœux et ses prières : c'est un privilège inusité, qui fut accordé au fils de David, et que les rois très chrétiens ont partagé avec lui dans de rares circonstances racontées par l'histoire ¹. Mais si l'évêque, dans l'exercice de ses fonctions sacrées, épanche hautement les désirs de son âme et fait monter ses supplications vers le trône céleste, il use simplement du droit de son sacerdoce, et il accomplit l'office de sa charge pastorale.

Aujourd'hui donc que j'ai eu la consolation de rétablir dans ce temple l'autel qui doit en être le premier et le plus saint ornement, aujourd'hui que, sous les regards de la Vierge Mère, j'ai oint et parfumé avec l'huile sainte, le chrême et l'encens, la pierre sur laquelle elle verra se renouveler chaque jour l'immolation mystique de l'agneau sorti de ses chastes flancs, un cri s'échappe de mon âme ; et, m'adressant à cette reine de miséricorde, je lui dis avec toute la ferveur dont je suis capable :

O Marie, ô mère de la cité, chaque fois qu'un de vos enfants, quel qu'il soit, viendra dans cette demeure vous présenter sa requête, et que, connaissant la plaie de son cœur, il étendra ses mains vers vous, ah ! du haut du ciel, qui est votre séjour, vous l'exaucerez, n'est-ce pas ? et vous lui serez propice,

1. Catalan., Comment. pontif. roman. De ecclesiæ consecratione, § 4, LXXIX, n. VIII.

et lui accorderez l'objet de ses vœux et de ses désirs. Pécheurs, débiles, misérables, hélas ! nous le sommes tous. Mais dès là qu'un fils d'Adam a conscience de son péché, dès là que, reconnaissant sa misère : *Si quis cognoverit plagam cordis sui*, il vient dans votre maison se jeter à vos genoux et implorer votre pitié maternelle, est-ce que votre tendresse pourrait hésiter à le secourir ? O Marie, nous voulons que toutes les familles, que toutes les maisons de la cité, par l'expérience qu'elles feront ici de votre puissance et de votre bonté, apprennent à vous chérir dans ce sanctuaire, à vous révéler dans cette image, plus encore, s'il est possible, que vous n'avez été chérie, que vous n'avez été révéler des générations précédentes. Nous voulons que, non seulement à cause des prodiges qui s'opèrent autour des miraculeux tombeaux d'Hilaire et de Radegonde, mais aussi à cause de toutes les grâces dont vous êtes ici la dispensatrice, les habitants de cette ville et de cette province soient toujours fiers de leur terre natale et du sol privilégié qu'ont foulé leurs pères : *ut diligant te cunctis diebus quibus vivunt super faciem terræ quam dedisti patribus eorum.*

Mais je n'ai pas dit assez, et j'emprunterai encore la voix de Salomon pour demander davantage ; car il ne faut pas, ô vous que nous appelons ici Notre-Dame-la-Grande, il ne faut pas, surtout après le triomphe qui va bientôt vous être décerné par l'autorité du siège apostolique, que la célébrité de votre sanctuaire soit circonscrite dans une sphère si étroite. Lors donc qu'un suppliant, qui ne sera point de cette ville, qui ne sera même pas de votre peuple du Poi-

tou : *alienigena qui non est de populo tuo Israël*, attiré par votre renommée, parce que la grandeur de votre nom, la force de votre main et la longueur de votre bras seront connues partout : *audietur enim nomen tuum magnum, et manus tua fortis, et brachium tuum extentum ubique* ; lors, dis-je, qu'un étranger sera venu ici, et aura prié en ce lieu, ah ! du firmament où vous habitez, vous prêterez l'oreille à sa demande, et vous ferez tout ce que ce client lointain vous aura prié de faire : *et facies omnia pro quibus invocaverit te alienigena* ; afin que tous les peuples apprennent, non pas à craindre, mais à aimer votre nom de Notre-Dame-la-Grande, comme l'aime votre peuple de Poitiers, et qu'ils éprouvent que ce nom ne vous a pas été donné en vain, mais qu'il a été attribué efficacement à ce temple bâti par nos pères, et à cet autel dédié par mes mains, et à cette image couronnée par le pontife romain : *ut discant universi populi nomen tuum timere, populus tuus Israël, et probent quia nomen tuum invocatum est super domum hanc quam ædificavi* ¹.

Tels sont, mes vénérables Frères, les accents que m'inspire la solennité de celle que nous allons prochainement célébrer. Dieu soit béni de m'avoir accordé la joie de préluder aujourd'hui, par la dédicace de cet autel, à la cérémonie tant désirée du couronnement de notre mère !

2. Le nombre quatorzième est un nombre joyeux, attendu qu'il est le nombre du mystère pascal. Et vraiment, par la miséricorde du Seigneur, ce quator-

1. III Reg., VIII, 41, 42, 43.

zième anniversaire de mon ordination épiscopale sera marqué pour moi du signe de la consolation et de l'allégresse. Elle sera bénie par-dessus toutes les autres, et elle portera une empreinte particulière de la bénignité divine, cette année du couronnement de notre reine ; il en rejaillira une exubérance de fertilité dans toutes nos campagnes : *benedices coronæ anni benignitatis tuæ et campi tui replebuntur ubertate*. Nos terrains les plus déserts vont se couvrir d'une moisson grasse et magnifique ; nos collines vont bondir et se parer d'une ceinture de joie ; de toutes parts éclatera un cri d'allégresse ; ce sera un hymne au Seigneur et à la Mère du Seigneur : *pinguescent speciosa deserti, et exultatione colles accingentur : clamabunt, etenim hymnum dicent* ¹.

O Marie, c'est sous vos yeux, dans votre basilique de Chartres, dans le plus splendide et le plus royal de vos sanctuaires, que je recevais à pareil jour l'onction du pontificat sacré. Et c'est sous vos yeux qu'aujourd'hui, dans ce temple moins vaste, moins célèbre, mais désormais non moins cher à notre cœur, nous avons le bonheur de remémorer ce grand souvenir, et qu'en union avec tout ce clergé et tout ce peuple, je suis venu vous conjurer de réveiller, de rafraîchir, de ressusciter en moi la grâce qui y a été répandue par l'imposition des mains des pontifes.

3. L'an dernier, mes vénérables Frères, je développais et j'appliquais à la circonstance du treizième anniversaire de mon sacre le récit des incidents de la treizième station des Israélites dans le désert, tels

1. Ps. LXIV, 12, 13, 14.

qu'ils sont rapportés au livre des Nombres. La longueur de la fonction que nous venons d'accomplir ne me permet pas de commenter aujourd'hui le chapitre suivant. J'y trouverais des enseignements très nobles et très profitables. Ce fut en effet durant cette quatorzième période de sa pénible mission, que le conducteur du peuple de Dieu se vit aussi gratuitement que sacrilègement outragé¹. Mais ce grand homme, animé de l'esprit des saints, porta cette injure avec tant de mansuétude, qu'elle lui valut un double témoignage de la bouche de Dieu et de l'Esprit-Saint. Ce fut à cette occasion qu'il fut proclamé le plus doux des hommes : *Vir mitissimus super omnes homines*², et le serviteur le plus fidèle qui se soit rencontré dans la maison de Dieu : *servus meus Moyses qui in omni domo mea fidelissimus est*³. Et comme ses insulteurs le suppliaient de ne pas leur laisser porter la honte et la peine d'un péché commis sottement : *Obsecro ne imponas nobis hoc peccatum quod stulte commisimus*⁴, il cria vers le Seigneur pour obtenir grâce ; et le Seigneur, après la part temporaire faite à la justice, daigna octroyer miséricorde⁵.

Vous le savez, mes vénérables Frères, il n'est aucun de nous qui ne soit exposé aux outrages et aux épreuves. Et, parce que nous ne méritons pas le même éloge que Moïse, parce que nous ne sommes pas des serviteurs pleinement fidèles dans la maison du Seigneur, les tribulations qui nous sont suscitées n'en doivent être supportées qu'avec plus d'humilité

1. Numer., xii, 1, 2. — 2. Ibid., 3. — 3. Ibid., 7. — 4. Ibid., 11. — 5. Ibid., 13, 14, 15.

et de douceur, d'esprit de patience et de pardon. Vous m'en êtes témoin, ô vierge Marie, la parole de votre divin Fils n'a pas cessé d'être présente à mon cœur : « Aimez vos ennemis et faites du bien « à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui « vous persécutent et vous calomnient ¹ ». Si j'ai des ennemis, je ne le sais pas et je veux ne pas le savoir, sinon pour les aimer davantage et leur faire plus de bien. En ce moment donc, j'implore pour eux tous les biens, principalement le bien qui est au-dessus de tous les autres biens, le don de la foi et la pratique de la loi chrétienne. Qu'ils soient délivrés de la lèpre qui les retient hors du camp d'Israël, et qu'ils reprennent leur rang parmi le peuple des fidèles, c'est le vœu très ardent de mon âme.

4. O Vierge sainte, je vais achever la célébration des adorables mystères, et immoler pour la première fois la sainte victime sur cet autel nouveau. Je dépose entre vos mains la vertu, l'intention, la valeur de ce sacrifice, afin que vous-même en fassiez l'application, la répartition à toutes les âmes qui me sont confiées ; à la mienne d'abord, car une âme épiscopale est toujours grandement nécessiteuse ; puis à toutes ces âmes sacerdotales et lévitiqes, à toutes ces âmes fidèles ; mais particulièrement à celles pour qui ma personne, au milieu des grands conflits de l'heure actuelle, a pu être une pierre d'achoppement. Et parce que je suis le pontife de tous, ô Marie, faites profiter à tous cet holocauste de mes mains. Ainsi soit-il.

1. Matth., v, 44.

XIX

HOMÉLIE

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE POITIERS
A L'OCCASION DU COURONNEMENT DE LA VIERGE DES CLEFS

(LE DIMANCHE 29 NOVEMBRE 1863.)

1. Le roi dont parle le psalmiste, quand il dit : « Vous avez posé sur sa tête une couronne de pierre précieuse », c'est avant tout le Fils de Marie.
2. Mais le Christ est un tel souverain qu'il ne veut avoir pour sujets que des rois ; et tous sont couronnés parce que tous sont fils et héritiers.
3. Mais si tous sont couronnés parce qu'ils sont fils, que dire de Celle qui est Mère ? Il y aura pour elle un piédestal à part, une exaltation sans égale. Par une prérogative qui lui est propre, Marie a droit à tous les genres de couronnes à la fois ; et toutes ces couronnes se résument en une seule : Marie est la Mère de Jésus , et Jésus est la couronne suprême de sa Mère.
4. Signification et valeur de la solennité du couronnement. Le diadème décerné par le chef de l'Eglise tend surtout à glorifier la fécondité surnaturelle par laquelle Marie procure l'achèvement du corps mystique de son divin Fils. Redoublement de reconnaissance et d'amour envers Notre-Dame-la-Grande, mère de la cité.
5. Éloge du Poitou, qui est resté et qui restera une terre fidèle. Une couronne de grand prix a été mise sur la tête de ce peuple ; la pierre précieuse dont elle est faite, c'est Jésus-Christ.
6. Consécration à la Vierge Marie et du pasteur et du troupeau. Puisse ce dernier garder toujours sa couronne de foi,

de courage et d'honneur chrétien ! Vœux pour la France, pour l'Eglise et le pape, pour le monde entier.

Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.

Vous avez posé sur sa tête une couronne de pierre précieuse.

(Ps. xx, 4.)

1. Il est écrit que la sagesse élève ceux qui s'attachent à elle, qu'elle glorifie ceux qui l'embrassent, qu'elle ajoute à leur tête un accroissement de grâce, et qu'elle ceint leur front d'une splendide couronne : *Arripe illam, et exaltabit te ; glorificaberis ab ea cum eam fueris amplexatus ; dabit capiti tuo augmenta gratiarum, et corona inclyta proteget te* ¹.

Cette sagesse qui a le pouvoir d'ennoblir ses adeptes, cette sagesse qui fait briller une auréole au front de ses disciples, vous l'avez tous nommée, Messieurs ² et mes Frères, c'est la sagesse vivante, substantielle et éternelle, apparue ici-bas dans la plénitude des âges. Et le roi dont parle le psalmiste, le roi sur la tête duquel a été posé un diadème de pierre précieuse, c'est avant tout le Fils de Marie, celui dont la sainte humanité a été élevée au rang souverain par la plénitude de la divinité qui réside corporellement en elle ³. Oui, ô Christ Jésus, vous êtes mon roi, car vous êtes mon Dieu : *Tu es ipse rex meus et Deus meus* ⁴ ; vous êtes mon roi, et vo-

1. Prov., iv, 8-9.

2. Étaient présents : NN. SS. les évêques de Moulins, d'Angoulême, de Blois ; Mgr de Ségur, chanoine du premier ordre du chapitre de Saint-Denis : les RR. PP. abbés de Solesmes et de Fontgombault.

3. Coloss., ii, 9. — 4. Ps. xliiii, 5.

tre couronne est inamissible, car elle est tellement incrustée sur votre chef qu'elle s'y est incarnée et ne fait plus qu'un avec vous ; et cette couronne est indestructible, car elle est formée d'une seule pierre, d'une pierre qui ne peut être taillée et divisée, attendu qu'elle est la personnalité divine et unique du Verbe, et partant l'essence une et indivisible de Dieu. O Dieu, vous avez posé sur la tête du roi votre Fils une couronne de pierre précieuse : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso*.

2. Mais, entendez ce mystère. Le Christ est un tel souverain qu'il n'a et ne veut avoir pour sujets que des rois. Le servir et régner, c'est une même chose. Quand, par la vertu infuse de la foi, vous avez saisi cette sagesse incarnée, et qu'elle-même vous a saisi par la grâce du baptême, à l'instant elle vous donne une taille plus haute, une stature supérieure : *Arripe illam, et exaltabit te* ; quand, par la libre adhésion de votre intelligence et de votre volonté, vous l'avez embrassée dans une étreinte d'adoration et d'amour, alors elle vous pénètre de ses rayons, et elle vous investit de sa gloire : *glorificaberis ab ea cum eam fueris amplexatus* ; elle ajoute à votre tête un surcroît de grâce, ou plutôt elle-même devient votre tête véritable, sans laquelle vous seriez toujours écourté et tronqué : « Je veux que vous sachiez, dit saint Paul, que la tête de tout homme, c'est le Christ ; comme la tête du Christ, c'est Dieu » : *volo autem vos scire quod omnis viri caput, Christus est ; caput vero Christi Deus* ¹ En sorte que la grâce surnatu-

1. I Corinth., xi, 3.

relle, la qualité de chrétien, n'est pas seulement pour notre front un couronnement désirable, mais un couronnement nécessaire, faute duquel notre nature serait démunie et vraiment décapitée : *Dabit capituli tuo augmenta gratiarum, et corona inclyta proteget te.*

Aussi, mes Frères, considérant cette immense auditoire, je n'arrête point mes yeux aux différences d'âge, de sexe, de condition, de fortune, qui vous discernent les uns des autres ; mais, parce que vous avez tous le bonheur d'être baptisés, parce qu'aucun de vous n'a le malheur d'être apostat de son baptême, parce que tous vous êtes appelés à la même grâce et à la même gloire, je me tourne vers le Seigneur, et je lui dis dans l'effusion de ma gratitude : « O Dieu, vous « avez prévenu chacun de ces êtres des bénédictions de « votre amour, et vous avez mis sur leur tête une « couronne de pierre précieuse ». Chacun d'eux a la sienne, assortie à sa propre tête ; et cependant c'est toujours une même couronne, et cette couronne est toujours faite de la même et unique pierre de choix qui est le Christ Jésus, couronne de tous les saints et de tous les élus : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.*

Tous sont rois, tous sont couronnés, parce que tous sont fils, et qu'en leur qualité de fils ils sont héritiers, et qu'en leur qualité d'héritiers ils ont déjà reçu le sacre royal ; si bien que la couronne de la gloire céleste qui les attend ne sera que l'épanouissement radieux et nécessaire de la couronne de la grâce déjà inaugurée à la cime de leur âme.

3. Mais si tous sont couronnés, parce qu'ils sont

fil, que dire de celle qui est Mère ? Celle-ci a appréhendé la sagesse, elle l'a attirée à elle, et elle l'a possédée d'une façon unique et singulière; il y aura donc pour elle un piédestal à part, une exaltation sans égale : *Posside sapientiam; arripe illam, et exaltabit te*. Elle a conçu à la fois dans son esprit et dans sa chair, elle a embrassé et contenu dans son cœur comme dans ses entrailles cette sagesse suprême et infinie qui est la splendeur de la 'gloire de Dieu et la figure de sa substance; il y aura donc autour d'elle une irradiation immense de lumière, une auréole incomparable de gloire : *glorificaberis ab ea, cum eam fueris amplexatus*. Jésus, qui a reçu d'elle cette nature humaine par laquelle il est devenu la tête de l'humanité entière, fait refluer vers sa Mère des torrents de grâce et de splendeur, et il entoure son front d'une couronne de préservation, d'innocence, de sainteté, de puissance, de majesté, qui ne le cède en éclat qu'à la couronne même de Dieu : *Dabit capiti tuo augmenta gratiarum, et corona inclyta proteget te*.

Oui, ô Marie, le Seigneur a posé sur votre tête une couronne d'un prix infini. Ou plutôt, par une prérogative qui lui est propre, Marie a droit à tous les genres de couronne à la fois : la couronné du mérite et de la vertu, *laurea virtutis*, car elle est la seule créature humaine qui n'ait jamais commis ni contracté le péché, et elle dépasse en sainteté les chérubins et les séraphins; la couronne de la science et de la doctrine, *laurea doctoralis*, car elle a connu tous les secrets du Verbe, et le livre de la vie lui a été révélé; la couronne du combat et de la victoire, *corona triumphalis*, car elle a terrassé les phalanges

infernales, et elle a tué toutes les hérésies ; la couronne du dévouement et du courage civique, *corona muralis*, car elle a défendu les murs de la ville sainte contre la rage des assiégeants et contre la défaillance des assiégés, et c'est par elle que nous avons tous reconquis le droit de cité dans les cieux ; la couronne de fiancée et d'épouse, *corona nuptialis*, car, sans perdre son diadème virginal, elle a été associée par un mariage ineffable à la fécondité de la nature divine ; enfin la couronne royale et sacerdotale, *corona regni, infula sacerdotii*, parce qu'ayant donné le jour à celui qui est le roi et le prêtre par excellence, elle a participé et elle participera éternellement à l'autorité de son commandement et au mérite de son immolation.

Voilà toutes les grandeurs, toutes les gloires, par conséquent toutes les couronnes de Marie, qu'il faut énumérer et admirer dans leur détail quand nous célébrons la fête de son couronnement, mais qui finalement se résument toutes en une seule : Marie est la Mère de Jésus ; et Jésus, pierre unique, est la couronne suprême et totale de sa Mère. *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.*

4. Et maintenant, M. T. C. F., vous me demandez quel peut être le sens de la solennité que nous célébrons aujourd'hui, et quelle signification, quelle valeur peut avoir ce couronnement fait de main d'homme, après que Marie a été si royalement et si divinement couronnée dans la gloire. Accordez-moi encore quelques moments d'attention.

Le plus bel attribut de la royauté, c'est la miséricorde. Marie, qui est reine, est la mère de miséricorde

par excellence. L'Église joint ces deux titres dans sa salutation : *Salve, Regina, mater misericordiæ*. Au ciel, la reine des anges et des saints ne trouve point matière à la miséricorde, parce que la misère n'y existe pas. Mais la terre lui offre un vaste théâtre où elle peut satisfaire le besoin de son cœur. Aussi longtemps que les hommes seront placés dans l'état d'épreuve, aussi longtemps qu'il y aura des souffrances à guérir, des larmes à essuyer, des pécheurs à convertir, des justes à perfectionner, des âmes à sauver, Marie considérera que sa gloire et sa félicité n'ont pas atteint leur comble, que sa couronne n'a pas obtenu tout son éclat.

Jésus est la pierre unique de cette couronne ; mais le Fils de Marie, à meilleur titre que le fils de Rachel¹, est doué d'une puissance de multiplication, d'une vertu de fructification : *filius fructificationis*. Il n'aura toute sa plénitude que par le complément de son corps mystique qui sont les saints. Or, jusqu'à ce que le corps de son Jésus ait recruté tous ses membres, ait réalisé tout son accroissement, Marie est en quelque sorte partagée entre la jouissance et le travail, entre la possession et la recherche ; sa béatitude est, pour ainsi dire, à la fois au terme et dans la voie. Jésus, son Fils premier-né, est assis à la droite de Dieu le Père ; mais des milliers d'autres fils sont encore exposés ici-bas à toutes les chances périlleuses du voyage. Mère de tous les élus, elle endure les transes et les douleurs de la parturition jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en tous.

1. Genes., XLIX, 22.

De là, cette assistance efficace, sensible, surnaturelle, quelquefois miraculeuse, que Marie accorde à ceux qui l'invoquent. Et parce que la grâce, dans ses rapports avec l'homme, s'accommode à la double nature de l'homme, revêtant les conditions de temps et de lieu par lesquelles elle peut se rendre palpable et visible, la puissante intercession de la Mère de Dieu a coutume d'éclater de préférence dans certains autels, où il lui plaît de se manifester davantage. La terre entière est couverte de monuments élevés à Marie par la confiance, par la dévotion, par la gratitude du peuple chrétien.

Or, quand un de ces sanctuaires, quand une de ces images antiques de la Mère de Dieu ont reçu le culte, les vœux, les offrandes d'une longue suite de générations ; quand la voix publique leur attribue des bienfaits ; des prodiges, des miracles de miséricordieuse protection ; le siège apostolique, auquel il appartient de connaître et de signaler les phénomènes de la grâce, se plaît à joindre ses hommages à ceux des fidèles. En signe de sa propre piété, mais aussi comme marque de sanction, et comme encouragement à la dévotion publique, le pontife romain, après une information suffisante, daigne sacrer et couronner de ses mains, personnellement ou par délégation, la statue séculaire déjà consacrée, déjà couronnée par la foi et l'amour des peuples. Du reste, c'est toujours à la Mère du Christ qu'est offerte cette couronne, puisque le diadème décerné par le chef de l'Église tend surtout à glorifier la fécondité surnaturelle, la seconde maternité par laquelle Marie procure l'achèvement du corps de son divin Fils.

Après cela, mes Frères, vous avez le mot de la solennité de ce jour. Je n'ai point à vous dire en quel honneur est parmi vous, depuis les temps les plus reculés, le chef-d'œuvre d'architecture qui porte le nom de Notre-Dame-la Grande. Je n'ai point à vous apprendre en quelle vénération est la statue que vos pères ont constituée gardienne et dépositaire des clefs de la cité. Vous connaissez les antiques récits consignés dans vos annales municipales, récits discutables et savamment discutés quant à plusieurs des détails et des circonstances, mais incontestables et jusqu'ici incontestés en tant qu'ils posent un fait historique à l'origine de la tradition qui se conserve et de la manifestation annuelle qui se renouvelle depuis plusieurs siècles.

Enfin vous savez tous ou presque tous, par votre propre histoire, par les confidences de vos mères, par les souvenirs de votre enfance, par le spectacle souvent offert à vos yeux, que la Vierge des Clefs est la vraie Notre-Dame des Poitevins, qu'elle est la confidente, la conseillère, la consolatrice de toutes les familles, de toutes les maisons. Est-il un seul de vous qui, même avant l'heure de sa naissance, n'ait été offert, voué peut-être par sa mère selon la nature à cette mère céleste ? Est-il un seul de vous qui n'ait essayé ses premiers pas, balbutié ses premières prières, étrenné ses premiers vêtements sous les yeux de cette reine de la cité ? Est-il un seul de vous qui, aux jours fervents de son adolescence, plus tard aux jours orageux de la jeunesse, puis enfin aux jours laborieux de la vie avancée, n'ait apporté là des prières, des vœux, des larmes, des désirs, des résolutions ?

Donc, mes Frères bien-aimés, votre cœur ne pouvait pas être indifférent, ne pouvait pas être insensible à ce qui va s'accomplir. Vous en avez tous senti le prix. Le pontife au nom duquel nous allons attacher le diadème au front de la Vierge de Poitiers, c'est un pape dont le nom occupera une place d'honneur dans l'histoire du culte de Marie, un pape dont la figure resplendira aux yeux de la postérité comme la plus douce et la plus virile, la plus sainte et la plus royale de cet âge. A ce seul titre nous comprenons tous que la couronne qui va être posée sur la tête de Notre-Dame-la-Grande est une couronne incomparablement précieuse : *Posuisti, Domine, in capite ejus coronam de lapide pretioso*. Et dès aujourd'hui nous vouons tous à la mère de la cité un tribut plus exquis d'honneur, un redoublement de confiance et d'amour.

O Marie, ô notre libératrice, notre gardienne, notre ressource, notre espérance, notre salut, daignez aussi, à partir de ce jour, nous accorder des marques nouvelles de votre tendresse, et faites avec ce peuple, avec cette province, un pacte encore plus étroit, une alliance encore plus intime.

5. Ah ! je le dis avec fierté, parce que c'est avec vérité : ce peuple, malgré les malheurs des temps, malgré des exceptions affligeantes, malgré des défaillances partielles et temporaires, ce peuple est toujours digne de votre amour, parce que c'est un peuple enraciné dans la foi, un peuple fondé, établi, confirmé dans l'amour de Jésus-Christ et de son Église. La terre du Poitou est restée, elle restera à jamais une terre fidèle. A la différence de beaucoup d'autres contrées,

ici c'est le fonds qui est chrétien : l'impiété ne dispose guère que des surfaces. On peut tromper, égarer les esprits ; cela se peut toujours, et cela se peut partout ; mais, dans ce pays de foi, la vérité conserve des intelligences au fond des âmes ; et, l'orage passé, les âmes se redressent dans toute la sérénité de la croyance et de la pratique chrétienne.

Par les mains de nos premiers apôtres et confesseurs, par les mains de Martial, d'Hilaire, de Martin, de Radegonde et de tant d'autres, une couronne a été mise sur la tête de ce peuple ; une couronne qui le discerne, qui le signale entre beaucoup d'autres ; une couronne de grand prix, puisque la pierre précieuse dont elle est faite, c'est Jésus-Christ : *Posuisti, Domine, in capite ejus coronam de lapide pretioso*. O cité de Poitiers, province bénie de Dieu, tiens bien ce que tû as, et que personne ne te prenne ta couronne : *Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam* ¹. Ne livre pas ta gloire et tes richesses indigènes au caprice des étrangers qui veulent te les ravir ².

6. Vierge Marie, je vous offre, je vous dédie aujourd'hui toute cette grande famille que vous m'avez confiée ; je vous consacre de nouveau et l'indigne pasteur et le troupeau entier. Tendre mère, j'ai été jeté entre vos bras dès mon entrée dans la vie ; de bonne heure, j'ai été caché à l'ombre de votre sanctuaire ; vous m'avez conduit par la main du plus bas de la vallée jusqu'aux plus hauts sommets de la montagne sacerdotale ; durant le trajet, vous avez dirigé mes pieds à travers les innombrables dangers du

1. Apoc., III, 11. — 2. Eccli., XLIX, 8.

chemin ; tous les biens me sont venus avec vous et par vous ; vous avez été le conseil de ma vie, l'inspiratrice de mes actions, l'assaisonnement de toutes mes joies, l'adoucissement de toutes mes épreuves ; je ne revendique qu'un titre d'honneur en ce monde, celui de vous appartenir ; vous êtes mon blason, vous êtes ma devise ; je ne voudrais pas connaître en moi un atome qui ne fût de vous et à vous : *Tuus sum ego.*

Or, vous m'avez fait l'évêque, le pasteur d'un grand peuple ; et ce que je vous demande à genoux, dans cette grande et solennelle circonstance, c'est que ce peuple garde toujours sa couronne, la couronne de la foi, la couronne du courage et de l'honneur chrétien, et qu'il ne descende jamais de la hauteur où sa religion l'a placé.

Mais c'est là un vœu trop restreint. La double famille à laquelle nous appartenons tous, c'est l'Église et c'est la France. Vierge sainte, lisez dans mon cœur tous les vœux qui ne peuvent arriver sur mes lèvres, puisque la multitude immense qui déborde et reflue jusqu'au delà des portes du temple a fini par couvrir ma voix. O Vierge des Clefs, protégez celui qui tient entre ses mains les clefs du royaume céleste. Qu'il soit toujours couronné sur la terre, celui au nom duquel nous allons vous couronner tout à l'heure.

Enfin, ô Marie, jetez un regard de pitié sur le monde. La religion de Jésus-Christ avait été pour les nations chrétiennes le principe d'une stabilité, d'une liberté, d'une gloire que n'avaient pas connues les peuples et les siècles païens. « Comment cette

« couronne est-elle tombée de notre tête » : *Quomodo cecidit corona capitis nostri ?* Ah ! le prophète a fait la réponse : « Malheur à nous, parce que nous avons péché » : *Væ nobis, quia peccavimus* ¹ ! Reine de l'univers, ramenez-nous, ramenez le monde entier à Dieu, ramenez les nations à Jésus-Christ : vous rendrez ainsi à la société terrestre sa plus noble couronne, sa couronne de pierre précieuse ; ou plutôt, vous rendrez à cette société depuis longtemps mutilée et décapitée sa véritable tête, qui est Jésus votre Fils. A lui soit louange, amour, puissance et empire pendant tous les siècles des siècles ! Amen.

1. Thren., v, 6.

XX

LETTRE

AUX CURÉS DE LA VILLE DE POITIERS SUR LA SOLENNITÉ
DU JOUR PRÉCÉDENT.

Poitiers, le 30 novembre 1863.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

La solennité que nous avons célébrée hier sera comptée parmi les grands jours de l'Église de Poitiers. La manifestation religieuse, si touchante, si splendide, si unanime dont vous avez été témoins, vous dicte les félicitations et les remerciements que vous devrez adresser, chacun pour votre part, aux habitants de la cité. Soyez les interprètes de mon émotion et de ma gratitude. Notre-Dame-la-Grande a été honorée, a été fêtée comme j'avais lieu de l'attendre de la piété filiale et du patriotisme religieux du peuple poitevin. Cette journée sera féconde en bénédictions pour tout le diocèse, et elle restera dans le souvenir du pasteur comme l'une des plus douces consolations qui pussent être accordées à son épiscopat.

Grâces soient rendues à Dieu, de qui procède tout don excellent et tout bien parfait, et qui a préparé à sa très sainte Mère un si magnifique triomphe au milieu de nous.

Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mon cordial et inviolable dévouement.

† L.-E. év. de Poitiers.

XXI

ACCLAMATIONES SEU SUPPLICATIONES

IN FINE SOLEMNITATIS

Coryphæus. — Deo omnipotenti, ab æterno et in æternum vere, perfecte beateque in se viventi, nullius indigenti, liberrimo omnium auctori et summo gubernatori et tranquillissimo judici, per Eam quam ex nobis misericorditer assumpsit Virginem et sibi suscepit Matrem, omnis latria, omnis cultus, universa laus et confessio, et benedictio et gratiarum actio, et ultra mensuram dilectio.

Chorus. — Sancta Dei Genitrix, appare vultui Dei pro nobis, et sonet vox tua in auribus ejus; dic ipsi suorum tuorumque filiorum fidem, spem, charitatem atque pietatem; dic gemitus et labores; et ut ubique terrarum sanctificetur nomen ejus, et regnum ejus adveniat, nobiscum, mater, exora.

Coryphæus. — Et Domino nostro Jesu Christo cujus vita adoranda et ineffabilis, qui ipse vita est, vita angelorum et vita hominum, vita animarum et vita nationum; vita quam qui ignorat ignorabitur, et qui adulterat separabitur, et qui blasphematur irridebitur, et qui non accipit aut acceptam non servavit

XXI

ACCLAMATIONS OU SUPPLICATIONS

POUR LA CLOTURE DE LA SOLENNITÉ.

Le Coryphée. — A Dieu tout-puissant qui, dans toutes les éternités, vit en lui-même d'une vie réelle, parfaite et bienheureuse ; qui ne connaît point l'indigence ; qui a très librement créé toutes choses, qui les gouverne en souverain et les juge avec une paix et une sûreté imperturbables : par cette Vierge que, dans sa miséricorde, il a daigné prendre parmi nous et se choisir pour Mère, toute adoration, toute religion, louange et confession universelles, bénédiction, actions de grâces et amour sans mesure.

Le Chœur. — Sainte Mère de Dieu, daignez vous présenter pour nous devant sa face adorable et que votre voix résonne à ses oreilles : dites-lui la foi de ceux qui sont ses fils et vos enfants ; dites-lui leur espérance, leur amour, leur piété ; dites-lui leurs gémissements et leurs souffrances, et joignant vos prières à nos supplications, demandez-lui, ô notre mère, que son nom soit sanctifié partout sur la terre et que son règne arrive.

Le Coryphée. — A Jésus-Christ Notre-Seigneur dont la vie est adorable et ineffable, qui est la vie en personne, la vie des anges et la vie des hommes, la vie des âmes et la vie des nations, la vie que nul n'ignorera sans que Dieu cesse de le connaître, que nul ne faussera sans que Dieu le retranche, que nul

in æternum morietur ; per Eam ex qua nobis nasci dignatus est, iterum omnis latria, omnis cultus, universa laus et confessio, et benedictio et gratiarum actio, et supra modum dilectio.

Chorus. — In Christum credimus, Christum Deum adoramus et Dominum confitemur, et super nos omnes regnare volumus, et ipsi tecum et per te, o Beata, nos et omnia nostra vovemus et consecramus.

Coryphæus. — Beatæ Mariæ Deiparæ semper Virgini, totius Trinitatis sponsæ immaculatæ, primæ post Deum personæ, creaturarum omnium principi, omnium hominum parenti, universi mundi reginæ atque dominæ, laus, honor, gloria et omnimoda congratulatio.

Chorus. — Te omni corona dignam, a sanctissima Trinitate in excelsis coronatam, omni gratia cumulatam, omni pulchritudine speciosam, omni gloria adornatam, Deo ipso plenam ; Creatoris Salvatorisque tui genitricem et salutis nostræ fontem ; Unigeniti Domini nostri Jesu Christi nostrumque omnium dulcissimam, piissimam dilectissimamque matrem, omnes una mente, uno corde, uno ore, pii, læti, exultantesque confitemur, o Beata, et tibi congratulamur.

ne blasphémèra sans que Dieu fasse de lui une risée, la vie qu'il faut recevoir et garder quand on l'a reçue, sous peine d'être abîmé dans la mort éternelle : à Jésus-Christ par celle dont il a daigné se servir pour naître au milieu de nous, à Jésus-Christ comme à Dieu son Père, toute adoration, toute religion, louange et confession universelles, bénédiction, action de grâces et amour sans bornes.

Le Chœur. — Nous avons foi au Christ, nous adorons le Christ comme notre Dieu et nous confessons qu'il est notre Seigneur. Nous entendons et demandons qu'il règne absolument sur nous. Unis à vous et par vos mains, ô Vierge bienheureuse, nous lui dévouons et consacrons tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes.

Le Coryphée. — A la bienheureuse Marie Mère de Dieu, toujours vierge, épouse immaculée de toute la Trinité, la première personne après Dieu, tête de toutes les créatures, mère de tous les hommes, reine et maîtresse du monde entier, louange, honneur, gloire et tout ce qui se peut donner de félicitation.

Le Chœur. — Vous méritez toutes les couronnes, ô Marie, et c'est la sainte Trinité elle-même qui, au plus haut des cieux, ceint votre front d'un diadème : vous êtes comblée de toutes les grâces, belle de toutes les gloires : vous êtes toute pleine de Dieu : vous donnez le jour à celui qui est votre créateur, et vous devenez ainsi la source bénie de notre salut : enfin vous êtes la Mère très douce, très tendre et infiniment aimée du Fils unique de Dieu, Jésus-Christ Notre-Seigneur, et notre mère aussi à nous tous : c'est ce que, l'âme toute pleine de piété et de joie

Coryphæus. — Sanctissimo Domino nostro Pio papæ nono, Christi in terris vicario, Verbi æterni nos benignissime docentis et saluberrime regentis oraculo, pastorum pastori, regum exemplari, testi Dei fideli, totius Ecclesiæ invicto robori, mundi spectaculo, decori et gaudio, multi anni, magnæ gratiæ, virtus ex alto, auxilium de sancto, et de Spiritu Dei plenissima consolatio.

Chorus. — Tu, quam ab originali labe prorsus immunem, cœlo et terra plaudentibus, feliciter defini- vit, o immaculata, o pia, o Maria, conserva eum, tuere eum, in omnibus viis suis dirige eum, et benedictionibus cœli desuper irriga eum. Videat Sathanam sub pedibus suis contritum velociter ; ad nihilum in conspectu ejus redigantur omnes qui adversus Deum et adversus Christum ejus jurant impia et moliuntur iniqua. Videat Ecclesiæ perfectam unitatem, plenam universamque libertatem, regum in Christo concordiam, populorum in veritate et justitia pacificationem, et sub uno pastore ovile unum.

Coryphæus. — Et dominis nostris reverendissimis episcopis, nostri in Christo patribus, in fide doctoribus, in præliis ducibus, multi anni multæ gratiæ, universi cleri pietas et populi christiani veneratio.

triomphante, nous confessons tous d'un même esprit, d'un même cœur, d'une même voix, vous adressant, à tous les titres, des félicitations innombrables.

Le Coryphée. — A notre très saint seigneur et pape Pie IX, vicaire du Christ en terre, bouche infaillible de ce Verbe qui nous instruit dans sa bonté et nous gouverne pour notre salut ; pasteur des pasteurs, modèle des rois, témoin fidèle de Dieu, invincible appui de toute l'Église, spectacle, honneur et joie du monde, de longues années, de grandes grâces, la force d'en haut, le secours du sanctuaire céleste et cette plénitude de consolation que donne l'Esprit de Dieu.

Le Chœur. — O vous, qu'aux applaudissements du ciel et de la terre, il a si heureusement déclarée toute pure et exempte de la souillure originelle, ô immaculée, ô Vierge si tendre, ô Marie, conservez-le, protégez-le, dirigez-le dans toutes ses voies et faites pleuvoir sur lui la bénédiction comme une rosée céleste ; qu'il voie bientôt Satan écrasé sous ses pieds ; que devant lui soient réduits à néant tous ceux qui, soulevés contre Dieu et contre son Christ, font des conjurations impies et d'iniques entreprises ; qu'il voie la parfaite unité de l'Église, sa liberté pleine et entière, la concorde chrétienne des rois, la pacification des peuples dans la vérité et dans la justice, enfin un seul troupeau obéissant à un seul pasteur.

Le Coryphée. — A nos révérendissimes seigneurs évêques, nos pères dans le Christ, nos docteurs dans la foi, nos guides dans les combats, beaucoup d'années, de grandes grâces, la piété toute filiale de leur clergé et le respect religieux de tout le peuple chrétien.

Chorus. — A generationibus tuis, o Maria, impleantur ; armaturam et lorica[m] justitiæ, Dominum Jesum Christum, per te induantur ; ut invicti, securi et fideles possint resistere in die malo et in omnibus perfecti stare, nosque eorum gaudium atque corona inveniamur in Domino.

Coryphæus. — Inclytissimæ Pictavorum civitati, fundamenta in fide habenti, sanctorum patrociniis præmunitæ, perseverantia in bono, et omnimoda felicitas.

Chorus. — Civitati Hilarii, civitati Radegundis, civitati et provinciæ huic tuæ, cujus fides annuntiatur in universo mundo, larga firmaque benedictione benedicere digneris, alma mater, urbis custos et clavigera ; domesticam civium religionem custodi ; studiosam juventutem materno sinu complectere ; sacrarum virginum collegia protege ; sacerdotalem familiam refove ; cunctis hic degentibus adauge pietatem, pacem largire, et, quæ ad salutem est, prosperitatem.

Coryphæus. — Et sicut hodie te coronavimus in terris, mereamur omnes a Filio tuo tecum coronari in cœlis.

Chorus. — Fiat ! Fiat ! Amen ! Amen !...

Le Chœur. — Remplissez-les des biens qui découlent de vous comme d'une source, ô Marie : que par vous ils soient revêtus du Seigneur Jésus-Christ comme d'une cuirasse et d'une armure de justice ; afin que, fidèles, assurés, invaincus, ils puissent tous tenir pied au jour de la puissance du mal et demeurer parfaits en toute chose ; et que nous tous aussi nous devenions leur joie et leur couronne dans le Seigneur.

Le Coryphée. — A l'illustre ville de Poitiers, qui a ses fondements dans la foi, qui a pour remparts la protection des saints, persévérance dans le bien et toute espèce de félicité.

Le Chœur. — Mère tendre et bienfaisante, gardienne de cette cité dont vous portez les clefs, daignez bénir d'une large et ferme bénédiction la ville d'Hilaire, la ville de Radegonde, cette ville et cette province qui se fait gloire de vous appartenir et dont la foi est célèbre dans l'univers entier : gardez-y la religion séculaire des familles, accueillez dans votre sein maternel toute notre jeunesse studieuse, protégez les collèges de nos vierges sacrées, faites sentir votre amour à toute la famille de vos prêtres, et donnez à tous ceux qui ont pris ici leur séjour un accroissement de piété, l'abondance de la paix et toute la prospérité qui s'accorde avec leur salut.

Le Coryphée. — Et qu'enfin, vous ayant aujourd'hui couronnée sur la terre, nous méritions tous d'être un jour couronnés avec vous dans le ciel par les mains de votre divin Fils.

Le Chœur. — Qu'il en soit ainsi ! qu'il en soit ainsi ! Amen ! Amen !

XXII

HOMÉLIE

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE POITIERS.

(LE 8 DÉCEMBRE 1863.)

1. De toutes les joies de l'âme, la plus douce, c'est d'honorer sa mère. Ce qui est vrai de nos mères selon la nature l'est suréminemment de notre mère selon la grâce.
2. Elan et spontanéité de la glorification de Marie dans la ville de Poitiers. L'honneur rendu à Marie ne l'aura pas été en vain. Qu'il en soit toujours ainsi ; que Poitiers ne déroge jamais ! que les prières et les vœux remontent jusqu'à Pie IX, et que la sainte Vierge le protège au milieu de ses cruelles épreuves !
3. Quelques considérations sur la papauté : institution divine et surnaturelle, elle est tellement dans la nature et dans la nécessité des choses humaines que ses contemporains finissent eux-mêmes par tourner leurs regards vers elle.
4. Un souvenir de l'histoire sacrée : Abéla, la ville de l'arbitrage et de la modération, fut assiégée par Joab. On veut aussi renverser la nouvelle Abéla, Rome, la conseillère et la modératrice de tous.
5. Les honneurs rendus à Marie par la papauté et l'Église sont pour nous un trésor de bénédictions, un gage certain de sa toute-puissante protection.

*Et sicut qui thesaurizat, ita et qui
honorificat matrem suam.*

C'est thésauriser que d'honorer sa mère.
(ECCLI. III, 5.)

1. De toutes les joies délicates de l'âme, en est-il une plus noble, plus pure, plus douce que celle d'entourer sa mère de respect, d'honneur, de toutes les

attentions et de tous les témoignages que peut suggérer la tendresse filiale ? C'était la première des recommandations de Tobie à son fils : « Mon fils, « écoutez les paroles de ma bouche, et mettez-les dans « votre cœur comme un fondement. Après que Dieu « aura reçu mon âme, vous honorerez votre mère « tous les jours de sa vie ; car vous devez vous souvenir de ce qu'elle a souffert et des dangers qu'elle « a courus à cause de vous lorsqu'elle vous portait « dans son sein ¹. » « Honte, s'écriait Salomon, honte « à la génération qui ne bénit point sa mère ² » ! « L'œil qui méprise celle de qui il a reçu le jour, que « les corbeaux acharnés à leur proie le long des torrents viennent l'arracher, et que les aiglons le dévorent ³ ! » « La bénédiction du père affermit la « maison des enfants ; la malédiction de la mère la « détruit jusqu'aux fondements ⁴. » Au contraire, nous dit le fils de Sirach, « celui-là amasse un trésor qui traite sa mère avec honneur », et, encore bien que rien ne doive être désintéressé comme l'amour filial, il est néanmoins une source féconde de richesses : *Et sicut qui thesaurizat, ita et qui honorificat matrem suam.*

M. T. C. F., ce que l'Esprit-Saint a dit de nos mères selon la nature ne peut qu'être suréminemment vrai quand il s'agit de notre mère selon la grâce. Comme Tobie mourant, Jésus, du lit douloureux de la croix, en nous léguant Marie pour mère, l'a recommandée à notre tendresse. C'est thésauriser que d'ho-

1. Tob. iv, 2, 3, 4.

2. Prov., xxx, 11., — 3. *Ibid.*, 17. — 4. Eccli., iii, 11.

norer une telle mère ; c'est s'assurer toutes sortes de biens, et pour le temps et pour l'éternité.

2. Aussi, mes Frères bien-aimés, quelle a été ma joie de vous voir contribuer tous et de toutes façons, avec tant d'élan et de spontanéité, à la glorification de Marie dans notre cité ! La ville tout entière était en fête ; les rues, les places, les maisons de toute apparence, les habitations les plus modestes comme les plus somptueuses étaient pavoisées d'emblèmes ; partout les trophées, les arcs de triomphe, les festons, les guirlandes, les inscriptions expressives de la piété et de l'amour ; mais, mieux que tout cela, partout des visages qui rendaient les sentiments des âmes, sentiments d'allégresse chrétienne, de tressaillement patriotique : et, pour tout dire en un seul mot, Poitiers était une grande famille qui fêtait sa mère.

Si à ce magnifique tableau il y a eu quelques ombres, nous ne les avons pas vues ; si dans ce concert admirable il y a eu quelques dissonances, nous ne les avons pas entendues ; si, derrière ces foules qui se déroulaient comme un fleuve paisible et majestueux, il y a eu quelques abstentions, nous ne les avons pas connues. Dans tous les cas, nulle part ne s'est montré cet œil contempteur qui mérite d'être crevé par les corbeaux du torrent ; pas une maison n'a attiré sur elle cette malédiction de la mère qui en déracinerait les fondements. Marie semblait une reine qui parcourt son domaine, qui visite ses États.

Qu'il était beau de la voir versant partout des bénédictions, les envoyant par nos mains jusqu'au plus intime du foyer, jusqu'aux plus hauts étages des mai-

sons, adressant indistinctement à tous des sourires maternels ; tandis que ses enfants, pressés par milliers autour d'elle, lui formaient une couronne plus précieuse que celle dont son front venait d'être ceint ! Ou plutôt sa splendide couronne d'or et de pierres n'était que l'image de la vivante couronne de vos cœurs.

Que vous dirai-je donc, mes Frères ? Des remerciements, des félicitations : oui sans doute. Vous n'avez ménagé ni la peine ni la dépense : c'est vrai, et je vous en loue. Mais je ne puis oublier la parole de mon texte, et il faut que vous sachiez que, par ces fatigues, par ces sacrifices, vous avez acquis, vous avez amassé. Croyez-moi, ou plutôt croyez-en l'Esprit-Saint : ce que vous avez fait pour l'honneur de votre mère, vous le retrouverez sous votre main comme un avantage, comme un profit. Il y aura un jour de votre vie, il y en aura plusieurs où vous constaterez d'une façon sensible, palpable, évidente, qu'on ne s'emploie pas en vain à la glorification de Marie. Vous avez préparé pour vous, pour vos familles, pour votre postérité un trésor de grâces et de faveurs célestes : *Et sicut qui thesaurizat, ita et qui honorificat matrem suam*. Au jour de la tribulation, au jour du péril, au jour de l'angoisse, Marie viendra à votre rencontre, se reconnaissant en quelque sorte redevable envers vous, parce que vous l'avez honorée : *Et obviabit quasi mater honorificata* ¹.

Pour moi, mes très chers Frères, j'oserai dire avec saint Paul que vous avez refait mon esprit et ranimé

1. Eccl., xv, 2.

mes entrailles dans le Seigneur ¹. O Ville de Poitiers, je t'ai connue dès le jour où tu m'as reçu dans tes murs. Quand, il y a aujourd'hui quatorze ans, je vins la première fois vers toi ; quand, avant d'aller prendre possession de la chaire du grand Hilaire dans la basilique du prince des apôtres, je vins m'agenouiller dans ce temple et déposer aux pieds de Marie les insignes de ma juridiction, ah ! je lus sur tous les visages ces mêmes sentiments que je viens d'y retrouver ! Depuis lors, les traverses n'ont pas manqué ; les tentatives de perversion n'ont pas été épargnées à ce peuple ; sa foi, son bon sens en ont triomphé. Ah ! qu'il en soit ainsi toujours !

C'est le vœu que j'apporte encore aujourd'hui à vos pieds, ô Vierge Marie, ô reine couronnée, non point par nos indignes mains, mais par les mains très pures du vicaire de votre Fils. Oui, conservez dans cette ville, conservez dans toute cette province cette lumière sans laquelle on ne voit pas la vraie lumière, cette lumière sans laquelle on n'est pas le fils du Père des lumières, cette lumière qui est la source même de la vie, le principe des bonnes mœurs, le fondement de la religion, l'essence de la piété. Affermissez, augmentez dans toutes les âmes cette sainte foi catholique qui affermit tout, parce qu'elle unit ceux qui la possèdent à votre saint Fils Jésus, à celui qui est la fermeté même et la consistance de toutes choses. Que Poitiers ne déroge jamais !

Mais, parce que le solennel hommage que nous avons rendu vient de plus haut que nous ; parce que

1. I Corinth., xvi, 18 ; — Philem., 20.

le signal de cette fête qui nous a tous réjouis est parti du cœur de Pie IX, c'est justice que notre prière et nos vœux remontent jusqu'à lui. Nous vous prions donc aussi pour Pie IX, ô sainte Vierge. Faites, non pas qu'il conserve ce pouvoir spirituel et divin que votre Fils lui a conféré : nous savons bien que celui-là est tout à fait inamissible ; mais faites que le monde et l'esprit méchant qui pousse le monde ne réussissent pas en ce dessein qu'ils ont formé de lui ôter sa royauté terrestre , qui est le rempart humain de son indépendance. Faites que les hommes cessent de se nuire et de se perdre, en cessant de vouloir briser l'instrument même de leur salut, la garantie unique et la suprême espérance de l'honneur, de la paix et de la prospérité des nations. Faites que le dernier signal de l'iniquité et de la ruine ne soit pas donné, à l'heure où le monde a si grand besoin de tous ses gages de sécurité, de tous ses moyens de défense.

3. C'est une chose frappante, mes Frères, que la papauté, en même temps qu'elle est une institution divine et surnaturelle, soit tellement dans la nature et dans la nécessité des choses humaines, que ses contempteurs finissent eux-mêmes par tourner leurs regards vers elle. Ce n'est pas moi qui vous apprendrai que la société européenne est à bout de ses voies. Ceux qui veillent d'office à sa garde le proclament assez haut. Partout « des devoirs sans règle, des droits sans titres, des prétentions sans frein ¹ ». Partout « des ferments de discorde, des éléments de dis-

1. Lettre de l'empereur des Français à la reine d'Angleterre, 4 novembre 1863.

solution, de mutuelles défiances, un état précaire et maladif qui n'est ni la paix avec sa sécurité, ni la guerre avec ses chances heureuses¹ ».

Quel sera le moyen d'entente ? Où trouver un centre de ralliement ? Autrefois, dans les guerres intestines du monde chrétien, il y avait un arbitrage, sinon toujours accepté, du moins toujours possible. Aujourd'hui c'est l'arbitre même qui est devenu le point de mire de tous les coups. Et ici se présente à mon esprit un souvenir de l'histoire sacrée.

4. Il y avait en Israël une ville célèbre, non par sa puissance matérielle, par la force de ses murailles et le nombre de ses habitants, mais par la sagesse de ses anciens et la prudence de leurs conseils. Abéla était le nom de cette ville. Or, un jour Joab y vint mettre le siège, et il s'apprêtait à en saper les murailles. Alors une femme, inspirée par l'esprit de sagesse, monta sur les remparts et cria : Je veux parler à Joab. Et Joab s'étant approché : Es-tu Joab ? dit-elle. — Je suis Joab. — M'écoutes-tu ? — Je t'écoute². — Eh bien, poursuivit-elle, autrefois on disait, et c'était un proverbe : « Que ceux qui ont besoin d'un conseil viennent le demander à Abéla » ; et c'était un moyen sûr de mener à bonne fin les

1. Discours de l'empereur des Français pour l'ouverture de la session législative, 5 novembre 1863.

2. Venerunt itaque, et oppugnabant Abela, et circumdederunt munitionibus civitatem... Et exclamavit mulier sapiens de civitate : Audite, audite : Dicite Joab : Appropinqua huc, et loquar tecum. Qui cum accessisset ad eam, ait illi : Tu es Joab ? et ille respondit : Ego. Ad quem sic locuta est : Audi sermones ancillæ tuæ. Qui respondit : Audio. Rursumque illa, etc. II Lib. Reg., xx, 15, 16, 18.

affaires : *Sermo dicebatur in veteri proverbio : Qui interrogant, interrogant in Abela ; et sic perficiebant.* Il était reconnu qu'Abéla disait la vérité dans Israël à tous ceux qui la demandaient ¹. Or toi, voici que tu cherches à renverser une telle ville, la ville de l'arbitrage et de la médiation, une ville, mère de tant d'autres en Israël : *Et tu quæris subvertere civitatem, et evertere matrem in Israël.* As-tu donc juré d'achever la ruine de tout l'héritage du Seigneur : *Quare præcipitas hæreditatem Domini ?*

Ah ! Vierge Marie, du sein de cette Europe si divisée, de cette chrétienté si bouleversée, élevez la voix comme cette femme sage d'Abéla. Demandez qu'on écoute, obtenez qu'on écoute ; dites à Joab qu'il s'approche et que vous lui voulez parler. Et si Joab approche, dites-lui : Autrefois on disait, et c'était un axiome reçu de tous, des adversaires comme des amis, des dissidents comme des fidèles (Leibnitz parlait à cet égard comme Fénelon, Voltaire comme de Maistre), on disait donc : « Si vous voulez interroger, interrogez Rome » : *Sermo dicebatur in veteri proverbio : Qui interrogant, interrogant in Abela.* Et Rome répondait par une décision sensée, équitable, impartiale, désintéressée ; elle tenait la balance égale entre tous les droits, entre ceux des forts et des faibles, entre ceux des princes et des peuples ; et, par son conseil, les affaires se terminaient pacifiquement selon l'ordre et la justice : *et sic perficiebant.*

Cette mission conciliatrice, Rome est toujours

1. Nonne ego sum qui respondeo veritatem in Israël ?
Ibid. 19. — 2. *Ibid.*

également apte à la remplir ; elle défie qu'on lui cite une occasion dans laquelle elle ne s'est pas montrée prête à répondre la vérité à tous : *Nonne ego sum qui respondeo veritatem in Israel ?* Mais vous, qu'allez-vous faire à présent ? Vous voulez renverser cette Rome, la ville mère du monde, la médiatrice des rois et des nations, la conseillère et la modératrice de tous : *Et tu quæris subvertere civitatem, et evertere matrem in Israel !* Ne voyez-vous pas que c'est ébranler l'héritage entier du Seigneur, et risquer par là même de tout ruiner ici-bas ? Est-ce là ce que vous voulez faire ? Et s'il y en a qui le veulent, sont-ce les chefs des nations qui le voudront ou qui le laisseront vouloir ? *Quare præcipitas hæreditatem Domini ?*

5. Mes Frères, j'ignore ce que la fin de ce siècle nous prépare. Mais la papauté contemporaine a honoré Marie, vous savez tous dans quelle mesure et avec quelle piété : elle a donc thésaurisé, pour le siège apostolique et pour la ville de Rome, un trésor de bénédictions : *Thesaurizat qui honorificat matrem.* Aussi est-ce notre espérance très ferme, et les gages de cette protection sont déjà sous nos yeux : La reine du ciel, par une assistance manifeste, viendra elle-même au-devant du pontife qui l'a glorifiée : *Obviabit illi quasi mater honorificata.*

Ce n'est pas tout. La Vierge conçue sans péché n'est pas débitrice seulement envers Rome et son pontife-roi. A la voix de Pie IX déclarant à l'Église entière le privilège si glorieux de cette Vierge immaculée, le monde entier s'est ému, l'univers entier a battu des mains et entonné des chants de fête. Lui

aussi a honoré sa mère ; il a donc, lui aussi, amassé des trésors, il héritera des bénédictions et il recevra des secours : *Thesaurizat qui honorificat matrem*. Là sont nos espoirs de salut et nos chances de paix. De quelques calamités que le monde puisse paraître menacé, je suis tranquille pour le monde. La Vierge toute-puissante viendra à sa rencontre avec le visage riant d'une mère fêtée par ses fils : *Obviabit illi quasi mater honorificata*. Amen.

XXIII

HOMÉLIE

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE POITIERS
POUR LE X^e ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION
DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

(8 DÉCEMBRE 1864.)

1. Démonstrations de joie qui, dans le monde entier, accompagnèrent la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Au moment où nos iniquités allaient attirer sur nous un déluge de maux, Dieu, comme aux jours de Noé, fit briller son signe dans la nue.
2. Transports joyeux qui accompagnèrent aussi le couronnement de la Vierge qui est la mère, la reine, la gardienne de la ville de Poitiers.
3. Si tant d'espérances ne sont pas encore réalisées, Marie, posée comme un arc lumineux dans la nue, reste toujours un signe de l'alliance entre Dieu et la terre. La grandeur même de nos maux est la mesure des grâces qui nous sont réservées.
4. Explication de la prophétie d'Isaïe relative à la conception virginale et à l'enfantement divin. En preuve de la délivrance du royaume de Juda, « voici le signe que le Seigneur vous donnera : une Vierge concevra et enfantera un fils ».
5. Application aux temps actuels. Le signe du salut n'est plus à venir ; le Seigneur lui-même l'a donné par la proclamation dogmatique du plus glorieux privilège de Marie.

*Et reliquiae cogitationis diem festum
agent tibi.*

Le souvenir qui en restera dans votre pensée perpétuera pour vous ce jour de fête.
(Ps. LXXV, 10.)

1. C'est aujourd'hui le dixième anniversaire de la promulgation doctrinale de la Conception immaculée

de Marie. Quel spectacle que celui qui fut donné à Rome il y a aujourd'hui dix ans ! Quelles démonstrations que celles qui, pendant une année entière, firent le tour du monde, et transformèrent le globe terrestre tout entier en un temple resplendissant de lumières et de fleurs à l'honneur de la Vierge sans tache ! Apparemment la terre avait mérité d'immenses châtimens, puisque, malgré un événement qui devait être le point de départ de tant de prospérités spirituelles et temporelles, la terre est demeurée si agitée et si inquiète.

Le Seigneur a dit autrefois à Noé : « Il n'y aura
« plus désormais de déluge qui désole la terre ; je
« mettrai mon arc dans les nues, et il sera le signe
« de l'alliance entre moi et les fils d'Adam. Et lors-
« que le ciel se sera couvert de nuages, mon arc ap-
« paraîtra dans les nuées, et en le voyant je me sou-
« viendrai de l'engagement que j'ai pris de ne plus
« faire périr la race humaine ¹. »

Ah ! M. T. C. F., nos iniquités allaient attirer sur nous un nouveau déluge de maux, lorsque Dieu a fait briller son signe dans la nue. Ce signe, c'est la bienheureuse Vierge, cette créature incomparable qui se teint de toutes les couleurs du soleil éternel, c'est-à-dire qui emprunte à J.-C. son fils toutes les splendeurs variées de sa divine lumière. Car ne semble-t-il pas que c'est de Marie que l'Ecclésiastique a parlé quand il a dit : « Considérez l'arc-en-ciel, et bénissez celui qui l'a fait : *Considera arcum et benedic eum qui fecit illum* ; son éclat est d'une

1. Gen., ix, 11-16.

beauté nonpareille : *valde speciosus est in splendore suo*. Il encadre le ciel dans son cercle glorieux : *gyravit cælum in circuitu gloriæ suæ*; les mains du Très-Haut ont pu seules lui donner cette envergure qui embrasse, qui enserre l'immensité » : *manus Excelsi aperuerunt eum*¹.

Oui, ô chrétiens de ce siècle, sur ce ciel orageux, sur ces nuages menaçants qui chargent l'horizon, voyez cet arc d'heureux présage qui est venu se dessiner, et bénissez le Seigneur, qui choisit notre temps pour lui donner ce signe d'honneur et ce gage de salut : *Considera arcum et benedic eum qui fecit illum*. Cette Vierge immaculée est vraiment un cercle de lumière qui a enclos le ciel entier dans les contours de sa glorieuse pureté : *gyravit cælum in circuitu gloriæ suæ*. Dieu n'a rien fait de plus grand que cette fille d'Adam, dont les flancs ont été assez vastes pour contenir l'immense; il a fallu les mains du Très-Haut pour donner à une créature de pareilles dimensions : *manus Excelsi aperuerunt eum*. Bénies soient les mains divines qui ont fait apparaître cet arc-en-ciel sur nos têtes !

C'est là un premier souvenir que je voulais remémorer aujourd'hui, le souvenir du bienfait accordé à l'Église il y a dix ans, le souvenir de tant de transports joyeux qui ont accueilli ce grand événement, souvenir toujours présent à nos cœurs, et qui y entretient comme une fête incessante : *Et reliquæ cogitationis diem festum agent tibi*.

Il est un autre événement moins éloigné, qui n'est

1. Eccli., XLIII, 12, 13.

guère moins précieux ni moins doux à notre mémoire : je veux dire le couronnement solennel de cette Vierge qui est la mère, qui est la reine, qui est la gardienne de notre cité. Ce jour-là, pour parler comme saint Jean Chrysostôme, nous avons vu les flots de la mer rompre leurs digues, et s'avancer gravement, se promener majestueusement le long des rues et sur les places de la cité. Car c'était vraiment une mer, une mer calme et magnifique, cette multitude innombrable de fidèles qui déroulait paisiblement ses anneaux à travers les sinuosités de notre vieille capitale du Poitou ; c'était comme un fleuve humain qui marchait, qui tressaillait, qui bondissait, image fidèle des tressaillements et des bondissements que ressentaient les âmes. Ceux-là ne connaîtront jamais notre Poitiers qui ne l'ont pas vu en ce jour-là. Mais quiconque l'a vu en ce jour-là, ne pourrait point ne pas aimer cette noble cité. Pour notre part, nous avons été témoin de bien des fêtes ; mais celle-ci, par tout l'ensemble des caractères qui l'ont distinguée, nous a paru surpasser toutes les autres : *tu supergressa es universas*. Et les impressions, et les émotions, et les souvenirs qui nous en restent, sont au fond de notre âme une fête qui dure encore, une fête qui se continue et se perpétue : *Et reliquiarum cogitationis diem festum agent tibi*.

3. Mais vous m'arrêtez, M. F., et vous me dites : Que sont devenues tant d'espérances qui se rattachaient, dans l'esprit de tous les chrétiens, à la proclamation du dogme de la Conception immaculée ? Que sont devenues ces prédictions de plusieurs grands serviteurs de Dieu, ces pressentiments de plusieurs grands

écrivains ? Ah ! ne faut-il pas dire avec le prophète : « Nous avons attendu la paix, et il n'est rien venu de bon : *expectavimus pacem, et non erat bonum* ; nous avons cru à une ère de réparation, et voici le trouble plus grand que jamais » : *tempus medelæ et ecce formido* ¹ ?

Et moi, je vous dis, la grandeur même de nos maux, l'excès de nos épreuves, est la mesure des grâces qui nous sont réservées. Marie immaculée a été posée comme un arc lumineux dans la nue : *arcum meum ponam in nubibus* ; et cet arc est un signe de la réconciliation, de l'alliance entre Dieu et la terre : *signum fœderis inter me et inter terram*. Si noirs que soient les nuages accumulés au-dessus de nos têtes, et qui sont comme un rideau qui empêche d'apercevoir aucune éclaircie dans le ciel : *cumque obduxero nubibus cælum*, je ne m'inquiète point, parce que Dieu a déclaré qu'à la vue de l'arc il se souviendrait de sa promesse, et qu'aucune inondation universelle ne détruirait plus la terre : *Et videbo arcum...*, *et non erunt ultra aquæ diluvii ad delendum universam carnem*.

Et parce qu'il s'est écoulé une période d'attente de dix ans, à cause de cela, j'ai confiance dans une intervention plus prochaine de la miséricorde ; et parce que la crise est plus extrême, à cause de cela la délivrance est plus près de nous. *Prope est ut veniat tempus* : le temps est sur le point de venir, disait Isaïe, et les jours n'en seront plus éloignés : *et dies ejus non elongabuntur*. Car le Seigneur aura pitié de Jacob, et il aura encore ses hommes choisis dans Israël : *mise-*

1. Jérem., viii, 15.

rebitur enim Dominus Jacob, et eliget adhuc de Israel ¹. Encore un peu de temps, et l'on dira : « Le Seigneur a brisé le bâton des impies et la verge des dominateurs : *Contrivit Dominus baculum impietatis, virgam dominantium* ; cette verge d'opprobre qui frappe les peuples d'une plaie incurable » : *virgam cædentem populos plaga insanabili* ²... L'enfer même, ô Marie, s'est troublé à l'apparition de ta splendeur immaculée : *infernus conturbatus est in occursum adventus tui* ; il a éveillé ses géants et les a excités contre toi : *suscitavit tibi gigantes*. Tous les princes de la terre, tous les rois des nations se sont levés de leurs trônes : *omnes principes terræ surrexerunt de solis suis, omnes principes nationum* ³. O Babylone, ô puissance ennemie de Dieu et de son Christ, ton orgueil a été précipité jusqu'aux enfers : *detracta est ad infernos superbia tua* ; voici que ton cadavre a jonché la terre : *concidit cadaver tuum* ; la pourriture sera ta couche, et ta couverture seront les vers : *subter te sternentur tineæ, et operimentum tuum erunt vermes* ⁴.

J'emprunte tous ces textes, M. F., aux chapitres d'Isaïe que la sainte liturgie nous fait réciter en ce moment. Écoutez encore quelques accents du prophète.

4. N'avez-vous jamais lu, M. T. C. F., ce magnifique chapitre septième, dans lequel Isaïe mêle aux oracles de la délivrance du royaume de Juda la prophétie de la conception virginale et de l'enfantement divin, donnant à la fois cette prédiction relative à la

1. Isa., XIV, 1. — 2. *Ibid.*, 5, 6. — 3. *Ibid.*, 9. — 4. *Ibid.*, 11.

bienheureuse vierge Marie comme le gage de l'événement prochain qu'il annonce, et fournissant dans l'accomplissement de cette prophétie plus rapprochée la preuve de la prédiction plus éloignée ?

Le roi de Syrie Rasin et le roi de Samarie Phacée s'étaient coalisés contre la maison de David : la jonction de ces deux puissants ennemis avait glacé les Juifs d'effroi, et le cœur de ce peuple tremblait comme tremblent les arbres des forêts sous l'action du vent : *et commotum est cor populi, sicut moventur ligna sylvarum a facie venti* ¹. En effet, Rasin et Phacée, la puissance de Syrie et la puissance de Samarie, c'était bien de quoi épouvanter la tribu de Juda. Alors le Seigneur dit à Isaïe : Vas au-devant d'Achaz, et dis-lui : Il est vrai, Assur et Ephraïm ont conspiré ensemble pour vous perdre, en disant : Allons contre Juda, et dépouillons-le de ses États, et rendons-nous les maîtres du pays, et établissons-y un roi. Voilà les projets des hommes. Mais voici ce que dit le Seigneur Dieu : Ceci ne tiendra pas, et mieux encore, ceci ne sera pas : *Hæc dicit Dominus Deus : Non stabit, et non erit istud* ². O Juda, aie soin de garder le silence : *Vide ut sileas* ; n'aie pas peur et que ton cœur ne se trouble pas : car Rasin et Phacée, le roi de Syrie et le roi de Samarie, ne sont plus que deux bouts de tisons fumants : *Noli timere, et cor tuum ne formidet a duabus caudis titionum fumigantium istorum, in ira furoris Rasin regis Syriæ, et filii Romeliæ* ³.

O fils de Juda, en preuve de votre délivrance de

1. Is., VII, 1, 2. — 2. Ibid., 7. — 3. Ibid., 4.

demain, et de votre salut plus définitif, voici le signe que le Sauveur vous donnera : Une Vierge concevra, et elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel : *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum : Ecce Virgo concipiet et pariet filium* ; et sa mission sera de réprouver le mal et de choisir le bien : *ut sciat reprobare malum et eligere bonum* ¹.

5. Mes Frères bien-aimés, il y a de puissantes conspirations, de terribles conjurations contre la tribu nouvelle de Juda, contre la seconde Jérusalem. Des brandons de discorde, des torches incendiaires partent de diverses mains. O Juda, ô Jérusalem, c'est le cas de se taire : *Vide ut sileas*. Tes ennemis, si puissants, penchent vers leur ruine. N'aie pas peur, et que ton cœur ne se trouble pas à la vue de ces queues de tisons qui jettent leur dernière fumée : *Noli timere, et cor tuum ne formidet a duabus caudis titionum fumigantium istorum*.

Le signe de ton salut n'est plus à venir ; le Seigneur lui-même te l'a donné, il y a dix ans, quand il a mêlé la proclamation dogmatique du plus glorieux privilège de Marie aux premières origines de la conspiration ourdie contre toi. La Vierge immaculée, c'est cette vierge féconde, c'est cette vierge Mère qui a mis au monde l'Emmanuel, Dieu avec nous, Dieu résidant dans son Église, assistant son Église, l'Enfant divin venu sur la terre pour répudier le mal et pour faire prévaloir le bien : *ut sciat reprobare malum et eligere bonum*. Ainsi soit-il.

1. Is., VII, 11, 15.

XXIV

SECOND MANDEMENT

AU SUJET DE L'ENCYCLIQUE DU 8 DÉCEMBRE 1864,
PORTANT ANNONCE DU CARÊME ET DU JUBILÉ.

(25 JANVIER 1865.)

1. La plus puissante de toutes les forces d'ici-bas, c'est incontestablement la prière. Appel de Pie IX qui convoque le monde à une croisade spirituelle dont il attend le salut de la société religieuse et civile.
2. Il recommande surtout la médiation de la très sainte et immaculée Vierge Marie.
3. Si quelques-uns étaient portés au découragement, la divine Vierge, comme sa devancière Judith, relèverait leurs courages abattus.
4. Prière à Marie : que la Vierge d'Israël veuille bien intercéder auprès de Dieu, par les mérites ineffables de sa pureté sans tache.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

1. Si le vicaire de Jésus-Christ a reçu la mission de nous instruire et de nous guider dans les voies de la vérité et du salut, c'est aussi son droit de nous donner le signal de la prière, et c'est son privilège de nous ouvrir les trésors spirituels de l'Église. Dans un premier mandement, nous vous avons tracé les règles de la docilité et de l'obéissance aux enseignements et aux jugements émanés de l'autorité apostolique. Il nous reste à vous indiquer, conformément aux intentions du pontife romain, l'ordre des

prières publiques auxquelles nous vous convions, et les œuvres de piété au moyen desquelles vous pourrez gagner la précieuse Indulgence du Jubilé.

La plus puissante de toutes les forces d'ici-bas, c'est incontestablement la prière. Contre la conjuration universelle de tous les cœurs chrétiens, contre la levée d'armes de toutes les consciences religieuses, aucune résistance ne tient, aucune force humaine ne prévaut. Quand deux partis sont en présence, le parti des hommes qui prient est assuré du triomphe final ; c'est dans ce camp que se fixe infailliblement la victoire. L'ennemi fût-il parvenu à rendre immobiles les bras qui manient le glaive de la vérité, il n'aurait encore rien gagné tant qu'il n'a pu briser une autre arme plus vive et plus pénétrante, l'arme de la prière, et surtout de cette prière concertée et unanime qui éclate à la fois sur toutes les lèvres et dans toutes les âmes catholiques. C'est pourquoi, du fond de ses abîmes, Satan rugit contre ces coalitions humainement impuissantes, mais divinement invincibles, qu'il s'indigne de ne pouvoir arrêter et prévenir. Une vieille expérience lui apprend que le passeport accordé à la prière est pour lui l'arrêt déjà signé de sa défaite.

Aujourd'hui, N. T. C. F., vous êtes tous invités à vous enrôler dans une de ces grandes et pacifiques conspirations dont les pontifes romains ont été si souvent les instigateurs et les promoteurs. Parce que la guerre est faite de toute part à la vérité et à la justice, parce que les efforts acharnés de l'enfer et de ses suppôts sont dirigés contre la pierre fondamentale de l'Église, contre ce siège sacré qui est le dernier

boulevard de tous les principes et le suprême rempart de tous les droits, Pie IX, après avoir rappelé au monde les immuables doctrines de la tradition chrétienne, convoque le monde à une croisade spirituelle dont il attend le salut de la société religieuse et civile.

Cet appel du vicaire de Jésus-Christ, dans des circonstances si solennelles et si extrêmes, retentira au plus intime des âmes et jusqu'aux dernières extrémités de l'univers. Les îles glacées du nord l'entendront, et les vaisseaux l'ont porté déjà aux plages dévorées du midi. D'innombrables légions de priants vont se lever. En tous lieux on verra des enfants, des vieillards, des pauvres, des riches aussi, des simples et des savants, des gens obscurs et des personnes de grand nom, s'agenouiller dans les sanctuaires, réciter des invocations ferventes, faire des actes laborieux et saints, parce que le père et le pasteur de tous, Pie IX, l'aura ainsi voulu.

« Si ce fut le besoin de tous les temps, nous dit-il,
« c'est principalement le besoin de l'heure actuelle,
« en face de tant de calamités de l'Église et de la société humaine, en présence de cette conspiration
« ourdie contre le catholicisme et le saint-siège, et
« de ce déluge d'erreurs répandues partout, d'aborder
« avec confiance le trône de la grâce pour obtenir
« miséricorde et trouver assistance dans un secours
« opportun. Que tous les fidèles s'unissent donc à
« leurs pasteurs pour adresser au très clément Père
« des lumières et des miséricordes de très ferventes,
« très humbles et incessantes prières. Que, dans la
« plénitude de leur foi, ils recourent assidûment à

« Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a rachetés à
« Dieu dans son sang. Qu'ils s'adressent ardemment
« et sans relâche à son très doux Cœur, source de
« la plus brûlante charité, pour obtenir qu'il attire
« tout à lui par les liens de son amour, et que
« tous les hommes, embrasés de ce feu sacré, mar-
« chent dignement selon son Cœur, se rendant
« agréables à Dieu en toutes sortes de bonnes œu-
« vres¹. »

2. Vous obéirez à cette exhortation chaleureuse du
suprême voyant d'Israël, N. T. C. F. ; et pendant
quarante jours vous ferez monter vers le ciel les ac-
cents de votre foi et les vœux de vos cœurs. « Deman-
« dons et nous recevrons ; et s'il y a du retard et du
« délai aux dons de Dieu parce que nous l'avons
« offensé, frappons avec persévérance, et la porte
« s'ouvrira, pourvu que la prière soit accompagnée
« de gémissements et de larmes, qu'elle soit unanime,
« et qu'elle se fasse à l'intention de toute l'Église².
« Pour que vos supplications et les nôtres soient plus
« sûrement accueillies, nous emploierons avec toute
« confiance la médiation de la très sainte et imma-
« culée vierge Marie, de celle qui a tué toutes les hé-
« résies dans le monde entier, et qui, étant notre
« mère très aimante, toute suave et pleine de miséri-
« corde, se montre toujours accessible et favorable à
« tous, et compatit avec un immense amour aux né-
« cessités de chacun. Il n'est rien que ne puisse ob-
« tenir cette reine, assise à la droite de son Fils

1. Litter. Apost. Pii Papæ IX, *Quanta cura*, viii decembr.
MCCCCLXIV.

2. S. Cyprian. epist. vii ad clerum, de precando Deo.

« N.-S. J.-C., revêtue d'un manteau d'or et entourée
« de variété ¹. »

3. Ah ! N. T. C. F., si quelques-uns de vous étaient portés au découragement, s'ils songeaient à transiger avec l'ennemi, s'ils avaient arrêté dans leur esprit un terme au delà duquel ils cesseraient d'espérer et de résister, la divine Vierge leur dirait, comme sa devancière Judith : Et qui êtes-vous donc pour tenter ainsi le Seigneur, et pour consentir à livrer la ville s'il ne vous vient du secours dans un temps marqué ? Ce n'est pas là un langage qui puisse vous concilier la miséricorde du Seigneur, mais plutôt allumer sa colère. Il n'appartient pas à la volonté humaine de faire la loi à Dieu, et de notifier un *ultimatum* à sa providence ². Priez le Seigneur de vous faire sentir, en la manière qu'il lui plaira, son assistance paternelle, afin que comme l'orgueil de vos ennemis vous avait pénétrés de crainte, votre humilité devienne pour vous un sujet de gloire. Car, entendez-le bien : malgré des fautes dont nul n'est exempt, la génération présente des chrétiens n'a pourtant pas imité les péchés de ses pères, qui avaient abandonné Dieu et mérité d'être livrés à leurs adversaires ; mais elle est demeurée constante dans sa foi, et elle en sera récompensée ³. »

1. Litter. Apost. Pii Papæ IX, *Quanta cura*.

2. Quod est verbum in quo consensit Ozias, ut tradat civitatem Assyriis, si intra quinque dies non venerit vobis adiutorium ? Et qui estis vos qui tentatis Dominum ? Non est iste sermo qui misericordiam provocet, sed potius qui iram excitet. Posuistis vos tempus miserationis Domini, et in arbitrium vestrum diem constituistis ei. Judith, VIII, 10-13.

3. Quoniam non sumus secuti peccata patrum nostrorum,

Pour vous, ô nos chers Coopérateurs, écoutez notre glorieuse Judith qui se tourne vers vous et qui vous dit : « Et maintenant, comme vous êtes les anciens et les prêtres au milieu de ce peuple, et que leur âme s'inspirera du langage tombé de vos lèvres, parlez-leur de façon à relever leurs courages. Rappelez-leur que nos ancêtres ont passé par bien d'autres épreuves, et que tous ceux qui ont été trouvés fidèles en ont triomphé ¹. Dites-leur donc de ne point témoigner d'impatience, mais de considérer que nos maux sont encore en deçà de nos fautes, et que ces châtiments ont pour but de nous corriger et non de nous perdre ². »

4. O Marie, ô notre céleste protectrice, « toutes vos paroles sont vraies et consolantes, il n'y a rien à redire à vos discours. Maintenant donc, priez pour nous », car vous êtes la Vierge immaculée, pleine de grâce et d'autorité devant Dieu ³. Le jour n'est pas éloigné où nous célébrerons notre délivrance opérée par vos mains, où nous entonnerons le cantique que Judith chanta au Seigneur ; car « ce ne seront point

qui dereliquerunt Deum suum... pro quo scelere dati sunt... inimicis suis : nos autem alterum Deum nescimus præter ipsum. *Ibid.*, VIII, 18, 19.

1. Et nunc, fratres, quoniam vos estis presbyteri in populo Dei, et ex vobis pendet anima illorum, ad eloquium vestrum corda eorum erigite ; ut memores sint quia tentati sunt patres nostri ut probarentur si vere colerent Deum suum. *Ibid.*, VIII, 21 et seq.

2. *Ibid.*, VIII, 26, 27.

3. Et dixerunt filii Ozias et presbyteri : Omnia quæ locuta es, vera sunt, et non est in sermonibus tuis ulla reprehensio. Nunc ergo oro pro nobis, quoniam mulier sancta es, et timens Deum. Judith, VIII, 28, 29.

les guerriers qui renverseront l'ennemi du peuple de Dieu ; ce ne seront point les fils de Titan, ni les géants d'ici-bas qui s'opposeront efficacement à sa fureur ; mais ce sera vous », ô Vierge d'Israël, en intercédant auprès de Dieu, par les mérites ineffables de votre pureté sans tache...

« Seigneur Dieu, vous êtes grand, et vous êtes magnifique dans votre indomptable puissance. Que toutes vos créatures vous servent ; car vous avez parlé, et elles ont été faites ; vous avez envoyé votre Esprit, et elles ont été créées, et nul ne résiste à votre voix. Les montagnes seront ébranlées jusqu'en leurs fondements ; les rochers se fondront comme la cire devant votre face ¹. Mais ceux qui vous craignent, Seigneur, seront grands devant vous en toutes choses. Malheur à la nation qui voudra dominer sur la race de mes saints ; le Seigneur tout-puissant se vengera d'elle ; et il la visitera au jour de la justice ². »

1. Judith, xvi, 8, 16, 17, 18.

2. Qui autem timent te magni erunt apud te per omnia : væ genti insurgenti super genus meum : Dominus enim omnipotens vindicabit in eis, et in die judicii visitabit eos. *Ibid.*, xvi, 19, 20.

XXV

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

INDIQUANT DES PRIÈRES PUBLIQUES ET PROMULGUANT
UNE INDULGENCE EN FORME DE JUBILÉ
A L'OCCASION DU PROCHAIN CONCILE ŒCUMÉNIQUE.

(24 MAI 1869.)

1. Le 29 juin 1868, Pie IX convoque à Rome un concile œcuménique, en la fête de l'Immaculée Vierge Mère de Dieu.
2. Une attitude de respectueuse réserve s'impose à tous les chrétiens, en attendant les décisions du concile ; une seule arme leur convient, la prière.
3. Exemple des apôtres, des disciples et des saintes femmes au cénacle. Marie présidait, comme la mère de famille de toute cette réunion sacrée, qui n'était autre que la famille de son Fils.
4. Ce qui s'est passé au cénacle s'est toujours renouvelé depuis dix-huit siècles. Marie n'a été absente d'aucun des conciles qui ont suivi. Ce qu'elle a fait, encore retenue dans la vallée de l'exil, elle a continué de le faire d'une façon meilleure depuis qu'elle est dans la patrie.
5. Tous les conciles ont tenu à honneur de se placer sous l'égide maternelle de Marie et se sont plus à proclamer ses grandeurs ; mais nul autre concile ne méritera d'être appelé le concile de Marie, à meilleur titre que celui du Vatican.
6. La bulle solennelle d'indiction annonce l'ouverture du concile en la fête de la Conception Immaculée de Marie. Grâce à la protection de Marie, qui tant de fois a déjoué les ruses du serpent, le concile donnera son fruit en son temps ; et il ne le donnera pas à demi, mais plein et entier.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

1. Nul de vous n'ignore qu'à la date du vingt-neuf juin de l'an dernier, notre très saint-père le pape

Pie IX a envoyé à tous les patriarches, archevêques et évêques de l'univers, la bulle d'indiction d'un concile œcuménique qui devra s'ouvrir à Rome, dans la basilique du Vatican, le huit décembre de la présente année, en la fête et sous les auspices de l'immaculée et très sainte Vierge Mère de Dieu. Par cet édit solennel, tous les pontifes de la chrétienté, les abbés des monastères, tous ceux, en un mot, à qui le droit ou la coutume confèrent à cet égard un titre ou un privilège, sont requis de venir siéger et émettre leur suffrage dans cette assemblée générale de la hiérarchie catholique ¹.

Le chef de l'Église universelle n'a pas voulu faire d'exception pour ceux de nos frères des divers rites de l'Orient, revêtus du caractère épiscopal, qui se tiennent séparés de nous jusqu'à cette heure, engagés qu'ils sont dans les liens d'un schisme douloureux. Par une lettre spéciale d'invitation et de convocation, où respire la charité la plus vive et la plus délicate, comme le désir le plus ardent de la paix et de l'union, il les prie, les avertit, les conjure d'imiter leurs prédécesseurs, qui répondirent à l'appel des papes Grégoire X et Eugène IV, et se rendirent au second concile de Lyon et à celui de Florence ².

Ne pouvant en agir de même avec les autres sociétés dissidentes, dont quelques-unes à la vérité se disent

1. Litteræ apostolicæ *Æterni Patris*, quibus indicitur œcumenicum concilium Romæ habendum et die Immaculatæ Conceptioni Deiparæ Virginis sacro an. MDCCCLXIX incipiendum. 29 jun. 1868.

2. Litteræ apostolicæ *Arcano divinæ*, ad omnes episcopos Ecclesiarum ritus Orientalis, communionem cum apostolica sede non habentes. 8 sept. 1868.

épiscopaliennes, mais ne possèdent pas une hiérarchie certaine et reconnue, Pie IX a eu cependant à cœur de leur faire entendre sa voix paternelle, et il supplie tous ceux qui reconnaissent Jésus-Christ pour rédempteur, et qui se glorifient du titre de chrétiens, quels qu'ils soient, et à quelque confession qu'ils appartiennent, de prendre occasion de ce concile pour se rapprocher de l'unité et pour embrasser la vérité dans laquelle ont vécu leurs ancêtres, et où ils ont trouvé les moyens de salut ¹.

Enfin, N. T. C. F., c'est à vous-mêmes, c'est à chacun des enfants de l'Église que le pasteur suprême des agneaux et des brebis s'adresse maintenant. En vertu de l'autorité plénière que Dieu lui a conférée, il appartient au successeur de Pierre de se mettre, quand il lui plaît, en rapport direct et immédiat avec toutes les âmes. « Pie IX, pape, à tous les fidèles du Christ qui verront les présentes lettres, salut et bénédiction apostolique » : telle est la suscription du dernier acte de l'autorité comme de la charité du pontife romain.

Le chef de l'Église demande et ordonne des prières publiques en vue de la grande œuvre qui se prépare ; et afin que ces prières aient plus de puissance sur le cœur de Dieu, il ouvre en notre faveur les trésors de la grâce, et il accorde au monde chrétien l'insigne bienfait de l'indulgence en forme de Jubilé.

2. Et maintenant, N. T. C. F., nous demandez-vous, quelle sera la matière des travaux du concile, quel

1. Litteræ apostolicæ *Jam vos omnes*, ad omnes Protestantés aliosque A catholicos. 13 sept. 1868.

sera le sujet principal de ses décisions ? Nous ne pourrions rien vous apprendre sur ce point, sinon ce qui en est dit par le chef de l'Église lui-même dans sa bulle de convocation. Aller au delà nous semblerait aujourd'hui messéant.

Que les écrivains particuliers, sous leur responsabilité personnelle, forment des présomptions et engagent des discussions à cet égard, l'Église, qui est très libérale dans ses procédés, et qui laissera pleine carrière à l'expression de toutes les pensées et de tous les sentiments pendant la durée des sessions conciliaires, ne s'alarme et ne s'offense point de ces débats publics, contenus dans de justes limites : à la condition pourtant que le faux libéralisme, comme il est arrivé déjà, ne prétendra pas au monopole de la liberté, et que, selon ses habitudes d'absolutisme pratique, il n'invoquera pas la répression et ne crierà pas au scandale à cause de la liberté laissée à ses contradicteurs.

Mais autre est l'attitude des jurisconsultes et des avocats, autre celle des juges appelés à siéger sur le tribunal et à prononcer la sentence. Pour nous, dès la première ouverture qui nous a été faite du projet d'assembler le concile, notre résolution a été prise d'éviter de traiter désormais en notre nom les questions capitales qui s'imposent comme d'elles-mêmes à cette sainte assemblée. Nous ne devons ni prévenir le jugement des autres, ni formuler d'avance notre sentiment personnel, disposé que nous sommes d'ailleurs à faire notre profit de l'échange des pensées, du fruit des discussions, et surtout à obéir aux lumières et aux mouvements de l'Esprit-Saint, dont l'assis-

tance ne nous fera point défaut au temps voulu.

Plus d'une fois, il est vrai, les interpellations violentes, les assertions iniques, les agressions brutales d'une publicité retentissante nous ont comme mis en demeure de rompre ce silence. D'illustres pontifes, par des publications qui leur assurent la gratitude universelle, ont voulu déjouer les manœuvres du mensonge, et rétablir la question dans ses termes véritables. Ç'a été un parti pris et une tactique du camp adverse de dénaturer leur langage ou par des interprétations malveillantes et outrageuses, ou par des éloges perfides et plus injurieux que l'outrage. Présentement, ils épient chaque mot qui pourrait sortir de nos lèvres, toujours prêts à s'en emparer pour nourrir leur polémique, exciter les passions aveugles des foules et faire naître les ombrages des pouvoirs publics. La providence de Dieu sur son Église la fera triompher de tous les obstacles.

3. Mais l'arme avec laquelle nous pouvons et devons tous combattre en sa faveur, c'est l'arme de la prière. Nos premiers pères dans la foi nous serviront de modèles. Rappelons-nous ce qui est écrit au chapitre premier des Actes des apôtres. Chacun des mots de l'historien sacré demande à être pesé.

Ils étaient là tous : *Hi omnes erant* : apôtres, disciples et autres frères, au nombre de cent vingt : *Discipuli cum reliquis fratribus centum et viginti* ; il n'y manquait aucun de ceux qui avaient été témoins de l'Ascension du Sauveur et qui croyaient en lui. Ils étaient là, et ils priaient : car c'est par la prière qu'on se prépare aux grandes grâces, aux grandes actions, aux grandes choses. Ils priaient avec persévérance :

l'ardeur de ces premiers fidèles ne se ralentissait pas ; ils savaient que plus les dons ont de prix, plus on doit les acheter chèrement : ils ne se lassaient donc point, et leur prière, au lieu d'aller en s'affaiblissant, devenait de jour en jour plus fervente à mesure que l'heure annoncée, l'heure solennelle approchait davantage. Et cette prière persévérante était en même temps unanime : *Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione.*

Nous l'avons dit, cette assemblée contenait tous les ordres de l'Église naissante : il y avait les apôtres, ceux que Jésus-Christ avait constitués chefs de la religion ; il y avait les disciples, les frères, parmi lesquels plusieurs étaient destinés à devenir pasteurs des peuples, et beaucoup d'autres à demeurer dans les rangs des simples fidèles. Et comme le sexe féminin avait montré dès l'origine un dévouement héroïque à la personne de Jésus et à la cause de son Évangile, les saintes femmes n'avaient point été exclues de cette assemblée ; elles y occupaient une place qui n'a pas été passée sous silence. Enfin, il est une créature de Dieu, plus grande que toutes les femmes, plus grande que les disciples et les apôtres, qui était présente aussi, et qui est appelée de son nom propre et du nom de sa glorieuse dignité, parce qu'elle ne pouvait être confondue avec aucun des autres, étant au-dessus de tous les autres : *Hi omnes erant perseverantes... cum mulieribus et Maria matre Jesu.*

Marie était là, disent les docteurs, comme la mère de famille de toute cette réunion sacrée, qui n'était autre que la famille de son Fils. Elle était là, participant à la prière, présidant à la prière. Et quel prix

ne devait pas avoir devant le trône de la majesté divine cette prière collective de toute l'Église, dans laquelle intervenait, pour une valeur que nulle bouche humaine ne pourrait définir, la prière de la Mère de Dieu encore voyageuse sur la terre !

4. Or, N. T. C. F., ce qui s'est passé au cénacle de Jérusalem, c'est ce qui s'est renouvelé depuis dix-huit siècles dans ces occasions rares et mémorables où l'Église a jugé utile de rentrer pour ainsi dire au cénacle. L'approche de ces assemblées œcuméniques a toujours donné à tous les ordres de la chrétienté, à tous les membres de la grande famille chrétienne, le signal de la prière, de la prière plus générale, de la prière plus fervente et plus continue, de la prière plus concertée et plus unanime : évêques, prêtres, lévites, fidèles, tous s'y sont alors employés avec redoublement de zèle : *Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione.*

Animées de l'esprit de celles dont le nom sera répété partout où pénétrera l'Évangile, de celles qui employèrent au service de Jésus et au service des apôtres tout ce qu'elles avaient de ressources, et qui donnèrent à l'Église primitive tant de marques de leur dévouement, les ferventes chrétiennes de chaque siècle ont prouvé qu'elles n'avaient point dégénéré de leurs illustres devancières. Étrangères aux rangs et aux fonctions de la sainte hiérarchie, elles ont toujours été des premières à s'engager dans l'apostolat de la prière : vierges sacrées de la solitude, veuves vouées aux larmes et à la retraite, jeunes filles, épouses et mères de famille vivant au milieu de toutes les exigences du monde sans participer

aux entraînement du monde : oui, dans toutes les circonstances graves où l'Église a fait appel à la prière, les saintes femmes de tout âge, de toute condition, de tout pays, ont largement payé leur tribut ; elles se sont amplement associées aux ministres des autels, aux hommes du cloître et du sanctuaire ; c'est dans leurs cœurs que l'Église a trouvé ses échos les plus retentissants : *Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus.*

Mais toujours aussi, au-dessus de toutes les autres figures, s'est élevée l'incomparable figure de celle qui a été bénie par-dessus toutes les femmes, par-dessus toutes les créatures humaines et angéliques, par-dessus toutes les créatures existantes et toutes les créatures possibles, la figure de Marie la mère de Jésus, de celle qui n'a au-dessus d'elle que son propre Fils. Et parce que le premier de tous les conciles a été honoré de sa présence, elle n'a été absente d'aucun des conciles qui ont suivi.

Les théologiens se sont posé cette question : *Utrum Maria conciliis apostolicis interfuerit* : « Marie a-t-elle assisté aux conciles apostoliques ? » Leur piété leur a suggéré à cet égard des conjectures plus ou moins plausibles. Mais quant au premier de tous les conciles, je veux dire ce cénacle qui fut un vrai concile, et où Pierre déjà, même avant le mystère de la Pentecôte, présida ses frères assemblés et soumit à leurs votes l'élection d'un apôtre, à ce premier de tous les conciles, dis-je, la présence de Marie est indubitable : *Hi omnes erant perseverantes.... cum Maria matre Jesu.*

In diebus illis, exurgens Petrus et stans in me-

dio fratrum dixit ¹. C'est dans ces jours de la retraite au cénacle que Pierre se lève, se tient debout au milieu de tous, qu'il les harangue, que tous entrent en prière avec lui, et qu'ils donnent leur suffrage. C'est donc certainement sous les yeux de Marie, c'est avec le bénéfice et sous la protection de la prière de Marie, s'ajoutant à la prière de toute l'assemblée, que s'est accompli le premier de tous les conciles.

Et ce qui a été alors, s'est reproduit et se reproduira jusqu'à la fin. Ce qu'a fait Marie, encore retenue dans la vallée de l'exil, elle a continué de le faire d'une façon meilleure depuis qu'elle est dans la patrie. Assise, non plus seulement à côté de Pierre, le pasteur visible laissé ici-bas par Jésus-Christ, mais assise à la droite du Pasteur suprême, dominant de là tous les ordres de la hiérarchie céleste et de la hiérarchie terrestre, Marie, par sa prière toute-puissante, par ses influences bénies, par ses intercessions efficaces, s'est associée toujours à ces réunions augustes, à ces assemblées où se traitaient et se décidaient les plus grands intérêts du christianisme.

5. Et comment en eût-il été autrement, puisque toutes ces assemblées ont tenu à honneur de se placer elles-mêmes sous l'égide maternelle de Marie, mère de Jésus, puisqu'elles se sont plués à proclamer ses grandeurs, à venger sa gloire, à célébrer ses privilèges, à honorer ses vertus, à amplifier son culte, à multiplier ses titres ? Allez à Éphèse, allez à Édesse, allez à Tolède, et entendez de la bouche de Cyrille, de la bouche d'Ephrem, de la bouche d'Ildephonse,

1. Act., i, 14, 15.

comment les évêques s'assemblent, comment les conciles se célèbrent, comment les affaires religieuses se traitent, comment les questions majeures se résolvent sous les regards et sous les auspices de Marie. Ce serait une étude longue et intéressante que celle qu'on intitulerait : « Les Conciles et Marie ». Elle a été essayée déjà : il serait bon de la reprendre et de la compléter.

Mais, N. T. C. F., nul autre concile peut-être ne méritera d'être appelé le concile de Marie, à meilleur titre que celui qui se prépare en ce moment.

6. Dès que le pape eut annoncé aux évêques réunis à Rome la prochaine célébration du concile, les évêques furent unanimes à y applaudir ; et de tous les rangs partit l'expression d'un désir qui était déjà dans le cœur du pontife, et qui fut entendu et accepté sans délai. Il daigna répondre que le concile commencerait en la fête de la Conception immaculée de Marie¹. Et, de fait, la bulle solennelle d'indiction, nous vous l'avons dit, annonce l'ouverture du concile pour cette prochaine solennité. En ce jour donc, s'il plaît à Dieu, les évêques du monde entier, groupés autour du vicaire de Jésus-Christ dans la ville de Rome, inau-

1. Et gaudemus omnino prævertisse vos hac in re propositum jamdiu a nobis conceptum commendandi sacrum hunc cœtum ejus patrocinio, cujus pede a rerum exordio serpentis caput subjectum fuit, quæque deinde universas hæreses sola interemit. Satisfacturi propterea communi desiderio, jam nunc nuntiamus futurum quancumque concilium sub auspiciis Deiparæ Virginis ab omni labe immunis esse constituendum, et eo aperiendum die quo insignis hujus privilegii ipsi collati memoria colitur. (Responsio Pii PP. IX episcopis Romæ præsentibus, 1 jul. 1867.)

gureront, sous l'invocation de Marie et du mystère de sa pureté originelle, ces grandes assises dont les résultats doivent exercer, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, un si heureux empire sur la société chrétienne.

Or, ce que nous avons à faire d'ici là, N. T. C. F., c'est ce que firent nos premiers pères dans la foi à l'approche de la grande effusion de l'Esprit-Saint. Il faut que la chrétienté entière, par l'ardeur, par la persévérance, par l'unanimité de ses prières, offre l'image d'un second cénacle.

La convocation faite par le vicaire de Jésus-Christ ne demeurera certainement pas sans effet : le concile indiqué se tiendra. Mais il appartient à la prière d'écarter les obstacles qui pourraient le retarder ou l'entraver, et d'obtenir de la toute-puissance divine qu'il s'assemble à l'heure et dans les conditions où il doit opérer le plus de bien. Le concile indubitablement apportera plus d'un avantage à l'Église et au monde. Mais, nous l'avons dit déjà, Dieu dispense ses dons avec plus ou moins de réserve ou de largesse, selon que les hommes s'appliquent plus ou moins à les mériter et à en profiter. C'est aux âmes saintes d'implorer les bénédictions d'en haut sur les pasteurs afin qu'ils correspondent tous fidèlement et généreusement à la grandeur de leur mission, et sur les peuples afin qu'ils n'opposent point de résistance aux grâces extraordinaires qui vont leur être offertes.

Chaque fois que l'Église est à la veille de quelque grand enfantement, nous savons que c'est le rôle du dragon infernal de se poser devant elle et de cher-

cher à la faire avorter¹. De combien de tentatives de ce genre ne sommes-nous pas témoins ; et sous combien de formes et de visages, avec combien de cornes, de têtes et de diadèmes², le démon de l'avortement ne se présente-t-il pas sur notre chemin ! Toutes ces embûches seront impuissantes. Par la protection de Marie, la Femme par excellence, qui a déjoué tant de fois déjà les ruses du serpent, le concile donnera son fruit en son temps ; et il ne le donnera pas à demi, mais plein et entier. La génération qui va suivre mangera de ce fruit, et elle y trouvera la vie, la lumière, la force et le salut.

1. Et draco stetit ante mulierem quæ erat paritura. Apoc., xii, 4.

2. Draco magnus, habens capita septem et cornua decem, et in capitibus ejus diademata septem. *Ibid.*, 3.

XXVI

HOMÉLIE

PRONONCÉE DANS LA SOLENNITÉ DU COURONNEMENT
DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR A ISSOUDUN:

(8 SEPTEMBRE 1869.)

1. Deux points de doctrine à établir pour expliquer et justifier la solennité du couronnement : comment Marie est-elle en possession d'un véritable empire sur le cœur du Verbe incarné ? Comment le successeur de Pierre a-t-il autorité pour couronner ici-bas, et dans le temps, celle que Dieu a couronnée dans le séjour éternel de la gloire ?
2. Développement de ces paroles : *Et intrantes domum, invenerunt puerum, cum Maria matre ejus*. Elles ne sont pas seulement le récit d'un fait, elles sont l'énoncé d'un principe et d'une loi.
3. Scène délicieuse de l'adoration des Mages. Qu'elle est aimable, mais surtout qu'elle est féconde en enseignements : on ne trouve Jésus qu'avec Marie et par Marie.
4. Par Marie on croit plus vivement. Voilà pourquoi l'Église l'appelle la mère de la science, la mère de la connaissance : *ego mater agnitionis*.
5. Par Marie on espère plus fermement. C'est elle qui rend cette vertu et plus douce et plus facile : *ego mater sanctæ spei*.
6. Enfin par Marie on aime plus tendrement. Elle est la mère de la charité, elle est la mère du bel amour : *ego mater pulchræ dilectionis*.
7. Réponse à ceux qui prétendraient que la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur est une dévotion inconnue de l'Église primitive.
8. Marie est inséparable de Jésus : c'est l'économie essentielle du christianisme, c'est toute l'histoire de la religion. Marie est associée au dogme de la Trinité ; elle est mêlée à l'Incarnation et à la Rédemption.

9. Marie est mêlée à la fondation de l'Eglise. Elle est associée au principe de l'éternel bonheur des élus, et pareillement au mystère de la dispensation de la grâce, et en quelque sorte à la présence réelle de Jésus dans nos temples.
10. Dans les livres saints, depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse, partout on trouve Marie.
11. Elle remplit la série des siècles chrétiens, et le siècle présent est à plus d'un égard le siècle de Marie.
12. L'invocation de Marie sous le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur est un des plus beaux épis de cette gerbe d'honneur offerte par notre âge à la sainte Mère de Dieu. Elle a reçu la triple sanction de la confiance populaire, de l'intervention du ciel et de l'autorité du Saint-Siège.

*Et intrantes domum, invenerunt puerum
cum Maria matre ejus.*

Et entrant dans la maison, ils trouvèrent
l'enfant avec Marie sa mère.

(MATTH, II, 41.)

MONSEIGNEUR¹,

1. Je m'effraierais en montant dans cette chaire, si j'avais à établir devant un auditoire si éminent les deux points de doctrine par lesquels s'explique et se justifie la solennité qui nous assemble.

Comment Marie est-elle en possession d'un véritable empire sur le cœur de l'Homme-Dieu, du Verbe incarné ? Et comment, à son tour, le successeur de Pierre a-t-il autorité pour couronner ici-bas, et dans le temps, celle que Dieu a couronnée dans le séjour éternel de la gloire ?

1. Monseigneur l'archevêque de Bourges. — Étaient présents : NN. SS. l'archevêque de Sens, les évêques d'Autun, de Tulle, de Moulins, l'ancien évêque de la Basse-Terre, les évêques de Blois, d'Amiens, de Limoges, de Saint-Claude, du Puy, de Périgueux, le R. P. abbé de la Trappe du Port-du-Salut.

Deux questions qui se rapportent à la cérémonie de ce soir, à la cérémonie du couronnement de Notre-Dame du Sacré-Cœur : questions relevées, profondes, qu'il était équitable de renvoyer à notre frère, à cet autre Ambroise, sur les lèvres de qui fleurissent à l'envi les grandes et belles paroles rehaussées de l'éclat et du parfum des vertus : *æquabilis fuerat hæc beato Ambrosio scribenda mandare cui verba virtutibus conjuncta florebant*. Et si les impétueux torrents de son éloquence allaient reculer devant la difficulté de la matière : *si huic materiæ se imparem eatenus judicaverit ut taceret*, je n'en serais que plus autorisé dans ma réserve, moi qui ne puis appeler à mon secours les larges débordements d'un fleuve d'érudition et de science : *ego cui nullius scientiæ irrigua fluentia succurrunt* ; moi (je le dis avec plus de vérité que mon devancier Fortunat), moi qui ne possède point les propriétés de la source aux eaux bouillonnantes, et qui sais à peine recueillir quelque petite goutte tombant du toit : *quem vix stillicidii pauperis attenuata gutta perfundit, nihil de proprio fonte respirans* ¹.

Malgré tout, j'entrerais cependant dans l'esprit et dans la doctrine de cette fête, et je ne m'écarterai pas trop de ce qui m'est demandé, si l'Esprit-Saint m'accorde de pouvoir développer les paroles que j'ai prises pour texte de cette homélie, ou plutôt de cette instruction pratique et familière.

O Vierge sacrée, à l'heure où la louange vous se-

1. Venant. Fortunat., Vit. S. Hilar., Præfat. Ap. Migne, Patrolog. lat., t. LXXXVIII, p. 440.

rait beaucoup mieux offerte par d'autres bouches plus éloquentes et plus dignes, daignez supporter qu'elle vous vienne de moi : *Dignare me laudare te, Virgo sacrata*. Je n'ajouterai point : « Donnez-moi force et puissance contre vos ennemis » : car vous n'avez ici que des serviteurs et des clients, vous n'avez point d'adversaires ni de contradicteurs.

2. *Invenerunt puerum cum Maria matre ejus* : ces paroles ne sont pas seulement le récit d'un fait ; elles sont l'énoncé d'un principe et d'une loi. A quelle occasion le fait s'est-il produit ? Disons-le d'abord pour l'intelligence du sujet.

Depuis les temps les plus reculés, mais surtout depuis les jours d'Abraham, Dieu et la vérité n'avaient été connus sur la terre qu'au sein d'une seule famille, d'une seule descendance, qui bientôt était devenue une nation : *Notus in Judæa Deus*¹. Or, toutes les pages de l'Écriture avaient annoncé, comme un des plus importants événements de l'avenir, le retour du reste de l'univers à la vérité. C'est le grand fait, je dirai presque c'est le principal oracle qui se trouve partout sous le pinceau prophétique. Voici venu le jour de l'accomplissement. Le Verbe, le Fils de Dieu, la lumière éternelle engendrée avant l'aurore, commence à paraître pour les Gentils en se montrant aux Mages qui en sont les prémices. Ils s'étaient mis en marche pour chercher et pour adorer celui dont l'étoile leur avait apparu en Orient. Or, que trouvent-ils, ces hommes ? *Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus* : « Entrant

1. Ps. LXXV, 2.

dans la maison, ils « trouvent l'enfant avec Marie sa mère. »

3. Avant de pénétrer le sens de ce mystère, comment ne pas s'arrêter un moment à contempler cette scène délicieuse ? A vous seul, ô divin enfant, vous étiez déjà si beau ! *Ecce tu pulcher es, dilecte mi !* Vous présentiez tant de charmes, eussiez-vous été, ô fleur sacrée, détachée de votre tige bénie ! Mais quel surcroît de grâce ajouté au tableau ! « Ils trouvèrent l'enfant avec sa mère. » Figurez-vous cette tête pudique de Marie, où le péché originel n'avait rien terni, rien dérangé ; où reluisaient, par un heureux mélange et dans une merveilleuse harmonie, les joies et les amours de la mère avec les chastes attraites de la vierge. Quels admirables reflets de beauté cette tête modeste de la Vierge ne devait-elle pas envoyer sur la tête auguste du Sauveur, du Verbe fait chair, de celui dont l'humanité sainte fut le chef-d'œuvre du doigt divin, qui épuisa, pour en former les sacrés linéaments et les proportions adorables, toutes les délicatesses de ses touches, toutes les industries et les ressources de son art infini ! Comme ces deux figures s'embellissent, se perfectionnent l'une par l'autre ! *Ecce tu pulcher es, dilecte mi, et decorus. Ecce tu pulchra es, amica mea* ¹.

Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus : « Entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec sa mère. » L'enfant avec sa mère ! Ah ! dirons-nous avec Bossuet, « pour quiconque connaît la portée mystérieuse de tous les faits évan-

1. Cant., 1, 14, 15.

géliques, il y a un mystère ici ». La terre est admise à venir saluer et reconnaître son Sauveur ; et ce qui lui est présenté, c'est l'Enfant-Dieu avec Marie mère de Dieu. Le trône d'où le roi des cieux, descendu en terre, reçoit les premières adorations, les premiers tributs de la terre, ce sont les bras de la Vierge. Que cette scène est grande, qu'elle est aimable, mais surtout qu'elle est féconde en enseignements !

« Entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère. » Entendez-le bien : la maison, c'est l'Église ; et quand on entre dans cette maison qui est l'Église, ce que l'on trouve, ce n'est pas seulement Jésus, c'est Jésus avec sa mère. La religion chrétienne, c'est la religion du Fils de Marie. Séparer le fils de la mère, c'est diviser ce que Dieu a uni. On ne trouve Jésus qu'avec Marie et par Marie ; on n'arrive sûrement au fils que par la mère : *Invenerunt puerum cum Maria matre Jesu*. Et c'est là le rempart le plus inexpugnable de la dévotion à la très sainte Vierge.

J'ose le dire, M. T. C. F., quelque profession que nous fassions, vous et moi, d'aimer la très sainte Vierge, de l'honorer, de la servir, néanmoins dans l'habitude de la vie nous ne recourons pas encore assez à elle, et cela parce que nous ne sentons pas assez combien est efficace le secours de Marie pour l'exercice de toutes les vertus, pour l'accomplissement de tous les devoirs. Notre foi est languissante, et le recours à Marie ranimerait en nous les vives lumières de la foi ; nous confinons quasi toujours au découragement, au désespoir, et le recours à Marie affermirait en nous l'espérance ; nous sommes froids et

insensibles pour Dieu, et le recours à Marie échaufferait nos âmes des feux ardents de la charité. En d'autres termes, honorer Jésus, c'est l'atteindre, le saisir par la foi, par l'espérance, par l'amour : *Invenit Jesum qui credit, qui sperat, qui diligit*. Or, le véritable secret, le moyen vraiment efficace pour arriver à la foi, à l'espérance, à l'amour, et pour élever dans nos âmes l'édifice de toutes les vertus, c'est le recours, le recours fréquent et habituel à Marie.

4. Par Marie, on croit plus vivement. La connaissance de tous les mystères de la foi chrétienne se réduit, après tout, à la connaissance de Jésus. Celui-là sait tout, qui connaît Jésus ; or qui connaît mieux Jésus que Marie sa mère ? Qui peut par conséquent, mieux qu'elle, apprendre à le connaître ? Voilà pourquoi l'Eglise, s'appuyant de l'autorité des saintes Ecritures, appelle Marie la mère de la science, la mère de la connaissance : *Ego mater agnitionis*¹.

Nul ici-bas ne nous connaît mieux que notre mère. Quand nous sommes devenus étrangers pour tous les autres, quand l'éloignement, le temps, la souffrance nous ont rendus méconnaissables pour tous les yeux, il est toujours un œil qui ne se trompe point, qui n'hésite point : c'est l'œil de notre mère. Et une mère ne connaît pas seulement les traits extérieurs, le visage, la démarche de son fils ; elle le connaît à fond, elle pénètre les replis de son cœur, elle devine ses pensées les plus intimes, ses désirs même les plus secrets.

C'est ainsi que Marie a connu Jésus. Elle l'étu-

1. Eccli., xxiv, 24.

diait à la fois par sentiment de tendresse maternelle et de respectueuse admiration, comme son fils et comme son Dieu. Elle conservait dans son cœur toutes ses paroles, elles'inspirait de l'esprit de toutes ses œuvres. Nul n'a connu comme Marie la vie intérieure de Jésus, ce que l'Écriture appelle la vie du cœur, c'est-à-dire la véritable vie. Notre-Dame du Sacré-Cœur : oui vraiment, ô Marie, ce nom vous appartient, car pour vous ce Cœur adorable a été transparent : vous en avez vu comme à découvert toutes les pensées, tous les mouvements, tous les sentiments. Que dis-je ? votre Cœur a été le miroir où se sont réfléchis tous les traits du Cœur de votre fils. Pour nous révéler le Cœur de Jésus, vous n'avez qu'à nous révéler le vôtre.

L'expérience, mes Frères, a prouvé et prouve tous les jours cette vérité : la connaissance de Marie est inséparable de celle de Jésus. Que dis-je ? c'est en mettant en avant le nom de Marie qu'on fait accepter celui de Jésus. Saint Cyrille affirmait, il y a quinze cents ans, devant le concile d'Éphèse, que c'était par Marie que les nations infidèles avaient été conquises à la foi chrétienne¹. Saint François Xavier disait qu'il avait trouvé les peuples rebelles à l'Évangile toutes les fois qu'à côté de la croix du Sauveur, il avait omis de montrer l'image de sa mère. Quand on leur parle de Dieu, écrivait un missionnaire, de Dieu créateur tout-puissant, ils sont étonnés ; et s'ils adorent, c'est en tremblant. Mais quand on leur parle de Jésus, et qu'on leur dit que ce fils de Dieu est né d'une femme,

1. Homil. II in conc. Ephes.

qu'il a eu une mère, que cette mère de Dieu est à la fois la mère de tous les hommes, oh ! alors ils fondent en larmes, ils éclatent en transports, et il est vrai de dire de ces gentils d'aujourd'hui ce que l'évangéliste a dit de leurs devanciers : *Invenerunt puerum cum Maria matre ejus.*

Chrétiens mes frères, savez-vous pourquoi vous faites si peu de progrès dans la connaissance de Jésus ? savez-vous pourquoi, depuis de longues années peut-être, vous le cherchez en vain ? savez-vous pourquoi la lumière de Jésus vous fuit ? C'est que vous ne frappez pas à la porte d'où la lumière s'est levée sur le monde : *Porta ex qua mundo lux est orta.* Vous cherchez l'enfant sans la mère, vous ne le trouverez pas.

Le grand théologien Suarez, quand il rencontrait (et qui même parmi les esprits les plus fermes n'en rencontre pas ?), quand il rencontrait dans ses études une difficulté insoluble, avait l'usage d'invoquer Marie sous ces titres : *Mater Verbi, Sedes Sapientiæ* : « Mère du Verbe », c'est-à-dire mère de l'éternelle lumière, « Siège de la divine sagesse ». « Elle ne m'a rien dit, elle a fait un signe, et ce signe m'a tout appris » : ainsi s'exprimait, au sortir de son ineffable extase, ce jeune Israélite qui fut, de nos jours, si subitement, si merveilleusement conquis à la foi. Qu'un cœur soit tout à coup vaincu, brisé, changé, transformé, c'est sans doute un prodige de la grâce ; mais que l'esprit soit instantanément dégagé, purgé de toutes ses erreurs, de tous ses préjugés, de toutes ses ignorances, et qu'il soit illuminé en un clin d'œil de tous les rayons, enrichi de toutes

les notions de la vérité : voilà le prodige par excellence. « Elle ne m'a rien dit, elle a fait un signe, et ce signe m'a tout appris. » O Vierge Marie, toute l'ambition d'un chrétien, c'est de bien connaître Jésus. Daignez, ô mère de Jésus, daignez nous favoriser d'un de ces signes, qui suppléent à toutes les recherches, à tous les discours, d'un de ces signes qui enseignent tout parce qu'ils découvrent Jésus à nos regards, et que qui sait Jésus, sait tout. *Ego mater agnitionis.*

C'est le privilège et c'est le bonheur des mères de montrer leurs enfants. Voyez-vous cette femme dont la marche est celle d'une reine, portant entre ses bras son trésor dont elle est fière, son fils nouveau-né, tout enveloppé de linges éclatants de blancheur ? Vous vous approchez d'elle ; vous lui demandez (et quel désir plus légitime ?) la faveur de voir ce bel enfant. Pour vous satisfaire, elle écarte avec discrétion ces voiles délicats, elle vous montre son fils. O Marie, c'est là votre prérogative, et ce sera votre fonction même dans les cieux. Car, remarquez, l'Eglise vous le fait chanter ainsi : *Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende* : « Et Jésus, le fruit béni de votre sein, après cet exil, montrez-nous-le, ô clémente, ô pieuse, ô douce Vierge Marie ! » Dans la langue liturgique, on appelle *monstrance* ou *ostensoir* le vase radieux qui contient et qui expose aux regards du peuple chrétien le corps sacré du Sauveur. Voyez-vous, pendant toute l'éternité, Marie, vivant ostensor de Jésus : *Nobis ostende !* O douce Vierge, commencez ce ministère dans le temps, et déjà montrez-nous, révélez-nous votre fils.

5. Trouver Jésus, c'est croire en lui; mais aussi, c'est espérer en lui. L'espérance, cette vertu qui ferait encore le charme de la vie dans l'ordre purement naturel, quand même elle ne serait pas une condition essentielle de l'éternel bonheur; l'espérance chrétienne, cette attente du ciel et cette ferme confiance que nous y arriverons avec le secours d'en haut; c'est encore Marie qui est le plus puissant soutien de cette vertu, c'est elle qui nous la rend douce et facile. L'Église la nomme à juste titre la mère de la sainte espérance : *Ego mater sanctæ spei* ¹.

Il semble qu'il n'y ait rien de plus facile, parce qu'il n'y a rien de plus doux, que d'espérer. Cependant nous sommes toujours sur la pente du découragement et du désespoir. Qu'il est pénible, l'état d'une âme depuis longtemps ensevelie dans le péché, et qui commence à entrevoir la laideur de ses fautes! ou bien encore, l'état d'une âme longtemps fidèle, longtemps vertueuse, et qu'un moment de vertige a précipitée dans une faute grossière! Quand, après l'instant de la passion qui étourdit, qui enivre, quand, après l'heure de la démence et de la folie, elle retombe sur elle-même, et qu'elle aperçoit la profondeur de sa chute, le crime de son ingratitude et de son infidélité: où donc aller? de quel côté se tourner? Dieu, c'est sa justice qui nous épouvante, c'est son regard scrutateur qui nous effraie. Mes Frères, il est des plaies qu'on n'ose montrer qu'à sa mère. Voyez-vous cet homme désespéré qui vient de perdre sa fortune, sa réputation, son honneur: il vous dira que, s'il n'a-

1. Eccli., xxiv, 24.

vait pas une mère, il en finirait avec la vie. Oh ! que de désespérés sans Marie ! Que de fois (plusieurs de ceux qui m'entendent me donnent certainement leur assentiment), que de fois entre le désespoir et notre âme il n'y a eu que l'intervalle d'un *Souvenez-vous, ô très douce Vierge Marie !* La dernière forme que puisse prendre l'acte d'espérance, c'est le *Memorare, o piissima Virgo*.

Cela est vrai dans une infinité de circonstances ; cela est vrai surtout dans ces terribles anxiétés que nous concevons parfois concernant la grande affaire de notre salut, de notre prédestination.

Quis potest dicere : Ego de electis sum ? Qui peut dire : Je suis du nombre des élus ? Voilà, au jugement de saint Bernard, le sujet de notre grande, de notre douloureuse perplexité sur la terre. Qui peut dire : Je suis du nombre des prédestinés ?

Toute la tradition des Pères et des docteurs nous répond : C'est celui qui aime Marie. La tendre dévotion à Marie est la marque la plus certaine du salut. Et la théologie, par ses oracles les plus autorisés, tels que saint Thomas et saint Bonaventure, en donne des raisons profondes.

Parlant du livre des élus, l'Apocalypse lui donne deux noms, ou plutôt elle complète le premier nom par un second : *Liber vitæ, liber vitæ Agni* ¹ : « Le livre de vie et de l'Agneau ». Qu'est-ce à dire ? Le livre de vie, c'est l'entendement du Père. Or, ce que l'entendement du Père a conçu et enfanté de toute éternité, le sein de Marie l'a conçu et enfanté dans le

1. Apoc., XIII, 8 ; XVII, 8.

temps. Le même Verbe qui est sorti du Père, c'est lui, exactement le même, plus un corps et une âme, qui a été mis au monde par Marie. Mais le Père, en concevant éternellement son Verbe, conçoit avec lui et par lui tous les fils adoptifs qui doivent lui être conjoints pendant l'éternité. Donc Marie, en concevant temporellement Jésus, conçoit par le même moyen tous les prédestinés, tous ceux qui sont appelés à former le complément mystique du corps naturel de Jésus. Et voilà pourquoi l'ange annonçait à Marie : *Quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei* ¹ : « Ce qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu » ; non pas celui qui naîtra, non pas *qui*, mais *quod*, pour marquer l'être collectif auquel Marie devait donner naissance. Le livre des élus, si j'ose ainsi parler, existe en double partie. Le texte original et primitif est en l'entendement divin ; la copie exacte et authentique est dans le sein de Marie, et là ce livre s'appelle le livre de l'Agneau : *Liber vitæ et Agni*.

Or, voulez-vous savoir si vous êtes inscrits au livre de vie ? Je vais vous l'apprendre autant qu'il est permis ici-bas. Allons chercher votre nom. Où donc ? Dans l'entendement du Père ? Non, ce livre est inaccessible et il est fermé. Mais peut-être saurons-nous lire dans le cœur de Marie. Tous ceux dont les noms sont inscrits là, sont des prédestinés. Tous ceux qui appartiennent à Marie, appartiennent à Jésus. Et comment lirai-je dans le cœur de Marie ? Comment, mes Frères ? En lisant dans le vôtre. Sentez-vous dans votre cœur un amour tendre et fort, un amour inva-

1. Luc., I, 25.

riable pour Marie? Oui. Eh bien! si vous aimez Marie ainsi, elle vous aime de même. Si son nom est gravé au fond de votre cœur, le vôtre est gravé également au fond du sien. Or, encore un coup, le cœur de Marie est la copie authentique du livre de vie; et aucun nom n'est écrit dans les entrailles de la mère de l'Agneau, qui ne soit écrit aussi dans le sein du Père, dans l'entendement générateur du Verbe et de tous ceux qui, en participant à la filiation du Verbe, sont appelés à partager avec lui le glorieux nom de fils de Dieu.

Voilà pourquoi l'Église est unanime à proclamer que la dévotion à Marie est le signe le plus assuré de la prédestination. Il a été dit à cette divine Vierge de plonger, d'envoyer ses racines dans tous les élus : *Et in electis meis mitte radices* ¹. Oui, vraiment, ô Marie, c'est par vous que nous avons l'espoir, que nous avons la confiance d'arriver à posséder votre Fils. De tous les habitants de la gloire on peut dire : *Invenerunt puerum cum Mariamatre ejus*. Travaillez donc, chrétiens, cela ne tient qu'à vous, travaillez en aimant beaucoup Marie, en servant fidèlement Marie, travaillez à rendre votre prédestination et votre vocation certaines. Oui, vraiment, ô Marie, vous êtes la mère de la sainte espérance : *Ego mater sanctæ spei*.

6. Enfin, par Marie on aime plus tendrement. Elle est la mère de la charité; elle est la mère du bel amour : *Ego mater pulchræ dilectionis* ².

Il est un assez grand nombre de personnes, même

1. Eccli., xxiv, 13. — 2. *Ibid.*, 24.

chrétiennes, qui se persuadent, bien à tort, que l'acte d'amour de Dieu pour lui-même est une chose très difficile, qui est seulement le partage de quelques âmes parfaites : vertu héroïque, à laquelle le commun des hommes n'est pas appelé. Il y a là une erreur grossière, un oubli impardonnable des premières notions de la loi comme de la foi chrétienne. La charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu à cause de ses suprêmes perfections, et indépendamment de tout retour sur nous-mêmes (ce qui fait la différence entre cette vertu et la vertu d'espérance), la charité, ainsi définie, est la vertu nécessaire de tous les chrétiens : par conséquent, il faut que de temps à autre le chrétien produise l'acte de charité, l'acte d'amour de Dieu pour lui-même et par-dessus toutes choses. Ceci est de stricte obligation. Ce qui n'est que de conseil et de perfection, c'est le degré, c'est l'intensité, et surtout c'est l'habitude du pur amour,

Or, pour accomplir le précepte de la charité, à plus forte raison, pour arriver à la perfection de la charité, Marie est notre plus assurée ressource, notre plus puissant secours.

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton esprit, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces ¹. » Ce précepte de l'amour de Dieu par-dessus toutes choses et à cause de lui-même et de ses beautés infinies, ce précepte édicté par Moïse, il est aussi ancien que l'homme. Mais l'homme n'a pas su l'accomplir ; il a détourné son cœur de Dieu ; il est tombé, et, en fait, l'humanité charnelle était deve-

1. Deuter., vi, 5.

nue comme impuissante à aimer Dieu qui est esprit. Le Seigneur l'avait dit avec une profonde tristesse de cœur : *Non permanebit spiritus meus in homine, quia caro est*¹. Son amour trouva le moyen de combler les séparations, de rapprocher les distances. *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis* : « Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous² ». La divinité, selon le langage de l'Apocalypse, était comme un cristal immense, comme un océan de verre : *tanquam mare vitreum*³, que nos yeux traversaient sans y rien découvrir. L'humanité sainte, comme le vif-argent du miroir (le mot est de saint François de Sales), est venue se placer derrière ; et les traits divins se sont reflétés vers nous ; et nous avons vu sa gloire, sa gloire sans doute encore voilée, mais déjà reconnaissable dans la personne de son fils, plein de grâce et de vérité : *Et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis*⁴. Nous avons vu, et, en voyant, nous avons aimé. Or, c'est Marie qui nous a donné le Verbe fait chair. En enfantant Jésus, dit un saint docteur, elle a enfanté l'amour divin sur la terre. Voilà déjà comment elle est la mère de la charité et du bel amour quant à son principe général.

Mais elle l'est aussi quant à sa naissance particulière dans le cœur de chacun des hommes. Dites-moi, mes Frères, ce précepte : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu », où est-il plus facile à accomplir qu'aux pieds de Marie ? Mon Dieu, quand je vous

1. Gen., vi, 3.

2. Joann., i, 14. — 3. Apoc., iv, 6. — 4. Joann., i, 14.

cherchais dans les cieux, vous m'y apparaissiez grand, puissant, majestueux ; et mon cœur, resserré par la crainte, se sentait écrasé par tant de grandeur et de gloire. Mais j'entre dans votre temple. J'y vois sur vos autels une mère que vous m'avez donnée. La religion qui place une mère sur ses autels, ah ! je comprends qu'elle commande l'amour. Tendre mère, le Dieu que je dois aimer, mais c'est l'enfant divin qui repose entre vos bras ; c'est ce Jésus qui a dit : « Personne ne va à mon Père que par moi... Celui qui me voit, voit mon Père. M'aimer, c'est aimer mon Père et être aimé de lui ¹ ». Au ciel, c'était le Dieu grand et terrible à l'excès : *Magnus Dominus et terribilis nimis*. Sur le sein de Marie, c'est le Dieu qui s'est fait petit et qui est aimable outre mesure : *Parvus Dominus et amabilis nimis*. Oui, désormais l'acte d'amour devient possible, devient facile, il jaillit spontanément de l'âme. Cela est si beau, cela est si doux, une religion où Dieu se présente sur les bras de sa mère, qui est aussi la nôtre ! Comment ne pas s'approcher avec confiance de ce trône de la divinité qui est le trône de la miséricorde ? *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum misericordiæ* ².

Ah ! que de cœurs ont commencé d'aimer Dieu, ont produit pour la première fois l'acte de charité, devant l'image de Marie ! Et quels progrès ils ont faits dans les voies du saint amour, de la belle dilection ! *Ego mater pulchræ dilectionis*. Trouver Jésus, c'est l'atteindre par l'amour : *Invenit Jesum, qui diligit eum*. Combien d'âmes ne l'ont trouvé ainsi qu'avec Marie

1. Joann., xiv, 6, 9, 21. — 2. Hebr., iv, 16.

et moyennant Marie : *Invenerunt puerum cum Maria matre ejus.*

7. J'aurais beaucoup à dire encore pour développer mon texte, et j'ai déjà trop parlé. N'en ai-je pas dit assez cependant pour vous faire comprendre que Marie est inséparable de Jésus, et que l'économie essentielle du christianisme est méconnue, que l'ordre divin est troublé, si Marie est oubliée, si Marie est négligée, si Marie est exclue ? Lors donc qu'en entrant dans cette splendide et gracieuse église, vous considérez au fond de ce sanctuaire l'aimable et doux Jésus, avec son Cœur tout rayonnant des feux de la charité, surmonté et couronné en quelque sorte par la suave et virginale figure de Marie sa mère, si l'on vient vous dire que c'est quelque chose de nouveau, une pratique étrangère au pur Évangile, une dévotion incon nue de l'Eglise primitive, la réponse vous est facile. N'est-ce donc pas le pur Évangile, et y a-t-il rien de plus primitif, que ce qui est écrit au chapitre premier de saint Matthieu : *Maria de qua natus est Jesus* : « Marie, de laquelle est né Jésus¹ » ? N'est-ce pas aussi le pur Évangile, et y a-t-il dévotion plus primitive que ce qui est raconté au chapitre second du même évangéliste, et ce dont toute cette homélie n'a été que le commentaire : *Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus* ?

Appuyé sur ce texte, j'ose le dire : Le temple n'est pour moi le temple chrétien et orthodoxe qu'autant que Marie m'y est montrée avec Jésus. Ma foi le veut ainsi, et mon cœur se met volontiers d'accord avec

1. Matth., 1, 16.

ma foi. Ni vous ni moi, mes Frères, n'aurons jamais rien de commun avec ceux qui ont banni la mère de la maison. En vérité, ils voudraient que Marie ne fût nulle part, tandis que l'Écriture et la tradition et l'histoire nous la montrent partout.

8. Parlant d'une des scènes les plus touchantes de la vie de Jésus, saint Jean n'a pas omis de nous révéler cette particularité si douce : c'est que Marie, la mère de Jésus, était là : *Et erat mater Jesu ibi* ¹. Oh ! que le disciple de l'amour a bien répondu à ma filiale curiosité ! Et comme je suis heureux que ce qu'il a dit d'une circonstance particulière soit vrai de toute l'économie et de toute l'histoire de la religion !

Marie est associée au dogme de la Trinité. *Et erat mater Jesu ibi*. La voyez-vous, dans notre symbole, mêlée aux trois adorables personnes et aux plus étonnants mystères ? Voyez-vous la très sainte Vierge dans la Trinité même ? Et elle y est, non pas en étrangère, mais comme en famille, avec les rapports les plus étroits, les titres les plus incomparables : épouse du Père dont elle partage la fécondité ; mère du Fils qu'elle conçoit et met au monde ; sanctuaire virginal de l'Esprit-Saint qui opère en elle le prodige *Et erat mater Jesu ibi*.

Marie est mêlée à l'incarnation : elle y a une part principale ; elle n'en est pas le sujet, elle en est le moyen ; elle n'est pas le Dieu incarné ; elle en est la mère ; elle est la fleur qui donne naissance au fruit. *Et erat mater Jesu ibi*.

Marie est mêlée à la rédemption ; elle est debout au pied de la Croix, debout dans l'attitude du sacri-

1. Joann., II, 1.

ficateur : *Stabat juxta Crucem*¹, coopérant à la rédemption par son consentement, comme elle avait concouru à l'incarnation en donnant l'acquiescement de sa volonté. *Et erat mater Jesu ibi.*

9. Marie est mêlée à la fondation de l'Église ; elle préside au cénacle, elle est parmi les apôtres : c'est avec elle et sous ses yeux qu'ils attendent, qu'ils prient, jusqu'à l'heure où l'Esprit-Saint descend en eux, et par eux renouvelle la face de la terre. *Et erat mater Jesu ibi.*

Marie est associée au principe de l'éternel bonheur des élus. De son rocher de Pathmos, Jean l'a aperçue dans les cieux, où le soleil est son vêtement, la lune son marchepied, les étoiles sa couronne². Après la vue de Jésus, la vue de Marie est la plus grande joie des bienheureux, des glorifiés. Quand on entre dans la maison du ciel, là encore on trouve le Fils avec la Mère. *Et erat mater Jesu ibi.*

Et comme elle est associée au rayonnement de la gloire, Marie l'est pareillement au mystère de la dispensation de la grâce, qui est le germe et la racine de la gloire. Encore que Marie soit parvenue au terme de la jouissance, elle est pour ainsi dire encore dans la voie et dans le travail. Le disciple l'a entendue pousser des cris comme une femme qui enfante³, et elle ne se reposera point que le nombre des élus ne soit complet. Du haut des cieux, elle ne cesse de veiller et de concourir à la distribution des dons spirituels, à l'application du sang et des mérites de son Fils. Marie, je l'aperçois auprès de la fontaine baptis-

1. Joann., XIX, 25. — 2. Apoc., XII, 1. — 3. *Ibid.*, 2.

male, à côté de la piscine sacrée de la pénitence et de toutes les autres sources de la grâce. *Et erat mater Jesu ibi.*

Marie est associée en quelque sorte à la présence réelle de Jésus dans nos temples. Le premier blasphème contre la vérité du sacrement de l'autel consistait à nier que le corps eucharistique du Seigneur fût le corps né de Marie. Et, en réponse à cette négation première, notre acte de foi se formule toujours en ces termes : « Je vous salue, corps véritable, né de la « Vierge Marie » : *Ave, verum corpus natum de Maria virgine.* Aussi n'y a-t-il pas un seul temple catholique où, à côté du tabernacle qui contient le corps de Jésus, vous n'aperceviez l'image de celle qui en fut le tabernacle vivant. *Et erat mater Jesu ibi.*

10. Prenez les livres saints, depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse. Il est écrit d'elle, comme de son Fils, en tête du livre : *In capite libri scriptum est de me*¹. Promise dans l'Éden, figurée sous les tentes des patriarches, prédite, annoncée dans la loi et les prophètes, elle remplit tout l'Ancien Testament. L'Évangile parle d'elle, brièvement sans doute, mais avec quelle distinction ! Enfin, l'apôtre bien-aimé nous redit sa gloire dans les cieux. Depuis le livre qui raconte la création de la terre et des cieux, jusqu'à celui qui déroule à nos regards le spectacle de la gloire et de la béatitude finale, partout on trouve Marie. *Et erat mater Jesu ibi.*

11. Si je jette un regard sur la série des temps chrétiens, c'est le même fait que je constate. Pas un siècle

1. Hebr., x, 7.

qui ne m'offre le consolant témoignage du culte rendu à Marie, et des bienfaits reçus de Marie. *Et erat mater Jesu ibi.*

Et si je regarde autour de moi, si je considère le siècle présent, ah ! j'y vois incontestablement bien des sujets de douleur, bien des sujets d'appréhension ; mais j'y vois en même temps un grand motif de consolation, un grand motif d'espérance. *Et erat mater Jesu ibi.* La mère de Jésus était là. Oui, malgré tous nos malheurs et toutes nos fautes, malgré toutes les tristesses et les défaillances de notre temps, la postérité pourra le dire néanmoins : Ce siècle, avec ses illusions, avec ses erreurs, avec ses vices, ce fut à plus d'un égard le siècle de Marie. Quelle moisson nouvelle de gloire ne lui a-t-il pas apportée !

12. Il n'est pas téméraire de le dire, Messieurs et mes Frères : l'invocation de Marie sous le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur sera un des beaux épis de cette gerbe d'honneur offerte par notre âge à la sainte Mère de Dieu.

Ce titre avait reçu déjà la consécration de votre autorité, ô pieux pontife de cette Église ; il avait reçu la sanction de la confiance populaire, et la sanction plus haute de l'intervention manifeste du ciel. Aujourd'hui le saint-siège y ajoute le poids de son autorité. Le pontife qui a proclamé Marie immaculée dans sa Conception, voici qu'il délègue l'ange de cette Église pour couronner cette image en son nom sous le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur : *Sub titulo illo memoratæ imagini coronam nostro nomine imponas.* Le vœu que le vicaire de Jésus-Christ dépose à cette occasion aux pieds de Marie sera exaucé. La

céleste patronne, Notre-Dame du Sacré-Cœur, se montrera propice et à la personne auguste du chef de l'Église et à tout l'univers catholique : elle ramènera bientôt des jours heureux pour le monde : *Cœlestem patronam adprecati, ut nunquam desinat Nos et catholicum orbem præsentis ope tueri, et in tot tantisque fluctibus fortunare.* O Marie, ô mère, ô épouse, ô reine, parlez au cœur du Roi en notre faveur. Parlez, et votre prière nous délivrera de tous les maux qui nous menacent : *Et loquere Regi pro nobis, et libera nos de morte* ¹. Ainsi soit-il.

1. Esther, xv, 3.

XXVII

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SUITE DE LA CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE
DU PETIT-SÉMINAIRE DE SAINT-CHÉRON, PRÈS CHARTRES.

(3 NOVEMBRE 1869.)

1. Il y a une vocation, une prédestination pour les lieux comme pour les personnes. Dieu choisit ici-bas des lieux privilégiés, où il se plaît à répandre avec plus d'abondance les rosées de sa grâce. Après Jérusalem, après Rome, il n'est point téméraire de mettre aux premiers rangs la ville sainte de Chartres.
2. Dès le début des temps chrétiens, la ville de Chartres fut initiée à la doctrine de l'Évangile, et la Vierge qui avait enfanté fut annoncée à ceux qui l'attendaient. Au moment où la superstition allait reprendre son empire, Dieu et sa mère vinrent au secours de la sainte ville.
3. La vie de Caraunus (saint Chéron), « l'apôtre de la vierge » se résume ainsi tout entière : science et piété, esprit apostolique, pureté virgineale entretenue par un tendre amour pour la Reine des vierges, charité délicate et poussée jusqu'à l'héroïsme du martyre.
4. Destinées religieuses de la montagne où repose le corps de saint Chéron, « l'apôtre de la vierge », jusqu'à la Révolution française.
5. Admirable conduite de la divine Providence, pour laquelle les obstacles deviennent des moyens qui aident ses desseins. Une église nouvelle est rebâtie sur les fondements de l'ancienne basilique, et consacrée solennellement sous l'invocation du saint lévite et sous le patronage de la reine du clergé.

6. Remerciement au pontife de la grande église de Marie qui renouvelle l'antique alliance de la Vierge et de son apôtre. Doux souvenirs de la vie passée aux pieds de Marie.

Mons Dei, mons pinguis, mons coagulatus..., mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo, etenim Dominus habitabit in finem.

C'est ici la montagne de Dieu, montagne grasse et fertile, montagne où ç'a été le bon plaisir de Dieu d'habiter, montagne où le Seigneur habitera jusqu'à la fin.

(Ps. LXVII, 16, 17, 18.)

MONSEIGNEUR ¹,

1. C'est une chose étonnante et pourtant incontestable que Dieu choisit ici-bas des lieux privilégiés, où il se plaît à répandre avec plus d'abondance les rosées de sa grâce. Les saintes lettres sont toutes pleines de cette théologie, et elle est le fondement de la pratique ancienne et constante des pèlerinages. Et cela même se rattache à tout l'ensemble de la doctrine catholique. Dieu, voulant entrer en commerce avec l'homme, c'est-à-dire avec l'être à la fois intelligent et sensible, a dû faire contracter à sa grâce les rapports de temps, de lieux et de personnes. C'est d'après ce principe qu'il a créé les sacrements proprement dits ; d'après ce même principe qu'il a attaché une vertu aux objets bénits par l'Église, ou adoptés par lui-même et signalés par ses prodiges, comme sont certaines statues vénérées, certaines fontaines miraculeuses, certains sanctuaires renommés. Tout cela entre dans l'analogie du mystère de l'incarnation divine ; c'est le développement d'une même pensée,

1. Mgr l'évêque de Chartres.

d'une même économie, d'une même providence.

Il y a donc, Messieurs, il y a une vocation, une prédestination pour les lieux comme pour les personnes ; et ce que je voudrais vous montrer, c'est la providence de Dieu sur la montagne que vous habitez : montagne sainte, montagne engraisée du sang des martyrs, montagne où se sont accumulées les merveilles de l'ordre surnaturel ; montagne où ç'a été le bon plaisir de Dieu de résider dès les commencements ; montagne où le Seigneur résidera jusqu'à la fin : *Mons Dei, mons pinguis, etc.*

J'essaierai donc de vous dire d'abord ce que la tradition nous apprend du saint qui a été l'instrument dont Dieu s'est servi pour sanctifier cette demeure ; je vous parlerai ensuite des destinées religieuses de cette même demeure. Puissé-je répondre ainsi aux désirs du vénérable pontife dont les mains augustes viennent d'apposer à cet édifice matériel le sceau de la consécration, et donner moi-même un libre essor aux sentiments de gratitude et de piété filiale que j'ai voués à cette sainte maison !

Après Jérusalem, cette ville de l'ancienne alliance où se consommèrent les grands mystères de la nouvelle loi, et qui fut le point de départ de tout le christianisme ; après Rome, cette « montagne préparée », comme parlent les prophètes ¹, cette cité immortelle aux destinées de laquelle sont liées les destinées universelles de l'Église ; après ces deux villes par excellence, entre les lieux particuliers qui ont été l'objet de la prédilection divine sur la terre, il n'est point

1. Isa., II, 2.

téméraire de mettre aux premiers rangs la ville sainte où s'élève l'incomparable basilique dont Fulbert a jeté les fondements. Chartres, antique métropole d'une vaste contrée, sanctuaire universel du culte des Gaules¹ ; Chartres, dans la pensée de Dieu, était prédestiné à une haute mission. A une époque qui se perd dans la nuit des temps, Dieu avait posé sur cette montagne les premières fondations et comme une pierre d'attente de la foi chrétienne.

2. Aussi, dès le début des temps chrétiens, et beaucoup plus tôt que la critique moderne n'a voulu le faire croire sur de prétendues preuves dont on appelle de toutes parts, la ville de Chartres fut initiée à la doctrine de l'Évangile. La Vierge qui avait enfanté, annoncée à ceux qui l'attendaient, prit possession à tout jamais de cette contrée et de ce sanctuaire destiné à devenir l'un des plus insignes monuments de sa gloire terrestre.

Les commencements de la foi furent pleins de ferveur. Les grâces répandues par Marie firent bientôt de ce peuple de néophytes un peuple de martyrs. La persécution commandée par les tyrans de Rome étendit ses fureurs jusque dans les Gaules. Notre temple souterrain a conservé jusqu'à ces derniers temps son autel des saints Forts, auprès du puits où les glorieux confesseurs de la foi furent précipités. Toutefois, un instant le flambeau qui avait brillé d'un si vif éclat menaça de s'éteindre. Plusieurs des missionnaires des Gaules ayant été victimes de la persécution, les Églises naissantes furent privées de pasteurs ; et les pasteurs

1. Cæsar., de bello Gallic., l. VI.

étant immolés, les brebis se dispersaient. La superstition voulut reprendre son empire ; et, si elle n'anéantit pas, elle altéra du moins la vérité chrétienne, aux dogmes de laquelle elle mêla de nouveau ses inventions impures. Si cette épreuve avait duré, quelles n'en eussent pas été les conséquences ? Mais Dieu et sa mère avaient les yeux et le cœur sur cette sainte ville, et ils préparaient un remède à ses maux.

3. Ici, je serai purement historien. C'est à des sources anciennes et respectées que je puiserai les trop rares documents qui nous sont restés : documents qui laisseront beaucoup à désirer à votre pieuse avidité, mais qui, rapprochés et fondus, formeront néanmoins un certain ensemble.

Il y avait à Rome un fils de sénateur, jeune homme de la plus grande espérance : Caraunus était le nom de son père et le sien. Ce noble jeune homme, admis de bonne heure au saint baptême, était admiré pour sa science par tous ceux qui ne connaissaient pas sa piété. Rome avait retenti de son succès. Un jour qu'il lisait les épîtres de saint Paul, il tomba sur ce passage du grand apôtre : *Sapientia hujus mundi stultitia est apud Deum* : « La sagesse de ce monde est « une folie aux yeux de Dieu ¹ ». Ayant lu ces mots, il referma le livre ; et, méditant sur la pensée de l'apôtre et sur le vide des choses humaines, il se disait souvent à lui-même : C'est en vain que tu t'es consumé dans les sciences humaines : *Incassum laborasti, Caraune, in mundana scientia* ².

1. I Corinth., III, 19.

2. Tous les textes concernant la vie du saint sont extraits

Retenez bien cet enseignement, Messieurs, vous qui cultivez l'étude des langues et des belles-lettres. A Dieu ne plaise que vous négligiez ce travail d'où dépendront en grande partie les fruits de votre ministère ! Mais si vous oubliez d'étudier conjointement la loi de Jésus-Christ, si vous ne vous adonnez à la piété en même temps qu'à la science, un jour, vides de l'esprit sacerdotal, vous sentiriez que la sèche science ne suffit pas, et que tous vos travaux n'ont abouti à rien : *Incassum laborasti, Caraune, in mundana scientia.*

Sous l'impression de cette pensée et de ces réflexions salutaires, le jeune praticien se livre avec plus d'ardeur à l'étude des mystères chrétiens, il fréquente les saints et les hommes spirituels, et bientôt il devient manifeste que le Seigneur a des vues sur lui.

Rome, où siégeait alors le saint pape Clément, apprenait tous les jours avec douleur que, dans plusieurs parties des Gaules, les erreurs revivaient malheureusement : *Illo prorsus in tempore, pene videbatur undique superstitio multiplicari gentilium.* De saints évêques, des prêtres zélés furent envoyés à notre pays. L'ardent jeune homme désirait vivement s'associer à eux ; mais il n'avait pas le caractère sacré du sacerdoce. Il est vrai qu'il avait constamment gardé la pureté, et que, plein d'amour pour la vertu des anges, il avait courageusement refusé les alliances les plus honorables de l'empire : *Angelicæ castitatis vigore circumseptus.* Malgré tant d'innocence,

des *Bollandistes*, Act. Maii, T. VI, ad diem xxviii, p. 740 et seq. Édit. Palmé.

son humilité ne lui permit jamais de se laisser honorer de la prêtrise ; il n'osa dépasser le degré déjà si glorieux du diaconat. Mais, aux yeux de la reine des vierges, la délicatesse de cette âme virginale lui tint en quelque sorte lieu du sacerdoce. Le caractère d'évêque ou de prêtre n'était pas indispensable à l'apôtre d'une église déjà créée, et où il ne s'agissait que de ranimer la foi.

Les amis et les disciples de Caraunus s'apercevaient que quelque chose de surnaturel se passait en lui ; ils soupçonnaient des apparitions célestes, des communications mystérieuses. Était-ce, Messieurs, était-ce celle qui s'est appelée si souvent depuis la Dame de Chartres : *Carnoti Dominam se dignans sæpe vocare*¹ ; était-ce Marie qui révélait à ce cœur pur ses désirs et les desseins de son Fils, et qui lui montrait la sainte grotte de Chartres où la superstition païenne était rentrée, où le sang impur des animaux rougissait de nouveau l'autel consacré par le sacrifice de l'agneau sans tache, où le gui de chêne revenait s'associer au bois de la croix ? Ce qu'il y a de certain, c'est que le jeune saint fut désormais résolu à partir vers les Gaules et qu'il en chercha secrètement tous les moyens : *Cognoverunt discipuli quod sibi haberet iter dispositum, quod omni modo moliebatur eis fore incognitum.*

Et je veux, Messieurs, vous faire remarquer une autre vertu de notre saint apôtre, sur laquelle ses historiens nous ramèneront encore, vertu qui s'allie si bien avec la pureté dont elle est la sœur et la compagne : c'est la charité, la bonté attentive et délicate.

1. Guill. Brito, Philippid, l. IV.

Dans une antienne poétique qu'il a consacrée à saint Chéron, notre grand Fulbert célèbre surtout sa vertu douce et aimable, son caractère facile, son extérieur plein d'attrait et de charme, joint à son esprit ferme et vigoureux : *Ingenii validi puerum, animo facilem, specie nitidum*. Ce pontife si éminent aimait tendrement votre apôtre, et il était heureux de lui consacrer quelques accents de sa lyre : *Carus abunde, Caraune, nites ; idque vocamine significas ; lyricos ideo tibi versiculos canimus hilares*¹. Et ce portrait n'est pas un portrait de fantaisie. Il est entièrement conforme à l'histoire. Oui, ce cœur pudique était en même temps si sensible, si affectueux, si aimant, qu'il ne pouvait supporter l'idée de causer un déplaisir.

Son projet de départ s'étant répandu, une foule innombrable d'amis l'entourait, l'inondait de larmes, le conjurait de renoncer à son dessein ; et lui, cherchant à cacher son émotion, et, comme Jésus, frémissant en lui-même, frappait la terre et montrait du doigt le ciel, semblant dire : la séparation me coûte ; mais Dieu le veut, et il le faut. Après avoir secrètement distribué son bien aux pauvres, dans un moment où tout sommeillait autour de lui, il prit la fuite et s'embarqua dans un vaisseau qu'il trouva sur le point de partir. Je ne vous raconterai pas les prodiges opérés sur son passage : la tempête apaisée par sa prière ; les démons se plaignant que le serviteur de Dieu vient les troubler dans leurs paisibles sanctuaires : *Cur, serve Dei, antiquis et veteranis sedibus venisti avellerenos* ? Marseille, Lyon sont successive-

1. Opp. Fulbert., ap. Migne, Patrolog. lat., t. cxli, p. 349.

ment témoins de ses vertus et de ses miracles ; il marche, baptisant, prêchant, convertissant, guérissant. Mais tout cela, il le fait à la hâte et comme en passant ; il a un but qui lui a été montré, et où il tend toujours ; il arrive à Chartres.

Ah ! que nous aimerions à suivre notre apôtre pas à pas pendant son long séjour dans notre ville et dans la contrée ! C'est quand les détails deviendraient plus intéressants pour nous, que l'histoire devient plus réservée. Pourtant, qu'il nous est doux de savoir que si le saint missionnaire trouva dans notre pays une multitude immense de païens : *infinitum agmen gentilium, diabolico errore detentum*, il y trouva encore néanmoins un petit troupeau fidèle : *parvum agmen christianorum* : chrétiens persévérants dans la foi, avec lesquels il put se prosterner devant la croix du Rédempteur et l'image de la Vierge mère ! Qui pourrait nous dire les doux épanchements, les tendres émotions de cette âme sensible et généreuse, aux pieds de celle qui l'avait appelé de si loin ? Mais bientôt à la prière succède la prédication ; l'éloquence de son cœur appelle en aide la puissance surnaturelle de son bras. En traversant la ville, il rencontre un paralytique, couché sur un lit de douleur. Apprenant que cet homme est chrétien, il s'approche, fait sur lui le signe de la croix, et le guérit à l'instant. Ce prodige, dit l'historien, fut un signal de salut : car il est impossible de dire tout ce qu'il en résulta de conversions, et tout ce que l'homme de Dieu put opérer de fruits dans la ville et dans tout le pays. Par ses soins un pontife et des pasteurs ne tardèrent pas à être rendus à l'église de Chartres. Il détruisit toutes les

traces de l'idolâtrie, il réhabilita la grotte profanée et baptisa un nombre infini de païens.

C'est ici que va commencer la prédestination de ce lieu où nous sommes réunis. Le saint apôtre ayant consommé son œuvre, ses compagnons lui suggérèrent qu'il pourrait ailleurs donner plus d'essor à son zèle ; ils lui proposèrent de se rendre à Paris. « Nous le pouvons, leur dit-il, mes frères, nous le pouvons ; mais je dois rester ici plus longtemps, et je me sens attaché à cette sainte ville » : *Possumus quidem, fratres, possumus ; sed me in hac urbe diutius commorari oportet*. Au bout de quelque temps, comme ils insistaient, il se mit en marche avec eux. Ils descendirent de la hauteur où est située la ville, et ils gravirent une autre montagne où ils se retiraient quelquefois pour prier.

Cette montagne, vous la connaissez, Messieurs. En voulez-vous la description ? Le huitième siècle va vous la faire : *Eminus quippe mons consistit ab urbe, jocundus, ab orientali climate.....* Ce mont s'élève près de la ville, du côté de l'orient ; un bois ombragé en fait un asile agréable. Là, Caraunus et ses compagnons veulent prendre leur réfection avant de partir ; et pendant que ceux-ci mangeaient, le serviteur de Dieu, agenouillé sur le sol, et sans doute les yeux fixés vers cette ville sainte et virginale à laquelle il se sentait enchaîné par un charme indissoluble, semblait demander je ne sais quoi au Seigneur. Puis se relevant et regardant ses frères, il leur dit : Je vous en conjure, mes frères très saints, vous que je chéris d'un amour si tendre : *Oro vos, beatissimi præcordiali amore carissimi* ; je vous en conjure :

si Dieu daigne recevoir mon âme dans cette contrée, que j'obtienne d'avoir ce lieu pour sépulture » : *Ut si me Deus in hac regione dignatur recipere, hunc me-rear habere locum sepulturæ*. Tous aussitôt se prosternent aux pieds de leur maître, et ils lui disent : Mon père, mon père, pourquoi donc soupirer sitôt après la patrie céleste, quand vous allez nous laisser dans l'exil, orphelins et désolés ? Le saint alors, lui qui ne savait pas voir couler des larmes, ne pouvant dissimuler son attendrissement, et fondant lui-même en pleurs : « Ne pleurez pas, leur dît-il, mes frères, ne pleurez pas : ce que je vous ai dit ne prouve pas que je vais mourir ; mais il m'a été révélé que ce lieu recevra la dépouille d'un grand nombre de saints, qui le rendront à jamais célèbre » : *Sed futurum est ut locus iste multorum corporibus sanctorum illustretur*.

Et après avoir rendu grâces à Dieu, ils partirent. Et à peine avaient-ils franchi la distance de six milles : *ab urbe lapidum sexto milliario*, que tout à coup des fils de Bélial se présentèrent le glaive à la main, croyant que le saint emportait de grandes richesses. Caraunus avait souvent soupiré après le martyre ; la persécution était interrompue, son nom était béni dans toute la contrée, il n'osait plus espérer cette faveur. Mais à défaut du martyre de la foi, il va subir celui de la charité. Voyant les voleurs courir après ses compagnons, il déclare que ses frères ne possèdent rien, qu'il est leur chef, et il demande qu'on les laisse se retirer. Les brigands alors se précipitent sur lui ; mais comme il ne peut leur donner qu'une pièce de monnaie, la seule qu'il eût conservée pour le

voyage, ils jugent que le vieillard les a trompés, et ils le massacrent impitoyablement. Et ne vous étonnez pas, Messieurs, que cette mort ait été constamment qualifiée par la tradition et par l'Église du nom glorieux de martyr, quand Jésus-Christ lui-même a défini que le plus excellent de tous les martyres consiste à donner sa vie pour ses frères ¹.

Le soleil avait disparu de l'horizon; les ombres de la nuit commençaient à obscurcir la forêt, quand les compagnons du saint martyr, qui s'étaient réfugiés dans l'épaisseur des bois, entendirent comme la voix d'un homme qui leur dit à trois reprises : « Courage, mes frères, courage et ne craignez pas; retournez au lieu que je vous ai montré ce matin, et vous y trouverez mon corps ». Et en effet, revenus sur cette montagne, ils y trouvèrent, près d'une fontaine où un cerf se désaltérait, le corps du saint et sa tête tranchée. Étaient-ce les anges qui l'y avaient apporté? ou faut-il croire la tradition d'après laquelle le saint lui-même s'y serait transporté miraculeusement? Quoi qu'il en soit, Messieurs, je termine ici ce que j'avais à vous dire de la vie de votre saint apôtre, et je la résume ainsi tout entière: science et piété, esprit apostolique, pureté virginale entretenue par un tendre amour pour la Reine des vierges, charité délicate et poussée jusqu'à l'héroïsme du martyr: voilà les germes déposés sur cette montagne avec le corps de saint Chéron. Voyons comment ces germes ont fructifié.

4. Vous vous rappelez, Messieurs, ce que saint Chéron a dit, dans un esprit prophétique, de la future

1. Joann., xv, 13.

célébrité de cette montagne sur laquelle il demandait comme une si grande faveur que son corps reposât vis-à-vis la ville sainte de Marie : *Si me dignatur Deus in hac regione recipere, hunc merear locum habere sepulturæ*. Il avait vu après lui les générations chrétiennes ambitionnant de reposer auprès de son sépulcre. Apôtre pendant sa vie, il avait aperçu dans le lointain des âges une pépinière d'apôtres croissant sur son tombeau. La prédiction s'est accomplie. Les ossements du martyr ont germé du fond de leur demeure ¹. La montagne, engraisée de ce sang vénérable, fut désormais appelée la montagne sainte : *Unde et mons sanctus digne extat vocitatus*. Pendant plusieurs siècles, il ne mourait pas un chrétien dans la cité qui ne voulût que sa dépouille mortelle fût sanctifiée par le contact de celle du martyr : en sorte que toute la montagne devint un vaste cimetière, et présentement encore, sur quelque point qu'on y ouvre la terre, disent des auteurs assez récents, on y trouve partout des sépulcres ². Des grâces extraordinaires, des prodiges surnaturels augmentaient cette dévotion.

Il est vraisemblable qu'un de ces monuments que l'on appelait « mémoires des martyrs » existait déjà, lorsqu'un homme pieux et noble de la ville fit bâtir une église sur le corps du saint, et que le vénérable évêque de Chartres, Pappol, y établit un monastère avec la sacrée psalmodie. Depuis lors, la prière et les vertus n'ont cessé de fleurir sur cette montagne,

1. Eccli., XLVI, 14.

2. Rouillard, Parthénie, p. 164 verso. — Hist. ms. de Saint-Chéron, p. 9.

et Dieu n'a cessé d'y habiter : montagne sainte par les corps saints qui venaient s'y accumuler ; sainte surtout par celui du martyr qu'il plut bientôt à Dieu de glorifier d'une façon surprenante.

Au silence et au délaissement de votre pieux asile, croiriez-vous aujourd'hui, Messieurs, que, pendant une longue suite de siècles, cette montagne a été le rendez-vous d'un grand nombre de pèlerins qui accouraient de toutes parts, et qui, après avoir visité la sainte Dame de Chartres, s'empressaient de venir vénérer l'église et les reliques de Chéron ¹, l'apôtre et le patron du diocèse, comme parlaient encore nos rituels du quinzième siècle ², l'église la plus éminente du diocèse après l'insigne église cathédrale de la bienheureuse Vierge Marie, comme parlent les graves biographes du dix-septième siècle : *Ecclesia sancti Carauni veteris, quæ solum cedit celeberrimæ Dei-paræ virginis apud Carnotenses ecclesiæ* ³ ?

Vous parlerai-je, Messieurs, des diverses phases de cette religieuse demeure ? Vous dirai-je que, toujours unie à l'église mère et maîtresse de toutes les autres dans le diocèse, elle devint plus spécialement sa fille et fut pendant deux siècles une dépendance du chapitre de Chartres, alors un des plus célèbres et des plus riches du monde catholique ; et que les vétérans

1. Bolland., Acta Maii, t. VI, Prolog. ad vit. S. Carauni, n. 5, pag. 741. — On lit en marge : *Peregrinatio ad S. Caraunum nono sæculo*. Et, à la fin de l'alinéa : *Unde colligimus usitatam tunc fuisse peregrinationem ad S. Caraunum, nec dubitamus quin ob miracula frequenter fieri solita*.

2. Rituel de Chartres, imprimé chez Jean Higman, à Paris, 1492, Confession générale du jour de Pâques. — 3. Boll., Prol. vitæ S. Carauni, n. 5, p. 740.

de ce corps vénérable demandaient la plupart à venir mourir en paix, dans cette solitude aimée du ciel, auprès du saint martyr : retraite et sépulture ambitionnées par plusieurs de nos saints évêques ? Vous dirai-je que, rendues par notre évêque Goslen à la fervente congrégation ranimée par le grand Ives de Chartres, l'église et l'abbaye de Saint-Chéron, avec tout le territoire de leur dépendance, furent prises par cinq papes sous la protection immédiate de l'Église romaine ? Vous entretiendrai-je des diverses translations, visites et expositions solennelles des reliques de Saint-Chéron : cérémonies dont nous possédons tous les actes authentiques ? Vous rappellerai-je les occasions annuelles où l'Église de Chartres visitait celle de saint Chéron, c'est-à-dire, comme parlaient nos pères, les jours où la Vierge venait voir son apôtre ? Le temps ne me permet pas d'entrer dans ces détails ¹. Cueillons pourtant encore quelques épis dans cette riche moisson.

Il y a un peu plus de trois siècles, on avait admis au noviciat de Saint-Chéron un jeune Chartrain, nommé Claude de Saintes, qui se destinait à l'état religieux. Il avait reçu la tonsure de l'abbé du lieu, qui était évêque de Sébaste et suffragant de Chartres, comme l'avait été déjà un de ses prédécesseurs, Ricoul, abbé de Saint-Chéron et évêque de Thermes. Mais, dit un auteur presque contemporain, qui le tenait des anciens de l'abbaye ², il se trouva que le pauvre novice était d'un esprit si lourd et si grossier,

1. Hist. ms. de Saint-Chéron. Archives départementales d'Eure-et-Loir.

2. Rouillard, Parthénie, c. XIII, n. 7.

que, quand son tour approchait de chanter une simple leçon à matines, il était plus de trois jours à l'étudier, et encore ne s'en tirait-il pas avec honneur. A plus forte raison était-il incapable de toute autre étude plus importante.

Ce lévite, doué d'une piété sincère, était désolé de se voir inutile à l'Église et au couvent. Il prit le parti de recourir à celle qui est appelée le siège de la sagesse : il ne cessa de prier Marie, et il allait souvent la visiter dans son sanctuaire de Chartres, la conjurant de l'aider dans le dessein et le désir qu'il avait de servir la cause de Dieu. Et vraiment il fut exaucé d'une façon inattendue : car bientôt il devint si remarquable dans la science théologique, que la Navarre l'admit parmi ses docteurs, que sa province le députa au concile de Trente, et qu'enfin ses écrits solides et le succès de ses controverses contre les hérétiques le firent nommer à l'évêché d'Évreux.

Assurément, mes jeunes amis, le jeune Claude de Saintes ne se retrouve point dans vos rangs. Apprenez pourtant, par cet exemple domestique, à recourir à Marie parmi les difficultés que vous rencontrez dans vos études ; intéressez cette Vierge sainte au succès de vos travaux : elle vous exaucera, puisque vous êtes destinés à conduire et à enseigner les âmes dans une contrée dont elle est la reine et la gardienne si spéciale.

5. Mais quelle tempête s'élève au sein de la France ? Je vois les pontifes et les prêtres du Seigneur, les uns exilés, les autres ensevelis dans une mer de sang. Le meilleur des rois livre sa tête à l'échafaud. L'Église de France n'est plus qu'une vaste ruine. Les

pierres du sanctuaire sont dispersées ; les cendres des saints sont jetées au vent, et dépouillées des richesses qu'avait accumulées sur elles la pieuse prodigalité des siècles. Les asiles sacrés, ravis à l'Église, tombent entre les mains de profanes acquéreurs. La montagne sainte est découronnée de son temple ; elle pleure son apôtre, elle pleure ses hôtes révéérés ; la prière n'y appelle plus les rosées du ciel ; les échos religieux gémissent de ne plus entendre que des chants licencieux... Seigneur, avez-vous donc oublié vos antiques miséricordes, et l'héritage de votre fidèle serviteur est-il à jamais délaissé ?

Non, Messieurs ; laissez couler le torrent, attendez que l'indignation du Seigneur soit passée¹. Le moment de la miséricorde va revenir. Une catastrophe était nécessaire. La rémission des péchés ne se fait que par le sang² ; et la France avait péché ; les prophètes eux-mêmes avaient prévarié ; les apôtres et les martyrs ne voyaient trop souvent autour de leurs tombeaux que des enfants dégénérés. Mais attendez.

A peine la noble Église de Chartres a-t-elle relevé son front, à peine ses pontifes lui sont-ils rendus, qu'elle jette un regard sur la montagne voisine, sur la colline sainte, sur la seconde église du diocèse³. Hélas ! elle n'y voit guère que des ruines ; mais n'importe, elle s'arme de courage et elle lui crie : Écoute, ma fille, et vois, et incline l'oreille : *Audi*,

1. Isa., xxvi, 20, 21. — 2. Hebr., ix, 22.

3. Mandements de Mgr J.-B. de Latil, 20 juillet 1824 ; de Mgr C.-H. Clausel de Montals, 8 décembre 1824.

filia, et vide, et inclina aurem tuam. Au lieu de tes vieux cénobites, il va naître des enfants. Longtemps tu fus le tombeau des vétérans de mon sacerdoce ; tu seras désormais le berceau de mes jeunes lévites : *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii.* C'est de ton sein que sortiront les pasteurs de toute la contrée ; quelques-uns d'entre eux iront évangéliser et gouverner des églises lointaines ; plusieurs traverseront les mers, feront bénir ton nom jusqu'aux pays de l'aurore ; et tous se souviendront de toi avec amour, du parfum des vertus qu'ils auront respiré avec l'encens de tes fleurs : *Constitues eos principes super omnem terram, memores erunt nominis tui*¹.

Qu'elle est admirable, la providence divine ! Pour elle les obstacles deviennent les moyens ; les bouleversements les plus affreux semblent aider ses desseins plutôt que les contrarier. Un jeune homme de race sénatoriale, un lévite vierge, avait été amené de Rome à Chartres pour y relever les autels du Seigneur ; il est enterré sur la montagne voisine, et il prédit que ce lieu sera à jamais un lieu saint. Et voilà qu'après un laps de dix-sept ou dix-huit siècles, le tombeau de saint Chéron devient le noviciat du sacerdoce pour tout le pays dont il a été l'apôtre. Cette seconde église du diocèse devient la pépinière où Marie cultive les plantes qu'elle transportera sur toute l'étendue de son territoire. Les ossements du saint diacre et des anciens pontifes germent et poussent toute une génération de prêtres. La montagne sainte, la montagne engraisnée du sang des martyrs, redevient plus que

1. Ps. XLIV, 11, 17, 18.

jamais une montagne fertile. Après quelques années d'exil, la religion reprend possession de son antique domaine. Les restes sacrés du martyr, recueillis par la piété de quelques familles patriarcales, ne tardent pas à être rendus au culte et à la vénération de ses fils ¹. Une église nouvelle, rebâtie presque sur les fondements de l'ancienne basilique, est aujourd'hui consacrée solennellement sous l'invocation du saint lévite et sous le patronage de la reine du clergé : double tradition qu'il importait de conserver. Et voilà que nuit et jour le Seigneur Jésus réside sur ce mont sacré, comme il y a résidé pendant tant de siècles, et comme il y résidera apparemment jusqu'à la fin des siècles, car après une restauration si étonnante, si providentielle, comment croire que ce lieu puisse jamais déchoir de sa haute vocation ? *Mons Dei, mons pinguis, mons coagulatus, mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo ; etenim Dominus habitabit in finem.*

6. Qu'elle soit donc inscrite parmi les plus grandes et les plus saintes solennités religieuses, parmi les dates les plus chères et les plus sacrées de cette maison, la fête qui s'accomplit en ce jour ! Qu'il soit béni à jamais ce pontife de la grande église de Marie, qui renouvelle et rajeunit aujourd'hui l'antique alliance de la Vierge et de son apôtre ! Qu'il soit remercié de la joie qu'il m'a réservée à moi-même en m'admettant à participer avec lui à cette dédicace joyeuse ! Cette halte sur la montagne sacrée de saint Chéron se mêlera dans mon

1. La solennité du rétablissement et de la translation des reliques de saint-Chéron a eu lieu le jeudi 27 mai 1841, aux premières vêpres de sa fête.

esprit et dans mon cœur à l'ineffaçable mémoire de la recommandation que je suis venu faire à Notre-Dame de Chartres de ma personne, de mon voyage et de mes travaux, au moment où je m'achemine vers le concile du Vatican.

Les plus doux souvenirs de ma vie sont assurément ceux qui s'offrent ici à moi. Nul autre séjour n'occupe dans mes réminiscences et dans mes affections une place pareille. C'est ici, ô Vierge sainte, qu'épuisé par la souffrance, et traînant un corps languissant, j'ai ressenti les effets de vos maternelles bontés. Elles se manifestèrent à moi par des âmes sacerdotales avec lesquelles on est heureux, pour tout le reste de sa vie, d'avoir été mis en contact. Et combien il se fait sentir aujourd'hui, le vide qu'a laissé ce prêtre au cœur si délicat, au tact si exquis, à l'esprit si distingué, aux sentiments si élevés et si modestes, qui dirigea ici nos pas dans les premiers sentiers de la vie lévitique¹ ! Heureusement, il a laissé après lui des successeurs formés à son école.

Jours heureux, trop vite écoulés, qui ne reviendront plus pour nous ! Ah ! que ceux-là du moins les apprécient, qui en jouissent à leur tour. Plus tard, ils en sentiront mieux tout le prix. Que de fois, parmi les fatigues et les écrasantes responsabilités de ma charge, parmi les sécheresses et les aridités des affaires, que de fois je vous ai prié, ô mon Dieu, de me rendre cette douce confiance, cette tendresse filiale, cette piété affectueuse des années de mon adolescence !

1. M. Louis Chouet, supérieur du petit-séminaire pendant trente ans, mort chanoine de la cathédrale de Chartres.

Que de fois, prosterné à vos pieds, ô Marie, songeant à ces jours heureux où j'ornais ici votre modeste temple confié à messoins, songeant à ces prières ardentes qui montaient vers votre image avec l'encens des fleurs déposées à vos pieds ou rangées en guirlandes autour de votre tête, me rappelant ces soupirs de mon âme qui se confondaient avec ceux de la tourterelle, hôte fidèle des bois qui entouraient votre sanctuaire, oui, que de fois, me reportant vers cet asile qui bornait mes horizons et au delà duquel je n'apercevais et n'ambitionnais rien, que de fois j'ai partagé les regrets du juste de l'Idumée : *Quis mihi tribuat ut sim sicut fui in diebus adolescentiæ meæ, quando Deus erat in tabernaculo meo, dicebamque : in nidulo meo moriar*¹ ?

Chers enfants, aimables lévites, savourez ces années de paix et de silence ; coulez ici des jours parfumés de piété et de joie. Vous grandirez, vous quitterez cet asile ; et parmi les travaux, les difficultés, les angoisses, les amertumes qui vous attendent sur le théâtre plus ou moins vaste qui vous est réservé, souvent vous regretterez ce berceau de votre enfance, ce noviciat de votre sacerdoce, ombragé par Marie ; et vous aussi, vous direz à votre tour : *Quis mihi tribuat ut sim sicut fui in diebus adolescentiæ meæ, quando Deus erat in tabernaculo meo, dicebamque : in nidulo meo moriar ?*

Seigneur Jésus, c'est le vœu que je dépose à vos pieds : Puisse votre amour et l'amour de votre mère s'accroître ici de plus en plus dans les cœurs ! Puisse votre nom et le nom de votre mère être de plus en

2. Job, xxix, 2, 4, 18.

plus honoré, de plus en plus béni sur ce mont sacré !
Puissent les apôtres formés à l'ombre de ce sanctuaire,
échauffés au feu de cet autel, répandre sur toutes les
parties de ce diocèse les charbons ardents de la foi, de
la charité, et allumer dans tous les cœurs ces flammes
que vous êtes venu apporter sur la terre et dont vous
aspirez à voir toute la terre embrasée ! Ainsi soit-il.

XXVIII

HOMÉLIE

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-LA-GRANDE
A LA MESSE PONTIFICALE
DE LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION,
SUR L'ACTION SIMULTANÉE DU BIEN ET DU MAL.

(8 DÉCEMBRE 1870.)

1. Prière à la Vierge Immaculée, pour réclamer son assistance dans l'exposé difficile de l'action simultanée du bien et du mal.
2. Réponse à la question : « L'un qui bâtit, l'autre qui détruit, quel profit y trouvent-ils, que de la peine ? »
3. Réponse à la question : « L'un qui prie, l'autre qui maudit, de qui Dieu entendra-t-il la voix ? »

*Unus ædificans, et unus destruens : quid
prodest illis, nisi labor ? Unus orans, et
unus maledicens : cujus vocem exaudiet
Deus ?*

Quand on bâtit d'un côté et qu'on détruit de l'autre, qu'y gagne-t-on, que de la peine ? Si l'un prie, et que l'autre blasphème, de qui Dieu exaucera-t-il la voix ?

(ECCLI. XXXIV, 28, 29.)

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

1. Dans le texte que vous venez d'entendre, l'écrivain sacré forme d'abord une supposition ; et, la supposition étant formée, il pose une question. Or, il se trouve que cette supposition est la définition exacte de notre situation présente ; et que, par suite, cette

question est la question qui domine tout en ce moment, la question qui nous tient suspendus entre la crainte et l'espérance, jusqu'à ce qu'il ait plu à Dieu de nous donner la réponse. « L'un qui bâtit, l'autre qui détruit : quel profit y trouvent-ils, que de la peine ? L'un qui prie, l'autre qui maudit : de qui Dieu entendra-t-il la voix » : *Unus ædificans, et unus destruens : quid prodest illis, nisi labor ? Unus orans, et unus maledicens : cujus vocem exaudiet Deus ?*

Vierge immaculée, ô vous qui avez posé ici-bas la pierre fondamentale de la reconstruction, après que l'édifice du salut avait été renversé par la main de l'ennemi ; ô vous dont la prière victorieuse a triomphé de la malédiction : assistez-moi dans l'exposé difficile que j'ai à faire, et daignez nous laisser pressentir la réponse que nous attendons tous avec anxiété.

2. O Vierge sans tache, vous n'avez plu au Seigneur, et vous n'avez été sa Mère, que parce que vous avez été immaculée en toutes choses, immaculée dans votre chair comme dans votre âme, dans votre foi comme dans votre charité. Après que l'ennemi avait tout détruit, tout renversé, c'est par vous, ô divine ouvrière, que tout a été reconstruit. *Unus destruens* : ce grand destructeur, ce fut Satan. *Unus ædificans* : ce grand ouvrier, ce fut votre Fils Jésus, celui en qui et par qui toutes choses ont été créées et restaurées ; par conséquent, ce fut aussi vous-même, puisque Jésus a été votre ouvrage et le fruit de votre sein. Il est vrai, dans cette rencontre de la destruction et de la restauration, il y eut un conflit immense, et par suite, il y eut du labeur, il y eut de la peine, il y eut la

crèche, il y eut la croix, il y eut le sépulcre, il y eut des larmes, il y eut du sang, il y eut la mort ; mais aussi il y eut gain et profit. Et ce profit, ce fut le salut du monde. Entendez-vous la réponse à la première question : *Unus ædificans, et unus destruens : quid prodest illis ?*

3. Enfin, le grand blasphémateur, le grand maudisseur, c'est ce serpent, contre lequel a été prononcée la première des malédictions. Et vous, ô Marie, ô Vierge conçue sans péché, vous êtes cette femme promise qui a écrasé la tête du serpent : du serpent, je le sais, et cela a été prédit, qui ne cesse point de tendre des pièges à votre talon, et qui poursuit toujours ses inimitiés contre votre race ¹. Mais tandis que cette tête qui se redresse sous votre pied victorieux, fait entendre à travers les siècles le sifflement de ses malédictions et de ses blasphèmes, vous, ô Vierge, ô Mère, ô Reine, vous faites monter vers le trône céleste l'accent de votre toute-puissante supplication : *omnipotentia supplex*. Les premiers chrétiens avaient tant de foi dans votre prière, ô Marie, qu'ils en avaient composé votre nom. Dans les monuments figurés comme dans les textes écrits qui nous restent de ces âges primitifs, vous êtes qualifiée la Priante, l'*Orante*.

O Marie Immaculée, nous mettons tous aujourd'hui notre prière dans la vôtre. La France entière, en cette grande solennité, veut n'avoir plus avec vous qu'un cœur et qu'une bouche pour prier. Et alors, que pourra être la puissance de la malédiction et du

1. Gen., III, 14, 15.

blasphème en face de cette puissance de l'adoration et de la prière : *Unus orans, et unus maledicens : cujus vocem exaudiet Deus?* La réponse a été faite depuis longtemps. *Exaudiet utique Matrem Filius* : Le Fils, à n'en pas douter, exaucera la Mère ; et le Père exaucera le Fils : *et exaudiet Filium Pater* ¹. Voilà, M. F., tout le motif de notre confiance, toute la raison de notre espérance. Cette confiance ne sera point déçue, cette espérance ne sera point trompée. A l'heure que Dieu a marquée dans la prévision de cette prière même, Marie apparaîtra tout à coup, terrible comme une armée rangée en bataille ². Et l'Église et Rome, et la France chrétienne chanteront encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix. Ainsi soit-il.

1. S. Bernard. Homil. in Nativitate B. M. V., 7.

2. Cantic., vi. 3.

XXIX

HOMÉLIE

PRONONCÉE EN LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION
SUR L'ABRÈGEMENT DES ÉPREUVES
PAR LA PRIÈRE DES SAINTS
(8 DÉCEMBRE 1871.)

1. Les jours de l'épreuve peuvent être raccourcis et ceux de la miséricorde peuvent être hâtés par la prière des justes. Pour déterminer l'heure de l'incarnation, Dieu tint compte des soupirs et des vœux ardents des âmes saintes. Admirable prière du prophète Daniel.
2. La bienheureuse Vierge Marie, par la véhémence de ses désirs, arracha pour ainsi dire le Verbe du sein de son Père. Il n'est point permis de douter qu'elle n'ait aussi une part considérable à la mitigation des jours d'épreuve à la fin des temps.
3. Cette doctrine de l'abrégement des calamités par le moyen de la prière s'applique à toutes les épreuves intermédiaires de la famille chrétienne, depuis le premier jusqu'au second avènement du Sauveur. Elle s'applique en particulier à notre génération. Comme Daniel, demandons au Seigneur que l'épreuve ait une limite, la situation une issue et un dénouement.
4. Si nous invoquons Marie, patronne et protectrice de la France, mère et avocate de l'Eglise, notre prière sera exaucée. Puisse sa maternelle assistance intervenir en faveur de Pie IX, l'unique grandeur vivante de l'humanité.

Hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum et super urbem sanctam tuam.

Le temps a été abrégé en faveur de votre peuple et de votre ville sainte.

(DANIEL, IX, 24.)

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

1. Les livres saints nous autorisent à croire que les

jours de l'épreuve peuvent être raccourcis, et que ceux de la miséricorde et de la délivrance peuvent être hâtés par la prière des justes : ce qui veut dire que, dans l'économie de ses secrets éternels, Dieu, devant qui les choses futures sont comme si elles étaient déjà, prend en considération les actes contingents, mais prévus, de la liberté humaine. La plus grande œuvre que Dieu ait accomplie hors de lui et dans le temps n'a pas été exceptée de cette loi. L'heure de l'incarnation ne fut pas déterminée si absolument dans les conseils de l'éternité, qu'il n'ait été tenu compte des soupirs et des vœux ardents des âmes saintes.

Qui n'a lu avec attendrissement l'admirable prière de Daniel, rapportée du quatrième au dix-neuvième verset du chapitre neuvième de sa prophétie ? Or, dit ce prophète, « comme je parlais encore, et que je priais, « et que je confessais mes péchés et les péchés de ma « nation, et que, dans un profond abaissement, j'é-
« panchais mon âme sous le regard de Dieu en faveur
« de la montagne sainte ; avant que j'eusse achevé
« les derniers mots, l'ange Gabriel vola tout d'un
« coup à moi et me toucha au temps du sacrifice du
« soir ; et il me dit : Dès le début de votre prière » : *ab exordio precum tuarum*, « et parce que vous êtes
« un homme de désirs » : *quia vir desideriorum tu*
es, « j'ai reçu ordre de vous apporter cette nouvelle :
« c'est que le temps a été réduit à soixante-dix se-
« maines en faveur de votre peuple et de votre
ville sainte » : *Septuaginta hebdomades abbreviatæ*
sunt super populum tuum et super urbem sanctam
tuam.

2. Or, ce qui est dit formellement de l'efficacité de la prière de Daniel, d'Isaïe et de quelques autres, les saints docteurs l'affirment avec plus de poids encore de celle de la bienheureuse Vierge Marie. La pureté immaculée de son âme, la véhémence de ses désirs, la ferveur de ses oraisons, arrachèrent pour ainsi dire le Verbe du sein de son Père. Le pieux Olier n'était que l'écho de la tradition, lorsqu'il disait : « Marie, voyant les ravages du péché qui abîmait le monde, sollicitée par les désordres des créatures et voulant étouffer le crime de la terre, Marie souhaitait incessamment le Messie. Elle le désirait si ardemment et l'attendait avec tant d'impatience, elle l'attirait par des attraites et des charmes si puissants, qu'enfin Dieu, touché de ses prières, prévint le temps où il avait résolu de l'envoyer ; et, en sa considération, le Verbe de Dieu avança sa venue dans le monde. »

Mes très chers frères, quand on songe combien les souffrances de la terre étaient multipliées et profondes avant la venue du Sauveur, on bénit les grands serviteurs de Dieu, on bénit surtout la reine des saints, d'avoir ainsi diminué le temps de l'épreuve et accéléré le jour du salut pour tout le peuple de Dieu et pour sa cité sainte. *Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum et super urbem sanctam tuam.*

Mais l'avènement du Dieu Sauveur n'a pas écarté dès à présent toute tribulation de ce monde périssable. Au contraire, le Seigneur Jésus nous a lui-même avertis que ce monde doit finir par une tribulation si grande qu'il n'y en aura point eu de pareille depuis le commencement du monde : *Erit enim tunc*

tribulatio magna qualis non fuit ab initio mundi usque modo neque fiet ¹.

Néanmoins, cette grande épreuve finale ne sera pas elle-même sans adoucissement : autrement, aucune existence ne pourrait la soutenir. Entendez le Seigneur : *Et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro* : « Et si ces jours n'eussent été abrégés, nulle « chair mortelle ne serait sauve. Mais ces jours seront « abrégés à cause des élus » : *Sed propter electos breviabuntur dies illi* ². Ils seront abrégés à cause des élus, c'est-à-dire, en leur faveur, eu égard à leur faiblesse ; mais aussi à raison de leurs mérites, de leurs vertus, de leurs prières : *propter electos breviabuntur*. Ils seront abrégés en considération des élus, de ceux qui prient et qui souffrent ici-bas, mais aussi de ceux qui sont déjà en possession de la gloire, et qui plaident incessamment devant le trône de Dieu la cause de leurs frères : *propter electos breviabuntur dies illi*.

Que Marie ait une part considérable et prépondérante dans cette mitigation suprême, qu'elle y intervienne avec tout le crédit de sa puissance et de son amour, c'est ce dont il n'est point permis de douter, quand on a suivi la tradition ecclésiastique, et quand on sait qu'un des titres les plus authentiques de Marie est celui d'avocate des hommes auprès de Dieu : *Eia ergo, advocata nostra* !

3. Cette doctrine de l'abrégement des calamités par le moyen de la prière étant fondée sur la base solide de la parole de Dieu et de l'enseignement des

1. Matth., xxiv, 21. — 2. *Ibid.*, 20.

écrivains autorisés, il nous est permis, d'en faire dériver les applications sur toutes les épreuves intermédiaires auxquelles la famille chrétienne doit être en butte depuis le premier jusqu'au second avènement du Sauveur. Lui-même encore nous en a prévenus : Il y aura des combats et des bruits de guerre, des soulèvements de nation contre nation, de royaume contre royaume ; il y aura des séditions intestines, des pestes, des famines et toutes sortes de désastres ; mais ce ne sera pas la fin : *sed nondum finis*, et toutes ces choses ne seront que le commencement des douleurs ; *hæc autem omnia, initia sunt dolorum* ; jusqu'au jour où l'on verra l'abomination de la désolation, prédite par le prophète, établie en permanence dans le lieu saint : *Abominationem desolationis, quæ dicta est a Daniele propheta, stantem in loco sancto* ¹.

Hélas ! il était réservé à notre génération de connaître et de ressentir à peu près tous ces maux à la fois. A peine sortis des horreurs d'une guerre affreusement meurtrière, nous avons été témoins des égorgements encore plus affreux, des crimes encore plus horribles de la guerre civile. Pour nous reposer des souffrances qui ont accablé nos villes assiégées, nos provinces envahies, voici que nous avons les oreilles assaillies de nouvelles menaces, le cœur obsédé de nouvelles appréhensions. Rien ne se relève, rien ne se rassied autour de nous. Toujours les mêmes passions soulevées, les mêmes appétits excités, les mêmes ambitions mises en mouvement ; toujours les mêmes convoitises, les mêmes

1. Matth., xxiv, 6, 7, 8, 15.

haines, les mêmes vexations, les même impiétés. L'ordre matériel nous fuit autant que l'ordre moral. Nul n'est tranquille possesseur de ce qu'il a, et pas un Français n'est assuré du lendemain. Alarmés dans tous nos intérêts terrestres, nous le sommes encore plus dans les intérêts sacrés de notre foi religieuse. Nous avons lieu de nous demander si l'abomination de la désolation, annoncée par Daniel et par Jésus-Christ, n'a pas déjà commencé son installation dans le lieu saint, et si les tribulations qui pèsent sur nous ne sont pas le prélude et le triste avant-goût des tribulations dernières.

Dans tous les cas, quand nous nous retournons vers les siècles passés, nous ne trouvons point, depuis l'établissement de la société chrétienne, un travail et un résultat de désorganisation radicale comme celle qu'offre le monde actuel : *Tribulationes tales, quales non fuerunt ab initio creaturæ quam condidit Deus usque nunc* ¹. Le mal est poussé si loin qu'il ne peut durer à cet état aigu. Des crises si violentes ne se prolongent pas. S'il ne nous est pas donné de relâche, aucune chair humaine ne pourra subsister : *Nisi breviasset Dominus dies, non fuisset salva omnis caro*. Il faut et il est nécessaire qu'à cause des élus que Dieu a choisis, à cause de l'Eglise qu'il a fondée, de la hiérarchie et du chef qu'il lui a donnés, il faut que l'épreuve ait une limite, la situation une issue et un dénouement : *sed propter electos quos elegit, breviabit dies* ².

Et comme le Seigneur a coutume d'accorder ces grâces à la prière, à la prière des justes de la terre et

1. Marc., xiii, 19. — 2. *Ibid.*, 20.

à celle des saints du ciel, imitons l'exemple de Daniel, tournons notre visage vers le Seigneur pour le supplier et le conjurer, dans les jeûnes, le sac et la cendre, et disons avec lui :

« Écoutez ma prière, ô Seigneur Dieu, grand et terrible, qui gardez votre alliance et votre miséricorde envers ceux qui vous aiment et observent vos commandements. Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous nous sommes retirés de vous, nous avons décliné vos ordonnances et vos jugements. Nous n'avons point obéi à vos serviteurs les prophètes, qui ont parlé en votre nom à nos rois, à nos princes, à nos pères et à tous les peuples. A vous, Seigneur, la justice : *tibi, Domine, justitia*. A nous la confusion de notre visage : *nobis autem confusio faciei nostræ* ; confusion qui est celle de tout homme et de tout habitant de notre pays : *sicut est hodie viro Judæ et habitatoribus Jerusalem et Israel*. Oui, confusion à nous, à nos rois, à nos princes et à nos pères qui ont péché : *Domine, nobis confusio faciei nostræ, regibus nostris, principibus nostris, et patribus nostris qui peccaverunt*. Mais à vous, qui êtes notre Seigneur et notre Dieu, à vous la miséricorde et la pitié et le pardon dont nous avons besoin après que nous nous sommes éloignés de vous » : *tibi autem Domino nostro misericordia et propitiatio quia recesimus a te* ¹

4. Ah ! M. T. C. F., si nous faisons monter ces cris de douleur, ces accents de repentir et de foi vers les autels du Seigneur, et si nous les faisons pas-

1. Dan., ix, 4-9.

ser par les mains immaculées de Marie, de Marie la patronne et la protectrice de la France, la mère et l'avocate de l'Église ; si nous venons dans ce sanctuaire virginal confesser nos péchés et les péchés de notre nation, et répandre jusqu'à terre nos supplications et nos larmes en faveur de notre patrie et de la ville sainte, notre prière ne sera pas achevée, nos lèvres seront encore en mouvement, que l'archange des heureuses annonces, nous touchant de son aile à l'heure du sacrifice du soir, nous fera entendre cette parole consolante : Le temps de l'épreuve a été abrégé en faveur du peuple chrétien et de la ville sainte : *Hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum et super urbem sanctam tuam*. Oui, qu'il en soit ainsi, ô Vierge immaculée, afin que la prévarication ait un terme, le péché une fin, et que la justice reparaisse¹ ! C'est l'humble requête, c'est la supplication ardente, dont nous vous demandons instamment, en cette solennité, de vous faire la messagère et l'interprète auprès de votre divin fils, auprès de ce Jésus qui aime l'Église achetée au prix de son sang, auprès de ce Christ qui chérit les Francs depuis leur origine, et qui n'a point condamné notre nation sans retour.

Enfin, si l'heure des solutions finales ne doit pas encore sonner, si le jour de la délivrance pour les uns, de la ruine pour les autres, est encore différé, à tout le moins, ô Marie, écoutez et daignez faire agréer du Seigneur tout-puissant ce vœu que nous formons pour le pontife réduit à une situation si extrême,

1. Dan., ix, 24.

pour Pie IX dont la magnifique attitude est présentement l'unique honneur du monde, l'unique grandeur vivante de l'humanité ; écoutez, dis-je, et faites agréer de Dieu cette demande de nos cœurs : c'est que, par l'intervention de votre maternelle assistance, les jours mauvais lui soient adoucis, jusqu'à ce que l'homme du mal descende dans la fosse creusée devant lui, jusqu'à ce que la justice fasse éclater son jugement. *Ut mitiges ei a diebus malis donec fodiatur peccatori fovea, quoadusque justitia convertatur in judicium*¹, pour le soulagement de ceux qui ont le cœur droit. Ainsi soit-il.

1. Ps. xciii, 13, 15.

XXX

HOMÉLIE

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE CATHÉDRALE, LE SAINT JOUR
DE NOËL 1871, SUR LE VERSET 1^{er} DU IV^e CHAPITRE
DE LA GENÈSE.

1. Ève et Marie. Elles peuvent dire l'une et l'autre avec vérité : « Voici que je suis en possession d'un homme par Dieu. »
2. Rien n'est délicieux pour l'âme chrétienne, comme de dire, avec Isaïe : « Un petit enfant nous est né, un fils nous a été donné. » Toutefois, sous cette grâce naïve de l'enfant, il ne se peut que nous ne considérions déjà l'homme : *Ecce homo*.
3. Joie pour Marie d'avoir fait entrer dans le monde le type le plus accompli de la race humaine. Mais hélas ! cette joie des mères qui succède à la souffrance est souvent suivie de tristesses plus douloureuses que celles de l'enfantement !

Eva concepit et peperit dicens: Possedi hominem per Deum.

Ève conçut et enfanta, et elle dit : J'ai possédé un homme par Dieu.

(GENÈSE, IV, 1.)

1. Ce fut une parole bien mystérieuse, mes très chers Frères, que celle qui s'échappa des lèvres de la première femme à la suite du premier enfantement humain. Adam et Ève avaient eu Dieu pour auteur direct, et Dieu leur avait dit : « Croissez et multipliez-vous ¹ ». Et le jour où Ève mit un fils au monde,

1. Gen., I, 28.

elle dit : « Voici que je suis en possession d'un homme par Dieu », affirmant ainsi à la fois et le domaine des parents sur le fruit de leur propre fécondité : *Possedi hominem*, et l'action supérieure de la puissance créatrice d'où découle toute fécondité et toute paternité créée : *Possedi hominem per Deum*.

Quelques commentateurs ont pensé qu'un mystère plus profond, et dont l'accomplissement était encore lointain, avait apparu en ce moment à la mère de tous les vivants, et que, dans la personne très indigne de ce premier de la race, elle saluait déjà à travers les âges le rejeton futur qui devait être l'homme par excellence, et dont la conception et l'enfantement ne devraient être rapportés qu'à Dieu.

Que la première Ève ait eu ou non cette vue prophétique, mes Frères, ce qui est certain, c'est que, dans la bienheureuse nuit dont nous venons de célébrer l'anniversaire, la seconde Ève a été véritablement mise en possession d'un homme par Dieu. Vierge pendant l'enfantement, Marie, dans la conscience de sa miraculeuse maternité, put, et à meilleur titre, répéter la parole de sa devancière. Oui, cet enfant que j'ai conçu et enfanté en dehors des lois ordinaires de la nature, cet enfant qui de mon sein vient de passer miraculeusement dans mes bras, s'il est mon fils, il est avant tout le Fils du Très-Haut, dont la vertu m'a couverte de son ombre : *Concepit et peperit dicens : Possedi hominem per Deum*.

2. Mais que parlé-je d'enfant ? Sans doute il peut et il doit être appelé de ce nom. C'est par ce signallement que les anges l'ont fait reconnaître aux bergers :

Et hoc vobis signum : invenietis infantem ¹. Et quand les rois, à la suite des bergers, allèrent adorer le roi des Juifs, « ils trouvèrent l'enfant avec sa mère », *invenerunt puerum cum Maria matre ejus* ². Ah ! mon divin Sauveur, je me garderai bien de vous contester ce doux nom d'enfant. C'est ma joie, c'est mon bonheur que vous ayez voulu passer par le berceau, par l'adolescence : vous en êtes plus cher à mon cœur, plus attrayant à mes yeux. Rien n'est délicieux pour l'âme chrétienne comme de dire avec Isaïe : « Un « petit enfant nous est né, un fils nous a été donné ³ » ; non, non, je ne vous dépouillerai point des charmes de votre premier âge. Dans cette apparente petitesse, vous possédez trop d'attraits, ô doux Jésus, pour que nous ayons hâte de vous grandir : *parvus et amabilis nimis*. Assez tôt viendront les heures de Gethsémani et du Golgotha. Prolongez, prolongez les jours de Bethléem et de Nazareth.

Toutefois, sous cette grâce naïve de l'enfant, il ne se peut que nous ne considérions déjà l'homme, celui dont il sera dit un jour : *Ecce Homo* ⁴. Depuis le péché d'Adam, la terre n'avait plus connu que l'homme diminué, raccourci, l'homme blessé, meurtri, mutilé : autant de nouveau-nés, autant d'avortons ; ce n'étaient que des débris d'hommes, ou des commencements, des inchoations d'être humain. Par suite de sa déchéance, la race humaine était réduite à des à peu près et à des semblants : *et ecce quasi quis*. Mais, à partir de l'enfantement virginal de Marie,

1. Luc., II, 12. — 2. Matth., II, 11. — 3. Isa., IX, 6.

4. Joann., XIX, 5.

l'homme a refait son apparition sur la terre, il y a reparu avec avantage; et non pas seulement l'homme d'en haut, l'homme de la grâce, mais encore l'homme d'ici-bas, l'homme de la société terrestre. C'est l'humanité entière, envisagée sous toutes ses faces, qui a pu dire à Bethléem : « Voici que je suis rentrée en possession de l'homme par Dieu » : *Concepit et peperit dicens : Possedi hominem per Deum.*

Car, mes Frères, Jésus-Christ lui-même n'est l'homme, l'homme parfait, que parce qu'en lui l'humanité a été refaite et restaurée par la divinité. Il ne fallait rien moins que cela. C'est l'union hypostatique de la nature divine avec la nature humaine qui a restitué à celle-ci la beauté première de son type, la meilleure partie de ses privilèges, la plénitude de ses avantages. Et tous tant que nous sommes, nous n'avons d'autre moyen d'être des hommes dans l'ordre spirituel que de « nous mettre en marche pour aller à la rencontre de l'homme parfait, et participer à la mesure de la plénitude de l'âge du Christ » : *donec occurramus omnes... in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi* ¹.

Entendons la doctrine de saint Paul, commenté par saint Hilaire. « Pour moi », écrit l'apôtre aux Philippiciens, « je suis sur mon chemin, je continue ma route, m'efforçant de saisir celui en qui j'ai été saisi dans le Christ Jésus » : *Sequor autem si quomodo comprehendam in quo et comprehensus sum a Christo Jesu* ². Dieu a appréhendé l'homme en s'incorporant à lui-même la nature humaine dans le

1. Ephes., iv, 13. — 2. Philipp., iii, 12.

mystère de l'incarnation. L'homme appréhendera Dieu en s'identifiant à l'humanité sainte du Verbe incarné. La vie chrétienne tout entière, c'est une course continuelle, une marche haletante à la poursuite de l'immortalité bienheureuse, qui n'est autre que la possession même de Dieu. Or, le moyen de posséder Dieu, c'est de le saisir, de l'appréhender en celui dans lequel et par lequel il nous a saisis et appréhendés nous-mêmes : *Ita apprehendemus id in quo fuimus apprehensi, si naturam Dei consequamur, Deo ante naturam humanam consequente* ¹.

Donc, ajoute le saint docteur, il faut embrasser la discipline chrétienne avec ardeur, avec une sorte d'acharnement; il ne faut pas lâcher prise dans l'œuvre de notre union au Christ par la foi, par la vie pratique, par la grâce, jusqu'à ce que par lui nous soyons joints à la nature divine comme il s'est conjoint lui-même à notre nature mortelle. L'accès de la divinité est ouvert à tous par la chair de Jésus-Christ : *Patet ergo universis aditus in Christo per conjunctionem carnis*, à condition que nous nous dépouillions du vieil homme, et que notre propre chair, mortifiée par la pénitence, ensevelie dans le baptême, ressuscitée par la foi et par la grâce, s'assimile à la chair spiritualisée du Christ, et passe ainsi avec elle dans le sanctuaire de la nature même de Dieu ². Ainsi nous recouvrerons, et avec surcroît, la noblesse de notre dignité première; ainsi notre humanité sera réintégrée dans son apanage originel, enrichi de privilèges nouveaux. En perdant Dieu, nous avons

1. S. Hilar. in Psalm. II, 47,— 2. S. Hilar. in Psalm. xci, 9.

perdu la possession de nous-mêmes ; mais par le Dieu fait homme, l'humanité est rentrée en possession d'elle-même : *Possedi hominem per Deum*.

Donc, mes Frères, Jésus-Christ a été le restaurateur de l'homme déchu ; par sa rédemption, par sa grâce, par la communication de sa vie céleste, il est le principe de l'homme spirituel, il est l'auteur de l'homme parfait dans l'ordre du salut. Mais il est aussi le restaurateur et l'auteur de l'homme digne de ce nom, dans l'ordre des choses d'ici-bas.

3. Durant le cours de sa carrière évangélique, le Sauveur qui vient de naître dira un jour : « La femme, quand elle enfante, éprouve de la tristesse à cause que son heure de souffrance est venue ; mais après qu'elle a enfanté, elle ne se souvient plus de son mal par la joie qu'elle ressent de ce qu'un homme est entré dans le monde ». Assurément ces paroles sont vraies comme toutes celles qui sont sorties de la bouche adorable de Jésus. Oui, il y a des mères heureuses, qui peuvent se rendre le témoignage que par elles la race humaine s'est enrichie.

J'aime à tourner ici mes regards vers vous, ô bienheureuse Marie ! Car quoique, sans connaître les douleurs de l'enfantement, vous ayez été livrée à bien d'autres douleurs, à des douleurs immenses et innombrables, du moins il est une tristesse que vous n'avez point connue. Votre joie d'aujourd'hui ne s'est jamais démentie, la joie d'avoir fait entrer un homme dans le monde : *propter gaudium, quia natus est homo in mundum* !. Pour ceux mêmes qui lui refuseraient

leurs adorations, votre Fils, ô Marie, resterait encore le type le plus accompli de la race humaine. Dix-huit siècles sont là qui répètent la parole du procureur de la Judée : « Voilà l'homme » : *Et dicit eis : Ecce Homo* ¹.

Mais, hélas ! ce sort n'est pas le sort commun. Cette joie des mères qui succède à la souffrance, combien souvent elle est suivie de tristesses nouvelles, de tristesses plus douloureuses que celles de l'enfantement ! Quelle déception, quel désenchantement quand les mères s'aperçoivent que leurs prévisions sont trompées, et qu'en fait celui qu'elles ont mis au monde n'est point un homme, ne méritera jamais d'être qualifié de ce nom ! Ce mécompte a commencé de bonne heure. Voyez, nous dit le docte abbé Rupert : « Ce premier-né de l'homme et de la femme, accueilli avec tant de tressaillement, et à propos duquel sa mère, dans l'extase de sa joie, prononça cette parole célèbre : *Possedi hominem per Deum*; eh bien ! ce premier miracle de la génération humaine n'apportait à ses infortunés parents qu'une fausse joie et une allégresse menteuse » : *Ille tanto cum tripudio matris exceptus, ut juraret sibimet in admiratione gaudii sui dicens : Possedi hominem per Deum, ... ille, inquam, primum humanæ generationis miraculum, et falsâ felicitas vanumque gaudium fuit infelicium* ².

Mais, sans nous occuper de ceux qui continuent ici-bas la race de Caïn, de ces monstres de perversité

1. Joann., xix, 5. — 2. Rupert, Comment. in Genes., l. III, c. xxxiv.

devenus si nombreux, à ne regarder que les rangs des gens de bien, n'est-il pas vrai que notre siècle est celui des existences avortées, le siècle des hommes manqués ? N'en cherchez pas ailleurs la raison. Partout et toujours l'humanité baissera dans la mesure où baissera le christianisme. De quelque flambeau qu'il soit pourvu, même en plein midi, le philosophe en quête d'un homme ne le trouvera point dans la région d'où Jésus-Christ a disparu. Il y a des hommes, on les découvre en grand nombre, là où il y a un peuple de vrais chrétiens. Hors de là, regardez-y bien, ce n'est pas l'homme ; c'est une ombre d'homme, un quasi-quelqu'un : *et ecce quasi quis.*

XXXI

DISCOURS

PRONONCÉ DANS LA SOLENNITÉ DE CLÔTURE
DU PÈLERINAGE NATIONAL A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

(28 MAI 1873.)

1. Le grand mouvement religieux des pèlerinages. Toutes ces âmes, en qui se personnifie la société chrétienne, n'ont d'espoir que dans le roi Jésus. La prière secrète d'Esther est devenue la prière commune de l'Eglise et de la France.
2. Ces foules qui se mettent en marche pour implorer le secours divin, elles emploient auprès de Dieu l'entremise de sa Mère ; elles vont à Marie comme à leur meilleur refuge.
3. Cette puissante intercession de Marie, la foi des peuples va l'invoquer dans des lieux déterminés. Des courants irrésistibles emportent les flots de pèlerins vers les Alpes et les Pyrénées signalées par des apparitions récentes.
4. Le sanctuaire de Chartres, le sanctuaire de Marie le plus historique et le plus national de la France, ne pouvait pas être oublié.

1. Les voyez-vous, sur tous les points du globe à la fois, ces caravanes saintes que des centaines de chars emportent à toute vapeur vers les sanctuaires célèbres, vers les lieux marqués par les apparitions et les miracles de la puissance divine ? Quel est cet ébranlement subit, qui prend les proportions d'un phénomène social, et qui entraîne dans un élan commun tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions ? Hier encore étrangers à nos mœurs, voici qu'en plein dix-neuvième siècle les pèlerinages renou-

vellent et dépassent, moyennant les facilités modernes de la locomotion, tout ce qu'avait produit en ce genre la simplicité naïve des siècles de foi. Et quel est donc le ressort caché, quel est le sentiment intime qui conduit et qui pousse ces multitudes de riches et de pauvres, de lettrés et d'illettrés, de particuliers et d'hommes publics ?

La pensée de toutes ces âmes, en qui se personnifie la société chrétienne, je la trouve au livre d'Esther, laquelle, nous dit l'historien sacré, priait et conjurait le Seigneur Dieu d'Israël, en disant : Seigneur, ô vous qui êtes notre unique roi (le descendant de David était en exil) : *Domine, qui rex noster es solus*, venez à mon aide dans mon isolement : *adjuva me solitariam* ; car, en dehors de vous, il n'est personne pour me secourir : *adjuva me solitarium, cujus præter te nullus est auxiliator alius* ¹. Tel est le cri de Rome, le cri de l'Église, de l'épouse du Christ, de la mère de tous les chrétiens, persécutée par les uns, trahie par les autres, abandonnée par toutes les puissances de la terre, et qui, dans ce délaissement universel, n'a de recours qu'en son divin auteur. Tel est le cri de la France en détresse, qui attend un chef, qui appelle un maître, mais qui n'en a pas, et qui, sans alliance au dehors, sans cohésion et sans force à l'intérieur, n'a d'espoir que dans le Roi des cieux, où plutôt dans ce Roi Jésus auquel il a plu de se qualifier roi de France, et qui a déclaré plus d'une fois son amour et sa prédilection pour les Francs.

Qu'on ne cherche pas d'autre complot dans ces

1. Esther, xiv, 3.

expéditions pieuses ; qu'on s'épargne les frais de la surveillance par rapport à ces milliers de doigts qui parcourent les grains des chapelets, par rapport à ces milliers de bouches qui récitent des oraisons ou qui chantent des psaumes et des hymnes. Vous ne découvrirez rien de plus. Je vous livre tout le mystère de la conspiration, quand je vous dis que le refrain de toutes ces dizaines de rosaire et de tous ces cantiques, c'est la prière secrète d'Esther devenue la prière commune de l'Église et de la France : *Domine mi, qui rex noster es solus, adjuva me solitariam, cujus præter te nullus est auxiliator alius.*

2. Ces foules qui se mettent en marche pour implorer le secours divin, elles emploient auprès de Dieu l'entremise de sa mère ; elles vont à Marie, comme à leur meilleur refuge. Quoi de plus légitime et de plus justifié ? L'Écriture et la tradition sacrée ne nous ont-elles pas appris que toute la grande famille chrétienne, en la personne du disciple bien-aimé, a été confiée par Jésus mourant aux soins de sa propre mère, devenue la mère de tous les membres de son corps mystique ¹ ? Et l'expérience souvent renouvelée des siècles passés ne nous montre-t-elle pas la Vierge Marie, aux jours des grands périls et dans les moments suprêmes, prenant en main la cause de l'Église et de la chrétienté ?

Le grand pape Pie V cédait-il à une illusion, quand, au lendemain de Lépante, il insérait dans les litanies de la Vierge le glorieux titre de « Secours des chrétiens » : *Auxilium christianorum* ? Et Pie VII faisait-

1. Joann., xix, 26, 27.

il acte de crédulité quand, après une restauration si subite et si inespérée de la papauté, enchérissant sur son saint patron et devancier, il instituait au jour mémorable du vingt-quatre mai la fête et l'office de Notre-Dame invoquée sous ce même titre de « Secours des chrétiens » ? Là, nous apprenons de la sainte liturgie, dont l'autorité doctrinale est si grande, que « Dieu tout-puissant et miséricordieux a merveilleusement établi, pour la défense du peuple chrétien, un secours perpétuel dans la bienheureuse Vierge Marie » : *Omnipotens et misericors Deus, qui ad defensionem populi christiani, in beatissima virgine Maria perpetuum auxilium mirabiliter constituisti* ¹. Là nous trouvons cette antienne qui nous est chère, non seulement comme action de grâces pour le passé, mais comme présage pour l'avenir : *Ad te, o sancta Dei Genitrix, clamavimus, et per te venit Domini auxilium nobis* ² : Vers vous, ô sainte Mère de Dieu, nous avons crié, et par vous le secours de Dieu nous est venu ». Là enfin est écrite d'avance l'histoire de notre délivrance à venir : « Voici que Marie était notre espérance ; nous nous sommes réfugiés vers elle pour qu'elle nous délivrât, et elle est venue à notre aide » : *Ecce Maria erat spes ad quam confugimus ut liberaret nos, et venit in adiutorium nobis* ³.

3. Cette puissante intercession de Marie, la foi des peuples va l'invoquer dans des lieux déterminés.

1. Collecte de la messe et de la fête de Notre-Dame Auxiliatrice.

2. Antienne des laudes de la même fête.

3. Antienne des premières vêpres de la même fête.

Qu'y a-t-il de nouveau et d'étonnant à cela ? Est-ce que Dieu, qui est présent partout, ne s'est pas réservé de manifester sa puissance où il lui plaît ? « Nous adorons, disait le psalmiste, dans le lieu sanctifié par les vestiges de ses pieds. » Or, voici que des témoignages examinés et admis par l'autorité ecclésiastique, accrédités par le sceau des miracles, nous apprennent que Marie a été vue sur cette montagne, qu'elle a apparu et qu'elle a parlé au-dessus de cette grotte : *Ecce audivimus eam in Ephrata, invenimus eam in campis silvæ*. Et les foules de s'y précipiter en disant : Nous irons vers ces cimes bénies, nous entrerons dans les temples qu'on y a élevés, nous prierons, nous adorons dans le lieu où Marie a posé ses pieds : *Introibimus in tabernaculum ejus, adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus*¹. Que le rationalisme s'étonne et se scandalise : le ciel semble prendre à tâche de ne lui renvoyer que des provocations et des défis. En réponse aux doutes et aux attaques, le surnaturel jaillit là comme de source ; il éclate et bouillonne à toute heure.

Nous avons à cœur de le dire hautement : oui, nous admirons ces courants irrésistibles qui emportent préférablement les flots de pèlerins vers ces Alpes ou ces Pyrénées signalées par des apparitions plus récentes, par des prodiges plus nouveaux et plus multipliés. Les miracles ayant pour objet de frapper les sens par la manifestation extraordinaire et visible de la puissance divine, il est dans l'ordre et la nature des choses que le miracle contemporain fasse éclater

1. Ps. cxxxix, 6.

- des empressements plus enthousiastes, qu'il excite des tressaillements plus vifs. Assurément, il n'y a là ni croyance imposée, ni pratique obligée pour personne. Mais, pour ma part, je le confesse, j'aime à me joindre par la pensée et par le désir à ces multitudes ferventes, et plus d'une fois j'ai levé mes yeux avec elles vers les montagnes d'où nous est annoncé le secours.

4. Et pourtant, dans ce mouvement général, les antiques sanctuaires ne pouvaient et ne devaient pas être oubliés : par-dessus tous, ce sanctuaire de Chartres, qui est incontestablement le sanctuaire de Marie le plus historique et le plus national entre tous ceux dont s'honore la France. J'ai trop de fois raconté ici les gloires de cette basilique pour avoir droit de reprendre ce sujet. Merci à plusieurs de nos doctes frères de l'avoir rajeuni et de nouveau illustré par leur éloquence ; merci à cette imposante assemblée de pontifes, dont la présence en cette conjoncture si solennelle et si grave est une nouvelle consécration des titres de Notre-Dame de Chartres à l'invocation de toute la France, ou plutôt à l'invocation de tout l'Occident latin, ainsi qu'on le disait déjà au douzième siècle : *Domina Carnotensis... cujus nomen et pignora totius pene latini orbis veneratione coluntur*¹. Pour quiconque connaît l'histoire et la merveilleuse structure de ce temple, il est l'image vivante et complète de cette France chrétienne et chevaleresque dont il fut l'ouvrage, de la France qui va de Philippe-Auguste à Louis le Chaste et à saint Louis.

1. Guibert. de Novigent., *De vita sua*, l. I, c. 45.

C'est pourquoi, ô Marie, me faisant l'interprète de cette immense multitude prosternée ici à vos pieds, j'oserai vous représenter que votre gloire terrestre est indissolublement liée à celle de la grande nation qui vous a bâti cette incomparable demeure, et qui a fait de chacune des pierres et de chacune des vitres de cet édifice un témoignage expressif de sa piété et de sa confiance envers vous. Si nos voix, si nos âmes se taisaient, — et certes elles ne se taisent pas, — de toutes les parties de ces murailles ¹, des hauteurs de ces voûtes, des profondeurs de ces cryptes, s'échapperait un cri que vous ne pouvez pas ne pas entendre : *quia si hi tacuerint, lapides clamabunt* ²; un cri qui est le cri de la France malade, de la chrétienté aux abois : « Vierge de Chartres, patronne et gardienne de la patrie française et des races latines, sauvez-nous, nous périssons » : *Salva nos, perimus* ³.

Nous serons exaucés, M. F. ; et ne puis-je pas dire que celle qui s'appelle le secours des chrétiens nous a déjà tendu la main ? *Ecce Maria erat spes nostra ad quam confugimus ut liberaret nos* : « Voici que Marie était notre espérance, vers laquelle nous nous réfugiions pour qu'elle nous secourût, et le secours a commencé de nous venir » : *et venit in adjutorium nobis*.

1. Habac., II, 11. — 2. Luc., XIX, 40. — 3. Matth., VIII, 25.

XXXII

LETTRE PASTORALE

AU SUJET DE LA PROCHAINE SOLENNITÉ DU COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DE PITIÉ, DANS LA PÂROISSE DE LA-CHAPELLE-SAINT-LAURENT.

(22 JUILLET 1873.)

1. Une partie essentielle de la mission pastorale de l'évêque, c'est d'augmenter au sein de son troupeau la gloire de Marie. Fêtes imposantes de Notre-Dame-la-Grande, de Notre-Dame de Beauchêne, de Notre-Dame de Ranton dans le diocèse de Poitiers.
2. Notre-Dame de Pitié. Exercices du jubilé pendant un mois pour recueillir les fruits des indulgences accordées au sanctuaire de Notre-Dame de Pitié.
3. Développements que prend d'année en année le pèlerinage de Notre-Dame de Pitié.
4. Annonce du couronnement de l'image vénérée de la Mère des douleurs dans le béni sanctuaire de Notre-Dame de Pitié. Opportunité de cet acte solennel.
5. Exposition du mystère de la compassion de Marie, c'est-à-dire de Marie souffrant avec Jésus, partageant son supplice et son amour, les sentiments de son cœur en même temps que ses tourments.
6. L'auguste Vierge Marie, devenue la mère du peuple chrétien, doit remplir vis-à-vis de ce fils substitué à son premier-né le même office de compassion.
7. Teneur des lettres apostoliques pour le couronnement de Notre-Dame de Pitié.
8. Invitation au peuple du Bocage et de la Gâtine à venir honorer Marie.
9. Prière à Notre-Dame de Pitié pour la France, pour l'église et pour le souverain pontife.

1. Il nous sera toujours très doux, Nos Très-Chers Frères, de rencontrer une occasion nouvelle

d'exalter parmi nous le nom et le culte de la très sainte et immaculée Vierge Marie, mère de Dieu et des hommes. En honorant Marie, en procurant qu'elle soit partout honorée, nous n'obéissons pas seulement au besoin de notre cœur; nous remplissons encore l'engagement que nous faisons profession d'avoir pris envers elle de lui appartenir tout entier et d'attendre d'elle tout notre secours. Elle nous a été trop fidèle pour que nous ayons le malheur de lui manquer de fidélité. Aussi considérons-nous comme une partie essentielle de notre mission pastorale d'augmenter sa gloire au sein de notre troupeau.

Combien nous nous sommes applaudi de voir se produire autour de ses autels les touchantes démonstrations de la confiance et de la piété, se multiplier les œuvres établies sous son patronage, se reconstruire ou se restaurer les sanctuaires érigés en son honneur, et, parmi ceux-ci, plusieurs qui comptent au nombre des lieux où il plaît à Dieu de manifester par des signes plus éclatants sa propre puissance avec celle de sa mère !

Pour ne citer que quelques exemples, pourrions-nous oublier jamais les fêtes imposantes du couronnement de Notre-Dame-la-Grande dans notre ville épiscopale, les solennités de Notre-Dame de Beauchêne dans le pays vendéen, celles de Notre-Dame de Ranton au territoire de Loudun, et d'autres encore qui ont été, soit pour le diocèse tout entier, soit pour quelques-unes de ses parties plus spécialement, des sources de grâces et de bénédictions ? Mais nulle part peut-être le mouvement vers les autels de Marie ne s'est accentué avec plus de force parmi nous, et ne

s'annonce comme devant progresser avec plus d'énergie, qu'au sanctuaire de Notre-Dame de Pitié, près de La-Chapelle-Saint-Laurent, l'une de ces paroisses où deux de nos plus religieuses contrées, le Bocage et la Gâtine, viennent en quelque sorte se donner la main.

2. Lorsque, dans l'année mil huit cent cinquante-six, acquittant une dette contractée envers la sainte Vierge pour la protection sensible dont elle nous avait couvert durant notre premier voyage au seuil des saints apôtres, nous rapportions de Rome à son sanctuaire de Pitié de précieuses faveurs spirituelles puisées dans les trésors de la sainte Église et dans le cœur de notre bien-aimé pontife, nous avions lieu d'espérer que notre appel serait entendu des pieux habitants de ces cantons. Mais nos espérances ont été dépassées.

C'est alors que, durant un mois entier, où les services du jubilé furent prêchés par nos missionnaires diocésains, les Oblats de Saint-Hilaire, plus de cinquante mille pèlerins vinrent successivement pour recueillir le fruit de leur parole et les grâces de l'indulgence. A certains jours, pendant cette période de bénédiction, c'était un spectacle des plus émouvants de voir ces multitudes, où tous les rangs et toutes les conditions se confondaient dans un même sentiment de fraternité chrétienne, se presser autour des autels et de la table eucharistique, assiéger les confessionnaux, et, lorsque ceux-ci faisaient défaut, braver toute considération humaine et s'agenouiller au pied d'un arbre pour faire aux prêtres l'aveu de leurs fautes. Il nous souvient du jour de la clôture solen-

nelle de ce jubilé, où, pour satisfaire la piété de dix ou douze mille pèlerins, l'enceinte du sanctuaire ne pouvant donner place qu'à un nombre trop restreint de fidèles, nous dûmes célébrer la sainte messe en plein air sur un autel improvisé. Que n'est-il là encore le vieux général, dont le visage balafré dominait toute la multitude, et qui s'avancait pieusement et fièrement sur la place en tête de ceux qui venaient réclamer de nous le pain de vie !

Cet empressement ne nous comblait pas seulement de joie pour le présent ; il nous faisait augurer mieux encore pour l'avenir, et nous concevions dès lors dans notre cœur l'espoir d'une précieuse faveur du siège apostolique. L'ambition nous vint, et plusieurs furent prompts à concevoir le même désir, de voir un jour couronner solennellement Celle envers qui toute une chrétienté aimait à se proclamer redevable d'inappréciables bienfaits.

3. Or, d'année en année, le pèlerinage de Notre-Dame de Pitié a pris de nouveaux développements. Le sanctuaire restauré et embelli ; un calvaire monumental érigé comme le complément nécessaire d'un pèlerinage en l'honneur de la Mère de douleurs ; l'établissement d'un autel fixe que nous avons consacré nous-mêmes dans les soubassements du calvaire, pour remplacer l'autel provisoire des jours de grande affluence ; bien d'autres travaux qui font non moins honneur au zèle intelligent des ministres du Seigneur qu'à la pieuse générosité des fidèles ; mais surtout l'élan des âmes correspondant à ces accroissements matériels, le zèle des pasteurs ordinaires débordé de toutes parts, la nécessité qui s'est imposée de faire

annuellement appel aux ouvriers évangéliques : voilà des faits qui sont venus autoriser de plus en plus nos vœux et confirmer nos espérances.

Enfin, l'année dernière, quand la miséricorde de Dieu, après tant de désastres infligés à notre malheureuse patrie, a fait luire l'aurore du salut et de la réparation, nous étant transporté nous-même dans le sanctuaire vendéen, nous avons vu de nos yeux s'y produire un concours extraordinaire. Ce grand mouvement de prières, commencé sous le souffle de l'Esprit de Dieu, et qui depuis, grandissant de jour en jour, a poussé des foules toujours plus nombreuses vers les sanctuaires en renom, s'est fait sentir de proche en proche jusqu'à nos modestes parages. Le fleuve majestueux qui roule la masse de ses eaux là où la nature lui a creusé un lit plus large, a pourtant ses affluents de moindre importance et ses dérivations plus humbles qui portent dans les vallées secondaires la fécondité et la vie. Ainsi, tandis qu'un grand courant entraîne les multitudes dans les lointaines expéditions de la piété chrétienne, pour ceux à qui des nécessités d'ordre divers rendent impossibles les pèlerinages éloignés, la bonté maternelle de Marie a préparé, plus près de leurs foyers, quelque lieu béni où ils sont assurés de trouver un accès propice.

C'est ainsi qu'aux visites journalières que Notre-Dame de Pitié continuait de recevoir, ont commencé à se joindre les pèlerinages collectifs de paroisses situées à des distances plus ou moins considérables, quelques-unes même au delà de nos limites diocésaines.

4. Il nous a donc semblé, N. T. C. F., que le temps était venu de réaliser nos projets, mûris de si longue date. La bonté divine nous ayant ménagé, dans le cours de la présente année, la consolation d'un autre voyage à la ville éternelle, en même temps que nous déposions dans le cœur du vicaire de Jésus-Christ, abreuvé d'amertume par les sacrilèges attentats qui se consomment, les sentiments de notre filiale affection, nous lui ouvrons nos désirs et nos vœux, et nous lui demandons la faveur insigne de couronner en son nom l'image vénérée de la Mère des douleurs dans ce béni sanctuaire de Notre-Dame de Pitié. Nous vous communiquerons plus loin la teneur de notre supplique, ainsi que celle des lettres apostoliques par lesquelles notre saint-père le pape daigne nous octroyer l'objet de notre demande, et nous délègue à l'effet de procéder en son propre nom à cette auguste fonction ¹.

Quant à l'opportunité de cet acte solennel, nous n'avons point, N. T. C. F., à vous en déduire les raisons : la parole même du vicaire de Jésus-Christ l'a fait pour nous avec une autorité qui nous laisse la seule tâche de les signaler à toute votre attention. Plus le temps où nous sommes est calamiteux, plus la tempête devient noire et le péril pressant, plus le chef de l'Église veut promouvoir et animer la piété des fidèles envers l'auguste mère de Dieu. Plus il se voit enserré par ses ennemis et dénué de toute humaine ressource, plus il veut que ses enfants prient avec lui la Vierge immaculée de qui lui vien-

1. Breve Apostolic. *Si fuit unquam tempus*, 11 mart. 1873.

dra le secours et la délivrance¹. Il y a d'ailleurs, dans la situation même actuellement faite au peuple chrétien et à son chef, une convenance de plus à honorer par de particuliers hommages le mystère de la Compassion de Marie.

5. La sainte liturgie ne nous laisse point ignorer que parmi les sept traits principaux qui firent au cœur de Marie de si profondes blessures, l'un des moins acérés ne fut pas cette parole qu'elle entendit lorsque Jésus, du haut de la croix, lui dit, en désignant son apôtre : « Femme, voilà votre fils ² ». N'est-ce pas là que l'attendait ce glaive prédit par Siméon, qui devait transpercer son cœur et atteindre en elle jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit ³ ? « Quel échange ! s'écrie saint Bernard : Jean vous est donné à la place de Jésus, le serviteur à la place du Seigneur, le disciple à la place du Maître, le fils de Zébédée à la place du Fils de Dieu, un pur homme à la place du vrai Dieu ⁴ ! » Cruelle douleur pour Marie ; mais, pour nous, quelle fortune !

Là, en effet, s'opéra cette admirable substitution par laquelle la bienheureuse vierge Marie, sacrifiant son Fils unique à la volonté de Dieu pour le salut du

1. Si fuit unquam tempus quum Nobis ea, quantum cum Domino possumus, procurare quæ ad fidelium religionem erga sanctam Dei Matrem excitandam, fovendam maxime faciunt, gratum acceptumque fuerit, hoc est pro certo, catholicæ fidei nobisque luctuosissimum, quo omni humana ope, nefario prorsus scelere destituti, nihil nisi a præsentis Dei atque Immaculatæ ejus Genitricis auxilio nobis pollicemur. Breve apostolic. ii mart. 1873.

2. Joann., xix, 26. — 3. Luc., ii, 35.

4. S. Bernard., Serm. de xii prærogativis, 15.

monde, comme autrefois Abraham, le père des croyants, reçut en récompense une innombrable postérité ¹.

C'était l'heure où Dieu, usant d'une ironie vengeresse contre le démon, auteur du mal, et se jouant en quelque sorte dans la restauration du monde, comme l'Écriture nous marque qu'il le faisait dans sa première création ², se complaisait à reprendre une à une, mais dans un sens contraire, toutes les circonstances de la malédiction originelle pour les transformer en autant de bénédictions : triomphant par le bois de l'ennemi qui avait d'abord vaincu par le bois, et faisant sortir la plénitude de la vie des sources mêmes d'où la mort avait jailli au commencement ³. C'était l'heure où le nouvel Adam se couronnait des épines que la malédiction originelle avait fait produire à la terre, pour ouvrir dans sa tête des fontaines de rédemption infinie ; l'heure où il se consumait en travaux, et s'épuisait à donner non seulement toutes ses sueurs, mais encore tout son sang pour préparer à l'homme le pain supersubstantiel ⁴. C'était l'heure enfin où, associant la femme à la réparation comme elle avait été associée à la chute, il constituait Marie, la nouvelle Ève, à un titre bien plus vrai et dans un sens bien plus relevé que l'ancienne, la mère des vivants.

1. Quia fecisti hanc rem et non pepercisti filio tuo unigenito propter me, benedicam tibi et multiplicabo sementuum... Genes., xxii, 16, 17.

2. Prov., viii, 31.

3. Ut unde mors oriebatur, inde vita resurgeret, et qui in ligno vincebat, in ligno quoque vinceretur. Missal. Rom., Præfat. de Cruce.

4. Genes., iii, 17, 18, 19.

Mais si Jésus a voulu prendre sur lui la sentence portée contre le premier homme, pour la changer en amour et en grâce, Marie aussi fut soumise à la loi portée contre la première femme : elle vit se multiplier ses angoisses avec ses enfantements ; elle enfanta dans la douleur ¹.

O Marie, dès longtemps déjà, vous ne jouissiez pas de la présence de votre Fils sans ressentir dans votre cœur de cruels déchirements. L'Évangile, qui résume en un seul mot tant d'années de la vie du Dieu fait homme en disant qu'il vous était soumis, résume en un mot aussi les années correspondantes de votre vie : *Maria autem conservabat omnia verba hæc conferens in corde suo* ². Vous conserviez dans votre cœur tous les événements qui s'étaient passés, toutes les paroles qui s'étaient dites à son sujet, les méditant, les comparant, les étudiant sans cesse, en pénétrant chaque jour davantage le sens prophétique ; et, parmi ces choses qui vous éclairaient l'avenir d'une lumière menaçante, la prophétie de Siméon vous faisait subir d'avance les terribles angoisses de la période finale ³.

Vint en effet le jour où la mère de Jésus se trouva en face de la réalité, où elle vit son Fils bien-aimé succombant sous le fardeau de sa croix, cloué sur le bois infâme, élevé entre le ciel et la terre dans les tortures de l'agonie, chargé des anathèmes de Dieu et des hommes. C'est alors que toutes ses douleurs vinrent se réunir et se condenser dans son âme, comme on voit se réunir les rivières et les fleuves pour former la mer sans fond. Cette image, la sainte Écriture

1. Genes., III, 16. — 2. Luc., II, 19. — 3. *Ibid.*, 34, 35.

elle-même nous la fournit : « *Magna est velut mare contritio tua* ¹. Et ce mystère de la *Compassion* de Marie, c'est-à-dire de Marie souffrant avec Jésus, partageant son supplice et son amour, les sentiments de son cœur en même temps que ses tourments, est devenu le mystère de notre adoption et de notre entrée dans sa famille.

O Vierge très pure, pouvons-nous nous écrier, empruntant une pensée de saint Jean Damascène, vous payez maintenant avec usure les joies sans mélange de votre premier enfantement ; les douleurs que vous ne connûtes point, alors que vous mettiez au monde sans violence celui que vous aviez conçu sans corruption, vous les ressentez maintenant que, les entrailles déchirées par la compassion maternelle, vous produisez de nouveau en quelque sorte votre Fils bien-aimé tout sanglant et déchiré pour notre salut. C'est maintenant, ajouterons-nous avec saint Augustin, que, compatissant à votre Jésus qui meurt, « vous coopérez avec lui par la charité à faire naître les enfants de Dieu dans l'Église ² », et que, parmi le martyre de votre cœur et la véhémence d'une affliction infinie, vous tirez de votre sein béni la race des chrétiens, et vous enfantez ce peuple dont la destinée est d'être sur la terre comme un autre Jésus-Christ s'acheminant vers la gloire du Christ ressuscité à travers les tribulations et les épreuves du Christ persécuté et mis à mort.

6. Les choses étant ainsi, n'est-il pas visible que

1. Thren., II, 13.

2. S. Aug., de sancta Virginitate, 6. Edit. Gaume, t. VI, p. 582.

l'auguste vierge Marie, devenue la mère du peuple chrétien, doit remplir vis-à-vis de ce fils substitué à son premier-né le même office de compassion ? Sur le modèle de Jésus, son aîné et son chef, le peuple chrétien est sur la terre « un signe de contradiction ¹ ». Le prince de ce monde, qui jadis conspira la mort du Christ, porte la même haine à l'Église « qui est le corps et la plénitude du Christ ² » ; il a ses suppôts qui remuent le ciel et la terre pour l'opprimer et la mettre à mort. La conservation et l'accroissement de l'Église au milieu de tant de difficultés et de persécutions, n'est-ce pas comme un perpétuel enfantement, laborieux autant que fécond, où Marie, toujours associée à la vertu vivifiante de Jésus-Christ, « coopère toujours par la charité à produire les enfants de Dieu dans l'Église » ? Et cette admirable mère n'est-elle pas bien figurée par ce signe éclatant, que saint Jean vit dans le ciel, d'une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles ? D'une part elle est dans la gloire, d'autre part elle est dans l'angoisse et dans les douleurs de l'enfantement ; et le dragon, plein de rage, ne s'endort jamais, attendant toujours le moment favorable de dévorer son fruit ³.

Or, est-il une époque de l'histoire, N. T. C. F., où le démon se soit déchaîné contre le peuple chrétien, contre ce second fils de Marie, avec plus de fureur que dans le temps présent ? N'est-ce pas maintenant cette heure que Notre-Seigneur livré à ses ennemis appelait « leur heure et la puissance des té-

1. Luc., II, 34. — 2. Ephes., I, 23. — 3. Apoc., XII, 1-4.

« nèbres » : *hora vestra et potestas tenebrarum* ¹? La passion du Sauveur ne se reproduit-elle pas visiblement dans son peuple? Jésus étant, quant à ce qui est de son corps naturel, à l'abri de l'atteinte des méchants, ne souffre-t-il pas de nouveau passion dans son corps mystique qui est la sainte Église? N'entendez-vous pas les blasphèmes et les dérisions, les accusations odieuses et les cris de mort? Son âme n'est-elle pas dans l'angoisse, et son cœur abreuvé de l'amertume la plus amère? N'a-t-il pas été dépouillé de ses vêtements, et sa tunique n'a-t-elle pas été jetée au sort? Est-il sur tout son corps une place qui soit sans blessure? Les coups dirigés contre lui ne cherchent-ils pas à l'atteindre en ses parties les plus vitales? Ses membres principaux ne sont-ils pas déjà cloués sur la croix? Et ne semble-t-il pas que sa tête va enfin recevoir le dernier coup?

7. Ah! N.T.C.F., debout sur ce nouveau calvaire, la mère de Dieu et notre mère voit nos angoisses. Que dis-je? elle les voit, elle les partage, elle y compatit; avec la passion de son Fils, se renouvelle le mystère de sa propre compassion.

Eh bien! c'est dans cette conjoncture que notre demande, à peine exprimée, a été exaucée sans délai. « C'est pourquoi, dit notre vénérable pontife Pie IX, « aussitôt que vous nous avez exposé qu'il existait « dans votre diocèse, en la paroisse de la Chapelle- « Saint-Laurent, une église ou oratoire public où les « fidèles viennent en grand nombre et depuis les « temps les plus anciens se prosterner et prier devant

1. Luc., xxi, 53.

« la statue de la bienheureuse vierge Marie compa-
 « tissant aux douleurs de son Fils, nous avons eu à
 « cœur de satisfaire votre désir ¹... En conséquence,
 « par les présentes lettres, nous vous octroyons, de
 « notre autorité apostolique, la faculté de couron-
 « ner, en notre nom et au nom de ce saint-siège,
 « ladite image de l'immaculée mère de Dieu, hono-
 « rée dans le mystère de sa participation aux souff-
 « rances de son Fils ². »

Et comme, en pareil cas, le vicaire de Jésus-Christ
 vise toujours au bien pratique et à l'intérêt éternel
 des âmes, ouvrant le trésor spirituel de l'Eglise, il
 accorde une indulgence plénière, moyennant les
 conditions accoutumées, à tous ceux et celles qui vi-
 siteront dévotement ladite église, et y prieront de-
 vant cette statue consacrée par la religion du peuple
 fidèle, soit au jour du couronnement, soit l'un
 des jours de l'octave de cette solennité à leur choix ³.

8. Vous viendrez, peuple du Bocage et de la Gâ-

1. Itaque simul ac Nobis exposuisti, Venerabilis Frater, in
 parœcia de Capella Sancti Laurentii tuæ istius diœcesis Pic-
 taviensis ecclesiam seu oratorium publicum extare in hono-
 rem Beatæ Mariæ Virginis Filio Compatientis... Nos tuis
 votis obsecundare lubentissimo animo volumus. Breve *Si
 fuit unquam tempus.*

2. Tibi, Venerabilis Frater, hisce litteris facultatem Aposto-
 lica Nostra auctoritate facimus cujus vi Imagini Dei Genitri-
 cis Immaculatæ, sitæ in ecclesia seu oratorio publico, cui ab
 ipsa Deipara Patienti Filio Compatienti nomen factum... Nos-
 tro et Sanctæ hujus Sedis nomine coronam imponere libere
 liciteque possis. *Ibid.*

3. Ut autem solemne hujusmodi cum æterno animorum
 bono societur, omnibus et singulis utriusque sexus Christi
 fidelibus qui memoratam ecclesiam seu oratorium publicum
 atque in eo situm Beatæ Mariæ Virginis simulacrum fidelium

tine ; vous voudrez voir, au jour de son glorieux couronnement par la main de notre mère la sainte Église romaine, l'image vénérée que vous avez faite si souvent la confidente secrète de vos pensées, de vos peines et de vos désirs. Ce jour-là, vous vous presserez par milliers autour de votre évêque, et chacun de nous sera également désireux de dire à Marie qu'il lui appartient : *Tuus sum ego*. Plusieurs dignitaires de l'Église, que des rapports particuliers appellent dans cette contrée, daigneront s'unir à nous pour cet acte solennel. En acquittant envers Marie le tribut de leur piété personnelle, ils vous apporteront le double bienfait de leurs bénédictions et de leurs exhortations ; et cette terre, déjà sainte à tant de titres, sera sanctifiée en même temps qu'illustrée par leur présence et par leur parole. Tant de vœux, unis et confondus, feront au ciel une heureuse violence, et hâteront les secours que le monde attend.

Venez donc, et couronnons ensemble notre mère. Portons-lui nos hommages ; resserrons les liens d'affection filiale et d'inébranlable confiance qui nous attachent à elle. Puisque c'est surtout dans sa Compassion qu'elle devient notre mère et que Jésus nous la donne pour telle, plus que jamais, en ces jours de calamités et de périls, soyons prompts, comme l'apôtre bien-aimé, à prendre sur l'heure possession de Celle qui est ainsi nôtre : *Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua* ¹.

religione insigne, ipsa coronationis die, aut una ex septem diebus continuis immediate sequentibus visitaverint, etc.
Ibid.

1. Joann., xix, 27.

9. O Vierge compatissante, ô Notre-Dame de Pitié, nous implorons votre maternelle sollicitude et votre toute-puissante intercession pour notre patrie malheureuse, pour l'Église désolée. Abattez sous vos pieds les ennemis de Dieu ; éclairez ceux qui s'égarerent aux sentiers des fausses doctrines ; soutenez ceux qui souffrent persécution pour la justice ; donnez au pontife qui marche à notre tête la victoire sur ses ennemis.

Vierge sainte, ô Mère des douleurs, nous contemplons avec saisissement, étendu sur vos genoux, votre Fils bien-aimé, meurtri, sanglant, inanimé ; et jamais ce tableau ne s'offre à nos yeux sans que notre âme soit profondément émue des tortures de votre cœur maternel proportionnées à celles du divin supplicié.

Mais vous avez un autre fils encore, un fils adoptif, celui qui vous a été donné au calvaire par votre Fils premier-né à l'heure de son dernier soupir. Or, ce second fils, lui aussi, à cette heure, dans ses membres et dans son chef, il est blessé, pantelant, défiguré, méconnaissable. Oh ! jetez un regard sur lui, en particulier sur ce peuple franc, autrefois votre serviteur, votre ministre, votre soldat. Vierge, le jour est-il donc éloigné où la joie vous reviendra comme au troisième jour après le crucifiement, et où il vous sera dit : Votre fils, oui, votre fils d'adoption, le peuple chrétien, votre fils de prédilection, le très chrétien peuple de France, ô Femme, ô Reine, ce fils est vivant, il règne, il triomphe, et il étend son sceptre sur toute la terre, le sceptre de la vérité, le sceptre de

la justice, le sceptre de la force, le sceptre de l'amour :
Filius tuus vivit, et ipse dominatur in omni terra ¹.
Ainsi soit-il.

1. Genes., XLV, 26.

XXXIII

HOMÉLIE

PRONONCÉE AU JOUR DE LA SOLENNITÉ
DU COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DE PITIÉ.

(8 SEPTEMBRE 1869.)

1. Les gloires du couronnement conviennent-elles au mystère des douleurs de Marie ? Réponse de l'Époux des cantiques.
 2. La couronne du Fils de Dieu descendu vers nous, c'est l'humanité sainte dont Marie, sa mère, le revêtit au jour de l'Incarnation. Au ciel seulement, ce royal manteau de l'humanité hypostatiquement unie à la nature divine a eu tout son rayonnement. La couronne dont le Fils de Dieu a été couronné par la synagogue, sa marâtre, c'est la couronne d'épines et de sang, diadème de souffrance et de mort.
 3. Marie a participé dans des proportions sans égales à la passion de son Fils, à cause de cela la couronne posée sur son front est la plus triomphale après la couronne du royal crucifié.
 4. Triple gage dont nous est garant le couronnement de Notre-Dame de Pitié. Que notre plus familier et plus doux exercice soit de témoigner au cœur de Marie notre amour et notre compassion.
 5. L'espoir de moissonner avec Marie la joie dans le royaume céleste nous fera accepter avec résignation et avec amour les peines et les souffrances de notre propre vie. A nos souffrances privées et individuelles, nous joindrons les souffrances publiques de la France et de l'Eglise.
 6. Ce n'est pas seulement pour la vie future, c'est pour la vie présente que nous réclamons le fruit de l'intercession de Marie.
-

7. Ce n'est point aux fidèles enfants du Poitou et de la Vendée qu'il appartient de désespérer de l'avenir.

Egredimini et videte regem in diadmate quo coronavit eum mater sua in die desponsationis illius.

Sortez, et voyez le roi avec le diadème dont sa mère l'a couronné au jour de ses noces.

(CANTIC., III, 11.)

MONSEIGNEUR ¹,

1. La Vierge que nous allons couronner, c'est la vierge Mère; et les saintes règles de la liturgie demandent que le Fils soit couronné d'abord, la mère ensuite. Mais le mystère que cette image représente n'est ni celui des joies, ni celui des gloires de Marie: c'est le mystère de ses douleurs. Or, quand je regarde la mère de Jésus, assise comme la Sunamite ², et tenant sur ses genoux son fils étendu, sans mouvement et sans vie ³, je me demande, et vous vous demandez avec moi, s'il peut y avoir une fête de couronnement pour l'un et pour l'autre de ces fronts, dont l'un voilé par la mort renvoie vers l'autre ses ombres et ses ténèbres.

A votre hésitation et à la mienne la réponse est faite par l'Époux des Cantiques: « Sortez, filles de Sion, et venez voir le roi avec le diadème dont le

1. Mgr le coadjuteur de Bordeaux, officiant. Étaient présents: NN. SS. les archevêques de Bourges et de Tours, les évêques de Luçon et d'Agen, et le R. P. abbé de Ligugé.

2. IV Reg., iv, 20.

3. Dolens Sunamitis sinu et genibus suis sustinuit mortuum filium. (Breviar. roman., in Fest. VII Dolor. B. M. V., Nocturn. 11.)

« couronna sa mère au jour de ses épousailles » : *Egredimini, et videte, filiæ Sion, regem in diademate quo coronavit eum mater sua in die desponsationis illius.*

2. Je le sais : la couronne du Fils de Dieu descendu vers nous, c'est l'humanité sainte dont Marie le revêtit au jour de l'incarnation Et comme le soleil, à son lever, pénétrant de ses rayons les blanches vapeurs de l'horizon, se pare, sous les doigts de l'aurore, d'un nimbe de pourpre et de flamme, ainsi le Verbe éternel, en se levant sur le monde, emprunta aux flancs de Marie l'auréole d'une chair virginale, pénétrée, imprégnée des feux de la divinité ¹. Sortez, ô filles de Sion, et venez voir le roi avec le diadème dont l'a couronné sa mère au jour mille fois heureux de sa naissance temporelle, jour d'allégresse pour son cœur, parce qu'il satisfait les vœux longtemps inexaucés de son amour : *Egredimini, et videte, filiæ Sion, regem in diademate quo coronavit eum mater sua in die desponsationis illius, in die lætitiæ cordis ejus.*

Je le sais encore : ce royal manteau de l'humanité hypostatiquement unie à la nature divine n'a pas eu sur la terre tout son rayonnement ; à peine en a-t-il jailli quelques étincelles au Thabor. Au ciel seulement la chair déifiée du vainqueur de la mort brille de tout l'éclat de sa beauté, de sa richesse et de sa gloire. Sortez, ô filles de la Jérusalem terrestre, élevez-vous par delà ce monde inférieur, et voyez le roi avec le diadème dont sa mère l'avait orné au pre-

1. S. Gregor. in Cantic., c. III, 2.

mier jour de ses noces, diadème désormais transfiguré, et dont la splendeur éblouissante plonge les anges et les élus dans une ivresse de béatitude et de gloire qui s'alimente aux sources mêmes de son divin cœur : *Egredimini, et videte, filiæ Sion, regem in diademate quo coronavit eum mater sua in die desponsationis illius, in die lætitiæ cordis ejus.*

Mais, encore une fois, mes Frères, nous ne sommes ni devant le Dieu souriant de la crèche, ni devant le Dieu triomphant du trône céleste ; nous sommes au calvaire. Ne devrais-je donc pas me contenter de faire appel à votre commisération, et vous dire avec saint Bernard : Venez, et voyez le roi avec le diadème dont l'a couronné, non point sa mère la vierge Marie, mais sa marâtre, la synagogue : *coronatus a noverca sua*¹ : couronne d'épines et de sang, diadème de souffrance et de mort ? Et vous, ô Marie, n'est-ce point une ironie cruelle de venir orner votre front d'or et de pierreries, alors que des mains déicides vous ont découronnée de votre seule joie et de toute votre gloire ?

3. Et pourtant, mes Frères, c'est bien la Vierge participant à la passion de son Fils que nous avons mission de couronner aujourd'hui. *Imagini Deiparæ Patienti Filio Compatientis, Nostro et hujus Sanctæ Sedis nomine, coronam imponas*² : tel est le mandat que nous avons reçu de Pie IX et du siège apostolique, et ce mandat ne saurait être un mandat trompeur.

1. Serm. II in Epiph., 3.

2. Breve *Si fuit unquam*, II Mart. 1873.

Et vraiment, dirons-nous avec le pape saint Grégoire ¹, si le Verbe divin a épousé la nature humaine à Bethléem, c'est au Golgotha qu'il a épousé l'Église sortie de ses flancs, et que, de ce mariage divin, il a engendré toute la famille des saints : enfantement laborieux, dans lequel Marie a été intimement associée à Jésus. Le Christ n'avait reçu de Marie une chair passible que pour la livrer aux coups des bourreaux : *Ego in flagella paratus sum* ² ; la souffrance était la condition normale et nécessaire de son entrée personnelle et de l'entrée de tous les siens dans la gloire ³. La mesure de la conglorification des élus sera celle de leur participation à son supplice : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur* ⁴. Et parce que Marie y a participé dans des proportions sans égales, à cause de cela la couronne posée sur son front est la plus légitime et la plus triomphale après la couronne du royal Crucifié.

4. Peuple chrétien du Bocage et de la Gâtine, vous avez donc eu raison de quitter vos demeures, de vous rendre ici de toutes les parties de cette province, et de vous unir à ces vénérables pontifes, que dis-je ! au vicaire de Jésus-Christ lui-même, dont je suis le représentant et le délégué, pour assister et participer avec nous à l'imposition solennelle du diadème offert à Notre-Dame de Pitié par les mains de notre mère commune, la sainte Église romaine. Ce couronnement est un triple gage de notre fidèle dévotion envers la Mère des douleurs, de notre vo-

1. S. Gregor., *loc. cit.*

2. Ps. xxxvii, 18. — 3. Luc, xxiv, 20. — 4. Rom., viii, 17.

lonté d'unir et d'identifier nos propres souffrances avec ses souffrances, et enfin de la protection divine qui nous promet un prochain triomphe proportionné aux épreuves actuelles de l'Église.

Je ne puis qu'énoncer ces considérations. A cette heure et en face de tant de milliers d'assistants, il n'y a de place et il n'y a de temps que pour les soupirs, que pour les vœux, que pour les cris qui s'échappent de nos cœurs. J'en trouve l'expression dans ce verset et ce répons de l'office du jour : *Maria Virgo, per virtutem tot dolorum, Fac nos gaudere in regno cœlorum*¹.

Oui, ô vierge Marie, par la vertu de tant de douleurs, faites que nous moissonnions enfin la joie dans le royaume céleste ! Sachant que la plus solide substance de la piété chrétienne consiste dans la méditation profonde et assidue des mystères du calvaire, nous voulons, durant notre carrière mortelle, tenir les yeux de notre esprit et de notre cœur toujours attachés à la passion de Jésus-Christ et à la vôtre. C'est pour quoi le plus familier et le plus doux de nos exercices pieux sera de **témoigner** souvent à votre Cœur douloureux notre amour et notre **compassion** : *Amor et compassio Cordi doloroso Mariæ* ! Nous voulons observer à la lettre la recommandation divine qui nous a été faite de ne pas oublier les gémissements de notre mère : *gemitus matris tuæ ne obliviscaris*², et de lui rendre honneur tous les jours de notre vie, au souvenir de tout ce qu'elle a enduré pour nous dans son sein :

1. Breviar. Rom., in Festo Sept. Dolor. B. M. V., ad Laud.

2. Eccli., vii, 29.

Memor enim esse debes quæ et quanta passa sit pro te in utero suo ¹.

5. Comme prix de tant et de si grandes douleurs, qui ne peuvent être sans effet et sans résultat, obtenez-nous, ô Vierge, de partager vos consolations et votre gloire : *Maria Virgo, per virtutem tot dolorum, Fac nos gaudere tecum in regno cælorum.*

C'est un espoir, ô Marie, qui nous fait accepter avec résignation, avec soumission, que dis-je ! avec amour, avec gratitude, les peines et les souffrances de notre propre vie. C'est cet espoir qui nous porte à vous demander la faveur de pleurer avec vous et comme vous, et de partager nous-mêmes le sort de Jésus crucifié aussi longtemps que nous vivrons : *Fac me tecum piè flere, Crucifixo condolere, donec ego vixero.* Oui, nous voulons être en compagnie auprès de la croix : *Juxta crucem tecum stare*, nous associer à vous dans toute l'étendue du deuil et des amertumes de votre âme : *et me tibi sociare in planctu desidero.* Mais, en échange de toutes nos souffrances personnelles, sanctifiées et fécondées par leur union avec les vôtres, faites que nous goûtions comme vous, après les tristesses de cette vallée de larmes, les jouissances éternelles de la patrie : *Maria Virgo, per virtutem tot dolorum, Fac nos gaudere tecum in regno cælorum.*

Enfin, ô Marie, les souffrances de l'heure présente ne sont pas seulement des souffrances privées et individuelles : ce sont des souffrances publiques, ce sont les souffrances de tout le peuple fidèle que vous avez

1. Tob., iv, 3, 4.

enfanté au calvaire, conjointement avec Jésus. Et ces souffrances ne datent pas d'hier. Aucune autre contrée les a-t-elle senties plus vivement que la race généreuse assemblée ici au pied de votre image, ô Vierge des douleurs ? Il y a bientôt un siècle que cette noble terre de Vendée a commencé d'être détrempée des larmes et du sang de ses fils, ardents à combattre pour le maintien de leur double foi religieuse et nationale. Nous l'avons appris de l'héroïne qui a tracé l'histoire de ces guerres : après que les Vendéens avaient prié dans le sanctuaire de Pitié ou dans celui de Beauchêne, rien ne pouvait arrêter leur ardeur. Pas un champ de genêts, pas un buisson, sur toute la surface de cette province, d'où ne soit parti le cri d'une angoisse, d'une blessure, d'une agonie, d'une mort courageusement affrontée, héroïquement acceptée pour le salut de la France et de l'Église. Tant de sacrifices, grand Dieu, pourraient-ils être sans efficacité et sans vertu ? *Maria Virgo, per virtutem tot dolorum, Fac nos gaudere in regno cœlorum* : ô vierge Marie, par la vertu de tant de douleurs, faites-nous trouver la joie dans le royaume céleste.

6. Et quand nous vous adressons cette prière, ce n'est pas seulement pour la vie future, c'est pour la vie présente que nous réclamons le fruit de votre intercession. Car nous avons appris d'un grand pape que souvent, dans le langage des oracles sacrés, le royaume des cieux signifie l'Église d'ici-bas : *Sciendum nobis est quod sæpe in sacro eloquio regnum cœlorum præsentis temporis Ecclesia dicitur* ¹.

1. S. Gregor., homil. in Evang. xii.

Eh bien donc, au nom de ces couronnes que nous allons poser sur la tête de votre Fils crucifié et sur la vôtre, comme un symbole du triomphe qui a succédé pour lui et pour vous à l'immolation et au sacrifice, hâtez-vous, ô Notre-Dame de Pitié, de replacer au front de la France, et à celui de l'Église et de son chef, les diadèmes qu'on leur a ravis. Encore que vous soyez honorée ici dans le mystère de votre transfixion et de vos douleurs, tout à l'heure, pendant que la fonction sainte va s'accomplir, l'antienne qui retentira sera l'antienne de la résurrection : ainsi le prescrivent les règles de la cérémonie du couronnement. De grand cœur et sans nulle restriction nous entonnerons ces *alleluia*. Car voici, ô Marie, les paroles qu'à cet instant même je recueille sur vos lèvres :

7. Fidèles enfants du Poitou et de la Vendée, ce n'est point à vous qu'il appartient de désespérer de l'avenir. Souvenez-vous des jours anciens, dans lesquels, éclairés de la lumière qui s'était éclipsee pour beaucoup d'autres, vous avez soutenu sur votre propre territoire le grand combat, les grandes luttes et les grandes souffrances : *Rememoramini pristinos dies in quibus illuminati magnum certamen sustinuistis passionum*. Si l'occasion ne vous a pas été donnée de les manifester de la même manière, vos sentiments pourtant sont toujours conformes à ceux de vos pères ; et quand, sur la terre d'Italie ou de France, à Mentana ou à Loigny, il y a eu encore du sang à verser, on vous comptait en grand nombre parmi les soldats et les martyrs des saintes causes de la papauté et de la patrie : *in altero autem, socii taliter conversantium effecti*.

C'est pourquoi n'allez pas maintenant ralentir, n'allez pas perdre votre confiance, à laquelle est réservée une grande récompense : *Nolite itaque amittere confidentiam quæ magnam habet remunerationem.* L'attente a été longue, je le reconnais : ici-bas la patience est nécessaire, les promesses n'ayant leur accomplissement qu'à l'heure assignée par la volonté divine : *patientia enim vobis necessaria est, ut voluntatem Dei facientes, reportetis promissionem.* Mais désormais encore un peu, un tout petit peu de temps : *adhuc enim modicum aliquantulum*, et le secours qui doit venir, non pas le secours d'en bas, entendez-vous ? mais le secours d'en haut, viendra, et il ne tardera pas : *adhuc enim modicum aliquantulum, qui venturus est veniet, et non tardabit* ¹. Amen.

1. Hebr., x, 32-37.

XXXIV

HOMÉLIE

PRONONCÉE AU JOUR DE L'OCTAVE DU COURONNEMENT
DE NOTRE-DAME DE PITIÉ.

(28 SEPTEMBRE 1873.)

1. Splendide spectacle offert par le couronnement de Notre-Dame de Pitié.
2. Récit de la Transfixion de Marie.
3. Commentaire de ces paroles : « Femme, voici votre Fils ».
4. Aimons à contempler Marie près de la croix ; car c'est là qu'elle est véritablement notre mère.
5. La France d'aujourd'hui est aussi sur le calvaire, mais elle n'y est pas debout, elle y est renversée à terre. On peut bien augurer de cette grande manifestation de foi et de piété, car c'est la prière qui remporte les plus éclatantes et les plus durables victoires.

*Dixit matri suæ : Mulier, ecce filius
tuus. Deinde dixit discipulo : Ecce mater
tua.*

Il dit à sa mère : Femme, voici votre fils.
Ensuite il dit au disciple : Voici votre
mère.

(JOANN., XIX, 26, 27.)

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

1. Est-ce trop d'une seconde solennité, d'une solennité d'action de grâces, pour terminer l'octave du couronnement de notre mère et de notre reine ? Le très ardent désir que nous avons conçu de donner à

cette fête tout l'éclat dont elle était susceptible n'a-t-il pas été exaucé par delà nos espérances ? Le Seigneur tout-puissant a voulu qu'il ne manquât rien au triomphe de sa mère.

Un splendide soleil, une magnifique température ont donné le démenti aux craintes inspirées par la pluie des jours précédents survenue après de longs mois de sécheresse, ainsi qu'aux fâcheux pronostics attachés à la double circonstance de l'équinoxe et de la lune nouvelle. Celui qui commande aux saisons, et qui, par les ministères sagement distribués de ses anges, procure au moyen des éléments le triomphe de sa volonté ¹, a su dominer les causes secondes et les faire servir à nos desseins. A l'encontre des appréhensions de quelques-uns, l'ordre, le recueillement, la piété, ont présidé à tous les détails de cette journée, qui sera rangée désormais parmi les jours les plus mémorables de notre province. Il était beau de voir ces trente ou quarante mille têtes s'incliner sous les mains bénissantes des pontifes, et se relever pour contempler avec un regard d'admiration et d'amour le riche diadème posé sur le front de celle que tant de générations sont venues invoquer en ce lieu depuis cinq ou six siècles.

La Vendée avait bien mérité l'honneur et la joie d'un si grand spectacle. Jamais ses fils n'en perdront le souvenir, et le sanctuaire de Notre-Dame de Pitié sera fréquenté désormais avec encore plus d'empres-

1. Qui in cœlestibus et terrenis angelorum ministeriis ubique dispositis, per omnia elementa voluntatis tuæ diffundis effectum. Pontific. roman., De ordinat. diacon., oratio ultim.

sement et de confiance que par le passé. Nous en avons le gage et le prélude dans ces pèlerinages quotidiens qui se succèdent, et qui font de ce lieu saint le rendez-vous de tous ceux qui attendent la consolation et la rédemption d'Israël.

2. Le mystère que l'Église présente aujourd'hui à notre culte et à nos méditations est celui-là même sous lequel est placé l'oratoire de Notre-Dame de Pitié. C'est aujourd'hui la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, ou, comme dit encore la sainte liturgie, c'est la fête de la Transfixion de Marie. L'évangile que nous venons d'entendre nous en fait le récit.

Stabat juxta crucem Jesu mater ejus ¹ : « Debout, auprès de la croix de Jésus, était sa mère. » C'était l'heure solennelle du sacrifice, c'était l'heure que Jésus avait lui-même appelée son heure, l'heure dans laquelle il devait accomplir ce pour quoi il était venu sur la terre. Père, « vous n'avez point voulu des hosties et des oblations, et les holocaustes ne vous ont pas satisfait » : c'est-à-dire tous les sacrifices de l'ancienne loi, sacrifices figuratifs, n'ont point suffi à vous apaiser : *Hostiam et oblationem noluiisti ; holocaustomata non tibi placuerunt* ². « Alors vous m'avez adapté un corps », vous m'avez fait revêtir une chair passible et mortelle : *corpus autem aptasti mihi* ; « et j'ai dit : Me voici » : *tunc dixi : Ecce venio* ³, « me voici, en disposition de faire votre volonté »

La volonté du Père, c'était que le Fils se sacrifiât,

1. Joann., xix, 25.

2. Hebr., x, 5, 6. — 3. *Ibid.*, 7.

et le Fils s'est sacrifié. Ce n'est pas qu'en Jésus la nature humaine n'ait eu de la répulsion pour la souffrance : « Père, s'il est possible, que ce calice passe loin de moi ¹ ». Jésus a eu tout le mérite de la souffrance, parce qu'il en a eu tout le sentiment ; l'exquise sensibilité de sa chair virginale, la suprême perfection de tout son être humain, lui rendait la douleur plus vive, plus poignante qu'à aucun autre : « Père, si vous le voulez, éloignez de moi ce calice ; pourtant que ma volonté ne soit pas faite, mais la vôtre » : *Verumtatem non mea voluntas, sed tua fiat* ².

Or, c'est à l'heure où la volonté de Dieu s'accomplit par la crucifixion de Jésus, c'est à l'heure où son sacrifice va s'achever au milieu des plus épouvantables souffrances, qu'il s'adresse à sa mère et lui dit, en lui montrant le disciple saint Jean : « Femme, voici votre fils » : *Mulier, ecce filius tuus* !

3. Femme ! Ce mot vous étonne, mes Frères ; il vous scandalise, il vous fait douter du respect et de l'amour de Jésus pour celle qu'il devait plus que jamais appeler du doux nom de mère.

Je pourrais vous répondre que Marie devait participer à toutes les angoisses, à tous les délaissements de Jésus. Or, ne venez-vous pas d'entendre Jésus s'écrier : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné » : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me* ³ ? Il n'ose plus dire : Père, père. Pareillement Marie se voit déshéritée un moment de sa glorieuse qualité de mère : *Mulier* : « Femme, voici votre fils ».

1. Matth., xxvi, 39. — 2. Luc., xxii, 42. — 3. Matth., xxvii, 46.

Mais ce nom possède une autre grande signification. N'avez-vous pas entendu le procureur de la Judée présenter Jésus à la foule en disant : « Voici l'homme » : *Ecce homo* ¹ ? L'homme : oui, Jésus résumait en lui toute la race humaine, et il rassemblait en lui toutes les perfections de cette race, au moment où son Père l'acceptait comme pleige et caution pour la descendance entière d'Adam. *Ecce homo* : n'était celui-ci, le créateur désavouerait et répudierait son œuvre : c'est en lui seul que le Père se complaît : *in quo mihi bene complacui* ² ; c'est en lui qu'il veut considérer et posséder tout le reste : *omnia simul in te uno* ³. Eh bien ! quand le Christ vient d'être ainsi proclamé « l'homme » par excellence, l'homme par antonomase, voici que lui-même à son tour proclame Marie « la femme » au même titre : *Mulier*. Toutes les autres filles d'Ève ont prévarié avec leur devancière. La femme, la femme promise, celle qui devait écraser la tête du serpent, la voici : *Mulier*. Ses victoires devaient lui coûter cher. Le même chapitre qui les lui promettait, lui disait à quel prix : *in dolore paries filios* ⁴. Voyez-vous l'accomplissement de ces oracles ? Est-ce parmi d'assez grandes douleurs que Marie enfante la grande famille chrétienne ? *Mulier, ecce filius tuus*. Votre fils selon la chair, vous le voyez attaché en croix, et vous y êtes attachée avec lui. Toutes ses plaies, toutes ses souffrances deviennent les vôtres par la répercussion qu'elles ont dans votre cœur. Et c'est dans ce travail laborieux du plus

1. Joann., xix, 5. — 2. Matth., xvii.

3. Tob., x, 5. — 4. Gen., iii, 15, 16.

difficile, du plus douloureux de tous les enfante-
ments, que votre fils d'adoption vous est donné :
Mulier, ecce filius tuus.

4. Ah ! N. T. C. F., aimons à contempler Marie
près de la croix ; aimons à compatir à toutes ses an-
goisses, à toutes ses épreuves ; aimons à nous tenir
là près d'elle : *Juxta crucem tecum stare, et me tibi
sociare in planctu desidero.* C'est ici qu'elle est vrai-
ment notre mère : c'est en considérant cette image de
la reine de douleur que nous avons avec Jean le
droit de la prendre pour « nôtre » ; c'est là qu'elle
devient notre appartenace, notre propriété : *ex illa
hora accepit eam in sua* ¹.

Sans doute, il nous est doux de prier devant la
statue de Marie immaculée, de Marie recueillie en
elle-même dans le sentiment de son infinie pureté.
Nous allons avec confiance aux pieds de la Vierge
Mère, tenant en ses bras le saint enfant Jésus. Nous
aimons à considérer, à méditer en Marie ses vertus,
ses grandeurs et ses gloires. Mais ses vertus seules
ne seraient-elles pas décourageantes pour notre fai-
blesse, ses grandeurs et ses gloires pour notre bas-
sesse et notre indigence morale ! Au contraire, le
mystère des souffrances, des humiliations de Marie,
endurées pour nous, ah ! voilà qui la rapproche da-
vantage de nous. Ce n'est ni de la Vierge conçue sans
péché, ni de la Vierge mettant Jésus au monde, c'est
de la Vierge présente au calvaire qu'il nous a été
dit : « Voilà votre mère » : *Deinde dixit discipulo :
Ecce mater tua.* C'est celle-là qui est à nous, et que

1. Joann., XIX, 27.

nous prenons, que nous recevons à partir de ce moment comme nôtre : *ex illa hora accepit eam discipulus in sua.*

Eh bien donc ! chrétiens mes Frères, ne nous séparons en quelque sorte jamais d'elle. Sans négliger les mystères joyeux et les mystères glorieux de son rosaire, attachons-nous surtout aux mystères douloureux qui s'accommodent mieux à nos besoins, à nos misères de l'âme et du corps, à nos nécessités personnelles et à l'état de la société publique.

5. La France d'aujourd'hui est sur le calvaire, et, ce qui est cruel à dire, elle n'y est pas debout, mais renversée à terre, privée de sens et de résolution, foulée aux pieds de ses rivaux et de ses vainqueurs. Qui relèvera notre patrie de ses chutes et de ses hontes ? D'où pourra nous venir le secours ? Plus je regarde, plus je vois que les mêmes hommes qui nous ont déjà perdus tant de fois, sont encore en voie de nous perdre. Au lieu de chercher un sauveur, ils sont en quête d'un complice de plus ; et le chef-d'œuvre de leur esprit serait d'anéantir notre dernier espoir et notre dernière ressource de salut. La délivrance ne viendra désormais que du ciel, et le ciel agira par les mains puissantes de la libératrice des chrétiens.

Nos fervents exercices de toute cette octave auront un jour ou l'autre leur récompense. J'augure bien de cette grande manifestation de foi et de piété. La Vendée en prière ne sera pas moins puissante que la Vendée sous les armes. Ou plutôt, la Vendée priante, c'est encore la Vendée militante : car l'arme de la prière, n'est-ce pas celle qui remporte les victoires les plus éclatantes et les plus durables ? Ainsi soit-il.

LETTRE PASTORALE

DONNANT COMMUNICATION DE L'ENCYCLIQUE
DU SAINT-PÈRE PUBLIÉE LE 21 NOVEMBRE 1873.

(8 DÉCEMBRE 1873.)

1. Confiance de Pie IX en des jours meilleurs ; il espère que la persévérance dans la prière apaisera la colère céleste.
2. Prière à la Vierge Immaculée contre les adversaires de l'Église et en faveur de la France.
3. Communauté de destinée entre l'Église et la France.

1. Faut-il donc désormais désespérer des choses, et les enfants de Dieu doivent-ils se résigner à ne plus traverser les sentiers de l'Église militante qu'à travers le deuil et l'humiliation ? La religion ne comptera-t-elle plus de jours propices sur la terre, et la fille du ciel s'apprête-t-elle à secouer la poussière de ses pieds sur un monde dont la corruption ne peut plus être lavée que par la flamme ? Le vicaire de Jésus-Christ nourrit et inspire des espoirs meilleurs. Entendez-le, et, avec lui, la bouche d'or à laquelle il emprunte les plus purs accents de l'antiquité.

« Au reste, vénérables Frères, puisque nous vivons
« en des temps qui, nous donnant beaucoup à souffrir,
« nous fournissent aussi l'occasion de beaucoup mé-
« riter, ayons souci avant toutes choses, et comme de
« bons soldats du Christ, de ne pas nous laisser
« abattre. Au contraire, prenons dans la tempête

« même où nous sommes ballottés le ferme espoir
 « d'une tranquillité future et d'une sérénité plus
 « grande pour l'Église. Relevons notre propre cou-
 « rage et celui du clergé et du peuple chrétien, nous
 « confiant dans le secours divin, et nous ranimant
 « nous-mêmes par cette magnifique exhortation de
 « Chrysostôme ¹ :

« De toutes parts, les flots montent, dit-il, la tem-
 « pête est grosse ; mais nous ne craignons pas d'être
 « submergés, car nous sommes plantés sur la pierre.
 « Que la mer sévisse, elle ne peut point dissoudre la
 « pierre ; que les flots se dressent, ils ne peuvent en-
 « gloutir la barque de Jésus. Rien n'est plus puissant
 « que l'Église : *Nihil Ecclesia potentius*. Elle est plus
 « forte que le ciel même. *Le ciel et la terre passeront,*
 « a dit Jésus ; *mes paroles ne passeront point* ². Et
 « quelles sont ces paroles : *Tu es Pierre, et sur cette*
 « *pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer*
 « *ne prévaudront point contre elle* ³. Que si vous ne
 « croyez pas aux paroles, croyez aux faits : *Si non*
 « *credis verbo, rebus crede*. Que de tyrans ont tenté
 « d'opprimer l'Église ! que de bûchers, de fournaises,
 « de dents des bêtes, que de glaives aiguisés ! Et ils
 « n'ont rien pu ! Où sont ces ennemis ? ils ont été
 « ensevelis dans le silence et dans l'oubli. Où est
 « l'Église ? elle est plus brillante que le soleil. Tout
 « ce qui était d'eux est éteint ; ce qui se rapporte à
 « elle est immortel : *Quæ illorum erant, extincta*
 « *sunt ; quæ ad illam spectant, sunt immortalia*. Or,

1. Homil. ante exil., tom III, col. 495, éd. Gaume.

2. Matth., **xiv**, 35. — 3. *ibid.*, **xvi**, 18.

« si les chrétiens, quand ils étaient encore en petit nombre, n'ont pas été vaincus, comment pourriez-vous les vaincre, après que l'univers entier est plein de leur religion? *Le ciel et la terre passeront : mes paroles ne passeront point.*

« Donc, conclut Pie IX, ne nous laissons émouvoir par aucun péril; et, sans la moindre hésitation, persévérons dans la prière, nous efforçant d'obtenir que la colère céleste, provoquée par les crimes des hommes, s'apaise bientôt, et qu'alors Dieu tout-puissant se lève enfin dans sa miséricorde, qu'il commande aux vents, et qu'il fasse la tranquillité. »

2. O Vierge immaculée, vous entendrez ces prières, vous exaucerez ces vœux du pasteur souverain et de tous les vrais enfants de l'Église. L'univers chrétien est aujourd'hui à vos pieds, implorant votre maternelle bonté, votre intercession toute-puissante. Que les adversaires de l'Église usent et abusent de leur force d'un jour : leur sort est écrit dans l'histoire de leurs devanciers. *Quæ illorum erant, extincta sunt* : « Tout ce qui procédait d'eux est mort ». Mais, en revanche, « ce qui se rapporte à l'Église est immortel » : *quæ ad illam spectant, sunt immortalia.*

3. Or, et c'est là notre espérance comme c'est notre gloire, la France, ô Marie, se rapporte à l'Église : il y a entre l'Église et elle une communauté de destinée qui les rend participantes des mêmes infortunes et des mêmes triomphes. La capitale de la chrétienté et la chrétienté entière sont en souffrance, parce que la France n'a pas, à l'heure présente, la place et la part qui lui appartiennent dans le monde. Cette part, cette place,

vous nous donnerez de la reprendre, de la reconquérir. Faisant les œuvres de l'Église immortelle, la France assurera sa propre immortalité: *quæ ad illam spectant, sunt immortalia.*

XXXVI

HOMÉLIE

PRONONCÉE A LA MESSE PONTIFICALE DU XXV^e ANNIVERSAIRE DE NOTRE CONSÉCRATION ÉPISCOPALE.

(25 NOVEMBRE 1874.)

1. Le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale comparé au vingt-cinquième campement du peuple de Dieu dans le désert.
2. Sentiments de reconnaissance et d'amour envers la Vierge Marie.
3. Prière de l'évêque pour son église, pour son clergé, pour sa mère, pour Pie IX.

1. Plus d'une fois déjà, mes vénérables Frères et mes très chers Fils, nous avons demandé au récit des stations du peuple de Dieu dans le désert la signification mystique du nombre correspondant à celui de l'anniversaire que nous célébrions avec vous. Le vingt-cinquième campement des fils d'Israël portait un nom qui signifie « la nouvelle mort » : *Fixere tentoria in Metcha* ¹; *Metcha autem latine dicitur nova mors* ². Et, en vérité, la tente mobile et précaire sous laquelle nous avons abrité l'année qui s'achève a-t-elle été autre chose sinon une agonie renouvelée, et la mort sous une de ses formes nombreuses? « De là, dit l'historien sacré, les Israélites passèrent à Esmona ³ », ce

1. Numer., xxxiii, 28.

2. S. Ambr. Opp. de xlii mansionibus Filior. Israël.

3. Numer., xxxiii, 29.

qui veut dire « accélération » : *Esmona latine dicitur acceleratio.*

Et vraiment ne pouvons-nous pas craindre, nous aussi, que ce nom ne s'accorde trop bien avec l'année qui va suivre : *quod nomen congrue huic mansioni aptatur* ¹ ? Ne semble-t-il pas que les crises soient à la veille de se précipiter ? Et la phase qui s'avance n'a-t-elle pas reçu son signalement du prophète, quand il a dit : *Voca nomen ejus : Accelera spolia detrahare, festina prædari* ² ? N'est-ce pas là ce que vocifèrent les passions ? n'est-ce pas ce qu'amènerait la logique naturelle des choses ? Seigneur, Seigneur, nous avons de meilleures espérances ; et ces espérances, nous les plaçons uniquement en vous. Nous ne vous demandons point de précipiter chez les enfants des hommes la division et la confusion des langues : *præcipita, Domine, divide linguas eorum* ³ : l'œuvre est plus que faite. Mais, dans ce désarroi universel, nous vous demandons d'intervenir avec la puissance de votre bras, et d'accélérer pour nous la délivrance : *accelera ut eruas nos* ⁴.

2. Vierge Marie, c'était sous vos regards maternels, dans le plus religieux et le plus magnifique des sanctuaires élevés à votre gloire par la main des hommes, que je recevais, il y a vingt-cinq ans, à cette heure, l'onction du chrême qui fait les pontifes. Vous m'avez permis ce jour-là de vous adjuger le reste de ma vie, comme vous en aviez eu les prémices, et je n'ai voulu d'autre devise que celle qui me proclamait « vôtre » :

1. Opp. S. Ambros., *ibid.* — 2. Isa., VIII, 3.

3. Ps. LIV, 10. — 4. Ps. XXX, 3.

Tuus sum ego. Ma jeunesse s'était passée à votre école, et jusqu'à mon dernier souffle je publierai les merveilles de votre puissance et de votre amour : *Docuisti me a juventute mea, et usque nunc pronuntiabo mirabilia tua.* Vos mains m'ont conduit, m'ont soutenu jusqu'à présent tout le long de la route ; vous m'avez donné plus d'un gage de votre protection et de votre miséricorde.

3. Maintenant, ô mère, ne m'abandonnez pas jusque dans le temps de la vieillesse et de l'âge avancé : *Et usque in senectam et in senium ne derelinquas me*¹. Gouvernez vous-même cette Église, que mes mains, bientôt affaiblies, ne sauraient plus régir. Bénissez ce clergé et ce peuple que vous m'avez donnés, et qui me multiplient depuis quelques jours les témoignages de leur docilité et de leur amour. Gardez-moi longtemps celle qui, pour moi, porte et partage avec vous le nom et la fonction de mère. Enfin, si les vaillants pontifes dont l'imposition des mains m'a engendré au sacerdoce suprême sont entrés depuis longtemps déjà dans la voie de toute chair², merci, ô Marie, merci, ô Jésus, prince des pasteurs, de ce que, par un phénomène inouï durant dix-huit siècles, le même pontife romain qui me faisait évêque il y a vingt-cinq ans a pu bénir aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire de ma consécration. Elles seront le plus riche ornement de la fête, ces félicitations paternelles et spontanées de Pie IX qu'une attention délicate me fit parvenir hier au soir ; et sa bénédiction de vicaire du Christ, d'évêque des évêques, venue *ad cautelam*

1. Ps. LXX, 17, 18. — 2. III Reg., II, 2.

sur l'aile des éclairs dans la crainte que les chars conduits par le feu ne fussent pas assez rapides, sa bénédiction deux fois envoyée sera pour vous et pour moi le complément des grâces de cette journée.

Puisse cette journée, à son tour, être pour vous et pour moi le prélude des jours sans fin, dans cette bienheureuse éternité où il n'y aura plus d'anniversaires, parce qu'il n'y aura plus de temps, mais la possession toujours présente du Dieu que nous aurons aimé et servi ici-bas !

Ainsi soit-il.

XXXVII

HOMÉLIE

PRÊCHÉE DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE POITIERS,
AU XXV^e ANNIVERSAIRE DE NOTRE INTRONISATION
ÉPISCOPALE.

(8 DÉCEMBRE 1874.)

1. Toutes les pages des prophètes sont une exhortation à la patience.
2. Le XX^e anniversaire de la définition dogmatique de la conception immaculée de Marie. Malgré les maux survenus depuis vingt ans, il ne faut pas craindre de parler encore de confiance et d'espoir.
3. La protection dont nous avons été couverts en ces temps orageux est le signe de celle que nous réserve l'avenir.
4. Exhortation au courage et à la confiance.
5. Le XXV^e anniversaire d'intronisation épiscopale.
6. Prière à la Vierge Sainte : on lui doit tout le bien opéré dans le diocèse pendant ces vingt-cinq dernières années.
7. Prière à la Vierge Immaculée pour la cité, le diocèse, l'Église et son pilote, le monde entier.

Æquo animo estote, fratres, et expectemus a Deo misericordiam.

Ayez bon courage, frères, et attendons de Dieu pitié et miséricorde.

JUDITH, VII, 23.

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

1. Ainsi parlait aux Béthuliens le prince du peuple, Ozias. Et Judith, avec une foi plus ferme et un abandon plus entier, leur recommandait d'humilier leurs âmes devant Dieu et d'attendre humblement sa

consolation : *Humiliemus illi animas nostras, et expectemus humiles consolationem ejus* ¹. A toutes les pages des prophètes, nous lisons cette même exhortation à la patience. L'homme n'a pas plus tôt demandé, qu'il voudrait être exaucé ; et si la délivrance est différée, il perd bientôt tout espoir et tout courage. Or, Dieu n'est pas aux ordres de sa créature. Il est fidèle à sa parole : ce qu'il a promis, il le fera ; mais il le fera à son jour et à son heure, et il n'accepte point d'être assigné à court délai ni à terme fixe. Quoi que nous disions, il ne s'émeut point de nos impatiences et de nos récriminations ; ou, s'il s'en émeut, c'est pour nous en punir en prolongeant davantage notre épreuve.

Les entendez-vous, ces prophètes ? disait-on autrefois en Israël sur un ton railleur : ils nous chantent toujours le même refrain. On dirait que le Seigneur leur a donné pour toute mission de nous répéter et de nous répéter de nouveau, de nous répéter encore et de nous répéter toujours : « Attendez, attendez donc ; attendez, attendez encore : là, là, un peu encore, encore « un peu » : *Manda, remanda ; manda, remanda : expecta, reexpecta ; expecta, reexpecta : modicum ibi, modicum ibi* ².

2. Mes très chers Frères, n'en est-il pas ainsi de plusieurs d'entre vous ? A la pensée que c'est aujourd'hui le vingtième anniversaire depuis que le pontife romain, aux acclamations du monde entier, proclamait la définition dogmatique de la conception immaculée de Marie ; au souvenir de toutes les espé-

1. Judith, vii 1, 16, 20.

2. Is., xxviii, 10,

rances, de tous les pronostics qui s'attachaient à cet acte solennel ; et, finalement, à la vue de toutes les tristesses, de toutes les calamités qui depuis sont venues fondre sur l'Église et sur le monde ; si j'ose encore vous adresser des paroles de confiance et d'espoir, ne vois-je pas errer sur vos lèvres un sourire de doute et d'incrédulité ? C'est toujours, du haut de la chaire de vérité, semblez-vous nous dire, même promesse dépourvue d'effet, même perspective sans résultat ; nous savons par cœur votre thème prophétique cent fois répété : c'est qu'il faut attendre et attendre encore, attendre et attendre toujours ; qu'il ne s'agit plus que d'un peu, d'un petit peu de temps : *Expecta, reexpecta : modicum ibi, modicum ibi*. Au milieu de ces illusions et de ces mécomptes notre siècle s'écoule et marche vers sa fin, sans que rien fasse prévoir désormais le secours et la délivrance.

Je ne me dissimule point, M. T. C. F., la gravité de cette objection. Et cependant je vous dis avec le Seigneur Jésus : *Modicæ fidei, quare dubitasti* ¹ : « Hommes de peu de foi, pourquoi avez-vous douté ? » Vous ne voulez regarder qu'aux maux survenus depuis vingt ans. Voyez donc aussi la protection dont nous avons été couverts au milieu de ces temps orageux, protection qui est le signe de celle que l'avenir nous réserve.

3. Je l'avoue : le dogme de l'immaculée conception venait à peine d'être défini, quand, sous la sommation du poignard, la trame du complot officiel contre le siège apostolique commençait à s'ourdir, Les armées

1. Matth., xiv, 31.

du Piémont étaient admises à combattre avec les nôtres en Orient, dans l'unique but d'ouvrir à cette puissance l'entrée de ce congrès de Paris, qui semblerait le congrès de la paix, et qui serait celui de la déclaration de guerre au souverain de Rome. Là est le point de départ de la longue série de crimes et de malheurs sous lesquels la chrétienté succombe.

Mais est-ce que le pontife-roi, brutalement assailli, criminellement démembré, puis totalement spolié, a fléchi sous les coups de l'orage ? Est-ce que l'adversité ne l'a pas fait plus grand, plus fort, plus éloquent, plus intrépide ? Sur la motte de terre qui le portait encore, quels actes surprenants n'a-t-il pas accomplis ? Le dixième anniversaire de la définition, c'était, au huit décembre mil huit cent soixante-quatre, la promulgation de cette encyclique et de ce *Syllabus*, qui seront le salut des nations après en avoir été l'épouvantail. Le quinzième anniversaire de la définition, c'était, au huit décembre mil huit cent soixante-neuf, l'ouverture de ce concile du Vatican, qui a frappé à mort les erreurs modernes, et posé comme dans un fort inexpugnable l'autorité infaillible sous les coups de laquelle tomberont toutes les erreurs à venir. Le vingtième anniversaire de cette même définition, c'est aujourd'hui, sur le rocher nu du Vatican, Pie IX toujours debout, toujours parlant, toujours enseignant, et dont la voix nous réserve encore plus d'un fruit de sa féconde et prodigieuse longévité.

Et quand partout la société humaine expie si chèrement ses agressions ou ses défaillances sacrilèges ; quand les nations qui ont péché contre Dieu et contre le Christ reçoivent de si dures et si sanglantes leçons,

et, s'interrogeant elles-mêmes, n'entendent que des réponses de mort; quand l'Église seule tient bon dans la tempête, poursuivant son œuvre à travers toutes les passions débordées, et apparaissant aux yeux de tous comme l'unique phare de salut : est-ce donc pour le chrétien le cas de se livrer au découragement et au désespoir ? D'ailleurs la Vierge proclamée pure et sans tache dans sa conception ne s'est-elle pas montrée plusieurs fois à la terre depuis vingt ans ? Et, en preuve que c'est bien elle qui a parlé, ne multiplie-t-elle pas les miracles de guérison corporelle et spirituelle ? Or, là où le miracle se produit, le miracle manifeste et populaire, le miracle patent et démontré, comment perdre confiance, puisque la toute-puissance exigée pour tout acte miraculeux est apte à guérir le mal public aussi bien que le mal particulier, à remettre sur pied un peuple perclus et impotent aussi promptement qu'un individu boiteux ou paralytique ?

4. Je reprends donc la parole d'Ozias aux Béthuliens, et je vous dis : *Æquo animo estote, fratres, et expectemus a Deo misericordiam* : « Ayez bon courage, frères, et attendons de Dieu la miséricorde » dont il nous a déjà donné tant de gages. Assurément, par beaucoup de côtés, nous en sommes demeurés indignes : c'est pourquoi il faut nous courber devant lui avec grande humilité : *humiliemus illi animas nostras*. Mais si nous apportons devant les saints autels cette disposition d'humilité sincère, Marie, la nouvelle Judith, ne nous aura point trompés en nous promettant de nous faire goûter bientôt la consolation que nous attendons : *et expectemus humiles consolationem ejus*.

Car, écoutez ce que dit le Seigneur des armées : *Quia hæc dicet Dominus exercituum.* « Encore un « peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la « mer et le continent, et je remuerai toutes les na- « tions » : *Adhuc unum modicum est, et ego commovebo cælum et terram, et mare et aridam, et movebo omnes gentes* ¹. Et du sein de cette immense commotion, je ferai sortir le salut de mon Église par des voies qui ne sont connues que de moi. Jusque-là, c'est le devoir de mes prophètes de dire et de redire, de répéter et de réitérer : *Manda, remanda ; manda, remanda* : « Attendez, attendez encore ; attendez, attendez de rechef » : *Expecta, reexpecta ; expecta, reexpecta* ; « là, là, encore un peu, un peu encore » : *modicum ibi, modicum ibi.*

Tant pis pour ceux qui rient de ce qu'ils appellent notre refrain, et qui haussent les épaules de pitié. La parole d'en haut ne nous aura point égarés. « J'ai « attendu et attendu encore le Seigneur, et il a enfin « tourné son regard vers moi. Et il a exaucé mes « prières, et il m'a tiré du lac de la misère, du boubier de l'opprobre. Et il a posé mes pieds sur la « terre ferme, et il a dirigé mes pas. Et il a fait éclater sur mes lèvres un cantique nouveau, un hymne « à notre Dieu, hymne de reconnaissance et d'amour ². »

1. Agg., II, 7, 8.

2. Expectans expectavi Dominum et intendit mihi. Et exaudivit preces meas, et eduxit me de lacu miseriæ et de luto fæcis. Et statuit super petram pedes meos, et direxit gressus meos. Et immisit in os meum canticum novum, carmen Deo nostro. Ps. XXXIX, 1-4.

5. Cette date du huit décembre, qui est l'anniversaire de l'ouverture du concile du Vatican, l'anniversaire de l'encyclique et du *Syllabus*, l'anniversaire de la définition dogmatique de l'immaculée conception, elle se recommande à vous et à moi, M. T. C. F., par un autre souvenir beaucoup moins important sans doute. C'est l'anniversaire de notre arrivée au milieu de vous, il y a vingt-cinq ans.

Quand Samuel se présenta à Bethléem, les anciens de la cité lui posèrent cette question : « Votre entrée est-elle pacifique ? » *Pacificusne est ingressus tuus ?* Le grand prêtre répondit : « Mon entrée est pacifique » : *Et ait : pacificus* ; « je viens ici en qualité de pontife et de sacrificateur » : *ad immolandum Domino veni* ¹. Pour moi, en donnant au respectable chef de votre édilité la même assurance, je ne vous dissimulai point que l'Église d'ici-bas, essentiellement amie de la paix, s'appelait pourtant l'Église militante, et que ses ministres ne pouvaient jamais promettre de ne point faire la guerre pour la défense de la vérité. Mais alors, vous disais-je, ce n'est faire la guerre que pour faire la paix, puisque la paix est le fruit de la vérité ².

Un quart de siècle écoulé peut faire aujourd'hui la réponse : Oui, mon entrée chez vous était une entrée pacifique : *Et ait : pacificus*. A travers les révolutions du temps et des choses, ma conscience me dit que, comme je l'avais promis, j'ai été et je demeure

1. I Reg., xvi, 4, 5.

2. Discours d'arrivée, prononcé à la suite de l'intronisation solennelle dans la cathédrale de Poitiers, le 8 décembre 1849 — Voir t. I, p. 118 et suiv.

« du parti de Dieu ¹ », et qu'étant l'homme de Dieu, j'ai été et je demeure l'homme de tous. Avoir défendu les principes, c'est avoir servi les intérêts de tous, sans combattre en particulier personne. Viennent les jours mauvais : il ne tiendra pas à moi qu'au frontispice de ma maison d'évêque on puisse graver l'inscription que j'y voulus inaugurer dès le premier jour : *Et in tempore iracundiæ, factus est reconciliatio* ².

6. Vierge sainte, en arrivant dans cette cité, c'est par vos mains de mère que j'ai voulu être présenté à l'Eglise qui m'était donnée pour épouse. Ce qui s'est fait de bien dans l'étendue de ce vaste territoire pendant tout ce laps de temps, c'est à vous qu'il le faut rapporter, c'est de vous qu'il procède. J'ai espéré en vous, ô sainte mère de Dieu, et cette espérance ne sera pas confondue, parce que vous êtes ma forteresse et mon refuge : *In te speravi, non confundar in æternum,...* *quoniam firmamentum meum et refugium meum es tu* ³. Vous m'avez soutenu aux jours de mes souffrances, et mon espoir a été en vous depuis les jours de ma jeunesse : *quoniam tu es patientia mea, spes mea a juventute mea* ; c'est sur vous que j'ai été appuyé dès mon entrée dans la vie ; à peine sorti du sein de ma mère, vous avez été ma protection : *in te confirmatus sum ex utero, de ventre matris meæ*. J'ai toujours aimé à vous rendre hommage, et vous avez été le sujet incessant de mes cantiques : *in te cantatio mea semper*. Mon élévation, ma vie, a

1. Lettre Pastorale pour la prise de possession du siège épiscopal. — Voir T. I, p. 102 et suiv.

2. Eccli., XLIV, 17. — 3. Ps. LXX, 1-9.

été un prodige aux yeux de plusieurs ; mais c'est de vous que me venait l'aide et la force : *Tanquam prodigium factus sum multis, et tu adjutor fortis.*

O Marie, que ma bouche soit toujours remplie de votre louange : *repleatur os meum laude* ; et que durant toutes les journées de mon existence mortelle je chante votre gloire et publie vos grandeurs : *ut cantem gloriam tuam, tota die magnitudinem tuam.* Ne me rejetez pas dans le temps de ma vieillesse ; et quand mes forces viendront à défaillir, ne m'abandonnez pas : *Ne projicias me in tempore senectutis ; cum defecerit virtus mea, ne derelinquas me.*

7. O Vierge immaculée, entourez et protégez cette cité qui se glorifie d'être vôtre, et qui vous honore comme sa gardienne, comme son fondement et son mur de défense : *Tuam hanc civitatem, quæ te tanquam turrin ac fundamentum habet, circumcingens custodito.* Revêtez ses prêtres du lumineux vêtement de la justice, et de cette joie qui naît d'une foi sincère et sans tache : *Sacerdotes justitia et immaculatæ ac sinceræ fidei exultatione induito.* Préservez de tout mal et de toute crainte vos serviteurs qui vous louent et qui vous aiment : *Laudatores tuos ab omni discrimine et animi angore exime.* Tendez au monde entier votre main secourable et protectrice : *Universo mundo auxiliatricem manum tuam porrige* : et parce que le monde en détresse va périr si votre Église ne le sauve, joignez vous-même votre main à celle du pilote pour diriger le gouvernail de tout l'ordre ecclésiastique, et le conduire au port tranquille : *ecclesiastici ordinis gubernacula fac dirigas, et ad portum tranquillum perducas.*

De telle sorte que nous célébrions dans l'allégresse et le tressaillement toutes vos solennités, celle-ci en particulier, la plus belle désormais de toutes : et que, par le plus splendide dénouement, après vous avoir honorée sur la terre, nous entrions avec vous en la société de Jésus votre Fils, le roi universel et notre vrai Dieu, à qui soit la gloire et la force, en même temps qu'à son Père, principe de sa vie, et au Saint-Esprit qui règne avec lui dans une même éternité et une même substance, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles ¹. Amen.

1. Ut in lætitia et exultatione solemnitates tuas, simul cum ista quam modo celebramus, splendidissimo exitu transigamus in Christo Jesu universorum rege ac vero Deo nostro, cui gloria et fortitudo, una cum sancto vitæque principio Patre, et coæterno et consubstantiali et conregnante Spiritu, nunc et semper et in sæcula sæculorum. Amen. (S. German. Constantinopol., Orat. in Præsent. Deiparæ.)

XXXVIII

ALLOCUTION

PRONONCÉE DANS LA CÉRÉMONIE DE CONSÉCRATION
DE L'ÉGLISE DES PÈRES DES SACRÉS-CŒURS A POITIERS.

(6 JUIN 1875.)

1. Consécration de l'Église des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie à Poitiers. Elle couronne dignement le berceau même de cette famille religieuse.
2. Fondée en 1793, la société des Cœurs sacrés de Jésus et de Marie a pour fin spéciale d'être une perpétuelle réparation et une vivante amende honorable.
3. L'Église nouvelle est dédiée à Notre-Dame de la Paix.

Domus sanctificationis nostræ et gloriæ nostræ, ubi laudaverunt te patres nostri.

C'est ici la maison de notre sanctification et de notre gloire, où nos pères ont chanté vos louanges.

ISA., LXIV, 11.

MES RÉVÉRENDIS PÈRES,

1. Les fatigues d'une solennité aussi longue qu'est la consécration d'une église ne permettent guère le discours au consécrateur. Mais quand il se mêle tant de joie à la fatigue, comment n'en pas laisser jaillir quelques accents au dehors ?

Cette maison du Seigneur, que nous venons de bénir avec toutes les pompes de la liturgie catholique est l'une des plus spacieuses, l'une des plus belles que nous ayons consacrées. En pouvait-il être autre-

ment, mes chers Pères, puisqu'elle est le monument de votre piété filiale, et qu'elle couronne le berceau même de votre famille religieuse ? Ah ! pouvez-vous dire, c'est ici le lieu de nos origines bénies ; c'est ici que le ciel a ouvert la source de sanctification dont nous sommes issus ; nos titres de noblesse et de gloire sont là : *Domus sanctificationis nostræ et gloriæ nostræ*. Cœurs sacrés de Jésus et de Marie, c'est ici que nos fondateurs, c'est ici que les premiers pères, que les premières mères de notre congrégation ont commencé de vous honorer et de se placer sous vos patronages sacrés : *ubi laudaverunt te patres nostri*.

Mes révérends Pères, vous faites aujourd'hui ce que fait toujours avec bonheur l'homme que ses destinées ont emporté sur des théâtres lointains. Quelque extension qu'ait prise son existence, si haut que la fortune l'ait élevé et que son mérite l'ait fait parvenir, l'homme revient toujours avec émotion, avec délice, vers son point de départ, vers le lieu de sa naissance, vers la maison confidente de ses premières joies et de ses premières épreuves. Il était donc selon l'ordre qu'une église fût bâtie ici dans les proportions au-dessus de l'ordinaire. C'est pourquoi, à travers le fait accompli, bénissez désormais le résultat voulu de Dieu.

2. Cette église est la quatre-vingt-treizième qu'il m'est donné de consacrer. Partout ailleurs j'aurais passé sous silence ce chiffre sinistre et marqué par tant de souvenirs néfastes. Dans cette enceinte sacrée c'est un souvenir opportun, un souvenir doux et consolant. Car, je l'ai dit, c'est à cette date même que se rattachent l'origine de l'œuvre réparatrice de la

société des Cœurs sacrés de Jésus et de Marie.

Le manteau de flammes sous lequel je vous vois agenouillés devant l'hostie du tabernacle m'apparaît comme teint et fumant du sang le plus pur de la France ; j'y reconnais l'emblème des ardeurs qui embrasaient ici tant d'âmes ferventes et généreuses en face des crimes qui épouvantaient le monde ; et je demande à celui dont vous avez le droit de dire, plus que personne, qu'il est pour vous un époux de sang : *Sponsus sanguinum tu mihi es* ¹, de tenir toujours vos cœurs collés à son Cœur et au Cœur de sa divine Mère dans ce sentiment et cet acte de perpétuelle réparation et de vivante amende honorable qui sont le propre caractère et la fin spéciale de votre institut.

3. Vous m'avez demandé de dédier ce temple à Notre-Dame de la Paix. Votre société était née dans les jours de trouble à Poitiers. Son centre ayant été transféré à Paris, dans une enceinte plus ensanglantée qu'aucune autre, il plut à la divine Providence de poser au milieu de vous, sur le sol qui avait été un des principaux théâtres de la terreur, l'image antique et vénérée de Notre-Dame de la Paix. Ah ! que le vocable donné aujourd'hui à cette maison du Seigneur soit pour notre temps et notre génération un vocable prophétique, et qu'enfin la paix se fasse de nos jours : *et fieri pacem in diebus nostris* ². Amen.

1. Exod., iv, 25.

2. Eccli., I, 25.

XXXIX

HOMÉLIE

PRONONCÉE DANS LA SOLENNITÉ

DU COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DE LOURDES

PAR MGR LE NONCE APOSTOLIQUE, DÉLÉGUÉ DE PIE IX,

SUIVIE D'UN BREF PONTIFICAL RELATIF A CETTE HOMÉLIE.

(3 JUILLET 1876.)

1. Le silence ou le chant lyrique conviendraient seuls au magnifique spectacle de la solennité du couronnement. A cause de l'intervention du vicaire infailible de Jésus-Christ, on n'entendra que le langage calme et discret de la doctrine.
2. L'esprit de prophétie est toujours vivant dans l'Église. Deux catégories distinctes de contradicteurs : d'un côté les matérialistes et les déistes, de l'autre les rationalistes.
3. Enseignement de l'Église. Sans doute le dépôt sacré de la révélation a été clos avec l'ère apostolique ; mais il ne suit pas de là que la révélation privée ait été exclue de l'économie de la loi nouvelle. Témoignages de l'Ange de l'école, du V^e concile œcuménique de Latran, de Machiavel.
4. Objection : Cette doctrine ne favorise-t-elle pas les visionnaires ? Réponse : sage conduite de l'Église en ces matières ; elle procède par voie de permission, mais non de précepte. Différence entre l'individu à qui Dieu a parlé, et l'ensemble de la communauté chrétienne.
5. Explication du texte des actes des Apôtres (11, 17). Remarques quant aux personnes et quant au résultat.
6. Circonstances et particularités de l'apparition miraculeuse à Lourdes : personne, doctrine, actions. État permanent de l'attestation divine formulée par le miracle.
7. Objection : Dieu ne fait rien sans motif, sans but ; qu'a-t-il donc pu se proposer dans cette apparition miraculeuse ? Réponse : Le céleste médecin oppose aux vices les remèdes contraires ; il combat la froideur incroyante du naturalisme

par l'application du spécifique surnaturel à sa plus grande puissance. Ce n'est pas seulement au Dieu de la grâce et de la révélation, c'est au Dieu même de la raison et de la nature qu'un grand nombre de nos contemporains ont besoin d'être ramenés.

8. A regarder du côté des hommes, on pourrait croire que de nos jours tout est perdu ; les manifestations religieuses de Lourdes ont appris à la terre que Dieu est encore au milieu d'Israël. Espérance contre toute espérance ; car avoir Dieu avec soi et pour soi, c'est avoir tout, même quand il ne reste plus rien.
9. Application de ces paroles : « Toutes les nations m'appelleront bienheureuse » à Notre-Dame de Lourdes. Il en est de Lourdes comme de Rome, d'où l'on ne s'éloigne jamais qu'avec la résolution, qu'avec l'espoir d'y revenir.
10. Prière à Marie, très sainte Dame et Reine de la terre et des cieux : *Vitam præsta puram, iter para tutum, ut videntes Jesum, semper collætémur.*

Et erit in novissimis diebus, dicit Dominus: Effundam de Spiritu meo super omnem carnem, et prophetabunt filii vestri et filia vestra, et juvenes vestri visiones videbunt.

Et il arrivera que, dans les derniers jours, dit le Seigneur, je répandrai de mon Esprit sur toute chair ; et vos fils et vos filles prophétiseront, et vos jeunes gens auront des visions.

(Aux Actes des Apôtres, II, 17.)

MONSIEUR 1,

1. Devant de telles multitudes et en présence de tels spectacles, la parole humaine se sent défaillir. Comment ma faible voix aurait-elle la prétention d'être entendue là où l'organe le plus puissant et le plus sonore se déclarerait vaincu ? N'entendez-vous

1. S. Exc. le Nonce Apostolique, délégué par le Saint-Père, pour le couronnement de Notre-Dame de Lourdes. — Étaient présents : S. Em. le cardinal archevêque de Paris, avec trente-trois archevêques et évêques.

pas d'ailleurs s'échapper de tout ce qui nous entoure une clameur immense, un dialogue où se croisent les interrogations et les réponses ? Pour ma part, j'avais vu ces lieux, il y a tantôt douze ans ; par quelle force mystérieuse ont-ils été transformés de la sorte ? « Qu'a-tu donc eu, ô Gave, que tu t'es enfui et que tu as reculé là-bas ? Montagnes, quel transport vous a pris de sauter comme les béliers suspendus à vos cimes ; et vous, collines, de bondir comme les agneaux attachés à vos flancs ? » Et tout l'espace contenu dans ce vaste horizon de s'écrier : cette terre, cette contrée, elle a été soulevée, remuée de fond en comble par l'apparition de la face du Seigneur : *A facie Domini mota est terra*. Car, c'était bien la divinité elle-même qui rayonnait à travers les traits de la Vierge sans tache.

Que dis-je ? Le globe entier a ressenti cette commotion depuis que, par la vertu du commandement céleste, la pierre a été creusée ici en forme de bassin et de réservoir, et que le rocher a été converti en une fontaine d'eau qui n'a plus cessé de couler : *A facie Dei... qui convertit petram in stagna aquarum, et rupem in fontes aquarum* ¹. De là part le branle qui s'est communiqué au monde des deux hémisphères. Là est la racine de toute cette végétation d'édifices sacrés et de maisons religieuses, de toute cette germination d'autels et d'oratoires qui fait aujourd'hui de Lourdes une cité sans pareille, un lieu unique dans l'univers.

Et quand l'Eglise, toujours si lente, si réservée en

1. Ps. cxiii, 5-8.

face des prodiges qui sortent de l'ordre naturel ; quand l'épiscopat, à la suite de ses plus hauts dignitaires ; enfin quand, sous les regards et aux applaudissements de près de cent mille fidèles, le pontife suprême, par la main de son représentant auprès de la nation française, s'apprête à couronner l'image de la Vierge apparue dans cette grotte, en vérité le discours est de trop. Ou du moins devrait-il, lui aussi, se précipiter comme le torrent, tressaillir avec les montagnes et les béliers, bondir avec les collines et les agneaux.

Or, voici qu'au contraire ces bonds et ces élans vont m'être interdits. Me déroband aux ardeurs de l'enthousiasme, j'ose vous prier de supporter durant quelques instants le langage calme et discret de la doctrine. D'autres ont entonné déjà l'hymne lyrique, et cet hymne très légitime sera repris et continué ; résignez-vous en ce moment à une parole froide et didactique. Là où intervient, même indirectement et tout à fait en dehors de sa suprématie enseignante, le vicaire infallible du Christ, tout doit être ramené à des termes précis. Il le faut pour éclairer l'esprit des croyants eux-mêmes, sujets à s'égarer dans de fausses suppositions ; il le faut pour fermer la bouche aux ennemis, à ceux que l'apôtre saint Pierre, malgré la bénignité accoutumée de son style, appelle « des êtres sans raison, qui prennent dans leur ignorance la matière « et la mesure de leurs blasphèmes » : *Velut irrationalia pecora...*, *in his quæ ignorant blasphemantes* ¹. Et comme toute saine théologie a son fondement dans la parole révélée, la lumière se fera pour nous

1. Il Petr., II, 12.

au moyen du texte que nous avons produit d'abord, et dont le développement sera l'objet de cette homélie.

2. « Et il arrivera que dans les derniers jours, dit « le Seigneur, je répandrai de mon Esprit sur toute « chair ; et vos fils et vos filles prophétiseront, et vos « jeunes gens auront des visions. » C'était un oracle de Joël que le prince des apôtres alléguait ainsi le jour même de la Pentecôte, expliquant par là les merveilles dont la Judée était témoin à cette heure. Les signes miraculeux, nécessaires pour l'établissement de la foi, ne devaient pas se perpétuer aussi nombreux, aussi quotidiens, après que l'Église aurait été assez affermie et assez étendue pour avoir moins besoin de ces secours. Toutefois, le Seigneur gardait toute sa puissance ; chaque siècle devait avoir ses prodiges, et les âges les plus rapprochés de la fin des choses, précisément parce que l'empire du mal y devait prévaloir davantage, verraient naître et se multiplier les merveilles de l'Église naissante.

A la vérité, Joël, dans le texte que nous invoquons, considère au premier plan de sa prophétie les temps qui suivraient la captivité : *et erit post hæc* ¹. Après lui, l'apôtre saint Pierre parle d'abord de son propre temps qui, pour la synagogue, était celui des derniers jours : *et erit in novissimis diebus* ². Mais le regard prophétique de l'un et de l'autre plonge plus loin ; il vise des jours qui précéderont l'avènement du jour du Seigneur, de ce jour grand et horrible, qu'éclairera la manifestation universelle

1. Joël, II, 28. — 2. Act., II, 17.

des choses : *Antequam veniat dies Domini magnus et horribilis* ¹ *dies Domini magnus et manifestus* ².

La tradition et les règles posées par l'école nous permettent et, je vais le dire bientôt, nous ordonnent de le comprendre ainsi.

Car, la négation, quoique tardive, a fini par se produire sur ce point. Deux catégories distinctes de contradicteurs ont surgi. De la part des matérialistes et des déistes, cela n'a rien d'étonnant : ils sont conséquents avec leur impiété quand ils rejettent l'apparition de tout symptôme surnaturel quelconque, ancien ou nouveau. Ce qui s'explique plus difficilement, c'est que des chrétiens qui admettent la parole de Dieu, bien mieux, ceux-là surtout qui basent leur croyance sur cette parole librement et individuellement interprétée, aient posé en principe que Dieu s'est interdit de parler dorénavant aux hommes, et que toute vision et révélation privée est désormais chimère ou mensonge : assertion, disons-le, qui n'a pas tardé d'être combattue chez eux et dans leurs propres rangs par une pullulation sans bornes de voyants et d'illuminés.

3. Or, l'enseignement authentique de l'Église, l'enseignement des docteurs, des conciles et des papes n'a pas été muet sur cette question. Sans doute, le dépôt sacré de la révélation a été clos avec l'ère apostolique. A la différence de l'ancienne loi, sous laquelle le canon des Écritures demeura ouvert jusqu'aux derniers jours d'Israël, le nôtre est scellé par la prophétie de saint Jean, qui d'ailleurs embrasse

1. Joël, II, 31. — 2. Act., II, 20.

les destinées de l'Église et des sociétés jusqu'à la fin des temps. Mais il ne suit pas de là que la révélation privée ait été exclue de l'économie de la loi nouvelle.

La raison toute seule nous enseigne qu'il est toujours libre à Dieu de se mettre en rapport avec sa créature ; et les annales de l'Église nous montrent de siècle en siècle de grands fruits de sainteté obtenus, de grandes lumières et de grandes grâces octroyées aux âmes, des consolations et des directions très opportunes offertes au peuple chrétien par la voie de ces communications extraordinaires. « A toutes les époques, dit l'ange de l'école, il y a toujours eu quelques personnes favorisées de lumières surnaturelles, non pour révéler une nouvelle doctrine de foi, mais pour la direction de la conduite humaine ¹. »

Le cinquième concile œcuménique de Latran, en réponse aux diatribes anticipées de l'école luthérienne, dont Mélancthon et les centuriateurs de Magdebourg allaient se faire les porte-voix, a solennellement affirmé et vengé cette permanence de l'inspiration dans l'Église ; et il n'a pas fait difficulté de l'appuyer sur l'autorité de l'ancien et du nouveau Testament : « Le Seigneur lui-même, dit-il, s'est engagé à cela par le prophète Amos » : *Ut per Amos prophetam ipse promittit* ².

1. Et singulis temporibus non defuerunt aliqui prophetiæ spiritum habentes, non quidem ad novam doctrinam fidei depromendam, sed ad humanorum actuum directionem. 2a, 2^æ, Quæst. CLXXIV, art. vi, ad tertium.

2. Voici le texte du concile : « Cæterum, si quibusdam eorum Dominus futura quædam in Dei Ecclesia inspiratione quadam revelaverit, ut per Amos prophetam ipse promittit,

Je vois sourire l'incrédule. Mon frère, ne récusez pas trop légèrement cet oracle. En fait de science politique, vous avez le vôtre, et c'est peut-être Machiavel. Or Machiavel, c'est-à-dire, je veux le reconnaître, l'un des écrivains qui ont porté dans l'étude de l'histoire des sociétés humaines un flair très fin et très exercé, Machiavel a écrit que « jamais il ne s'est produit dans le monde de grands événements qui n'eussent été prédits de quelque manière ¹ ». Savait-il qu'il traduisait le verset d'Amos auquel la constitution conciliaire du pape Léon X semble avoir fait allusion ? *Quia non facit Dominus verbum, nisi revelaverit secretum suum ad servos suos prophetas* ² : « Le Seigneur n'exécute point son dessein », il ne frappe jamais ses grands coups, « sans avoir préalablement révélé son secret à ses serviteurs ».

4. Mais, me dites-vous, on peut être conduit loin par cette doctrine ; et ne voyez-vous pas naître des milliers de visionnaires ?

Assurément, s'il y a des visions vraies, il y en a de

et Paulus apostolus prædicatorum princeps : *Spiritum* inquit, *nolite extinguere ; prophetias nolite spernere* (I Thess., v), hos aliorum fabulosorum et mendacium gregi connumerari vel aliter impediri minime volumus. Extinguitur namque ipsius gratia spiritus, Ambrosio teste, si incipientibus loqui fervor contradictione sopitur : et tunc Spiritui sancto injuria certe fieri dicitur. Et quoniam res magni momenti est, eo quod non de facile credendum sit omni spiritui, sed sint probandi spiritus, teste Apostolo, an ex Deo proveniant (I Joann. IV) ; volumus ut, lege ordinaria, etc. (Constit. Leon. X, *Supernæ majestatis præsidio*, edit. in concil. Later. V, sess. XI, apud Harduin., t. IX, p. 1806.)

1. Cité par Joseph de Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, Entretien onzième.

2. Amos, III, 7.

fausses ; j'accorde même, étant donnée la disposition des esprits, à certaines époques surtout, qu'une vision vraie devient le signal d'une multitude de visions fausses. Que conclure de là ? qu'il faut mettre en même catégorie ce qui est vrai et ce qui est faux ? C'est ce que le concile nous défend : *Hos aliorum fabulosorum et mendacium gregi connumerari minime volumus* ; et il nous le défend, armé de l'autorité de l'apôtre, lequel, à côté du principe, établit la règle et le moyen de discernement.

« Donnez-vous bien garde, dit saint Paul, d'éteindre l'esprit, et de mépriser de parti pris toute espèce de révélations » : *Spiritum nolite extinguere ; prophetias nolite spernere*. « Mais soumettez-les à l'épreuve, et retenez ce qui est bon » : *Omnia autem probate : quod bonum est tenete* ¹. Ainsi fait l'Église. Elle a appris de saint Jean « qu'il ne faut pas se fier à tout esprit, mais qu'il faut éprouver si les esprits proviennent de Dieu ² ». Et la discipline qu'elle a établie à cet égard, la jurisprudence qu'elle suit, les règles qu'elle s'est tracées sont en vérité si sages, si méticuleuses, si sévères, qu'elles dépassent les exigences de la critique humaine et de la méthode scientifique la plus rigide. Puis, quand elle a formé sa conviction sur la valeur de la révélation, si elle en autorise la croyance, ainsi que les actes de piété qui s'y rattachent, elle ne fait pourtant de commandement et n'impose d'obligation à personne. En ces matières, dit le pape Benoît XIV, l'Église a coutume

1. I Thess., v, 19, 20, 21.

2. I Joann., iv, 1.

de procéder par voie de permission, mais non de précepte ¹.

Sans doute, celui qui a conscience que Dieu lui a personnellement parlé, doit à Dieu, pour sa part, l'assentiment de sa foi, parce que c'est le devoir de la créature « de ne pas récuser Dieu quand il parle » : *Videte ne recusetis loquentem* ². Si la communication ainsi faite est destinée à un tiers, c'est pareillement le devoir de celui-ci de croire à Dieu et de lui obéir, sitôt que des preuves suffisantes lui ont été fournies : nul n'a le droit de se soustraire à un ordre qui lui vient du ciel. Mais quant aux autres, quant à l'ensemble de la communauté chrétienne, en règle générale, il n'est prescrit à personne d'accorder son attention et son adhésion positive à ces phénomènes surnaturels ³. Phénomènes ardemment recherchés de toutes les âmes saintement jalouses d'entrevoir dès ici-bas quelque chose de la face du Seigneur ; tandis qu'il est d'autres trempes d'esprit, d'autres tempéraments, d'autres caractères, qui n'aiment point aller au devant de ces manifestations, parce qu'elles sont pour eux un sujet d'ahurissement et d'effroi : *Stupor apprehendit omnes, et repleti sunt timore dicentes : Quia vidimus mirabilia hodie* ⁴.

5. Ces notions une fois établies, je reviens au texte du prophète que s'est approprié l'apôtre saint Pierre. Donc, en ces derniers temps, dit le Seigneur, je ré-

1. Bened. XIV, De Serv. Dei canoniz., l. II, c. xxxii, 11, 12.

2. Hebr., xii, 25.

3. Suarez, De fide, disput. III, sect. X, n. 7. — Lugo, De Virt. fidei, disput. I, sect. XI, n. 228. — Bened. XIV, De Serv. Dei canoniz., l. III, c. ultim., p. 12, 13, 14.

4. Luc., v, 26.

« pandrai de mon esprit sur toute chair ». Quoique cette effusion générale de l'Esprit divin se puisse entendre d'abord de la justification et de l'adoption de toute créature baptisée, de toute chair touchée par l'onde régénératrice, cependant la suite nous montre qu'il ne s'agit pas seulement des grâces se rapportant au salut personnel de ceux qui les reçoivent, mais plus spécialement des dons gratuitement donnés, c'est-à-dire de la prophétie et du miracle, des apparitions, des visions, des révélations : *Et prophetabunt filii vestri et filiae vestrae et juvenes vestri visiones videbunt*. A cet effet, Dieu, sans exclure les vieillards, se servira de préférence des enfants, des jeunes gens, des jeunes filles : *Filii vestri et filiae vestrae juvenes vestri*. Il ira les prendre dans les conditions modestes, obscures : les pâtres du désert ou de la montagne, la pauvre bergère de la vallée, de petits serviteurs et d'humbles servantes : *Et quidem super servos meos et super ancillas meas in diebus illis effundam de Spiritu meo et prophetabunt* ¹.

Quant au fruit, quant au résultat de ces manifestations extraordinaires, le prophète l'avait exprimé dans le verset précédent. « Et vous saurez par là que « je suis, moi, au milieu d'Israël » : *Et scietis quia « in medio Israël ego sum* ; Moi, le Seigneur votre « Dieu, en dehors duquel il n'y a rien » : *Ego Dominus Deus vester, et non est amplius* ; « et mon peuple ne sera pas indéfiniment dans la confusion » : *Et non confundetur populus meus in æternum* ².

N'en est-ce point assez, Messieurs et mes Frères

1. Act. II, 18 ; Joël, II, 29. — 2. Joël, II, 27,

res, pour que nous abordions maintenant avec confiance, et que nous considérions, à la lumière du flambeau divin de l'Écriture et de la théologie, l'acte solennel qui va s'accomplir et qui, à lui seul, prend les proportions d'un véritable prodige ?

Car enfin, n'est-ce pas le cas de dire ici avec saint Jean Chrysostome : « Si vous ne croyez pas aux paroles, croyez aux faits » : *Sinon verbo credis, rebus crede*¹.

6. Je me tairai donc sur les circonstances et les particularités de l'événement merveilleux dont toute la trame et l'histoire est présente à vos esprits.

Je ne ferai point remarquer qu'aucune des garanties désirables du côté de la personne n'a fait défaut. « Elle ne doit pas avoir demandé ni désiré ces sortes de grâces, dit le pape Benoît XIV ; elle doit s'en être ouverte à ceux qui ont autorité et compétence, lumière et grâce d'état ; elle doit avoir conservé, au milieu de ces faveurs, la tranquillité et l'aisance de l'âme, avoir excellé dans l'humilité et continué de pratiquer la mortification ². »

Je n'ajouterai pas que la teneur des choses révélées n'a rien qui prête flanc aux objections : rien de nouveau dans la doctrine, puisque c'est la confirmation, par la bouche même de la Vierge immaculée, du dogme défini de son immaculée conception ; rien de contraire à la morale chrétienne, puisque c'est une exhortation à la prière et à la pénitence.

Je ne rappellerai pas que, loin d'y apporter l'empressement d'une crédulité fanatique, le respectable

1. Homil. ante exil., t. III, edit. Gaume, col. 495.

2. De Serv. Dei canoniz., lib. III, c. ult.

pasteur du lieu, le clergé de la contrée, le très prudent évêque du diocèse y ont opposé pendant plusieurs années une réserve, un silence, une abstention, sages sans doute, mais dont se scandalisait, dont s'indignait presque la ferveur des multitudes, d'une part, en face des violences administratives et des clameurs impies qui s'élevèrent bientôt ; de l'autre, en présence des guérisons frappantes qui se succédaient de jour en jour. Laissons toutes ces considérations et ne parlons que de ce qui est présentement sous nos yeux.

A la date du vingt-cinq février mil huit cent cinquante-huit, une pauvre enfant crut avoir rapporté des grottes de Massabiellé la mission d'*aller dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle et qu'on y doit venir en procession*. Dix-huit ans se sont écoulés, et quelle chapelle, et quelles processions ! La chapelle, c'est une immense église souterraine, que surmonte un temple magnifique, consacré hier par le vénérable archevêque de la capitale de la France, et déjà baptisé du nom de basilique par le pontife romain : basilique insuffisante malgré ses vastes proportions ; et béni soit le Seigneur qui, à la faveur d'une température exquise, nous donne en ce moment pour temple l'immensité de cet espace ! Et quant aux processions, chaque jour en renouvelle le spectacle. La voyez-vous en marche cette procession du genre humain ? Hier, le nord et le midi ; demain l'ouest et le levant, l'Angleterre, la Hollande, l'Amérique, que sais-je ? *Ex omni tribu, et lingua, et populo, et natione* ¹ : ils viennent « de toute tribu, et de toute

1. Apoc., v, 10.

« langue, de tout peuple, de toute nation ». Voilà le phénomène certain, le phénomène constaté. Si vous ne croyez pas à la parole, vous êtes bien forcé de croire aux résultats : *Si non verbo credis, rebus crede*.

Secondement, à la date du vingt-cinq février de la même année, la jeune fille a reçu l'ordre *d'aller boire à la fontaine* ; et la fontaine qui n'existait pas (toute la contrée est là pour le dire), ayant commencé de jaillir sous les doigts de l'enfant, n'a plus discontinué. Dix-huit ans se sont écoulés : et le nombre de ceux qui ont bu de l'eau de la fontaine de Lourdes ne peut plus se calculer ; et l'univers entier raconte des faits de guérisons instantanées, de guérisons manifestement surhumaines, de guérisons *renversantes*, selon l'aveu d'un esprit fort : de sorte que l'argument sur lequel l'Église a coutume de baser son jugement, l'argument de l'attestation divine formulée par le miracle, se trouve ici, non point à l'état accidentel et transitoire, mais à l'état permanent et presque continu. *Si non verbo credis, rebus crede* : Si vous ne croyez point à la parole de l'enfant, vous ne pouvez refuser de croire aux choses qui ont suivi la parole.

7. Mais Dieu ne fait rien sans motif, sans but. Et qu'a-t-il donc pu se proposer ici, me demandez-vous ? On vous l'a dit hier avec une rare éloquence, et je serais vraiment naïf si j'entreprenais de redire ce qui a été si bien dit ¹. Mais, j'en demande pardon à mon

1. Discours de Mgr l'évêque d'Hébron, vic. apost. de Genève, à la suite de la consécration de l'église de Notre-Dame de Lourdes.

vénérable frère, le Seigneur lui-même avait répondu avant nous par la bouche du prophète : *Et scietis quia in medio Israël ego sum, ego Dominus Deus vester* : « Et vous saurez que je suis au milieu d'Israël, moi, le Seigneur votre Dieu. »

Ah ! génération incrédule, tu ne veux croire qu'à la raison et qu'à la nature : pour toi, as-tu dit, l'ordre de foi et de révélation est non venu ; à ton sens, l'Évangile n'est pas assez certifié, le ministère ordinaire de l'Église n'est pas suffisamment autorisé. Est-ce que Dieu tout-puissant, auquel il a plu d'entrer en communication directe avec la terre, va reculer devant tes négations ou tes dédains ? Ou bien plutôt, à tes insolents défis ne va-t-il pas répondre par d'autres défis ? C'en est fait du surnaturel, ont dit les hommes du dix-neuvième siècle. Eh bien ! voici que le surnaturel afflue, voici qu'il déborde, voici qu'il suinte du sable et du rocher, voici qu'il jaillit de la source, voici qu'il déroule en longs replis les vagues vivantes d'un fleuve de prières, de chants et de lumières ; voici qu'il s'abat, qu'il se précipite sur des foules que personne ne peut dénombrer, et qui sont emportées par la force supérieure d'un courant auquel rien ne résiste.

O hommes de la libre-pensée, vous n'avez voulu en croire ni Moïse et les prophètes ¹, ni le Christ et ses apôtres, ni l'Église et ses jugements solennels. Eh bien ! voici que, dans cette gorge de la montagne, dans une anfractuosité longtemps inaccessible, Marie, la mère de Dieu, apparaîtra et parlera à une humble

1. Luc., xvi, 31.

filles des champs ; la fille des champs racontera ce qu'elle a vu, ce qu'elle a entendu. Ailleurs ils étaient deux : elle sera seule à voir et à entendre. Elle n'aura pour elle ni l'autorité de Moïse et des prophètes, ni celle du Christ et de ses apôtres. L'Église même, par son tribunal de première instance, par la sentence du juge ordinaire, qui est l'évêque, se contentera de délivrer un certificat de crédibilité, sans imposer à personne une obligation doctrinale ou pratique : pourvu qu'on demeure dans les limites du respect, l'abstention est permise. Et, dans ces conditions, la croyance s'impose d'elle-même avec tant d'autorité et d'efficacité que le monde entier s'en émeut. L'ébranlement devient tel, que l'administration des voies ferrées a peine à suffire, et qu'elle y a trouvé un accroissement de sa richesse en des temps où la langueur des affaires et le contre-coup des calamités publiques l'auraient réduite à l'appauvrissement. *Si non verbo credis, rebus crede.*

Ah ! c'est ainsi que le céleste médecin oppose à chacun des vices les remèdes contraires ¹. C'est là cette puissante médication qui combat la froideur incroyante du naturalisme par l'application du spécifique naturel à sa plus forte dose, à sa plus grande puissance, à son plus haut degré de chaleur ². Celui qui tient en ses mains les sources de la grâce, et auquel obéissent les lois de la nature, Dieu fera si bien que vous croirez à Bernadette, et que par là vous

1. Cœlestis medicus singulis quibusque vitiis obviantia adhibet medicamenta. (S. Greg., Homil. XXXII in Evang.)

2. Sicut arte medicinæ frigida calidis, ita Dominus noster contraria opposuit medicamenta peccatis. (Ibid.)

serez ramenés à croire à lui : *Et scietis quia in medio Israel ego sum, ego Dominus Deus vester.*

Car hélas ! ce n'est pas seulement au Dieu de l'Évangile, au Dieu de la grâce et de la révélation, c'est au Dieu même de la raison et de la nature qu'un trop grand nombre de nos contemporains ont besoin d'être ramenés. Disons-le, ceux-là qui crient le plus haut contre le miracle, sont ceux qui en ont le plus grand besoin. Les miracles de l'ancien et du nouveau Testament suffisent, nous disent-ils ; et ceux qui disent cela sont le plus souvent de ceux qui ne croient ni à l'ancien ni au nouveau Testament. Les preuves de raison établissent à elles seules l'existence de Dieu, ajoutent-ils.

Ont-ils la prétention de nous l'apprendre, à nous qui, dans le concile du Vatican, avons prononcé l'anathème contre quiconque refuserait à la raison la puissance d'arriver, par le spectacle du monde créé, à la connaissance certaine d'un Dieu créateur et maître du monde ? Mais ces mêmes vengeurs de la raison, nous les entendons, bientôt après, poser l'existence de Dieu parmi les problèmes douteux de la science : esprits blasés, aux yeux de qui le spectacle quotidien de l'univers, et la vue constante des causes secondes, avec leurs lois régulières et leurs mouvements invariables, finissent par dérober la cause première.

Or, dit saint Augustin, c'est précisément pour ces hommes que Dieu, dans sa miséricorde, s'est réservé de faire à propos, en dehors du cours usité de la nature, non pas des œuvres plus grandes en elles-mêmes, mais des œuvres inaccoutumées par

lesquelles il réveillerait leur attention et se démontrerait plus sûrement à eux ¹.

Dites-en ce que vous voudrez, Messieurs : c'est chose acquise que plus d'un philosophe athée a retrouvé ici la croyance en Dieu. Pour ma part, j'ai connu un homme du monde élevé à l'école du matérialisme, un docteur médecin, qu'aucun argument n'avait pu ramener à Dieu durant les phases d'une très longue maladie, et qui tout à coup, soumettant à son diagnostic très exercé le cas pathologique de Bernadette et tout l'ensemble des phénomènes de Lourdes, s'est mis à réciter son *Credo*, son *Je crois en Dieu*, qu'il avait désappris depuis cinquante ans, et n'a pas tardé à demander et à recevoir les sacrements de l'Église.

C'est ainsi, Messieurs, que Dieu possède en propre des moyens directs d'action et de persuasion, dont il n'a pas disposé même en faveur du ministère ordinaire de son Église. Il a une façon à lui de donner à sa voix l'accent qui révèle sa vertu : *dabit voci tuæ vocem virtutis* ². Nul alors ne peut la méconnaître, à moins qu'il ne soit de la famille de cet aspic naturellement sourd et qui se bouche encore les oreilles pour ne pas entendre : *sicut aspidis surdæ et obturantis aures suas* ³. Disons-le, quand le miracle se produit

1. Quia miracula ejus quibus totum mundum regit, universamque creaturam administrat, assiduitate viluerunt, ita ut nemo pene dignetur attendere ;... secundum suam ipsam misericordiam servavit sibi quædam quæ faceret opportuno tempore præter usitatum cursum naturæ, ut non majora sed insolita videndo, stuperent quibus quotidiana viluerant. (S. Aug. in Evang. Joann. Tract. XXIV, I.)

2. Ps. LXVII, 34. — 3. Ps. LVII, 34.

dans de pareilles proportions, quand il éclate subitement, quand il se renouvelle quotidiennement, quand il déconcerte toutes les prévisions de l'art, quand il met en défaut toutes les données de la science : il n'y a qu'à s'incliner et à reconnaître que Dieu est toujours présent dans son œuvre, toujours présent dans la création et présent dans l'Église : *Et scietis quia in medio Israel ego sum, ego Dominus Deus vester.*

8. *Ego Dominus Deus vester, et non est amplius ; et non confundetur populus meus in æternum.* Oui, dans des jours pleins de troubles et d'appréhension, à la veille peut-être des plus graves commotions dans l'orient et dans l'occident ; quand, à regarder du côté des hommes, on pourrait croire que tout est perdu, et que Dieu, qui a renversé l'esprit des prétendus sages, brisé le bras des prétendus forts, annihilé l'action des prétendus habiles, s'est décidément retiré de nous, l'événement de Lourdes, les merveilles de la sainte grotte et de la sainte fontaine, enfin les manifestations comme celles d'hier et d'aujourd'hui, ont appris à la terre que Dieu, Dieu en personne, est encore au milieu d'Israël : *et scietis quia in medio Israel ego sum* : lui, le Seigneur, le Maître, qui n'abdique point, qu'on ne détrône point, lui en dehors et en l'absence duquel il n'y a plus rien : *ego Dominus Deus vester, et non est amplius* ; et, par là, il nous a donné la confiance que son peuple n'était pas livré pour toujours à la confusion dont il semble couvert aujourd'hui : *et non confundetur populus meus in æternum* ; qu'il y aura spécialement pour la France un jour de guérison, de redressement, de résurrection.

Car enfin, si chaque jour des infirmités particulières

sont miraculeusement guéries, est-il donc plus difficile à Dieu d'opérer, plus difficile à la mère de Dieu d'obtenir la guérison de la société chrétienne, cette fille d'Abraham qui ne peut rester dans les liens dont elle est actuellement garrottée, sans que la cause même de Dieu soit profondément atteinte ici-bas : *hanc autem filiam Abrahæ, quam alligavit Satanas, non oportuit solvi vinculo isto* ¹ ?

C'est cette espérance, Messesseurs et mes Frères, c'est cette attente ferme et certaine de la délivrance, que nous emporterons tous de cette solennité. Malgré leurs vains efforts pour se hausser et se grandir, les hommes continuent à descendre. Chacun des sauveurs qui apparaît à l'horizon ne tarde pas à tomber au-dessous de celui qui l'a précédé ; c'est comme une compétition et une rivalité d'impuissance. Depuis que le Seigneur a vainement regardé d'en haut sur les enfants des hommes pour voir s'il en est un qui soit intelligent et qui cherche Dieu : *Dominus de cælo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens aut requirens Deum* : car, qu'on le sache bien, il n'y a de travailleur intelligent au service de la chose sociale que celui qui se préoccupe avant tout de sauver le droit et de faire la juste part de Dieu dans le gouvernement des sociétés humaines ; depuis, dis-je, que le regard divin s'est vainement abaissé sur les enfants des hommes, tous ils ont décliné, et, les uns comme les autres, ils sont devenus également inutiles : *omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt* ; malgré des talents et des dévouements envers lesquels

1. Luc., XIII, 16.

nous ne nous pardonnerions pas d'être injustes, on n'en a pas trouvé un, pas un seul, qui sût donner un branle décisif, pas un qui pût sérieusement faire le bien et procurer le salut qu'attend le pays : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* ¹.

Mais si déplorable que soit la décadence et la nullité des hommes, rien n'est perdu, et notre confusion ne sera pas éternelle, puisque Dieu daigne se montrer au milieu de son peuple. Avoir Dieu avec soi et pour soi, c'est avoir tout, même quand il ne reste plus rien : *Et scietis quia in medio Israel ego sum, ego Dominus vester, et non est amplius; et non confundetur populus meus in æternum.*

9. Finissons. L'Évangile nous dit, et l'Église nous rapportait hier, qu'un jour une humble vierge de Juda s'en était allée, d'un pas hâté et rapide, vers une modeste cité située dans les montagnes de la Judée ². Et là cette jeune fille, que rien jusqu'alors n'avait signalée à l'attention publique, sentit son esprit tressaillir dans le Seigneur; et, par la prédiction humainement la plus invraisemblable, elle annonça qu'à partir de ce jour toutes les générations l'appelleraient bienheureuse : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* ³. Fut-il donné alors à Marie de voir se dérouler sous ses yeux tous les détails du merveilleux accomplissement de cette prophétie sur les divers points du globe et jusqu'à la fin des âges? Je l'ignore. Mais, à coup sûr, le couronnement de la Vierge Im-

1. Ps. xiii, 2.

2. Exurgens autem Maria in diebus illis, abiit in montana cum festinatione in civitatem Juda. Luc., I, 39.

3. Luc., I, 48.

maculée qui va s'accomplir tout à l'heure sur ce plateau des Pyrénées, retentira dans tous les âges et jusque dans les hauteurs des cieux, comme un des plus magnifiques échos de la parole chantée, il y a bientôt dix-neuf siècles, dans les montagnes de Juda.

Oui, toute la chrétienté vivante, et le ciel uni à la terre, va proclamer Marie bienheureuse, à l'heure où Pie IX, par le ministère de son vénérable délégué, couronnera aujourd'hui sa propre sentence, en couronnant l'image de celle qui s'est ici nommée et déclarée elle-même « l'Immaculée Conception ». Vous n'avez pu le dire au monde, ô Marie, qu'après que le vicaire de votre Fils l'avait dit à l'Église ; mais, répondant à l'oracle du Vatican, l'oracle de Lourdes a été reçu avec enthousiasme par tous ceux qui sont jaloux de votre gloire et qui le sont aussi des prérogatives du pontificat romain ¹.

A partir de ce jour, Lourdes va devenir plus cher encore à la piété chrétienne. En vérité, il fait bon d'être ici, et l'on voudrait y pouvoir fixer sa tente avec celle de tous les siens ². On y respire un air, on y goûte un bien-être, un calme, une suavité qui est un

1. *Revelationes privatæ per se non pertinent ad depositi fidei catholicæ explicationem promovendam, ad quam Christus Dominus ministerium ordinarium in visibili capite Ecclesiæ, ut principio et fundamento unitatis infallibilis assistentiæ, non autem sub directione per novas revelationes. Hinc est quod inter rationes ob quas privatæ revelationes suspectæ videri possent, juxta Benedictum XIV (De canoniz. Sanct. l. III, c. 63, n. 8), recensetur illa « si revelatum dicatur quod adhuc sit sub judicio Ecclesiæ ».* (J.-B. Franzelin, *Tract. de divina revelatione*, sect. IV, pag. 235.)

2. *Matth., xvii, 4.*

avant-goût du ciel ; et quand on a commencé de gravir cette montagne, on se croit, je ne dirai pas à moitié chemin, mais aux trois quarts de route du Paradis. Quelque chose de la transfiguration du visage de la pure et naïve fille de Soubirous semble s'y refléter sur tous les fronts. Les préoccupations vulgaires de la vie terrestre n'y comptent pour rien. Et comme là-haut, où il y aura de grandes foules, les corps spiritualisés ne se causeront point de gêne et d'embarras mutuel ; il semble qu'ici on ne se touche que par les côtés de l'âme, et que l'entassement de la multitude y apporte seulement, comme dans la Jérusalem céleste, la joie de la participation de tous à la félicité de chacun : *cujus participatio ejus in idipsum*¹. Aussi en est-il de Lourdes comme de Rome, d'où l'on ne s'éloigne jamais qu'avec la résolution, qu'avec l'espoir d'y revenir.

10. Très sainte Dame et Reine de la terre et des cieux, vous avez bien montré ici dans votre langage que vous êtes de la famille de Celui qui traite très révérencieusement ses plus humbles créatures : *et cum magna reverentia disponis nos*². « Faites-moi la grâce », disiez-vous à cette pauvre enfant, « faites-moi la grâce de venir pendant quinze jours. »

N'est-ce donc pas cette même invitation, ô Marie, qui se fait entendre à nous, alors que toutes les puissances de notre âme cherchent à nous retenir dans ces lieux, et que toutes les aspirations de notre cœur nous y rappellent ? Mais nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes : mille obstacles peuvent nous en-

1. Ps. cxxi, 3. — 2. Sap., xii, 18.

chaîner. A notre tour, ô Mère aimable, ô Mère admirable, nous ne nous éloignerons point sans vous dire : Faites-nous la grâce de nous ramener encore ici plus d'une fois.

Et puisque nous sommes aujourd'hui à vos pieds, ah ! du creux de la grotte, des fentes de la pierre, montrez-nous votre face, et que votre voix sonne à nos oreilles : *In foraminibus petroæ, in caverna mace-riæ, ostende mihi faciem tuam, sonet vox tua in auri-bus meis*. Car, dès à présent, autant qu'il nous est permis d'en jouir, votre voix est douce et votre face est belle : *vox enim tua dulcis, et facies tua decora* ¹. Comme fruit de cette journée et de cette solennité, obtenez-nous, à nous et aux nôtres, la grâce des grâces, la grâce d'une vie pure : *vitam præsta puram* ; aplanissez la route sous nos pas pour faciliter le reste de notre trajet mortel : *iter para tutum* ; jusqu'à ce que, transfigurés déjà et à demi-béatifiés par la vue de votre visage, nous soyons admis à contempler comme vous à découvert la face de votre fils Jésus ; et que, couronnés par ses mains et par les vôtres, après qu'il nous a été donné de prendre part à votre couronnement terrestre, nous partagions avec vous les joies et les gloires de l'éternelle félicité : *Ut videntes Jesum, semper collætetur*. Amen.

1. Cantic., II, 44.

VENERABILI FRATRI NOSTRO LUDOVICÒ-EDUARDO
EPISCOPO PICTAVIENSI.

PIUS PP. IX.

Venerabilis Frater, Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Ulceri ætatis nostræ, quæ hominem elatum ad honorem filiorum Dei detraxit ad conditionem jumentorum illisque similem fecit, nullum certe remedium efficacius, nec ulla naturalismi refutatio potior factis unicuique obviis, perspicuis, indubiis, crebris, admirationem excitantibus ; quæ, cum evidenter indole sua naturæ vires omnes excedant, mentes materiæ cœno demersas necessario erigunt ad supernaturalem ordinem.

Hisce autem usum te, Venerabilis Frater, fuisse gratulamur non modo scite graviterque et diserte more tuo, sed et apposite commodissimeque ; licet instituta a te oratio a sacris solemniis Lapurdensibus revocari tota videretur ad impositam Immaculatæ Virginis simulacro coronam. Quod sane commendat peculiarem illam tibi et insignem dexteritatem, qua, dum totus instare videris proposito themati, idque docte persequi et eloquenter, adeo solerter ac apte sermonem flectis ad adjuncta temporum necessariamque aut utilem abstantis populi institutionem, ut quæ ad hæc disseris ultroneo nexu jungi videantur argu-

A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE LOUIS-EDOUARD,
ÉVÊQUE DE POITIERS.

PIE IX PAPE.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

A cette plaie de notre temps, qui fait que l'homme, élevé à l'honneur de l'adoption divine, se ravale lui-même au rang des bêtes et leur devient semblable, il n'y a pas de remède plus efficace, et l'on ne saurait opposer au naturalisme une réfutation plus puissante, que ces faits manifestes, indubitables, multipliés, qui, placés à la portée de tous, les plongent dans l'étonnement : faits dont le caractère dépasse évidemment les forces ordinaires de la nature, et qui dès lors, soulèvent les esprits au-dessus des basses régions de la matière, et les élèvent jusqu'aux hauteurs de l'ordre surnaturel.

Nous vous félicitons, vénérable Frère, d'être parti de là, non seulement pour discourir avec le savoir, la gravité, la clarté qui sont votre mérite habituel, mais pour faire une œuvre toute d'à-propos et venant à point nommé. Encore que ce discours, prononcé par vous dans les solennités de Lourdes, semblât se rapporter tout entier au couronnement de la statue de l'Immaculée Vierge, vous y avez mis de nouveau en lumière la merveilleuse habileté qui vous est propre ; car, tout en vous appliquant à ne point perdre de vue votre sujet, et en le traitant avec beaucoup de doctrine et d'éloquence, vous avez heureusement

mento suscepto, sponteque ipsi accedere in explanationem et ornamentum.

Quod certe dum altius documenta mentibus infigit, simul efficit, ut millenis deinde propagata linguis, non uni prosint audienti concioni, sed vim suam exerant apud innumeros. Nos quidem, qui libentissime legimus egregiam homiliam tuam, hunc tibi fructum adprecamur ; ac interim superni favoris auspicem et præcipuæ Nostræ benevolentiae testem tibi, Venerabilis Frater, universæque diœcesi tuæ Benedictionem Apostolicam peramanter impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die 27 julii anno 1876,

Pontificatus Nostri anno tricesimo primo.

PLUS PP. IX.

trouvé le secret de parler des circonstances du temps, et de donner à la foule qui vous écoutait les enseignements utiles et nécessaires ; rattachant d'ailleurs ces grandes leçons à votre thème par un lien si naturel, qu'elles semblent en être le développement et l'ornement voulus.

De tels enseignements se gravent au plus profond des âmes ; et reproduits par les mille voix de la publicité, ils n'auront pas seulement profité à votre auditoire, mais ils produiront leur effet dans une foule innombrable d'esprits.

Pour Nous qui avons lu avec le plus vif plaisir votre belle homélie, nous vous souhaitons ce fruit spirituel. Et comme gage de la faveur céleste, en même temps que comme signe de Notre particulière bienveillance pour vous, Nous vous accordons de tout Notre cœur, vénérable Frère, ainsi qu'à tout votre diocèse, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 27^e jour de juillet de l'année 1876, la 31^e de Notre pontificat.

PIE IX, PAPE.

XL

LETTRE

A MONSIEUR L'ABBÉ ULYSSE MAYNARD
CHANOINE HONORAIRE DE POITIERS AU SUJET
DE SON LIVRE INTITULÉ : *La Sainte Vierge*.

Abbaye de Ligugé, 24 septembre 1876,
en la fête de Notre-Dame de la Merci.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Vous m'avez procuré la satisfaction de lire votre beau travail, et je ne suis point étonné du rapport très favorable qui m'en est fait. Je n'hésite donc pas à en autoriser l'impression et à en recommander la lecture.

Dans la préface de son traité magistral sur la troisième partie de la Somme de saint Thomas, le grand Suarez a écrit ces paroles : « Pour moi, après la connaissance de Dieu et de Jésus-Christ, je n'estime pas qu'il en soit une plus utile et plus digne d'un vrai théologien que celle de la bienheureuse Vierge. Et je ne saurais comprendre que, les docteurs mettant d'ordinaire tant de soin et de zèle à disputer sur la grâce des anges, sur leurs mérites, sur leur vie voyage, leur gloire, leur science, leurs dons, leurs ministères et leurs offices, on n'étudiât point avec une diligence beaucoup plus empressée les questions qui concernent cette créature bénie qui est leur reine; et,

par exemple, sa dignité, ses mérites, et sa félicité incomparable. D'autant que, non seulement cette théologie de la sainte Vierge est par elle-même plus relevée, qu'elle offre plus d'attrait et sert mieux la piété que la théologie des anges ; mais encore elle est plus lumineuse et plus certaine, ayant dans l'Écriture et dans la science sacrée des fondements nombreux et solides. Il y a plus : ce traité de la sainte Vierge est le complément indispensable de celui de Jésus-Christ. Car, de même que la procession éternelle du Christ ne peut devenir l'objet de notre foi que si nous croyons d'abord au Père éternel qui l'engendre, de même, nous ne pouvons bien comprendre sa génération temporelle, dont Marie toute seule est la source créée, sans la connaissance préalable de cette Mère de Dieu. »

Vous avez écrit votre livre à la lumière de ces grands principes catholiques, Monsieur l'Abbé, et quiconque aura lu vos pages comprendra la vérité de ce qu'écrivait Suarez. Vous redites, en la manière brillante et énergique qui vous est propre, ce que les anciens et même certains modernes ont dit sur ce magnifique sujet de Marie. Vous ne les citez pas, mais on sent que vous les possédez, et leur doctrine est comme la trame du tissu que vous avez savamment et gracieusement formé.

En parcourant votre œuvre, dont un célèbre et habile éditeur a voulu rehausser l'éclat par de splendides illustrations, les doctes y reconnaîtront les enseignements de leurs maîtres ; les âmes pieuses y trouveront des aliments pleins de saveur ; quiconque aime Jésus-Christ y goûtera des joies exquises, et

tous y admireront la grandeur, la beauté, la divine harmonie de cette doctrine chrétienne, où est la lumière suprême de nos intelligences, le salut éternel des âmes et la vie des nations.

Fasse la grâce de Dieu qu'en aidant à mieux connaître et à aimer davantage sa sainte mère, qui est aussi la nôtre, votre travail produise beaucoup de fruits dans l'Eglise et dans les âmes ! C'est le but principal où a visé votre piété, et je ne saurais vous souhaiter une plus belle récompense.

Vous connaissez, Monsieur le Chanoine, toute l'estime et l'affection de votre évêque et serviteur en Jésus-Christ.

XLI

HOMÉLIE

PRONONCÉE DANS LA SCLÉNNITÉ DE SAINTE RADEGONDE
EN PRÉSENCE DES PÈLERINS DE PARIS A LOURDES.

(18 AOÛT 1878.)

1. Miracles de Jésus en parcourant la Judée ; il allait guérissant toute langueur et toute infirmité. Cette propriété miraculeuse du Sauveur fut communiquée par lui à ses premiers disciples.
2. Plus d'une fois, dans le cours des siècles, il a plu à la divine Providence de rouvrir la source des miracles. L'association de Notre-Dame du Salut et l'œuvre des Pèlerinages de nos jours.
3. Il y a des lieux prédestinés où le Seigneur manifeste préférentiellement sa puissance et celle de sa Mère et de ses amis : Lourdes et Poitiers.
4. Ce n'est point manquer de confiance en Marie que d'implorer les saints. Charmant récit du XIII^e siècle.
5. Exhortation aux pèlerins à poursuivre leur route jusqu'au sanctuaire de Lourdes.

1. Les Livres saints nous disent, mes très chers Frères, qu'en même temps que Jésus, parcourant la Judée, prêchait la royale doctrine de l'Évangile, il allait guérissant toute langueur et toute infirmité ¹. Sachant cela, ceux qui avaient des malades couraient tout le pays, et ils les conduisaient, étendus sur leurs grabats, là où ils entendaient dire que Jésus était. A son approche, on les déposait dans les rues, on les

1. Matth., iv, 23.

exposait sur les places, et l'on priait le Sauveur de permettre qu'ils pussent seulement toucher le bord de ses vêtements; et tous ceux qui le touchaient étaient guéris ¹.

Or, cette propriété miraculeuse du Sauveur, il lui a plu de la communiquer à ses premiers disciples. Les ayant convoqués autour de lui, il leur donna puissance pour guérir toute langueur et toute infirmité : *Et convocatis discipulis, dedit eis potestatem ut curarent omnem languorem et omnem infirmitatem* ². Que dis-je? Il leur promet que quiconque d'entre eux aurait une foi suffisante, non-seulement ferait les mêmes œuvres que lui, mais en opérerait même de plus grandes : *Opera quæ ego facio et ipse faciet, et majora horum faciet* ³. Et, de fait, comme nous le voyons aux actes des Apôtres, tant et tant de prodiges sortaient de leurs mains, qu'ils étaient assaillis, assiégés, plus encore que Jésus-Christ lui-même, par tous ceux qui s'intéressaient à la guérison de leurs frères. L'empressement, l'encombrement avaient pris de telles proportions, qu'il en résultait quelque désordre, dont pouvaient se scandaliser certains esprits. Par exemple, du plus loin qu'on voyait venir l'apôtre saint Pierre, on poussait les malades hors des maisons, on les jetait sur les places : *ita ut in plateas ejicerent infirmos*. Que voulez-vous? dans ces instants de presse, et avec de si grandes foules, on fait de son mieux, et on ne peut pas toujours se garder de quelques mouvements brusques et précipités. On les rangeait ensuite sur des lits et des brancards, afin

1. Marc., vi, 56. — 2. Matth., x, 1. — 3. Joann., xvi, 12.

que l'ombre de Pierre atteignit chacun d'eux et qu'ils fussent délivrés de leurs infirmités ¹.

2. Ce que nous voyons aujourd'hui, qu'est-ce autre chose que ce qu'on voyait alors? Sans doute, les signes extraordinaires des premiers jours du christianisme n'ont pas persévéré sous la même forme au milieu du peuple chrétien. Cependant, il a plu à la divine providence de rouvrir plus d'une fois, durant le cours des siècles, la source des miracles : miracles de guérison de toutes sortes d'infirmités corporelles et spirituelles. Alors, c'est par centaines, c'est par milliers, que ceux qui souffrent se rendent vers ces sources bénies et fécondes. Que l'incroyant en rie pendant qu'il jouit de la santé; qu'il dénonce ces voyages aux autorités publiques, comme un grief d'homicide par imprudence : lui-même, demain, dans les tortures de la souffrance, et quand le médecin n'y pourra plus rien, convoitera secrètement l'essai de cette ressource suprême. Mais comme, parmi les êtres souffrants, il en est beaucoup qui, malgré leur foi et leur vif désir, ne pourraient faire le voyage d'eux-mêmes et à leurs dépens, de là cette association de Notre-Dame du Salut et cette œuvre des Pèlerinages, qui ont entrepris de reproduire ce qui se voyait durant la carrière mortelle de Jésus.

Des hommes de foi et de dévouement, des prêtres, des laïques n'ont pas reculé devant cette entreprise pleine de difficultés de toute nature. Sans être arrêtés par les distances, on les voit partir pour les lieux le plus reculés : *et percurrentes omnem regionem*, emme-

1. Act., v, 15.

nant avec eux les malades étendus sur des grabats, et les promenant, les conduisant là où ils ont entendu dire qu'on trouve Jésus : *Cœperunt in grabatis eos qui se male habebant circumferre, ubi audiebant eum esse* : c'est-à-dire là où le Sauveur a voulu rendre sensibles sa présence et sa vertu divine.

3. Car, encore que Jésus-Christ soit présent dans tous nos temples et qu'il réside partout dans nos tabernacles ; encore que sa Mère et ses saints puissent partout accueillir nos prières et nous accorder leur intercession ; il y a pourtant, dans le cours de chaque siècle, des lieux prédestinés, où le Seigneur manifeste préférablement sa puissance et celle de sa Mère et de ses saints. L'un de ces lieux privilégiés, à l'heure actuelle, est cette grotte de Lourdes, dont la renommée a rempli l'univers entier. Lourdes, à l'entrée des Pyrénées, touche aux derniers confins de la France. Si l'on part du centre pour aller à cette extrémité du pays, à plus forte raison si l'on quitte la frontière du nord pour se rendre à cette frontière du midi, c'est toute la longueur du territoire français à parcourir. Qu'importe ? *Et percurrentes omnem regionem*. N'a-t-on pas à son service des chars rapides, emportés par la vapeur ? La complaisance des compagnies se prêtera à convertir les wagons en des salles d'hôpital, en des chambres d'infirmerie, avec tous leurs ustensiles et leurs appareils ; on y étendra des matelas, des couchettes, la literie sous toutes ses formes, moyennant quoi on transportera les malades de toute espèce : *in lectulis et grabatis*¹ ; et l'on ira, de station en station,

1. Act. v, 15.

s'arrêtant principalement aux lieux où l'on saura que la vertu de Dieu réside : *ubi audiebant eum esse*.

Voilà pourquoi cette station à Poitiers, à Poitiers, la ville d'Hilaire et de tant d'autres grands et puissants serviteurs de Dieu, mais surtout à Poitiers, la ville de Radegonde, dont la solennité patronale se célèbre en ce jour, à Poitiers où ceux qui sont préposés à ces saintes caravanes estiment qu'il est bon de faire une halte, parce qu'il est notoire que la vertu féconde de Jésus y habite : *ubi audiebant eum esse*.

4. Mais, me dites-vous, le sanctuaire de Lourdes étant le but de notre pèlerinage, ne serait-ce point manquer de confiance ou même de respect envers la Vierge immaculée, que d'implorer ainsi et d'obtenir de Radegonde ou de Martin, à Poitiers ou à Ligugé, les faveurs que nous attendons de la Mère de Dieu près des roches Massabiellles ?

Déposez ce scrupule, mes bien-aimés Frères ; et puisque vous venez la plupart de Paris et du nord, permettez que je vous communique le récit qu'un de nos moines actuels de Ligugé a copié récemment dans la bibliothèque d'une des villes de la Belgique.

C'était dans le cours du douzième siècle. Un mal affreux, appelé le *mal des ardents*, exerçait, en France et dans une partie de l'Europe, d'épouvantables ravages, dont la seule description fait frémir. Or, un auteur contemporain, grandement dévot au culte de saint Martin, Guibert de Gembloux, rapporte qu'un groupe de malades s'était renfermé dans l'église de Saint-Martin, à Paris, pour obtenir du bienheureux patron la guérison du mal dont ils étaient atteints. Le saint évêque leur déclare que la faculté de guérir

de ce mal n'est point dans ses attributions, attendu que Jésus-Christ l'a dévolue en propre à sa Mère : *Quia munus hoc propriæ Christus cessit matri suæ*. A quoi les malades répondent que cette excuse n'est point recevable ; qu'il est connu de tous qu'il est un des princes du Paradis, et qu'ayant opéré de bien plus grands miracles que celui-là durant sa vie, il ne lui en coûtera guère de délivrer de pauvres gens comme eux du fléau qui les consume. Et comme le saint persistait à dire que ce n'était pas dans l'église de Saint-Martin, mais dans l'église de Notre-Dame qu'ils seraient exaucés, ils lui déclarent qu'ils périront plutôt sous ses yeux, et que son église deviendra leur cimetière s'il les y laisse mourir. Comment résister à une pareille opiniâtreté ? « En vérité, leur dit le saint, vous me semblez pas mal violents » : *Vos, inquiens, quidem mihi violenti videmini*. « Donc, relevez-vous guéris ; mais sachez bien que, même en ce moment, vous devez la santé aux suffrages de la Mère du Christ » : *Matris Christi suffragiis incolumes exsurgite*. Et, afin que le cas présent ne tire pas à conséquence, dénoncez à tous ceux qui sont atteints de la même maladie que ce n'est ni par ma puissance, ni par celle d'aucun autre saint, mais par le secours et les mérites de la seule Reine des cieux que la guérison sera obtenue en ce temps. C'est pourquoi, pour que le remède qu'ils sollicitent ne leur soit point refusé : *quapropter et remedium petituri non negandum*, c'est dans les oratoires spéciaux de Marie qu'ils doivent se rendre : *ipsius specialia frequentent oratoria*.

5. D'où je conclus, mes Frères, que si plusieurs d'entre vous, comme nous l'espérons, obtiennent

déjà plus d'une grâce spirituelle ou temporelle, soit auprès de la tombe de sainte Radegonde, soit auprès de la cellule de saint Martin, ce sera à titre d'anticipation, et comme en avance d'hoirie; et qu'ils n'en doivent pas moins, ou plutôt qu'ils en doivent d'autant plus poursuivre leur route jusqu'au sanctuaire de Lourdes où les attend le plein exaucement de leurs vœux et de leurs prières : *Quapropter et remedium petituri non negandum, ipsius specialia frequentent oratoria.*

Que vos saints anges gardiens et que les anges gardiens de notre cité, dont les habitants ont accueilli votre venue comme une fête, vous accompagnent, vous assistent jusqu'au terme de la course, jusqu'au retour dans vos foyers, et que le monde égoïste sache une fois de plus ce que sont, dans l'Église du Christ, les malades, les pauvres, les déshérités des joies du siècle, tous ceux enfin qui participent ici-bas au crucifiement du Rédempteur, dont ils partageront un jour la félicité et la gloire ! Amen.

XLII

ALLOCUTION

DE S. E. LE CARDINAL PIE.

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE SAINTE RADEGONDE
EN PRÉSENCE DES PÈLERINS DE PARIS A LOURDES.

(18 AOÛT 1879.)

1. Les récits du saint Évangile attestent qu'il y a en Jésus-Christ et dans sa grâce une vertu surnaturelle, un principe miraculeux de guérison.
2. Les récits des siècles chrétiens attestent la même vérité ; de là ces foules considérables qui accourent près de ces grottes où l'on assure que Marie a apparu.
3. Tous peuvent-ils espérer d'être guéris ? Oui, s'ils s'approchent avec un sentiment de foi et de confiance surnaturelle ; non, s'ils n'apportent que de l'empressement et de la curiosité.
4. Le pèlerinage national, pour un grand nombre de ceux qui l'accomplissent, est un acte de foi et de confiance surnaturelle. Aux pieds de la Vierge de la grotte, la source des grâces n'est point tarie.
5. C'est un honneur pour Poitiers d'être l'étape nécessaire des pèlerins partis de la capitale. Puissent les pèlerins, exaucés et joyeux, raconter au retour les merveilles de la Vierge immaculée.

Et rogabant eum ut vel ambriam vestimenti ejus tangerent. Et quicumque tetigerunt, salvi facti sunt.

Et ils lui demandaient de toucher seulement le bord de son vêtement. Et tous ceux qui le touchèrent furent guéris.

(MATTH., XIV, 36.)

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

1. Qu'il y ait en Jésus-Christ et dans sa grâce une vertu surnaturelle, un principe miraculeux de guéri-

son, c'est ce qu'attestent les récits du saint Évangile et les récits de tous les siècles chrétiens. Elle est célèbre entre toutes les autres, l'histoire de cette femme qui souffrait depuis douze ans d'une infirmité jusque-là incurable. Elle avait dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins, et n'avait pu être guérie par aucun. Or, considérant Jésus qui s'avancait au milieu d'une multitude compacte, elle s'était dit à elle-même : « Si je parviens seulement à toucher la frange de son vêtement, je serai sauvée ». En effet, ayant réussi, malgré l'encombrement de la foule, à toucher l'extrémité du vêtement du Sauveur, elle fut aussitôt guérie. Et Jésus, se tournant vers elle et la regardant lui dit : « Ma fille, votre foi vous a sauvée. »

A la chose ainsi racontée par saint Matthieu, saint Luc ajoute une particularité qui ne doit pas être omise. Au moment où le miracle de la guérison s'était produit, Jésus-Christ s'était arrêté et avait dit : « Qui est-ce qui m'a touché ? » A quoi saint Pierre et les autres disciples de répondre : « Maître, la question que vous adressez est étrange, les foules vous pressent, vous assiègent, elles menacent de vous renverser, et vous demandez qui vous a touché ! » Mais Jésus d'insister et de répondre : « Quelqu'un m'a touché ; car j'ai connu qu'une vertu est sortie de moi ». La pauvre femme alors se jette tremblante aux pieds du Sauveur, déclarant ce qui l'a portée à le toucher, et comment elle a été exaucée à l'instant : « Ma fille », lui dit alors Jésus, « votre foi vous a guérie : allez en paix ».

Mais cette guérison racontée au chapitre neuvième

de saint Matthieu, cette guérison particulière et individuelle, devint un encouragement pour tous les autres malades, de quelques infirmités qu'ils fussent atteints. Pourquoi, par le même moyen et avec la même foi, d'autres n'obtiendraient-ils pas ce que cette femme avait obtenu ? C'est pourquoi le même évangéliste, au chapitre quatorzième, et saint Marc, au chapitre sixième, nous apprennent que, partout, sur le passage de Jésus, les infirmes le priaient de leur laisser toucher la frange de son vêtement, et que ce contact leur rendait immédiatement la santé : *et quotquot tangebant eum salvi fiebant*.

2. Mes très chers Frères, des malades, malades depuis douze ans et au-delà, malades qui avaient épuisé toutes les ressources de l'art, qui avaient dépensé tout leur avoir en médecins et en remèdes : le nombre en a été grand dans tous les temps. En face de cette impuissance éprouvée et démontrée des moyens humains, il s'en est rencontré qui se sont dit à eux-mêmes : « Ah ! si je demandais à Dieu ou à la Mère de Dieu ce que les hommes n'ont pas su me procurer ; si j'allais près de ces grottes où l'on assure que Marie a apparu et qu'elle a fait jaillir une source merveilleuse ; si j'appuyais mon front à ce rocher qui lui a servi de marchepied, si je me baignais ou m'abreuvais à cette fontaine imprégnée de sa vertu : j'ai le sentiment intérieur que j'y trouverais le remède et la santé ». Et, de fait, on a vu plusieurs de ces malades dont la guérison a été instantanée.

Or, ce qui a été accordé à quelques-uns, pourquoi ne serait-il pas accordé aux autres ? Les foules donc se sont mises en marche, par caravanes de plusieurs

milliers, et ç'a été à qui assiégerait les grottes et les fontaines d'où jaillit le soulagement.

3. Tous ont-ils été guéris ? Tous peuvent-ils espérer de l'être ? Entendons Jésus.

Quis est qui me tetigit : « Qui est-ce qui m'a touché » ? Mais, Seigneur, tous ceux qui se pressent autour de vous, vous touchent : que voulez-vous dire ? Et Jésus répond : « Quelqu'un m'a touché, « car j'ai reconnu qu'une vertu sortait de moi. » Toucher Jésus matériellement, ce n'est pas le toucher efficacement. La question est de le toucher par le mouvement de la foi, et non pas d'une foi quelconque, mais d'une foi vive et pénétrante. C'est seulement par ces attouchements que sa vertu peut être excitée à sortir. Et si, comme il arriva dans la première circonstance rapportée par l'évangéliste, si une seule personne s'est approchée avec ce sentiment de foi et de confiance surnaturelle, elle seule sera guérie, et tous les autres qui n'auront apporté que de l'empressement et de la curiosité se retireront comme ils sont venus.

4. Tous tant que vous êtes, pieux fidèles qui composez ce pèlerinage national, vous, en particulier, dont l'infirmité est si grande, la maladie si aiguë, l'état si désespéré, que l'entreprise de ce voyage est une folie aux yeux de la prudence commune ; vous ne vous êtes mis en marche que parce que vous êtes pleins de la confiance surnaturelle qui animait cette femme de l'Évangile. Comme elle donc, et comme ces multitudes d'infirmes qui l'imitèrent, vous obtiendrez les grâces que vous avez à cœur d'obtenir : guérisons du corps pour les uns, guérisons des âmes

pour les autres ; guérisons personnelles pour ceux-ci, guérisons et conversions des personnes amies pour lesquelles ceux-là intercèdent. Le pèlerinage, dans les conditions où le grand nombre de ceux qui sont ici vont l'accomplir, est un tel acte de foi que j'entends Jésus s'écrier : *Aliquis me tetigit* : « Celui-ci, celui-là m'a touché, et je sens une vertu qui s'échappe de moi ». Or, tous ceux qui touchent Jésus de la sorte, le salut de leur corps et le salut de leur âme est acquis : *Quotquot tangebant, salvi fiebant*.

J'étais moi-même, il y a aujourd'hui huit jours, aux pieds de la Vierge de la grotte : j'ai constaté de mes yeux que la source des grâces et des miracles n'était point tarie, que sa vertu n'était point affaiblie. Allez donc avec foi, avec confiance, avec assurance. Dès aujourd'hui, près de ce tombeau de la sainte reine et thaumaturge Radegonde, j'ose dire à plusieurs de vous : « Ma fille, votre foi vous a sauvée, vous a guérie : allez en paix ».

5. Quant à nous, c'est notre consolation, notre honneur, notre joie, que la Vierge Immaculée, en choisissant ce rocher de l'entrée des Pyrénées pour y manifester sa gloire et sa puissance, ait prédestiné Poitiers à être annuellement le lieu d'arrêt, l'étape indiquée et nécessaire des pèlerins partis de la capitale. Sous peine de tenter Dieu par une imprudence, une halte est indispensable, et comptez que notre cité hospitalière sera toujours heureuse et fière de l'offrir.

Que Dieu donc, par l'entremise de sa glorieuse Mère, que nous honorons ici sous le nom de Notre-Dame-la-Grande, et aussi par l'intercession de ses

grands serviteurs Hilaire et Martin, par celle surtout de notre royale Patronne dont l'octave s'achève aujourd'hui, que Dieu vous fasse expérimenter et goûter dès à présent un premier fruit de votre pieux pèlerinage ; qu'il vous conduise sains et saufs au terme de votre course, et qu'il vous accorde à tous de rentrer exaucés et joyeux, au sein de vos familles, racontant les merveilles de la Vierge Immaculée et les prodiges de la grâce dont vous aurez été les heureux témoins.

XLIII

HOMÉLIE

PRONONCÉE A LA SUITE DE LA PRISE DE POSSESSION
DU TITRE PRESBYTÉRAL DE SAINTE-MARIE-DE-LA-VICTOIRE.

(le dimanche 28 septembre 1879.)

1. La mère de Jésus mérite à juste titre le nom de Sainte-Marie-de-la-Victoire.
2. Que veut dire cette prise de possession d'une nouvelle église ? Ce n'est pas rompre avec son épouse que de s'approcher davantage de sa mère ; or, la mère et maîtresse de toutes les églises du monde, c'est la sainte Église de Rome.
3. Ce précieux titre de Sainte-Marie-de-la-Victoire, le plus récent de tous les titres cardinalices, est d'un augure favorable pour le nouveau cardinal qui, homme du passé et de la tradition, n'en fait pas moins profession d'avoir les yeux incessamment ouverts sur les temps nouveaux. Description de la gracieuse église de Sainte-Marie-de-la-Victoire.
4. Remerciements au noble prince qui s'est constitué le protecteur de cette église, et aux religieux de l'ordre du Carmel préposés à la garde de Sainte-Marie-de-la-Victoire.
5. Le vocable sous lequel est placé ce sanctuaire n'est pas irrévocablement condamné à ne plus appartenir qu'au domaine de l'histoire.
6. La nation et la cité des Romains resteront dans la voie que la main de Dieu et la main des siècles leur ont tracée. Et quant à la France, que les papes ont nommée le royaume de Marie, impossible qu'elle ne revienne pas bientôt à sa vocation première.

Nomini meo adscribatur victoria.
Que la victoire soit inscrite à mon nom.
(II REG., XII, 28.)

1. Nous sera-t-il permis, M. T. C. F., d'emprunter au second livre des Rois les paroles que nous

lisons tracées en caractères d'or aux voûtes de ce temple ?

Joab, après avoir vivement poussé le siège de la ville principale des Ammonites, écrivait à David de venir livrer lui-même le dernier combat, afin que le mérite de l'expédition appartînt à sa royale personne, et que la victoire ne fût pas attachée à un autre nom que le sien. Attention délicate d'un sujet jaloux de l'honneur de son prince : *Nomini meo adscribatur victoria.*

Disons-le hardiment : quand il s'agit de sa mère, Jésus, le fils de David, n'admet point une semblable réserve. Et, quoi qu'il en soit des règles ordinaires de l'exégèse, nous devons accepter sans scrupule l'application et l'ajustement que l'on a fait de ce texte à celle qui est authentiquement honorée ici sous le titre de Sainte-Marie-de-la-Victoire : *Nomini meo adscribatur victoria.*

Mais de quelles victoires s'agit-il, et, avant tout, par quel concours de circonstances suis-je amené à élever ici ma voix en ce jour ? Laissez-moi vous le dire en peu de mots.

2. Est-ce que, pour obéir aux prescriptions du cérémonial sacré des évêques, je n'aurais pas dû ce matin célébrer les saints mystères dans une autre enceinte que celle-ci ? Comment oublier qu'à pareil jour, à la date du vingt-huit septembre mil huit cent quarante-neuf, la bouche mille fois bénie, millé fois chérie du Pape Pie IX, exilé alors de ses États, prononçait dans le palais de Portici l'acte d'union de ma modeste personne avec la grande et glorieuse Église de saint Hilaire ? Épouse si attachante qu'elle a con-

quis de prime-abord toutes mes affections, et que jamais, ni dans mon esprit, ni dans mon cœur, elle n'a laissé place à l'espoir de secondes noces meilleures et plus désirables ¹. Que veut donc dire aujourd'hui cette prise de possession nouvelle ? Est-ce après trente ans d'une fidélité constante et inviolable que de nouveaux liens se peuvent contracter, quand le temps n'a su que resserrer les premiers ?

La réponse est facile. Ce n'est point rompre avec son épouse que de s'approcher davantage de sa mère. La mère et la maîtresse de toutes les églises du monde, c'est la sainte Église de Rome. Or, si cette Église n'a proprement qu'un seul époux, le successeur de Pierre, la ville sainte contient pourtant, au-dessous de l'unique chaire apostolique, d'autres titres multipliés : et parce que l'Église romaine, même envisagée comme église particulière, porte encore avec elle le cachet de sa catholicité, et qu'elle n'entend point se laisser emprisonner dans les limites d'un nationalisme rapetissé, volontiers elle affecte une partie de ses titres secondaires à des titulaires dispersés sur les divers points du globe. Ainsi se forme le conseil du chef suprême appelé à juger les causes de l'univers entier, à veiller aux intérêts de toutes les nations de la terre. Ainsi se recrute dans des conditions à la fois locales et universelles, le Collège des représentants de cette Cité souveraine à laquelle appartient la prérogative de se donner à elle-même son propre évêque, qui devient par là et de plein droit le Monarque spirituel de la chrétienté. Sénat auguste auquel nul autre sénat

1. Gen. XIX, 30.

ne se compare, ni pour l'origine de son institution, ni pour la nature ou l'étendue de ses attributions, ni pour la majesté de son caractère ; organisation merveilleuse que les siècles ont perfectionnée, que le droit et la discipline ont réglée et consacrée, et qui, au milieu de la mobilité incessante des sociétés et des choses de la terre, donne le spectacle grandiose de la consistance la plus ferme et de la succession la plus régulière qui soient sous le soleil.

Ne craignez point, ô vous, mes pieux fils, venus ici pour être témoins de cette solennité. Grâce aux sages dispensations de l'autorité apostolique, l'investiture du vingt-huit septembre mil huit cent soixante-dix-neuf ne préjudiciera point à celle du vingt-huit septembre mil huit cent quarante-neuf. Le second signe sponsalice ajouté à notre main, n'en exclut pas l'anneau nuptial que nous reçûmes alors. Et si l'illustre pontife qui, du siège de Pérouse, s'est vu élever sur le siège souverain de Rome, a pu trouver pour lui-même dans les dispositions et les précédents de la discipline ecclésiastique l'heureuse possibilité de ne pas briser avec ses premiers amours, combien plus celui qui n'est que prêtre à Rome, est-il en possession de demeurer l'évêque et le propre époux de son Église de Poitiers ! Voilà pourquoi, dans l'oblation du saint sacrifice, nous avons récité, tout à l'heure les oraisons afférentes à l'anniversaire que ce jour ramène, unissant nos actions de grâces et nos prières à celles qui, de tous les points du territoire diocésain, montaient ce matin pour nous vers le ciel. Puissons-nous, pendant tout le temps qu'il plaira à Dieu de continuer un ministère déjà si prolongé, réparer

tant d'omissions, corriger tant de fautes du passé, et travailler plus efficacement que jamais au salut des centaines de mille âmes qui nous sont confiées !

3. Du reste, M. T. C. F., ne recevons-nous pas aujourd'hui un nouveau gage et de secondes arrhes de la protection du Seigneur Jésus et de sa divine Mère ? Pourrions-nous ne pas voir un augure favorable dans ce précieux titre de Sainte-Marie-de-la-Victoire ? Accordez-moi encore un moment d'attention.

Cette Rome qui est par excellence la terre des vieux souvenirs et la patrie de l'antiquité, n'est pas moins attentive à consacrer par de nouveaux monuments toute la série des faits, tout le mouvement des choses que le temps amène.

Semblable au père de famille, qui tire de son trésor les choses nouvelles et les choses anciennes, notre grand pape Léon XIII, éminemment docte dans le royaume des cieux ¹ a fait choix pour nous du plus récent de tous les titres cardinalices ² Nous l'en remercions d'autant plus qu'il a répondu à notre désir. Homme du passé et de la tradition, nous ne faisons pas moins profession d'avoir les yeux incessamment ouverts sur les temps

1. Math. XII, 52.

2. Le titre presbytéral de Sainte-Marie-de-la-Victoire a été érigé par Pie VI, le 15 juillet 1776, en remplacement de saint Matthieu in merula dont l'église était détruite. Pie VII, dans sa bulle *Christiani*, du 10 janv. 1801, confirma cette érection, et nomma comme premier titulaire le cardinal Michel-Angelo Luchi, de la Congrégation du Mont-Cassin. Le second titulaire fut le cardinal Joseph Fesch, archevêque de Lyon, créé par Pie VII en 1803, et qui retint ce titre jusqu'à sa mort arrivée en 1839. Le titulaire actuel est le septième depuis l'érection.

nouveaux, et la genèse des événements qui ont préparé l'ère moderne est l'objet incessant de nos études et de nos méditations.

Combien donc elle nous devient chère, cette gracieuse église de Sainte-Marie-de-la-Victoire, contemporaine des triomphes du catholicisme durant les siècles si tourmentés qui ont immédiatement précédé le nôtre ! Là reluisent tant de richesses et d'œuvres de prix qu'on a pu dire de cet exquis sanctuaire qu'il était la perle et le bijou de la cité reine des arts. Là sont conservés et religieusement exposés les drapeaux et les étendards attestant la puissance de la Vierge à la fois miséricordieuse et terrible qui, aux divers âges de l'Église, a porté les coups décisifs à toutes les hérésies. Là respirent les souvenirs en quelque sorte vivants des victoires de Prague et de Vienne, et de tous les hauts faits dont la chrétienté eut à se réjouir à travers les angoisses de la terrible période qui fut appelée la guerre de trente ans. Devant cet autel sont venus s'agenouiller les papes et les empereurs apportant leurs tributs à la miraculeuse image de la protectrice des armées chrétiennes, dans un commun sentiment d'admiration et de reconnaissance pour sa main victorieuse : *et victricem manum tuam laudaverunt pariter* ¹. Là enfin fut gravée, par l'autorité même de l'Église, l'inscription destinée à identifier le nom de Marie avec le nom de la Victoire : *Nomini meo adscribatur victoria*.

4. Honneur donc, honneur et merci au généreux chrétien, au noble prince qui s'est constitué dans ces

1. Sap. x, 20.

derniers temps le patron et le protecteur de cette église, et qui, par l'emploi le plus pieux à la fois et le plus libéral de sa grande fortune, restaure avec magnificence ce que l'injure du temps et de la flamme avait atteint. Le Seigneur qui n'accepte jamais que pour rendre, versera, de génération en génération ses grâces, ses bénédictions et ses récompenses sur une maison que de six beaux titres rendront à jamais chère à sa mère.

Et vous, mes révérends Pères, à qui appartient si légitimement l'exercice du saint ministère dans cet établissement sacré, comment vous remercier assez des témoignages que vous venez de me prodiguer ? Si je suis profondément touché, je suis encore plus confus des sentiments que vous m'avez exprimés par la bouche éloquente d'un de vos frères. Vous avez bien mérité d'être à jamais les hôtes de cette sainte demeure : tout, dans cet édifice religieux nous rappelle la mémoire de ce vaillant et vénérable Carme-Déchaussé, Dominique de Jésus-Maria, vrai fils du Carmel, vrai disciple de sainte Thérèse, âme mystique à la fois et martiale, dont toute la vie, tous les actes, toutes les expéditions parurent s'inspirer des paroles ardentes de votre patriarche, devenues la devise de vos armoiries : *Zelo zelatus sum pro Domino Deo exercituum*¹. Avec quelle émotion ne vous ai-je pas entendus tout à l'heure me consacrer publiquement à Marie par ce nouveau lien contracté avec elle ! et que ne puis-je attendre des prières que vous lui offrirez ici pour moi chaque jour !

1. III. Reg., xix, 10.

5. Or, maintenant, M. T. C. F., le vocable sous lequel est placé ce sanctuaire est-il irrévocablement condamné à ne plus appartenir qu'au domaine de l'histoire ? Sera-ce à jamais sous le coup de la défaite, sous le poids de l'écrasement que nous prononcerons le nom de Sainte-Marie-de-la-Victoire ? Ni la Rome pontificale, ni la France catholique, n'ont-elles plus rien à attendre de Celle qu'en face des triomphes insolents de l'infidèle, le saint pape Pie V avait proclamée le secours des chrétiens ?

A Dieu ne plaise que nous nous arrêtions à ces pensées sinistres ! Ni le bras de Dieu, ni le bras de sa mère ne sont raccourcis. Qu'on le sache bien : les chrétiens n'ont jamais plus de confiance que dans les jours où le mal est plus extrême, parce que leur foi leur montre alors la délivrance plus prochaine. « N'as-tu pas peur », disaient à saint Martin les voleurs qui brandissaient le glaive sur sa tête. « Je n'ai jamais été plus tranquille, répondait le saint, car c'est pour l'heure du danger que Dieu a promis son secours. »

6. O hommes de ce temps, vous croyez la papauté vaincue ! Lisez donc l'exergue de la médaille que Léon XIII, dans la tranquille conscience de sa force, a fait frapper naguère pour la solennité annuelle des saints Apôtres : *Gens et regnum quod non servierit tibi peribit*¹. Non, ce n'est pas la papauté qui est exposée à périr ; c'est la nation, c'est le royaume qui ne l'aura pas servie. Or, parce que le peuple romain est un peuple impérissable ,

1. Isa, LX, 12.

parce que la ville de Rome est la ville immortelle dont les destinées ne finiront qu'avec les destinées du monde, nous reverrons (j'en atteste votre nom et la puissance de votre bras, ô Sainte-Marie-de-la-Victoire), nous reverrons et la nation et la cité des Romains rentrer dans la voie que la main de Dieu et des siècles leur ont tracée.

Et quant à toi, ô notre France, toi que les papes ont nommée le royaume de Marie, impossible que tu ne reviennes pas à ta vocation première. Nous l'avons affirmé dès les premiers jours de la crise, et nous le répétons avec plus d'assurance encore. De précieux instincts, qui se dérobent à toi pour un temps, mais qui ne sont qu'endormis, se réveilleront dans ton sein. Et tandis que, comme Paul respirant encore les menaces et le carnage sur le chemin de Damas, tu sembleras lancée dans la voie de l'impiété et de la violence, tout à coup une force secrète te renversera, une lumière subite t'enveloppera, et une voix se fera entendre : « Qui êtes-vous » t'écrieras-tu : *Quis es, Domine ?* « Je suis Jésus que tu poursuis, « que tu persécutes » : *Ego sum Jesus quem tu persequeris* ¹.

O France, il est dur pour toi de regimber contre l'aiguillon, faire la guerre à Dieu n'est pas dans ta nature. Relève-toi, fille aînée de mon Église, race prédestinée, vase d'élection, et va, comme par le passé, porter mon nom devant tous les peuples et les rois de la terre ².

1. Act. ix, 1-5.

2. Ibid. 15.

Puisse, M. T. C. F., ce spectacle nous être donné bientôt ; et, qu'une fois de plus, la victoire soit attachée au nom de Marie : *Nomini meo adscribatur victoria ! Amen.*

XLIV

LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DU XXV^e ANNIVERSAIRE DE LA
PROCLAMATION DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

(19 NOVEMBRE 1879.)

1. Indulgence plénière accordée par notre Saint-Père le Pape Léon XIII, pour fêter dignement le XXV^e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.
2. Joies qui accompagnèrent la proclamation du dogme en l'an de grâce 1854. A ces joies se mêlaient de grandes espérances : ont-elles été déçues ? Nous disons : non, et sans hésitation aucune.
3. Les semences jetées par Dieu deviennent moisson, quand cela plaît à sa sagesse. Nos dispositions sont une condition de la plénière effusion des grâces. Or, par nos iniquités, nous avons entravé la bonté de Dieu.
4. Et cependant, que n'avons-nous pas vu ! Le concile du Vatican, grâce auquel on a pu constater cette force irrésistible d'ordre et de cohésion qui réside dans la sainte Église.
5. En tout cas, dans l'ordre spirituel, la glorification de Marie a produit des fruits admirables, et les espérances conçues d'abord sont dépassées.
6. Prions plus que jamais en ce précieux anniversaire, et mettons notre vie d'accord avec cette foi qui est le fondement et l'âme de nos prières.

1. L'Église universelle, Nos Très Chers Frères, va célébrer le vingt-cinquième anniversaire du jour où cédant tout ensemble aux influences d'en haut et aux supplications réitérées de la catholicité entière, Pie IX, de douce et immortelle mémoire, définit comme dogme de foi la doctrine de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge Marie : doctrine déjà reçue

par tous et acclamée d'âge en âge par la piété chrétienne.

Epouse du « Roi des siècles ¹ » l'Église emprunte à son Époux quelque chose de sa domination sur le temps. Outre qu'elle échappe au temps par sa divine perpétuité, elle a le secret d'en féconder les heures pour la vie éternelle, leur faisant produire des fruits qui ne passent jamais. Elle le domine encore en ce qu'elle juge tout ce qui s'y passe, ayant reçu pour cela de Jésus-Christ et l'aptitude et la mission ². Elle le domine enfin, en ce qu'elle le consacre, lui imprimant ici et là des caractères divins ; inondant de clartés toutes célestes certains jours choisis ; créant ainsi des dates illustres ; donnant ensuite à ses enfants l'ordre de s'en souvenir, et aidant leur mémoire en faisant de ces jours bénis de véritables fêtes, en même temps qu'elle offre à nos âmes l'occasion et l'appât de toutes sortes de gains merveilleux.

C'est ainsi, pour fêter dignement la fin de ce premier quart de siècle écoulé depuis la promulgation du dogme sacré dont nous parlons, que notre Saint-Père le Pape Léon XIII ouvre ces trésors inépuisables dont il est ici-bas le souverain dispensateur, et concède pour le huit décembre prochain, ou pour l'un des jours de l'octave, une indulgence plénière que, moyennant les conditions prescrites, tous les fidèles pourront gagner et appliquer, si bon leur semble, aux âmes du purgatoire.

2. Nul de ceux qui, en l'an de grâce mil huit cent

1. Timoth., 1, 17.

2. Corinth., II, 15.

cinquante-quatre, avaient âge d'homme ou même d'adolescent, n'a sans doute oublié l'immense et profonde émotion dont l'Eglise entière fut saisie quand, usant de sa prérogative et remplissant son ministère de Docteur suprême et universel, Pie IX jugea bon de ramasser pour ainsi dire toute cette lumière diffuse dans laquelle l'Immaculée Conception de Marie n'avait point jusque-là cessé d'apparaître, pour en former cet astre déterminé, distinct, fixe et visible à tous, qui prenait désormais son rang dans le vaste système de nos dogmes de foi, système qui est comme le firmament surnaturel de nos intelligences.

Ce que nos ancêtres avaient longtemps chanté sous les voûtes de nos temples : « O Vierge, ô Mère, ô Marie, votre Conception est pour le monde entier l'annonce d'une joie inénarrable », on ne le répétait plus seulement comme le souvenir traditionnel d'un fait divin qui avait marqué et fondé l'origine des choses chrétiennes ; on le chantait comme un fait présent, avec la conscience d'un don sublime incontestablement reçu d'en haut ; par suite, on y mettait un accent plein de gratitude et sentant le triomphe. Comme nous savons et confessons que Dieu est Père, Fils et Saint-Esprit ; comme nous savons et confessons que le Fils s'est fait homme, qu'il a vécu, qu'il est mort, et que, ressuscité le troisième jour, il siège à la droite et dans la gloire du Père, de même nous savons infailliblement et confessons à plein cœur que Marie, notre sœur, « de qui est né le Christ ¹ », a été par l'application anticipée des mérites de son Fils, pré-

1. Matth., 1, 16.

servée de la souillure originelle et conçue sans péché¹. Dieu a aimé le monde jusque-là, que, lui ayant donné pour roi et pour père selon l'esprit son Fils éternel, engendré de sa propre substance, il nous a donné par surcroît cette reine et cette mère que nous nommons Marie, laquelle, seule d'entre nous, a été perpétuellement et totalement pure et sainte, si bien que Dieu a toujours pu se reconnaître et se mirer en elle.

A ces joies, la plupart de nous se le rappellent, se mêlaient de grandes espérances. On disait : Il est dans la destinée de Marie, d'être une aurore divine. Dans l'ordre terrestre et historique, elle a été l'aurore ici-bas du soleil de vérité, de justice et de paix, qui est Jésus. Cette nouvelle glorification de la mère devait donc être le signe et le prélude d'une glorification nouvelle du Fils : c'est-à-dire d'une manifeste extension de son règne, d'une moisson de saints plus abondante, d'une liberté plus large reconnue à l'Église, d'un surcroît d'honneur et de pouvoir advenant au Saint-Siège, d'une période enfin tout à la fois glorieuse et prospère pour la famille humaine de Dieu.

Ces espérances sont-elles déçues ? Ceux qui ne voient que le dehors et jugent de tout par les surfaces peuvent se croire en droit de dire : oui. Nous disons : non, et sans hésitation aucune.

3. Avant tout, rien ne se serait encore produit d'appréciable ou même de réel à la suite de cette solennelle définition de foi, est-ce que nous regarderions les espoirs conçus comme frustrés irrévocablement ? A Dieu ne plaise. « Qu'est ceci ? » disait

1. Bulle *Ineffabilis*.

la grande Judith aux prêtres et au peuple de Béthulie. « Vous avez bien osé promettre de livrer la
« ville aux Assyriens, si, d'ici à cinq jours, aucun
« secours n'arrive ! Qui êtes-vous donc pour tenter
« ainsi le Seigneur, assigner sa miséricorde à jour
« fixe, et enfermer sa liberté dans le cercle de vos
« vues étroites et de vos décisions arbitraires ¹ ? » « La
« miséricorde divine, écrit et chante David, elle
« s'étend aux siècles des siècles ². » L'Esprit souffle
où il veut, ³ comme il veut, quand il veut. Dieu
d'ailleurs n'a point nos mesures : « mille ans sont
« pour lui comme un jour, et un jour comme mille
« ans ⁴ ». Certes, les semences jetées par lui lèvent
toujours de façon ou d'autre et elles deviennent des
moissons, mais seulement quand cela plaît à sa sa-
gesse ; et c'est à lui, à lui seul, dit Jésus, « qu'il ap-
« partient de disposer dans sa puissance les temps et
« les moments ⁵ ».

Puis, pouvons-nous, N. T. C. F., ignorer cette loi providentielle qui, pour une très grande part, fait de nos dispositions, de nos conduites et de nos œuvres, l'indispensable condition de la libre et plénière effusion des grâces que Dieu nous destine et de ses opérations en ce monde ? Que cet événement si considérable de la définition du dogme de l'Immaculée Conception de Marie ait été gros de grâces, comme il l'était d'enseignements : pour quiconque a la foi et ce que saint Paul nomme « le sens du Christ ⁶ », c'est

1. Judith, viii, 10 et seq.

2. Psalm. cxviii. — 3. Joann., iii, 8, 34. — 4. II Petr., iii, 8.

5. Act., i, 6. — 6. I Corinth., ii, 16.

l'évidence même. Mais que dire si, pour n'avoir pas écouté, compris, suivi les enseignements, nous nous sommes rendus indignes de recevoir les grâces, arrêtant le bras de Dieu et l'empêchant de nous bénir, autant du moins qu'il l'avait résolu ?

Ah ! qu'on repasse l'histoire de l'Europe et spécialement de la France en ces vingt-cinq dernières années, et qu'on dise si les hommes ont agi de manière à mériter les dons, les assistances et les miséricordes célestes ! Dieu est visiblement intervenu, et plusieurs fois, et de plusieurs manières, tantôt par de terribles corrections, tantôt par des avances qu'on peut bien appeler prodigieuses. Il voulait voir par là si le passage s'ouvrirait enfin aux faveurs espérées et dont sa main était toute pleine. Où et quand ce passage s'est-il franchement et constamment ouvert ? En combien de lieux, au contraire, s'est-il publiquement et comme insolemment fermé ? Que chacun s'interroge, l'homme privé dans sa vie personnelle, le père et la mère de famille dans leur vie domestique, les sociétés, ou plutôt ceux qui de droit ou de fait les gouvernent et influent sur leurs voies. Qu'ils disent, ceux qui sont éclairés et bons, s'ils ont fait dans leur ordre tout ce qu'ils étaient tenus de faire.

Et si ceux qui font le mal, parce qu'ils se sont volontairement établis dans la nuit, ne sont point en état de se juger eux-mêmes, qu'ils conviennent du moins de leurs actes, et qu'ils souffrent qu'à la clarté du sens, non pas même chrétien, mais simplement du sens moral, nous les discussions et nous les jugions. Ne devons-nous donc pas tous nous écrier avec les saints prophètes : « Au Seigneur notre Dieu la jus-

« tice, car ses jugements sont l'équité même ¹ » ;
 « quant à nous, nous n'avons qu'à rougir et à nous
 « couvrir le visage ² ». Non, « les miséricordes de
 « Dieu ne sont point en défaut ; et si nous ne sommes
 « pas déjà consumés et perdus, c'est la marque et
 « l'effet de la miséricorde ³ ». Mais en nous sous-
 trayant à Dieu, en faisant, par nos lâchetés, par nos
 iniquités, avorter ses meilleures grâces, nous avons
 entravé sa bonté et opposé une digue au courant de
 ce fleuve vivifiant qui voulait féconder la cité de Dieu,
 et réjouir toute la terre en en renouvelant la face.

4. Et cependant, même à travers ces ombres issues
 de notre cœur mauvais, que n'avons-nous pas vu, si
 nous avons bien regardé ? N'était-ce point une grâce
 insigne et une grâce universelle, que ce concile du
 Vatican où l'Église a fini de s'affirmer elle-même telle
 que Dieu l'a faite et ordonnée, montrant à tous les
 peuples, en un temps où toute couronne humaine est
 abattue ou menacée, sa tête à elle, sa tête visible,
 toujours vivante et toujours droite, irrévocablement
 et divinement couronnée du privilège de l'infailibi-
 lité doctrinale : ce qui, plus qu'aucune chose au
 monde, contribue au salut éternel et temporel du
 genre humain, puisque nous sommes désormais en
 mesure de savoir, à n'en plus douter, où réside, où
 resplendit, où parle la vérité, source de toute liberté,
 de toute union, de toute paix. Qui ne sent les rela-

1. *Æquitas judicis tua.* (Psalm. cxviii, 75.)

2. *Domino Deo nostro justitia, nobis autem confusio faciei nostræ.* (Baruch, i, 15.)

3. *Misericordiæ domini quia non sumus consumpti ; quia non defecerunt miserationes ejus.* (Thren. iii, 22.)

tions intimes et les ravissantes harmonies de ces deux dogmes de foi définis par le même pontife : l'un qui nous montre à la racine créée du christianisme, le règne de la sainteté de Dieu déjà posé et consommé dans une créature ; l'autre qui nous découvre, au sommet de l'édifice chrétien, le principe inaltérable et efficace de cette unité religieuse, intellectuelle, morale, pratique, sociale, universelle, dont la réalisation parfaite est le chef-d'œuvre de Jésus-Christ, selon que lui-même l'annonce : « Et alors, dit-il, il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur ¹ ».

Peut-on ne pas voir que, grâce à ce béni concile, ce jour de l'unité brille déjà sur le monde ? Car enfin, si, dans sa longanimité profonde et savante, Dieu a toléré que des oppositions très vives, suivies de luttes ardentes, s'y soient d'abord et librement produites, n'est-ce pas pour que l'humanité pût ensuite et mieux que jamais constater cette force irrésistible d'ordre et de cohésion qui réside dans la sainte Église, et qui fait se conclure dans l'unanimité des esprits et des cœurs les débats les plus orageux dont le terme naturel était, humainement parlant, la séparation et la discorde.

Et s'il est vrai qu'une douloureuse et effrayante persécution a paru répondre au dehors à ce beau triomphe de l'Église, ce n'est maintenant un mystère pour personne que cette persécution elle-même n'a abouti qu'à serrer les rangs des évêques autour du Souverain Pontife, à relier plus fortement les évêques

1. Joann., x, 16.

entre eux, comme aussi à unir plus fortement aux évêques et au Pape le clergé et les fidèles. Si bien que plus d'un persécuteur en vient présentement à chercher si la paix avec la grande persécutée serait encore possible, attendu que la paix avec elle serait suivie du secours prêté par elle, et que ce secours est nécessaire, d'une nécessité éclatante et urgente. Croyez, N. T. C. F., que ce que l'on commence à voir dans l'un des empires de l'Europe, tôt ou tard et forcément on le verra ailleurs.

5. En tous cas, souvenez-vous que « le royaume de Dieu est surtout au dedans ¹ », à savoir dans le secret des âmes, là où il n'y a guère que l'œil du Père céleste qui lise ².

C'est là que Dieu regarde ³, parce que c'est là surtout qu'il opère. Or, ce qui s'entrevoit de ce monde intérieur, les témoignages qu'en rendent ceux qui ont la grâce de le contempler de plus près, nous prouvent jusqu'à l'évidence que, dans cet ordre — le principal assurément, puisque c'est là que se forment les saints, — loin que la glorification solennelle de Marie ait été sans effets, elle y a produit depuis vingt-cinq ans des fruits sans nombre et admirables, et qu'au lieu d'être déçues, les espérances d'alors sont plutôt dépassées.

Aussi, malgré cet amoncellement de ténèbres qui chaque jour se fait autour de nous et contre nous ; malgré les haines, les menaces, les conjurations, les entreprises néfastes, et cet effort comme

1. Luc., xvii, 20, 21. — 2. Matth., vi, 4, 6, 18.

3. I Reg., xvi, 7.

désespéré de l'enfer soutenu et fortifié par toutes sortes de connivences humaines ; malgré la perspective des ruines que préparent inévitablement tant de violences et d'impiétés ; malgré tout, nous, famille de Dieu et de la Vierge-Mère, nous demeurons fermes en notre foi, et notre paix n'est point troublée. « Si l'armée de l'ennemi se dresse et me livre bataille, « s'écrie le Roi-prophète, ce n'est pour moi qu'une « raison d'espérer davantage ¹. » C'est là, nous en convenons, de la logique surnaturelle ; mais cette logique est la bonne, et l'Église y prend la règle de ses sentiments comme de sa conduite.

6. Toutefois, vous le savez, N. T. C. F., si l'espérance naît de la foi, la prière doit à son tour naître de l'espérance. C'est en effet la volonté très explicite de Dieu que nous recourrions finalement à lui pour lui exposer nos besoins, et obtenir, sinon mériter, son secours. La gloire demande cela, sa sagesse l'a ainsi réglé, et sa paternité l'exige. Point de culture, point de récolte ; point de prière, point de grâce accordée. « Demandez et vous recevrez ² » ; si vous ne recevez rien, c'est que vous ne demandez rien, ou que, demandant, vous le faites mal ³. Prions donc plus que jamais en ce précieux anniversaire ; prions les uns avec les autres et les uns pour les autres ; prions pour tous les justes, mais aussi pour tous les pécheurs, pour ceux qui gratuitement se constituent nos ennemis, et nous haïssent ⁴, nous attaquent ⁵, nous combattent, nous persécutent sans sujet ⁶.

1. Psalm. xxvi, 3. — 2. Joann., xvi, 24. — 3. Jacob., iv, 3.

4. Psalm. xxxiv, 19. — 5. Ps. cviii, 3. — 6. Ps. cxix, 7.

Prions en union avec Celui qui est l'apôtre et le Pontife de toutes les supplications du monde ¹, alléguant à Dieu ses mérites, offrant son sang précieux qui contient toute réparation et peut payer toute miséricorde. Prions avec Marie Immaculée, mère de Dieu, mère des hommes.

Prions-la elle-même, sachant qu'elle est puissante, qu'elle siège à la droite du Roi, et qu'elle aussi, Dieu l'exauce toujours à cause du respect qu'il lui porte ².

Mais, N. T. C. F., mettez de nouveau votre vie d'accord avec cette foi qui est le fondement et l'âme de vos prières. La prière qui vaut surtout devant Dieu, l'Écriture dit que c'est la prière assidue du juste ³.

Méritons, en vivant dans la grâce ou en y revenant, que l'Esprit de Dieu prie lui-même en nos cœurs ⁴. Ce grand et doux mystère de l'Immaculée Conception de Marie nous montre assez que la pureté et la sainteté sont la première et indispensable condition des événements et des opérations de Dieu sur la terre.

1. Psalm. cxvi; Hebr., iiii, 1. — 2. Hebr., v, 7.

3. Jacob., v, 16.

4. Rom., viii, 26, 27.

XLV

ALLOCUTION

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME
DU SACRÉ-CŒUR A ROME

(LE SAMEDI 10 AVRIL 1880).

1. C'est l'autorité apostolique qui a placé ce sanctuaire sous le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur.
2. Pour le culte même du Sacré-Cœur, Rome a opposé aux premiers empressements de la France de longues temporisations. Ce culte, c'est la quintessence même du christianisme, l'abrégé substantiel de toute la religion.
3. L'invocation de Marie sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* n'est autre chose qu'une déduction de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, qu'une forme nouvelle d'un culte pratiqué dans tous les siècles chrétiens.
4. Considérations sur la statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Que la gracieuse et charitable Rebecca ouvre aux troupeaux et aux pasteurs la source du cœur de Jésus !
5. Prière à Notre-Dame du Sacré-Cœur pour le chef de tous les pasteurs et de tous les troupeaux. Puisse le Seigneur le conserver bien longtemps pour l'édification de toutes les églises !

*Et tu invoca Dominum, et loquere Regi
pro nobis.*

Et vous, invoquez le Seigneur, et parlez
au Roi en notre faveur.

(ESTHER, xv, 3.)

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

1. Ce qui prend naissance sur un point quelconque de la chrétienté n'atteint son développement régulier et n'obtient la consécration suprême qu'autant

que Rome se prête à l'accueillir dans son sein. Aussi longtemps que cette naturalisation n'est pas acquise, les choses ne sont guère encore qu'à l'état de germe ou de début. Et comme la prudence est la grande loi de la Ville Éternelle, ordinairement ce n'est qu'après bien des lenteurs prolongées qu'on octroie ces droits de cité. Ainsi en a-t-il été de la dévotion même au Sacré-Cœur de Jésus. Par conséquent, combien nous avons à bénir la divine Providence, à propos du titre sous lequel l'autorité apostolique a déjà placé le sanctuaire dans lequel nous sommes assemblés !

2. Oui, pour le culte même du Sacré-Cœur, Rome a opposé aux premiers empressements de la France de longues et nécessaires temporisations. Le détail en est intéressant, et il montre par quelles évolutions graduelles, par quels progrès continus, une dévotion qui se lie à la doctrine est susceptible de se généraliser et de recevoir enfin le sceau authentique de l'autorité infaillible de l'Église. Simple culte local, toléré tout d'abord par les ordinaires des lieux, extension successive à des églises particulières, concessions d'indulgences et de faveurs spirituelles, il n'a guère moins fallu que des siècles pour que la fête du Sacré-Cœur, jusque-là facultative, devînt fête de précepte dans le monde entier : par suite de quoi Rome a enfin résolu et entrepris de bâtir un temple sous ce vocable.

Durant de longs espaces de temps, l'étude de la doctrine, base obligée de toute dévotion légitime, se continuait sans interruption : les desseins providentiels d'en haut se révélaient ; les faits même les plus

étrangers à la cause en amenaient le développement. C'est ainsi qu'en l'année 1856, l'épiscopat français, assemblé à Paris autour d'un légat *a latere*, pour une solennité nationale, profitait de l'occasion pour émettre un vœu qui allait aboutir à l'inauguration définitive de l'office du Sacré-Cœur dans le cycle de la liturgie romaine et universelle : « Les sages du monde, « écrivions-nous à cette époque, les habiles, les politiques souriraient de pitié s'ils nous entendaient « dire que c'est là le plus grand résultat de la venue « d'un représentant du Pape dans la capitale de l'Empire français et de la convocation de tout l'épiscopat « autour de lui ¹ ».

De fait, le jeune prince dont la naissance avait provoqué tout ce grand mouvement, nous l'avons vu disparaître douloureusement de la scène de ce monde, et avec lui toutes les espérances, tous les pronostics qui s'attachaient à son berceau, tandis que l'acte apostolique motivé sur la démarche « du très florissant et « très fidèle épiscopat des Gaules » restera inscrit dans le calendrier de l'année chrétienne jusqu'à la fin des siècles ².

Conquête infiniment précieuse, car, disions-nous encore dès ce temps, « le culte du cœur adorable de « Jésus, c'est la quintessence même du christianisme, « c'est l'abrégé et le sommaire substantiel de toute la « religion. Le christianisme, œuvre d'amour dès son « début, dans son progrès et dans sa consommation ; « le christianisme, dont l'histoire est tout entière

1. Lettre synodale de décembre 1857.

2. Décret pont. du 23 août 1856.

« dans ce mot sublime : Dieu a aimé le monde, » *Dilexit* ¹, et dont tout le symbole se réduit à ces quatre paroles du disciple bien-aimé : « Nous croyons à l'amour de Dieu pour nous ² », c'est-à-dire nous croyons que, dans l'œuvre divine, c'est le cœur qui a tout fait ; le christianisme, dont toute la morale est dans le mot *Diliges* : « tu aimeras ³ », c'est-à-dire tu me rendras amour pour amour, tu me donneras ton cœur en échange de tout ce que le mien a fait pour toi ; le christianisme ne saurait s'identifier aussi absolument avec aucune dévotion comme avec celle du Sacré-Cœur. Avoir donné naissance à cette dévotion, c'est donc pour la France avoir bien mérité de Dieu et de l'Église. Avoir adopté et consacré cette dévotion, c'est de la part de Rome un bienfait dont la chrétienté entière comprend tout le prix.

3. Et maintenant, M. T. C. F., la dévotion établie authentiquement à Rome dans cette ancienne église de l'apôtre saint Jacques, l'invocation de Marie sous le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur, n'est autre chose qu'une déduction et un appendice de la dévotion au Cœur Sacré de Jésus. Là encore l'origine est française, et le second Paray-le-Monial s'appelle Issoudun.

Mais là aussi nous avons la consolation et la joie de pouvoir dire que la sanction romaine n'a pas fait défaut. Ce que Pie IX avait encouragé pour la France, Léon XIII l'a introduit à Rome. Après avoir subi l'épreuve du temps et de la contradiction, après avoir

1. Joan., III, 16.

2. Joan., IX, 16.

3. Matth., XXII, 37, 39 ; Deuter., VI, 5.

été éclairci par les explications que le temps même et la contradiction provoquent, le culte de Notre-Dame du Sacré-Cœur est demeuré intact, et désormais il appelle ici, aux pieds de l'image consacrée, la foule des pieux fidèles soutenus par l'exemple de la confiance du plus auguste des suppliants.

Assurément aucun des dévots clients de Notre-Dame du Sacré-Cœur n'a la prétention que ce titre doive apporter à la sainte Mère de Dieu un nouveau degré de grandeur et de gloire, jusqu'ici inconnu de la tradition, et combler ainsi un vide, une lacune regrettable dans la doctrine des saints Pères. Ce serait là une témérité digne de censure. Tout au contraire, il ne s'agit que d'une forme nouvelle, d'un culte doctrinal et traditionnel pratiqué dans tous les siècles chrétiens.

Israël tout entier, par la bouche de Mardochée, disait à Esther : *Et tu invoca dominum, et loquere Regi pro nobis* : « Et vous, invoquez le Seigneur, et parlez au Roi en notre faveur ». C'est exactement le langage que nous tenons à notre royale Esther de la loi nouvelle. Sans doute, nous n'hésitons point à nous adresser directement nous-mêmes à ce Cœur adorable de Jésus, dont l'accès nous est toujours largement ouvert.

Toutefois, nous savons que personne ne connaît et ne sait trouver comme Marie les avenues de ce Cœur sacré, qui a, durant tant d'années, reposé et palpité sur son propre cœur.

Toutes les pensées, toutes les dispositions du cœur de son fils Jésus, comme aussi toutes les souffrances, toutes les détresses du cœur des chrétiens, ses fils adoptifs, sont en quelque sorte à nu et à découvert

pour ses yeux maternels, et d'elle aussi l'on peut dire que rien de ce qui concerne la nature humaine n'est invisible à son regard. Or, parce que le cœur du Fils est aussi transparent pour l'œil de la Mère, parce que le cœur du Fils est tout entier acquis aux volontés de la Mère, parce qu'elle exerce sur lui cette toute-puissance suppliante qu'ont affirmée et qu'ont célébrée les saints Docteurs, nous faisons appel à cet empire merveilleux, assurés qu'il déterminera dans le cœur miséricordieux du Sauveur des mouvements de compassion, des sentiments de pardon, des transports de charité et de tendresse dont nous serons redevables à cette bienheureuse entremise. Oui, une invocation, une parole jetée du cœur de la Mère dans le cœur du Roi son Fils, et notre cause sera gagnée. *Et tu invoca dominum, et loquere Regi pro nobis.*

4. En considérant la statue placée au-dessus de cet autel, en voyant cette main de Marie posée sur le cœur de Jésus, un texte du Livre des Proverbes s'est présenté à mon esprit : *Sicut divisiones aquarum, ita cor Regis in manu Domini : quocumque voluerit, inclinabit illud* ¹. Voyez-vous ce bassin, cette source dont les eaux peuvent être partagées et conduites ici ou là par une main habile et puissante ? « Ainsi en est-il du cœur du roi dans la main du Seigneur : elle l'inclinera partout où elle voudra. » Or, on peut, dans une certaine mesure et en maintenant toujours la notion de l'*omnipotentia supplex*, dire la même chose du cœur du roi Jésus dans les

1. Prov. xxi, 1.

main de sa Mère ; elle a le privilège d'en diriger comme à son gré les mouvements, les effusions, et de les faire abonder davantage où elle porte sa préférence : *Ita et cor regis in manu illius, quocumque voluerit, inclinabit illud.*

O vous donc, gracieuse et charitable Rébecca, qui êtes en permanence auprès de cette riche fontaine, daignez incliner l'urne vers moi. Notre-Dame du Sacré-Cœur, abaissez ce vase de miséricorde et de grâces jusqu'à mes lèvres, afin que je boive et que je me désaltère : *Inclina hydriam tuam ut bibam* ¹

Que dis-je ! ma demande est trop réservée, car plus serviable encore que votre devancière, ô Marie, vous voulez, vous aussi, puiser à la source de quoi rafraîchir tout le troupeau. *Quin et hauriam, donec cuncti bibant* ².

Ouvrez donc, ô Marie, ouvrez-nous cette veine d'eau vive dont votre Fils a dit que le sein dans lequel elle sera versée deviendra lui-même une fontaine d'eau jaillissante jusque dans la vie éternelle ³. Ouvrez-la à tant et tant de cœurs qui ont soif de mieux connaître et d'aimer davantage votre divin Fils. Ouvrez-la à tant d'âmes qui dévorent, à l'heure présente, la douleur et l'inquiétude ; ouvrez-la, cette source du Cœur de Jésus, à ces peuples infortunés qui le renient, à ces sociétés mourantes qui l'abandonnent. Ouvrez-la à cette France qui eut l'honneur et la double initiative du culte de ce Cœur adorable et de votre

1. Gen. xxiv, 14.

2. Gen. xxiv, 19.

3. Joan., iv, 14.

invocation sous le nom de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Ouvrez-la à cette capitale de la chrétienté qui se plaît à ratifier les élans partis du cœur de la France. Ouvrez-la à cette famille religieuse, restauratrice et gardienne de votre sanctuaire, à ces jeunes lévites qui seront les apôtres de votre culte et du culte du Cœur sacré de Jésus.

5. Enfin, en l'ouvrant aux troupeaux, ouvrez-la plus libéralement encore, cette source divine, aux pasteurs des bercails, particulièrement au chef de tous les pasteurs et de tous les troupeaux, à ce Léon dont nous saluons aujourd'hui la fête, et qui, plus d'une fois, a fait directement appel à votre qualification de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Permettez, ô Vierge sainte, qu'en terminant cette allocution, je lui adresse du pied de votre autel, comme un bouquet de fête, le souhait que nos prédécesseurs des Gaules envoyaient à son glorieux devancier saint Léon le Grand.

Nous félicitant nous-mêmes et bénissant le Seigneur de ce qu'il a donné un Pontife d'une si grande sainteté, d'une si grande foi et d'une si grande doctrine à ce Siège apostolique, d'où la source et l'origine de notre religion s'est répandue dans le monde entier, nous le conjurons de nous conserver bien longtemps le présent qu'il nous a fait en votre personne pour l'édification de toutes les églises. Et quant à nous, bien qu'inférieurs en mérites, animés pourtant d'une même foi, si, ce qu'à Dieu ne plaise, quoi que ce soit de sinistre était tenté contre l'Église catholique par des attaques profanes, nous sommes prêts, avec l'aide de Dieu, à livrer nos âmes avec vous pour la vérité de la doctrine et à faire hommage de notre vie à

l'auteur de notre salut et au dispensateur de la vie éternelle¹. Amen. »

1. Gratulantes quod tantæ sanctitatis, tantæ fidei, tantæque doctrinæ Apostolicæ sedi, unde religionis nostræ, propitio Deo, fons et origo manavit, antistitem dederit; petentes etiam ut datum concessumque munus Pontificii Vestri longissima ad ædificationem ecclesiarum suarum ætate custodiat. Nos autem etsi meriti impares, pari tamen fide, si quid, quod absit, contra Ecclesiam catholicam profana infestatione tentetur parati sumus, confortante Domino, cum Beatitudine Vestra, pro caritate fidei, animas nostras ponere et vitam hanc auctori salutis et largitori æternitatis impendere.

(Epist. Ravenni et aliorum epis. Galliæ ad Leonem Papam. Opp., S. c. Post epist. LII.)



Is

TABLE

ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

I. — Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Poitiers, à l'occasion de sa prise de possession et de son entrée dans son diocèse, 25 novembre 1849. †

Regrets de quitter la sainte Eglise de Chartres. . .	1
Sentiments de reconnaissance et d'admiration envers	
Notre-Dame de Chartres.	1
Protestation d'amour et de fidélité.	3
Le nouvel évêque implore la protection de Notre-	
Dame des Clefs.	3

II. — Discours d'adieu prononcé au prône de la messe paroissiale de la cathédrale de Chartres, le Dimanche 2 décembre 1859. †

Le seul nom de Marie tient lieu de toute parole éloquent.	5
Le nouvel évêque expose les grâces qu'il a reçues de	
Marie.	6
Raison qu'il a d'espérer : il appartient à Marie. . .	7
Il réclame un souvenir aux pieds de Marie. . . .	7
Il espère qu'on priera pour lui, l'enfant de Marie. .	8
Remerciements à Notre-Dame de Chartres. . . .	9
Puissance et douceur du beau nom de Marie. . . .	9

III. — Discours pour l'anniversaire du miracle des clefs, prononcé dans l'église de Notre-Dame de Poitiers, le lundi de Pâques, 1^{er} avril 1850.

Aimable légende du miracle des clefs et dette traditionnelle de gratitude envers Marie.	11
Pensées touchantes enveloppées sous l'écorce de ce	
fait.	12
La tutelle de notre âme doit être confiée à Marie. .	13

Applications aux mères chrétiennes et aux jeunes gens.	14
Le pouvoir spirituel se nomme aussi pouvoir des clefs.	16
Marie a la clef des cœurs et la clef de la grâce.	17
Les clefs de la cité temporelle confiées à la vigilance de Marie.	17
Marie tient aussi les clefs de la cité d'en haut.	18
IV. — Mandement concernant l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie (29 octobre 1851).	
Les quatre paroles de saint Bernard : « Regardez l'étoile, appelez Marie. Pensez à Marie, invoquez Marie »	20
Applications à la doctrine de l'Immaculée Conception.	21
V. — Lettre pastorale ordonnant les prières publiques indiquées par N. S. P. le Pape, avec indulgence en forme de jubilé, à l'occasion de la prochaine définition du dogme de l'Immaculée Conception. (1 ^{er} octobre 1854.) †	
Fruits du Jubilé demi-séculaire dus au zèle des pasteurs des âmes.	23
Le Jubilé de joyeux avènement de Marie Immaculée.	24
Pie IX consulte tous les évêques de la chrétienté.	25
Il interroge en même temps tous les siècles.	25
La doctrine de l'Immaculée Conception est reconnue primitive, universelle.	25
Prières demandées par le Souverain Pontife.	26
L'adhésion des esprits est d'avance assurée à la décision du Siège apostolique.	26
Témoignages de l'Eglise romaine, de Suarez, de Bossuet, de l'ancienne Sorbonne.	26
Prophétiques paroles de Pierre de Celle, disciple de saint Bernard.	27
La question longtemps étudiée semble arrivée à maturité.	28
VI. Homélie prononcée dans l'église de Notre-Dame, à la messe pontificale de la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1854.	
Récit de la généalogie de Jésus-Christ.	32

Différence entre la généalogie du Verbe et la généalogie de Jésus-Christ	32
Remarques sur les soixante-deux générations qui séparent Adam de Jésus-Christ.	33
Pourquoi l'avant-dernière génération ne se rapporte pas à la généalogie de Marie, mais à celle du chaste gardien de sa virginité.	35
Conditions dans lesquelles a été formé le corps de la Bienheureuse Vierge.	36
Il s'agit, en matière de dogme, de la Conception de Marie selon l'esprit.	37
La Conception de la Bienheureuse Vierge Marie a été immaculée.	38
Nouveau thème exploité par la philosophie : « Comment les dogmes commencent »	38
Ils commencent par la révélation surnaturelle que Dieu fait aux hommes.	39
Le dogme de la Conception Immaculée de Marie a commencé ainsi.	40
Le dogme est susceptible de recevoir un développement au sein de l'Église de Jésus-Christ.	41
Objection : Le germe de la doctrine de l'Immaculée Conception ne se trouve pas dans la Tradition.	42
Réponse : La Tradition de cette doctrine est supposée partout.	43
On la trouve dès les siècles primitifs.	43
Elle est plus ancienne que le protestantisme.	44
L'Université de Paris, au xiv ^e siècle, professait solennellement cette croyance.	44
Objection : Cette croyance est née au xii ^e siècle, au temps de saint Bernard.	45
Réponse : Témoignage d'Arnould, abbé de Bonneval, contemporain de saint Bernard.	45
Témoignage de saint Yves de Chartres, un demi-siècle avant saint Bernard.	46
Témoignage de saint Fulbert, évêque de Chartres, un siècle et demi avant saint Bernard.	47
Témoignages des Églises orientales.	49
Le sentiment commun des fidèles.	50
L'image de Marie immaculée repose sur la poitrine des héros.	53
Sentiment d'indignation que l'impiété des lettrés fait naître au fond du cœur.	55

Appréhensions de quelques esprits touchant l'opportunité de la définition.	55
Réponse générale : sagesse et opportunité de toute mesure jugée utile et convenable par l'Église. . .	55
Réponses particulières : comparaison avec les découvertes dans l'ordre naturel.	57
Comparaison avec les infatigables recherches des érudits.	60
Par la définition, la vérité révélée acquiert l'authenticité et la notoriété de chose jugée en dernier ressort. . .	61
« Mais à quoi bon une définition régulière ? » . . .	61
Cette question est résolue pour quiconque est doué du sens chrétien.	61
Corrélation providentielle entre la décision de l'Église et les nécessités de notre époque.	63
La définition de l'Immaculée Conception attaque le principe même de toutes les applications antisociales qui ont été tentées sous nos yeux. . .	63
Une définition doctrinale tend à rétablir l'autorité. . .	65
Fruits utiles produits par les controverses actuelles : la révélation des pensées d'un grand nombre de cœurs.	66
On reprochait à l'Église d'être étrangère à tout progrès, et on l'accuse maintenant d'être amie de la nouveauté.	67
Par sa constitution monarchique l'Église excitait les colères des modernes publicistes, et voilà que maintenant on lui reproche de n'être plus assez hiérarchique.	67
Le protestantisme est forcé d'avouer qu'il n'est plus chrétien.	69
Enfin, les rationalistes se sont transformés en défenseurs de l'existence du péché originel, plutôt que d'admettre une exception en faveur de Marie. . .	70
Révélations consolantes dues à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.	71
L'adhésion unanime à la définition dogmatique montre le parfait accord qui règne parmi les catholiques.	71
Les suites de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception rendront incontestable la renaissance spirituelle qui s'opère au sein des peuples. . .	72
Enfin, Dieu lui-même et sa divine Mère semblent	

nous révéler par ce grand événement leurs desseins de bonté et de miséricorde.	73
VII. Lettre pastorale pour la publication de la Constitution apostolique qui définit le dogme de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie (Carême 1855).	
Pierre a parlé par la bouche de Pie IX : Marie est immaculée dans sa Conception.	75
Avant la définition, la doctrine de l'Immaculée Conception renfermait déjà tous les éléments d'une croyance vraiment divine.	76
Notre obéissance pure et simple est en parfait accord avec les plus saines traditions de l'Église gallicane.	77
Les blasphémateurs de la Mère de Dieu ont eu le triste courage de dérober trois chapitres d'objections loyalement rassemblées par un célèbre théologien.	78
Ces clameurs sacrilèges sont couvertes par des millions de voix qui célèbrent le glorieux privilège de Marie immaculée.	80
Manifestations particulières de la ville de Poitiers.	82
L'expansion de la joie sera d'autant plus libre qu'elle a été plus longtemps contenue.	48
VIII. — Discours prononcé à la cérémonie du couronnement de Notre-Dame de Chartres, le 21 mai 1855.	
Le couronnement céleste de Marie.	87
Le disciple bien-aimé l'a entrevu du fond de son exil.	89
Le couronnement de Marie sur la terre.	90
Prédilection de Marie pour le royaume de France.	91
Prédilection de Marie pour la cité de Chartres.	93
La crypte mystérieuse et le saint vêtement de Marie.	94
La fondation du temple se rattache à des âges qui ont précédé le christianisme.	94
Depuis les premiers jours du christianisme jusqu'à la fin du dernier siècle, la <i>Notre-Dame de Sous-Terre</i> a été le plus célèbre sanctuaire européen de Marie.	96
Histoire de la sainte Tunique de Marie.	96
Description de la basilique consacrée à Notre-Dame.	98
Les mystères de la sainte Vierge peints dans l'intérieur de la cathédrale.	100
Large doctrine du pape saint Grégoire.	101

La basilique chrétienne n'est point « la proscription de la nature » ni « la proscription du créateur » . .	101
La basilique de Notre-Dame n'est point le repaire des intrigues et des passions.	103
L'Esprit-Saint y opère l'œuvre du salut et de la sainteté.	104
Couronnement de Notre-Dame de Chartres par la main des âges précédents.	106
Couronnement de Notre-Dame de Chartres par la main de la cité et du diocèse.	108
Couronnement de Notre-Dame de Chartres par la main de la France entière.	109
Couronnement de Notre-Dame de Chartres par la main des nations voisines et des peuples les plus reculés.	112
Couronnement de Notre-Dame de Chartres par la main de toutes les provinces de France.	113
Couronnement de Notre-Dame de Chartres par la main de toutes les congrégations religieuses. . .	115
Le présent couronnement n'est que la consécration d'un couronnement déjà séculaire.	116
Libéralités spirituelles des pontifes de Rome. . .	117
Zèle des derniers évêques de Chartres.	119
La dévotion à Marie dans l'église de Chartres n'a cessé de placer ce sanctuaire au premier rang. .	120
Prière à la très sainte Dame de Chartres.	122
IX. — Mandement annonçant une indulgence plénière, avec plusieurs des faveurs accordées en temps de Jubilé, pour tous les fidèles qui visiteront, dans le cours d'un mois, la chapelle de Notre-Dame de Pitié, située dans le Bocage. (Août 1856.)	
La maternité divine, principe du culte spécial que nous rendons à Marie.	124
L'honneur rendu à Marie se rapporte à son Fils. .	125
Vigilance de Mgr Pie pour rendre de plus en plus célèbres les sanctuaires de la Mère de Dieu. . .	125
Vœux en faveur de l'église de Notre-Dame-la-Grande.	126
La chapelle de Notre-Dame de Pitié dans le Bocage : origine, miracles, indulgences, pèlerinage. . .	127
Seconde visite de Mgr Pie à Notre-Dame de Pitié.	128
Jubilé accordé par le Souverain Pontife.	128
Prière à Notre-Dame de Pitié, mère de compassion et de miséricorde.	129

X. — Exhortation adressée aux Enfants de Marie, dans l'église des Filles-de-Notre-Dame à Poitiers, sur l'œuvre des églises pauvres. (Avril 1857.)

L'œuvre des églises pauvres est très agréable au Seigneur.	131
En travaillant à l'embellissement des saints autels, les Enfants de Marie ne font que marcher sur les traces de leur Mère.	132
Selon la Tradition, la Vierge Marie préparait de ses mains virginales les vêtements adorables de son Fils.	132
Les ornements de l'autel, ce sont toujours les vêtements de Jésus.	133
Donc travailler avec zèle, en esprit de foi et de religion.	133
Magnifique récompense promise par Jésus.	134
Notre cœur est aussi l'habitation de Jésus-Christ; c'est lui qu'il faut orner sans cesse.	134
Indulgences accordées à l'œuvre par le Souverain Pontife.	135

XI. — Discours prononcé à la fête du rétablissement de la statue de la sainte Vierge, dans la crypte de la cathédrale de Chartres, le 23 septembre 1857.

Joie du peuple d'Israël à la dédicace du nouveau temple et au rétablissement de l'autel.	136
Joie du peuple chrétien au retour de Marie dans son église souterraine.	137
Monseigneur Pie avait beaucoup désiré de célébrer cette fête.	138
Action de grâces pour la restauration du sanctuaire souterrain.	139
L'ère des miracles va recommencer.	139
Dans l'ordre surnaturel, comme dans l'ordre naturel, Dieu place ses eaux thermales où il veut.	140
A Chartres, la source de la grâce est sous la grotte.	140
Une statue nouvelle remplace la statue antique.	141
Elle a la bénédiction de l'Eglise.	141
Elle a la consécration des souvenirs du passé.	142
Elle possédera bientôt la consécration des miracles.	143
Le Seigneur ne veut pas que Marie revienne vers nous les mains vides.	143

Prière à la Vierge sainte, Reine et Dame de Chartres.	143
XII. — Instruction pastorale adressée au clergé du diocèse au sujet du quatrième concile de la Province de Bordeaux, 25 août 1859. †	
La session d'ouverture est fixée au jour même de la Nativité de la Bienheureuse Vierge.	146
Marie sera au milieu des Pères comme elle était au sein du cénacle.	147
XIII. — Discours prononcé à la solennité de la consécration de l'église de Notre-Dame de Bon-Encontre, pendant la session du concile d'Agen, le 21 septembre 1859.	
Consécration du sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Encontre et opportunité de cette solennité. . .	149
Marie institutrice et conseillère des apôtres et des évangélistes.	151
C'est aussi vers l'auguste Vierge, siège de la sagesse, que les évêques réunis en concile lèvent leurs mains.	153
Prière à Notre-Dame de Bon-Encontre: on lui demande de daigner assister aux délibérations du concile.	154
Tout plaît dans le pieux pèlerinage de Bon-Encontre, et son nom, et ses origines, et son histoire. . .	155
Son nom exprime toute une vérité consolante de l'ordre surnaturel.	156
D'où procède la diversité dans la puissance et dans les effets de la grâce	157
Marie est investie du soin de la dispensation des grâces.	158
Part qui est faite à Marie dans l'œuvre de notre salut.	159
Elle s'offre à notre rencontre, les mains pleines de grâces, dans les circonstances les plus providentielles.	161
Les origines du pèlerinage offrent de frappantes analogies avec les faits les plus illustres de la religion.	161
C'est d'abord un berger, comme à la naissance du royaume d'Israël.	162
C'est en outre un bœuf, comme à la crèche de l'Enfant Jésus.	163

Enfin, c'est un buisson, qui nous rappelle celui de Moïse.	163
La piété ne trouve là rien de malaisé à croire.	163
L'histoire de Notre-Dame de Bon-Encontre est un tissu de merveilles.	164
Grands personnages qui ont vénéré le sanctuaire.	165
Dans les annales des plus augustes sanctuaires, rien de plus solennel que cette journée de la consécration.	165
Ce sont là des merveilles ordinaires au sein de la société chrétienne.	169
Prière à Notre-Dame de Bon-Encontre pour qu'elle daigne justifier à tout jamais son nom.	170
XIV. — Discours prononcé dans la solennité du six centième anniversaire de la consécration de l'église de Notre-Dame de Chartres (27 octobre 1860).	
Le temps, inévitable et terrible ennemi.	173
Il s'attaque aux choses sacrées et profanes.	173
Il lui a été donné de prévaloir contre tout ce qui n'est pas la religion elle-même.	174
Chaque siècle accompli est une victoire sur le temps.	174
La solennité de la fête de la dédicace à Jérusalem.	175
Les solennités anniversaires des consécérations d'églises.	177
Le sixième anniversaire séculaire de Notre-Dame de Chartres.	178
Saint Louis, le Salomon chrétien de ce temps.	179
Sa dévotion héréditaire envers Notre-Dame de Chartres.	180
Admirable scène de la consécration au XIII ^e siècle.	182
Restauration complète de la sainte crypte.	184
Relèvement des autels et série des vocables.	186
Saint Savinien, saint Potentien et le Pape saint Clément.	186
L'incomparable saint Martin et saint Nicolas.	186
Sainte Madeleine et sainte Véronique.	187
Saint Jean-Baptiste et saint Lubin.	187
Saint Fulbert et saint Yves.	188
Sainte Anne et saint Joseph.	189
Mystérieuse coïncidence du nombre six centième ; Noé était dans sa six centième année à l'époque du déluge.	192

La basilique de Chartres et le déluge des calamités contemporaines.	193
XV. Allocution prononcée à la bénédiction de la chapelle de Notre-Dame-du-Chêne-Rond, au Puy-Saint-Bonnet (12 septembre 1862).	
Allusion au chêne de Bethel, le chêne du deuil.	195
Origines de la chapelle du Chêne-Rond.	196
C'est un trône qui est préparé à Marie.	196
A n'envisager que le présent, ce lieu pourrait être appelé le chêne du deuil.	197
Si l'on considère l'avenir, on l'appellera le chêne de la joie.	197
Le sanctuaire de Marie sera une protection pour toute la contrée.	198
Prière à la Vierge Immaculée : l'antienne <i>Sancta Maria</i>	199
XVI. Homélie prononcée dans l'église primatiale de Saint-André de Bordeaux, pour la fête d'inauguration de la statue de Notre-Dame d'Aquitaine (19 mai 1863).	
Le culte de la Bienheureuse Vierge Marie dans le diocèse de Bordeaux.	201
A l'heure actuelle, la prière convient mieux que les applaudissements.	201
Paraphrase de l'antienne <i>Sancta Maria</i>	202
Secourez les malheureux.	202
Aidez les pusillanimes.	204
Consolez les affligés.	206
Priez pour le peuple.	207
Intervenez pour le clergé.	209
Intercédez pour le dévot sexe féminin.	214
Enfin, ô Marie, que tous ceux-là ressentent votre protection qui célèbrent votre glorieuse intronisation.	215
XVII. Lettre-circulaire au sujet de la prochaine solennité du couronnement de la statue de Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers (11 novembre 1863).	
Couronnement annoncé pour le 29 novembre.	216
Antiquité et prééminence de la basilique de Notre-Dame-la-Grande.	217
La fête du couronnement doit être une fête diocésaine.	217

Indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife.	218
XVIII. Homélie prononcée à l'occasion de la consécration de l'autel de Notre-Dame de Poitiers et du xiv ^e anniversaire du sacre de Mgr Pie (15 novembre 1863).	
Prière de Salomon au Seigneur après la dédicace du temple.	219
Même prière à Notre-Dame-la-Grande pour toutes les familles de la cité.	220
Même prière pour tout suppliant, quel qu'il soit.	221
Le nombre quatorzième est un nombre joyeux : c'est le nombre du mystère pascal.	222
Bonheur de célébrer dans un sanctuaire de Marie le xiv ^e anniversaire de la consécration épiscopale.	223
Moïse cria vers le Seigneur, pour obtenir grâce à ses persécuteurs.	224
L'évêque aussi implore miséricorde pour ses ennemis.	224
Prière à la Vierge sainte, et application de la valeur du sacrifice offert pour la première fois sur le nouvel autel.	225
XIX. Homélie prononcée dans l'église cathédrale de Poitiers' à l'occasion du couronnement de la Vierge des Clefs, le dimanche 29 novembre 1863.	
Le roi « couronné d'une pierre précieuse », comme parle le Psalmiste, c'est avant tout le Fils de Marie.	227
Le Christ-roi ne veut avoir pour sujets que des rois.	228
Tous les élus sont couronnés de la même pierre précieuse qui est le Christ Jésus.	229
Tous sont couronnés parce que tous sont fils et héritiers.	229
Que dire de Celle qui est Mère ? Il y aura pour elle une exaltation sans égale.	230
Marie a droit à tous les genres de couronnes à la fois.	230
Mais Jésus est la couronne suprême de sa Mère.	231
Signification de la solennité du couronnement.	231
Le Fils de Marie n'aura toute sa plénitude que par le complément de son corps mystique qui sont les Saints.	232

Le diadème décerné à Marie tend surtout à glorifier la fécondité surnaturelle par laquelle elle procure l'achèvement du corps de son divin Fils.	233
La Vierge des Clefs est la vraie Notre-Dame des Poitevins.	234
Redoublement de reconnaissance et d'amour envers Notre-Dame-la-Grande.	235
Eloge du Poitou qui est resté et qui restera une terre fidèle.	235
Une couronne de grand prix a été mise sur la tête de ce peuple ; la pierre précieuse dont elle est faite, c'est Jésus-Christ.	236
Consécration à la Vierge Marie et du pasteur et du troupeau.	236
Puisse ce dernier garder toujours sa couronne d'honneur chrétien.	237
Vœux pour la France, pour l'Eglise et le Pape, pour le monde entier.	237
XX. — Lettre aux curés de la ville de Poitiers sur la solennité du jour précédent.	
Félicitations aux habitants de la cité.	239
Actions de grâces à Dieu.	239
XXI. Acclamations ou supplications pour la clôture de la solennité.	
Le Dieu tout-puissant.	241
Jésus-Christ Notre-Seigneur.	241
La Bienheureuse Marie Mère de Dieu, toujours Vierge.	243
Notre très saint seigneur et pape Pie IX.	245
Nos révérendissimes seigneurs évêques.	245
L'illustre ville de Poitiers.	247
Tous ceux qui ont pris part au couronnement.	247
XXII. — Homélie prononcée dans l'église de Notre-Dame de Poitiers, le 8 décembre 1863.	
La plus douce joie de l'âme, c'est d'honorer sa mère.	248
Ce qui est vrai de nos mères selon la nature, l'est suréminemment de notre mère selon la grâce.	249
Spontanéité de la glorification de Marie, à Poitiers.	250
L'honneur rendu à Marie ne l'aura pas été en vain.	251
Consolations qu'en reçoit le cœur de l'évêque.	251

Qu'il en soit toujours ainsi ; que Poitiers ne déroge jamais.	252
Que les prières et les vœux remontent jusqu'à Pie IX.	252
Que la sainte Vierge le protège au milieu des épreuves.	253
Institution divine et surnaturelle, la Papauté est aussi dans la nature et dans la nécessité des choses humaines.	253
Abéla, ville d'Israël, appelée la ville de l'arbitrage et de la modération.	254
Rome, nouvelle Abéla, est la conseillère et la modératrice de tous.	255
Les honneurs rendus à Marie sont un trésor de bénédictions.	256
 XXIII. — Homélie prononcée dans l'église Notre-Dame de Poitiers, pour le x ^e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. (8 décembre 1864.)	
Démonstrations de joie qui accompagnèrent la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.	258
Dieu, comme aux jours de Noé, fait briller son signe dans la nue ; ce signe, c'est la Bienheureuse Vierge.	259
Transports joyeux qui accompagnèrent aussi le couronnement de Notre-Dame des Clefs.	260
Que sont devenues tant d'espérances.	261
Marie reste toujours un signe de l'alliance entre le ciel et la terre.	262
Parce que la crise est plus extrême, la délivrance est plus près de nous.	262
Explication de la prophétie d'Isaïe relative à la conception virginale et à l'enfantement divin.	263
Application aux temps actuels et à la Vierge immaculée.	265
 XXIV. — Second mandement au sujet de l'Encyclique du 8 décembre 1864, portant annonce du Carême et du Jubilé. (25 janvier 1865.) †	
La plus puissante de toutes les forces d'ici-bas, c'est la prière.	266
Pie IX convoque le monde à une croisade spirituelle.	267

Il recommande surtout la médiation de l'immaculée Vierge Marie.	269
Comme Judith, la divine Vierge relève les courages abattus.	270
Prière à la Vierge immaculée pleine de grâce et d'autorité devant Dieu.	271
XXV. — Lettre pastorale et mandement indiquant des prières publiques et promulguant une indulgence en forme de Jubilé, à l'occasion du prochain concile œcuménique. (24 mai 1869.) †	
Pie IX convoque à Rome un concile œcuménique.	273
Une attitude de respectueuse réserve s'impose à tous les chrétiens, en attendant les décisions du concile.	275
Une seule arme leur convient, c'est la prière.	277
Exemple des apôtres, des disciples et des saintes femmes au cénacle.	277
Marie, comme mère de la famille de son Fils, présidait à la prière.	278
La scène du cénacle s'est toujours renouvelée depuis dix-huit siècles.	279
Marie a-t-elle assisté aux conciles apostoliques?	280
Ce qu'a fait Marie sur la terre, elle continue de le faire dans la patrie.	281
Tous les conciles ont tenu à honneur de se placer sous l'égide maternelle de Marie.	281
Le concile du Vatican mérite d'être appelé le concile de Marie.	282
Son succès est assuré grâce à la protection de Marie.	283
XXVI. Homélie prononcée dans la solennité du couronnement de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Issoudun. (8 septembre 1869.)	
Doctrine qui explique la solennité du couronnement.	286
Développement de ces paroles : <i>Et intrantes domum invenerunt puerum cum Maria matre ejus.</i>	288
Scène délicieuse de l'adoration des Mages.	289
Enseignements qu'elle renferme.	290
Par Marie on croit plus vivement.	291
Par Marie on espère plus fermement.	295
Par Marie on aime plus tendrement.	298
Réponse à ceux qui prétendraient que la dévotion à	

Notre-Dame du Sacré-Cœur est une dévotion in-	
connue de l'Eglise primitive.	302
Marie est inséparable de Jésus.	303
Marie est associée au dogme de la Trinité.	303
Marie est mêlée à l'Incarnation.	303
Marie est mêlée à la Rédemption.	303
Marie est mêlée à la fondation de l'Eglise.	304
Marie est associée au principe de l'éternel bonheur	
des élus.	304
Marie est associée au mystère de la dispensation	
de la grâce.	304
Marie est associée en quelque sorte à la présence	
réelle de Jésus dans nos temples.	305
Dans les Livres saints, depuis la Genèse jusqu'à	
l'Apocalypse, partout on trouve Marie.	305
Elle remplit la série des siècles chrétiens.	305
Le siècle présent est à plus d'un égard le siècle de	
Marie.	306
L'invocation de Marie sous le titre de Notre-Dame	
du Sacré-Cœur a reçu la triple sanction de la con-	
fiance populaire, de l'intervention du ciel et de	
l'autorité du Saint-Siège.	306
XXVII. Discours prononcé à la suite de la consécration de	
l'église du Petit-Séminaire de Saint-Chéron, près de Chartres.	
(3 nov. 1869.) †	
Dieu choisit ici-bas des lieux privilégiés pour y	
répandre les rosées de sa grâce.	309
Jérusalem, où se consommèrent les grands mystères	
de la nouvelle loi.	310
Rome, aux destinées de laquelle sont liées celles de	
l'Eglise.	310
Chartres, où Dieu avait posé comme une pierre d'at-	
tente de la foi chrétienne.	311
Dès le début des temps chrétiens, Chartres fut ini-	
tiée à la doctrine de l'Evangile.	311
Les commencements de la foi furent pleins de ferveur.	311
La superstition essaya bientôt de reprendre son	
empire.	312
Dieu et sa Mère vinrent au secours de la sainte ville.	312
Conversion de Caraunus, jeune homme de grande	
espérance.	312
Marie lui inspire le désir d'évangéliser les Gaules.	314

Son départ de Rome, son voyage, son arrivée à Chartres.	315
Il détruit toutes les traces de l'idolâtrie et réhabilite la grotte profanée.	316
Le saint apôtre se met en marche vers Paris.	317
Son esprit prophétique.	317
Il meurt martyr de la charité.	318
Destinées religieuses de la montagne où repose le corps de « l'apôtre de la Vierge ».	319
On y bâtit une église et un monastère.	320
Grand nombre de pèlerins qui accourent de toutes parts.	321
Miracle en faveur de Claude de Saintes.	322
Ruine de la basilique pendant la Révolution.	323
Une église nouvelle est rebâtie sur les fondements de l'ancienne.	324
Elle est consacrée sous l'invocation du saint lévite et sous le patronage de la Reine du clergé.	325
L'antique alliance de la Vierge et de son apôtre est renouvelée.	326
Doux souvenirs de la vie passée aux pieds de Marie.	327
XXVIII. — Homélie prononcée dans l'église de Notre-Dame-la-Grande, à la messe pontificale de la fête de l'Immaculée-Conception, sur l'action simultanée du bien et du mal. (8 décembre 1870.) †	
Exposition de l'action simultanée du bien et du mal.	330
Prière à la Vierge immaculée pour demander la lumière.	331
Réponse à la question : « L'un qui bâtit, l'autre qui détruit, quel profit y trouvent-ils ? ».	331
Réponse à la question : « L'un qui prie, l'autre qui maudit, de qui Dieu entendra-t-il la voix ? ».	332
XXIX. — Homélie prononcée en la fête de l'Immaculée Conception sur l'abrègement des épreuves par la prière des Saints. (8 décembre 1871.)	
Les jours de l'épreuve peuvent être raccourcis par la prière des justes.	334
Pour déterminer l'heure de l'Incarnation, Dieu tint compte des vœux ardents des âmes saintes.	335
Admirable prière du prophète Daniel.	335
La Bienheureuse Vierge Marie, par l'ardeur de ses	

désirs, arracha, pour ainsi dire, le Verbe du sein de son Père.	336
Part considérable de Marie à l'adoucissement de la grande épreuve finale.	337
Cette doctrine s'applique à toutes les épreuves.	337
Application aux maux de la génération présente.	338
Prière pour que cette épreuve ait une limite.	339
Prière à Marie, patronne de la France, mère de l'Église.	340
Prière en faveur de Pie IX.	341
XXX. — Homélie prononcée dans l'église cathédrale, le saint jour de Noël 1871, sur le verset 1 ^{er} du 14 ^e chapitre de la Genèse. †	
Sens prophétique de cette parole d'Ève après son premier enfantement : « J'ai possédé un homme par Dieu ».	343
Marie, dans la conscience de sa miraculeuse maternité, a pu répéter la même parole.	344
Délices de l'âme chrétienne auprès de l'enfant de Bethléem.	344
Sous la grâce naïve de l'enfant se cache déjà celui dont il sera dit un jour : <i>Ecce homo</i>	345
Jésus-Christ est le restaurateur et l'auteur de l'homme dans l'ordre du salut.	346
Il est aussi le restaurateur et l'auteur de l'homme dans l'ordre des choses d'ici-bas.	348
Joie pour Marie d'avoir fait entrer dans le monde le type le plus accompli de la race humaine.	348
Hélas ! la joie des mères est souvent suivie de tristesse.	349
XXXI. Discours prononcé dans la solennité de clôture du pèlerinage national à Notre-Dame de Chartres. (28 mai 1853.) †	
Grand mouvement religieux vers les sanctuaires célèbres.	351
Les âmes chrétiennes n'ont plus d'espoir que dans le Roi Jésus.	352
L'Église et la France répètent la prière d'Esther.	352
Des foules de pèlerins vont à Marie, comme à leur meilleur refuge.	353
Elles vont l'invoquer dans des lieux déterminés.	354
Courants irrésistibles vers les Alpes et les Pyrénées.	355

Chartres, le sanctuaire de Marie le plus historique et le plus national de la France, n'est pas oublié.	356
Marie, le secours des chrétiens, nous a déjà tendu la main.	357
XXXII. Lettre pastorale au sujet de la prochaine solennité du couronnement de Notre-Dame de Pitié, dans la paroisse de la Chapelle-saint-Laurent. (22 juillet 1873.)	
Une partie de la mission de l'évêque, c'est d'augmenter au sein de son troupeau la gloire de Marie.	358
Fêtes imposantes dans le diocèse de Poitiers.	359
Indulgences accordées au sanctuaire de Notre-Dame de Pitié.	360
Développements du pèlerinage de Notre-Dame de Pitié.	361
Annonce du couronnement de l'image vénérée de la Mère des douleurs.	363
Opportunité de cet acte solennel.	363
Exposition du mystère de la Compassion de Marie.	364
Marie remplit le même office de compassion vis-à-vis du peuple chrétien, son fils adoptif.	367
Teneur des Lettres apostoliques pour le couronnement.	369
Invitation au peuple du Bocage et de la Gâtine à venir honorer Marie.	370
Prière à Notre-Dame de Pitié pour la France, pour l'Église et pour le Souverain Pontife.	372
XXXIII. Homélie prononcée au jour de la solennité du couronnement de Notre-Dame de Pitié. (21 septembre 1873.)	
Les gloires du couronnement conviennent-elles au mystère des douleurs de Marie ?	375
Réponse de l'Époux des Cantiques.	375
La couronne du Fils de Dieu descendu vers nous, est son humanité sainte.	376
Ce royal manteau n'a eu tout son rayonnement qu'au ciel.	376
Le Fils de Dieu a aussi été couronné par la synagogue, mais d'une couronne d'épines.	377
C'est la Vierge participant à la Passion de son Fils qui doit être couronnée.	377

Sa couronne est la plus triomphale après celle du royal Crucifié.	378
Triple gage dont nous est garant le couronnement de Notre-Dame de Pitié.	378
Que notre plus doux exercice soit de témoigner au cœur de Marie notre compassion.	379
L'espoir de partager avec Marie le royaume céleste fait accepter avec résignation les souffrances de la vie.	380
Non seulement les souffrances privées, mais aussi les souffrances publiques.	380
Ce n'est pas seulement pour la vie future, c'est pour la vie présente que nous réclamons l'intercession de Marie.	381
Les fidèles enfants du Poitou et de la Vendée ne désespèrent point de l'avenir.	382
Encore un tout petit peu de temps, et le secours qui doit venir, viendra.	383
XXXIV. — Homélie prononcée au jour de l'octave du couronnement de Notre-Dame de Pitié. (28 septembre 1873.)	
Splendide spectacle offert par le couronnement de Notre-Dame de Pitié.	384
Récit de la Transfixion de Marie.	386
Commentaire de ces paroles : « Femme, voici votre Fils ».	387
Aimons à contempler Marie près de la croix.	389
C'est là qu'elle est véritablement notre mère.	389
La France d'aujourd'hui est sur le calvaire, non debout, mais renversée à terre.	390
Cette grande manifestation de foi aura sa récompense.	390
XXXV. — Lettre pastorale donnant communication de l'Encyclique du Saint-Père publiée le 21 novembre 1873. (8 décembre 1873.) †	
Confiance de Pie IX en des jours meilleurs.	391
La persévérance dans la prière apaisera la colère céleste.	393
Prière à la Vierge Immaculée pour l'Église et la France.	393
Communauté de destinée entre l'Église et la France.	393
XXXVI. Homélie prononcée à la messe pontificale du xxv ^e anniversaire de la consécration épiscopale. (25 novembre 1874.) †	
Le xxv ^e anniversaire de la consécration épiscopale	

et le vingt-cinquième campement du peuple de Dieu dans le désert.	395
Sentiments de reconnaissance et d'amour envers Marie.	396
Prière de l'évêque pour son Église, pour son clergé, pour sa mère, pour Pie IX.	397
XXXVII. Homélie prêchée dans l'église de Notre-Dame de Poitiers, au xx ^e anniversaire de l'intronisation épiscopale. (8 décembre 1874.)	
Exhortation des prophètes à la patience.	399
Le xx ^e anniversaire de la définition dogmatique de la Conception immaculée de Marie.	400
Il ne faut pas craindre de parler encore de confiance.	401
La protection passée nous est garant de celle que nous réserve l'avenir.	402
Exhortation au courage et à la confiance.	403
Le xx ^e anniversaire de l'intronisation épiscopale.	405
L'évêque rapporte à la Vierge sainte tout le bien opéré dans son diocèse.	406
Prière à la Vierge Immaculée pour la cité, le diocèse, l'Église, le monde entier.	407
XXXVIII. Allocution prononcée dans la cérémonie de consécration de l'église des Pères des Sacrés-Cœurs à Poitiers. (6 juin 1875.) †	
Consécration de l'église des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie à Poitiers.	409
Elle couronne dignement le berceau même de cette famille religieuse.	410
Fondation de la Société en 1793.	410
Son caractère propre, sa fin spéciale, c'est la réparation.	411
L'église nouvelle est dédiée à Notre-Dame de la Paix.	411
XXXIX. Homélie prononcée dans la solennité du couronnement de Notre-Dame de Lourdes par Monseigneur le Nonce apostolique, délégué de Pie IX, suivie d'un bref pontifical relatif à cette homélie. (3 juillet 1876.)	
Devant le magnifique spectacle de la solennité du couronnement, la parole humaine se sent défaillir.	413
Le chant lyrique seul conviendrait à la circonstance.	414
On n'entendra cependant que le calme langage de la doctrine.	415
L'esprit de prophétie est toujours vivant dans l'Église.	416

Deux catégories de contradicteurs : les matérialistes et les rationalistes.	417
Enseignement authentique de l'Église.	417
Témoignage de l'Ange de l'École.	418
Témoignage du v ^e concile œcuménique de Latran.	418
Témoignage de Machiavel.	419
Objection : Cette doctrine ne favorise-t-elle pas les visionnaires?	419
Réponse : L'Église, en ces matières, a coutume de procéder par voie de permission, mais non de précepte.	420
Différence entre l'individu et l'ensemble de la communauté chrétienne.	421
Explication du texte des Actes des Apôtres (II, 17.)	421
Remarques quant aux personnes et quant au résultat.	422
Circonstances particulières de l'apparition miraculeuse à Lourdes.	423
Garanties désirables du côté de la personne.	423
Rien de nouveau dans la doctrine.	423
Prudente conduite de l'autorité ecclésiastique.	423
État permanent de l'attestation divine formulée par le miracle.	424
Objection : Dieu ne fait rien sans motif; qu'a-t-il donc pu se proposer dans cette apparition?	425
Réponse : Le céleste médecin oppose aux vices les remèdes contraires.	426
Il combat la froideur incroyante du naturalisme par l'application du spécifique surnaturel à sa plus grande puissance.	427
Nos contemporains ont besoin d'être ramenés non seulement au Dieu de la révélation, mais au Dieu même de la nature.	428
A Lourdes, plus d'un philosophe athée a retrouvé la croyance en Dieu.	429
Du côté des hommes, on pourrait croire que tout est perdu.	430
Les manifestations de Lourdes ont appris à la terre que Dieu est encore au milieu d'Israël.	430
Avoir Dieu avec soi et pour soi, c'est avoir tout, même quand il ne reste plus rien.	431
Application de ces paroles : « Toutes les nations m'appelleront bienheureuse », à Notre-Dame de Lourdes.	432

Il en est de Lourdes comme de Rome ; on ne s'en éloigne jamais qu'avec l'espoir d'y revenir.	433
Prière à Marie : <i>vitam præsta puram</i> , etc.	434
Bref pontifical.	437
XL. Lettre à Monsieur l'abbé Ulysse Maynard, chanoine honoraire de Poitiers, au sujet de son livre intitulé : <i>La Sainte Vierge</i>	
	440
XLI. Homélie prononcée dans la solennité de sainte Radegonde, en présence des pèlerins de Paris à Lourdes. (18 août 1878.)	
Miracles de Jésus en parcourant la Judée.	443
Il allait guérissant toute langueur et toute infirmité.	443
Cette propriété miraculeuse du Sauveur fut communiquée par lui à ses premiers disciples.	444
Plus d'une fois la divine Providence a rouvert la source des miracles.	445
L'association de Notre-Dame de salut et l'œuvre des Pèlerinages.	445
Il y a des lieux prédestinés où le Seigneur se plaît à manifester sa puissance : Lourdes, Poitiers.	446
Ce n'est point manquer de confiance en Marie que d'implorer les saints.	447
Charmant récit du XII ^e siècle.	447
Exhortation aux pèlerins à poursuivre leur route jusqu'au sanctuaire de Lourdes.	448
XLII. Allocution de S. E. le cardinal Pie prononcée dans l'église Sainte-Radégonde en présence des pèlerins de Paris à Lourdes. (18 août 1879.)	
Les récits du saint Évangile attestent le principe miraculeux de guérison qui se trouve en Jésus-Christ et dans sa grâce.	450
Les récits des siècles chrétiens attestent la même vérité.	450
Foules considérables qui accourent près de ces grottes où l'on assure que Marie a apparu.	452
Pour être guéri, la curiosité ne suffit pas, il faut s'approcher avec un sentiment de confiance surnaturelle.	453
Le pèlerinage national est pour un grand nombre un acte de confiance surnaturelle.	453

Aux pieds de la Vierge de la grotte, la source des grâces n'est point tarie.	454
Poitiers s'honore d'être l'étape nécessaire des pèlerins.	454
Puissent les pèlerins raconter au retour les merveilles de la Vierge Immaculée !	455
XLIII. Homélie prononcée à la suite de la prise de possession du titre presbytéral de Sainte-Marie-de-la-Victoire. (28 septembre 1879.)	
La Mère de Jésus mérite à juste titre le nom de Sainte-Marie-de-la-Victoire.	456
Que veut dire cette prise de possession d'une nouvelle église ?	457
Ce n'est pas rompre avec son épouse que de s'approcher davantage de sa mère.	458
La mère et maîtresse de toutes les églises, c'est la sainte Église de Rome.	458
Le titre de Sainte-Marie-de-la-Victoire est d'un augure favorable pour le nouveau cardinal.	460
Description de la gracieuse église de Sainte-Marie-de-la-Victoire.	461
Remerciements au protecteur de l'église et aux religieux préposés à sa garde.	461
Le vocable de ce sanctuaire n'est pas condamné à ne plus appartenir qu'au passé.	463
Fidélité de la nation et de la cité des Romains à leur mission divine.	463
La France, le royaume de Marie, ne tardera pas à revenir à sa vocation première.	464
XLIV. Lettre pastorale à l'occasion du xxv ^e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. (19 novembre 1879.)	
Solennité du xxv ^e anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception.	466
Indulgence plénière accordée par Léon XIII.	467
Joies qui accompagnèrent la proclamation du dogme.	467
Grandes espérances qui se mêlaient à ces joies.	469
Ces espérances n'ont pas été déçues.	469
Les semences jetées par Dieu deviennent moissons quand cela plaît à sa sagesse.	470
Nos œuvres sont une condition de la plénière effusion des grâces.	470

Par nos iniquités nous avons entravé la bonté de Dieu.	471
Et cependant que n'avons-nous pas vu ?	472
Le concile du Vatican a rendu manifeste cette force de cohésion qui réside dans l'Église.	472
Dans l'ordre spirituel, la glorification de Marie a produit des fruits admirables.	474
Prions plus que jamais en ce précieux anniversaire et mettons notre vie d'accord avec notre foi.	475
XLV. — Allocution prononcée dans l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur à Rome, le samedi 10 avril 1880.	
Le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur est autorisé par le Saint-Siège.	477
Temporisations de Rome pour le culte du Sacré-Cœur.	478
Le culte du Sacré-Cœur est la quintessence du Christianisme.	479
La dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur découle de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.	480
Ce n'est pas un culte nouveau, mais une forme nouvelle d'un culte pratiqué dans tous les siècles chrétiens.	481
Considérations sur la statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur.	
Que Marie, la gracieuse et charitable Rebecca, ouvre à tous les fidèles la source du cœur de Jésus !	482
• Prière à Notre-Dame du Sacré-Cœur pour le chef de tous les pasteurs et de tous les troupeaux.	484
Puisse le Seigneur le conserver bien longtemps pour l'édification de toutes les églises !	484

4

a





